
3 1761 07966601 2

LETTRES DU XVIIe ET DU XVIIIe SIECLE

LETTRES

DE

L'ABBÉ GALIANI

A MADAME D'ÉPINAY

II

DU MÊME AUTEUR

LETTRES DU XVIIe ET DU XVIIIe SIÈCLE

Lettres portugaises avec les réponses.

Lettres de mademoiselle Aïssé, suivies de celles de Montesquieu et de Madame du Deffand au chevalier d'Aydie, etc., revues avec le plus grand soin sur les éditions originales, accompagnées de nombreuses notes, suivies d'un Index, et précédées de deux Notices biographiques et littéraires, par EUGÈNE ASSE. Edition ornée d'un portrait de mademoiselle Aïssé, fac-similé d'une gravure du temps. Un vol. in-18 jésus. — Prix. . . . . 3 fr. 50

Lettres de mademoiselle de Lespinasse, suivies de ses autres œuvres et des lettres de Madame du Deffand, de Turgot, de Bernardin de Saint-Pierre, revues sur les éditions originales, augmentées des variantes, de nombreuses notes, d'un Appendice comprenant les écrits de d'Alembert, de Guibert, de Voltaire, de Frédéric II, sur mademoiselle de Lespinasse, d'un Index, et précédées d'une Notice biographique et littéraire, par EUGÈNE ASSE. Edition ornée du fac-similé d'une lettre inédite de mademoiselle de Lespinasse. Un vol. in-18 jésus. — Prix. . . . . 3 fr. 50

Lettres de la marquise du Châtelet, réunies pour la première fois, revues sur les autographes et les éditions originales, augmentées de trente-huit lettres entièrement inédites, de nombreuses notes, d'un Index, et précédées d'une Notice biographique par EUGÈNE ASSE. Un vol. in-18 jésus. — Prix. . . . . 2 fr. 50

Lettres de madame de Graffigny, suivies de celles de mesdames de Staal, d'Epinay, du Boccage, Suard, du chevalier de Boufflers, du marquis de Villette, etc., etc., des relations de Marmontel, de Gibbon, de Chabanon, du prince de Ligne, de Genlis, sur leur séjour près de Voltaire, revues sur les éditions originales, augmentées de nombreuses notes, d'un Index, et précédées d'une Notice biographique, par EUGÈNE ASSE. Un vol. in-18 jésus. — Prix. . . . . 3 fr. 50

Lettres de la Présidente Ferrand au baron de Breteuil suivies de l'Histoire des amours de Cléante et de Bélise, et des poésies d'Antoine Ferrand, revues sur les éditions originales, augmentées des variantes, de nombreuses notes, d'un Index, et précédées d'une Notice biographique, par EUGÈNE ASSE. Un vol. in-18 jésus. — Prix. 3 fr. 50

Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette. — 5898.

LETTRES DU XVII[e] ET DU XVIII[e] SIÈCLE

LETTRES

DE

L'ABBÉ GALIANI

A MADAME D'ÉPINAY

VOLTAIRE, DIDEROT, GRIMM, LE BARON D'HOLBACH, MORELLET
SUART, D'ALEMBERT
MARMONTEL, LA VICOMTESSE DE BELSUNCE, ETC.

Publiées d'après les Éditions originales

AUGMENTÉES DES VARIANTES, DE NOMBREUSES NOTES
ET D'UN INDEX
AVEC NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

EUGÈNE ASSE

Edition couronnée par l'Académie française

TOME DEUXIÈME

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, RUE DE GRENELLE, 11

1903

LETTRES

DE

L'ABBÉ GALIANI

A MADAME D'ÉPINAY

---

163. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 17.) — Naples, 2 janvier 1773

Ma belle dame, le courrier de France de cette semaine n'est point arrivé; mais je vous dois une réponse au n° 17 : car pour le n° 16, je l'attends avec M. de Pignatelli. La semaine passée, j'avais trop de chagrins et d'ennuis pour vous écrire; cette semaine j'en ai tout autant, à cela près que j'ai recouvré mon chat qui s'était égaré en courant les chattes des rues. Le reste de mes chagrins est tout à peu près de la même force, et l'ensemble en est horrible. Ah ! la vilaine chose que le néant ! On s'est tant tourmenté pour savoir ce que c'était que le diable, l'enfer, etc. : c'est le néant, le contraire du tout, c'est-à-dire de Dieu. Ceux qui n'ont pas savouré le néant, ne m'entendront pas; je m'entends bien, moi. Qu'on voie Paris et Naples, on verra une légère esquisse du *tout* et du *néant*, et qu'on vienne après me dire que non.

Vous m'avez envoyé un arrêt du conseil sur les blés [1]. Si cela renouvelait la querelle, le débit de mon livre, une nouvelle édition, avec un dialogue en forme d'apocalypse que j'y ajouterais, cela m'intéresserait beaucoup : mais j'ai grand peur d'avoir tué trop tôt les économistes. Je devais m'en amuser longtemps auparavant, comme les chats font des souris, et enfin les croquer. A quoi en sont-ils? Vous ne m'en avez jamais rien dit depuis. Et y a-t-il encore des *Éphémérides* [2]? Au reste, ma belle dame, voici mon plan d'apocalypse. Le roi joue son jeu, les Parlements jouent leur jeu : tous les deux ont raison. La monarchie tient essentiellement à l'inégalité des conditions, l'inégalité des conditions au bas prix des denrées, le bas prix aux contraintes. La liberté entière amène la cherté des vivres et la richesse des paysans. Le paysan riche ne tire plus à la milice, ne supporte plus la taille arbitraire, les saisies des contrebandes, etc. ; il a la force de ne plus se laisser fouler, soit en se révoltant, soit en plaidant en justice; il a assez d'argent pour gagner des procès. Il amène donc la forme républicaine, et enfin l'égalité des conditions, qui nous a coûté six mille ans à détruire.

Mais laquelle des deux formes aimez-vous mieux, me demandera-t-on? J'aime la monarchie, parce que je me sens bien plus proche du gouvernement que de la char-

1. L'arrêt du conseil, du 29 novembre, qui cassait l'arrêt rendu par le Parlement de Toulouse, le 14 novembre 1772, en faveur de la liberté absolue du commerce des blés, et contrairement à l'ordonnance du 24 août 1771, par laquelle l'abbé Terray avait limité cette liberté, en raison de la pénuerie de cette denrée. Voir le *Journal histor. de la Revolution opérée par M. de Maupeou*, Londres, 1774, t. III, p. 396.

2. Elles avaient cessé de paraître le 1er janvier 1773. « Les auteurs rejettent cet abandon sur la difficulté d'avoir des coopérateurs, par la gêne et les entraves que leur donne continuellement le ministère. Ce livre pouvait renfermer des vues utiles, mais tellement noyées dans un fatras de raisonnements scientifiques abstraits, qu'il fallait un courage héroïque pour les y démêler. » *Mem. secrets*, t. VI, p. 251.

rue. J'ai quinze mille livres de revenu, que je perdrais en enrichissant des paysans. Que chacun agisse comme moi et parle selon ses intérêts, on ne disputera plus dans ce monde. Le galimatias et le tintamarre viennent de ce que tout le monde se mêle de plaider la cause des autres et jamais la sienne. L'abbé Morellet plaide contre les prêtres, Helvétius contre les financiers, Baudeau contre les fainéants, et tous pour le plus grand bien du prochain. Peste soit du prochain ! Il n'y a pas de prochain. Dites ce qu'il vous faut, ou taisez-vous. Adieu.

164. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 18.) — Naples, 9 janvier 1773.

Ma belle dame, votre lettre du 21 décembre, sans numéro, ne vaut pas grand chose ; la mienne ne vaudra rien. Vous êtes malade ; je suis dans le comble de l'affliction ; je viens de perdre mon ami Sersale, qui est mort ce matin [1]. Je l'avais fait venir exprès ici pour être mon *ressouveneur* de Paris ; je comptais passer des jours heureux avec lui ; un peu de goutte et beaucoup d'exécrables médecins me l'ont enlevé. On me l'a tué. Il faut donc que je sois tout à fait malheureux à Naples, que tout me porte guignon, que rien ne me soulage, que rien ne me rappelle mon Paris. Ne faites pas venir Grimm ici ; s'il me faisait plaisir, il en arriverait malheur. La baronne voudrait que je ne sois pas triste. Le moyen de ne pas l'être ? M. de la Vaupalière [2] est arrivé ; il ne vaut pas Sersale

1. Le comte de Sersale, mort à Naples, âgé de 60 ans. « Il avait, dit la *Gazette de France*, p. 58, sejourné à Paris pendant plusieurs années. »

2. Pierre-Charles-Étienne Maignard, marquis de la Vaupalière, né posthume le 9 oct. 1731, fils de Charles-Étienne Maignard, conseiller au Parlement de Rouen, et de Geneviève Paulmier de la Bucaille, remariée à Camus de

que j'ai perdu. Je ne suis bon qu'à rêver d'autre chose. Au moins portez-vous bien, et tenez-moi lieu de tout ce que je perds. Vivez plus que moi : voilà tout ce que je vous demande. Quand je serai mort, mourez à votre aise et sans vous presser ; je n'en saurai rien. Adieu.

165. — MADAME D'ÉPINAY A L'ABBÉ GALIANI[1].

Le 12 janvier 1773.

Vous dites, mon cher abbé, que vous n'avez plus ni verve ni gaieté, et vous m'écrivez la lettre la plus gaie et la plus folle que j'aie, je crois, reçue de vous. Tout ce que vous me dites sur ma passion, pour le chevalier de Mocenigo, est à mourir de rire, et nous a fait passer une soirée délicieuse ; ma lettre d'aujourd'hui sera un peu plus sérieuse ; je vais d'abord répondre aux commissions que vous me donnez : vous voudriez bien avoir le livre de M. Thomas au plus vite. Le plus vite est par la poste, et je n'ose prendre sur moi de vous faire coûter un port aussi considérable, sans un ordre précis de votre part. L'achat du livre n'est rien, car je crois qu'il me coûte

Pontcarré, prévôt des marchands de Paris. Successivement capitaine dans Piémont-Cavalerie, cornette, puis lieutenant à la 1re compagnie des mousquetaires ; brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770, commandeur de l'ordre de St-Louis en 1778, lieutenant général en 1784. Il avait épousé, en 1766, Diane-Henriette-Joséphine-Jacqueline de Clermont d'Amboise, née le 19 mars 1733, veuve le 8 janvier 1763 du comte de Gacé, dont il eut : Marie-Thérèse-Diane, née le 1er juin 1768, et Céiestine-Élisabeth-Charlotte-Jacqueline, née le 24 février 1770 Il était beau-père du jeune comte de Matignon-Gacé, gendre du baron de Breteuil, l'ambassadeur de France à Naples. Grimm (t. XI, p 410) nous le montre aimant passionnément le jeu. La marquise de la Vaupalière était fille de Jean-Baptiste-Louis de Clermont, marquis de Resnel, lieutenant général (1702-1761), dont la mère, remariée au duc de Saint-Pierre, fut fort liée avec Voltaire, et dont la seconde femme se remaria au maréchal de Beauvau. Voir encore les *Mém. de Genlis*, t. II, 67, et les *Mém. secrets*, t. X, 44.

1. Cette lettre ne se trouve que dans l'éd. T.

cinquante sous ou un écu; si je l'avais à moi, je vous en ferais présent de tout mon cœur; bien sûrement je ne le retirai jamais. S'il se présente une occasion sûre, en attendant que j'aie reçu vos intentions, j'en profiterai.

Mon voisin[1] ne croit pas que le voyage des savants danois, en Arabie, ait paru en langue française à Paris : je le demanderai au baron d'Holbach, qui vient me voir assez exactement depuis que je suis malade, et j'aurai soin de vous instruire aussitôt qu'il paraîtra[2].

Il faut que je vous parle d'un ouvrage nouveau, imprimé en Hollande, intitulé *Système social ou Principes naturels de morale et de politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs*[3]. C'est un prologue du *Système de la nature*, et, si vous voulez, un développement de l'ouvrage qui a paru l'été dernier, *de la Félicité publique*[4]. Celui-ci tend à prouver qu'un gou-

1. Très probablement Grimm.

2. M. Mourier publia dès 1773, à Copenhague, in-4°, la traduction française de la *Description de l'Arabie*, par Niebuhr ; mais la traduction française du *Voyage* du même Niebuhr en Arabie, ne parut qu'en 1776 (A. N.), Paris, 2 vol. in-4°.

3. *Le système social ou principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs*, Londres (*Amsterdam*), 1773, 3 vol. in-8°. Grimm, qui en rendit compte dès le mois de janvier, l'apprécie ainsi : « Le but de cet ouvrage, imprimé en Hollande et très rare à Paris, est d'établir une morale et une politique indépendantes de tout système religieux, et de fonder sur cette politique, ainsi épurée, le droit public des nations et la prospérité des empires... Au fait, tout cela n'est que du bavardage. Il faudrait mieux connaître, mieux approfondir le génie de l'homme, quand on veut écrire sur ces matières. Les capucinades sur la vertu, et il y en a beaucoup dans le *Système social*, ne sont pas plus efficaces que les capucinades sur la pénitence et la macération. Incessamment nous aurons des capucins athées. » *Corresp. littér.*, t. X, p. 174. Que dirait Grimm aujourd'hui ! Le livre était du baron d'Holbach, mais attribué à feu M. Mustel. *Mém. secrets*, t. VI, p. 264.

4. *De la Félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*, Amsterdam, Rey, 1772, 2 vol. in-8°. L'ouvrage était du chevalier de Chastellux, jusque-là surtout connu par quelques comédies de société, jouées à la Chevrette, chez M. de Magnanville, et avait paru vers le mois de juillet 1772. Grimm en parlait sans

vernement doit, nécessairement et inévitablement, devenir parfait, et rendre tous les individus heureux, si la nation est débarrassée de toute erreur et de tout préjugé. Il est bien écrit : tout y est clairement énoncé ; mais il n'y a pas une idée neuve, et tout ce qui y est vrai, est si généralement établi actuellement, que cela ne valait pas trop la peine d'en faire un livre. Je trouve d'ailleurs que, si les idées de l'auteur ne sont pas tout à fait fausses, elles sont du moins une ligne en deçà de la justesse et de l'exacte rectitude ; une idée vraie en elle-même, quand on lui donne une extension forcée, devient fausse. Par exemple il dit :

On fait de l'homme tout ce que l'on veut. Cela est vrai, d'une grande masse d'hommes pris en général ; mais ensuite il dit :

Le plus grand scélérat aurait pu devenir un homme de bien, si le sort l'eût fait naître sous des parents vertueux, sous un gouvernement sage et éclairé ; s'il l'eût placé, dans sa jeunesse, parmi les gens de bien. Le grand homme, dont nous admirons les vertus, n'eût été qu'un brigand, qu'un voleur, un assassin, s'il n'eût jamais fréquenté que des hommes de cette trempe, etc. Cela n'est plus vrai. L'homme se modifie, sans doute ; mais il reste toujours ce que la nature l'a fait ; et, dans le cours de la vie d'un homme, si les circonstances le mo-

doute dans sa lettre de la 1re quinzaine de juin qui manque à sa correspondance littéraire. « On lui reprochait, disent les *Mémoires secrets* (t. VI, p. 266), beaucoup de paradoxes, et surtout un essentiel, servant de base à tout son système, savoir : que les monarques de notre génération sont plus philosophes que les précédents, et les peuples conséquemment plus heureux ; en un mot, que la politique est mieux entendue, et l'art des gouvernements moins imparfait : assertion précisément contraire à celles de M. de Guibert dans son excellente introduction (à la *Tactique*), qui elle seule vaut mieux que tout le traité en question. » — Serait-ce mademoiselle de Lespinasse qui aurait inspiré cette note si flatteuse pour Guibert ?

difient à la vertu, il sera alternativement vertueux et scélérat. Voilà la clef de toutes les inconséquences et de toutes les contradictions qu'on remarque dans l'espèce humaine, et dont aucun individu n'est exempt : c'est que le naturel est dans une lutte perpétuelle avec les modifications qu'il reçoit des circonstances.

Prenez dans un village, dit-il dans un autre endroit, *un rustre stupide et lâche, et, au bout de six mois, vous en ferez un brave soldat; il aura pris l'esprit du corps; il s'estimera lui-même, et, quand il le faudra, il marchera très gaiement à la mort.* Cela est encore vrai généralement parlant; mais cela ne l'est plus, si vous voulez appliquer cette proposition à un individu; car, si elle l'était, il n'y aurait pas de poltron.

L'auteur du *Système social* paraît persuadé, ainsi que celui de *la Félicité publique*, qu'il ne manque aux hommes que d'être éclairés pour être parfaitement heureux. Partout je retrouve dans l'un et l'autre auteur l'inconvénient de généraliser les idées ; mais celui-ci prononce bien plus affirmativement que le chevalier. Sans doute on fait très bien de prêcher aux hommes de se défaire de leurs préjugés et de leurs erreurs, et de perfectionner l'éducation; mais de croire que les hommes éclairés en deviendront meilleurs ou parfaits; que les passions de chaque individu se plieront aux spéculations de la philosophie par le seul pouvoir des lumières de la raison; c'est une belle chimère qui fait tomber les profonds raisonnements de ces messieurs dans la classe des amplifications de rhétorique, et des déclamations de nos jeunes *garçons philosophes*. Ils ne commenceront jamais par le commencement! C'est d'examiner l'homme dans sa nature, et de se bien dire que tel il a été, tel il sera; et puis de distinguer la nature d'une masse d'hommes de la nature de l'indi-

vidu. J'appelle la nature d'une masse d'hommes, le résultat de tout ce qui constitue essentiellement le caractère national, sur lequel influent le local, le climat, etc. ; ensuite dire, comme M. Gobe-Mouche : « Messieurs, messieurs, entendons-nous ; c'est de telle nation que je vais vous parler. » Mais ils font comme la procureuse de Courbevoie, qui jugeait Paris sur son village. Ils régissent l'univers sur les convenances et les lumières d'une société, d'une centaine de personnes. Quand on parle des avantages d'un gouvernement, il faut avoir telle ou telle nation en vue ; car prétendre forger le gouvernement le plus parfait pour les hommes en général, c'est parler en l'air, c'est n'avoir que des idées vagues, qui ne peuvent s'appliquer à rien ; mais je suppose, un instant, que ces messieurs aient trouvé la chose impossible, un gouvernement parfait, il leur faudrait encore, pour le maintenir tel, le talent de Josué, afin d'arrêter le soleil et le cours des événements. L'état de perfectibilité, en toute chose, n'est qu'un point. Arrivé à ce point, il faut décroître.

Notre conduite bonne ou mauvaise, dit encore l'auteur, *dépend toujours des idées vraies ou fausses que nous nous faisons ou que d'autres nous donnent.*

Notre conduite bonne ou mauvaise, monsieur l'auteur, dépend toujours de notre tempérament et de l'impulsion plus ou moins forte qui nous porte à telle ou telle chose ; et ce n'est que la conscience de notre conduite, *qui dépend des idées vraies ou fausses que nous nous faisons ou que d'autres nous donnent.*

Malgré toute ma critique, cet ouvrage est celui d'un grand penseur et d'un ami de l'humanité. Il se complaît un peu trop à faire l'énumération des maux qu'ont causés, que causent, et que causeront les préjugés et les opinions

théologiques : mais il faut applaudir à son zèle, et vous à ma critique. *Buona sera, carissimo.*

166. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 19.) — Naples, 16 janvier 1773.

Votre santé me chagrine plus qu'elle ne m'inquiète. vous êtes dans un âge critique ; vous souffrez depuis longtemps ; vous n'en êtes pas morte ; *ergo* vous n'en mourrez pas : *ergo* vous parviendrez à l'extrême vieillesse des gens qui pensent, qui est de dix ans plus courte que celle des gens qui végètent.

Parlons donc de choses gaies. Nous avons ici depuis huit jours une troupe de comédiens français[1], événement bien singulier et bien neuf pour les Napolitains. Ils ont été très applaudis, et du fond du cœur. Autre événement bien étrange et bien incroyable : ils ont débuté par la pièce du *Père de famille*[2], parce que c'est, de toutes les pièces du théâtre français, celle dont le succès est le plus grand et le plus assuré dans toutes les villes d'Italie et d'Allemagne, événement bien naturel, et qui ne paraîtra étrange qu'à Fréron et à Paris. Dites ceci à Diderot : dites lui que mes Napolitains sont convaincus que sa pièce est la meilleure de tout le théâtre français, et par conséquent la meilleure production dramatique de l'esprit humain jusqu'à cette heure. Ils trouvent pourtant que le père a un peu trop de faible pour ses enfants. Les pères italiens

1. Grimm parle également, d'après Galiani sans doute, des réprésentations données par cette troupe dirigée par l'acteur Aufresne, et qui de Vienne, ou elle était etablie depuis plusieurs annees, s'était transportée à Venise, puis à Naples. *Corresp. littér.*, t. X, p. 153.

2. Drame en 5 actes, en prose, de Diderot, publié en 1758, joué à Marseille en novembre 1760, et pour la première fois à la Comédie-Française le 18 fevrier 1761. V. la *Corresp. littér.* t. IV, p. 353.

sont infiniment plus durs que les français; et peut-être que M. d'Orbesson est aussi un peu faible pour un Français. Vous ne devinerez pas quelle est la raison sourde du plaisir inexprimable des Italiens dans cette pièce. C'est le rôle du Commandeur. Ce personnage a un caractère peu commun en France, et très fréquent en Italie, où il a même mérité d'avoir un nom qui manque à la langue française. C'est précisément le rôle d'un *Seccatore*[1]. Vous voyez qu'un seccatore n'est pas tout à fait un ennuyeux, ni un méchant homme, ni un imbécile. C'est un homme qui a un système différent, un bon sens à sa guise, révoltant pour les autres; c'est un homme mal à propos, gauche, dur, déplacé. Ainsi pour corriger la pauvreté de votre langue, lorsque vous rencontrerez un seccatore (il y en a), appelez-le un *commandeur*, et cela ira à merveille.

La tragédie qu'ils ont voulu donner ensuite était *Mahomet*[2] de Voltaire : la police les en a empêchés. Il en arriva de même à Paris. Pour se venger, les comédiens ont donné *Zaïre*[3], qui a très bien réussi, à cela près que les Napolitains l'ont trouvée trop dévote et trop ressemblante, dans des endroits, à une mission. Vous ne sauriez imaginer la justesse de goût et de critique qu'un peuple qui entend très mal le français, et qui a encore des comédies barbares, a fait paraître dans cette occasion.

Le comte de Wilseck[4] est ici. Il me charge de saluer Grimm et Diderot. Il a été étonné que Grimm ne veuille pas suivre mon avis sur le voyage d'Italie. Je vous parle

1. Ce mot, tiré du latin, répond au mot français *tranchant* (A. N.)

2-3. *Mahomet* fut joue pour la première fois le 9 août 1742, mais retiré par l'auteur après la troisième représentation, et *Zaïre* le 13 août 1732.

4. Envoyé extraordinaire de la cour de Vienne à Naples, qui, le 22 juillet, remplaça le comte de Wumbrand. Voir *Gazette de France*, 1775, p. 215.

franchement. Je suis bien empressé de le voir : cependant je suis content de différer ce plaisir de six mois, et qu'il ne fasse pas la folie de mener son prince et lui-même en Italie cet automne prochain : il vaut mieux qu'il y vienne au printemps de l'année prochaine. Portez-vous bien, et aimez-moi. Je vous donnerai régulièrement des nouvelles des comédiens.

J'ai écrit en effet à Caraccioli une lettre d'ambitieux. S'il prend cela pour une résolution de me fixer à Naples, il a bien tort. Un homme qui a enfilé une ruelle fort étroite, où il ne peut ni reculer ni tourner, n'a d'autre parti à prendre que de galoper jusqu'au bout, pour ensuite tourner au large. C'est là ma position. Je voudrais galoper, parvenir, tourner, et me retirer à Paris, y mourir à mon aise. Si vous connaissez des moyens de me faire tourner au milieu de la ruelle, je ne m'y refuserai pas. Adieu.

167. — A LA MÊME.

(Rép. à une lettre sans n°.) — Naples, 23 janvier 1773.

Les comédiens français ont donné pour troisième représentation *le Bourru bienfaisant*[1] : elle a eu un médiocre succès, qui n'a été dû qu'à l'excellence du jeu d'Aufresne[2], acteur incomparable ; pour petite pièce, les

1. Comédie en 3 actes et en prose de Goldoni, jouée pour la première fois à la Comédie française, le 4 novembre 1771, où Préville créa le rôle principal.

2. Aufresne avait débuté, le 30 mai 1765, à la Comédie-Française dans les rôles d'Auguste de *Cinna*, de Dupuis, dans *Dupuis et Desronais*, de Zopire dans *Mahomet*. Mais la jalousie de ses camarades ou sa prétention d'avoir part entière lui attirèrent des dégoûts qui l'obligèrent à quitter ce théâtre au mois de novembre de la même année, et à passer en Russie où l'appelait l'impératrice. Les *Mém. secrets* (t. XVI, p. 234, 238, [illegible] et 253) disent de lui : « Il est noble, naturel, simple et pathétique. Il [illegible]

Folies amoureuses[1], médiocrement goûtée; pour quatrième représentation *Eugénie*[2], qui a réussi beaucoup. Cependant on a trouvé que l'assassinat, l'arrivée de Sir Charles, le temps qu'il reste dans la petite maison sans reconnaître sa famille, enfin tous les événements des quatrième et cinquième actes sont brusqués, précipités, et pas assez développés. Pour petite pièce le *Temps passé*, qui a été infiniment goûtée. A la cinquième représentation, ils ont donné l'*Honnête criminel*[3], qui est tombé. Ils ont trouvé la pièce mal versifiée, faiblement dialoguée, sans situations heureuses et avec des héroïsmes déplacés. Pour petite pièce, l'*Amant auteur et valet*[4], qui a été trouvée un chef-d'œuvre du vrai comique. C'est de toutes les petites pièces celle qui a eu le plus de succès.

Ayez la confiance en moi, belle dame, de croire que ce n'est point là mon jugement : c'est celui de plusieurs dames et seigneurs napolitains qui n'entendent que mé-

que son talent soit bien supérieur pour faire une aussi grande sensation, malgré trois grands défauts. Il a la figure peu noble, la voix rauque et de grands bras. Son grand mérite est le rare talent de posséder ses rôles, de les graduer, de les nuancer avec une intelligence supérieure, de passer du sang-froid à la passion, et de revenir de celle-ci au flegme qu'il doit avoir ; en un mot, un naturel unique, ce qui forme une disparate étonnante avec les autres acteurs. » Grimm le juge ainsi : « Il a un naturel prodigieux, nul apprêt, nulle emphase dans son jeu, une vérité, une aisance, une simplicité !... La figure et la voix ne sont pas des plus intéressantes. Il a la voix sonore et la prononciation nette, mais un peu dure ; peu de variété dans les intonations, peu de flexibilité dans le gosier. Il a de la sécheresse dans son jeu, ou, pour tout dire en un mot, c'est la grâce qui lui manque. Mais il dit avec une si grande justesse et avec tant de finesse, il a des détails si précieux et d'une si grande vérité, il raisonne et cause si délicieusement, qu'il entraîne et subjugue tout le monde... Il pense que sa réception amènera la plus heureuse révolution pour le théâtre français. » *Corresp. littér.*, t. VI, p. 299, 316. Né à Genève, il mourut vers 1806.

1. Comédie en trois actes et en vers, de Regnard (15 janvier 1704).

2. Drame en prose, de Beaumarchais (25 janvier 1767).

3. Drame en cinq actes et en vers, de Fenouillot de Falbaire (1727-1800), imprimé en 1767, et joué pour la première fois à la Comédie-Française le 4 janvier 1790. Voir la *Corresp. litt.*, t. VII, p. 482.

4. Comédie en 1 acte, en prose (8 février 1740), de Cérou.

diocrement le français, mais qui ont du goût et du bon sens naturel. Vous pourrez juger par là du degré de leur discernement.

Les comédiens français ont joué une seule fois à la cour devant le roi[1]; ils y ont débuté aussi par le *Père de famille :* c'est à présent pour eux une chose décidée. Le roi a applaudi infiniment à cette pièce, il en a goûté toutes les beautés, et il avait mis l'ambassadeur de France à son côté, pour lui en marquer son avis. Le succès de cette pièce a été cause qu'il a souhaité d'avoir encore les comédiens trois ou quatre fois à la cour. Mais ce qui vous paraîtra bien comique, et tout à fait incroyable, quoique rien ne soit si vrai, c'est qu'avant de les entendre, le roi avait annoncé que ces Français ne lui plairaient pas, mais qu'ils l'ennuieraient : car il aimait à rire et non à pleurer. Il est arrivé que, lorsqu'on jouait la pièce, tous les courtisans bâillaient, s'ennuyaient, prenaient du tabac, faisaient quelque bruit, pendant que leur roi[2] fondait en larmes.

Vous voyez, ma belle dame, que de ma profession je suis gazetier; je vous aurais toujours écrit des nouvelles, s'il y en avait ici qui pussent vous intéresser. Voilà la première occasion où je crois que ma gazette puisse vous faire plaisir.

Je n'ai pas de lettre de vous cette semaine. Vous m'avez mandé que vous étiez malade pour que je n'en sois pas en peine; et voilà précisément ce qui m'inquiète le plus. Employez de grâce votre prieur[3] à me mander,

1. Ce fut le 19 janvier que la cour, revenue de Persano, assista pour la première fois à la représentation des comédiens français. Le 21 elle repartit pour Caserte, après avoir célébré la veille l'anniversaire de la naissance du roi d'Espagne. *Gazette de France*, p. 62.

2. Ed. T. : leur *maître*.

3. Ed. T. : votre prieur *Jésus-Christ*. — Il s'agit de l'abbé Mayeul.

toutes les semaines, que vous n'écrirez pas : *Madame est à l'ordinaire, quoiqu'elle ne vous écrive pas.* En attendant, aimez-moi ; embrassez, de la part de tous les Napolitains, Diderot, et portez-vous bien. Adieu.

168. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 21.) — Naples, 29 janvier 1773 [1].

Avant que de vous répondre, il faut continuer la feuille des spectacles. Les comédiens français ont donné, à leur sixième représentation, *les Menechmes* [2]. Cette soirée s'est rencontrée avec la première représentation du nouvel opéra ; ainsi la chambrée était peu nombreuse, et composée presque entièrement de Français ou d'étrangers. La pièce fut applaudie extrêmement ; et c'est de toutes les comédies celle qui, après *le Père de famille*, a eu le plus de succès, quoique malheureusement les deux jumeaux ne se ressemblassent point du tout. Pour petite pièce, *le Procureur arbitre* [3]; mauvaise pièce, et jugée comme telle. A la septième représentation, *Alzire* [4], pièce célèbre de Voltaire, qui n'eut point de succès : il est vrai que le rôle d'Alzire était joué assez mal ; mais assurément ce n'était pas en tout ce défaut qui la fit tomber.

Je quitte mes Napolitains, et je dirai sur *Alzire* mon avis. C'est la première fois que je me suis aperçu que c'est une bien mauvaise pièce ; quoique, sans contredit, ce soit une des pièces de M. de Voltaire écrite avec le plus d'esprit, d'élégance, de brillant ; mais, comme pièce, elle ne vaut pas le diable. Gusman, qu'on devrait

1. Éd. D : 20 février.
2. Comédie en cinq actes et en vers, de Regnard (4 décembre 1705).
3. Comédie en un acte, en vers, de Ph. Poisson (25 février 1728).
4. Jouée pour la première fois le 27 janvier 1736.

détester, est un homme qui fait tout plein de bonnes œuvres dans sa vie et meurt comme un saint. Respectueux pour son père, daignant aimer Alzire, il accorde autant de pardons aux prisonniers qu'on lui en demande, et de bonne grâce : d'ailleurs brave, courageux et digne de son père. Zamore, qu'on devrait aimer, est un forcené assassin : mais d'ailleurs il disserte fort bien sur le mépris des richesses et sur *les intérêts de l'Europe mal entendus*. Montèze n'est ni Américain, ni Espagnol, ni sauvage, ni chrétien ; on ne sait ce que c'est, si ce n'est un imbécile[1]. Alvarez, faible et pleureur, n'a rien, ni du courage, ni de la fierté castillane, fond de caractère qu'il aurait fallu lui conserver. Après l'assassinat de son fils, il est dégoûtant : c'est un égoïsme impardonnable de voir en Zamore plus le sauveur de sa vie que l'assassin de son fils. Il valait bien mieux pardonner à son assassin, qui aurait sauvé la vie à son fils. Pour Alzire, on ne saurait lui contester d'être une des meilleures théologiennes de son siècle : elle disserte sur la religion, le suicide, le sacrement de mariage, mieux que Sanchez et saint Thomas ; mais son rôle est si hors de nature et de vraisemblance dans une Indienne de seize ans, qu'il est impossible de le jouer hors de Paris, où l'idée de la nature est souvent effacée dans le sexe féminin. Ceci est mon sentiment, et pas celui de mes compatriotes, qui n'en savent pas si long que moi là-dessus.

Pour petite pièce, *Zénéide*[2], qui fut sifflée. A la huitième représentation, *le Misanthrope* qui eut beaucoup d'applaudissements, quoique tout le monde n'y trouvât rien de nouveau, parce que Molière a tant été volé, pillé,

1. Éd. D. : Si *c'est* un imbécile.
2. Comédie en 1 acte, en vers libres (13 mai 1743), de Cahusac.

imité par nos comédiens italiens, qu'il en est devenu usé à nos oreilles. Pour petite pièce, *l'Épreuve*[1] de Marivaux : succès médiocre. A la neuvième représentation, *le Dépit amoureux* de Molière, qui plut beaucoup ; ensuite *la Partie de chasse d'Henri IV*[2]. Cette pièce a eu un très grand succès ; mais les deux derniers actes étant la même chose tout à fait que *le Roi et le Fermier*[3], je trouve, moi, Sedaine bien supérieur à Collé. De grâce, des deux pièces, faites-en faire un distillé ; et ce sera un des morceaux les plus jolis qu'ait le théâtre français.

Ce soir, pour dixième représentation, on a donné *Adélaïde du Guesclin*[4], dont le succès a surpassé même celui de *Zaïre ;* et je doute qu'ils en puissent donner aucune qui l'égale. Il faut avouer qu'elle a été jouée supérieurement, et, sans contredit, mieux que vous n'avez pu la voir jouer à Paris. Il y a dans la troupe un monsieur Busset, à mon gré, supérieur à Lekain. Aufresne jouait le rôle du sire de Couci ; et nous avons une actrice de seize ans, appelée mademoiselle Teissier, qui est tout à fait intéressante. Cependant cette pièce est belle et très belle par elle-même ; j'en ai été ravi, enchanté, enthousiasmé ; et je parierais quelle sera une des pièces de Voltaire qui se soutiendra le plus au théâtre. Pour petite

1. Comédie en un acte en prose (19 novembre 1740).

2. Comédie en 3 actes, en prose, de Collé, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 6 novembre 1774, mais qu'on jouait dès 1764 sur les théâtres de société.

3. *Le Roi et le Fermier*, opéra-comique de Sedaine (1762). Grimm donne aussi la préférence à Sedaine. « Les deux derniers actes de la pièce de Collé, dit-il, sont absolument calqués sur le *Roi et le Fermier*, et la copie n'est pas toujours supérieure à l'original. » *Corresp. littér.*, t. X, p. 509. Collé, dans son *Journal*, (Edit. H. Bonhomme, t. II, p. 147), dit avoir achevé sa comédie en 1760, et avoir imité le poete anglais Dodsley (1703-1764), dans sa comédie *The King and The Miller of Mansfield*.

4. Tragédie de Voltaire (18 janvier 1734).

pièce, on a donné *l'Oracle*[1], qui a été sifflée comme *Zénéide*, ni plus ni moins : et toutes les pièces sentimentales le seront de même. J'en suis fâché pour monsieur de Saint-Foix ; mais c'est que le bon goût français peut passer aux autres nations ; le bon ton n'y passera jamais : c'est une maladie tout à fait parisienne, comme la plisse aux Polonais.

Cependant, pour un philosophe, cet événement d'une troupe de comédiens français à Naples, offre des réflexions bien singulières et bien profondes. Ils ont eu un succès qui m'a étonné. Jamais je n'ai vu moins de contradicteurs et de railleurs sur aucune chose comme sur ce nouveau spectacle. Il n'y a qu'un parti et une voix. Si vous voyiez notre théâtre, il vous offrirait un spectacle très risible ; vous verriez une école d'enfants. Tout le monde a son livre devant les yeux, tête baissée, sans détourner jamais les yeux pour voir la scène ; ils paraissent contents d'apprendre à lire le français. Cet événement a plus fait en politique que tous les pactes de famille[2]. En morale, il faut le regarder comme une mission que le père général Voltaire a envoyée de gens de son Ordre pour convertir une nation, et y planter l'étendard de sa croyance. Les vers de Voltaire amèneront à sa prose ; et c'est où il les attend. Je répondrai à votre lettre une autre fois.

1. *L'Oracle*, comédie en un acte, en prose, de Saint-Foix (1698-1776), jouée pour la première fois le 22 mars 1740.

2. Célèbre traité, signé le 15 août 1761, qui réunissait dans une même alliance les princes de la maison de Bourbon établis sur les trônes de France, d'Espagne, des Deux-Siciles et de Parme.

169. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 21.) — Naples, 13 février 1773.

J'interromps la gazette de nos spectacles français, pour répondre à votre triste et lamentable lettre du 22 janvier, qui m'a jeté dans la désolation. J'étais si sûr de pouvoir disposer de l'argent de Merlin dans le mois prochain! Si vous saviez la bonne œuvre que je dois faire à Paris! Devineriez-vous que c'est à une madame Calas, veuve d'un fils de l'infortuné Calas[1], que je dois remettre cet argent? En vérité le cœur me saigne de ne pouvoir pas le faire; mais, si vous voulez, je compte que vous réussirez. Parlez à monsieur de Sartine de ma part; je lui ferai écrire par le baron de Breteuil; je lui écrirai aussi. Si M. de Sartine parle à Merlin, celui-ci pourra-t-il refuser? On a des sauf-conduits contre les menaces, on n'en a pas contre les prières. Un lieutenant de police peut tant faire de bien et de mal à un libraire! Il s'agit d'une bagatelle pour solde; j'ai attendu trois ans. Enfin ce n'est pas assurément mon ouvrage qui a ruiné le libraire. Faut-il qu'un bon auteur paye le dommage d'un économiste ennuyeux de grand chemin, désolateur des libraires? Si monsieur de Sartine veut en dire un mot à Merlin, et l'assurer qu'il aurait grand plaisir que je fusse soldé[2], je le serai sans faute. Je vois que Merlin continue son commerce, et qu'il peut encore acheter des manuscrits. Il peut donc me payer? Il ne le doit pas, parce qu'il a un sauf-conduit, je l'entends bien; mais si on l'en priait? Enfin, donnez-moi l'heureuse nouvelle que j'ai dix

1. Voir p. 27.
2. Éd. D. : l'assurer que *j'aurais* grand plaisir d'*être* soldé.

ou douze louis, à moi, dans Paris, dont je puis disposer[1]. Assurez M. de Sartine que je suis bien plus rigoureux ici à forcer mes Napolitains à payer ce qu'ils doivent à des Français. Monsieur l'ambassadeur me rendra ce témoignage.

Le prince Pignatelli est arrivé hier[2]. Il ne m'a pas encore remis votre lettre.

Ce n'est pas par la poste que je souhaite d'avoir l'ouvrage de monsieur Thomas ; le jeu ne vaudrait pas la chandelle.

Je vais trouver le prince Pignatelli chez lui, pour qu'il me parle de vous. Ainsi je vous quitte ; adieu. Merlin, Sartine, douze louis, prières, instances, souvenez-vous de tout cela ; ne l'oubliez pas.

Pourquoi lit-on dans certaines gazettes que madame d'Holbach est séparée de son mari ?

170. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 23.) — Naples, 27 février 1773.

Le prince Pignatelli est arrivé, et m'a remis le n° que vous lui aviez donné. J'avais cru jusqu'à cette heure qu'une femme ne pouvait donner l'extrême marque de tendresse et d'amitié à un homme qu'à bout portant : mais vous avez trouvé le moyen de la donner à deux cents lieux. C'est une découverte incroyable. J'y ai trouvé pourtant cette différence, qu'au lieu d'être gaie et réjouissante, elle m'a chagriné et affecté vivement. Je ne crains rien

1. Il paraît que Galiani avait vendu à Merlin ses *Dialogues sur les grains*, environ 2400 livres (A. N.)

2. Le 8 février, le prince de Pignatelli, arrivé à Rome depuis quelques jours, avait été présenté au pape par le cardinal de Bernis. (*Gazette de France*, p. 74.)

pourtant de tout ce que vous craignez; mais je crains ce que ni vous ni moi ne savons pas; c'est-à-dire tous les événements imprévus de la vie. Il y en a mille : il paraît que le sort s'amuse[1] à les créer, à les faire sortir de dessous terre; et on jurerait que le bon Dieu n'a d'autre amusement que ceci; fort incommode à la vérité, et très mal à propos : mais c'est son goût, son plaisir; qu'y faire? C'est un enfant gâté qui touche à tout, et casse bien souvent tout ce qu'il touche. Or un peu de préparation contre le malheur de cet enfant indocile qui est dans la maison de ce bas-monde et qu'on appelle le sort, ne serait pas mauvaise. Mais si vous n'avez pas la force de l'avoir, passez-vous-en; car c'est bien fou de se tourmenter d'avance pour s'accoutumer à ne pas souffrir de tourments : c'est le secret de celui[2] qui se cachait dans l'eau crainte de la pluie.

Le prince Pignatelli me parle de vous, mais moins que ne m'en aurait parlé son frère Mora. Voilà un des principaux articles par lesquels il doit céder à son frère dans ma tête et mon cœur. En revanche j'ai ici monsieur de Saussure avec sa femme[3], sa fille[4] et un ami à lui qui me parle souvent de vous. J'ai eu un plaisir infini du triomphe de monsieur de Sartine à la foire Saint-Germain[5]. J'ai lu votre lettre à monsieur de Breteuil qui ignorait l'aven-

1. Éd. D. : se *plaît*.

2. Éd. D. : de *Jean de Nivelle* qui.

3. H. B. : de Saussure, le célèbre naturaliste genevois (1740-1799).

4. Cette fille était Albertine-Adrienne, mariée à J. Necker, neveu du contrôleur général, célèbre, sous le nom de Necker de Saussure (1766-1841), par son livre sur l'*Éducation progressive*.

5. A l'occasion de sa belle conduite dans l'horrible incendie qui, dans la nuit du 29 au 30 décembre 1772, avait dévoré tous les bâtiments de l'Hôtel-Dieu compris entre le pont saint Charles et la rue du Petit-Pont, et causé la mort d'un grand nombre de malades. Le nouveau corps de pompiers que venait de créer M. de Sartine s'y était admirablement comporté. « Quand à nous, dit Grimm, rendons un hommage libre et non suspect au

ture, et en a été enchanté. Mais monsieur de Sartine serait encore plus admirable, et supérieur à lui-même, s'il me faisait solder par Merlin. S'il le veut, il le peut. Qui oserait le refuser? Merlin serait lapidé, si on laissait transpirer dans le public son refus fait à *l'homme*, oui, l'homme par excellence. Je continue la feuille des spectacles, puisqu'elle vous fait plaisir. Aimez-moi; je suis toujours le vôtre.

171. — A LA MÊME.

(*Gazette des spectacles.*) — Naples, 27 février 1773.

A la onzième représentation on donna *le Glorieux*[1]. Je ne pus y aller ce soir; mais je sais que la pièce eût un succès très médiocre. En général les pièces qui ne sont que bien écrites, ont eu peu de succès à Naples; il n'y a eu que celles qui sont bien et vivement dialoguées, et encore plus celles qui sont bien conduites dans l'intrigue, qui aient produit un grand effet. Pour petite pièce, on donna ce *Pygmalion*[2] avec sa statue, moitié prose, moitié musique, monstre du génie de Rousseau. Cette nouveauté partagea les avis. Il y en eut qui furent extrêmement frappés de la statue, parce que c'est, en vérité, une mademoiselle Teissier qui, sans être belle, est fort intéressante par sa figure. Le reste s'ennuya.

zèle de M. de Sartine, qui ne s'est pas démenti un instant depuis trois heures du matin. Ce respectable magistrat ne s'est retiré qu'à quatre heures après midi lorsqu'on s'était rendu maître du feu. » *Corresp. litt.* t. X, 157. V. la *Gaz. de France*, 1773, p. 32.

1. Comédie en 5 actes, en vers de Destouches (18 janvier 1732).

2. Scène lyrique, représentée pour la première fois à Paris, le 30 octobre 1775, mais jouée à Lyon dès le mois de novembre 1770, par des acteurs de société. L'ouverture et l'*andante* seules étaient de Rousseau, le reste de la pièce avait été composé par Coignet, négociant lyonnais. V. Grimm, *Corresp. litt.*, t. XI, p. 139.

Douzième représentation, *l'Enfant Prodigue*[1]. Elle tomba à plat. Ah! la mauvaise pièce, à mon avis! Les trois premiers actes, beaux, amènent à des dénouements si forcés, si bas, si invraisemblables, hors de nature, et tout à fait ignobles, par-dessus le marché. Pour petite pièce, *la Jeune Indienne*[2], pièce encore plus détestable; c'est de l'esprit, du sublimé d'esprit corrosif. C'est une pièce économistique qui suppose un monde idéal, le pays de l'évidence, où les hommes sont vertueux et plats. On appelle cela une pièce bien écrite. Dieu me préserve donc d'être obligé de lire des choses aussi bien écrites.

Treizième représentation : *Nanine*[3]. Elle vengea *l'Enfant Prodigue*, et répara l'honneur de Voltaire. La chambrée n'était pas belle ce soir-là. Une noce d'un grand seigneur, arrivée mal à propos, détourna bien du monde. Cependant elle fut applaudie à tout rompre. Mais le public ne laissa pas de s'apercevoir, autant dans cette pièce que dans *l'Enfant Prodigue*, que Voltaire est trop poète pour pouvoir être bon auteur comique. Sa verve, son génie l'emportent, et élèvent son style toujours trop haut, malgré qu'il ait envie de ramper. Peut-être son discours ressemblera à son style; mais son discours (on le sait) ne ressemble à celui de personne.

Pour petite pièce on donna *Dupuis et Desronais*[4].

1. Comédie en 5 actes, en vers, de Voltaire, jouée pour la première fois le 10 octobre 1736.

2. Comédie en un acte et en vers de Chamfort, jouée pour la première fois à la Comédie-Française, le 30 avril 1764. « M. Chamfort, dit Collé (*Journal*, t. II, p. 364) n'a point l'idée de ce que c'est que le théâtre ; son extrême jeunesse lui en donne encore moins de ce que sont les hommes : il ne les connait pas et ne peut pas encore les connaître. » Voir encore la *Corresp. litt.*, t. V, p. 491.

3. Comédie de Voltaire (16 juin 1749).

4. Comédie en 3 actes et en vers libres, de Collé, dont la première représentation eut lieu le 17 janvier 1763, à la Comédie-Française. V. la *Corresp. litt.*, t. V, p. 216.

Cette pièce charmante fut jouée à ravir, et fort applaudie ; mais malheureusement le bruit était fort grand du côté de ceux qui étaient obligés de la quitter, quoique à regret, pour aller à cette maudite noce.

Quatorzième représentation : *le Philosophe marié*[1]. C'est, de toutes les pièces comiques, la seule qui ait égalé le succès du *Père de Famille*. Aufresne joua ce rôle d'une façon inconcevable : vous n'avez rien vu d'approchant à Paris. Il parvient à rendre, non seulement vraisemblable, mais vraie tout à fait, cette mauvaise honte sur le mariage qu'on suppose dans la philosophie, et qui est absolument hors de nature. Pour petite pièce, *les Trois Frères rivaux*[2], petite comédie assez froide. Grâce à Dieu, elle n'eût aucun succès.

Quinzième représentation : *Mithridate*. Cette pièce n'eût pas tout le succès que j'en attendais, quoique Aufresne jouât ce rôle admirablement ; mais nos actrices n'étaient pas supérieures, et l'acteur du rôle de Xipharès était faible. Au fond on ne dépayse pas les chefs-d'œuvre d'une langue ; on peut dépayser les chefs-d'œuvre du génie. Le génie est universel, le style est local. Pour petite pièce on donna *le Marchand d'esclaves à Smyrne*[3]. Succès complet. C'est une charmante bagatelle, tout à fait gaie, et d'un bon ton de gaieté.

1. Comédie en 5 actes et en vers de Destouches (15 février 1727).

2. Comédie en 1 acte en vers (4 fév. 1713), de La Font.

3. *Le Marchand de Smyrne*, comédie en 1 acte et en prose de Chamfort (26 janvier 1770). Grimm la jugeait ainsi : « Cela est gai et plein de traits qui ne sont pas tous également heureux : cela s'appelle une jolie bagatelle, où il ne faut chercher que de l'esprit, et qui ne veut pas être jugée à la rigueur. Il n'y a ni sens commun dans la fable, ni vraisemblance dans les incidents, ni bienséance de mœurs dans les personnages, ni talent pour le théâtre dans les scènes ; mais il n'était pas question de tout cela : le poète a voulu vous amuser par une bagatelle, et il y a à peu près réussi ; sa pièce a eu beaucoup de succès. » *Corresp. littér.* t. VIII, p. 448.

Seizième représentation : *l'Écossaise*[1]. Cette pièce fut bien faiblement jouée. Le rôle charmant de Freeport fut manqué. Le public napolitain n'entendit rien à celui de monsieur Wasp, parce qu'on n'a pas le bonheur de connaître monsieur Fréron ; on ne s'intéressa qu'aux deux derniers actes. D'ailleurs cette pièce a un si grand besoin de changements de scène, que si l'on ne place quelques scènes dans la salle du café, et d'autres dans les chambres retirées de Cécile, elle devient d'une invraisemblance monstrueuse et dégoûtante, parce que tout tient à cela. Pour petite pièce on donna *le Français à Londres*[2] qui fut très applaudi, et qui le mérite à tous égards. C'est à mon avis un ouvrage d'un goût fini, un vrai modèle de l'école de correction publique qu'on peut employer dans le théâtre, sans dépasser les bornes étroites de la triste pesanteur ou de la procacité insultante.

Dix-septième représentation : *Le Méchant*[3], pièce qu'on n'entendit point du tout, parce qu'elle n'est que parlée : rien ne s'y fait. Pour petite pièce, *l'Épreuve réciproque*[4] qui ne fit pas beaucoup rire. Ainsi au fond ce fut une assez mauvaise soirée que celle du 12 ; mais plus nombreuse que les précédentes.

Dix-huitième représentation : *Les deux Amis*[5], char-

1. Comédie en 5 actes et en vers de Voltaire (29 juillet 1760). V. la *Corresp. littér.*, t. IV, p. 245, 276.

2. Comédie en un acte et en prose, de Boissy (19 juillet 1727).

3. Comédie en 5 actes et en vers, de Gresset (15 avril 1747).

4. Comédie en 1 acte en prose (oct. 1711), attribuée à Le Sage.

5. Drame en 5 actes et en prose, de Beaumarchais (12 janvier 1770). « Cette pièce, dit Grimm, a eu un peu de peine à aller jusqu'à la fin, mais elle y est parvenue, tantôt un peu huée, tantôt fort applaudie... Quand on veut faire passer à la meilleure compagnie de France une journée tout entière dans la maison d'un receveur des fermes avec un commerçant bride-raison et un fermier général fat et suffisant, on a encouru *ipso facto* la peine des sifflets, et l'on doit se louer toute sa vie de l'indulgence de ses juges, qui ont bien voulu bâiller tout bas quand ils pouvaient siffler tout haut. » *Corresp. littér.* t. VIII, p. 441.

mante pièce, superbe pièce, pour quiconque entend le commerce, son langage et les mœurs des Français. A moi elle me fit un plaisir infini; mais le public en général souffrait de ne pas pouvoir entendre ce que c'est qu'un *fermier général dans sa tournée*, et ce que signifiaient *le bon*, *les ordres*, *les intérêts*, *les affaires de la compagnie*. Cependant elle eut beaucoup de succès, et surtout le rôle très petit, mais charmant, d'un domestique nigaud, *servo sciocco*[1] : c'est le seul bon qui ait jamais été fait dans toutes les pièces que j'ai vues et lues. Petite pièce : *la Pupille*[2]. Elle plut à nos dames, qui commencent à entendre finesse aux déclarations controuvées.

172. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 24.) — Naples, 13 mars 1773.

Ma belle dame, point de lettre de vous cette semaine : cela me fâche et m'inquiète un petit peu. Je n'ai pas le temps de vous continuer la gazette des spectacles ; mais, n'en doutez pas, je l'achèverai. Je vous écris seulement pour vous dire qu'ayant l'occasion des valets de chambre de feu monsieur de Sersale qui partent aujourd'hui d'ici, et qui dans quarante jours seront rendus à Paris, je vous envoie deux morceaux de musique. Vous m'aviez demandé des airs de notre grand opéra fait dans l'année. Nous avons eu des pièces si détestables, qu'il n'y avait, à mon avis, rien à vous envoyer. En revanche, nous avons eu tous les opéras bouffons excellents ; c'est-à-dire deux de

1. Sot, balourd, impertinent. *Uomo, vale che manca di saviezza, di prudenza.* Alberti.
2. Comédie en un acte en prose, de Fagan (5 juin 1734).

Piccini, et deux de Paesiello[1]. Ceux de ce second ont même été supérieurs à l'autre, qui commence à vieillir. Il n'y avait pas moyen de vous envoyer rien de Paesiello : car c'est trop napolitain. Je vous envoie donc un air de Piccini, qui aurait pu autant être placé dans un opéra sérieux que dans un bouffon. C'est à mon avis un des plus agréables morceaux de musique que j'aie jamais entendus de ma vie : mais il faut l'entendre avec tous les instruments, comme l'auteur l'a composé, sans en laisser aucun. Régalez-vous de ce plaisir ; et, si vous le pouvez, régalez-en le public au concert spirituel. Je vous envoie ensuite un autre air du même opéra de Piccini, et ce qui vous étonnera, c'est un air en paroles françaises, un peu estropiées à la vérité. L'intrigue porte que Scapin, pour tromper un vieux jaloux, s'introduit dans la maison comme un seigneur étranger qui voyage pour sa santé. Il paye fort cher le logement ; mais il dit qu'il ne saurait souffrir la vue d'une femme, encore moins l'odeur, sans se trouver mal. En présence du jaloux, sa maîtresse arrive, et il fait semblant de s'évanouir, puis il se relève, crie au voleur, à l'assassinat et menace le vieux jaloux qui se sauve, et il a le temps d'arranger sa fuite avec sa maîtresse. Cet air est très beau aussi ; mais il faut l'action qui l'accompagne.

173. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 25.) — Naples, 27 mars 1773.

L'ancien ambassadeur de Venise[2] m'a fait parvenir votre n° 12 que vous lui aviez remis pour m'épargner les frais de la poste. J'ai lu avec un très grand plaisir le dithyrambe

1. Jean Paesiello (1741-1816).
2. Le chevalier Mocenigo.

des Eleuthéromanes[1]; mais une autre fois je vous en dirai mon avis. Je n'ai pas le temps à présent de vous écrire une longue lettre; j'ai sur mes bras et sur mon sein le prince Pignatelli et le général Schouwaloff qui me prennent tout mon temps, et je ne suis pas fâché de le consacrer à deux personnes qui vous connaissent, qui vous aiment, et avec lesquelles je cause souvent de vous.

Tout ce que vous me mandez de Merlin me désole. Il me paraît impossible que M. de Sartine ne puisse pas obtenir ce plaisir d'un libraire. De grâce parlez-lui-en encore pour me faire ce plaisir, et mandez-moi ce que cet homme incomparable vous aura répondu pour être mandé au meilleur de ses amis, au plus grand de ses admirateurs. Je ne sais pas si je vous ai mandé que les anciens domestiques de monsieur de Sersale, qui se sont chargés de deux airs pour vous, iront loger dans la rue Gaillon, assez près de vous. Cependant ils m'ont promis qu'ils vous les porteraient eux-mêmes.

La dame Calas[2] dont je vous ai parlé, est la femme du fils catholique de cet infortuné célèbre, qui n'a pas paru dans le procès, et qui était alors à Calais, si je ne

1. *Les Eleuthéromanes* (les furieux de la liberté) *ou Abdication d'un roi de la fève, l'an* 1772, *dithyrambe*. C'est dans cette piece de vers, où Diderot disait qu'il avait voulu imiter « le genre le plus fougueux des Anciens, » et où il avouait « qu'il était peut-être allé au delà de la licence des anciens, » que se trouvent les deux vers tristement célebres :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre
A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Ce dithyrambe fut imprimé, pour la première fois, dans la *Décade philosophique*, du 30 fructidor an IV (1795); mais on voit par ce passage de Galiani qu'il courait dès 1773.

2. Femme de Louis Calas, second fils de Jean Calas, et d'Anne-Rose Cabibel, lequel s'était fait catholique quelque temps avant la mort de son frere (1761). Il vivait encore en 1792, où, le 18 juin, une pétition qui fut dressée en sa faveur à l'Assemblée législative, le représentait comme fugitif depuis vingt-cinq ans en Angleterre.

me trompe, et qui n'eut aucune part à l'infortune que celle d'en acquérir de la célébrité.

Vous saurez que nous avons ici monsieur et madame de Saussure, dont je m'occupe aussi, parce qu'ils me parlent de vous[1].

J'ai vu dernièrement des expériences électriques qui m'ont fait rêver, et il m'a passé une idée par la tète sur laquelle je voudrais que vous consultiez Diderot et le baron de ma part. L'électricité est, à mon avis, l'inflammation que l'on cause par le frottement d'une matière qui est dans l'air, tout comme avec le frottement on allume du bois, etc. Or, cette matière électrique des physiciens ne serait-elle pas la même chose que l'acide vitriolique répandu dans toute l'atmosphère, et même dans toute la nature, selon les chimistes?

Je voudrais savoir de monsieur Grimm ce qu'on lui a mandé de Russie, au sujet de mon inscription pour la statue de Pierre le Grand; j'ai la plus vive impatience d'en apprendre quelque chose.

Nous avons eu un spectacle français d'un autre genre. Un carme déchaussé, appelé le père Césaire, compagnon du père Élisée[2], arrivé depuis peu, a prononcé hier, dans l'église de son ordre, un sermon français à la réquisition de l'ambassadeur de France. L'auditoire était nombreux, tout le monde en a été ennuyé, et personne n'a osé le dire; tant la mode de se plaire à la langue française a ga-

1. Galiani répète ici ce qu'il a écrit un mois auparavant; ce qui prouve qu'il ne se souvenait point de ce qu'il écrivait, comme il en convient dans sa lettre du 16 juillet 1774 (A. N. éd. D.)

2. Jean-François Copel, dit le père Élisée (1726-1783), célèbre prédicateur, élevé d'abord chez les jésuites, mais entré dans la maison des carmes en 1745. Il avait été fort vanté par Diderot qui contribua à sa réputation. Le père Césaire qui était son cousin, a publié ses sermons en 1784-1786, 4 vol. in-12.

gné toutes les classes de personnes. Son discours était, au vrai, fort beau ; mais il le prononçait fort mal. Le plus comique était que l'auditoire était composé moitié d'hérétiques, moitié de catholiques : car même les consuls d'Angleterre, de Suède, de Danemarck, et des personnes qui sont obligées par caractère d'avouer leur protestantisme, y étaient. Tout ceci ne vous fait-il pas rêver beaucoup? Pour moi je ne fais qu'une réflexion ; c'est que si l'Europe n'avait qu'une langue, il n'y aurait plus d'intolérance. Quand les hommes se ressemblent, ils s'aiment : et rien ne nous rend plus dissemblables que de ne nous entendre pas en parlant. C'est la différence du langage qui vraiment fait varier les espèces. On est de la même famille, lorsqu'on s'entend bien. Vous voyez de là que la tolérance et l'amour des hommes ne sauraient parvenir à être universels sur toute la terre ; mais ils pourraient s'étendre à toute l'Europe, qui n'est ni plus grande ni plus peuplée que la Chine.

Si Merlin nous donnait des livres, même chers, nous les prendrions, sauf à y perdre. J'aime mieux vous devoir deux ou trois louis que douze ou quinze. Bonsoir. J'ai reçu une lettre de Gleichen, qui m'a fait un plaisir infini. Je ne sais si j'aurai le temps de lui écrire ce soir : mais lisez-lui une vingtaine de mes vieilles lettres à vous ; cela vaudra tout autant. Adieu.

174. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 26.) — Naples, 3 avril 1773.

Votre lettre me désole. Jamais je n'ai mieux senti le tort que j'ai de vouloir écrire le soir fort tard, sans me donner la peine de relire des lettres dans une langue sur laquelle je commence à me rouiller. La phrase que vous

avez remarquée dans celle à monsieur Baudouin fait une équivoque affreuse[1]. Moi, je vous jure que ce *vous* était pluriel dans ma tête, et tient lieu de *vous autres Français*. Mon idée était que les Napolitains étant de tout temps nés et morts bêtes, n'étaient pas en état de faire la comparaison; mais les Français s'étant depuis peu napolitanisés, peuvent bien sentir la différence. Ainsi donc par ces présentes lettres de jussion, premières et dernières, de notre très exprès commandement, nous vous ordonnons de procéder à l'enregistrement de ces mots dans notre susdite lettre au sieur Baudoin, notre féal : *C'est à vous autres Français à résoudre le problème*; biffant, rayant, bâtonnant tout ce qui aura été écrit à ce contraire; si n'y faites faute, car tel est notre bon plaisir.

Je vous envoie une lettre pour le baron de Gleichen, et une autre de mon valet de chambre qui l'intéresse beaucoup, et je vous prie de les faire parvenir à leur adresse. Si le baron est parti, vous saurez où il est.

Gardez le portrait de notre cher marquis : vous me le ferez parvenir soit par le nonce[2] ou d'autre façon quelconque, sans qu'il coure risque de se chiffonner.

La levée du siège de Fribourg[3] est charmante. C'est une folie de croire aux influences de l'air ou du lait dans les enfants. Mais notre tort est de croire que les enfants ne savent rien ou presque rien avant l'âge où ils commencent à parler. Point du tout : l'enfant a reçu le plus fort

1. Galiani avait écrit : « Mais est-ce un si grand mal de vivre et de mourir bête ? C'est à vous à résoudre ce problème. » Voir t. Ier, p. 395.

2. Le nonce Girard, qui venait d'être relevé de son ambassade, et était en route pour Rome, où il arriva le 1er juin. *Gazette de France*, p. 231, pour recevoir le chapeau de cardinal qui lui avait été [illegible] précédemment.

3. [illegible]

de l'éducation avant les deux ans; mais comme nous ne pouvons pas connaître ce qu'un autre être à visage humain sait, à moins qu'il ne nous parle par voix ou par signes, nous croyons que les enfants ne savent rien. C'est une erreur grossière. Un homme qui serait resté un an à Londres, sans apprendre un seul mot de la langue anglaise, saurait pourtant infiniment de choses de ce pays : les rues, les maisons, les mœurs, les lois, les hommes, les charges, le système politique, etc. Ma réflexion détruit, je le vois, tout le système d'Émile et des autres pédagogues : mais j'en conclus qu'à deux ans la chose est faite; les plis des vices et des vertus sont donnés. Nous n'aurons donc jamais de grands hommes, si nous n'avons de grandes nourrices. Travaillons donc à toute force sur les nourrices; je vais m'y employer de mon mieux.

Je n'ai pas le temps ce soir de vous en écrire davantage. Le prince Pignatelli me charge de mille choses. Adieu. Quand j'en aurai le loisir, je vous achèverai la gazette dramatique.

175. — A M. LE BARON DE GLEICHEN.

Naples, 3 avril 1773.

Mon cher baron, que vous êtes aimable d'avoir songé à m'écrire, surtout de Chanteloup[1]; mais ne serait-ce pas

1. Le baron de Gleichen, qui avait quitté, vers la fin de 1772, Montpellier où l'avait appelé sa santé — il était, dit madame du Deffand, « dévoré par des millions de vers » — était arrivé à Chanteloup, vers le 8 février 1773. Il y avait alors grande affluence de visiteurs chez le célèbre exilé. « Nous avons ici le baron depuis quelques jours, écrivait la duchesse de Choiseul, le 13 février, il a été on ne saurait plus accueilli de tout le monde; il est trop aimable pour pouvoir venir mal à propos. Je n'ai pas besoin de le protéger, mais j'ai bien soin de lui. Il se porte bien; il croit que l'air lui est bon. » Le même jour l'abbé Barthélemy mandait à madame du Deffand : « Au milieu de cette tempête, la grand'maman

le duc lui-même qui vous y a fait songer? Je gagerais qu'il vous a dit : *Avez vous des nouvelles de votre petit abbé? On dit qu'il s'ennuie beaucoup à Naples. J'en suis fâché; c'est sa faute : il avait beaucoup d'esprit, mais point de conduite; il n'était pas bon pour les affaires.* Puis il aura pirouetté et changé de discours, sans vous donner le temps de lui répondre, en vous faisant d'autres questions. J'en demande pardon à monsieur le duc : mais il a tort. La seule faute que j'ai commise, c'est celle que je n'ai pas faite, de naître Napolitain ; tout comme la meilleure chose qu'il a faite, c'est celle qu'il n'a pas faite, de naître Français, et du nom de Choiseul. Quelque esprit que j'eusse mis, je n'aurais pu rester qu'un an de plus à Paris, jusqu'à la mort de Castromonte; ainsi il y aurait trois ans déjà que je m'ennuierais, au lieu qu'il y en a quatre : cela ne valait pas la peine de manquer à mon devoir.

Vous me faites un tableau vrai de Chanteloup : il prouve à quel point la soumission a pu s'établir parmi les peuples, pour éteindre toute jalousie dans le cœur du souverain. Tant mieux pour les peuples et les souve-

(*madame de Choiseul*), l'abbesse, le baron et moi dans un coin, fort tranquille et prenant très peu de part aux joies du monde... Ne soyez pas en peine du baron. Vous voyez que son rôle n'est pas difficile. Il suffit d'avoir de la solidité dans les oreilles ; de plus, cette bouffée dissipée, car elle passera, les éruptions du Vésuve ont un terme, le baron sera toujours bien partout où il sera ; il n'est nullement triste, il se porte mieux. Il se couche à onze heures, il se lève, je crois, à onze heures ; quand il fait beau, nous allons nous promener ; s'il fait vilain, il assiste à la leçon de la grand'maman ; à dîner, il se place auprès d'elle, et quand ils trouvent un instant de silence, ils se disent quelques mots, mais d'une syllabe, car je défie de trouver le temps d'en prononcer deux... Après le dîner il se place auprès de la grand'maman, où il ferme les yeux, la bouche, les oreilles et reste impassible. Il est enchanté d'être ici. Il a été fort bien accueilli du grand-papa (*le duc*), je ne vous parle pas de la grand'maman, fort bien aussi de madame la duchesse de Grammont. Si sa santé se rétablissait, il ferait très bien de prolonger son séjour. » *Corresp. de madame du Deffand*, édit. Sainte-Aulaire, t. II, p. 344, 351, 354.

rains : puisqu'il faut être sujet, il vaut mieux l'être en entier[1].

Mon état ici est toujours le même. Je vis avec des connaissances étrangères que j'attrape au vol. Le résident a obtenu une prolongation de séjour ici d'une année. Il a enfin le souverain bonheur d'avoir une affaire politique ; c'est au sujet de certaines recrues albanaises qu'il réclame. Il ne se changerait pas avec le président Jeannin[2]. Vous aurez su le *lo sfratto*[3] de M. Giraldi, pareil à celui de monsieur d'Ancarnilte, et pour la même cause, à ce qu'on dit.

Que dit-on à Chanteloup de l'irrésolution mortelle qui a saisi notre pauvre ami Gatti? Je crains pour son physique et son moral. S'il allait devenir fout tout à fait!...

Si vous vous occupez encore de mon bonheur, pourquoi ne songez-vous pas tout de bon à m'envoyer une couple d'angoras? Est-ce qu'ils sont infectés du venin des économistes pour avoir fréquenté le Luxembourg, et qu'ils craignent de trouver en moi un inquisiteur du Saint-Office? Détrompez-les : les inquisiteurs et les chats ont toujours fait alliance entre eux, et l'un a servi de modèle à l'autre.

J'ai reçu de Sienne le détail des louanges qu'on vous y prodigua sur ma personne, il y a deux ans[4] et demi, à votre passage. Une dame qui m'aime beaucoup les écouta avec plaisir, et vient de me le mander. Vous voyez que tout se sait à la fin, ou dans ce monde, ou, au plus tard, dans la vallée de Josaphat ; ainsi prenez bien garde à ce que vous faites vis-à-vis de moi ; car, si vous me jouez

1. Éd. D. : *tout à fait*.
2. Celèbre négociateur sous Henri IV (A. N.)
3. Bannissement, exil. *Alberti*.
4. Lors de son arrivée en Italie, vers le mois d'août 1770. V. t. Ier, p. 16, note 1.

encore un tour, si vous l'osez[1], si vous en avez le cœur; je sens qu'enfin... oui, enfin, je vous en aimerai davantage, et j'aurai gagné un paroli. Adieu, cher baron.

Mille choses à mes amis. Je crois en avoir encore, car je les aime sans refroidissement : cette madame Necker et sa compagnie, cette demoiselle de Lespinasse; mais il aurait fallu débuter par madame Geoffrin, et madame de la Ferté-Imbault. N'oubliez pas de me mander si vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite à Montpellier. Les égarements m'inquiètent. Adieu.

176. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 27.) — Naples, 17 avril 1773.

Vous avez beau, ma belle dame, me dire que vous êtes bien mal, dans les lettres écrites de votre main; et vous avez beau m'assurer, dans celles que votre scribe[2] m'écrit, que vous vous portez bien, le fait est, que, par un désordre d'imagination, je ne vous crois pas bien portante; et je ne suis gai que lorsque j'en reçois de vous, écrites de votre main. Ces désordres de notre imagination, sont bien extraordinaires, et bien difficiles à guérir, à l'aide de la philosophie toute seule. Il faudrait que le tempérament s'en mêlât. Par exemple, vous vous figurez mille risques, mille morts des absents. J'ai éprouvé ce mal d'imagination : au fond c'est une folie. Est-ce que nous guérissons en couvant des yeux, comme les tortues leurs œufs? En prend-on moins une colique, lorsqu'on mange trop à côté de son ami, que lorsqu'on dîne tout

1. Éd. D. : si vous *l'osez.*
2. Éd. D. : que votre *main me lésez.*

seul? La seule différence est que nous l'apprendrons plutôt : cela ne guérit de rien. Ainsi, persuadez-vous que, sous vos yeux ou loin de vous, il n'en sera ni plus ni moins. Pour ce qui est de la perte réelle que nous cause une absence, je n'ai rien à dire : elle existe, elle est irréparable ; mais l'idée des retours est un calmant singulier. D'ailleurs le temps s'écoule si vite ! Pour vous et votre santé, je ne crains plus rien, je vous l'ai dit. Lorsqu'elle sera consolidée, je vous attends de pied ferme ici. Si vous savez m'emmener avec vous en France, vous serez une maîtresse femme.

M. Bartoli de Turin[1] est mon ancien ami. Je l'ai beaucoup connu à Turin, et ici, lorsqu'il y vint en 1757. C'est un homme très savant dans l'antiquité et les belles-lettres ; grand génie qui paraissait fou à cause du feu de sa tête, tout ressemblant à Gatti, mais beaucoup moins bon. A propos de Gatti, il est retiré tout à fait dans sa bicoque. Il y bêche la terre de ses mains ; il est devenu fort triste ; mais il est parfaitement content : cela marche ensemble. Pour revenir à Bartoli, sa tragédie m'est inconnue. Le philosophe a raison, s'il croit que les Italiens, en se mêlant de composer des tragédies, surpasseront les Français. Metastasio[2] en est une preuve ; mais il a tort, s'il croit que les Italiens puissent jamais avoir des tragédies. Je ne m'étonne pas si le philosophe n'a pas saisi cette vue si fine, n'ayant jamais parcouru l'Italie ; il l'aurait sentie d'abord. Dites-la-lui. Dites-la-lui, et la voici : Les Ita-

1. Joseph Bartoli (1717-1779), né à Padoue, successivement élève de Lazzarini, A. Zeno, Conti, poète, avocat, antiquaire, philosophe, et finalement professeur de belles-lettres à l'université de Turin. Il était correspondant de l'Académie des Inscriptions, et séjourna plusieurs années à Paris. Il publia, en 1768, une tragédie d'*Epponie*.

2. Le célèbre inventeur ou promoteur du drame lyrique italien (1698-1782), dont les chefs-d'œuvre sont la *Clemenza di Tito*, l'*Olimpiade*.

liens pourront composer des tragédies, mais ils ne pourront jamais les *jouer*. Ils manquent de beaux hommes, et de femmes qui aient le maintien noble. Il n'y a pas, dans tous les acteurs italiens, un Aufresne, un Brizard, un Clairval[1]. Si l'Italien veut être sérieux et grand, il est gauche et maussade. S'il bouffonne, alors il est pantomime et charmant tout à fait. Nous vous donnerons des arlequins et des *corallinos;* et nous vous surpasserons toujours en cela; mais c'est à vous à donner à l'Europe, les Baron[2], les Aufresne, les Clairon. Voilà pourquoi la tragédie est impraticable chez nous. Nos *castrati* sont maussades; mais la musique! voilà tout. Or, une tragédie, qui n'est pas jouée, n'est rien. On la joue toujours dans sa tête, lorsqu'on la lit. Nous devons donc renoncer à la tragédie aussi bien que les Espagnols et les Portugais; les Français, Anglais, Polonais, Suédois, ont des hommes bien tournés, bien découplés, et auront des acteurs.

Le temps me manque, ce soir, à l'ordinaire. Aimez-moi donc. A huitaine.

177. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 28.) — Naples, 24 avril 1773.

Tout m'a fâché dans votre n° 28. Premièrement, votre scribe s'avise d'avoir une écriture si large, majestueuse, magnifique, qu'il emploie deux feuilles de papier, pour ce qui tiendrait en une et demie. Cela double la dépense. Je veux avoir une lettre de l'état de votre santé toutes les

1. Jean-Baptiste Britard, dit Brizard (1721-1791), qui jouait surtout les rois et les pères nobles. — J.-B. Guignard, dit Clairval (1735-1779), acteur de l'Opéra comique et de la Comédie italienne.
2. Galiani ne vit jamais ce célèbre acteur, mort en 1729.

semaines ; mais à moins que, pour m'en donner le détail, il ne fallût employer deux feuilles (ce qui, Dieu m'en préserve, serait la description d'une maladie), le reste est un vrai péché mortel, et je vous prie de vous en abstenir.

La seconde chose, qui me met au désespoir, est la malheureuse affaire de Merlin. Voici ma dernière résolution : mettez le tout aux pieds de monsieur de Sartine, ou dans ses mains ; il m'aime ; il est sensible aux malheurs ; il sait que je pourrai me venger sur bien des Français ici. S'il compte me faire recouvrer quelque chose tout de suite, ou dans un temps discret, quand même ce serait à moitié perte, faites ce qu'il faudra faire pour cela : s'il en désespère, j'en désespérerai aussi : mais je me vengerai.

Troisième désagrément. C'est l'ouvrage de Gébelin[1], dont vous me donnez un extrait. A quoi bon donner l'extrait d'un radotage? Sur l'Histoire ancienne, les vrais savants ont déjà pris leur parti, et l'on n'en dispute plus. On sait que c'est l'histoire que les Grecs sauvages nous ont conservée des peuples plus avancés dans la culture des arts et des sciences, qui les ont conquis, peuplés, policés. Ainsi Saturne, Jupiter, Mercure, Hercule sont la même chose que seraient, dans deux mille ans, Charles V, Ferdinand le Catholique, la reine Isabelle, Cortez, Co-

1. Court de Gébelin (1725-1784) venait de publier deux ouvrages : *Plan général et raisonné des divers objets et des découvertes qui composent l'ouvrage intitulé* MONDE PRIMITIF, *analysé et comparé avec le monde moderne, ou recherches sur les antiquités du monde*, in-4°, et *Allégories orientales, ou le Fragment de Sanchoniaton qui contient l'histoire de Saturne suivie de celles de Mercure et d'Hercule et de ses douze travaux avec les explications, pour servir à l'intelligence du génie symbolique de l'antiquité,* dans lesquels il cherchait à prouver que la mythologie n'est qu'une sorte d'allégories relatives à l'invention des arts de première nécessité. Voir Grimm. *Corresp. littér.*, t. X, p. 211.

lomb chez les Américains, s'ils n'eussent pas reçu de nous l'imprimerie, et l'art de l'écriture perfectionnée, et qu'ils eussent conservé leur histoire par tradition et par cœur, aidant leur mémoire, avec le rythme et le mètre de la poésie. On convient de cela. Les allégories, soit chimiques ou physiques, trouvées par hasard dans la fable, sont des rêves creux. On trouvera de même que les douze anciens ducs et pairs de France, sont les douze mois de l'année ; que le roi et la reine sont le soleil et la lune, et que les maîtresses des rois sont des comètes. Bêtises ! La chose, qui reste à éclaircir, se réduit aux détails des anciennes expéditions sur la Grèce. J'ai là-dessus un amas de faits et de réflexions qui fourniraient matière à un livre curieux, si j'avais eu le temps de l'achever. J'en ai sur la langue naturelle de l'homme, qui me paraît être celle des monosyllabes répétés ; *mama*, *tata*, *papa*, *baba*, *caca*, *coco*, *tete*, *titi* : voilà nos premiers sons. L'enfant produit ces sons sans intelligence. La nourrice y attache une idée, et la fait attacher à l'enfant : voilà tout. La fable ancienne est quelquefois triple, quelquefois double, parce que les Grecs, ayant été conquis par différentes nations, c'est-à-dire les Égyptiens, les Tyriens et les peuples du Nord, qui y vinrent par terre, et qui étaient des Celtes, ils ont mêlé tout cela ensemble ; comme si les Américains, conquis par les Espagnols, les Anglais, les Français, mêlaient dans deux mille ans tout ensemble, et confondaient Charles V, et Henri VIII, et Henri IV ; la reine Isabelle de Castille avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Voilà la cause de la contradiction dans la mythologie, et de la multitude des Hercules, thébain, tyrien, etc. Développer cela avec génie, avec goût, avec une finesse de coup d'œil heureuse, est l'affaire d'un philosophe érudit, et pas d'un savant sans génie, comme votre M. Gébelin,

qui m'a coûté déjà trente sous de plus par votre seconde feuille, sans que j'aie rien souscrit.

Quatrième désagrément. J'ai perdu à la loterie; mais ce n'est pas de votre faute, je sens cela.

Je vous enverrai une consultation qu'on m'a demandée sur l'administration des blés, relativement à Gènes. Adieu.

178. — A LA MÊME.

(Rép. au nº 29.) — Naples, 15 mai 1773.

Vous avez bien raison; entre la souffrance et l'abandon, il n'y a pas à choisir. L'une est la vie malheureuse: l'autre est la mort : et la mort est le pire de tout. Mais Grimm reviendra. Pour le philosophe, j'en doute[1]. S'il allait imiter Descartes? Si les caresses d'une souveraine philosophe allaient le retenir? et puis c'est un homme à oublier qu'il doit revenir; le temps et l'espace sont devant lui comme devant Dieu : il croit être partout et être éternel.

Si la matière électrique n'est pas l'acide vitriolique, elle sera autre chose. Cela me paraît clair. Reste à examiner si de savoir qu'une chose n'est pas une autre, est savoir quelque chose de la chose. Si vous décidez que non, tout le savoir humain s'en va au diable; si vous dites que oui, alors les hommes sauront une infinité de choses; car ils

1. Allusion au voyage de Grimm qui, au mois de mars 1773, était parti pour Saint-Pétersbourg où il accompagnait la princesse de Hesse-Darmstadt, et où le retrouva Diderot parti, lui, à la fin d'avril. Pendant son absence, la *Correspondance littéraire* (voir t. X, p. 208) fut faite par Meister et quelquefois par madame d'Épinay. Voir, sur le départ de Diderot, les *Mém. secrets*, t. VI, p. 304. D'après la *Gaz. de France* (p. 204, 224, 263, 267 et 317), la princesse de Hesse-Darmstadt, accompagnée de ses trois filles, partit de Darmstadt le 15 mai, séjourna à Berlin du 19 mai au 4 juin, arriva à Revel vers le 19, et le 27 à Gatchina, où elle fut reçue par l'impératrice.

sauront, par exemple, que moi je ne suis pas vous, et que la prose n'est pas des vers.

Messieurs de Saussure sont allés en Sicile[1]. Le prince Pignatelli me fait causer souvent de vous. Chastellux s'amuse[2]. Je n'ai pas encore lu son livre *de la Félicité Publique*. Mais l'idée m'en paraît très belle et très neuve. Si l'ouvrage n'était satisfaisant à l'idée, il aurait encore un mérite infini dans le courage d'avoir ouvert le chemin à une recherche neuve, utile et sublime. Je dois dîner aujourd'hui à la campagne, avec lui et Pignatelli. Ainsi je vous quitte.

Est-il possible que M. de Sartine ne veuille rien faire pour moi? Ah! que les absents ont tort!

179. — A LA VICOMTESSE DE BELSUNCE.

Naples, 15 mai 1773.

Madame, il ne suffit pas d'être roué, il faut être poli, vous savez cela. Par conséquent il ne suffit pas de m'écrire des lettres; il faut qu'elles soient agréables pour exciter de jolies réponses. Tout est désolant dans votre lettre sans date; mais ce qui l'est plus pour moi, c'est l'état physique et moral de madame votre mère, souffrante, abandonnée[3]; rien n'est plus affreux. S'il y avait quelque chose à comparer à cela, ce serait le chagrin que me cause ma malheureuse affaire de Merlin. Vous avez eu beaucoup d'esprit à ne m'en rien dire; mais votre

1. Ils durent s'y rencontrer avec le comte de Matignon, le marquis de Bombelles et le comte de Lameth qui, le 13 juin, arrivèrent à Malte sur un bâtiment frété par eux pour visiter la Sicile. *Gaz. de France*, 1773, p. 273.

2. Il resta à Naples jusqu'au 2 juin.

3. Allusion à l'absence de Grimm.

mère, dans son apostille, me l'a gardée pour la bonne bouche. Le moyen d'être gai après cela!

Vous voulez que je vous conte l'histoire du tonnerre[1]; mais je ne sais pas ce qu'il y a à conter sur cela : il est tombé au milieu d'une grande *conversation* napolitaine, pour faire voir que la maussaderie napolitaine était à l'épreuve du tonnerre. Personne n'a eu de mal; il est constant qu'il a passé sous le jupon d'une dame galante qui était sur un sopha. Il a enlevé l'or, et respecté le dessous des jupes de cette dame : tant le ciel protège la galanterie lorsqu'elle est bien effrontée. Elle est alors la même chose que la justice, puisque la justice consiste à donner le sien à tout le monde: *Suum unicuique tribuere*[2]. Le chevalier Hamilton[3], ici, avec une machine électrique

1. Madame d'Épinay avait pu la lire dans la *Gazette de France* du 16 avril 1773 (p. 134), dont voici un extrait : « Naples, 20 mars 1773. Lundi dernier, 15 de ce mois, la noblesse de cette capitale étant rassemblée, avec plusieurs étrangers de distinction, chez le lord Tylney, pour y passer la soirée, selon l'usage du pays, il s'éleva un des orages les plus violents qu'on ait jamais éprouvé. Le tonnerre tomba, vers les dix heures et demie, dans l'appartement même, où environ 300 personnes de l'un et de l'autre sexe se trouvaient alors réunies. Une masse de lumière éclatante, accompagnée d'un bruit semblable à celui d'un grand coup de fusil très sec, épouvanta d'abord tous les assistants. Plusieurs éprouvèrent une forte commotion, telle que celle qu'on reçoit par la machine électrique; quelques-unes furent renversées par la violence du coup. Il est plus aisé de concevoir que de rendre l'impression funeste et profonde que produisit sur cette nombreuse et brillante assemblée, ce terrible météore, vu de si près, les cris des femmes, les mouvements des hommes, le mouvement des tables de jeu. »

2. Just., *Instit.*, I, 1.

3. Sir William Hamilton (1730-1803), frère de lait de Georges III, ambassadeur à Naples de 1764 à 1800, où il se rendit célèbre par son amour pour les arts et les sciences, et par les études qu'il fit sur les éruptions du Vésuve et de l'Etna, et qui lui fournirent le sujet de deux volumes : *Observations sur le mont Vésuve, le mont Etna*, Lodi 1772 in-8°, et *Campi Phlegræi*. Naples 1776. Marié en 1755 à miss Barlow, excellente musicienne, dont il eut une fille morte en 1775, et qu'il perdit elle-même en 1782; il se remaria en 1791 à la célèbre aventurière Emma Hart qui, sous le nom de lady Hamilton, fut tristement célèbre par la passion qu'elle inspira plus tard à Nelson.— M. Burney qui le vit, dans son voyage à Naples en 1770, loue ses soirées musicales, où il entendit Barbella et Orgitano, ins-

très belle, fait la parodie du tonnerre; mais c'est pour ainsi dire avec les fantoccini qu'il donne *Tancrède*[1]. Il croit au fil conducteur; il le démontre; il désarme Jupiter. Tout cela serait bel et bon, si l'on ne pouvait mourir autant blessé par le tonnerre, que par les pierres qu'il détache, ou par l'étouffement de sa puanteur. Pour moi, je respecte le tonnerre; je crains les dieux qui nous l'envoient, et ne les trouve pas plus aimables pour cela. Au reste, ce n'est pas ce que je crains le plus au monde; et l'affaire de Merlin me paraît encore plus fâcheuse que le tonnerre.

Pour que votre écriture ne m'effraie pas, vous devriez m'écrire quelquefois, même lorsque votre mère sera bien portante : sans cela vos lettres me seront toujours de mauvais augure. Le chevalier de Chastellux s'amuse ici assez pour s'être laissé persuader à y rester encore quinze jours. Il admire, il loue, il est poli, il se conduit très bien; mais il a beau faire, il ne connaîtra aucun Napolitain, et ne sera connu de personne : le sommeil est bien profond.

Je vous prie de dire mille choses de ma part au chevalier de Magallon. Pourquoi ne se porte-t-il pas bien? Est-ce le cabinet ou le boudoir qui lui affaiblit la santé? Vous savez que je suis votre très humble serviteur.

trumentistes distingués sur le violon et la harpe, et lady Hamilton elle-même, et parle de lui comme d'un homme. « Whose taste and zeal for the arts, and whose patronage of artists, are well known throughout Europe. » *Present state of Muric in France and Italy*, London 1771, p. 329. Il habitait une maison de campagne, la *Villa Angelica*, au pied du Vésuve. La princesse Daschkoff qui visita Naples vers 1776, a écrit : « Je fis connaissance avec l'ambassadeur anglais sir William Hamilton et avec sa premiere femme Je rencontrai chez eux l'abbé Galiani et plusieurs hommes de lettres et artistes. » *Mémoires*, Paris, 1859, t. II, p. 101. Voir encore dans l'*Italienische Reise*, de Göthe, les lettres des 16 et 22 mars 1787.

1. Tragédie de Voltaire (3 sept. 1760).

180. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 30.) — Naples, 22 mai 1773.

Au fond et au vrai, ce numéro ne vaut guère mieux que les précédents, quoique vous tâchiez de me le rendre plus gai. Le chemin de la santé ne me paraît guère celui des souffrances. Je serais plus bien tranquille si j'étais à côté de votre lit, et que je visse votre état par mes yeux.

Grimm se portera toujours bien en voyageant: il est trop jeune pour que cela ne lui arrive pas. Mais je crains pour Diderot : il va trop au nord. Un voyage si pénible, au milieu des armées [1]! c'est bien fou, ce qu'il fait.

Les gens de monsieur de Sersale ne me demandèrent aucune recommandation, quoique je leur eusse offert tout ce qui dépendait de moi. Ce sont de très braves gens, et on ne risque rien à les recommander. Je vous en serai même très sensiblement obligé.

Je vous le répète: l'air de Piccini, *Splende ogni astro più sereno* est son chef-d'œuvre. Je l'ai fait exécuter par lui-même, en présence du chevalier de Chastellux [2], qui en tomba en pâmoison. Exécutez-le avec les instruments, et un mouvement large : vous verrez si ce n'est pas là le paradis.

Je ne sais que vous dire ce soir. Aimez-moi et donnez-moi de meilleures nouvelles de votre santé. Tout est brûlé des papiers qu'il fallait brûler. Adieu encore.

1. Des confédérés de Pologne.

2. Le chevalier de Chastellux comptait parmi les partisans de la musique italienne, et venait de traduire de l'italien *l'Essai sur l'Opéra* d'Algarotti. Grimm, *Corresp. litter.* t. X, p. 228.

181. — DIDEROT A L'ABBÉ GALIANI.

25 mai 1773.

Vous croyez, monsieur et cher abbé, que je vais vous parler de moi et de tous les honnêtes gens que vous avez quittés avec tant de regrets, et qui vous reverraient avec tant de plaisir; du vide que vous avez laissé dans la synagogue de la rue Royale[1]; de nos affaires publiques et particulières; de l'état actuel des sciences et des arts parmi nous; de nos académies et de nos coulisses; de nos acteurs, de nos catins et de nos auteurs. Cela serait peut-être plus amusant qu'une querelle d'érudition; mais cette querelle s'est élevée entre M. Naigeon et moi sur la sixième ode du troisième livre d'Horace, qui commence par cette strophe :

Delicta majorum immeritus lues,
Romane, donec templa refeceris.
....

Nous vous avons choisi pour juge, et vous nous jugerez, s'il vous plaît.

Jusqu'à présent on a traduit la première strophe de la manière qui suit : « Romain, tu seras châtié sans l'avoir mérité, des fautes de tes ancêtres, tant que tu ne relèveras pas les temples qu'ils ont élevés, et que tu laisses tomber en ruine; tant que tu ne repareras pas les édifices sacrés, et que les simulacres des dieux resteront noircis et gâtés par la fumée. »

Je pense que cette version contredit le but de l'auteur, détruit la clarté du poème, et y répand un air de galima-

1. C'est à dire chez d'Holbach, qui habitait rue Royale, butte Saint-Roch, (A.N.).

tias indigne d'un écrivain aussi élégant et aussi judicieux qu'Horace.

Je prétends qu'il faut rapporter *majorum* à *immeritus*, et non pas à *delicta*, et qu'il faut traduire : « Romain, indigne de tes ancêtres, tu seras châtié de tes forfaits, tant que tu ne relèveras pas, etc. »

Je soutiens que l'expression *immeritus majorum* est tout à fait selon le génie et la syntaxe de la langue latine, et qu'elle est autorisée par le sens de l'auteur qu'elle éclaircit, et par l'analogie qui a présidé à la formation de toutes les langues.

Il n'y a peut-être pas une ode dans Horace et dans aucun autre poète dont le but soit plus évident, et où le poète s'y achemine plus droit. Dès l'exorde, on conçoit que le projet d'Horace est de ramener ses concitoyens dissolus aux vertus de leurs premiers ancêtres. Entre ces vertus, la principale est la crainte des dieux. « Vous serez châtiés, leur dit-il, tant que vous ne rendrez pas aux dieux ce qui leur est dû. Vous laissez tomber en ruine les édifices sacrés que vos aïeux ont élevés. Les simulacres des immortels sont noircis et déshonorés par la fumée. Cependant, si vous êtes grands, c'est que vous avez reconnu la supériorité des immortels. Les immortels sont les auteurs de tout. Ce sont les distributeurs de la bonne et de la mauvaise fortune. Voyez la foule des maux que votre impiété a attirés sur vous ; car, ne vous y trompez pas, c'est de là que sont venues, et les dissensions intestines dont vous avez été déchirés, et les défaites honteuses que vous avez éprouvées au loin. » De l'ignominie publique il passe à l'infamie des mœurs particulières, à la turpitude des mariages qui ne produisent plus qu'une race abâtardie, et à la mauvaise éducation qui s'est jointe au vice des naissances pour combler la misère.

Mais comme le poète n'a sondé la profondeur de la plaie que pour en indiquer le remède, le plus simple et le plus salutaire, à son avis, ce serait de prendre pour soi-même, et de proposer aux enfants pour modèle, cette vigoureuse jeunesse qui teignit les flots du sang des Carthaginois, qui chassa Annibal, qui défit Pyrrhus et lia les bras sur le dos aux soldats d'Antiochus. Un moraliste didactique eût montré la dépravation s'accroissant, et les malheurs s'accumulant d'âge en âge, depuis les premiers siècles de Rome jusqu'au moment où il eût écrit ; mais le poète franchit rapidement cet intervalle, en s'écriant : « O temps ! que n'as-tu point altéré ? Nos pères ont été plus corrompus que leurs aïeux ; nous sommes plus corrompus que nos pères, et la race que nous laisserons après nous sera pire que nous. »

Voilà, ce me semble, l'analyse de l'ode d'Horace ; ce n'est pas une enfilade de strophes isolées dont on puisse, sans inconvénient, augmenter ou diminuer le nombre ; c'est un tout où, du commencement à la fin, on ne lit pas un mot qui n'ait une liaison étroite avec le sujet. Rapportez *majorum* à *immeritus*, et le poème est clair ; rapportez *majorum* à *delicta ;* traduisez : « Romains, vous serez punis des fautes de vos ancêtres ; vous porterez la peine des fautes que vous n'avez point commises ; » et l'ode est inintelligible. Ce sont ceux qu'on cite pour exemple, qui sont des vauriens ; ce sont ces vauriens qui ont irrité les dieux et qui leur ont élevé des temples ; et ce sont leurs descendants qui les laissent tomber en ruine, qui sont souillés d'impiétés, de sacrilèges et de vices ; qui sont toutefois innocents, et qui seront punis. On ne sait ce qu'Horace a voulu dire. Le but de l'ode et le sens commun exigent donc également que *majorum* soit le régime de *immeritus*, et non celui de *delicta*.

En conscience, quand on dit à des citoyens : « Vos filles s'exercent à des danses lascives, et méditent le crime au sortir du berceau ; vos jeunes femmes dédaignent leurs époux, et volent d'adultères en adultères ; celle-ci se prostitue à un appareilleur de bâtiment ; celle-là à un capitaine de vaisseau ; » comment peut-on ajouter : « Et vous êtes innocents, et c'est des fautes d'autrui que vous serez punis ! »

Lorsque le poète s'écrie :

> Damnosa quid non imminuit dies?
> Ætas parentum, pejor avis, tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem,

ne distingue-t-il pas quatre générations ; des premiers ancêtres, hommes pieux, bonnes gens, chefs de descendants de plus en plus dépravés, et de plus en plus malheureux, jusqu'au temps où il écrit et qui sera suivi d'une race la plus méchante de toutes?

Si les Romains n'ont été que des scélérats depuis leur origine jusqu'aux jours d'Horace, c'est une sottise d'ajouter :

> Non his juventus orta parentibus
> Infecit æquor sanguine punico.

Un contemporain du poète, s'il avait eu de l'humeur, n'eût pas manqué de lui répliquer : « Mon ami, tâchez de vous accorder avec vous-même. Ou nos premiers aïeux ne valaient pas mieux que nous ; ils avaient leurs vices comme nous avons les nôtres, et il est ridicule de nous en faire des modèles ; ou s'ils étaient d'honnêtes gens, des hommes remplis de respect pour les dieux, pourquoi serons-nous châtiés de leurs fautes? Nous vous laisserions volontiers

radoter avant l'âge et rabâcher l'éloge du passé: mais nous ne pouvons vous dispenser d'avoir de la logique, tout poète et tout grand poète que vous soyez. »

Nous ne sommes pas d'accord, mon antagoniste et moi, sur le mot *majores*. Je crois que, dans la famille, il comprend en général les pères, les grands-pères, les aïeux, les bisaïeux, les trisaïeux, πρωτογονοι, tous les ascendants à l'infini. Mais il me semble que dans la nation et dans l'ode d'Horace, l ne s'entend que des Anciens, des temps héroïques, des premiers Romains, des fondateurs de la république, de l'ère des Régulus, des Fabricius, des Camille, de ceux qui ont élevé des temples aux dieux: ces vieux édifices sacrés, que leurs derniers descendants laissent tomber en ruine, et depuis le siècle desquels les races ont toujours dégénéré. En conséquence, je demande comment ces religieux adorateurs ont-ils été coupables; et comment leurs neveux, de plus en plus dissolus, et leurs derniers neveux, les contemporains du poète, les plus dissolus de tous, sont-ils innocents?

L'expression *more majorum*, si fréquente dans les orateurs et les historiens, ne s'est jamais prise en mauvaise part, et ne s'est jamais entendue que des siècles reculés du bon vieux temps.

Nous n'appellerons pas les contemporains de Henri IV, de François Ier, *majores nostri;* cette expression nous renverrait jusqu'à Charlemagne et par delà. Je m'en rapporte à votre décision.

Ah! monsieur et très cher abbé, pourquoi nous avez-vous quittés si vite? Amoureux comme vous l'êtes, et bien résolu de revenir à votre auteur favori à chaque infidélité de vos maîtresses, un ou deux ans de séjour de plus à Paris, et nous saurions tout cela. Revenez donc vous faire tromper encore par les femmes les plus aimables

de la terre, et nous défricher le poète le plus intéressant de l'antiquité.

A juger du siècle où vivaient les hommes qu'Horace désigne ici par *majores*, il faut que ce soient ou les vieux Romains, si l'on s'en rapporte à la fondation d'édifices caducs dont la construction attestait leur piété, et dont la ruine décelait l'impiété de leurs derniers descendants; ou que ce soient les contemporains de la première guerre punique, et la suite ascendante de leurs aïeux, si l'on s'en tient à l'opposition des mœurs honnêtes que le poète exalte, aux mœurs dissolues qu'il censure. Qu'en pensez-vous?

Mais à quelque temps qu'on juge à propos de remonter, convenez qu'il y a peu d'art et de bon sens à dire à des méchants qu'ils seront punis sans l'avoir mérité. On aura beau m'objecter que les païens étaient imbus, comme nous, de l'opinion atroce que les dieux recherchaient sur les enfants les fautes de leurs pères, je ne vois que de la subtilité dans cette réponse, et que de la maladresse dans un poète qui déprime au jugement des neveux leurs ancêtres dont il va tout à l'heure préconiser les vertus.

Si je remarque que des édifices sont bien vieux lorsqu'ils tombent en ruine, *ædesque labentes*, on prétend, contre le terme précis *labentes*, qu'ils avaient été détruit dans le tumulte des guerres civiles; l'on date l'ode de la chute récente d'un édifice sacré, et je me tais; mais je n'en suis pas plus convaincu.

Voyons maintenant si l'expression *majorum immeritus* est ou n'est pas latine. Mais auparavant disons un mot de ce qui donna lieu à la composition de l'ode.

Horace fait ici la fonction de l'abbé Coyer, à qui le contrôleur général de l'Averdy avait accordé une pension de deux mille livres pour préparer, par de petits ouvrages

agréables, les opérations du ministère[1]. Les temples tombaient en ruine. Auguste se proposa de les relever. La dépense était énorme. Sous prétexte d'apaiser les dieux, en réparant les statues et les édifices sacrés, il forma le projet de diminuer les fortunes immenses de quelques particuliers sur lesquels il répartirait cette entreprise, en assignant à celui-ci tel édifice à relever, tel autre à celui-là. Suétone nous a transmis et les édifices et les noms de ceux qui avait fourni à la reconstruction; et le poète courtisan, toujours à l'affût de ce qui pouvait être agréable à son maître, dispose les riches à supporter cette espèce d'imposition, et les peuples à l'exiger d'eux, par le tableau des malheurs qu'ils ont encourus, et la menace des maux qui les attendent encore.

La marche du poète épicurien est d'une scélératesse très secrète; il masque la politique du tyran avec le respect pour les dieux; il montre des calamités passées et présentes; il en annonce de plus grandes pour l'avenir; les dieux sont irrités, ils se sont vengés, ils se vengeront bien davantage encore. C'est ainsi qu'il suscite la frayeur et le fanatisme des petits contre la résistance des grands, dans le cas où il murmureraient du sacrifice de leurs richesses, au rétablissement dispendieux des temples caducs. Peut-être fut-ce la ruine toute récente d'un édifice sacré qui inspira cette idée à Auguste, dont la passion de régner despotiquement ne négligeait aucune occasion d'affaiblir les forces des hommes puissants. Si cette conjecture est vraie, elle suffit pour nous faire sentir toute la difficulté

1. On peut regarder comme ayant été écrits dans ce but, par l'abbé Coyer, *La Noblesse commerçante*, Londres (Paris) 1756; *Chinki*, histoire cochinchinoise qui peut servir a d'autres pays, Londres, 1768, etc. L'Averdy avait en effet le premier accordé la noblesse aux commerçants, et donné la liberté d'exercer toutes les professions. *Chinki* était destiné à battre en brèche les maîtrises. (A.N.)

de connaître l'esprit et d'apprécier le mérite des ouvrages anciens.

La nature des mots et leur constructions dépendent des idées qu'ils représentent et de la manière qu'elles en sont représentées. Joignez au verbe *dico*, *bene*, *male*, *inter*, *vale*, un adverbe, une préposition, un verbe ; et ces mots deviennent aussitôt quatre noms substantifs qui serviront de régime direct à l'actif de leur verbe, et de sujet de convenance ou de nominatif à son passif. A l'actif on dira : *benedico tibi*, je te dis du bien ; *interdico tibi domo mea ; dico tibi inter a*, ou *ab domo mea*, je t'interdis ma maison. Au passif, *benedicetur a me tibi*, le bien t'est dit par moi ; *interdicetur a me domo mea*, l'éloignement de ma maison t'est prescrit. C'est la règle de tous les verbes que les grammairiens appellent neutres, et qui sont, comme on voit, et pour l'observer en passant, tout aussi actifs que les autres.

En conséquence du même principe, ce n'est point de la source dont les adjectifs et les participes sont émanés que provient leur différence : elle naît de l'état de la chose énoncée. Si cet état est indiqué comme momentané, ou, pour parler plus précisément, si ce n'est qu'une action, le mot qui l'énonce est un participe : si l'état de la chose est habituel et durable, c'est un adjectif : mais qu'arrive-t-il alors ? C'est que le participe caractéristique d'une habitude, en quittant sa nature de participe, prend celle de l'adjectif, et ne garde d'autre régime direct que celui de l'abstrait qu'il renferme. Les verbes même ne sont pas exempts de cette métamorphose, ni de la loi qu'elle entraîne.

Je ne disconviens pas qu'on n'ait quelquefois laissé le régime direct au participe transformé en adjectif ; mais c'est l'effet d'un usage fréquent et journalier ; et les

exemples contraires sont et plus communs et plus conformes au génie de la langue, qui n'a et ne peut avoir d'autre principe universel sur les mots que la soumission au sens; et dans l'exemple dont il s'agit, l'autorité du sens est telle, qu'il en est peu d'aussi facile à réduire à la syntaxe vulgaire.

Mais examinons la loi de cette réduction; et soit le problème général proposé : *Un mot étant donné avec son sujet de convenance et son régime direct, en trouver tous les indirects.*

Décomposez le mot en ses équivalents, et suppléez ceux qui ne servent qu'à compléter le sens.

Cela fait, vous vous apercevrez bientôt que vous ne décomposez ni adjectifs, ni participes transformés en adjectifs, que l'abstrait ou l'attribut n'en soit, ou absolu, ou relatif à quelque objet extérieur. S'il est relatif, c'est qu'il émane lui-même ou qu'il s'étend sur cet objet. Dans le premier cas, il exigera le nom de l'objet dont il émane à l'ablatif; c'est la question *unde*. Dans le second cas, il exigera ou le datif ou l'accusatif, avec les prépositions *ad* ou *in*. C'est la question *quo*. Je dirai donc *ornatus virtute*, parce que l'objet dont il s'agit tire son lustre de la vertu; *utilis ad bellum* ou *bello*, parce que l'objet, au contraire, donne de l'avantage pour la guerre; *amatus mihi*, parce que celui qui est aimé de moi me donne le goût que j'ai pour lui.

Mais si l'abstrait on l'attribut de l'adjectif ne se rapporte à aucune des questions de lieu, plus d'autre régime à lui donner que le génitif, ce que la décomposition rend sensible. Exemple : *Integer vitæ, memor patris, indignus avorum, indoctus pilæ;* c'est-à-dire ayant la vie intègre, la mémoire de son père, n'ayant pas la dignité de ses aïeux, la science de la paume; et *immeritus avorum*,

n'ayant pas le mérite de ses aïeux; *majorum*, de ses premiers ancêtres.

Quoi qu'on puisse dire d'*indignor*, remarquez que la préposition *in* ne s'incorpore jamais ni aux verbes ni aux véritables participes, etc.

Et veuillez, monsieur et cher abbé, conclure de tout ce qui précède qu'*immeritus majorum* est aussi latin qu'*indoctus pilæ*.

« Mais il n'y a point de passage connu, où *indigne de ses ancêtres* soit rendu par *immeritus majorum.* »

D'accord; mais lorsque le poète entasse les preuves historiques, physiques et morales, pour montrer aux Romains qu'ils ne méritent pas leurs encêtres; lorsqu'il compare les victoires de ceux-ci avec les défaites des premiers; lorsqu'il oppose la continence des aïeux aux adultères qui corrompent le sang des familles de leurs neveux; lorsqu'il reproche aux neveux de s'être avilis au point de donner eux-mêmes à leurs enfants des leçons d'une corruption dont ils ne rougissent plus; ne me dit-il pas plus clairement que Jean Despautère, qu'*immeritus majorum* est latin, et très latin; et cet exemple fût-il le seul, ne suffirait-il par pour latiniser l'expression?

Y a-t-il un autre auteur qu'Horace qui ait dit *immeritus mori*, pour qui méritait de ne pas mourir; et cet *immeritus mori* n'est-il pas tout autrement étrange qu'*immeritus avorum? Virtus recludens immeritis mori cœlum, etc.*

Immeritus mori, *immeritus majorum*, ἀνάξιος τῶν πατρῶν, sont des façons de dire que les Romains ont empruntées des Grecs, chez lesquels ἀνάξιος est synonyme à *immeritus*.

Tous les auteurs français subsistants renferment-ils toutes les expressions, tous les tours français? La cir-

constance ne fait-elle pas tous les jours éclore des mots, hasarder des expressions, dont l'adoption date du moment? N'est-ce pas même l'histoire de toutes les langues, fille du besoin, de l'harmonie et de l'analogie?

« Mais je trouve le sens de l'ode très clair, sans ce tour insolite ; et je me moque de l'analogie. »

Le tour ne me paraît point insolite; sans ce tour, l'ode me paraît obscure ; et cette analogie, dont vous vous moquez, est la fondatrice des règles de la grammaire : c'est elle qui a moulé les unes sur les autres toutes les phrases qui se ressemblent. Bannissez l'analogie d'une langue, et ce n'est plus qu'un chaos bizarre ; il n'y a plus de rudiments à faire.

« Mais il y a un certain goût de bonne latinité qui admet *immeritus mori*, et qui rejette *immeritus avorum*. »

Ce certain goût de bonne latinité est bien sujet à caution dans une langue morte depuis si longtemps, aussi licencieuse que la latine, aussi abondante en tours de phrases procrits par la grammaire générale, et de manières de dire que nous appellerions barbares, si elles n'étaient justifiées par l'emploi que les meilleurs auteurs en ont fait.

Lorsque j'étudiais le latin sous la férule des écoles publiques, un piège que je tendais à mon régent, et qui me réussissait toujours, c'était d'employer ces phrases insolites; il se récriait, il se déchaînait contre moi ; et quand il s'était bien déchaîné, bien récrié, je renvoyais par une petite citation toutes ses injures à Virgile, à Cicéron ou à Tacite.

Il y a un rapport quelconque entre le nombre des expressions que nous ne pouvons appuyer aujourd'hui sur des autorités, et celui des bons ouvrages qui ne nous sont point parvenus. Cette perte est à peu près de neuf

dixièmes. Hé bien! qui sait si cet *immeritus*, si choquant pour M. Naigeon, n'était pas d'un usage commun?

Ce n'est point un orateur, un historien que nous examinons; c'est un enthousiaste, c'est un poète; c'est un écrivain, que la difficulté de son art et que sa verve mettent au-dessus des règles vulgaires. Combien de tours que nous pardonnons à nos poètes, et que nous reprocherions à nos prosateurs! J'en trouverais dans notre Racine, le plus pur peut-être de tous les écrivains du monde. Hé bien! jusqu'à Horace on avait dit : *indignus avorum;* il est le premier qui ait dit : *immeritus :* où est l'impossibilité ou l'absurdité de cette supposition?

Lorsqu'une manière de dire, telle, par exemple, qu'*immeritus mori*, ne se trouve qu'une fois dans la collection des auteurs d'une langue, comment juge-t-on qu'elle est bonne? Par la nécessité du sens; le sens a-t-il jamais décidé plus fortement qu'ici? Par l'analogie; jamais tour de phrase a-t-il eu plus d'analogie? Par l'importance de l'écrivain; en peut-on citer un plus important qu'Horace? Par la licence de la langue; après la grecque, en connaissons-nous une plus licencieuse que la latine, où la création des mots et des phrases n'était bornée que par l'incompatibilité des idées; encore s'affranchit-elle de cette règle sacrée, lorsqu'elle dit : *Non veto dimitti : verum cruciari fame;* phrase qui, en bonne logique, me présente un sens exactement contraire à celui que Phèdre avait dans l'esprit.

La licence doit s'introduire dans une langue avec l'inversion; c'est une suite de la nécessité d'être clair, quelquefois dans une matière très obscure, et cela en dépit d'un désordre de mots qui tient l'esprit suspendu.

Je gage qu'il y a dans Pline le naturaliste et dans Tacite cent tours de phrases qui ne sont qu'à eux. M. Naigeon

le nie. Moi, je le gage. Je fais plus, je soutiens qu'il n'y a si mince auteur grec, latin, italien, anglais, français, allemand, qui n'ait quelque tour qui lui soit propre.

Quand nous ne trouverions que des objets inanimés en régime direct de *mereri* ou *merere*, employé pour dire les mériter ou être digne de les avoir ou de les avoir eus, n'en serait-ce pas assez pour qu'un poète y substituât de son autorité privée des noms de personnes sous le même rapport? Ne peut-on pas aussi bien mériter une femme, qu'un emploi; un bienfaiteur, qu'un bienfait? Je ne vois rien de plus naturel que de passer de l'un à l'autre. *Immeritus beneficiorum* serait certainement très latin; pourquoi donc *immeritus uxoris*, *avi*, ne le serait-il pas?

Mais heureusement je trouve de quoi rassurer le grammairien le plus pusillanime. Voici un exemple de Plaute, où l'on voit *mereri* et *merere* indistinctement appliqués aux choses et aux personnes :

Verum illud est, maxumaque adeo pars vostrorum intellegit,
Quibus anus domi sunt uxores, quæ vos dote meruerunt,

PLAUT. *Mostellaria*, act. I, scèn. III.

« Cela est vrai; et vous le comprenez tous, vous autres qui avez à la maison des sempiternelles qui n'ont mérité que par leur dot de vous avoir pour époux. »

Or, si l'on dit en latin *mereri* ou *merere virum dote*, mériter par sa dot d'avoir un mari, il ne sera pas moins libre de dire : *Mereri* ou *merere majores virtute;* et en supprimant le titre, *mereri* ou *merere majores*, et en transformant le participe en adjectif, *immeritus majorum*.

Savez-vous ce qui a consacré *majorum* régime de *delicta*? c'est la mesure du vers qui les a unis par un

repos après *majorum;* et si bien unis que nous ne pouvons plus les séparer.

Et pour vous soulager un peu de ce ramage barbare des grammairiens, souffrez que je m'arrête un moment sur le merveilleux de cette importante machine qu'on appelle une langue. L'entendement humain est le petit cadre sur lequel vient se peindre l'image de la nature ; et la langue est la contre-épreuve de cette image infinie. De là cette ressemblance, cette uniformité de moyens dans toutes les langues, qui ont été, qui sont et qui seront. De là le plus ou moins d'aptitude d'un peuple à entendre, écrire ou parler une autre langue, morte ou vivante, que sa langue naturelle. De là le latin des Français plus mauvais que celui des Italiens; le latin des Allemands, des Anglais, des Danois, des Russes, plus mauvais que celui des Français; et chez toutes les nations, les femmes bien élevées, plus propres à fixer la pureté de la langue que les savants, que les orateurs que les poètes. Les savants l'étendent; les orateurs l'harmonisent; les poètes brisent ses entraves. Ce sont des fous sublimes qui ont leur franc-parler.

Je relis l'ode d'Horace; et il me vient en pensée que, si le poète s'adressait à la génération qui suivra, peut-être ce *delicta* pourrait-il conserver son régime *majorum*. Vérifiez cette conjecture; ensuite prononcez pour *delicta majorum*, ou pour *immeritus majorum*, il n'en restera pas moins dans cette lettre quelques vues grammaticales dont j'aurai abusé, mais dont un autre pourra faire, dans une meilleure circonstance, une application plus heureuse; et croyez surtout qu'il me conviendrait bien davantage de vous dire ces choses de vives voix que de vous les écrire; de voir votre perruque déposée sur le coin de la cheminée et votre tête fumante, et de vous entendre entamer un

sujet, le suivre, l'approfondir, et, chemin faisant, jeter des rayons de lumière dans les recoins les plus obscurs de la littérature, de l'antiquité, de la politique, de la philosophie et de la morale.

Quis desiderio sit pudor, aut modus
Tam cari capitis........
Ergo *Galianum* perpetuus sopor
Urget!.............
Multis ille bonis flebilis occidit;
Nulli flebilior quam mihi......

Ce qu'Horace disait à Virgile de la mort de Quintilius, je l'ai dit cent fois à Grimm, au baron de Gleichen, de votre absence de Paris et de votre séjour à Naples :

— Sed levius fit patientia,
Quidquid corrigere est nefas.

Et sur ce, je vous salue et vous embrasse en mon nom et au nom de toute la société.

Ce vingt-cinq mai mil sept cent soixante-treize.

182. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 31.) — Naples, 5 juin 1773.

Vous savez bien, ma belle dame, que notre correspondance, après notre mort commune, sera imprimée. Quel plaisir pour nous! Comme cela nous divertira! Or, je travaille de toute ma force à faire en sorte que mes lettres l'emportent sur les vôtres, et je commence à me flatter d'y réussir. On remarquera dans les vôtres un peu trop de monotonie d'amitié : toujours tendre, toujours affectueuse, toujours caressante, toujours applaudissante. Au contraire, les miennes auront une variété charmante : quelquefois je vous dis des injures, quelquefois des sar-

casmes; j'ai une humeur de chien, et même quelquefois je commence d'un ton et je finis sur un autre; et toujours je me porte bien. Voilà surtout ma grande supériorité; car enfin vos quatre derniers numéros, quelle figure pitoyable et lamentable ne feront-ils pas dans le recueil? Admirez donc mon adresse, si je vous dis des injures parfois; et portez-vous bien, quand ce ne serait que pour le succès de notre recueil. Tâchez de m'annoncer vite que vous êtes désobstruée; sans cela j'aurai, moi, une obstruction à la tête, et je ne saurai plus que vous dire.

Je viens d'envoyer en présent, au pape, la carte géographique du royaume de Naples, que je fis graver à Paris; il m'en a remercié par un bref latin, qui est des plus pompeux et des plus flatteurs. J'aurais pourtant mieux aimé une médaille d'or : elle figure mieux dans l'inventaire d'un homme de lettres.

Chastellux est parti il y a trois jours[1]. Il s'est assez amusé à Naples, en ne voyant aucun Napolitain. On s'amuse de même à Péra lorsqu'on dit qu'on a vu Constantinople. Au surplus il a bien fait des réflexions qu'il vous dira à son retour.

Pignatelli partira bientôt; il fera copier ici beaucoup de musique, surtout de Piccini, qu'il pourra vous communiquer, nous avons fait cette convention. Ne manquez pas de me donner toutes les nouvelles que vous aurez du philosophe, dont vous savez que je suis fort inquiet.

Avez-vous fait parvenir un paquet de mon valet de chambre à un certain monsieur Saint-Georges au collège de Reims[2], rue des Sept-Voies, qui lui tenait fort à cœur?

1. Le chevalier de Chastellux était de retour de ce voyage d'Italie, le 20 août 1773, après avoir passé par Ferney. Voir les *Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, Charpentier, 1876, p. 47.

2. Le collège de Reims était un des 28 collèges de non-plein exercice réunis au collège Louis-le-Grand, le 25 juin 1769.

je vous l'ai envoyé dans ma lettre du 3 avril. Caraccioli m'a mandé qu'il vous l'avait fait remettre.

Adieu; aimez-moi. Excusez mes injures : acceptez les expressions d'une amitié dont l'histoire parlerait, si elle parlait d'autre chose que des sottises et des malheurs des hommes. Adieu encore.

183. — MADAME D'ÉPINAY A L'ABBÉ GALIANI.

Naples, 26 juin 1773 [1].

Vous êtes insupportable en me rappelant que notre correspondance sera imprimée après nous. Je le savais bien : mais je l'avais oublié. Voilà à présent que je ne sais plus que vous dire. L'immortalité me fait une peur épouvantable. Au reste, mon cher abbé, vous savez que les repos sont une règle du beau, et, comme on intercalera mes lettres avec les vôtres, cela fera, à tout prendre, une collection parfaite.

Je vous annonce que je commence un peu à me désobstruer; mais c'est bien peu de chose encore. Je ne suis désenflée que d'un oreiller. Il m'en fallait cinq pour dormir; à présent je me contente de quatre. Il n'y a pas encore de quoi chanter victoire; mais il faut espérer, parce que l'espérance est une bonne chose. Je ne vous ai point écrit la semaine dernière, parce que j'avais le croupion écorché, et que vous ne sauriez croire combien, pour dicter ma lettre, il faut l'avoir en bon état; je ne l'aurais jamais cru. Cela me fait voir qu'il y a encore en ce monde plus d'une vérité à découvrir. Il fallait, par exemple, une circonstance qui me fît rester trois mois dans la même attitude sans remuer, pour découvrir celle-là.

1. Dans les *Mémoires* de madame d'Épinay, cette lettre est datée du juin 1773.

Vous croyez que le chevalier de Chastellux me fera part de ses réflexions; mais où le verrais-je? Car il ne vient point chez moi, et je ne vais plus chez les autres. Je voudrais croire au retour prochain de monsieur le prince de Pignatelli; mais je crois que vous m'attrapez, car il me semble que j'ai ouï dire qu'il mandait à sa femme [1] qu'il passerait l'hiver à Naples. Comme il est possible qu'il veuille la surprendre agréablement, je ne parlerai point de ce que vous me dites sur son retour.

J'ai fait tenir très exactement le paquet de votre valet de chambre à monsieur Saint-Georges, au collège de Reims; je crois même vous l'avoir mandé dans le temps; mais, comme monsieur l'ambassadeur de Naples a l'usage de ne m'envoyer les lettres qui lui sont adressées pour moi que huit à dix jours après qu'il les a reçues, il est possible que vous n'ayez pas encore reçu celle où je vous accuse la réception et l'envoi du paquet. Par exemple, j'ai reçu la dernière, dont il a été chargé mercredi dernier; il y avait sept jours, à en juger par la date, qu'il la promenait dans sa poche.

On n'a point encore de nouvelles directes du philosophe. Par une lettre du prince de Galitzin [2], à madame Geoffrin, on sait seulement qu'il est arrivé à la Haye [3] en

1. Alphonsine-Louise-Julie-Félicie de Pignatelli, née le 5 octobre 1751, mariée en août 1767, fille du comte d'Egmont qui plus tard se remaria à la fille du duc de Richelieu, et de Blanche-Alphonsine-Octavie de Saint-Severin morte le 20 janvier 1753.

2. Le prince Dimitri III, Galitzin, ambassadeur, en 1765, de Russie en France, où il se lia beaucoup avec les gens de lettres, et à la Haye, depuis le mois de septembre 1769, mort à Brunswitz le 17 mars 1803.

3. Ce fut seulement au milieu d'août, que Diderot, emmené par M. de Nariskine, chambellan de Catherine, quitta la Haye. Le 22 juillet il écrivait à mademoiselle Volland : « Plus je connais ce pays-ci, mieux je m'en accommode. Les soles, les harengs frais, les turbots, les perches sont les meilleurs gens du monde. Les promenades sont charmantes ; je ne sais si les femmes sont bien sages... Les hommes ont du soin ; ils entendent très bien leurs affaires... C'est ici qu'on emploie bien son temps ; point d'importuns

très bonne santé; qu'il a été à Leyde, où il a fait connaissance avec tous les professeurs; que le prince ne peut le tirer d'auprès d'eux, et qu'il est vraiment très douteux qu'il aille en Russie. Il aime tous ces docteurs hollandais à la folie; il passera peut-être là le reste de sa vie: que sait-on?

J'accepte, mon cher abbé, vos tendresses, vos injures, vos excuses. Tout ce qui vient de vous m'est précieux, soyez-en bien sûr. Sans doute l'histoire parlera de notre amitié; n'en doutez pas, puisqu'elle parle des malheurs des hommes. Y en a-t-il un plus grand que d'être séparé des gens qu'on aime?

184. — L'ABBÉ GALIANI A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 32.) — Naples, 19 juin 1773.

Quoique vous exagériez votre courage, vous êtes, ma belle dame, la plus timide des mortelles; car vous préférez la douleur à la mort. Vous croyez donc la mort le plus grand des maux. Pour moi, je suis d'un avis contraire, et j'en suis tellement persuadé, que je ne me fais pas à cette étonnante phrase de vos lettres: *Mon état n'est pas dangereux, mais il est pénible.* Vous comptez donc pour rien *le danger de souffrir.* Ainsi ne pensez pas me tranquilliser tant que vous m'écrirez: *Je souffre.* Ce mot est tout pour moi. Il est vrai que moi aussi, de mon côté, je ne fais que vous répéter: *Je m'en-*

qui viennent vous prendre toutes vos matinées; le malheur est qu'on se couche fort tard, et qu'on se lève de même. Notre vie est tranquille, sobre et retirée... J'ai fait deux ou trois petits ouvrages assez gais (*Jacques*, *le Neveu de Rameau*). Je ne sors guère, et quand je sors je vais toujours sur le bord de la mer. Je commence à sentir la mauvaise piece de mon sac; c'est comme vous savez mon estomac; pendant le premier mois, je me suis cru guéri. » *Œuvres de Diderot*, t. XIX, p. 341.

nuie : mais il y a une belle différence entre l'ennui et les souffrances. On engraisse dans l'ennui ; on est un cheval dans l'écurie d'un grand seigneur : celui qui souffre est un cheval de fiacre.

Hier j'ai reçu le portrait de notre pauvre marquis de Croismare, que le marquis Spinola[1] a eu le soin de me faire parvenir par son valet de chambre, qui est venu ici revoir son père. Il est parfaitement bien gravé[2] ; mais il ne m'a point attendri en le voyant : car il ne lui ressemble guère. L'incomparable Croismare avait une laideur originale, charmante, caractéristique. Son portrait est bien moins laid et bien moins beau. On a beau faire le revêche contre sa destinée et la loi commune des êtres ; nous mourons, nous et nos physionomies ; et nos saillies, et nos portraits, et notre souvenir ; tout doit s'en aller. Quel délire que celui des Romains et des Grecs, qui faisaient tout pour l'immortalité? Cette prétendue immortalité n'est qu'un terrain disputé à l'oubli ; mais bien faiblement disputé. Laissons cela ; c'est une rêverie sombre et désespérante où j'allais me livrer. Restons dans le délire de la gloire humaine. A ce propos, je vous répéterai ce que je vous ai dit dans ma précédente ; j'ai envoyé au pape la carte géographique du royaume de Naples, que je fis dessiner et graver à Paris, accompagnée d'une lettre dans laquelle je lui disais que Benoît XIV[3], m'ayant beaucoup aimé, ayant reçu l'hommage de quelques pro-

1. Christophe-Dominique-Vincent, marquis de Spinola, qui venait, le 26 janvier 1773, de perdre sa femme, Paule Durazzo, et se remaria à Gabrielle-Marguerite-Françoise de Lévis. Il avait remplacé le marquis de Sorba comme ministre plénipotentiaire de la république de Gênes, et demeurait rue de l'Université, hôtel de Brou.

2. Ce portrait n'existe pas, croyons-nous, à la Bibliothèque nationale.

3. Prosper Lambertini qui fut pape de 1740 à 1758. On trouve parmi les œuvres de Galiani un *Discours à la louange de Benoît XIV*.

ductions de mon esprit, je me croyais autorisé d'en faire autant avec un pape qui ressemblait si fort au pape Lambertini. Le pape a reçu ma lettre et mon présent avec la plus grande joie, et m'en a remercié par un bref très flatteur pour moi. Il est en latin, car les papes ont la rage d'écrire en latin, même à présent. Je crois vous faire plaisir en vous en envoyant une copie [1]. Si vous ne l'entendez pas, Magallon vous l'expliquera ; car un Espagnol parle latin sans le savoir. Vous verrez par ce bref, ma belle dame, qu'il y a grande probabilité que je sois un des cardinaux réservés *in pectore* ou *in c...* de notre Saint-Père. Aussi je m'attends à en sortir un jour ou l'autre par le haut ou par le bas. Cela me constituera en frais. Pourquoi donc monsieur de Sartine ne me fait-il pas payer par Merlin? Veut-il attendre que je sois cardinal pour essuyer le poids de ma colère ?

J'attends, en frémissant, l'envoi volumineux de Diderot [2], dont vous me menacez. Est-il possible que vous ne trouviez pas un moyen d'envoyer au cardinal de Bernis [3] ou à l'abbé Deshaizes, quelques paquets pour moi? Selon vous, la mort et la poste sont deux maux inévitables aux mortels.

Le prince Pignatelli s'ennuie tellement ici, qu'il n'a plus la force de s'en aller. Il est comme les gens étouffés par l'odeur du charbon, et qui restent parce que leur tête est attaquée.

MM. de Saussure sont revenus de Sicile. Madame est inconsolable de la mort qu'elle a apprise de M. Tronchin. Elle ignore pourtant le genre de cette mort.

Aimez-moi ; jouissez de votre appartement sur le Pa-

1. Voir ce bref à l'Appendice.
2. Sa lettre à Galiani sur la VI[e] ode d'Horace.
3. Il était ambassadeur à Rome depuis 1768.

lais-Royal[1]. Mes compliments à madame votre fille. Elle me demande toujours des histoires et des contes; si elle en est avide, je lui donne volontiers mon compte avec Merlin, qui est bien une autre *histoire*. Adieu. J'ai chargé Chastellux de renouer ma paix avec l'abbé Morellet. Adieu.

185. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 33.) — Naples, 27 juin 1773.

Le peu de mots de votre lettre du 7 juin, ajoutés de votre main, ma belle dame, sont encore plus assommants que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'à cette heure. Que me parlez-vous de ponction? Je n'entends rien à ce mot horrible. Vous ne m'avez jamais parlé d'hydropisie. Tirez-moi d'obscurité puisque vous m'avez mis dans le soupçon. Il vaut mieux sans doute ignorer tout, quand on est absent. Mais il ne vaut rien de savoir les choses à moitié.

Le prince Pignatelli est ici; il est tombé comme moi à la renverse en lisant votre lettre : elle est affreuse en effet.

Elle m'a empêché de lire la lettre de Diderot: mais, s'il est parti, comment m'y prendrai-je pour lui répondre? Éclairez-moi sur cela. Au reste, le philosophe a travaillé sur une épître qui m'a donné autant de peine qu'à lui. Je crois que tous les deux nous avons enfin trouvé le sens juste. Ce secret était que les Romains, auxquels Horace adresse son ode, sont les Romains de la race future, la

1. Après sa séparation d'avec son mari, madame d'Épinay quitta l'hôtel de la rue Saint-Honoré, pour habiter successivement rue Sainte-Anne, au Palais-Royal, puis encore rue Gaillon, rue Saint-Nicaise, et enfin rue de la Chaussée-d'Antin, dans la même maison que Grimm, où elle mourut.

postérité, en un mot, à qui il annonce des malheurs en punition des crimes de son temps. Ma belle dame, en voilà assez pour ce soir. Si votre santé ne devient pas meilleure, ne comptez ni sur de belles ni sur de longues lettres de moi. Adieu.

186. — A LA MÊME.

(Rép. au nº 34.) — Naples, 3 juillet 1773.

Vous m'avez tiré d'inquiétude plus tôt que je ne m'y attendais. Il y a des choses qu'on cherche à savoir et qu'on voudrait apprendre le plus tard possible. Tel est le cocuage et le nom de votre maladie. Il est vilain dans toutes les langues possibles. Si vous étiez un homme, j'en serais mort de frayeur : mais vous êtes une femme, et les femmes vont bien loin, et reviennent de bien loin, en fait de maladies. Sur cette considération, je reprends courage, et j'attendrai. La perte seule de Magallon[1], me paraît aussi irréparable pour vous que la mienne : les autres ne sont que des absences, et vous auriez tort de vous en affliger.

Je voudrais vous écrire au long ce soir, mais voici ce qui arrive : un homme de mes amis a reçu une lettre ici du nonce du pape qui est à Varsovie[2], qui lui mande que Sa Majesté très polonaise, pour se désennuyer (et il en a grand besoin) passait son temps à lire un recueil de mes lettres à mes amis en France, qu'on lui avait envoyé depuis peu, et qu'il avait la clémence et la discrétion de communiquer au nonce de Sa Sainteté. Voilà le coup

1. Retourné sans doute momentanément en Espagne pour y recevoir a faveur dont il est parlé dans la lettre 188.

2. Joseph Garampi, fils du comte Garampi, né le 29 octobre 1725, évêque de Montefiascone, cardinal du titre de Rimini en 1785, mort le 4 mai 1792, célèbre comme antiquaire et comme diplomate.

le plus étrange et le plus imprévu qui me soit jamais arrivé. Mes lettres à Varsovie! Mes lettres communiquées au nonce, non pas de la diète, mais du pape! Je n'ai guère écrit de lettres qui soient faites pour être montrées à des nonces. Qu'est-ce donc que cela? Quelles lettres lui a-t-on envoyées? Quel est l'homme assez étourdi pour avoir compté sur la discrétion d'un souverain parvenu? Il est vrai que j'ai souhaité qu'on montrât à quelques-uns de mes amis mes lettres; mais je n'ai jamais eu, au nombre de mes amis, ni des rois, ni des nonces. Jamais je n'ai consenti à ce qu'on donnât copie de mes lettres. De grâce, tirez-moi de cette incertitude plus embarrassante pour moi que votre hydropisie... ne l'est pour vous[1]. Quelles lettres a-t-il reçues? Sont-elles de moi? Me les a-t-on attribuées? D'abord je les désavoue toutes. Si vous êtes coupable d'indiscrétion, comment ne craignez-vous pas que j'envoie les vôtres pour me venger. Vous me croyez incapable d'une lâcheté, je le vois : et je vous crois incapable d'une indiscrétion. Le fait est pourtant qu'il croit, ce monarque, avoir des copies de lettres à moi, dont il s'amuse plus que des manifestes des trois puissances codividendes[2]. Encore une fois, dites-moi ce que c'est que cette aventure, faite uniquement pour anéantir ma verve, ma liberté, ma franchise, la gaieté de mes lettres, la confiance avec laquelle je vous ai toujours mandé ce que j'aurais osé dire au coin de votre feu.

Pour le moment n'attendez rien de moi, sinon des phrases dignes de ne scandaliser aucun nonce. Ainsi

1. Éd. D. : rit que votre *maladie*. -- Ed. Perey : votre *enquistée ascite*.
2. Les manifestes du mois de septembre 1772, publiés par la Prusse, la Russie et l'Autriche en prenant possession des territoires qu'elles s'étaient adjugés par l'acte de partage du 17 février.

je ne vous dirai pas que je vous aime : car vous êtes femme, je suis abbé, et l'hydropisie ne fait rien à la chose. Il faut vous dire sèchement et respectueusement, que j'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

187. — AU MARQUIS DE CARACCIOLI,

AMBASSADEUR DE NAPLES A PARIS.

Naples, 15 juillet 1773.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 juin[1] ne m'a pas surpris. Les économistes crient contre moi, et m'imputent la cherté des farines, la rareté du pain, la famine. Malgré toutes les précautions qu'à pu prendre le gouvernement, en quelques endroits de la France, le pain se vend cinq sous la livre. Les soulèvements sont fréquents dans les provinces et tout le mal vient de mes Dialogues! M. Turgot et l'abbé Morellet soutiennent que jamais aucun livre n'a été si pernicieux à la France, puisque je m'y oppose fortement à l'exportation des grains, et que j'y prêche seulement la circulation intérieure des mêmes grains. En vérité, je ne sais si j'ai écrit pour les vivants ou pour les morts ; personne n'entend mon système ou ne veut l'entendre.

Et vous aussi monsieur l'ambassadeur, vous semblez

1. MM. Perey et Maugras, dans leur édition de Galiani, donnent un extrait de cette lettre de Caraccioli, en date du 22 juin et non du 20. En voici quelques passages : « Les économistes crient et s'exclament contre vous à l'occasion de la famine actuelle, parce que malgré toutes les provisions et toutes les mesures prises, voyant dans beaucoup d'endroits le pain à cinq sous la livre et des soulèvements dans différentes provinces, on agite les anciennes questions à l'avantage des économistes. Je ne sais pas si le chevalier de Chastellux vous a dit la haine des économistes contre vous. M. Turgot et l'abbé Morellet soutiennent qu'aucun livre n'a causé plus de préjudice à la France que vos *Dialogues*, surtout étant restés sans réplique par ordre du gouvernement. »

révoquer en doute la pureté, la sagesse de mes vues; vous n'osez décider si j'ai tort ou raison : il faudrait, dites-vous, examiner à fond mon ouvrage; ce que vous ne pouvez faire maintenant; et vous ajoutez que d'ailleurs votre suffrage ne servirait de rien. Je ne partage point votre avis. On vous rend trop de justice pour douter un instant de votre impartialité. Les absents ont toujours tort. Quoi de plus naturel que de voir un ambassadeur protéger, défendre un de ses compatriotes qu'on opprime, et dont le silence involontaire mais forcé par la distance des lieux, semble justifier les persécutions de ses adversaires. Vous êtes à Paris le protecteur-né de tous les Napolitains. A qui pourrai-je avoir recours si vous m'abandonnez? Pendant quelque temps le gouvernement français, à la sollicitation de M. de Sartine, a défendu aux économistes de m'outrager par leurs rapsodies. Leur système a produit une famine que mon livre aurait prévenue; et c'est moi qu'on accuse, qu'on vilipende, qu'on voudrait voir brûler en place de grève! Et vous êtes là! Encore, si c'était un mauvais ouvrage! Mais faut-il vous rappeler avec quel empressement il fut accueilli dans toute la France : les éloges qu'il reçut de l'étranger, du roi de Prusse, qui seul, à coup sûr, vaut au moins tout les économistes de France, à l'exception peut-être de mon ami Morellet, dont les intentions valent beaucoup mieux que la plume.

Vous répéterai-je, Monseigneur, ce que Voltaire écrivait, au sujet de mes Dialogues, à Diderot, le 20 janvier 1770? « Il me semble, dit le philosophe de Ferney, que Platon et Molière se sont réunis pour composer cet ouvrage. On n'a jamais raisonné ni mieux ni plus plaisamment. » Comme vous n'avez guère le temps de faire des recherches étrangères à vos fonctions, permettez-moi

de vous transcrire ce que ce même philosophe a écrit dans les *Questions sur l'Encyclopédie*[1], à l'article Blé. Après l'avoir lu, je ne doute pas que vous ne portiez hautement votre décision sur mes Dialogues. Ce faisant vous rendrez justice à celui qui a l'honneur d'être, etc.

188. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 35.) — Naples, 17 juillet 1773.

Mon croupion est à ravir; mais s'il est nécessaire de l'avoir en bon état pour dicter des lettres, il est également nécessaire d'avoir des lettres pour écrire des réponses. Voilà les raisons pour lesquelles je ne vous ai point écrit la semaine passée. Que pouvait enfanter mon imagination dans l'incertitude sur l'état de votre santé? Cette semaine on peut répondre, puisqu'il y a une lettre; mais que vous dire? Je rabats de vous un oreiller : ah ! qu'il me pèse de ne pouvoir en rabattre beaucoup !

Le philosophe de la Haye électrisera toutes les tortues hollandaises. Il ira en Russie, je n'en doute pas, ou, pour mieux dire, il se trouvera à Pétersbourg un beau matin, sans savoir comment il y est parvenu.

Le prince Pignatelli est une espèce de Diderot. Il ne sait ni rester ni partir. Cependant il ne passera pas ici l'hiver, à ce que je crois. Il se plaît à Naples; mais il s'ennuie avec sa tante et son oncle à un point inconcevable, et c'est cet aiguillon qui le fera enfin partir. Je le vois souvent; nous causons de vous; nous nous plaignons de ce que Naples ne ressemble point à Paris; mais nous nous portons bien, parce qu'on meurt par des raisons

1. Aujourd'hui le *Dictionnaire philosophique*. Voir plus haut, t. Ier, p. 208, note 1, le passage de cet article *Blé* relatif à Galiani.

physiques, et jamais ou presque jamais par des causes morales.

Nous avons cette année le phénomène que je croyais impossible, d'une récolte également prodigieuse dans tous les genres de cultivations aux environs de Naples. Comme elles sont très multipliées et très différentes, je croyais impossible de combiner une saison qui donnât en même temps le produit le plus abondant de tous les légumes, orge, blé, blé de Turquie, chanvre, lin, soie, fruits, vin, huile, etc. Cela s'est pourtant rencontré cette année : et je suis très curieux de voir les effets politiques d'une richesse de terre universelle. La France souffre la disette, et j'apprends qu'on m'en accuse. Si vous vous portiez bien, je composerais encore un Dialogue, et on réimprimerait mon ouvrage avec quelques lettres et ce Dialogue. Peut-être on m'entendrait mieux ; ce qui est sûr, c'est qu'on m'achèterait encore une fois. Mais votre croupion me désarçonne. Que faire d'une dame qui a le croupion écorché? Dites-moi donc au plus vite que vous vous portez bien, et occupez-vous de m'apprendre toutes les annotations des économistes contre mes Dialogues qui sont, à ce qu'ils disent, la seule cause des révolutions en Guyenne et en Languedoc.

J'imagine que vous verrez Chastellux d'une façon *quelconque* (comme disait monsieur de Mairan à son laquais, qui aurait plus tôt fait avec une éponge). Il vous donnera de mes nouvelles ; il a été chargé de me raccommoder avec l'abbé Morellet, et je vous en charge aussi si votre croupion le permet. Pourquoi serions-nous encore brouillés lorsque nous sommes du même avis? Il aime la liberté, j'aime le libertinage : voilà un premier rapprochement. Il soutient qu'il faut ôter tous les impôts ; moi, je ne les paye qu'à mon grand regret : voilà un second rap-

prochement. Il écrit dans un style tout différent de celui des économistes, il se fait lire avec plaisir; moi je tâche de me faire entendre, et de m'expliquer le mieux possible dans une langue qui n'est pas la mienne. Voilà la ressemblance. Mais tout ceci est inutile, si vous ne vous désenflez pas bientôt. De grâce, accouchez de ces quatre oreillers. Adieu. Aimez-moi.

189. — A LA MÊME.

Rép. au n° 36.) — Naples, 24 juillet 1773.

Voilà sans contredit la plus sublime lettre et la plus ingénieuse que vous m'ayez écrite dans votre vie. Vous désenflez, vous vous désobstruez; vous êtes contente de Tronchin[1], et encore plus de la nature. Comme cela est profond! peut-on être plus spirituelle? Vous ne sauriez imaginer la gaieté, la bonne humeur, l'électricité que cela me donne. Il faut vous l'avouer, je m'intéresse à votre santé autant pour vos lettres que pour les miennes. C'est un vrai plaisir que d'avoir un *bersaglio*[2] de toutes mes folies, et je m'en vais dorénavant vous écrire les plus folles lettres que vous ayez jamais reçues de moi.

Mais, par exemple, pourquoi faut-il que madame votre fille vous quitte si mal à propos? Faut-il courir jusqu'à Plombières pour péter? Ne saurait-on désenfler ses boyaux à Paris? Vous avez pourtant une ressource à votre solitude. N'êtes-vous pas logée au Palais-Royal. Vous pourriez raccrocher[3] messieurs de l'arbre de Cracovie[4], et, si

1. Louis Tronchin, le célèbre médecin, ami de Voltaire, qui ne mourut que le 30 novembre 1781.

2. Bersaglio. *But*. Segno dove gli arcieri drizzan la mira per aggiustare il tiro. Alberti.

3. Éd. D. : vous pourriez *appeler*.

4. Arbre célèbre du jardin du Palais-Royal, qui faisait partie de la

cela est, je vous manderai des nouvelles pour les amuser; pour le moment je n'en ai point. Après avoir eu cet hiver une troupe de comédiens français, nous avons à présent le célèbre danseur le Picque[1], qui nous donne le ballet d'*Armide* avec ses chœurs, et tout ce que l'on pourrait donner à l'opéra de votre Palais-Royal. Il faut convenir qu'il est aussi excellent danseur que Vestris[2] et Dauberval[3]; cependant il a eu plus de peine qu'Aufresne à franciser les Napolitains. Il a pensé être sifflé au commencement. Les Napolitains ne s'apercevaient pas qu'il dansât, dans un aussi énorme et monstrueux théâtre que le nôtre, puisqu'il ne sautait point; mais comme il est d'une très jolie taille, il a commencé par apprivoiser les Napolitains; et la nation peu à peu s'est convertie. Voyez les progrès des mœurs : nous tombons dans la monotonie, grâce à vous autres, messieurs; et bientôt toute l'Europe sera Paris, et le goût de voyager passera; car il n'y aura rien à apprendre, rien à voir : tout se ressemblera. Aux deux bouts du grand continent, il y aura les Chinois d'un côté, les Européens de l'autre, deux nations à peu près égales. Ils auront de même une caractéristique; ils auront un gouvernement absolu, tempéré par les formes, la longueur des procédures, la douceur des mœurs; ils auront beaucoup de soldats, et peu de bravoure; beaucoup d'in-

grande allée de marronniers, avant qu'elle n'eut été détruite en 1781, pour faire place aux galeries latérales qui existent encore aujourd'hui, et aux rues de Valois, de Montpensier et de Beaujolais, et sous l'ombre duquel se réunissaient les nouvellistes, d'où, peut-être, ce nom plaisant d'*arbre de Cracovie*.

1. Voir sur ce danseur, élève de Noverre, et qui en 1776, se fit voir à Paris, dans *Alceste*, et dans l'*Union de l'amour et des arts*, les *Mém. secrets*, t. IX, p. 213, et t. XX, p. 285, et la *Corresp. litt.* de Grimm, t. XI, p. 385.

2. Gaetano-Apollino-Baldassare Vestri, dit Vestris (1729-1808), originaire de Florence, surnommé le *Dieu de la Danse*.

3. J. Bercher, dit Dauberval, danseur de l'Opéra. *Mém. secrets*, t. XIII, p. [illegible].

dustrie et peu de génie : beaucoup de peuple et peu de gens heureux. Les républiques disparaîtront en Europe : elles ne marchent pas avec les monarchies, elles perdent du terrain et sont enfoncées. La Pologne vous prouve cela : son malheur précède d'un siècle tout au plus celui des républiques italiennes qu'on a méprisées à cause de leur petitesse. Nous serons donc Chinois dans cent ans tout au plus. Je m'amuse déjà à m'aplatir le nez et à m'allonger les oreilles par en bas, et je n'y réussis pas mal : travaillez, vous aussi, à vous amincir les pieds de votre côté.

Adieu, ma belle dame, le prince Pignatelli vous rend ses compliments. Il est fort occupé de madame de Llano[1] la plus ragoûtante espagnole que j'aie jamais vue. Adieu encore.

190. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 37.) — Naples, 31 juillet 1773.

Vous ne voulez pas le croire, ma belle dame, il n'y a de tranquillité ni de repos que dans la verité. A présent que vous m'avez mis en méfiance, je ne suis pas même sûr que votre lettre du 22 juillet est véridique : je veux la croire telle, au moins sur ce qui regarde votre engraissement et votre embellissement. Ce sera une belle surprise pour moi, si je reviens à Paris, de vous trouver grasse, comme je les aime.

Magallon aura de la peine à vivre avec monsieur d'Aranda[2] ; mais, si je ne me trompe, ce sera monsieur d'A-

1. Femme du marquis de Llano, ministre du duc de Parme, qui avait été présentée, avec son mari, le 22 juillet, à la cour résidant alors à Portici, et qui quitta Naples vers le 15 août. Voir la *Gazette de France*, 177[illegible], p. [illegible] et 326, et sur son [illegible] : Arneth et Geffroy, [illegible] *Marie-Thérèse*, t. Ier, p. 220, 331, 342 et 376.

2. Le comte d'Aranda (1718-1799) avait remplacé au mois de juillet

randa qui quittera le premier un pays où il se déplaira à la mort. Le prince continue dans son incertitude, et assurément je ne le laisserai point partir avant que quelqu'un ne vienne le relever de sentinelle auprès de moi : il faut enfin que je vive et que je cause.

Un portrait de profil ne ressemblera jamais à notre bon monsieur de Croismare, dont le masque et la pantomime faisaient la caractéristique ; je revois encore son visage, et je vous dis qu'il ne lui ressemble pas.

Nous avons une reine accouchée d'une fille [1], et votre roi pour parrain, si l'enfant ne meurt pas. Elle est venue au monde un peu malingre, et aura de la peine à vivre.

Je suis bête ce soir à mon ordinaire, et de très mauvaise humeur par extraordinaire. C'est le dernier jour du mois. Je vois mes listes, et je me trouve volé, pillé, saccagé, par mon cuisinier, mes gens, mon cocher. Ah ! la pénible chose pour un abbé que d'être volé par d'autres que sa gouvernante ! Je suis seul, isolé, sans parents, sans amis, sans femme de ménage ; mon argent s'en va : tout est au pillage. Il faut me marier absolument. N'auriez-vous pas une riche créole de rencontre ? il m'importe peu qu'elle soit neuve ou usée. Voyez.

Bonsoir, je vous quitte ; je ne sais que vous dire. Vous saurez toutes les nouvelles du monde plus tôt que par la voie de mon cul-de-sac. Adieu donc. Le prince vous fait mille compliments.

1773, comme ambassadeur extraordinaire d'Espagne près la cour de France, le comte de Fuentes, père du prince Pignatelli et du marquis de Mora. Ce fut seulement le 12 septembre qu'il remit au roi ses lettres de créance. Il conserva ce poste jusqu'en 1792.

1. La princesse Louise-Marie-Amélie-Thérèse, née le 27 juillet 1773. Elle épousa, le 19 septembre 1790, Ferdinand III, grand-duc de Toscane, et mourut le 19 sept. 1802. Elle avait été tenue, le 1er janvier 1774, sur les fonds de baptême par le comte de Breteuil, au nom de Louis XV. Voir la *Gaz. de France*, 1773, p. 311.

191. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 38.) — Naples, 7 août 1773.

Messieurs les quarante au beau parlage sont convenus que la tournure la plus agréable qu'on puisse donner à la description d'une maladie, c'est de commencer par le prétérit *j'ai été*, comme la plus vilaine et la plus grossière est d'entamer le discours par le présent *je suis*. Votre lettre, ma belle dame, est donc très joliment tournée en débutant par : j'ai été hydropique. J'y bats les mains ; j'approuve même que vous sachiez ce que c'est qu'une hydropisie grecque, pour savoir à quoi vous en tenir là-dessus. Vous savez en outre ce que c'est qu'une solitude parisienne : elle se passera, et bien plus sûrement à l'approche de l'hiver, surtout si vous restez au Palais-Royal.

Ah ! que je suis fâché pour vous et pour lui, de ce que vous me mandez de notre bon chevalier ! La faveur [1] du roi ne lui vaudra pas un sou ; elle lui fera perdre Paris. Le comte d'Aranda en sera jaloux et dépité au possible : il voudra le faire rentrer dans le bas rang de secrétaire d'ambassade ; il ne pourra pas ; il le rendra malheureux. Il faudra que l'un des deux saute en l'air. Ils sauteront par décence tous les deux. Mais la carrière de Magallon n'est pas finie : je ne désespère pas de le voir à Naples. Pour Aranda, à moins qu'il n'y ait des guerres de l'Espagne, ses rôles sont finis. Le prince Pignatelli est toujours résolu de partir, et compte arriver à Paris à la fin de novembre. Naples est comme la vapeur du charbon : on y meurt en y restant ; mais on n'a pas la force de s'en aller. Ainsi je ne sais pas s'il partira.

1. Éd. D. : *Sa* faveur du roi.

Je n'ai pas de nouvelles à vous donner. Je vous donnerais pour nouvelle, si elle vous intéressait, que j'ai enfin réussi cette semaine, après deux ans de travail, à faire quelque chose digne de moi et de ma charge pour le bien de ma patrie. C'est une déclaration du roi portant règlement sur les matières d'or et d'argent qu'on emploie filées ou tirées dans les galons, broderies, passements, et même pour les orfèvres! Que de peines et de persévérance n'a-t-il pas fallu, avant que d'en venir à bout! Mais enfin j'ai réussi à y établir une entière liberté, et mon abbé Morellet m'embrasserait bien pour ce que je viens de faire: il verrait que je ne suis point un *Machiavellino*, ennemi de la liberté : je l'aime, lorsqu'il s'agira de galons. Le pain, c'est autre chose : il appartient à la police et non pas au commerce. Il serait trop long de vous détailler mon affaire; en peu de mots, je vous dirai que nous avions une vieille loi qui nous défendait de fondre et de raffiner nos monnaies (toutes les nations ont la même) et celle de nos souverains. Comme nous appartenions à l'Espagne, les monnaies d'Espagne étaient défendues aussi : par conséquent nous n'avions pas de matières suffisantes à fondre. On les fondait en contrebande, et on les raffinait mal ; en outre, on avait recours aux vieux galons et aux broderies brûlées qui noircissaient toujours, même après avoir été réduites en verges. Enfin le monopole s'y était établi ; il y avait des prix fixés à la diable pour acheter et pour vendre, qui gênaient le commerce et gâtaient tout. Les acheteurs de vieux galons s'étaient ligués entre eux, avaient formé un corps de métier, sollicitaient des privilèges, et nous étions à la veille de voir tomber toute la manufacture des galons, points d'Espagne, broderies, etc. J'ai fait sauter en l'air toutes les entraves. Plus de prix fixes, plus de privilèges exclusifs. Tout le monde peut

vendre et acheter de vieil or et de vieil argent : sauf certains règlements de police pour empêcher les vols domestiques. Tout le monde peut fondre les monnaies espagnoles, pièces fortes, etc. Le raffinage est réglé et fait publiquement, dans un local de l'Hôtel des monnaies, par des gens habiles, sous l'inspection des magistrats. Bientôt nous nous passerons de vos galons et broderies : nous vous égalerons en cela; mais nous n'égalerons jamais vos dames de Paris. Ainsi Paris restera avec la plus grande de ses supériorités. Bonsoir : j'ai rempli la feuille.

192. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 39.) — Naples, 14 août 1773.

Ma lettre sur l'aventure de Varsovie, ma belle dame, était écrite dans le premier saisissement de l'étonnement et de la frayeur. Après cela j'ai fait mes réflexions, et je ne vous en ai plus parlé, comme vous aurez vu. 1° Parce que le roi de Pologne, quoiqu'il ne me soit pas connu, doit être un homme prudent, puisque, tant bien que mal, il a su devenir roi; 2° parce que monsignor Garampi est le plus savant, le meilleur et le plus rare des prélats romains, et bien de mes amis; 3° parce que quelque enthousiasme que je suppose en Grimm ou en d'autres pour moi, ils sont assez prudents pour ne pas me compromettre. Ainsi, toutes réflexions faites, je suis tranquille, et le désir de savoir quelles lettres a pu recevoir le roi de Pologne, comme écrites par moi, n'est plus à présent qu'une curiosité, et au lieu de calmer ma colère, qui n'existe plus, je vous demande en grâce de tâcher de satisfaire cette innocente curiosité de ma part, et je suppose que vous le pourrez. N'aurait-on pas fait des lettres à plai-

sir, qu'on m'aurait attribuées comme les lettres de madame de Pompadour[1], et tant d'ouvrages de Boulanger[2], Mirabaud[3] et autres? En vérité j'en suis très curieux. Rien n'est si vrai, d'ailleurs, que j'aimerais à la folie qu'on vît et qu'on lût mes lettres, pourvu que celui qui les montrerait se souvînt que je suis à Naples, que je suis abbé, et qu'il y a encore assez de jésuites vivants par le monde, pour se venger. A cela près, rien ne m'importe du reste. Je ne serai plus dans ce monde ni un grand personnage, ni un rien ; je serai un conseiller de commerce dans un pays où il n'y a pas de commerce : voilà tout. Nous nous sommes entendus, je crois. Ce qui me console le plus dans votre lettre, c'est que vous ne me dites plus un mot de votre santé : cela me persuade que sérieusement vous guérissez.

Je voudrais vous écrire quelque chose de gai : car j'en ai grande envie ; mais je ne suis plus en train. La semaine passée, je vous ai parlé de mon premier coup d'essai en fait de politico-économie ; à présent je vous dirai que personne de nos Napolitains ne sait le bien que j'ai fait à nos manufactures. Personne n'en parle, personne ne s'en soucie. Y a-t-il rien de plus agréable qu'un silence aussi mortel? Qu'en dites-vous? Vous me plaignez ; eh bien, consolons-nous. J'ai bien dîné ce matin chez le grand maître du roi ; je dînerai bien demain chez notre

1. *Lettres de madame la marquise de Pompadour, depuis* 1753 *jusqu'à* 1762. Londres, 1771, 2 vol. in-8°, et 1772, 4 vol. in-12, attribuées à Crébillon fils, et plus vraisemblablement à Barbé-Marbois.

2. Nicolas-Antoine Boulanger (1722-1759), auteur de l'*Antiquité dévoilée* (1766), sous le nom duquel le baron d'Holbach fit paraître, en 1756, son *Christianisme dévoilé*.

3. Jean-Baptiste de Mirabaud (1675-1760), secrétaire de la duchesse d'Orléans, femme du Régent et membre de l'Académie française. *Le système de la Nature* du baron d'Holbach, fut d'abord publié sous son nom en 1770.

généralissime; après-demain chez l'ambassadeur de France. Les broderies iront comme elles pourront. La cuisine va toujours bien ici. A propos, un frère cuisinier des Célestins vient de publier un ouvrage complet sur la cuisine. On en parle beaucoup : car c'est le premier livre qui paraisse depuis deux ans. Un religieux, homme d'esprit, l'a aidé à le composer. Il dit dans sa dédicace qu'on a tort d'appeler gens de bon goût, ceux qui se connaissent en bonne musique ou en bons tableaux : que ces gens-là sont tout au plus des gens à bonnes oreilles ou à bons yeux ; mais qu'il n'y a de bon goût qu'à se connaître en ragoûts. Il a raison, au moins grammaticalement.

Voilà nos nouvelles littéraires. Pour moi je suis fort occupé de rechercher quelques notes concernant la vie du duc de Valentinois, César Borgia, par une raison fort bizarre. Je voudrais[1] en composer une brochure pour la dédier au pape. Ceci n'est-il pas bien bizarre! Voyez si monsieur Capperonnier ou quelque autre pourrait m'aider de ses lumières. Je ne trouve pas ici l'ouvrage de Brantôme des Hommes illustres étrangers : et j'aurais besoin de savoir à quel âge il mourut, ou, ce qui revient au même, dans quelle année il naquit. En quelle année se maria le duc de Gandia, et à qui, etc. Si vous parvenez à trouver cet ouvrage de Brantôme, mandez-le-moi ; je vous ferai alors des questions.

Aimez-moi toujours. Adieu.

1. Éd. D. : je *devrais*.

193. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 40.) — Naples, 21 août 1773.

Ne parlons plus, ma belle dame, de l'aventure de Varsovie; il en arrivera ce que Dieu voudra. Peut-être cette ville sera pillée et brûlée par les cosaques, et le manuscrit de mes lettres sera détruit.

Je suis bien aise que votre fille soit saine et sauve, mais je n'aurais pas su le malheur de Plombières[1] depuis que personne ne me fait plus cadeau de la gazette de Paris.

L'ouvrage de M. Olof Torée[2] ne m'est pas inconnu; je crois en avoir vu quelque extrait. Il me souvient que ce monsieur, en bon aumônier, est fort scandalisé du libertinage des Chinois; et très étonné qu'aucun voyageur n'ait remarqué qu'en Chine les pères abusent de leurs filles, les frères de leurs sœurs, et que la sodomie, même de ses propres enfants, y est fort tolérée. Il croit que c'est le problème le plus difficile à résoudre en politique : comment un empire peut subsister après des désordres pareils. Cependant si à l'arrivée de cette lettre, monsieur le marquis de Militerni, qui loge chez monsieur de Courtanvaux, n'est pas encore parti, il se chargera volontiers de m'en apporter un exemplaire qui me fera plaisir, et je lui en écris ce soir même. Au défaut de cette occasion, il faudra attendre le départ de Caraccioli pour me l'envoyer.

1. Le 23 juillet, à onze heures du soir, le feu avait pris à une auberge de Plombières, et consumé quatre maisons, sans que personne périt cependant. *Gaz. de France*, p. 282.

2. *Voyage de M. Olof Torée, aumônier de la compagnie suédoise des Indes orientales, fait à Surate, à la Chine, etc., depuis le 1er avril 1750 jusqu'au 20 juin 1752; publié par M. Linnaeus, et traduit du suédois par M. Dominique de Blakford, à Milan*, 1771. Il se répandit à Paris, seulement en mai 1773. Voir Grimm, *Corresp. littér.*, t. X, p. 256.

La dissertation sur les noyés ne saurait m'intéresser[1]. La foule de notre peuple est telle, que, s'il ne s'en noyait quelqu'un de temps à autre, il n'y aurait pas moyen de percer dans les rues. Voilà pourquoi la méthode de l'inoculation serait dangereuse chez nous ; car enfin ce ne sont que des Napolitains et des hommes qui sont noyés. S'il se noyait quelques demoiselles du Palais-Royal, je ferais sans faute venir la brochure, et je crois qu'elles ressusciteraient seulement à l'odeur d'une brochure, chose si rare chez nous.

Je vous ai mandé il y a quelque temps la fertilité de cette année dans toutes nos récoltes, et la curiosité où j'étais d'en voir les effets politiques. Ils commencent à se montrer, et il est arrivé en effet ce que je calculais : que tout est cher, et les prix de toutes les choses sont à peu près ceux des années stériles. Cet événement paraît étrange ; mais il est le produit donné par le calcul, et confirmé par l'expérience. C'est que tout le monde est riche : il y a moins de besoins, et on a en vue plus de ressources. *Ergo* tous les prix se soutiennent. Notre province a récolté cette année 160,000 livres de soie. L'année passée elle n'en eut que 110,000. On avait fixé le prix des soies à 40 sous plus bas que celui de l'année dernière. Mais on a eu beau faire, les soies se sont vendues cette année plus cher, ou du moins aussi cher que l'année précédente. Voilà des os à ronger pour messieurs les économistes.

Voilà ma lettre remplie. Le philosophe s'est donc ou-

1. Le vrai titre de cette dissertation ou plutôt de cette série de brochures parues de 1772 à 1781, était : *Détails des succes de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées*, par P. H. Pia, ancien échevin de Paris. Voir Grimm, *Corresp. litter.*, t. X, p. 257, et la *Gaz. de France*, 1773, p. 290.

blié à Utrecht, comme Pignatelli à Naples? En lui écrivant, parlez-lui de moi. Personne ne m'a mandé plus ce que sont devenues mes inscriptions latines pour Pétersbourg et pour Gotha. En savez-vous quelque chose?

Vous aurez appris déjà la débâcle des jésuites arrivés à Rome le 16[1]. Leur histoire n'est pas plus finie que celle des Juifs après la destruction de Jérusalem par Titus; elle a seulement changé de ton et de couleur, de l'actif au passif. Aimez-moi. Des avocats m'appellent pour m'ennuyer. Adieu.

194. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 41.) — Naples, 28 août 1773.

Je fais toujours, ma belle dame, lire vos lettres à Pignatelli : peut-on lui parler davantage de vous? J'ai reconnu mon cher baron de Thun[2] à sa phrase. Voilà ce qui s'appelle entrer dans le détail des choses. Si je voulais l'imiter, je vous demanderais aussi : Est-ce dans vos jambes ou sur vos jambes que vous êtes faible? Et votre réponse m'expliquerait si vous êtes faible à marcher ou même à donner des coups de pied au cul des gens qui en mériteraient l'honneur.

1. Le 16 août, avait eu lieu l'exécution du bref de suppression des jésuites promulgué le 21 juillet. A neuf heures du soir, dix commissaires, ecclésiastiques et laïques, Macedonio, Alfani, Sersale, Archetti Riganti, la Porta, Passionei, Zuccari, Dionigi, Fugini, se rendirent, accompagnés de soldats, aux divers établissements des jésuites, à Rome, le *Gésu*, le collège romain, le noviciat, les colleges germaniques, des Grecs, des Maronites, des Écossais, des Anglais, la Pénitencerie et leurs hospices, pour y mettre les scellés, mais en prenant des précautions pour que rien ne manquât aux religieux. Voir la *Gaz. de France*, p. 322.

2. Le baron de Gleichen, son collègue en diplomatie, l'a peint ainsi : « C'était un homme assez singulier, très aimable pour ceux qui l'ont connu particulièrement, mais excessivement spéculatif pour l'économie. Il avait mis toute sa fortune en rentes viagères, car il était fort égoïste. » *Souvenirs de Gleichen*, Paris, 1868, p. 199.

Le cours des saisons qui nous a donné cette année une fertilité générale, le voici : l'hiver a été constamment froid jusqu'au mois de mai, avec des pluies vives[1] et à des intervalles considérables. Le froid a enrichi la terre de sels, a retardé la végétation, a empêché le dommage des gelées. Le mois de mai a été frais, avec quelques pluies et sans gelées. Le reste de l'été a été constamment frais et parsemé de pluies sans orages. Quelques jours assez chauds ont opéré le mûrissement des semailles et des fruits : ce frais a empêché les vers et les insectes ; il a été utile aux vers à soie. Ainsi, en substance, un frais arrosé pendant huit mois, sans brouillards, sans les vents chauds, a été ici la panacée universelle ; et même on ne se souvient pas d'aucune année où il y ait eu moins de morts et de malades. Le résultat a été, comme je vous l'ai mandé, que les prix dans tous les genres de denrées se soutiennent, comme si la récolte eût été médiocre. Ils tomberont par la faute du gouvernement qui gênera les exportations. Mais il n'y a pas de saison qui amène le sens commun, donc la récolte est toujours stérile ici. Il me suffit que Panurge sache, même par ricochet, que je souhaite me raccommoder et rentrer dans ses bonnes grâces. Pourquoi serions-nous ennemis ? A propos, son Dictionnaire du Commerce, à quoi en est-il ?

Ce grand chêne des jésuites, après quinze ans de coups, est enfin renversé. Le roi d'Espagne[2] en aura la

1. Éd. D. : des pluies *rares*.

2. Charles III (1716-1788) qui, le 2 avril 1767 avait rendu un décret d'expulsion générale des jésuites. Bien que cette expulsion soit postérieure de trois ans à l'édit de novembre 1764 qui les avait supprimés en France, elle fut cependant exécutée d'une façon beaucoup plus rigoureuse, et porta un coup beaucoup plus funeste à l'ordre qui était chassé en même temps de toutes les colonies espagnoles, et le fut bientôt de Parme et de Naples, cours dépendantes de celle de Madrid.

gloire au jugement de la postérité. Cela me prouve que l'héroïsme consiste dans une opiniâtreté de notre part, combinée avec les hasards heureux, qui ne dépendent pas de nous. On gagne donc le surnom de grand, moitié par hasard, moitié par mérite. Si les économistes avaient placé leur opiniâtreté avec la prospérité de la Pologne, Quesnay s'appellerait le grand Quesnay : il aurait fondé une secte. Les absurdités postérieures ne seraient pas sur son compte. Malheureusement le port de Dantzick[1] est fermé au moment même où ils s'opiniâtrent à crier exportation! liberté! et vous mourez de faim. Il ne suffit pas d'être fou : il faut l'être à propos, et cet à-propos est un vrai hasard. Dans mille combinaisons, s'obstiner à détruire les jésuites aurait été une folie malheureuse ; il s'est rencontré la seule combinaison qui la rendait heureuse ; et voilà que l'abbé Chauvelin[2], La Chalotais[3], Carvalho[4], etc., sont des héros. Peut-on se soucier d'être héros après sa mort, d'après ce que je viens de dire? A la bonne heure, je trouve que d'être héros de son vivant est quelque chose ; cela donne toujours de la considération, souvent des persécutions délicieuses, quelquefois des ressources ; mais après la mort, courir à l'ombre d'un nom vain, dont la moitié

1. Par suite du blocus mis alors devant ce port par le roi de Prusse, qui prétendait avoir sur lui un droit territorial. V. la *Gaz. de France*, p. 313.

2. L'abbé Henri-Philippe de Chauvelin (1716-1770), fils du célèbre garde des sceaux, conseiller-clerc au Parlement de Paris, et auteur des deux *Comptes rendus sur les constitutions et sur la doctrine des jesuites*, qui, publiés en 1761, contribuèrent beaucoup à leur expulsion.

3. Louis-René de Caradeuc de La Chalotais (1701-1785), procureur général au Parlement de Bretagne, qui publia en 1761 les *Comptes rendus de la constitution des jesuites*.

4. Sébastien-José de Carvalho, marquis de Pombal (1699-1782), premier ministre de Portugal de 1750 à 1777, qui avait impliqué les jesuites dans le complot du duc d'Aveiro, et les avait expulsés en 1759.

tient au hasard, l'autre à la qualité la moins difficile à acquérir, l'opiniâtreté ; c'est une folie. Conclusion. Il y aura plus de héros en Allemagne qu'en Italie. *Dixi.* Adieu.

195. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 42.) — Naples, 4 septembre 1773.

Sur l'aventure de Pologne, ma belle dame, j'étais tranquille déjà, comme je vous ai mandé. Les savants sont une race de fous assez difficile à manier. Ils aspirent à la célébrité, et ne voudraient pas en même temps être compromis ; mais l'un ne va pas sans l'autre : il n'y a que les choses piquantes qui deviennent célèbres, et tout ce qui pique compromet. Je suis savant ; je suis donc fou. Je désire deux impossibles, et je suis comme ce poète qui ne voulait pas être censé l'auteur de certains vers, mais qui ne souffrait pas qu'on les trouvât mauvais. Ainsi plaignez ma folie et ne vous affligez plus de ma célébrité en Pologne ; car au fond elle ne me fait pas beaucoup de peine.

Rien n'est si plaisant que de voir une Parisienne se plaindre des chaleurs à un Napolitain, qui riposte en décrivant les biens et les avantages du frais de Naples. Voilà comme les mortels se trompent [1], dans leurs jugements ; je m'attends que bientôt vous allez me mander qu'on ne trouve plus avec qui raisonner à Paris, qu'il ne paraît plus de brochures, que les discours littéraires ont cessé ; et que moi, au contraire, je vous manderai que ma perruque est toujours en l'air ici, et ma tête toujours en feu. Ce cas est encore bien éloigné.

1. Éd. D. : *[illegible]nt.*

Cependant, pour l'honneur de ma patrie, je vous dirai qu'on a parlé ici de l'arrivée d'une comète presque autant qu'à Paris ; que la dissertation de M. de Lalande[1] a été imprimée ici en français, net très bien débitée par le libraire. Nous avons donc égalé les Parisiens en curiosité astronomique, et nous les avons surpassés en ce que nous n'avons pas eu peur. Moi, en renchérissant, j'ai souhaité la comète, je soupire après elle, et je mourrai de chagrin si elle ne vient pas en octobre, comme on l'attend. Cette catastrophe des jésuites qui aurait dû nous amuser beaucoup, a été si plate, si tranquille, qu'il n'y a plus d'autre ressource qu'une comète pour entendre un beau bruit et un charivari délectable, tel qu'au combat du taureau, à la barrière de Sèvres.

Je ne sais pas si vous savez qu'au moment que le général des jésuites apprit l'abolition de son ordre par la lecture de la Bulle[2] ? un jésuite portugais lui fit les reproches les plus amers de ce qu'il leur avait promis

1. L'astronome Lalande, avait voulu lire à la séance de l'Académie des sciences, du 21 avril 1773, et publié sous le titre de *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, un mémoire dans lequel il disait que « sur les 60 comètes connues, huit pourraient, en approchant trop près de la terre, par exemple à 13,000 lieues, occasionner une pression telle que la mer sortirait de son lit et couvrirait une partie du globe. » Il en était résulté dans le public une vive émotion, dont Voltaire s'était égayé dans sa *Lettre sur la prétendue comète*, datée de Ferney le 17 mai, et Dorat dans son *Épître sur les comètes.* » Voir les *Mémoires secrets*, t. VI, p. 312, 314, 316, 317, et la *Corresp. littér.* de Grimm, t. X, p. 235. On sait que la comète de 1840 inspira aussi de très jolis vers à Alfred de Musset.

2. Cette lecture avait été faite, le 16 août, à la maison professe, le *Gesu*, par Mgr Macedonio, secrétaire de la congrégation *de rebus Jesuitorum agendis*, et Mgr Alfani, assesseur. « On fit venir au parloir le général de la compagnie, et on lui lut le bref de suppression. » *Gazette de France*, p. 322. Voir des reproches différents faits par le provincial espagnol, dans une lettre du marquis d'Aubeterre au duc de Choiseul, citée par Jobez, *La France sous Louis XV*, t. VI, p. 361.

que le pape et le roi d'Espagne seraient morts bientôt, et qu'il ne leur avait pas tenu parole. Il l'appelait traître et perfide envers la compagnie ; y a-t-il rien de plus naïf et de plus original ?

Comme votre longue maladie vous a empêché de m'écrire sur autre chose que sur votre santé, je vous prie instamment de revoir mes lettres depuis quatre ou cinq mois, et d'y fouiller des articles auxquels vous n'avez pas répondu. J'ai un souvenir de vous avoir questionnée sur maintes choses auxquelles vous ne m'avez pas répondu et qui m'intéressaient assez. Voyez ; ma mémoire ne me fournit que cette idée confuse.

Grimm viendra-t-il en Italie ? Le philosophe ira-t-il à Pétersbourg ? Nous avons ici M. de la Borde [1] qui galope l'Italie. Il y a des gens de lettres qui étudient les ouvrages, et d'autres qui ne font que les feuilleter, et qui étudient des mains, comme disait M. de Fontenelle : de même il y a des voyageurs qui étudient un pays, et d'autres qui ne font que le feuilleter. Nous avons été feuilletés par M. de la Borde, et étudiés par Pignatelli. Je ne l'accuse pas ; je plains un homme qui voyage étant premier valet de chambre d'un roi très chrétien et très absorbant les chrétiens. Aimez-moi. Portez-vous bien, et si vous voulez des lettres de moi plus intéressantes que celle-ci, donnez-m'en le premier branle. Adieu.

1. Éd. D. : *MM.* de la Borde. — Jean-Benjamin de la Borde (1734-1794), valet de chambre de Louis XV, et compositeur de musique. Ce voyage, si on en croit la chronique galante du temps, avait eu pour cause le désir de se consoler de l'infidelité de mademoiselle Guimard, la célèbre danseuse, qui avait sacrifié M. de la Borde au prince de Soubise. « Le sieur la Borde est si atterré de l'abandon de mademoiselle Guimard, qu'il en a contracté une mélancolie affreuse. Quand son service auprès du roi sera fini, ce qui arrivera au premier juillet, il va voyager pour dissiper ses vapeurs et perdre le souvenir de l'infidèle. » *Mém. secrets*, t. VII, p. 1, 6 et 13 Madame du Barry l'avait chargé à son passage à Ferney, qu'il devait visiter, « d'embrasser, de sa part, Voltaire des deux côtés. »

196. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 43.) — Naples, 11 septembre 1773.

Ma belle dame, il n'y a pas moyen d'être heureux dans ce monde : à peine je respirais sur l'état de votre santé, que celle de mon frère, ici, vient me replonger dans l'inquiétude. Il a été attaqué, il y a quatre jours, d'une espèce de paralysie, surtout à la moitié du visage. Ces maladies de nerfs, très fréquentes dans ce pays volcanique, nous causent moins de frayeurs qu'à Paris : mais la maladie est toujours grave. Je ne crains pas seulement la mort de mon frère, je tremble de ce qu'il pourrait rester perclus et imbécile : il pourrait aussi devenir aveugle. Il a une femme, la mère de sa femme et trois filles, toutes nubiles, aucune mariée ; voyez donc quel spectacle effrayant se présente à mon imagination ! Dans tous ces trois cas, je reste condamné à gouverner un affreux sérail de cinq femmes, à m'ennuyer à périr le reste de ma vie, ou du moins pendant plus d'une année, enchaîné à Naples, garde-cotillons [1], et chargé de la nourriture et des soins d'une famille. Vous qui connaissez ma tête et mon caractère, vous me plaindrez de ce malheur dont je suis menacé, plus que de tout autre au monde. Ne vous étonnez donc pas si ma lettre n'est point gaie aujourd'hui ; je vous en dis d'assez bonnes raisons.

Puisque vous ne voulez pas vous charger de me trouver une femme, il ne faudra plus y penser. Je vous demandais une créole, parce qu'elles sont riches d'ordinaire ; et puis parce qu'en prenant une femme, je suis

1. Éd. D. : garde *de* cotillons.

d'avis qu'elle vienne de l'autre monde ; car je ne suis point content de celles de ce monde-ci. Mais vous ne voulez pas que j'ajoute une sultane à mon affreux sérail, laissons-la[1].

Voyons si vous me ferez une commission bien plus aisée, bien plus pressante et beaucoup plus raisonnable. J'ai besoin de chemises pour cet hiver. Paris m'a habitué à en avoir de toile de coton ; je ne saurais m'en passer, sans crainte de rhumatismes. On ne trouve point ici de toile de coton. J'en achetais à Paris de médiocre, qui me coûtait à peu près quatre livres l'aune, ou même quelque chose de moins. J'en voudrais faire douze chemises ; vous connaissez l'étendue de mes chemises. Je n'oublierai jamais l'attendrissement maternel, uni au rire le plus fou, qui vous prit à votre maison de campagne, en voyant étendue sur mon lit une de mes chemises. Il vous paraissait impossible qu'il y eut quelqu'un assez présomptueux pour oser s'appeler un homme, avec une chemise si courte et aussi ridicule. Ainsi réglez la quantité de la toile pour habiller cet enfant, soi-disant homme. Tirez une lettre de change sur moi : et envoyez-moi cette toile par notre ambassadeur Caraccioli, lorsqu'il viendra ici. Je lui en écrirai la semaine prochaine, et j'imagine que son départ de Paris ne sera pas assez prompt pour prévenir l'arrivée de ma lettre. On m'appelle. Adieu.

197. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 44.) — Naples, 25 septembre 1773.

Vous avez bien raison, ma belle dame ; le prix qu'on attache à ce chiffon de papier qu'on appelle *lettre*, est

1. Éd. T. : laissons *cela*.

incroyable. Cette folie rapporte au roi de France six millions par an. Mais savez-vous le pourquoi ? C'est que la correspondance par lettres est le reste d'une riche fortune qu'on cherche à conserver soigneusement, et qui nous rend avares. Elle est mêlée du repentir d'avoir été prodigue une fois. Vos lettres sont pour moi les restes de ces conversations à la cheminée, perruque à bas, etc. Que de fois je me fâche de ne vous avoir pas dit des choses que je vous écris ! En voulez-vous une autre preuve : observez qu'il n'y a de lettres intéressantes qu'entre personnes qui se sont beaucoup connues auparavant. Les lettres des savants, qui s'écrivent parce qu'ils se connaissent de réputation, orneront leurs esprits, mais ne toucheront pas leurs cœurs ; pour ce qui est des ouvrages, faites une remarque curieuse, que peut-être vous n'avez jamais faite. Ceux qui nous rendent fous de plaisir, sont ceux précisément qui ne nous apprennent rien de nouveau ; mais qui disent au public les mêmes choses précisément que nous aurions pensé lui dire ; si l'auteur les dit encore mieux tournées que nous n'aurions cru pouvoir le faire ; c'est alors que nous sommes au comble de la joie, et nous nous pâmons d'aise. Si l'ouvrage nous apprend des choses neuves, telles que celui d'un voyageur, d'un géomètre, etc. ; il nous fait plaisir et ne nous ravit pas. Même dans un roman la partie qui nous extasiera, sera toujours celle qui ne nous sera point neuve, telle qu'un caractère d'un personnage pareil au nôtre, ou à celui d'un ami fort connu ; une situation pareille à celle où nous nous sommes trouvés, etc. Conclusion. Le ravissement pour un ouvrage vient de ce que l'auteur nous a soulagés de la peine de faire son ouvrage, et qu'il l'a fait aussi bien que nous aurions cru ou du moins voulu le faire. Tel est

le sentiment occulte en vous sur l'ouvrage de M. Necker;[1] tel sera le mien. Tâchez donc de me faire parvenir ce livre *juxta cor meum*, au plus tard par la voie de Caraccioli, s'il fait, comme il dit, une course ici. Les économistes en parlent mal, dites-vous? est-ce qu'ils sont encore en état de parler? Je les croyais devenus muets. Ne voient-ils pas que toute l'Europe met des entraves au commerce des blés? Ils ont donc fait bien peu d'écoliers.

Cependant il faut que j'achève de vous donner mes commissions, avant que la feuille soit remplie. Je vous ai priée, il y a deux semaines (car, la semaine passée, je ne vous ai point écrit, n'ayant pas reçu de vos lettres), de m'envoyer la valeur de douze petites chemises de toile de coton; mais n'oubliez pas de m'envoyer une douzaine de poignets tout faits et jolis; et même envoyez-m'en deux ou trois douzaines : car on ne sait pas en faire à Naples. Vous connaissez le tour de mon bras terrible; sinon réglez-vous sur les dimensions de l'Hercule de Farnèse. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne suis point grandi depuis mon départ, que je n'appellerai pas mon retour, puisque ma patrie est Paris. Ajoutez à présent, à cette commission, une seconde qui est de me

1. Il s'agit de l'*Éloge de Colbert*, par Necker, couronné par l'Académie française, dans sa séance du 25 août. Les critiques indirectes qui y étaient adressées à l'administration de l'abbé Terray, ne nuisirent pas à son succès. Le *Journal histor. de la révolution opérée..*, t. IV, p. 310, parlent « des applaudissements accordés aux endroits dont le contraste était frappant, tels que ceux de la sensibilité de Colbert, de sa bonne foi, du soin scrupuleux avec lequel il maintint le crédit public, de son économie, et de la distribution sage et noble des bienfaits du souverain. » Meister qui tenait la plume de Grimm, dit : « L'auteur s'arrête surtout aux motifs qui ont empêché Colbert de permettre dans tous les temps la sortie des blés sans mesure et sans limites. Ce morceau est trop bien fait pour ne pas déplaire infiniment aux économistes. Depuis les *Dialogues sur le commerce des blés*, de l'abbé Galiani, leur système ne reçoit point d'atteintes plus terribles, si ce n'est celle que la nation a payées si cher et dont elle souffre encore. » *Corresp. litt.*, t. X, p. 285.

pourvoir de douze mouchoirs de couleur, rouges, rayés, d'Angleterre ou de Suisse, pour me moucher; et songez que je vous devrai de n'être point un morveux. C'est la plus grande obligation qu'un homme puisse avoir. Je les achetais, à Paris, depuis 50 sous jusqu'à 3 livres 10 sous. On en trouve à Naples; mais ils sont bien plus chers. Ainsi, si le marquis Caraccioli veut bien s'en charger, comme je l'espère, j'épargnerai presque la moitié de la dépense.

Je suis bien fâché de la perte de votre procès qui dérange vos finances; mais quelles finances ne sont point dérangées? Il n'y a qu'à obtenir des saufs-conduits, comme Merlin l'enchanteur; et c'est la chose du monde la plus aisée partout. Je vois que tous les souverains du monde protègent les mauvais payeurs par sympathie. Vous serez donc protégée; et mettez-vous bien dans la tête, que celui qui ne veut pas payer, ne doit rien, et ne sent aucune détresse. Puisque vous ne pouvez pas vous remuer, restez donc; c'est le plus sûr. Adieu.

198. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 45.) — Naples, 2 octobre 1773.

Puisque vous avez Brantôme, ma belle dame, voici de quoi il s'agit: je possède une pièce fort curieuse, c'est l'épée de César Borgia, duc de Valentinois, fils du pape Alexandre VI, qu'il fit travailler exprès avec des emblèmes faisant allusion à sa future grandeur, et à son ambition. Il est superflu de vous conter comment, par quels détours, cette épée est tombée dans mes mains. Je voulais en faire un présent lucratif au pape[1]; et, selon

1. D'après le Testament de Galiani, publié par MM. Perey et Maugras,

mon usage, l'accompagner d'une dissertation érudite pour en illustrer les emblêmes. Je pris la plume en main, et je commençai mon écrit : *César Borgia naquit ;* j'en suis resté là ; car, jamais, au grand jamais, il ne m'a été possible, dans ma bibliothèque, et dans celles de tous mes amis, de trouver en quelle année était né ce gaillard-là.[1] Je voulus poursuivre mon travail, et je ne pus pas nommer le nom de sa mère, au juste : car elle s'appelait Vannozza, par sobriquet : mais son nom, je l'ignore. Je voulus nommer ses frères, et je ne pus jamais démêler s'ils avaient été trois ou quatre. J'en connais bien trois, le duc de Gandia[2], lui et le prince de Squillace ; mais des historiens en mettent un quatrième appelé Don Jean, qui est pourtant un être nul dans l'histoire. Bref, je n'ai pas pu trouver non plus avec qui était marié le duc de Gandia[3] ; s'il laissa des

on voit que cette épée fut cédée par lui moyennant 200 ducats à monseigneur Gaetani d'Aragon, dans la famille duquel elle subsiste, paraît-il, encore.

1. C'est tout récemment que cette question biographique a été résolue par M. F. Gregorovius, dans son savant ouvrage sur Lucrece Borgia. César Borgia naquit à Rome au mois d'avril 1476. Il était le troisième fils de Vannozza (diminutif usuel de Giovanna) Catanei, nom porté par plusieurs familles de Rome, de Ferrare, de Gênes, dérivé du titre de *Capitaneus*. Son frère aîné, Pedro-Luis, dont la date de naissance est encore ignorée, mourut dans sa première jeunesse, vers 1491, laissant à son frère cadet, Jean, né en 1474, le titre de duc de Gandia, que son père lui avait fait obtenir en Espagne. Quant à Lucrèce, elle naquit le 18 avril 1480, et un quatrième et dernier fils, don Jofré, né vers 1482, devint baron de Villa Longa, puis prince de Squillace, à la suite de son mariage avec dona Sancia, fille naturelle du duc Alphonse de Calabre, et dont le frère, Alphonse, épousa Lucrèce Borgia, après son divorce avec Jean Sforza.

2. Le duc de Gandia, favori de son père, qui l'avait nommé gonfalonier de l'Église, et lui avait donné le titre de duc de Bénévent, pour lui frayer le chemin au trône de Naples, où il possédait déjà le duché de Suessa et la principauté de Teano. Il mourut mystérieusement assassiné par son frère, César Borgia, le 14 juin 1497.

3. Il avait épousé, antérieurement à 1492, donna Maria Enriquez, fille de don Enrigo Enriquez, comte de Léon, et de dona Maria de Luna, proche parente de la maison royale d'Aragon. Il en eut deux fils dont l'aîné, âgé

enfants ; qui hérita de son titre après son assassinat. Nos écrivains italiens ont tous été feuilletés ; mais je manque ici d'écrivains français, et encore plus d'espagnols. Voyez si vous pouvez, d'accord avec le chevalier de Magallon, me tirer au clair cette affaire embrouillée. Il verra les Espagnols ; vous verrez les Français. Brantôme a fait une vie de ce gaillard, dans ses Mémoires des Capitaines illustres étrangers.[1] Il décrit l'arrivée de César Borgia en France[2], comment il s'allia avec la maison d'Albret ; vous pourriez trouver quelque chose dans les histoires de cette maison. Surtout, parcourez les généalogistes, et laissez là les historiens ; car les historiens anciens manquent de dates et de détails. Ne vous occupez que des auteurs anciens, et presque contemporains. Ne vous souciez pas des modernes, aucunement, pas même de Bayle, Mariana, etc. ; car ils n'ont fait que se recopier leurs fautes. Vous voyez l'importance de mon cas. Ainsi occupez-vous-en de grâce. Il me faudrait un jeune Burigny[3] pour cela.

Je dois partir pour aller voir mon frère malade. Le temps me manque. Je ne suis point gai. En revanche, je suis ravi d'apprendre que M. Necker n'est pas plus économiste que moi. En ce cas, l'affaire est gagnée ; car nos deux avis seuls valent plus que ceux de tous les économistes pris ensemble ou séparément. Caraccioli me mande qu'à ce propos, M. le contrôleur général faisait faire un dénombrement plus exact de la France.

de trois ans, à la mort de son père, fut reconnu héritier du duché de Gandia, et des fiefs napolitains de Suessa, Teano, Carinola et Mont foscolo. Voir F. Gregorovius, *Lucrèce Borgia*, Paris, 1876, p. 127 et 199.

1. Voir les *Vies des grands capitaines etrangers*, t. I[er], ch. XXIX.

2. Ce fut le 28 octobre 1498 que Cesar Borgia joignit la cour de France à Chinon, pour y epouser Charlotte d'Albret. Voir *Œuvres complètes de Brantôme*, éd. Jannet, 1858, t. II, p. 214.

3. Burigny etait alors âgé de 81 ans.

J'ai parié qu'il s'y trouvera, tout compris, Avignonais et pays conquis, plus de vingt-trois millions d'habitants[1]. Personne ne donne ce nombre de sujets au roi de France. Ainsi vous trouverez bien du monde prêt à parier contre ; pariez à mes frais : je veux tenter cette autre voie de rattraper mon argent perdu avec Merlin. Bonsoir.

199. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 46.) — Naples, 23 octobre 1773.

Ma belle dame, depuis six jours, mon frère a eu une seconde attaque d'apoplexie, jointe à une fièvre maligne. Il est depuis trois jours à l'agonie ; ce coup m'accable. Non, rien n'est plus accablant que de se voir à la veille de devenir tout à coup mari, père, ayant trois filles à marier, une maison dérangée par mon frère à régir ; et rien à espérer de plus dans ce monde ; car, ma famille finie, ma fortune n'aura plus à qui retomber. Cloué pour longtemps ici à faire le maquignon de mes nièces, pour leur chercher une honnête alliance ; voilà la perspective d'un homme de lettres, fait pour écrire des dialogues. Voilà aussi tout ce que je puis vous mander.

Je serais fâché de recevoir la toile de coton par d'autre voie que par celle de quelqu'un qui pourrait l'exempter des droits de douanes, et il ne me serait pas possible de savoir ici s'il y a à Paris, une occasion favorable pour me l'envoyer. S'il y en a, Magallon pourrait vous l'indiquer.

1. Le dénombrement fait en 1700 par les intendants avait donné le chiffre de 19,094,146 habitants, la Lorraine non comprise. Depuis il n'y avait plus eu de dénombrement officiel. En 1754, Mirabeau estimait la population de la France à 18,107,000 habitants, en 1772, Expilly à 22,014,357, Buffon à 22,672,627, en 1784, Necker à 24,229,275. Voir P. Boiteau, *État de la France en* 1789, p. 3.

J'avais reçu une autre lettre de vous, avec la réponse de M. Capperonnier à ma question, sur l'année de la naissance de César Borgia, à laquelle je n'eus pas le loisir de répondre, étant à Sorrento, chez mon frère malade. Je remercie M. Capperonnier, et j'aurai l'honneur de lui écrire aussitôt que ma tète sera en état de s'occuper de bagatelles littéraires. Aimez-moi ; plaignez-moi : saluez mes amis, et portez-vous bien. Mille grâces des jolis contes que vous me mandez ; mais je n'ai pas ce soir envie de rire. Je prévois que Caraccioli finira par ne pas se soucier de venir à Naples ; il aura grande raison. On meurt ici ; et les survivants ne valent guère mieux que les morts. Bonsoir.

200. — A LA MÊME.

(Rép. aux nos 47 et 48.) — Naples, 6 novembre 1773.

La semaine passée, je n'étais pas en état de vous écrire, mon frère étant à l'agonie. Il est un peu mieux à présent, et la longueur de la maladie donne des espérances. Heureusement vous ne m'avez pas écrit cet ordinaire ; ainsi j'ai toujours votre nº 48 à rabattre ; et il n'est pas de paille. Vous me faites des questions politiques et métaphysiques qui demanderaient un volume pour y répondre. Dieu sait donc si j'y répondrai. Mais assurément je vous dirai que vous avez raison en ce que vous souteniez que la politique des anciens ne peut plus nous être bonne à rien. La nôtre doit être très différente. A quelques théories générales près, qui sont restées les mêmes, tout a changé ; les détails sont différents. Or, les théories générales et rien sont à peu près la même chose. Les économistes croyaient qu'avec quatre gros mots vagues et une douzaine de raisonnements généraux,

on savait tout ; et je leur ai prouvé qu'ils ne savaient rien. Ainsi, si votre collègue ne veut pas convenir que la science des détails est la seule utile, et s'il ne convient pas que les détails de la politique moderne ne ressemblent point aux antiques, dites-lui qu'il est un économiste et anéantissez-le. Lycurgue et Solon ne ressemblent qu'à saint François, à saint Ignace, à saint Dominique ; ils n'ont rien de commun avec Mazarin, Colbert, Richelieu, le czar Pierre, Victor-Amédée, Georges II, Frédéric II. C'est dans ces ordres religieux et ces petites républiques que la politique et la science de l'éducation, un peu plus en grand. Dans les grandes républiques, c'est autre chose : de même que la culture d'un petit vignoble de la Roumanie est très différente de la culture de la forêt de Rambouillet, les moyens de tirer le produit de ces deux objets sont aussi très divers. Vous avez donc raison, à mon avis : mais vous ne l'avez[1] pas, lorsque vous dites que toute la théorie politique se réduit à voir juste ; car ces sortes de vérités, qu'on appelle en Espagne les sentences de Pedro Grullo[2], sont trop générales, trop communes, trop plates pour être prononcées sérieusement. Un homme qui dirait que le blanc n'est pas noir, ne m'apprendra jamais la peinture ; et celui qui m'apprendra que le tout est plus grand qu'une partie, me donnera un fort petit cours de géométrie. Avançons donc plus nos pas, et disons que la politique est la science de faire le plus de bien possible aux hommes, avec le moins de peine possible, selon les circonstances. C'est donc un problème *de maximis et minimis* à résoudre. La politique est une courbe (une

1. Éd. D. : *n'en* avez.
2. De *grulla*, grue ; comme qui dirait Pierre l'Oie, le niais.

parabole) à tirer. Les abscisses seront les biens, les ordonnées seront les maux. On trouvera le point où le moindre mal possible se rencontre avec le plus grand bien. Ce point résout le problème : et tels sont tous les problèmes humains : car tout est mêlé de bien et de mal. Vous voyez donc que tout problème politique n'est d'abord résolu que par une équation indéfinie qui ne se trouve fixée que lorsque vous l'appliquez aux cas particuliers.

Vous demandez s'il est bon d'accorder une liberté entière à l'exportation des blés. Ce problème général n'est résolu que par une équation indéfinie. Vous demandez ensuite s'il faut accorder la libre exportation en France dans l'année 1773. Alors le problème est fixé, parce que vous fixez le pays et le temps ; et la même équation, appliquée au cas fixé, pourra vous donner tantôt l'affirmative[1], tantôt la négative. La politique est donc la géométrie des courbes, la géométrie sublime des gouvernements, comme la police en est la géométrie plane, simple, les six premiers livres d'Euclide. Sans doute un géomètre doit voir juste, mais cela va sans dire.

La politique n'est donc pas seulement une science d'éducation, mais généralement une science d'amélioration quelconque. On appelle également agriculteur celui qui cultive des plantes annuelles, des oignons, des laitues, qu'il plante et arrache lui-même au bout de trois mois ; et celui qui soigne des chênes, des châtaigniers qu'il n'a pas plantés et qu'il ne verra pas mourrir. Les cultures sont différentes : mais toutes les deux appartiennent à la science de l'agriculture.

Rejetez loin de vous et de la politique ces grands

1. Éd. D.: tantôt la *positive*, tantôt l'affirmative, tantôt la négative.

mots vides de sens de la force des empires, de leur chute, de leur élévation, etc. N'aimez pas les monstres de l'imagination et les êtres moraux. Il ne doit être question que du bonheur des êtres réels, des individus existants ou prévus, nous et nos enfants ; voilà tout : le reste est rêverie.

Je crois que des hommes peuvent faire du bien et du mal aux autres hommes. Les princes naîtront ou mourront, cela ne me fait rien[1], et ne fait rien aux hommes. Il faut rendre ceux-ci heureux ; s'ils ne sont pas heureux en France, il faut les faire déménager tous et les envoyer en Laponie ; s'ils sont mal là, envoyez-les au Kamtschatka. Il est vrai que la grandeur, la force d'un empire fait souvent le plus grand bonheur de son peuple, et que sa ruine entraîne le malheur des individus : mais cela n'est pas général. Les Florentins n'ont jamais été aussi heureux du beau temps de leur république, qu'ils le sont à présent[2], etc. Je crois donc qu'un homme peut hâter ou retarder, soit l'accroissement, soit la ruine d'un État, le sien ou celui de son voisin : mais il ne doit s'occuper que du bonheur des hommes. Le moyen de procurer ce bonheur, je l'ai déjà dit, est toujours celui de calculer les biens et les maux, de trouver le point du milieu. En calculant les biens ou les maux, il faut calculer le présent et l'avenir sûr ou fort possible. L'incertain est cet infiniment petit qu'on méprise dans le calcul. A présent, donnez vos problèmes : je tâcherai de les résoudre. En avez-vous assez pour ce soir? Adieu.

1. Éd. D. : cela ne fait rien.

2. Depuis 1765, le grand duché de Toscane était gouverné par le second fils de Marie-Thérese, Léopold (1747-1792), dont l'administration florissante est restée célèbre.

201.— A LA MÊME.

(Rép. au n° 49.) — Naples, 13 novembre 1773.

Pour le coup, ma belle dame, vous avez raison : je ne me fais point d'idée de votre état actuel ; et vous qui avez tant d'esprit, de pénétration, de lumières, vous ne songez pas que j'ai été obligé de faire teindre et vernir le balcon de mon cabinet, et que cette odeur d'huile et de vernis depuis huit jours m'empoisonne, me tue, me rend incapable de travailler, d'écrire, de penser : cela est bien pis que les cris des petits enfants.

Mon frère se porte moins mal. Il vivra ; mais il vivra perclus de la moitié de ses membres. Cela fait, pour sa famille et pour moi, un malheur plus grand que s'il était mort. Mon embarras est extrême : le mieux est de ne rien prévoir. Ainsi ferai-je.

Voici la réplique de M. Capperonnier à ma réponse. Vous trouverez une différence énorme entre ce qu'il dit de César Borgia et ce que je dis, moi. Mais, en vérité, aurais-je pris la peine de le consulter pour apprendre de lui les choses les plus communes et les plus triviales qu'on trouve dans tous les mauvais livres et les mauvais dictionnaires; il m'a un peu piqué. Si l'époque de la naissance de Borgia était une chose aisée à trouver ou à combiner, je n'aurais pas eu recours à lui. Si le duc de Gandia, qu'il fit assassiner, eût été son aîné, comme tout le monde le croit, pendant qu'au fait il était son cadet ; six mille autres circonstances, regardant sa famille, n'eussent pas été confondues, embrouillées, par les historiens, même les plus fameux, je n'aurais pas frappé à la porte de monsieur Capperonnier. Persuadez-le donc que, lorsque je l'interroge, c'est pour cause; et que lors-

qu'il me répond, il faut qu'il prenne garde à ce qu'il dit, sans quoi je reviendrai à la charge et l'interrogerai derechef.

Pignatelli est parti le 7 de ce mois. Il sera à Paris, à ce qu'il croit, avant la fin de l'année.

J'ai entrevu un édit du roi de Sardaigne sur la disette que son pays souffre, rapporté dans une gazette. En général tous les pays de l'Europe sur lesquels la disette s'est fait sentir depuis neuf ans, c'est-à-dire depuis le commencement des troubles de la Pologne, qui en sont l'unique cause, tous ont produit des édits, et ces édits sont tels qu'on les aurait faits il y a trois siècles : preuve que les ouvrages des économistes n'ont éclairé ni persuadé aucun gouvernement. J'en suis fâché pour eux et pour les gouvernements ; car il y aurait eu quelques progrès à faire dans l'administration des blés depuis trois siècles ; mais les économistes n'ont su l'enseigner, et les gouvernements n'ont pu l'apprendre. Voici ce qu'il fallait enseigner et prêcher : 1° que la connaissance exacte du produit des blés du royaume, dans chaque année, quand même on pourrait l'avoir, ne sert à rien, ne mène à rien et n'avance de rien ; 2° que la défense absolue de l'exportation est impraticable, et moins avantageuse qu'une forte imposition sur la sortie ; 3° qu'il ne faut jamais fixer les prix des blés. Tous les édits que j'ai vus, et celui de Turin surtout, tombent dans des fautes grossières. On veut savoir la récolte : bêtise. On fixe le prix : sottise. On défend la sortie : pauvreté. Le remède préservatif des famines[1] a été dit dans mes Dialogues à ceux qui les ont lus jusqu'au bout : deux impôts, l'un sur la sortie, l'autre sur l'entrée. Le remède à la famine actuelle ; il n'y en a

1. Éd. D. : le remède *aux* famines, préservatif a été.

qu'un. Il faut que le gouvernement se persuade que c'est un malheur aussi grand qu'une guerre; un malheur digne de ses soins : et comme pour une guerre on prodigue des millions et des milliards, il faut en prodiguer contre la famine, s'endetter, acheter partout à tout prix, vendre à perte, tuer le monopole, terrasser[1] les commerçants. Il faut que l'exportation soit toujours abandonnée aux négociants et qu'elle leur soit toujours profitable. Il ne faut pas tolérer que l'importation leur soit jamais lucrative; et il faut que l'État la fasse toujours. Bonsoir; à huitaine.

202. — A LA MÊME.

(Rép. aux nos 50 et 51.) — Naples, 18 décembre 1773.

Je vous ai fort négligée depuis quelque temps, ma belle dame, et je crains que vous n'en soyez plus inquiète qu'il ne le faudrait; car je me porte bien. Mon frère va beaucoup mieux; et vivra encore quelque temps. L'idée de l'éloignement d'un malheur égale celle d'un malheur évité à jamais. Tout est optique dans notre tête; nous ne sommes pas faits pour la vérité, et la vérité ne nous fait rien. L'illusion optique est la seule qu'il faut chercher. Si je voulais donc vous dire la véritable cause de mon silence, j'aurais de la peine à la trouver; pourtant je crois que la voici : D'abord vos lettres ne m'ont point électrisé. La perruque de monsieur d'Argental et le mariage de la duchesse de Chaulnes[2] sont deux espèces de poi-

1. C. : *tracasser*.

2. Anne-Joseph Bonnier de la Mosson, fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson, trésorier receveur des États de Languedoc, née en 1717, mariée le 25 février 1734, à Michel-Ferdinand d'Albert, duc de Chaulnes, né le 31 décembre 1714, lieutenant général, membre de l'Académie des sciences, dont elle devint veuve le 23 septembre 1769. Elle venait, en no-

qui, à la différence de tous les autres poils, ne s'électrisent et n'électrisent point. Ensuite je suis très occupé de réimprimer mon ancien ouvrage sur la monnaie[1], écrit en italien, dont l'édition est tout à fait épuisée : je voudrais y ajouter quelque chose; mais plus je vieillis, plus je trouve qu'il y a toujours à retrancher dans les ouvrages, jamais à ajouter. Ce n'est pourtant pas là le compte des libraires. Ils souhaitaient des éditions plus complètes, et les sots (car il n'y a que les sots qui achètent force livres) les souhaitent aussi. Je dois donc faire une édition plus complète de mon ouvrage. On y demande des notes; j'en ferai. Mais qu'y mettre? Pourriez-vous m'aider ou me faire aider à trouver ce que je dois ajouter, pour plaire, à un ouvrage que peut-être vous connaissez : car j'en ai parsemé plusieurs exemplaires dans Paris. Vous repondrez que vous n'entendez pas l'italien, et encore moins la monnaie de mon pays; mais qu'est-ce que cela fait? Ne fait-on pas des notes sans entendre le texte? Horace, Aristote, etc., n'ont-ils pas eu une infinité de commentateurs? Aidez-moi donc : car je me casse la tête à me commenter, et je trouve toujours que j'ai dit dans le texte ce que je voudrais dire dans mes notes.

A ce propos je vous dirai qu'un certain président, dont j'ai oublié le nom, mais que vous reconnaîtrez à ce signa-

vembre 1773, de se remarier à un jeune maître des requêtes, Martial de Giac, et mourut le 4 decembre 1782, âgée de soixante-quatre ans huit mois. Après sa mort, son mari se remaria à Rose-Antoinette-Françoise de Rochard. Nous avons connu, dans notre jeunesse, un M. de Giac qui etait son fils. Voir, sur ce second mariage de M. de Chaulnes, qui fit beaucoup rire, les *Mém. secrets*, t. VII, p. 76, la *Corresp. de Marie-Therèse*, par Arneth et Geffroy, t. II, p. 66, les *Mém. de Genlis*, t. I, p. 277.

1. *Traité sur la monnaie*, Naples, 1750, in-4°. Il s'agit ici de la seconde édition qui parut en 1780, augmentée de notes.

lement sa femme passait pour une femme d'esprit : car elle eut le bon esprit de s'attacher à M. Trudaine le père, homme assez important, ce président fit un livre de recherches sur la valeur des monnaies relativement aux denrées dans les différents siècles[1]. Ce livre est rare; mais je voudrais l'avoir. Tâchez de me l'acquérir, et envoyez-le-moi avec les chemises. Voilà donc mon occupation, à présent, qui me distrait sans m'amuser. Elle m'occupera assez : car il faudra que je fasse toutes les corrections; personne n'aide ici mes études. Voilà un grand mal pour ceux qui voudraient que j'enfantassent tous les jours quelque chose de nouveau. Si j'avais des accoucheurs !

Vous êtes à la veille de revoir les voyageurs; embrassez-les donc de ma part. Pignatelli était à Parme le 5 décembre[2]; il vous aura vue avant la réception de cette lettre. Embrassez-le aussi.

Portez-vous bien. Que puis-je vous dire de nouveau? La mort d'un de nos ministres d'État[3] ne vous est pas plus importante que la perruque de d'Argental. Donnez-moi quelques nouvelles de nos amis. Le baron, la baronne, Schomberg, etc., que font-ils?

1. M. Dupré de Saint-Maur, et sa femme, Marie-Marthe Alléon. Voir t. I[er], p. 187.

2. Pour retourner en France, le prince Pignatelli passa par Parme et par Turin, où, le 5 et le 13 décembre, il fut présenté à ces deux cours. Dans cette seconde présentation il était accompagné du marquis de Tane, maistre de camp. *Gaz. de France*, 1773, p. 476.

3. Probablement le ministre de la guerre, don Antonio del Rio, que nous voyons remplacé, le 22 janvier 1774, par don Antonio Ottero. *Gaz. de France*, p. 67.

203. — A LA MÊME.

(Rép. aux nos 54 et 55.) — Naples, 1er janvier 1774.

Je commençais, ma belle dame, à être fort inquiet sur votre compte, ne recevant plus de lettres depuis trois semaines : enfin il m'en est arrivé deux ensemble, et j'ai vu que votre santé va bien, que les postes vont mal. Les malheurs que vous souffrez à présent sont vraiment des malheurs domestiques ; car *domus* signifie la maison, comme vous sauriez si vous saviez le latin. Vous êtes en outre *kiragra :* ceci est grec, et cependant n'est pas bien fin. Vous avez donc mal à une main, et c'est la gauche ? Pouvez-vous vous gratter? Je trouve que les mains nous ont été données pour nous gratter le c.. ; car on avait oublié la queue, aussi bien qu'aux singes. Si vous vous grattez, soyez tranquille, tout le reste s'arrangera, même en dépit d'Helvétius, qui, avec son humeur sombre et chagrine, traînant son ennui à la campagne, se vengeait sur le genre humain de ce qu'il n'y avait pas de demoiselles à Voré[1]. Vous me faites l'analyse de son livre ; de quel livre parlez-vous? Croyez-vous que je sache qu'il a paru un nouveau livre sous son nom? Je n'en sais pas le premier mot ; ainsi je n'entends rien à votre article. Vous y parlez des chutes des empires. Qu'est-ce que cela veut dire? Les empires ne sont ni en haut ni en bas, et ne tombent pas. Ils changent de physionomie : mais on parle de chutes, de ruines, et ces mots font tout le jeu de l'illusion et des erreurs. Si on disait les phases des empires, on dirait plus juste. La race humaine est perpétuelle comme la lune ; mais elle nous présente tantôt une face,

1. Magnifique terre appartenant à Helvetius. Orne, com. de Rémalard.

tantôt une autre, parce que nous ne sommes pas toujours placés pour la voir dans son plein. Il y a des empires qui ne sont jolis que dans leur décadence, comme l'empire français ; il y en a qui ne seront bons que dans leur pourriture, comme l'empire turc : il y en a qui ne brillent que dans leur premier quartier, comme l'empire jésuitique : le seul qui n'a été beau que dans sa pleine-lune, a été l'empire papal. Voilà tout ce que j'en sais, et je n'en sais pas beaucoup.

Votre monstre de Bellérophon[1], grondé de la bonne manière, m'a fait rire aux larmes. Nous avons d'aussi beaux monstres ici, mais nous ne leur soufflons pas au c.. ; voilà la différence. Cependant votre histoire a été impayable pour égayer un peu ce pauvre baron de Breteuil. Vous savez l'horrible catastrophe de monsieur de Matignon[2] : elle fait frémir ; les Napolitains même en ont pleuré.

1. Allusion sans doute à l'opéra de *Bellerophon*, œuvre de Fontenelle et de Lulli (1679), mais remaniée par Le Breton, qui avait été joué avec une grande magnificence sur le théâtre de Versailles, le 27 novembre, pour les fêtes du mariage du comte d'Artois avec Marie-Thérèse de Savoie, mariage célébré le 16. Voir *Mem. secrets*, t. VII, p. 92, et *Gaz. de France*, p. 441.

2. Louis-Charles de Goyon, comte de Matignon, né le 22 avril 1755, fils de Marie-François-Auguste, comte de Matignon et de Gacé, mort le 8 février 1763, à trente-deux ans, et de Diane-Jacqueline-Joseph-Henriette de Clermont d'Amboise, née le 19 mars 1733, fille du marquis de Resnel, et d'Henriette de Fitz-James de Berwick, remariée à M. de la Vaupalière. Il mourut le 18 décembre 1773. Voici comment la *Gazette de France* rapporte ce funeste accident. « Naples, le 25 décembre 1773. Le comte de Matignon, gendre du baron de Breteuil, a eu le malheur de périr à la chasse, près de Capoue. Il se disposait à franchir un fossé bordé d'épines que des pieux soutenaient de distance en distance ; mais ayant accroché son fusil à un de ces pieux par le tambour des gachettes, et voulant s'y appuyer, il fit, par cet effort, partir le coup qui l'étendit mort dans le fossé, le canon du fusil s'était trouvé malheureusement dirigé vers sa poitrine. Les chasseurs accourus au bruit, le trouverent baigné dans son sang, et le firent transporter dans cette ville, où il fut inhumé le lendemain au soir dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve. Toutes les personnes qui composent la maison de l'ambassadeur, les négociants français et un nom

Vous avez vu à cette heure Pignatelli ; il vous aura parlé de moi, et vous l'aurez bien questionné, je parie.

Ne vous étonnez pas si vous voyez passer quelques semaines sans lettres de moi : vous en savez la cause d'avance : je veux me réimprimer. Aimez-moi ; portez-vous bien ; et si les philosophes du Nord sont arrivés [1], embrassez-les pour moi [2]. Allez après souhaiter la bonne année de ma part au baron et à la baronne. Adieu.

204. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 56.) — Naples, 22 janvier 1774 [3].

Tout de bon, ma belle dame, je commence à être inquiet sur votre compte : il y a deux ou trois ordinaires que je ne reçois point de lettres de vous ; que vous est-il donc arrivé? Pour moi, vous savez que je me porte toujours bien, et qu'il est impossible que je sois malade, n'ayant jamais pris de médecines ni de médecins. Je pourrais bien mourrir ; mais ma mort retentirait en Europe. Ainsi mon silence ne doit jamais vous inquiéter ; mais le vôtre est terrible autant que pénible pour moi.

bre considérable d'officiers accompagnèrent le convoi qui fut couduit par le chapitre de Saint-Jean, par cent religieux et cent pauvres, avec tout l'appareil réservé dans ce pays aux funérailles des personnes d'une naissance illustre. » Année 1774, p. 25. — Madame du Deffand écrivait, le 4 janvier 1774, à la duchesse de Choiseul : « Ce pauvre petit Matignon, on ne peut pas le plaindre, il n'a pas eu une minute entre sa vie et sa mort ; ou dit sa mère dans le plus grand désespoir. » *Corresp.*, édit. Sainte-Aulaire, t. III, p. 62.

1. Grimm et Diderot. A la date du 31 janvier 1774, on lit dans les *Mémoires secrets* : « M. Diderot est attendu dans ce pays-ci pour le printemps prochain. Ce grand homme écrit qu'il s'ennuie à Saint-Pétersbourg, qu'il n'y trouve d'intéressant que les conversations qu'il a avec l'auguste souveraine, sa protectrice. Sans doute qu'elle ne se plaît pas moins dans les tête-à-tête avec lui ; mais les soins du gouvernement la distraient, et l'empêchent d'entretenir aussi souvent qu'elle le voudrait ce fameux philosophe. » (t. VII, p. 121.)

2. Grimm et Diderot.

3. Éd. T. : 2 janvier.

Vous saurez que Caraccioli a perdu sa belle-sœur. Je crois donc que sans faute il fera le voyage de Naples, et vous pourrez le prier de m'apporter la toile de coton et les mouchoirs. Mandez-m'en le prix ; et, s'il veut vous le payer, je le rembourserai.

J'attends toujours avec impatience les recherches sur la vie du duc de Valentinois. Aimez-moi ; écrivez-moi ; adieu.

Je crois n'avoir pas répondu à votre n° 55, du 20 décembre. L'article de Buffon prouve qu'il n'aime pas les économistes[1]. Mais s'il avait lu et goûté mes Dialogues, les objections à la liberté absolue n'auraient pas dû lui paraître nouvelles tout à fait. Au fait, tout être qui fait une profonde révérence à quelqu'un, tourne le dos à quelqu'autre. Cela est dans l'ordre. Je n'entends rien au titre de l'ouvrage anglais, traduit par Suard : *Observations sur les commencements de la société*. Toute société a commencé et commence par l'accouplement du mâle avec la femelle. Est-ce que Suard a fait des observations sur cela[2]?

Je ne me souviens pas du tout de ce que je vous ai dit à propos de blés, que vous avez cru digne des têtes couronnées ; mais je vais vous dire le secret de l'Église et de l'État. Le voici :

1. Il s'agit ici des deux lettres de Buffon au comte d'Angivilliers et à M. Necker au sujet de l'*Éloge de Colbert*, lettres insérées par Grimm dans sa *Corresp. litt.* (t. X, p. 312). « J'ai lu deux fois son ouvrage, je me trouve d'accord avec lui sur tous les points que je puis entendre... ; tous les économistes ensemble, fussent-ils protégés par tous les ministres de France, ne dérangeraient pas une pierre à cet édifice... Je n'ai jamais rien compris à ce jargon d'hôpital de ces demandeurs d'aumônes que nous appelons économistes. »

2. *Observations sur les commencements de la société*, par J. Millar, (1735-1801) professeur en droit à l'université de Glascow ; traduit de l'anglais (par *Suard*) d'après la seconde édition. *Amsterdam* et *Paris*. *Pissot*, 1773, in-12. Voir Grimm, *Corresp. littér.*, t. X, p. 313.

Tout pays qui établira et soutiendra la liberté indéfinie des blés, sera bouleversé ; sa forme deviendra entièrement républicaine, démocratique, et la classe des paysans deviendra la première et la plus puissante. Nous qui ne bêchons pas la terre, nous serions donc bien fous de la laisser établir pour devenir les derniers : *Hæc est lex et prophetæ*. Adieu.

205. — A LA MÊME.

Naples, 29 janvier 1774[1].

Vous allez donc, ma belle dame, occuper l'appartement de mon ami Sersale[2], dont je suis toujours inconsolable ; jouissez-y au moins d'une plus longue vie et d'une meilleure santé.

Les révoltés de Russie[3] ne me paraissent pas dignes d'obliger notre ami le philosophe à s'en sauver à toutes jambes. S'il y était obligé, il s'en tirerait très mal ; il y mettrait de la philosophie, qui est la chose du monde la plus déplacée dans une bagarre, témoin Archimède. Mais notre ami Grimm où est-il ! a-t-il remisé sa princesse à Darmstadt[4] ?

Je serai fort bref ce soir. Je vais au bal de l'Opéra. Sachez qu'en 1748 Naples vit, pour la première et dernière fois, le spectacle d'un bal public. Les prêtres, les Ostrogoths, les soutiens de la barbarie nationale, senti-

1. Éd. D. : 29 janvier.
2. Voir p. 113 et 125.
3. Les Kosaks du Jaïk qui, en 1773, s'étaient soulevés sous l'aventurier Emilian Pougatchef, qui se faisait passer pour Pierre III, et contre lequel Catherine venait d'être obligée, le 23 decembre 1773, de publier un manifeste et d'envoyer le général Bibikof. V. *Gaz. de France*, 1774, p. [illegible], 91 et 127.
4. Le 27 novembre 1773, cette princesse était arrivée à Potsdam, de retour de Russie. Elle dut être rentrée dans ses États peu de temps après. V. *Gaz. de France*, 1773, p. 475.

rent les effets terribles d'un bal libre, payé, catholique, c'est-à-dire universel. Ils s'y opposèrent avec une force incroyable et les firent défendre à jamais. Il en a coûté des peines immenses pour les rétablir[1]. J'y ai eu plus de part qu'on ne s'imagine. Enfin, le hasard heureux que le roi passe le carnaval ici, et d'autres circonstances favorables, ont fait réussir une chose qu'on croyait désespérée. J'en espère un grand bien pour ma patrie : la galanterie est la pierre ponce qui polit les nations. Je vous écris donc masqué ; une *bautta*[2] vénitienne est tout mon accoutrement. Il y avait vingt-deux ans que mon visage n'avait été caché ; car, à Paris, je n'ai jamais été au bal ; je n'y ai mené personne. Je n'ai pas besoin de pierre ponce : je suis plus poli qu'un roué ne devrait être. En attendant, ces bals[3] nous ont attiré cinquante-deux Anglais, et une trentaine d'étrangers d'autres nations. Nous avons débanqué le carnaval de Rome et celui de Venise. Nous gagnerons sur l'Europe une centaine de milliers d'écus, en peu de jours. Milord Clive[4], seul, pourrait les dépenser, en achetant de mauvaises copies de tableaux originaux. Il est ici ; il en achète, et il est persuadé que les diamants donnent le goût des arts. Cela est vrai jusqu'à un certain point : car il est vrai aussi que *stultitiam patiuntur opes*[5].

1. Naples, 29 janvier 1774. « Les bals masqués qui étaient défendus en cette ville depuis trente ans, viennent d'être permis, à la grande satisfaction du public. Il y en aura deux par semaine jusqu'à la fin du carnaval. La cour en donnera également deux par semaine, où l'on n'entrera qu'en *domino* et sans masque. On représentait hier, sur le théâtre de la cour, l'opéra d'*Orphée* (de *Gluck*), qui eut le plus brillant succès. » *Gazette de France*, 1774, p. 71.

2. Mantello e rocchetto con piccolo cappucilo di color nero, a uso di maschera. Domino. *Nuovo Alberti*.

3. Et sans doute aussi les fêtes brillantes du baptême de la princesse royale.

4. Le célèbre vainqueur et spoliateur de l'Inde (1725-1774).

5. Horace. *Epist.* I, 18, 29.

Militerni[1] m'a donné la médaille de M. de Sartine, en plâtre ; elle s'est froissée en chemin. N'y en a-t-il pas en écaille, faisant le couvercle d'une boîte? S'il y a des boîtes à la Sartine, achetez-m'en une de peu de prix, mais avec son portrait. C'est tout ce que je désire avoir. Aimez-moi ; portez-vous bien. Je n'écris pas à Chastellux ; j'écrirai à Pignatelli. Mardi vous baptiserez notre princesse Louise[2]. Vous serez bien plus parents qu'amis. Mais c'est toujours quelque chose que de vous escamoter de beaux présents. Adieu.

206. — A LA MÊME.

(Rép. catégorique au n° 87.) — Naples, 15 février 1774.

Je suis persuadé que Caraccioli viendra sans faute à Naples ; et je crois aussi qu'il viendra par l'Allemagne et par Vienne. Il en avait le projet, et c'est son plus court, puisque c'est son plus agréable chemin. J'ai de la peine à

1. Le marquis de Militerni repassé au service de Naples, avait été présenté au roi par le marquis de Tanucci, le 20 novembre. *Gaz. de France*, p. 462.

2. Cette cérémonie du baptême de l'infante Louise, née le 27 juillet 1773, et dont Louis XV était le parrain, eut lieu le 1er février 1774. « Le baron de Breteuil se rendit au palais, vers les dix heures du matin. Il y fut conduit dans un carrosse de la cour, attelé de six chevaux par le prince d'Alliano Colonna, gentilhomme de la chambre. Un écuyer de l'ambassade, vêtu d'un habit écarlate, galonné en or, ouvrait la marche et était suivi de deux suisses, de quatre coureurs et de quatorze valets de pied couverts d'une grande livrée de drap jaune, galonnée en argent et en soie bleue. Le carrosse du roi s'avançait ensuite. Quatre valets de pied de S. M. marchaient aux portières habillés en grande livrée. Huit pages de l'ambassadeur, vêtus de drap jaune, galonné en or, se tenaient également aux portières du carrosse qui était suivi par trois carrosses de l'ambassadeur, et par ceux des conseillers d'État et des gentilshommes de la chambre. Lorsque le baron de Breteuil fut arrivé devant le palais, les gardes italiennes et suisses prirent les armes, et les tambours battirent aux champs jusqu'à ce qu'il eût monté l'escalier. La cérémonie du baptême se fit en présence de leurs Majestés, de toute la cour, par le cardinal-archevêque de cette ville. L'ambassade fut ensuite reconduit dans le même ordre à son hôtel. » *Gazette de France*, 1774, p. 75.

croire qu'il veuille embarquer dans sa malle, et promener par le monde, ma pacotille; mais il est probable qu'il enverra quelques caisses ou quelques malles par mer: et, dans ce cas-là, vous pourriez le prier, et il ne me refuserait pas, car cela ne lui causerait aucun embarras, et lui coûterait en raison de treize livres le quintal, c'est-à-dire rien pour un ami. Voyons donc si cela est faisable : après nous prendrons des partis en désespérés, comme celui de Gênes, que vous me proposez. Je ne suis point pressé de recevoir la toile de coton et les mouchoirs avant l'automne prochain. Ils ne sont point défendus à Naples, et la douane n'en est point considérable ; mais elle est embarrassante et tracassière comme tout l'est ici.

Je connais votre maison de la rue de Gaillon, n'en craignez rien : on vit plus longtemps lorsqu'on est à l'abri de la ventilation. Le monde, les médecins croient le contraire : mais l'expérience prouve qu'ils se trompent. La rechute de Mora commence à me faire désespérer sur son compte. L'air de Madrid[1] est trop ventilé, et ses poumons ne le soutiennent pas.

Le voyage d'Italie[2], après celui de Pétersbourg, vous assomme, vous désole ; cependant, je ne pourrais m'empêcher de m'en réjouir infiniment, s'il avait lieu : c'est ce que je ne crois pas. Au reste je ne trouve pas fou d'avoir résolu d'hiverner à Pétersbourg, plutôt que de voyager dans une si rude saison. Ce voyage me paraît si terrible ! Et puis il est ridicule de faire de très longs voyages et des séjours très courts. Schomberg m'adore, je le sais. Je

1. Le marquis de Mora, qui avait quitté Paris, le 7 août 1772, pour se rendre à Madrid, resta dans cette ville jusqu'au 6 mai 1774. Voir les *Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, Charpentier, 1876, p. XLVIII.
2. De Grimm.

l'aime et l'admire, et si c'était à moi, je l'enlèverais à la France, pour avoir enfin quelque chose de vraiment militaire ici.

L'affliction de madame de Matignon[1], en effet, a été extrême : tout vient du défaut d'éducation ; si on lui avait appris qu'un mari n'est qu'un homme, elle verrait que l'espèce entière lui reste, en perdant un individu. M. de Matignon a été infiniment pleuré, sans être regretté, car on voyait qu'il n'aurait jamais été bon à rien qu'à être un bon vivant.

Bianchi[2] m'est inconnu ; il n'a rien donné au public ici. Piccini vient de donner à notre grand théâtre un opéra[3] qui a surpassé tout ce qu'on avait entendu de bonne musique jusqu'ici. L'*Orphée* de Gluck, qu'on a donné en même temps à la cour[4], a été furieusement éclipsé. Comme je sais que le prince Pignatelli aura la copie entière de l'opéra de Piccini, je suis persuadé que vous l'entendrez. Entendez-le pourtant avec tous les accompagnements.

Ce que vous me mandez de l'amitié ancienne de Carlin[5]

1. Angélique-Élisabeth le Tonnelier de Breteuil. Elle accoucha, le 3 mai 1774, à Naples, d'une fille posthume, Anne-Louise-Caroline, et survécut à la révolution. « On attribue à cette jeune personne, écrivait Mercy en 1774, des qualités bien au-dessus de son âge... On assure que, quoique avec des qualités aimables dans la société, elle ne s'occupe que de son attachement pour son père, à tenir un bon ordre dans sa maison, et qu'elle sacrifie à cet objet toute espèce de dissipation et d'amusements. » Arneth et Geffroy, *Corresp. de Marie-Thérèse*, t. II, p. 242 et 473 ; les *Mém. de Genlis*, t. VI p. 195, où elle parle de « son éclatante fraîcheur et de son aimable naturel, » et les *Mém. secrets*, 14 janvier 1782.

2. François Bianchi (1752-1811), compositeur italien. Il vint, en 1775, s'établir à Paris, où il donna le *Mort marié*, paroles de Sedaine.

3. Probablement l'*Alessandro nell Indie*, dont le passage *l'orro dùnque mori* est resté célèbre.

4. Le 28 janvier, l'*Orfeo ed Euridice*, composé sur les paroles de Calzabigi, et représenté pour la première fois à Vienne, le 5 octobre 1762. Quant à l'*Orphée* français, traduit de l'italien par Molines, la première représentation à Paris, eut lieu le 2 août 1774.

5. Charles-Antoine Bertinazzi, dit Carlin (1713-1783), le célèbre arle-

avec le pape m'a fait rêver ; et il me vient une idée sublime dans la tête, qu'il faut absolument que vous communiquiez à Marmontel de ma part, pour tâcher de l'électriser. On pourrait, ce me semble, bâtir dessus le plus beau de tous les romans par lettres, et le plus sublime. On commencera par supposer que ces deux compagnons d'école, Carlin et Ganganelli, s'étant liés de la plus étroite amitié de leur jeunesse, se sont promis de s'écrire au moins une fois tous les deux ans, et de se rendre compte de leur état. Ils tiennent leur parole, et s'écrivent des lettres pleines d'âme, de vérité, d'effusion de cœur, sans sarcasmes, sans mauvaises plaisanteries. Ces lettres présenteraient donc le contraste singulier de deux hommes, dont l'un a été toujours malheureux, et parce qu'il était malheureux, est devenu pape ; l'autre toujours heureux, est resté Arlequin. Le plus plaisant serait qu'Arlequin offrirait toujours de l'argent à Ganganelli, qui serait un pauvre moine, ensuite un pauvre cardinal, enfin pape pas trop à son aise. Arlequin lui offrirait son crédit à la cour pour la restitution d'Avignon [1], et le pape l'en remercierait. Ma tête est déjà si enflammée de cet ouvrage, que je le ferais ou le dicterais en quinze jours si j'en avais la force. Je m'attacherais à la plus étroite vérité ou vraisemblance, sans aucun épisode romanesque ; et je convaincrais le monde

quin de la comédie italienne, où il débuta en 1741, et qui avait connu dans son enfance le jeune Ganganelli, fils lui-même, dit-on, d'un vendeur d'orvietan. V. les *Mem. secrets*, t. VII, p. 97, les *Mém. de Genlis*, t. II, p. 36, et la *Corresp. litt.* de Grimm, t. XIII, p. 420.

1. Le 19 janvier 1774, à la suite de la suppression des jésuites, Avignon et Bénévent, venaient d'être restitués au Saint-Siège, sur qui ils avaient été confisqués, le 11 juin 1768, par les cours de France et de Naples, dans le but d'obtenir de Clément XIII la révocation de son bref contre le [illegible] du duc de Parme et l'abolition de l'ordre des jésuites. Voir la *Gaz. de France*, 1774, p. 44.

qu'Arlequin a été le plus heureux des hommes, et Ganganelli le plus malheureux. Une trentaine de lettres et autant de réponses feraient tout l'ouvrage. Beaucoup de génie et point d'esprit en feraient un chef-d'œuvre[1]. Bonsoir. Adieu. Aimez-moi.

207. — MADAME D'ÉPINAY A L'ABBÉ GALIANI.

Du 27 février 1774.

Vous avez bien raison, charmant et sublime abbé, les lettres entre Arlequin et Ganganelli feraient un ouvrage unique; mais où avez-vous eu la tête en proposant Marmontel pour l'exécuter? Je me garderai bien de lui en dire un mot, car ce serait un ouvrage manqué. Il n'y a que deux hommes sur la terre en état de faire cette entreprise et de s'en tirer avec succès, vous d'abord avant tout, ou Grimm, après qu'il aura été en Italie; car pour donner à cette besogne le degré de vérité et d'originalité qu'elle doit avoir, il faut avoir été sur le lieu, il faut avoir vu des moines italiens, il faut pouvoir rendre non ce qu'on a vu servilement, mais que ce que l'on a vu fasse naître des tours de tête tout pareils. Personne n'entend mieux que lui ces tours d'imitation qui donnent un si grand air de vérité à la chose. Je l'entends bien aussi, moi; mais je suis trop ignorante pour qu'il me vienne assez d'idées vraies pour mettre l'esprit de côté; et, comme vous dites, il n'en faut pas. Tout bien compté, l'abbé, prenez votre

1. Cette ingénieuse idée de Galiani a été mise en œuvre, non pas par Caraccioli — un homonyme de l'ambassadeur, qui n'avait rien de commun avec lui — dans ses *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, 1775, (V. la *Corresp. litt.* de Grimm, t. XI, p. 164, et celle de La Harpe, t. I, p. 305, 349, et II, p. 66). Mais de notre temps par Henri de Latouche (1785-1851) dans sa *Correspondance de Clément XIV et de Carlin*, Paris, 1827.

courage à deux mains et faites le roman ; je vous y condamne. Il le faut absolument. Vous voyez bien que vous seul pouvez remplir un plan si beau, si sublime et si profond. C'est l'affaire d'un mois ; et pourquoi attendre? Allons, est-il commencé? Dictez-moi, j'écrirai. Tenez, faites mieux? à chaque ordinaire, au lieu de m'écrire, envoyez-moi une lettre de Ganganelli, et je vous répondrai une lettre d'Arlequin ; elle sera bonne ou mauvaise ; vous la corrigerez si elle est à peu près bien, ou vous la referez si elle est à peu près mal. Vous y ajouterez les termes sacramentaux, les dictons du pays ; cela donnerait à notre correspondance un ton fort comique, et qui attraperait bien les curieux de la poste.

208. — A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, 5 mars 1774 [1].

Que voulez-vous que je vous mande, ma belle dame? Mon frère est à l'agonie ; j'attends la nouvelle de sa mort demain. N'ai-je pas tout dit? Qu'il est affreux d'avoir une famille !

Un homme ici déclamait l'autre jour contre le mariage, et disait : Voyez ce que c'est que le mariage : songez que le bon Dieu a été obligé d'en ôter le péché mortel. Il a donc mis en équilibre dans la balance l'enfer et le mariage ; et encore l'enfer a paru plus léger !

J'ai reçu vos deux numéros dans cette semaine, le 58 et le 59. Le premier m'envoie la réponse de M. de Foncemagne [2]. Quoique sa feuille me soit parfaitement inu-

1. Éd. D. : 15 mars.

2. Étienne Laureault de Foncemagne (1694-1779), de l'Académie des inscriptions, en 1722. Sa polémique avec Voltaire au sujet du testament du cardinal de Richelieu est restée célèbre. Voir sur lui La Harpe, *Corresp. litt.*, t. III, p. 8.

tile, elle a servi à me prouver l'état actuel des savants de Paris et leur pitoyable imbécillité. Ce monsieur n'a fait que copier l'article de Moréri ; comme si l'on n'avait pas ici un dictionnaire aussi commun, avec toutes les absurdités, les bêtises, les fautes qui y sont ; et il en est pâmé de plaisir ! Cependant voilà ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en France en fait de littérature : je m'en doutais ; je suis bien aise de m'en être assuré. Je regrette les livres qui sont à la Bibliothèque du roi ; mais pas les hommes qui sont à Paris. Ah ! si j'y pouvais fouiller !

Mes chemises de coton, en arrivant avant l'hiver, arriveront toujours à temps. Je serais curieux de savoir si d'Alembert a reçu une réponse de moi à la lettre qu'il m'écrivit en me recommandant M. de la Borde.

Je passe au numéro suivant. La maladie de notre prince Pignatelli m'a effrayé beaucoup : elle a troublé les plaisirs que me causaient les délicieux détails des facéties parisiennes. Celle du comte de Lauraguais[1] est charmante tout à fait, et de très bon ton à mon avis.

Linguet[2] et La Harpe[3], m'ont affligé au lieu de

1. La plaisante consultation que le facétieux comte de Lauraguais, Louis-Léon-Felicité de Brancas (1733-1824), avait obtenue de quatre docteurs de la Faculté de médecine « sur les suites possibles de l'ennui sur le corps humain, et jusqu'à quel point la santé peut en être altérée, » en vertu de laquelle il avait plaisamment porté plainte contre le prince d'Hénin, « comme homicide de Sophie Arnould, que depuis cinq ans celui-ci ne quittait pas. » Grimm, *Corresp. littér.*, t. X, p. 371, *Mém. secrets*, t. VII, p. 128.

2. Linguet, à la suite d'une délibération de l'ordre des avocats qui avait eu lieu chez Gerbier, pour décider si celui-ci avait pu refuser de plaider avec lui, venait de publier un violent mémoire contre Gerbier et Caillard qu'il accusait de lese majesté au premier chef, pour avoir voulu le priver de son état. C'est à la suite de cet incident que Linguet fut rayé du tableau. Voir *Corresp. littér de Grimm*, t X, p. 371.

3. La Harpe, qui avait critiqué fort vivement, dans le *Mercure*, la tragédie d'*Orphanis*, de Blin de Sainmore (25 septembre 1773), et celui-ci, qui n'avait pas ménagé l'*Éloge de Racine*, de La Harpe, s'étaient colletés dans la rue, vers la fin de janvier 1774. La Harpe roulé dans le ruisseau, en

m'égayer ; lorsqu'on voit des gens d'esprit et même de génie dans leurs écrits, méprisables ou ridicules dans leur conduite, on voit que l'esprit n'est pas le miroir de l'âme ; et que les sentiments qu'on couche par écrit sont l'effet d'un écho, et pas une production des pensées ; cela fâche beaucoup. Nous sommes dans un siècle où il y a plus de perroquets qu'on ne pense : il y a déjà tant de belles choses écrites, qu'un homme qui n'aurait pas une lecture immense et une mémoire prodigieuse, ne saurait s'apercevoir d'où viennent les choses qu'il entend. C'est ce qui nous arrive avec La Harpe : c'est un perroquet, n'en doutez pas ; mais sa mémoire est si bonne, et la nôtre si mauvaise, qu'il nous est impossible de nous apercevoir d'où il tire ces sons qui nous paraissent des productions de son esprit et même de son génie. D'ailleurs il est absolument un mortel, en tout sens très ridicule ; je lui suis redevable de m'avoir fait passer le plaisir d'avoir de l'esprit.

Aimez-moi toujours. Plaignez-moi à présent ; soyez sûre que je me donne du courage et que je me fais une raison : faites-vous-en une, vous, sur la Russie et les folies des voyageurs. Adieu.

200. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 60.) — Naples, 12 mars 1774.

Ma belle dame, hier au matin, avant midi, mon frère est mort : n'en ai-je pas assez dit pour ce soir ? Si vous trouvez que c'est peu, j'ajouterai qu'il y a trois jours que j'ai appris la nouvelle de la mort de mon oncle[1]. Il était

avait reçu alors le surnom de « poète crotté. » *Corresp. littér.* de Grimm, t. X, p. 370.

1. Peut-être le père du baron D. Lorenzo Galiani de Montuori, qu'il nomme dans son testament.

vieux; mais, comme il laisse une nombreuse famille et pauvre, sa mort a été fâcheuse.

Cependant votre lettre est charmante : vous y paraissez contente de la journée passée chez le baron et chez mademoiselle de Lespinasse. Votre bonheur a pensé m'égayer; je répondrai donc quelque chose. D'abord je suis ravi du rétablissement du prince Pignatelli. M. Capperonnier ne connaît pas mon livre sur les monnaies? Il est à la bibliothèque du roi : serait-il comme le curé de Saint-Sulpice qui connaissait mieux ses vaches que ses brebis? Pourquoi ne répond-il pas à ma question? *Y a-t-il quelque ouvrage imprimé ou manuscrit qui marque l'année précise de la naissance de César Borgia ?* Voilà la question.

M. de Pezay[1] m'accorde donc de l'esprit? j'admire sa clémence[2]. Si je lui accordais le sens commun, je serais bien plus généreux que lui; mais je n'aime pas à être taxé de prodigalité.

Dieu me garde de songer à détruire votre château en Espagne! au contraire je vais y ajouter un entresol, ou, si vous voulez, un parapet. La mort de mon frère m'approche de Paris; voici comment. Il laisse trois filles; je les marierai, et, pour les mieux marier, je vais faire croire à leurs époux que je serai un jour un grand personnage. Lorsque la chose sera faite, et les mariages consommés, ile seront bien attrapés. Je quitterai tout; et, comme rien ne m'attache plus ici, je m'en retournerai à Paris. Ils se donneront à tous les diables; mais il n'y aura

1. Éd. D. : M. *Père.*

2. Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, dit le marquis de Pezay (1741-1777), émule de Dorat en poésie, et qui venait de donner, le 28 février 1774, *la Rosière de Salency*, opéra lyri-comique, musique de Grétry. Voir sur lui, la *Corresp. litter.* de Grimm, t. X, p. 399, t. XII, p. 30, celle de La Harpe, t. I, p. 173, 180, et les *Mém. de Besenval*, t. I, p. 257.

plus de remède. A l'occasion de la vente des livres de mon frère, je vendrai aussi les miens, et ce sera autant de débarrassé. Attendez-moi donc sous l'orme ou au Carrousel, et tâchez que *les échoppes*[1] soient bien fournies de belles et bonnes marchandises.

Aimez-moi, plaignez-moi ; et croyez-moi votre très humble et obéissant serviteur.

210. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 73.) — Naples, 2 avril 1774.

Il n'est pas temps d'arlequins ni de papes[2]. Je vous dirai, en vous montrant le cercueil de mon frère, comme ce prédicateur en montrant son crucifix : *Voilà le véritable arlequin*[3].

Parlons de la commission. Puisqu'il n'y a pas à compter sur Caraccioli, et que le chevalier de Magallon m'offre de la faire parvenir à Marseille sans frais, j'accepte l'offre : car, au fond, j'aurais bien trouvé ici des toiles de coton ; mais une spéculation commerçante me faisait voir que j'aurais gagné en achetant à Paris, pourvu, toutefois, que j'eusse pu épargner le transport et les droits[4] ; ainsi,

1. Ces échoppes n'ont disparu qu'en 1853, lors de l'achèvement du Louvre sous Napoléon III.

2. Éd. T. : *Il n'est pas question d'arlequins.*

3. Une conversation de Gatti, rapportée par Diderot, dans une lettre du 5 septembre 1762 à mademoiselle Volland (*Œuvres*, t. XIX, p. 123), éclaire ce passage : « A Venise, le carnaval dure pendant six mois; les moines même vont en masque et en domino, et, sur une même place, on voit d'un côté, sur des trétaux, des histrions qui jouent des farces gaies, mais d'une licence effrénée, et de l'autre côté, sur d'autres trétaux, des prêtres qui jouent des farces d'une autre couleur et s'écrient : « Messieurs, laissez-là ces misérables ; ce Polichinelle qui vous assemble là n'est qu'un sot ; » et en montrant le crucifix : « Le vrai Polichinelle, le grand Polichinelle, le voilà. »

4. Éd. D. : me faisait voir qu'en achetant à Paris, toutefois que j'eusse pu épargner le transport et les droits, j'aurais gagné.

si on peut envoyer la toile de coton à Marseille *sans frais ni droits*, à la bonne heure. Pour les mouchoirs, s'ils ne sont point encore achetés, ou si vous pouvez résilier le contrat, je vous conjure de ne pas les envoyer : j'en trouverai ici, et ce sera autant d'embarras de moins. Pour la toile, donc, envoyez-la au plus vite au consul d'Espagne à Marseille, en le chargeant de la donner à quelque officier des frégates du roi de Naples, qui y vont aller pour conduire le prince de Roffadali, ministre en Danemarck ; il n'y a pas de temps à perdre. Pour les livres, vous en ferez ce que bon vous semblera ; ceux-là ne m'embarrassent guère, n'étant pas sujets à la douane. Je ne me soucie pas des *Mémoires* de Beaumarchais[1], ignorant tout à fait la question. Je suis bien fâché de votre rhume. Le duc de Saxe-Gotha m'a envoyé la médaille en or, gravée d'après mon dessin, accompagnée d'une lettre incroyable. Il m'a pénétré de reconnaissance au point que je ne saurais vous l'exprimer. Songez que c'est Pâques demain, et qu'on la souhaite ici tout comme la nouvelle année. Je n'ai pas le temps de vous écrire un mot de plus. Il faut sortir. Adieu.

211. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 74.) — Naples, 23 avril 1774.

Je suis toujours, ma belle dame, plus abruti que jamais par mes ennuyeuses circonstances. Mon frère a laissé son bien abîmé de dettes et de désordres ; et j'ai trois nièces à marier ; je ne m'occupe donc que de procès, quittances, recettes, etc. ; puis j'aurai des contrats de mariage, et me voilà bien amusé pour longtemps. Ce-

1. *Mémoires judiciaires* contre les sieurs de Goëzman, La Blache, Marin et d'Arnaud, Paris, 1774 et 1775, in-8°. V. *Corresp. litt.*, t. X, p. 329.

pendant si je vis et que d'autres meurent, je reparaîtrai à Paris, n'en doutez pas.

Je crois vous avoir mandé que le duc de Saxe-Gotha m'envoya la médaille de feu son père, en or, accompagnée d'une lettre charmante et incroyablement obligeante. Il a reçu une réponse de moi fort drôle : si j'avais un copiste français, je vous enverrais l'une et l'autre ; peut-être il la montrera à Grimm à son retour. Vous ne me parlez ni du départ de Caraccioli ni de la santé de Pignatelli. Les frégates du roi qui vont d'ici à Marseille partent aujourd'hui. Dieu fasse que ma toile de coton arrive avant leur retour de Marseille à Naples, pour qu'elles puissent s'en charger.

Je connaissais l'épigramme du marquis de Pézay[1] ; monsieur de Breteuil me l'avait montrée. Votre querelle avec milord Stormont[2] me paraissait aisée à apaiser. Du mérite[3] d'un homme, il n'y a que son siècle qui ait droit

1. Ou plutôt contre, car il s'agit très certainement de la célèbre épigramme que lui décocha Rulhière, et que La Harpe rapporte en avril 1774. (*Corresp. littér.*, t. I, p. 23) :

> Ce jeune homme a beaucoup acquis,
> Beaucoup acquis, je vous le jure,
> Il s'est fait auteur et marquis,
> Et tous deux malgré la nature.

2. David Murray, 7me vicomte Stormont, baron de Scoon et Balvaird, fils de David, mort en 1748, et de N. Steward. Successivement ambassadeur à Varsovie, à Augsbourg, à Vienne, puis à Paris de 1772 à 1778, secrétaire d'État lors du remaniement que subit, en novembre 1779, le cabinet de lord North, avec lequel il se retira, en 1782, pour faire place au ministère Rockingham-Shelburne. Marié d'abord à Henriette-Frederica, fille du comte Bunau, il épousa le 6 mai 1776, la fille de Lord Cathcart. Il était le neveu de William Murray, comte de Mansfield, le célèbre lord chief-justice, dont il prit le titre en 1793, et mourut le 1er septembre 1796.

3. Il paraît que Grimm ou madame d'Épinay avait consulté Galiani au sujet de la critique que Clément avait faite du *Commentaire sur Corneille*, de Voltaire, dans l'ouvrage intitulé *Neuf lettres à M. de Voltaire, ou entretiens sur plusieurs ouvrages de ce poète*, in-8°, 1772-1774. Grimm, qui reproduit la fin de cette lettre de Galiani, dans sa *Corresp. littér.*

d'en juger; mais un siècle a droit de juger d'un autre siècle. Si Voltaire a jugé l'homme Corneille, il est absurdement envieux; s'il a jugé le siècle de Corneille et le degré de l'art dramatique d'alors, il le peut, et notre siècle a droit d'examiner le goût des siècles précédents. Je n'ai jamais lu les lettres de Voltaire sur Corneille, ni voulu les lire, malgré qu'elles me crevassent les yeux sur toutes les cheminées de Paris, lorsqu'elles parurent; mais il m'a fallu ouvrir le livre deux ou trois fois, au moins par distraction; et toutes les fois, je l'ai jeté avec indignation, parce que je suis tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'étaient pas en bon français : ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon italien que Boccace et l'Aristote. Quelle impertinence! Tous les siècles et tous les pays ont leur langue vivante, et toutes sont également bonnes. Chacun écrit la sienne : nous ne savons rien de ce qui arrivera à la langue française, lorsqu'elle sera morte; mais il se pourrait bien faire que la postérité s'avisât d'écrire en français sur le style de Montaigne et de Corneille, et pas sur celui de Voltaire. Il n'y aurait rien d'étrange en cela. On écrit le latin sur le style de Plaute, de Térence, de Lucrèce, et pas sur celui de Prudentius, Sidonius Apollinaris, etc., etc.; quoique, sans contredit, les Romains fussent infiniment plus éclairés au quatrième siècle sur les sciences, astronomie, géométrie, médecine, littérature, etc., qu'ils ne l'étaient du

(juin, 1774, t. X, p. 443), fait précéder sa citation de ces mots : « Nous avons pris l'abbé Galiani pour juge, et voici ce qu'il nous a répondu. Si ses oracles ne sont pas infaillibles, ils sont au moins plus clairs et plus intéressants que la plupart de ceux qui jouissent de ce rare privilège. Sa lettre contient des idées singulières et dignes de trouver place ici. »

temps de Lucrèce et de Térence. Ceci est une affaire de goût, et nous ne pouvons rien prévoir des goûts de la postérité, si pourtant nous avons une postérité, et qu'un déluge universel ne s'en mêle[1]. Bonsoir; aimez-moi, détaillez-moi plus de nouvelles.

212. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 75.) — Naples, 14 mai 1774.

Comme on voit bien, ma belle dame, que la nouvelle maison, rue Saint-Nicaise, vous égaie, vous anime et vous donne des idées couleur de rose? Vous employez votre lettre, au lieu de me donner des nouvelles de Caraccioli, de Pignatelli, du baron et de tous mes amis, à m'inviter à des choses impossibles ou à peu près. Vous ne concevez donc pas l'horreur de ma situation? Je suis en tout abruti; je n'ai plus de frère, plus d'amis, plus de patrie, plus de maîtresses, plus de plaisirs; je n'ai que de l'argent assez pour payer votre lettre de change lorsqu'elle arrivera. Quel arlequin, quel pape attendez-vous de moi? Cependant si vous voulez absolument ce roman original et parfait, et tel qu'il est dans ma tête, donnez-vous la peine de lier connaissance avec Carlin, et prenez de lui les époques très justes et très exactes des événements de sa vie, la date de sa naissance, ses premières études, son arrivée en France, son entrée à la comédie, son mariage, la naissance de ses enfants (ceci doit être très exact et dans le dernier détail) : disputes avec ses cama-

1. Après avoir reproduit ce passage, la *Corresp. littér.* ajoute : « Quelque respect que nous ayons pour les lumières du sublime abbé, nous sommes fort tentés de n'être pas tout à fait de son avis. Les grands hommes ont presque toujours été mieux appréciés par la postérité que par leur propre siècle, témoin Homère, Milton, Galilée, Descartes, et tant d'autres, etc. »

rades, avec les gentilshommes de la chambre, etc. Il en faudrait savoir autant et avec autant de précision du père Ganganelli. C'est avec ces matériaux qu'il faut bâtir : sans cela rien n'aura l'air original : point de bonne plaisanterie, point de bon ton. Faites donc cela de votre côté, et puis laissez-moi faire ; et Dieu sait ce qu'il en arrivera.

Piccini nous quittera sans faute pour venir vous trouver. Il est digne d'être connu personnellement de vous. Sa femme[1] chante très joliment. On me dit que monsieur de la Borde, à son retour d'Italie, ayant beaucoup parlé de lui à madame la comtesse Dubarri, c'est elle qui l'a engagé à passer en France[2], avec des conditions fort lucratives pour lui, et il s'y est déterminé. Tout le monde est fort fâché ici de son départ ; mais personne ne lui a offert dix sous pour rester. Ah ! si j'en pouvais faire autant ; mais mes nièces, mes chiennes de nièces, me lient à ce cruel poteau, et ma chambre, rue Saint-Nicaise, reste vide ; quel dommage !

Je suis arrivé enfin à posséder un chat angora ; il m'est arrivé de Marseille avant-hier. S'il vit, s'il ne m'est pas volé, j'aurai trois amis à Naples, car je possédais déjà deux chats, même après le départ en entier de la colonie française que M. de Breteuil amena ici, et qui s'est fondue et a dépéri presque aussi malheureusement que celle de Cayenne[3].

1. Vicenza Sibilli, son élève, qu'il avait épousée en 1756. « D'une figure charmante, dit M. Desnoiresterres, elle avait une voix remarquable, les qualités les plus éminentes de l'artiste. » *Gluck et Piccini*, Paris, Didier, 1872, p. 177. Piccini ne voulut jamais qu'elle montât sur la scène, et elle ne chantait que dans des concerts d'amateurs.

2. Voir sur ce point les *Mém. de Marmontel*, t. III, p. 159, où il est surtout question de Caraccioli.

3. Pour remplacer la perte du Canada, cédé à l'Angleterre, à la paix de 1763, le duc de Choiseul, secondé par le duc de Praslin, ministre de

Aimez-moi; engagez Pignatelli à m'écrire enfin quelquefois; donnez de mes nouvelles au baron et donnez-m'en des leurs.

L'ouvrage de l'*Homme* est-il véritablement de feu Helvétius[1]? Cela peut se dire. S'il est d'un auteur vivant, il en faut taire le nom par écrit. Je n'ai pas vu cet ouvrage, et je ne vois plus aucun livre; je vendrai même les miens pour être plus à la légère. Bonsoir; soyez plus longue dans vos lettres.

213. — A LA MÊME.

Lettre gratuite aux ingrats.

Naples, 28 mai 1774.

Eh bien! ma belle dame, y pensez-vous? voilà deux semaines que vous ne m'écrivez pas; et dans quels moments, grand Dieu! lorsque j'ai le plus de curiosité des événements de la France. Qu'avez-vous donc? La rue Saint-Nicaise vous occupe-t-elle si fort? A la bonne heure si j'y étais. Les escloppes ou échoppes me donneraient

la marine, avait fait deux essais de colonisation à la Guyane, l'un au Kourou, l'autre sur la rivière de l'Approuage, mais également désastreux. Le premier, dit Malouet, « coûta à l'État 14,000 hommes et 30 millions. » *Mémoires de Malouet*, 1868, t. I, p. 85.

1. *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation.* Londres (La Haye), 1773, 2 vol. in-8°. Quelques exemplaires seulement en avaient paru au mois d'octobre. En décembre, la *Corresp. littér.* de Grimm, t. X, p. 322, disait : « Il s'est un peu plus répandu. Son succès est médiocre, et l'on en dit même plus de mal que l'on en entend dire communément d'un auteur qui n'est plus. Quelques amis attachés à sa mémoire le défendent avec exagération... J'en demande pardon aux amateurs du sublime rabâchage, mais j'aime mieux dix lignes du charmant petit abbé Galiani que dix volumes comme ceux-ci. Ces dix lignes me donnent plus de lumières, développent plus d'idées, et me satisfont davantage, parce que je vois toujours un homme qui va au fait. » Peut-être madame d'Épinay a-t-elle eu plus de part dans cette note que Meister, le remplaçant de Grimm, alors en voyage. Voir encore les *Mém. secrets*, 5 janvier 1774, t. VII, p. [illegible].

des distractions; mais vous? Enfin; ma belle dame, ne soyez pas cruelle ni politique avec moi dans ce moment de curiosité importante[1]. Tenez, je ne vous engagerai pas à des indiscrétions; laissez-moi là tout ce qui arrivera ou n'arrivera pas aux ministres en place, aux parlements, aux princes du sang. Tout cela ne m'intéresse guère. Laissez de même les finances, la guerre, la politique. Dites-moi ce qui arrivera aux gens de lettres : cela me touche de bien près. Le règne de Louis XV sera le plus mémorable à la postérité[2], qui ne nommera le siècle de Louis XIV, que pour dire que sous Louis XV Voltaire en parlait. Au reste, c'est ce dernier qui a produit Montesquieu, Voltaire, Diderot, d'Alembert, Boulanger, Rouelle, la Chalotais et l'expulsion des jésuites[3]. Lorsque l'on compare la cruauté de la persécution de Port-Royal à la douceur de la persécution des encyclopédistes, on voit la différence des règnes, des mœurs et du cœur des deux rois, Celui-là était un chercheur de renom, et prenait le bruit pour de la gloire; celui-ci était un honnête homme qui faisait le plus vilain[4] des métiers (celui de roi), le plus à contre-cœur qu'il pouvait. On ne rencontrera de longtemps un règne pareil nulle part. Dites-moi donc si au moins le mouvement imprimé se soutiendra. Allons, par-

1. Louis XV venait de mourir le 10 mai 1774, et l'on sait quels changements le nouveau règne apporta dans le ministère (20 mai), et dans la politique à l'égard des parlements, qui furent rappelés (12 novembre). Les philosophes n'étaient pas sans quelque inquiétude, en raison de l'éducation pieuse que Louis XVI avait reçue du duc de la Vauguyon.

2. Voltaire est également très favorable à ce prince dans son *Éloge funèbre de Louis XV*, et dans sa *Corresp. littér.*, t. X, p. 424, Grimm écrivait : « Pour comprendre combien sa mémoire doit être chère, il suffira sans doute de rappeler que c'est à l'ombre de son règne que fleurirent les Montesquieu, les Voltaire, les Buffon, les Rousseau, les Dalembert les Diderot, les Crébillon. »

3. Éd. D. : l'*éclipsement*.

4. Éd. D. : le plus *difficile*.

lez ; ne me faites pas sécher sur pied d'impatience ; vous n'en serez pas moins vite meublée, croyez-moi, si vous m'écrivez. Pour moi, je n'ai jamais rien de nouveau à vous mander. On a tué[1] . . . .
. . . .

214. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 77.) — Naples, le 4 juin 1774.

Votre lettre, ma belle dame, arrive bien à propos pour satisfaire mon appétit de nouvelles : ce n'est pas que je ne susse tout ce que vous m'avez mandé ; mais j'aime à l'entendre de vous, qui voyez bien, et qui n'avez pas d'envie de me faire voir mal. Je suis enchanté de tout ce qu'on dit du nouveau roi. Permettez-moi cependant d'être fâché de l'engouement des Français à son égard. Je vous connais, je sais combien il vous est aisé de vous dégoûter par un effet de l'excès des désirs et des espérances conçues. D'ailleurs plus j'y pense, plus je trouve la chose du monde la plus difficile de gouverner bien la France dans l'état où elle est. Vous êtes précisément dans l'état où Tite-Live peint les Romains qui ne pouvaient plus souffrir ni leurs maux ni les remèdes. Les vices ont pris racine, ont fait corps avec les mœurs. Détruisez-vous les demoiselles, le luxe tombera, tomberont les arts voluptueux et la primauté de la France, c'est cela qui fait le pivot de son commerce, de sa richesse, de sa considération. Vous avez des vices énormes, il est vrai ; mais ils sont tels que toute l'Europe voudrait les acquérir, et payer très cher les leçons de ses maîtres. Les demoiselles

1. Phrase interrompue que l'auteur, dans d'autres lettres, cherche à compléter. (A. N.) Voir Lettre 217.

bannies, on attaquera les philosophes : ils se tiennent ensemble : c'est un autre luxe ; mais ils donnent à votre nation l'éclat actuel. Vous ne serez plus rien, si vous n'êtes plus les maîtres en fait de vices. Tel est l'état de l'Europe et le vôtre : c'est bien étrange ; mais c'est très vrai. Ne prévoyons donc rien : c'est le plus sûr et le moins triste de tous les partis à prendre. Tenons-nous aux faits; mandez-les-moi sans réflexions ; c'est la même chose que de se taire, lorsqu'on mande les faits tout simples. Le retour de monsieur de Maurepas est d'un très bon augure. Je suis enchanté de ce que vous me mandez relativement au philosophe tracassé par les gazetiers[1]. Il fallait s'attendre à une médisance, car on a beau mentir sur celui qui vient de loin. D'ailleurs les économistes n'étaient pas des gens à se taire sur son compte.

On me dit que Mora est à Paris : embrassez-le bien pour mon compte ; pour le vôtre, faites ce qu'il vous convient. Vous m'aviez mandé que Magallon envoyait ma pacotille de toile de coton au consul d'Espagne à Marseille : je lui avais écrit en conséquence. Le consul de Naples[2] me mande que c'est à lui qu'on l'adresse. Voilà ma précaution perdue, et voilà l'effet des quiproquos. Ah ! qu'on a de peine dans ce monde pour avoir des chemises, même petites !

Vous ne voulez pas croire à mon abrutissement ? Eh bien ! jugez-en par cette lettre. Si je ne suis pas abruti, au moins vous conviendrez que je suis bien triste : cepen-

1. Diderot, de retour de Russie, en octobre 1774. V. les *Mém. secrets*, t. VII, p. 232.

2. M. Asner, qui d'ailleurs était un fort aimable homme, grand amateur de musique, d'après le témoignage de Burney : He is « real connoisseur in music, perfectly well acquainted with the different stiles of all the great composers of Europe, past and present, and discriminates very well in speaking of their several merites.» Burney, *The present state of music in Italy*, 1771, p. 323.

dant je n'ai point de mémoires de tapissier devant moi. J'ai des nièces. Fi! les vilains meubles! on y est bien durement assis. Bonjour, car il n'est pas nuit. Aimez-moi : payez le tapissier, si vous pouvez, et moquez-vous du reste. Adieu.

215. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 78.) — Naples, 18 juin 1774.

Ne vous fâchez pas, ma belle dame, si je vous dis que votre n° 78 est sublime. Il est très plat, me direz-vous : car il n'y a que de petites nouvelles de départs et d'arrivées. Eh bien! comptez-vous cela pour rien? Ce sont des faits, et les faits sont sublimes pour moi. Mais il n'y a pas de réflexions, ajouterez-vous. On en fera, madame, sur les faits, n'en doutez pas. Remplissez donc vos lettres de faits, et comblez mes désirs. De mon côté j'en ferai autant. Si nos faits pouvaient vous être connus! En voilà un pourtant à propos : Ce matin a appareillé la frégate française qui vous rend, à notre grand regret, monsieur de Breteuil et sa fille; à midi nous l'avons perdu de vue[1]. Il pourra vous arriver ensemble avec ma lettre. Il n'y a pas d'exemple d'aucun Français qui ait été plus aimé, plus estimé, plus regretté des Napolitains. Il n'y a qu'un avis, une voix sur cela. Le roi, la reine[2] et la nation entière le regrettent, et se trouvent désolés de son départ.

1. Il s'était embarqué, le 17 au soir, avec la comtesse de Matignon, sur la frégate l'*Engageante*, commandée par le chevalier de Tressemanes, pour retourner en France, où, le 21 août, il fut nommé ambassadeur à Vienne, en remplacement du prince de Rohan.

2. Le comte de Mercy écrivait, le 15 juillet 1774, à Marie-Thérèse : « L'arrivée du baron de Breteuil va causer des embarras au marquis de Noailles... Le baron est arrivé ici muni des recommandations les plus fortes du roi et de la reine de Naples. » *Correspondance secrète de Marie-Thérèse,* édit. d'Arneth et Geffroy, t. II, p. 200.

Un seul homme n'en est pas fâché; mais il n'est pas Napolitain. Si vous n'aviez pas saint Irenée et saint Remi, je soutiendrais que saint Breteuil a été le premier apôtre de la France, du moins à Naples. Son époque sera remarquable par le changement de nos mœurs et de nos goûts. Sous son apostolat, nous avons acquis le goût des spectacles français et des ballets décents et sérieux. Aufresne et monsieur le Picque seront remarquables dans l'histoire de la révolution des mœurs. Ils ont influé plus qu'on n'imagine sur le tout : ils ont fait plus connaître Voltaire et Diderot; et ces messieurs feront connaître le reste.

Maurepas et Sartine[1], sont les deux plus excellents choix qu'il y avait à faire en France. J'en suis si content, que vous ne sauriez l'imaginer. Arrangez la malheureuse affaire des parlements, et vous aurez eu le plus brillant début. Si vous voulez m'en croire, conservez le nouveau système des parlements, et faites-y rentrer les anciennes personnes. Le système nouveau est meilleur; les personnes anciennes valent mieux.

Je n'ose vous parler de Mora : il y a longtemps que je l'ai pleuré. Tout est destinée dans ce monde, et l'Espagne n'était pas digne d'avoir un M. de Mora; peut-être cela dérangeait l'ordre entier des chutes des monarchies.

Embrassez de ma part le revenant de bien loin. S'il est rassasié des froides grandeurs hyperboréennes, ce sera tout ce qu'il aura rapporté de mieux de son voyage. A Paris, les philosophes viennent en plein air; à Stockholm, à Pétersbourg, ils ne viennent que dans des

1. Dès le 11 mai, Maurepas avait été mandé par Louis XVI, pour diriger les affaires; mais la nomination de Sartine à un département ministériel n'était encore qu'un bruit, et se réalisa le 24 août seulement.

serres chaudes; à Naples on les élève sous le fumier : c'est que le climat ne leur est pas favorable. Adieu.

216. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 79.) — Naples, 8 juillet 1774.

Il y a des vies qui tiennent à la destinée des empires. Annibal, lorsqu'il apprit la défaite et la mort d'Asdrubal, son frère, qui valait plus que lui, ne pleura point; mais il dit : *Agnosco fatum Carthaginis.* « Je sais à présent qu'elle sera la destinée de Carthage[1]. » J'en dis de même sur la mort de M. de Mora.[2] Je sais à présent que l'Espagne doit rester barbare : tel est l'ordre des destinées. Ce que nous voyons dans le moment n'est qu'une fausse lueur de polissement; mais l'Espagne ne sera pas la France. S'il était dans l'ordre éternel qu'elle le devînt, Mora ne serait pas mort; il serait même ressuscité s'il l'eût fallu : telle est la force du destin. C'est peut-être cette même force qui empêchera que M. de Sartine ne succède à M. de Saint-Florentin[3], et que M. de Breteuil ait été dépassé par M. de Vergennes[4].

1. Hannibal, tanto simul publico familiarique ictus luctu, agnoscere se fortunam Carthaginis fertur dixisse. *Livius*, 27, 51.

2. Le marquis de Mora venait de mourir, le 27 mai 1774, à Bordeaux, en revenant d'Espagne où il avait espéré rétablir sa santé. *Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, Paris, Charpentier, 1876, p. 60.

3. La reine désirait que ce fût Sartine qui remplaçât le duc de la Vrillière au ministère de la maison du roi, vacant depuis le 17 juillet. Malesherbes fut nommé le 21, ce qui le fit assez mal accueillir de Marie-Antoinette. Voir la *Corresp. secrète de Marie-Therèse*, édit. d'Arneth et Geffroy, t. II, p. 355.

4. Un moment le baron de Breteuil avait eu des chances pour succéder au duc d'Aiguillon au ministère des affaires étrangères, ou la reine l'aurait vu avec plaisir. « Elle aurait bien désiré, de preference, écrit Mercy le 15 juillet, que le baron de Breteuil parvînt au ministere; mais ce mouvement de prédilection joint à l'avantage qu'il y aurait eu pour la reine de créer elle-même un ministre n'étaient pas des motifs assez puissants pour

Vous fûtes, Français, — et ne vous y trompez pas. Attendez, vous verrez avec quelle adresse, quel enchaînement admirable le destin (cet être qui en sait bien long) escamotera au meilleur roi possible, au mieux intentionné, tous ses desseins, détournera toutes ses bonnes intentions, et fera tout ce qu'il voudra et que nous ne voudrions pas. Arrêtez-vous, de grâce, devant un rôtisseur ; regardez un tournebroche ; voyez-vous ce magot en haut qui paraît, avec une force et une application étonnante, s'employer à faire tourner la roue ; eh bien ! c'est là l'homme : le contrepoids caché est le destin, et ce monde est un tournebroche. Nous croyons le faire aller, et c'est lui qui nous fait aller.

En attendant, le roi et les princes[1], sont inoculés : c'est par le même principe. Le destin, en cela favorable à l'Europe, veut nous guérir de la petite vérole. Il croit que nous en avons assez de la grosse, et ne se trompe guère. Voyez par quels enchaînements il s'y prend ! La cour, qui a le plus résisté à la raison, n'a pu résister à la peur ; et la flatterie va faire plus d'inoculations que n'en aurait jamais fait le zèle de la préservation d'un monarque. O homme ! être bouffon, misérable, ridicule ! tu crois que la Condamine a prêché l'inoculation ; c'est bien l'inoculation qui a prêché la Condamine[2], et lui a donné la célébrité qu'il ne méritait peut-être pas.

Embrassez le revenant. Ah ! qu'il a beau mentir ! Je

la mettre en action. En effet le chevalier de Vergennes fut nommé sans presque que la reine en fut informée. » *Corresp. secrète*, édit. d'Arneth et Geffroy, t. II, p. 198.

1. Le 18 juin, à Marly, le roi, monsieur, le comte et la comtesse d'Artois avaient été inoculés. V. *Gaz. de France*, p. 226.

2. La Condamine (1701-1774) fut un des propagateurs de l'inoculation, et écrivit à ce sujet, trois *mémoires*, 1754 1765, des *lettres à D. Bernoulli*, 1760, in-12, au *Dr Maty*, 1764, in-12, et une *Histoire de l'inoculation*, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-12. Voir son *Éloge* par Condorcet.

compte qu'à l'arrivée de cette lettre, il sera bien proche de Paris, à moins qu'il ne reste à essuyer des larmes à Darmstadt[1].

Caraccioli est arrivé, et a été présenté[2]. *Exceptus brevi osculo, nulloque sermone, servientium turbæ immixtus est.* (Tacite dans la Vie d'Agricola.) Je l'ai vu ; il a ébauché son rapport sur tout ce que je voulais savoir de Paris. Je serais assez content, sans ce qu'il m'a dit de l'état du prince Pignatelli, qui m'a percé le cœur. Quelle autre espèce de disgrâce ! Je suis triste et rêveur, comme vous voyez. Bien des désagréments valent autant qu'un malheur ; et c'est là mon état. Parmi mes désagréments, j'ai celui que mon domestique François Dutout vient de me quitter, après quinze ans. Une nostalgie violente l'a rappelé dans sa patrie, la Savoie, sans qu'on ait pu l'arrêter. Ce départ dérange mon économie domestique, et je suis plus embarrassé, de décider à qui je donnerai battre mon chocolat, que le roi de France ne l'a été à donner les affaires étrangères[3]. Il reviendra peut-être à Paris. Vous le verrez ; il vous donnera de mes nouvelles. Je vous le recommande, ainsi qu'à M. de Magallon, et à tous mes amis.

1. La petite cour de Hesse Darmstadt était passée de la joie du mariage de la princesse Nathalie-Guillelmine avec le grand-duc Paul (10 octobre 1773), a eu un double deuil. A peine de retour de Saint-Pétersbourg, où Grimm l'a accompagnée, la landgrave, Henriette-Caroline-Philippine-Louise des Deux-Ponts, née le 9 mai 1721, mariée le 22 août 1741 à Louis IX de Hesse-Darmstadt, était morte à la fin de mars 1774, quatre jours après sa mère, la duchesse-douairière des Deux-Ponts, née princesse de Nassau-Saarbruck. V. *Gaz. de France*, 1774, p. 137. « Cette landgrave, écrivait Catherine II à Grimm, le 25 avril 1774, était une femme unique. Comme elle a su mourir. »

2. Arrivé de Rome à Naples, le 3 juillet, le marquis de Caraccioli, avait été présenté le 6 par le marquis Tanucci. *Gazette de France*, p. [illegible].

3. Le 18 juillet, parmi plusieurs concurrents au nombre desquels était le baron de Breteuil, le roi choisit le comte de Vergennes (1717-1787), pour succéder au duc d'Aiguillon aux affaires étrangères.

Cette semaine, je n'ai point de vos lettres. Pourquoi me délaissez-vous dans des moments où vos lettres me seraient plus chères et plus précieuses que jamais? Je n'ai point épargné ni le port de Paris à Marseille, ni celui de Marseille à Naples, sur ma toile de coton : je n'épargnerai pas non plus les droits ; et peut-être elle sera prise en contrebande. Oh ! le fruit de tant de mesures ! Oh ! destinée, maîtresse du monde !

217. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 80.) — Naples, 16 juillet 1774.

Ne vous ai-je pas mandé, ma belle dame, que je ne garde plus aucun souvenir absolument ; comment voulez-vous que je puisse vous expliquer les derniers mots d'une lettre écrite il y a deux mois, où vous dites que je finis par ces mots : *On a tué*[1] ? Le diable m'emporte, si je me souviens d'avoir jamais écrit une chose pareille. Vous auriez dû me transcrire le paragraphe entier, depuis le commencement. Au reste, sûrement vous avez deviné mal, à force d'y mettre de l'esprit. Je gage que vous aurez mal lu mon écriture ; car, assurément je n'ai ni tué, ni voulu tuer jamais personne. Mandez-moi le développement de tout cela. J'en suis devenu bien curieux. Relisez bien, et, si vous ne m'entendez pas, transcrivez-moi l'article tout en entier.

La pacotille des toiles vient d'arriver ; mais je ne l'ai pas encore fait débarquer, crainte de la voir saisie en contrebande. Jamais expédition ne fut plus malheureuse, et plus dispendieuse à travers les soins infinis qu'on y a mis.

1. Voir p. 129.

Je paierai dom Perez. Merlin est-il tout à fait mort? Il sera de M. de Sartine tout ce que la destinée voudra; je ne crains pour lui que le poison, s'il parvient à la sublime place. Les moyens bas et lâches, dont on se sert pour lui barrer le chemin, me font avoir cette peur.

Si le nouveau roi est économe, il aura les trois quarts des vertus propres à la guérison de la France, et l'on verra la poule au pot. Mais je crains qu'on ne lui ait montré la lésine, et fait ignorer l'économie. J'apprends qu'il réforme des chiens courants, et je vois qu'il garde la Corse; [1] il fallait réformer la Corse et garder les chiens. La Corse est la plus grosse folie faite par M. de Choiseul [2], et la plus fatale à la France. Attendez, et vous verrez.

Caraccioli est déjà saoul d'avoir été à Naples, et il presse son retour. Qu'il sera content, s'il se revoit en route! Il ne se porte pas mieux de ses jambes, et je crois qu'il est persuadé que ses jambes n'acquièrent rien à Naples. La seule bonne chose qu'ait dite cet ennuyeux M. Sterne [3], et lorsqu'il me dit : Il vaut mieux mourir à Paris que vivre à Naples.

J'ignorais le voyage du baron. Grimm se portera à merveille, dès qu'il sera à Leyde ou à Gotha.

1. « Le roi vient de faire une réforme à la vénerie; il a réduit la grande meute, qui se composait de 138 chiens, à 100. S. M. a réformé la petite meute, à l'exception de 60 chiens qu'elle destine à chasser le chevreuil. Les chevaux réformés sont au nombre de 130. La réforme des hommes est de 35 palefreniers, 2 piqueurs, 3 valets de limiers, et 6 valets de chiens. » *Gazette de France*, 26 août, p. 310. — Le 21, les députés des états de Corse avaient eu audience du roi. *Ibid.* p. 302.

2. A la suite du traité passé entre Gênes et la France, le 15 mai 1768, la Corse avait été définitivement soumise l'année suivante.

3. Sterne (1713-1768), dans son excursion en France, en 1765, qui lui inspira son *Sentimental Journey*, avait dû rencontrer Galiani dans les salons de Paris, et en particulier chez le baron d'Holbach. Voir les *Mém. de Morellet*, t. I, p. 133.

Rien de nouveau ici ; mais l'attente des nouveautés devient plus forte de jour en jour. Aimez-moi. Portez-vous bien. Adieu.

218. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 81.) — Naples, 23 juillet 1774.

Votre lettre, ma belle dame, finit par dire que j'ai besoin de toute mon indulgence pour vous pardonner. Vous êtes donc pythonisse, sibylle (pas vieille pourtant), bohémienne ou autre chose pareille. Vous avez deviné que la pacotille des toiles et des mouchoirs était arrivée ; que j'étais dans une colère épouvantable, dans un chagrin mortel, dans un désespoir affreux. Grands Dieux ! quelle commission ! j'appelle mon indulgence à votre secours ; mais, en vérité, avouez-le-moi, avez-vous vu la toile et les poignets avant de me les envoyer ? Soupçonniez-vous que le marchand, sur qui vous vous serez reposée, les eût troqués ? Si cela n'est pas, je ne sais comment expliquer l'aventure : car il est impossible, humainement impossible, que, sachant que j'en avais besoin pour faire des chemises, vous ayez pris cette toile, qui est au moins trois fois plus grossière qu'il ne faudrait pour être employée en chemises ; assurément personne n'en a porté au monde de pareilles.

Le malheur, en fait d'argent, est sensible, car j'en perds tout le prix. Aucun marchand, je ne vous exagère point, n'a voulu me la reprendre ici, disant qu'on ne la connaissait point, et que personne ne s'en était jamais servi. Mais à cela il y aurait remède ; j'en ferai présent à mes nièces. Le diable est que je suis sans chemises d'hiver, et qu'il est désolant de recommencer une commission qui a duré un an.

Réflexion morale. Les meilleurs de mes amis sont à Paris, les plus vrais, les plus intéressés pour moi : cependant je n'ai pu, en mon absence, obtenir rien de ce que je désirais à Paris : j'ai eu beau me fâcher contre Magallon, Fuentès, Pignatelli, Caraccioli, Sartine, etc. Je ne me fâche pas à présent contre vous : mais je vous fâche peut-être, et à quoi bon? Pourquoi donc cela? C'est que Dieu veut que je boive le calice d'amertume de l'absence jusqu'à la lie, et que je dise toujours en moi-même : si j'eusse été moi-même à Paris, cela n'aurait pas été. Conclusion. L'absence est un mal irréparable.

Je ne sais pas être inquiet sur la santé du voyageur; il me paraît sauvé, puisqu'il a touché la Bohême sans maladie chronique, et attaquant les solides.

La Bastardella[1], accoutumée à vendre son chant, ne saurait s'habituer à le donner pour rien, comme elle devrait le faire à Paris. C'est une bêtise de sa part : mais pas une impertinence. Le rappel du parlement est bien différent de la rentrée. L'affaire est plus scabreuse qu'elle ne paraît.

Mon domestique français m'a enfin quitté. Il m'a prié de lui faire parvenir cette lettre ci-jointe à Paris, à son adresse : comme elle sera la dernière, j'espère que vous m'excuserez si je vous surcharge de ces frais de poste. Je n'ai pas eu encore de lettre de change de Magallon tirée sur moi ; mais je tiens l'argent tout prêt pour la payer. Je conviens d'avoir manqué à la politesse, en me plaignant de l'exécution d'une commission qui

1. Lucrèce Aguiari, surnommée la *Bastardella* (1743-1783), célèbre cantatrice, née à Ferrare, élève de l'abbé Lambertini, dont la voix atteignait le contre *ut* suraigu. Elle avait débuté à Florence, en 1764, et fut engagée à Londres, en 1775, au prix de 100 livres sterling par soirée. En 1780, elle épousa le maître de chapelle Colla. Voir Fetis, *Biographie des musiciens*. La Harpe, *Corresp. litt.*, t. I, p. 258.

vous aura coûté beaucoup de peine et d'embarras. Mais n'aurais-je pas manqué à la sincérité, si j'eusse été poli. Soyez moins sincère, me direz-vous. Adieu.

219. — A LA MÊME.

(Lettre gratuite.) — Naples, 7 août 1774.

Point de vos lettres cette semaine; et pourquoi? N'auriez-vous pas pu me mander quelque nouvelle, au moins de la chaise de paille?

J'envoie la lettre de change à Magallon; et, comme vous m'avez fait craindre qu'il pourrait se trouver parti de Paris, je crois bien faire d'envoyer la seconde dans vos mains, en cas que la première s'égare.

J'ai donné, il y a quelques jours, deux lettres de recommandation, l'une pour vous, l'autre pour le comte d'Albaret à un Sicilien, joueur de cor de chasse. Je n'ai pas pu les refuser à un ami qui me les a demandées; mais je vous préviens que je ne connais, ni de vue ni de nom, le sujet que je vous ai recommandé : en conséquence, je n'entends vous le recommander *qu'avec bénéfice d'inventaire*, comme on reçoit les successions suspectes. Écoutez-le, et jugez-en vous-même.

Je suis en train, comme je crois vous l'avoir mandé, de marier deux de mes trois nièces : cela m'occupe étrangement; mais l'idée du repos qui pourrait s'ensuivre dans mon esprit, me soulage. Aimez-moi; portez-vous bien, et priez Dieu que je puisse me dégager des liens napolitains, au point de redevenir voyageur. Adieu

220. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 84.) — Naples, 13 août 1774.

Ma belle dame, votre courte lettre du 25 passé me renvoie à une belle et longue épître qu'un quidam voyageur doit m'apporter, et qui n'est pas encore arrivée. Dieu le conduise à bon port lui et sa lettre. En attendant je vous dirai que vos souffrances m'affligent ; il serait temps de les voir finir. Déclarez-vous vieille une bonne fois ; vous savez que les vieilles sont, de toutes les femmes, les mieux portantes. Ainsi installez-vous dans cette classe, et faites-vous accorder par un brevet l'ancienneté nécessaire.

La nouvelle que vous m'ajoutez dans le *post-scriptum* est si grande, si agréable pour moi et pour mes amis, que j'ai grand'peine à la croire. Un encyclopédiste parvenu [1] ! Possible ? Non, je n'en crois rien. Personne n'en a rien mandé à Caraccioli ; et puis la chose est par soi-même incroyable. Il a trop d'esprit, trop de droiture et une vertu trop roide, pour parvenir aux premières charges ; enfin je suis impatient d'apprendre si je me suis bien trompé, comme je le souhaite, ou si j'ai deviné comme je crois. N'allez pas me dire qu'il n'est plus mon ami depuis l'exportation : il l'est toujours, et très fort mon ami, puisqu'il est honnête homme, homme d'esprit, ami de mes amis.

Vous me demandez si je travaille encore à mon livre de la monnaie. J'arrange des mariages ; voilà tout ce que je fais à présent. J'espère en conclure une paire

1. Turgot qui venait d'être nommé ministre de la marine le 19 juillet 1774, en remplacement de M. de Boynes.

pour octobre prochain : cela fait, il ne me restera qu'une bossue à placer. Elle a de l'esprit, quoique laide et bossue ; ainsi elle s'aidera elle-même à se marier, et m'en adoucira la peine. Si une bonne fois je me vois débarrassé de cette affreuse situation où je suis, ah ! que de livres, que d'ouvrages, que de jolies choses vous verrez produites par ma verve ! A présent je suis bête et entremetteur, et ces deux qualités m'ont acquis plus de réputation que tous mes ouvrages ; car il est bon que vous sachiez que ma conduite, relativement à ma famille et le soin que j'en prends, me font un honneur infini, et on ne parle que de cela avec autant d'étonnement que d'enthousiasme. Au fond, on n'a pas tort : la moitié de l'espèce humaine a bien plus besoin d'un bon mari que d'un bon livre : et si cela est vrai même à Paris, jugez à Naples, où il n'y a que douze personnes au plus qui sachent lire, combien cela doit être vrai.

Caraccioli se porte bien. De tous les revenants de Paris, c'est celui qui m'en a plus donné des détails intéressants pour moi. Nous ne parlons donc que de vous ; et, tous les vendredis, nous parlons tête-à-tête, après avoir dîné, deux heures au moins, de Paris.

La nouvelle pièce ce soir ; j'y cours. Adieu.

221. — A LA MÊME.

(Rép. aux n°s 85 et 86) — Naples, 27 août 1774.

La semaine passée, point de lettre de vous, ma belle dame ; cette semaine, deux à la fois, par la faute de MM. les directeurs des postes. Je vais y répondre laconiquement et catégoriquement, tout comme si j'arrangeais une capitulation de ville ; car je suis d'une humeur de chien, à mon ordinaire, je vous en préviens.

D'abord l'énigme des mots *on a tué*, dans une de mes lettres, est bientôt résolue. Je n'achevai pas la phrase ; apparemment on m'interrompit ; on m'appela pour entendre brailler des avocats dans ma pièce, ou si vous voulez, salon d'audience. Le soir j'ai cru avoir fini ma lettre, et, sans la relire, je l'ai cachetée et envoyée. La question serait à présent d'achever cette phrase ; mais voilà précisément le nœud de la difficulté : je vois clairement que c'était une nouvelle que j'allais vous donner comme un échantillon dont la platitude vous aurait prouvé la platitude du reste. Mais je ne sais pas si j'allais vous parler d'une pauvre femme qu'un soldat tua d'un coup de poing à la tête, ou si je vous parlais de deux chiens condamnés à mort par autorité de justice, et exécutés par la main du bourreau, pour avoir mordu un enfant. L'un est atroce, l'autre est ridicule à l'excès. Peut-être aussi c'était quelque autre idée dont je ne me souviens point du tout.

2° Caraccioli a été infiniment sensible à l'article de votre lettre : il se propose de vous en remercier de vive voix, et de vous voir souvent à son retour. Il se porte bien ; ses jambes, un peu enflées, sont une bagatelle en effet. Il a pris des bains, des étuves, des eaux de mer, etc. ; mais il ne les a pas fait serrer, et m'a bien promis de ne pas le faire. Cet homme, philosophe en tout et résigné aux lois du destin, ne me le paraît pas assez en fait de santé ; et cela me fait trembler pour lui. Il se tuera à force d'inquiétudes et d'envie de guérir : heureusement il est encore plus impatient de retourner à Paris que de guérir ; cela l'empêchera de multiplier les remèdes. Je cherche la raison de ce manque de résignation en lui, et la voici à mon avis : On est sage et résigné en proportion de ce qu'on a souffert. Or il avait jusqu'à cette heure souf-

fert en tout, hormis la santé, dont il jouissait parfaitement. La philosophie n'est donc pas un effet de la raison, mais de l'habitude : elle est tout au plus une crainte, et quelquefois un désespoir raisonné.

3° Le voyageur et votre lettre ne paraissent pas encore ; je les attends pour comprendre quelque chose à l'état de votre société et de votre famille. J'en attends une portion en tâtonnant.

4° Vous m'obligez à renouveler le souvenir de l'histoire de ma toile :

Infandum, regina, jubes renovare dolorem[1].

Le croiriez-vous? Cette histoire me fait trembler de colère et de rage aussitôt que j'y pense. Vous me rendez justice assez pour croire que ce n'est pas l'intérêt et le sacrifice de l'argent qui me dépitent ; c'est le guignon atroce que je ne saurais souffrir. Pourrait-on croire que l'endroit du monde où j'ai les meilleurs amis, est séparé de moi par une barrière insurmontable ? Le destin a la force de m'arracher Paris, comme il a eu celle de m'arracher de Paris en dépit des hommes et des dieux. Il m'a vengé ensuite[1], chose que je ne lui ai point demandée. Enfin ne parlons plus de l'emplette : je me suis défait des mouchoirs en les donnant ; ils ne me servaient à rien. Je les voulais en couleur : ils étaient blancs ; et c'est une malpropreté insoutenable ici que de se moucher avec des mouchoirs blancs, lorsqu'on prend du tabac. Pour la toile, je l'ai offerte jusqu'à trente sous l'aune : on n'en a pas voulu : j'ai la douleur de l'avoir encore. La police de chargement avait été employée à boucher des bouteilles ; c'est pour vous en constater le fait que je vous

1. Virgile, *Æneis*, II, 3.
2. Allusion peut-être à la disgrâce de Choiseul, qui lui-même avait été ause du rappel de Galiani à Naples.

l'envoie : vous verrez que j'ai payé 18 livres 4 sous, de Paris à Marseille. Mais de grâce ne les poursuivez pas, car sans faute, vous verriez que nous avons tort, et qu'on devait les payer. Le destin ne fait point de quartier ; c'est à mon guignon, madame, et n'en doutez pas, qu'il faut attribuer le malheur de Pignatelli : je l'avais chargé de mille commissions. Il m'aurait réuni à Paris ; il aurait été mon correspondant : ensuite il aurait passé en Espagne, et m'aurait été très utile. Mais le contraire était écrit dans les livres des astres, comme disent bêtement les astrologues, au lieu de dire dans le livre des combinaisons. Les étoiles fixes, puisqu'elles sont fixes, ne se combinent point ; et point de destin pour elles. Les êtres mouvants eux-mêmes sont les seuls sujets au destin, qui n'est autre chose qu'une loi impossible à calculer pour nous, attendu la quantité des données immenses que nous n'avons pas.

Vous m'encouragez à écrire à Suard. Je le voudrais de tout mon cœur : mais comment s'y prendre? Recevrait-il avec plaisir une lettre en italien? S'il la veut, je lui en écrirai une ; et même assez belle, j'en réponds. Ce n'est qu'en italien que j'écris des mots et des phrases ; en français, je n'écris que des choses. Or, il est un des *quarante aux mots*[1], et je rougirais de lui présenter une lettre sans phrases. J'oserais bien en écrire une à M. Gresset[2], puisqu'il admire le langage de vos aïeux,

1. Suard venait d'être reçu à l'Académie française, le 4 août 1774, en remplacement de l'abbé de La Ville.

2. Dans sa réponse au discours de Suard. « M. Gresset, qui n'était point venu à Paris depuis longtemps, a été fort scandalisé de cette multitude de mots nouveaux formant la langue de grand nombre de sociétés, comme sous le nom de persiflage, ce qui a allumé sa bile, et a donné lieu à la sortie qu'il a faite contre le siècle. » *Mém. secrets*, t. VII, p. 193. Voir Grimm, *Corresp. littér.* t. X, p. 471.

auquel mon style ressemble bien plus qu'aux lettres de nos jours.

Je me suis arrangé avec Caraccioli pour aller dîner chez lui les vendredis, jour auquel arrivent les lettres de France : nous nous communiquons ainsi nos trésors. J'ai lu une lettre de mademoiselle de Lespinasse et une autre du chevalier de Chastellux. Toutes les deux font mention de moi, et me prouvent que Paris ne m'a pas encore oublié. Si vous pouviez marquer ma sensibilité et ma reconnaissance à la société de mademoiselle de Lespinasse, vous me feriez grand plaisir. Je n'ignore pas qu'à Paris le premier mérite est d'être sensible. Assurez donc que je suis tellement sensible que j'en deviens parfois chatouilleux. Aimez-moi ; plaignez mon guignon cruel. Adieu.

222. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 87.) — Naples, 3 septembre 1774.

Puisqu'il faut, ma belle dame, vous parler encore de ma toile, voici, marqué n° 1, l'échantillon de la toile que vous m'avez envoyée. Vous n'aurez qu'à la voir pour convenir avec moi que jamais homme n'en a fait des chemises. On en ferait des voiles de bâtiment assez honnêtes. Voici ensuite, marqué n° 2, l'échantillon de celle dont je me suis servi, tiré d'une de mes vieilles chemises. La qualité est à peu près la même que celle que vous m'avez annoncée pour 4 liv. 15 s., et c'est précisément le prix que je vous en avais marqué, si ma mémoire n'est pas fautive : car je me souviens de vous avoir mandé qu'elle coûterait quelque chose de moins que cent sous. Voici, en troisième lieu, que je vous renvoie l'échantillon marqué E 10, que vous m'avez indiqué être au prix de

3 liv. 15 s. Si j'avais eu une toile de cette qualité, je n'aurais rien dit : car, quoiqu'elle ne paraisse pas pouvoir être d'une assez longue durée, du moins j'aurais eu des chemises pour l'hiver. Pour expliquer à présent l'événement incroyable, il n'y a qu'à dire que par une infamie digne de la corruption de la bonne foi, autrefois si vantée, des marchands français, on a escamoté la pièce dans le moment même que vous la cachetiez : car vos cachets et les livres y étaient ; et si je ne vous en ai pas parlé, c'est que cette aventure me mettait, comme elle me met encore, en furie toutes les fois que j'y pense. Ainsi n'en parlons plus.

Je suis ravi des nouvelles de Carlsbad[1] : elles sont conformes non seulement à mes désirs, mais aussi à mes conjectures et à mes prédictions. Or, vous savez que l'orgueil de l'esprit est plus fort en nous que le contentement du cœur ; et que par conséquence l'homme est plus flatté d'avoir évité un malheur qui arriverait ensuite, que de s'être trompé et l'avoir évité : horrible constitution de l'homme qui fait qu'un médecin est capable de tuer son ami pour n'en avoir pas le démenti ! qu'un général perd exprès une bataille donnée contre son avis ! etc. Heureusement, pour le coup, j'avais dit dans ma tête que le voyageur, en mettant le pied sur son sol natal, guérirait. Ainsi je suis parfaitement content.

Caraccioli est à Sorrento. Je viens de marier deux de

1. Grimm, après avoir passé à Riga, le 30 avril, visité Frédéric II à Berlin, le 30 juin, était allé prendre les eaux de Carlsbad. « Je souhaite de tout mon cœur, lui écrivait Catherine II, le 14 juillet 1774, que les eaux de Carlsbad rendent de la sagesse à vos boyaux et que vous croissiez en vertu, en science et en belle humeur, jusqu'à la fin des siècles ou du siècle à votre choix. » *Corresp. de Catherine II*, dans le *Zbornik imperatorskavo istoritcheskavo rouskavo Obstchestva* (Recueil de la Société impériale de l'Histoire de Russie), t. XXIII, p. 5.

mes trois nièces. La troisième étant bossue, sera bien plus difficile à vendre. Si j'étais votre marchand de toile, je pourrais l'escamoter contre la seconde, que je viens de marier, et qui est jolie. Vous voyez que je suis comme l'avocat Patelin : j'en reviens toujours à mes moutons. Laissons-les là.

Vous pouvez imaginer à quel point le soin de deux mariages m'accable, étant seul dans un pays où on ne finit rien, et où on doit s'attendre toujours à des surprises et à traiter avec des marchands de toile. Me voilà encore à mes moutons.

Ah çà! portez-vous bien. Embrassez-moi le voyageur, l'aîné des revenants[1]. Ah! que son exemple m'aiguillonne! Attendez que j'aie balayé de femelles ma maison. Adieu.

Mais voyez de grâce cette toile : n'est-elle pas détestable? Fi! le vilain escamoteur! Adieu.

223. — A LA MÊME.

(Rép. au nº 88.) — Naples, 17 septembre 1774.

Votre lettre, ma belle dame, j'en conviens, m'annonce les nouvelles les plus grandes et les plus intéressantes : mais je vous en donnerai aussi, de mon côté, qui ne sont pas de paille. Je viens de me défaire de la toile de coton pour 60 francs. C'est précisément la moitié de ce qu'elle m'a coûté. Je vous en instruis à telle fin que de raison, en cas qu'on condamne l'escamoteur.

Nous avons exilé la belle madame Goudar[2]; cet exil

1. Diderot.

2. Jeune et belle anglaise, connue d'abord sous le nom de mitress Sarah, qui devenue veuve avait été épousée, vers 1762, en Angleterre, par ce même Ange Goudar (1720-1791) dont Galiani a parlé plus haut (t. I, p. 22),

vaut bien celui d'un chancelier[1]. Enfin demain on signe le contrat de mariage de ma nièce la cadette. Voilà des

à propos du livre intitulé, *Naples : ce qu'il faut faire pour rendre ce pays florissant*, Amsterdam (Venise), 1771, in-8. « Cet ouvrage, dit Quérard fit sensation à Naples, mais au bout de quelque temps le marquis Tanucci fit brûler l'ouvrage par la main du bourreau et exiler l'auteur du royaume. » Ce ne fut pas là cependant le seul motif du renvoi de Goudar et de sa femme, comme pourraient déjà le faire présumer les quatre ans écoulés entre la publication du livre et cette mesure de rigueur. Madame Goudar voulut jouer le rôle d'une Pompadour à la cour de Naples, mais la reine Caroline n'avait rien d'une Marie Leczinska, et les choses tournèrent autrement. « Arrivé à Naples vers 1767, dit la *Biographie Michaud*, Goudar se fit maître de langues, et publia une grammaire française et italienne assez estimée ; mais sa femme, plus encore peut-être que sa grammaire, lui procura des elèves d'un rang distingué. Ce n'était pourtant qu'un prélude à de plus hautes faveurs. Pour contre-balancer l'ascendant de la reine Caroline, des courtisans imaginèrent de tirer parti des attraits de madame Goudar ; et son mari plus ambitieux que jaloux entra parfaitement dans leurs vues. Lorsque le roi allait à la chasse, Sarah se trouvait toujours sur son passage ; quand il venait au théâtre, elle était dans une loge en face de la sienne : si bien qu'à la fin elle fut remarquée par le prince. Dès lors les époux Goudar menèrent un grand train : ils avaient un palais, une villa. Mais cette prospérité ne fut qu'éphémere. L'œil investigateur de Caroline avait suivi toute cette intrigue ; et un beau jour la favorite et son mari reçurent l'injonction de quitter Naples sous vingt-quatre heures. » Le couple exile se rendit successivement à Rome, à Florence, à Lucques, à Venise, d'où ils furent également expulsés. Séparée plus tard de son mari, elle mourut à Paris vers 1794 selon Michaud, vers 1800 selon Quérard. Elle a publié : *Remarques sur la musique et la danse à milord Pembroke*, 1773, in-8° ; *Remarques sur les* ANECDOTES DE MADAME DU BARRY, Londres, 1777 in-12, et *Œuvres mêlées*, Amsterdam, 1772, 2 vol. in-12. Dans ce dernier ouvrage, on lit dans une lettre au comte Orloff, servant de préface à ses *Lettres sur le carnaval de Naples*, ce passage relatif à son séjour dans cette ville : « J'ai trouvé une cour très brillante. Charlotte d'Autriche en fait le séjour des fêtes et des plaisirs. A Naples seulement on se divertit... Le roi de Naples est bon, il a le cœur bien placé, l'âme noble et belle ; il fait consister sa félicité dans celle de ses peuples ; il n'est jamais plus content que lorsque ses sujets le sont... L'ouverture du carnaval s'est faite par un superbe opéra qui a pour titre *Alessandro nelle Indie*. La musique de cet opera est du célebre M. Piccini. Les acteurs sont assez bons pour être dans un siècle où il n'y en a plus d'excellents ... Mademoiselle de Amicis y chante avec autant d'art que d'agrément. A l'égard du premier acteur qu'on nomme Pacchierotto ; bien des gens disent qu'il chante bien : je le crois pieusement ; je ne sais si c'est parce que je suis femme ; mais je n'aime point les eunuques. Les

1. Le chanchelier Maupeou, à qui les sceaux avaient été redemandés, le 24 août 1774, et donnés à Hue de Miromesnil. Il se retira, plutôt qu'il ne fut exilé, à sa terre de Thuy.

nouvelles aussi importantes que les vôtres, excepté celle de votre colique, qui m'intéresserait le plus, si vous ne m'aviez prévenu que vous y êtes fort sujette depuis quelque temps. Enfin monsieur Turgot est contrôleur général[1]. Il restera trop peu de temps en place pour exécuter ses systèmes. Son administration des finances ressemblera à la Cayenne de son frère. Il punira quelques coquins : il pestera, se fâchera, voudra faire le bien, rencontrera des épines, des difficultés, des coquins partout. Le crédit diminuera ; on le détestera ; on dira qu'il n'est pas bon à la besogne : l'enthousiasme se refroidira : il se retirera ou on le renverra ; et on reviendra une bonne fois de l'erreur d'avoir voulu donner une place telle que la sienne, dans une monarchie telle que la vôtre, à un homme très vertueux et très philosophe. La libre expor-

danses sont de la composition de M. Lepicq, autrefois l'écolier, et aujourd'hui l'émule de Noverre. Madame Binetti y danse un menuet avec toutes les grâces naturelles qui sont toujours supérieures à celles de l'art... Le roi et la reine ont paru à tous ces bals publics en habit de masque, d'un goût exquis. Marie-Charlotte s'y est beaucoup distinguée. Fille de la plus belle impératrice du monde, elle est une des belles reines de l'Europe... Je fus aussitôt reconnue malgré mon déguisement. J'entendais dire continuellement derrière moi : C'est madame Goudar, la belle anglaise... Quelqu'un ayant demandé au ministre du roi de Sardaigne qui j'étais? Il répondit : C'est madame Goudar qui vient dans ce bal disputer la pomme de la beauté. J'aurais peut-être pu la disputer en effet, si dans cette même assemblée, il n'y avait pas eu la belle marquise de San Marco, la belle princesse de Belmonte, la belle duchesse de Cassano, la belle D. Thérèse Blanch, la belle duchesse de Pepoli, la belle princesse de Caramanica, la belle D. Madeleine Stelhouli, la belle duchesse de Lusciano, la belle duchesse de Tursi, la belle duchesse Riario, la belle marquise Cavalcanti, la belle comtesse d'Averza, la belle duchesse de Noja-Carafa, la belle princesse de Piedemonte, la belle marquise Carignani, la belle princesse de Supino, la belle jeune demoiselle D. Marguerite Branciforte, fille du prince de Butura, la fille du prince de Monterotondo, D. Chiarina Merino, fille de Gensano, D. Béatrice di Sangro, etc... La reine était habillée d'un goût charmant, elle est naturellement fort blanche. Son teint de lis et de roses, lui donnait à la fois un air de douceur et de majesté, qui, en lui gagnant les cœurs, lui attirait le respect. » Voir encore sur madame Goudar, les *Mém. de Casanova.*

1. Le 24 août, Turgot avait été appelé, du ministère de la marine, au contrôle général, à la place de Terray.

tation du blé sera ce qui lui cassera le cou : souvenez-vous-en [1]. Pour monsieur de Sartine [2], il tombe plus heureusement. Il ira, s'il succède à monsieur de la Vrillière [3], rencontrer la partie la plus saine et la mieux arrangée de la France, et je dirai même de l'Europe : il y a eu grande part. Je veux dire la police intérieure, les beaux-arts, etc. Il y restera longtemps, il y sera béni, adoré ; et s'il sait se préserver du désir de passer à la chancellerie, il sera le héros du règne actuel. Telles sont mes prophéties. Adieu ; je vous quitte. Portez-vous bien.

224. — A LA MÊME.

(Rép. au nº 89.) — Naples, 24 septembre 1774.

Votre lettre du 5 ne vaut pas le diable, je vous en avertis : vous y êtes souffrante, enrhumée, etc., et votre secrétaire s'est donné une entorse, et vous êtes condamnée à écrire malgré vos souffrances. Cela me fâche sérieusement, et je n'ai pas besoin de m'affliger : je suis ennuyé, obsédé de soins désagréables, et l'ennui vaut presque autant que les souffrances.

Je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant la peine que vous vous donniez pour une seconde lettre de change par-

1. En cela Galiani fut bon prophète. L'on sait que la guerre des farines contribua beaucoup à discréditer Turgot.

2. Galiani ignorait encore sa nomination au ministère de la marine, le 24 août 1774, à la place de Turgot. « On a mis M. de Sartine pour la marine, écrivait Marie-Antoinette à sa mère, le 7 septembre, il s'est fait adorer du peuple étant lieutenant de police ; je ne sais pourtant s'il a des talents pour la marine, peut-être par la suite le changera-t-on de place ; c'est toujours un grand bonheur qu'un aussi honnête homme soit près du roi. Pour moi j'en suis enchantée. » *Corresp. secrète*, publiée par MM. d'Arneth et Geffroy, Paris, 1874, t. II, p. 22[illegible].

3. Phélypeaux (1705-1777), comte de Saint-Florentin, puis duc de la Vrillière en 1770, réussit à se prolonger au ministère de la maison du roi, jusqu'au 17 juillet 1775. Voir sur la combinaison qui lui aurait donné Sartine pour successeur les *Mém. de Besenval*, t. I, p. 3[illegible]1.

venue dans vos mains. Vous vouliez me la renvoyer; vous m'assurez, sur votre conscience, l'avoir brûlée. Tranquillisez-vous; on ne renvoie pas les secondes lettres de change; on ne les brûle pas, mais on s'en torche le derrière : car elles ne servent de rien lorsque la première est acquittée. Je sens ma supériorité d'intelligence sur vous en fait de commerce, depuis que j'en suis conseiller.

Je savais la haine de Turgot contre mes Dialogues[1] : ils lui deviendront bien plus odieux lorsque cette maudite exportation l'aura culbuté; attendez. Dieu vous préserve de la liberté de la presse établie par édit. Rien ne contribue davantage à rendre une nation grossière, à détruire le goût, à abâtardir l'éloquence et toute sorte d'esprit. Savez-vous ma définition du *sublime oratoire*[2] C'est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille, dans un pays où il est défendu de rien dire. Si vous ouvrez les portes à la liberté du langage, au lieu de ces chefs-d'œuvre d'éloquence, les remontrances des parlements voici les remontrances qu'un parlement fera : *Sire, vous êtes un s... j.... f...* Au lieu de ces chefs-d'œuvre de polissonnerie du jeune Crébillon, on lira dans un roman un amant dire à sa dame : *Je voudrais, mademoiselle vous*..... Fi! l'horreur!

La contrainte de la décence et la contrainte de la presse, ont été les causes de la perfection de l'esprit, du

1. Voir t. I, p. 30 et 51, t. II, p. 68.

2. Ce passage sur le sublime oratoire, figure dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, t. X, p. 505, à la date du mois d'octobre 1774, où il est rapporté à propos du *Plan* de Richard des Glanières, et de la liberté que Turgot laissait aux écrits économiques. « Le système actuel de notre ministère, y lit-on, est de laisser imprimer tous les projets de finances, d'administration, d'économie politique qui sortiront du cerveau de ses prétendus penseurs et d'en laisser le public juge. » Comme Grimm n'avait pas encore repris la plume, ce passage de sa correspondance peut être attribué à madame d'Épinay plutôt qu'à Meister.

goût, de la tournure chez les Français. Gardez l'une et l'autre, sans quoi vous êtes perdus. Une liberté, telle quelle, est bonne : on en jouit déjà. Elle doit exister par le fait, et ne doit être fondée que sur les vertus personnelles du ministre tolérant et magnanime. Par là la nation chérira davantage le ministre qui pardonne, lorsqu'il pourrait sévir; mais si vous accordez par un édit la liberté, on n'en saurait plus aucun gré au ministère, et on l'insultera comme on fait à Londres. La nation deviendra aussi grossière que l'anglaise, et le point d'honneur (l'honneur, le pivot de votre monarchie) en souffrira. Vous serez aussi rudes que les Anglais, sans être aussi robustes; vous serez aussi fous; mais beaucoup moins profonds dans votre folie. Bonsoir.

Je suis ravi de la destination du chevalier de Clermont ici[1] : rien ne pouvait me dédommager de la perte de monsieur de Breteuil plus que cela. Sa femme ne me regarde pas; je n'ai plus de dents pour des choses aussi croquantes. Elle trouvera ici de quoi bouder à son aise ; mais pour lui, il est tellement mon ami, je l'aime si tendrement, que je regarde comme un vrai bonheur pour moi de le posséder ici : tâchez de lui faire savoir par M. de Sartine.

1. Jean-Baptiste-Charles-François, appelé d'abord le chevalier de Clermont, puis le marquis de Clermont d'Amboise, à la mort de son frère aîné en 1746, né le 6 août 1728, fils de Jean-Baptiste-Louis, marquis de Resnel, mort le 18 sept. 1761, et d'Henriette de Fitz-James, fille du maréchal de Berwick et d'Anne de Bulkeley, décédée le 3 juin 1739. Colonel du régiment de Bretagne, brigadier en 1756, ambassadeur à Lisbonne en 176[illegible], il avait épousé, en juin 1769, Antoinette-Philippe de Moustier, fille de Philippe-Xavier, marquis de Moustier, maréchal de camp, et de Louise de Bournel, née le 4 août 1744. Il était frère de la comtesse de Gacé, remariée au marquis de la Vaupalière, et oncle du comte de Matignon, gendre du baron de Breteuil. Madame de Genlis dit qu'il « était célèbre par son esprit, son aimable caractère et des talents charmants. » *Mém.*, t. I, 313, 375, et t. III, p. 16.

225. — A LA MÊME.

(Rép. aux nos 90 et 91.) — Naples, 15 octobre 1774.

Jamais les retards des postes, ma belle dame, n'avaient tourmenté mon âme autant que cette fois ; enfin deux de vos lettres sont arrivées, et Magallon, qui m'a écrit aussi, me parle de votre santé. Je ne suis point tranquille ni gai sur ce point ; je n'aime pas plus les vents que la pluie. L'année passée c'était l'eau qui m'incommodait ; aujourd'hui ce sont des vents. Pétez, en grâce, et tranquillisez-moi.

Je n'ai pas le temps de vous écrire ce soir, ni celui de vous amuser d'une autre façon qu'en vous envoyant la copie d'une réponse qu'il m'a fallu donner à une lettre du maréchal de Brissac, écrite dans son style très original, que vous connaissez fort bien ; il me l'a fait parvenir par la voie de M. de Bombelles[1]. Comme ma réponse apparemment vous serait restée inconnue, je vous en envoie la copie pour vous divertir. Bonsoir.

1. Marc-Marie, marquis de Bombelles (1744-1822), fils d'un lieutenant général, mort le 29 août 1760, âgé de 80 ans. Capitaine au régiment des gardes, puis mestre de camp de cavalerie, employé d'abord à Naples, sous M. de Breteuil, il fut nommé successivement ministre plénipotentiaire près la Diète à Ratisbonne, le 8 janvier 1775, ambassadeur à Lisbonne en 1786, à Venise en 1789. Il était frère du comte de Bombelles, maréchal de camps, des marquises de Travanet et de Louvois, et avait épousé en janvier 1778 mademoiselle de Mackau, l'amie intime de madame Élisabeth. Devenu veuf en 1800, il entra alors dans les ordres. V. les *Mem. d'Oberkirch*, t. I, p. 185.

226. — A M. LE MARÉCHAL DE BRISSAC[1],

GOUVERNEUR DE PARIS, ETC.

A très hault, très preulx et très vaillant chevalier monseigneur le geant Gargantua, duc et pair, portant baston fleurdelizé, gouverneur de touts francs badauts, saiges et fols, gens d'esprit et sots, allans ou manans en la bonne ville de Paris, le très féal, très loyal serviteur Panurge envoye salut, allégresse et joyeulx contentement.

Vos très honorés pères, ayeulx et encestres de toute mémoire, ont esté, monseigneur, de ce sens que des batailles par eulx consommées ont plus voluntiers érigé trophées ès cœurs des vaincus qu'ès terres par eulx consquestées : car plus estimoient la soubvenance adequise par libéralité, courtoisie, franchise, mansuétude que par célébrité de fracas de harquebouzes, faulconneaulx, arbalestres, coulevrines et bombardes, dont il advient maintes fois grande destruction et doléance. Vous avez, monseigneur, oultrepassé vos ancestres sur ce point, et plus avez soulmis de cœurs par incroyable débonnaireté et affable gentillesse en pleine paix, que n'en avez déconfits et transpercés par coups et mains revers de brand, estoc,

1. Jean-Paul-Timoléon, appelé d'abord le chevalier de Brissac, duc de Brissac, à la mort de son frère aîné en 1732, maréchal de France, en 1768, gouverneur de Paris en 1771, mort le 17 décembre 1780, âgé de 82 ans. Il avait épousé, en 1732, Marie-Joseph Durey de Sauroy. Il était célèbre par ses sentiments d'ancienne chevalerie, ses habits à l'ancienne mode, et son amour du vieux langage. On voit, par ce passage d'une lettre de Galiani à Tanucci, qu'il avait été un des premiers amis de l'abbé en France : « Le roi très chrétien, le premier jour que je fus ici à la cour, alla tout d'un coup en m'apercevant, aborder Cantillana, qui était près d'une fenêtre, et s'étant enquis de moi, il lui dit : « On me dit qu'il a beaucoup d'esprit. » On ne contredit pas les rois, de sorte que Cantillana et Grimaldi furent obligés de répondre *oui* et de continuer à dire de moi ce qui n'est pas. Cette décision royale (née sûrement de ce que le duc de Duras et le duc de Brissac, qui m'aiment beaucoup, peuvent avoir dit au roi) devint soudain une nouvelle. » Bazzoni. *Corresp. inedite de l'abbé Galiani*, Florence, Vieusseux. 1881. *Vigée-Lebrun.*

cimeterre et pertuizanne, et par proësses de votre espouventable bracquemart en guerre horrificque. Dont facilement je m'advise n'y avoir jamais eu ès aages dépassés ung plus chevalereulx prince, ny ung plus guallant homme de vous, ny plus enclin et dispos à toute hónesteté gracieulse.

J'apprends par votre briefve et joyeulse lettre à feu l'abbé de Galiani, de piteulse resoulvenance, que vos soixante et seize ans vous pèsent. Certes ils sont griefs et lourds en faict, mais j'espère par grâce et opération de la dive bouteille dont je rafraîchis le vœu touts les matins à jeun, qu'il vous sera licite et loisible de passer franchement oultre jusqu'à cent, et conserver votre vieillesse chenue, vivant quoy et joyeulx sans engendrer oncques melancholie, voir entre repas, banquet et festins, fraîches joues pleines de salacité et lascivie, testons mirifiques, poussants et promouvans convoitise impudique, comme il convient à galant et magnanime chevalier, et s'il vous advient par rencontre avecq cettui train de vie là de rester sans soul ni maille, n'en soyez jà peiné ny marri, car ung noble prince n'a jamais ung sol. Thésauriser est faict de villain. Adoncques l'estat auquel vous estes sus ce moment, s'il vous consent encore de grimper soubdain à vos entreprinses amoureulses, si n'y faites poinct de faulte d'icelles consommer; car ce serait grand dommaige, mesme gros vitupère et deshonneurs pardevant belles dames de hault lignage, scabreuses et prudes, qui font la chattemitte.

Ce paovre diable d'abbé Galiani a défailli de vie corporelle, comme bien mieulx vous scavez par force d'ennuy en son terrouoir natal où chacun vit dans sa chacunière en mortelle et horrible fainéantise, n'estant employé à chose aulcune faire louable et vertueuse. Jeunes fillettes

et mignonnes gualoises ont regretté par triste et lamentable complainte son trépas. Que par l'épine de saint Fiacre, Dieu lui pardonne ses péchiez! Voire il vous aimoit bien de tout son cœur : dont j'affirme qu'ès temps prétérits, personne vivante ne vous aima oncques davantaige. Par quoi il nous fault penser qu'il vous cogneust merveilleusement, et vous prisast à bon escient comme le meilleur de ses amis. Aulcunement ne fault adviser qu'il eust défailli d'estre vostre serviteur en toute loyaulté et soubmission sempiternelle[1].

227. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 92.) — Naples, 29 octobre 1774.

C'est là ce qui s'appelle de belles lettres, ma belle dame, des lettres bien sublimes! Vous êtes debout, et vous n'étouffez plus; vous avez donc soulagé votre estomac, quoique vous n'en disiez mot? Cette réticence est sublime.

Les grands et petits philosophes vont arriver[2]. Ils

1. Grimm dans sa *Corresp. littér.*, t. VI, p. 431, reproduit une lettre du duc de Brissac fort empreinte de ce vieux langage qu'il aimait. « Il a conservé, dit Grimm, les mœurs et le ton de la chevalerie au milieu d'un siècle qui en est fort éloigné. » — Le baron de Gleichen l'a peint ainsi : « Jamais ridicules n'ont été respectés en France comme ceux du maréchal de Brissac. Ils étaient vraiment respectables, car ils avaient les grâces de la naïveté, les charmes du romanesque, et le mérite d'une réalité aussi estimable qu'extraordinaire. Son style gaulois, ses phrases amphigouriques, ses bas ponceaux roulés, son juste-au-corps à grands parements, boutonnés, les deux petites pinces qui terminaient sa frisure exhaussée, tout cela allait parfaitement à l'air de son âme. De loin on croyait voir un vieux fou, mais de près c'était un homme du temps de Bayard, et ce qui rendait son héroïsme complètement aimable, c'est que les formes de sa vertu étaient assez grotesques, pour ne pas trop humilier l'amour-propre de ses contemporains. *Souvenirs*, p. 114.

2. Grimm et Diderot, qui arrivèrent à Paris, vers le 23 octobre 1774 Mademoiselle de Lespinasse (*Lettres*, p. 142) parle de ce retour, dans une lettre du 25. et les *Mem. secrets*, le 20 novembre, t. VII, p. 232.

arrivent précédés de squelettes, de dominos et de pantoufles. Quelle profondeur! quelle sublimité! J'entends; le philosophe dit par le domino, que le monde n'est qu'une mascarade; par le squelette, que la mort démasque tout, et par la pantoufle, qu'il n'y a de vrai, de solide, de sérieux dans le monde, qu'une jolie pantoufle d'une jolie femme. Tous les anciens sages ont parlé par *rébus*. Embrassez donc bien fort de ma part tous ces revenants. Vous aurez eu par surcroît le baron de Gleichen; embrassez-le de ma part aussi, et dites-lui que j'ai reçu sa lettre et que je lui répondrai samedi prochain.

Si vous ne me dites pas le nom du voyageur, je ne saurais jamais s'il a rempli sa commission ou non. Il y a eu ici un abbé ami de d'Alembert, qui m'a cherché sans me trouver, et qui s'en est allé vite à Rome pour voir mouler un pape[1]. Serait-ce le voyageur en question? Si c'est lui, il a oublié la lettre dans sa poche.

Pour ma toile de coton, j'ai enfin décidé de traîner cet hiver le mieux que je pourrai, en rapetassant mes vieilles chemises. Au printemps vous aurez M. de Clermont d'Amboise[2] qui partira pour venir ici jouer le rôle d'ambassadeur. C'est à lui que vous donnerez la pièce, et je l'aurai sans frais et sans escamotage. N'ai-je pas bien pensé? Je suis sublime aussi quand je m'en mêle.

J'ai marié deux de mes nièces : c'est vrai; mais je ne les ai pas encore dotées, voilà le diable; et voilà un reste bien considérable d'ennuis et d'embarras qui me retient ici, et me retiendra tant, que j'arriverai à Paris au mo-

1. Clément XIV (François-Laurent Ganganelli), mort le 22 septembre 1774, âgé de 69 ans.

2. Le marquis de Clermont d'Amboise, qui était encore en ce moment à Lisbonne, ne prit congé du roi, à Versailles, pour se rendre à Naples, que le 25 février 1775. V. *Gaz. de France*, p. 85.

ment précis qu'on brûlera, par la main d'un boulanger, les *Éphémérides du citoyen*[1], par arrêt du parlement.

Relisez mes lettres ; voyez si votre maladie vous a laissé des arrérages qui me soient dus. J'entends en être payé et soldé : et j'ai un souvenir confus de vous avoir demandé bien des choses.

Nous avons ici le duc de Luxembourg[2] et la nièce du cardinal de Bernis[3] : je suis toujours avec eux et je rappelle Paris à mon souvenir. Caraccioli partira d'ici dans un mois : il emportera des jambes à vendre à Vestris. C'est une bonne manufacture de jambes que celle de Naples[4] ; mais les têtes qu'on y travaille ne valent en

1. Elles venaient de reparaître avec l'avènement de Turgot au ministère, sous le titre de *Nouvelles Ephémérides économiques*, et disparurent avec lui en juin 1776.

2. Anne-Charles-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg, né le 15 octobre 1738, de la branche cadette des Montmorency-Luxembourg, fils du duc d'Olonne et d'Étiennette de Bullion de Fervaques, héritier en 1764 du titre de duc Luxembourg, à la mort du maréchal l'hôte de Jean-Jacques. Arrivé à Rome, le 28 septembre, avec le comte de Noé, il était passé de là à Naples, où le 15 octobre il avait été présenté à la cour, par M. Bérenger, notre chargé d'affaires, avec le marquis du Puy-Montbrun et le comte de Vienne. *Gazette de France*, p. 393. Exilé en août 1788, aux îles d'Oléron, pour son attitude à l'assemblée des notables, il se réunit au Tiers-État en 1789, et mourut à Lisbonne en 1805.

3. Marie-Christine de Narbonne-Pelet, née le 30 mai 1738, fille de Claude de Narbonne-Pelet, baron de Salgas, dit le marquis de Narbonne, lieutenant au régiment de Saint-Simon, et d'Hélène-Françoise de Pierre de Bernis (morte le 6 septembre 1783, à 83 ans), sœur du cardinal, mariée, en 1756, à Jacques du Puy, marquis du Puy-Montbrun, mestre de camp de cavalerie. Habitant Rome, près de son oncle, elle avait quitté cette ville, à l'ouverture du conclave, et était de retour le 9 novembre, après avoir été présentée à la cour de Naples par la duchesse de Gravina. C'est à elle que le cardinal de Bernis a dédié ses *Mémoires*. Elle mourut à Rome, le 5 mai 1774. Sa fille, Sophie du Puy-Montbrun, qui le 31 janvier 1773, avait été reçue, avec son oncle, membre de l'Académie des Arcades, sous le nom de *Temira Apicidense*, épousa à Rome, le 6 mai 1776, Pons-Simon de Pierre, vicomte de Bernis, de la branche des seigneurs de Loubatière, et fut dame d'honneur de madame Victoire. Elle accoucha, le 21 février 1777, à Rome, d'un garçon, *Gazette de France*, 1773 p. 94, et 1774, p. 430, 1777, p. 98.

4. La cour de Naples avait été très brillante malgré la grossesse de la reine. Nous relevons des fêtes de gala et un bal de nuit donné au Pausilippe, le 25, 26 et 27, une grande fête, le 13 août, pour l'anniversaire de la nais-

général rien : elles sont laides et creuses. Adieu, bonsoir.

228. — A M. DE BOMBELLES[1].

Napoli, 29 octobre 1774.

Amico carissimo, la lunga e cara e graditissima vostra di 25 settembre esigerebbe una lunga e amorosa e cortese risposta; ma questa sera io sto in collera quantunque non abbia ricevuto un pachetto di duecento franchi dalla posta di Francia, ma sto in collera perche non essiggo un soldo dalle mie badie, e vengo di scriver lettere di fuoco ai debitori. Guardate in che pericolo di malacreanza involontaria con voi mi trovo. In fine mi manca il tempo. Dunque nè lunga nè amorosa nè cortese sara questa mia lettera. Sara quel che Dio vorra. Incominciamo.

Militerni e partito otto giorni fa, andando a comandar le armi in Sicilia sotto il nuovo vice re : ivi tutto quietissimo si è, che si farà onore. Non si maritera, perchè ha nipoti, e già, ne ha messo un picolino nella truppa. Alla prima promozione sarà luogotenente generale. A dirvela, merita fortuna per la somma onestà del suo carattere.

Caracciolo ha assottigliate le gambe coll'uso del vino acciarato, e quando mangia poco sta molto bene, quando mangia molto sta poco bene : quindi è che sta spesso poco

sance de la reine, et où fut joué l'opéra d'*Artaxerces*. Le 3 nov. elle revint de Portici à Naples, pour célebrer la Saint-Charles, et retourna le 7 à Caserte. *Gaz. de France*, p. 317, 329, 448 et 459. Nous remarquons la mort du marquis de Majo, du compositeur Jomelli, et de lord Morton, parent de sir Hamilton. *Ibid.* p. 376, 393.

1. L'éd. D. qui n'indique pas le destinataire, présume seulement qu'elle est adressée au chevalier de Magallon, auquel madame d'Épinay le loue d'avoir écrit (Lettre 228). Les civilités dont il le charge auprès du comte d'Aranda, et cette expression *notre* Fuentès, pourraient fortifier cette supposition.

bene. Ha grande impatienza di partire. Qui ci ha lasciato pochissimo da sovrani e della corte.

Ieri mi fù detto che il nostro Fuentès non solo sta bene, ma s'applica ai suoi affari, sic che ha accomodato quello colla casa di Montelione, del che ho molto goduto e vado a scrivergli martedi.

Di Turgot ho avuto sempre altissima stima : se si sostiene in carica, proverà quel che fin ora era problematico, che anche un onestissimo uomo, tutto verità, tutto ragione, tutto filosofia, possa essere *controleur général :* fra quelli che controvertono questa possibilità, ci sono io, che ho acquistato odio e disprezzo grande del genere umano, onde il mio cuore, mentre fa voti per lui, palpita e batte assai.

Ho letto l'edito ; non ci ho trovato cosa nessuna che fosse in contrasto colla minima frase di miei combattuti dialoghi ; dunque, perchè, si dice male di questi benedetti dialoghi da chi poi ne siegue tutte le massime ed i principi? Io sono stato il massimo predicatore della libertà della circolazione interiore. Ho detto che anche l'esportazione dovea subordinarsi a questa. Dunque perchè in casa di Turgot, si dice che il mio libro è pernicioso? Chiedete arditamente se potete a lui che mi sciolga questo nodo dell' animo mio, chiedetelo della parte del miglior amico suo, e del cavaliere suo degnissimo fratello.

Non erano le mie nipote le sole cose, che mi tengono lontano da Parigi : io non dispero che nascerà un' occazione che mi farà vedere Parigi ; ma che vedrò? Vedrò un Pozzuoli, un Ercolano. Vedrò i luoghi dove erano i miei amici. Morte e viaggi avranno dissipato tutti o quasi tutti, e piangerò sulle ruine di Gierusalemme come un Geremia scorticato. Anche voi volete lasciarlo. Lasciar Parigi o la vita è tutt' uno. Non si lascia altro che cari amici : del

resto, brutto paese è Parigi, come brutta cosa è questo basso mondo, pieno di pioggie, venti, caldi, freddi, puzze, insetti, e porcherie infinite.

Madama d'Épinay mi ha sollevato questa settimana del rammarico in cui essa e voi mi avevate messo sullo stato di sua salute. Lasciamo fare a Dio, e purche io la ritrovi tornando à Parigi, saro come l'antiquario che vedendo il Panteon a Roma, dice : *Voilà un monument assez bien conservé*, e si consolo delle ruine del resto.

Vorrei dirvi cento altre cose : ma è tardi e vi ho da pregare prima di tutto ad ossequiar M. d'Aranda ; poi tanti amici, d'Holbach, Necker, i filosofi, ed anchè gli economisti che parlano in francese. Non vi scordate l'amabile duchessa di Cossé, ed il gran maresciallo di Brissac. Se vedete il conte o la contessa di Narbonne-Pelet, che abita *rue de la Planche*, assicuratela, che io non l'ho dimenticata. Amatemi, e credetemi tutto V° Ferd° Galiani.

Avete fatto niente per il povero Nicolay? Io ne ho parlato qui tre volte con Caracciolo, e non troviamo buco.

Traduction de la Lettre précédente

Naples, le 29 octobre 1774.

Très cher ami, votre longue, amicale et très aimable lettre du 25 septembre exigerait une réponse également longue, affectueuse et gracieuse ; mais je suis, ce soir, en colère de n'avoir point reçu par la poste de France un paquet de 200 francs et de ne pouvoir tirer un sou de mes abbayes : enfin je viens d'écrire des lettres foudroyantes à mes débiteurs. Voyez à quel danger d'impolitesse involontaire vous êtes exposé. Le temps me manque ; ainsi ma lettre ne sera ni longue, ni affectueuse, ni gracieuse ; elle sera ce que Dieu voudra. Commençons.

Militerni est parti, il y a huit jours, pour aller prendre le

commandement de l'armée, en Sicile, sous les ordres du nouveau vice-roi[1]. Tout y est de la plus grande tranquillité, de sorte qu'il s'en tirera avec honneur. Il ne se mariera pas, parce qu'il a des neveux; et déjà il en placé un petit dans les troupes. A la première promotion, il sera lieutenant général. A dire vrai, il mérite cette fortune par l'extrême honnêteté de son caractère.

Caraccioli est parvenu à désenfler ses jambes en faisant usage de vin ferré ; et, quand il mange peu, il se porte très bien, et assez mal quand il mange beaucoup ; mais il faut convenir que très souvent il n'est pas bien : il a une grande impatience de partir parce qu'il est un peu délaissé des souverains et de la cour.

On m'a dit hier que non seulement notre Fuentès se portait bien, mais qu'il s'occupait de ses affaires, de sorte qu'il a arrangé celle qu'il avait avec la maison de Monteleone[2]. J'en suis charmé, et je lui écrirai mardi.

J'ai toujours eu la plus haute estime pour Turgot ; s'il reste en place, il prouvera ce qui, jusqu'à ce jour, était problématique, qu'un parfait honnête homme, tout vérité, tout raison, tout philosophie, peut être contrôleur général[3]. Je suis de ceux qui doutent de cette possibilité, et j'ai conçu une haine et un mépris si grand pour le genre humain, que mon cœur, tout en faisant des vœux pour lui, ne peut s'empêcher de trembler et de battre quelque peu

J'ai lu l'édit[4] ; je n'y ai rien trouvé qui contrariât en rien la moindre phrase de mes Dialogues tant combattus. Pourquoi donc dit-on du mal de ces bienheureux Dialogues, si l'on en suit

1. Le 21 octobre, avec le prince d'Alliano-Colonna, nommé vice-roi de Sicile, en remplacement du marquis Fogliani, rappelé à la suite d'une révolte des habitants de Palerme. Le 17 décembre il fut nommé à la surintendance de la garnison de cette ville. *Gazette de France*, p. 415, et 1775, p. 20.

2. Les ducs de Monteleone étaient une branche de la famille Pignatelli. Antoine Pignatelli, duc de Monteleone, avait été vice-roi de Naples (1721).

3. Turgot, ministre de la marine depuis le 20 juillet, avait été appelé, le 24 août, au contrôle général, en remplacement de l'abbé Terray.

4. L'édit du 13 septembre 1774, par lequel Turgot permettait l'entrée des blés étrangers en France, mais défendait la sortie des blés français, qui pouvaient circuler de province à province. Cet édit était précédé d'un préambule, vrai traité sur la matière.

toutes les maximes et tous les principes? J'ai été le plus ardent prédicateur de la liberté de la circulation intérieure. J'ai dit que l'exportation devait y être subordonnée. Pourquoi donc dit-on chez Turgot que mon livre est dangereux? Demandez-lui hardiment à lui-même, si vous le pouvez, qu'il veuille bien m'éclaircir cette énigme qui me tient au cœur. Demandez-le-lui de la part de son meilleur ami et de Monsieur son très digne frère[1].

Mes nièces n'étaient pas le seul obstacle qui me retînt loin de Paris. Je ne désespère cependant point qu'il ne naisse quelque occasion de me le faire revoir. Mais que verrai-je? Je verrai une Pouzzole, une Herculanum. Je verrai les lieux où étaient mes amis. La mort ou les voyages les auront tous ou presque tous dispersés, et je pleurerai sur les ruines de Jérusalem, comme un autre Jérémie. Vous aussi, vous voulez le quitter[2]. Quitter Paris ou la vie, c'est tout un. Ce sont toujours nos plus chers amis qu'il faut quitter. Du reste, c'est un vilain pays que Paris, comme c'est aussi une chose bien dégoûtante que ce bas monde où l'on n'a que de la pluie, du vent, du chaud, du froid, de la puanteur, des insectes et des fanges de toutes les espèces.

Madame d'Épinay a calmé un peu cette semaine l'inquiétude qu'elle-même et vous m'aviez donnée sur l'état de sa santé. Laissons faire à Dieu, et pourvu que je la retrouve à mon retour à Paris, je serai comme cet antiquaire qui voyant le Panthéon à Rome, s'écria: « *Voilà un monument assez bien* » *conservé* »; et se consola des ruines du reste.

Je voudrais vous dire cent autres choses; mais il est tard, et je dois vous prier, avant tout, de présenter mes respects à M. d'Aranda, et de ne pas oublier tous nos amis, d'Holbach, Necker, les philosophes et même les économistes qui parlent français. N'oubliez pas l'aimable duchesse de Cossé[3] et le grand maré-

1. Le chevalier Turgot (1721-1789).

2. Le marquis de Bombelles, fut en effet nommé, le 8 janvier 1775, ministre près la Diète germanique, à Ratisbonne, en remplacement du comte de Bulkeley.

3. Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini-Mazarini, née le 27 decembre 1742, fille de Louis-Jules Barbon, duc de Nivernais, l'académicien, et d'Hélène-Angélique-Françoise Phelypeaux de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas. Elle épousa, le 28 fevrier 1760, Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de Cossé, né le 14 février 1734, massacré à Versailles le

chal de Brissac. Si vous voyez le comte ou la comtesse de Narbonne-Pelet[1], qui demeure rue de la Planche, assurez-la que je pense toujours à elle. Aimez-moi et croyez-moi tout à vous.

P. S. Avez-vous fait quelque chose pour le pauvre Nicolaï ? J'en ai causé ici trois fois avec Caraccioli, et nous ne trouvons rien.

229. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 94.) — Naples, 19 novembre 1774.

Je ne dois donc, ma belle dame, vous parler que de lui? A-t-il vu notre aimable prince de Saxe-Gotha? A-t-il lu la lettre par laquelle je l'ai remercié de la médaille d'or qu'il m'envoya? Qu'a-t-il fait dans ce triste Nord? A-t-il assuré son état par de bonnes pensions et de légères correspondances?

Caraccioli dit qu'on ne tirera rien de ces deux voyageurs : car l'un dira ce qu'il n'a pas vu ; l'autre ne dira pas ce qu'il a vu ; et je crois, ma foi, qu'il a raison.

Mes Dialogues sont en vente. Est-ce qu'ils étaient défendus? Vous m'encouragez à les achever. Rien n'est si vrai qu'un dixième Dialogue manque : mais le moyen de l'achever! Ma verve, mon esprit, ma force, mon loisir, tout a manqué. Je ne vois qu'un seul moyen d'ajouter quelque chose à une seconde édition. Ce serait d'y insérer tous les articles des lettres que j'ai écrites, relative-

9 septembre 1792. Elle était sœur de la comtesse de Gisors, belle-fille du maréchal de Belle-Isle, morte le 15 novembre 1780, et lui survécut. « J'ai trouvé ce soir, chez madame Geoffrin, écrivait Horace Walpole, le 3 octobre 1765, la duchesse de Cossé, qui est jolie et qui ressemble beaucoup à son père : elle est vive et de bonne humeur, mais sans grâce. » Baillon, *Lettres de H. Walpole*, Didier, 1872, p. 39.

1. Peut-être François-Bernard-Raymond-Joachim de Narbonne, comte de Pelet, qui avait épousé Adélaïde-Marie-Thérèse le Conte de Nonant de Pierrecourt, et mourut le 25 janvier 1788. Cette comtesse de Narbonne-Pelet fut condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire le 8 thermidor an II.

ment au même objet, à Suard, à Morellet, à vous, à M. de Sartine, et à bien d'autres, dont je ne me souviens plus à présent. Je pourrais vous envoyer aussi une consultation que je fis, pour la république de Gènes, l'année passée, sur la même question de liberté d'exportation. Enfin, si avec de vieilles productions de ma tête, il y a de quoi rendre plus intéressant l'ouvrage, à la bonne heure; sans cela je ne vois pas moyen d'y rien ajouter. Si Merlin avait payé j'aurais plus de courage; mais ce premier malheur m'a tellement refroidi, que je ne trouve pas de force en moi pour m'occuper, dans un pays où rien ne m'électrise, d'études qui ne serviront qu'à me faire briller dans un pays où je ne suis plus.

On a traduit ici, en italien, l'édit de M. Turgot, et on l'a imprimé à côté du texte, avec une dédicace au nouveau vice-roi de Sicile. Cela fait une pièce tout à fait curieuse. Caraccioli partira dans quinze jours. Il emmène avec lui d'excellents chevaux napolitains; ils les a préférés aux hommes avec raison. Le duc de Luxembourg partira de même, saoulé de nos dames; il les préfère de même aux hommes et avec raison.

Moi, je reste tristement occupé à recouvrer le bien de mon frère, à le partager à mes nièces, et à juger des procès. Quelle vie! vous n'en avez point d'idée.

Aimez-moi, ma belle dame; je ne suis bon à rien ce soir. Vous le voyez : point de vos lettres cette semaine.

230. — A LA MÊME.

(Rép. aux lettres des 7 et 15 nov.) — Naples, 10 décembre 1774.

Peste soit de l'Allemand! Il est donc toujours ivre? Toujours? Et ne voit-il pas qu'avec ses propos bêtes de retour et de nouveaux voyages, il vous empêche de

péter à votre aise, selon mon ordonnance. Enfin, ma belle dame, prenez patience ; attendez qu'il ait cuvé son Nord. Lorsqu'il sera rassis, je me flatte qu'en se frottant les yeux, il dira : Que j'étais ivre !

Vous prétendez de moi qu'après une lecture profonde de Rabelais je sois décent dans mon style ; y songez-vous ? N'avez-vous jamais lu Rabelais ? Eh bien ! lisez-le donc, et envoyez-le parcourir aux commis des postes. A propos de Rabelais, je suis enchanté que la copie de ma lettre à Gargantua-Brissac, vous soit parvenue ; car je crois l'original égaré. Il est bon que vous sachiez que j'ai envoyé une lettre au duc de Brissac, incluse dans celle que j'ai écrite à M. de Bombelles, qui était à Naples, avec le baron de Breteuil ; et je n'ai pas eu de réponse d'aucun des deux. La même chose m'est arrivée avec le baron de Breteuil, à qui j'ai écrit depuis trois mois, et point de réponse. Tâchez de connaître ce M. de Bombelles. C'est un très aimable garçon, d'un grand mérite et digne tout à fait d'être connu de vous. Madame Geoffrin vous en donnera des nouvelles. Tâchez donc de savoir s'il a reçu ma lettre ; et, si vous en désespérez[1], communiquez-lui, de grâce, ma lettre au maréchal de Brissac : rien ne désole tant qu'une lettre égarée.

Votre Erington, chargé du paquet pour moi, est attendu d'un jour à l'autre. Ne soyez donc pas inquiète.

J'ai vu tout ce qui s'est passé au mémorable lit de justice[2] ; je ne sais pas ce qu'on en dira : pour moi, j'y

1. Éd. D. : *en cas de désespoir.*

2. Le lit de justice du 12 novembre 1774, dans lequel Louis XVI avait rétabli l'ancien parlement, mais en présentant neuf édits destinés à en prévenir les écarts dans l'avenir. Dès le 2 décembre le parlement manifestait l'intention de faire, sur ces mêmes édits, des remontrances qui, arrêtées le 30 décembre, furent portées au roi le 8 janvier 1775. Catherine II écrivait, le 3 décembre 1774, à Grimm : « Je vous félicite, comme habitant de

vois le retour des personnes, et je n'y vois pas le retour de la chose. On avait aboli un Parlement ; on a rétabli un Châtelet. S'ils sont justiciables d'une cour de notables, ils ne sont plus une cour souveraine ; *ergo*, etc. Mais je vois que, dans ce monde, pour jouir de la vie, il faut s'occuper toujours des personnes, jamais des choses. Les choses appartiennent à la durée des temps, aux révolutions des empires, à l'histoire, et cela ne nous fait rien du tout. Les personnes touchent à la jouissance de l'individu dans le court espace de notre vie ; ainsi, puisque les personnes sont contentes d'être rentrées d'une façon quelconque, soyez-en contente aussi.

Richard des Glanières a donc été morfondu[1], par l'abbé Badaud[2]. Ne craignez pas l'inondation des pamphlets : on s'en lasse. Le premier pas en avant que M. le contrôleur général voudra donner, on lui écorchera les oreilles à force de cris, et d'un tintamarre horrible ; et peut-être on l'épouvantera au point de le faire reculer.

Mon état ici est toujours le même ; très ennuyeux et très occupé : plaignez-moi. Ce soir je ne vous en dirai

Paris du rétablissement de l'ancien Parlement. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 10. Marie-Thérèse était loin de penser de même et écrivait à Mercy, le 11 novembre : « Il est incompréhensible que le roi ou ses ministres détruisent l'ouvrage de Maupeou. » Arneth et Geffroy, *Corresp. de Marie-Thérese*, t. II, p, 2;2.

1. Éd. T. : *battu*.

2. Richard des Glanières avait publié un *Plan d'imposition économique* et d'administration des finances, présenté à M. Turgot, 1774, in-4°. L'abbé Baudeau fit paraître des *Questions proposées à M. Richard des Glanières, sur son plan soi-disant économique*, 1774, in-8°. M. Richard donna ensuite une *Réplique générale pour le présent et l'avenir, aux observations faites et à faire sur son plan*, 1775, in-4°. (A. N.). — Sur ce *Plan* de Richard des Glanières, d'apres lequel tous les citoyens étaient frappés d'une sorte de capitation, variant, selon les classes, de 3 jusqu'à 500 livres par an, et devant produire un revenu annuel de 800 millions, et que Turgot, en adressant une lettre à l'auteur pour en autoriser la publication, avait paru prendre sous son patronage, voir les *Mém. secrets*, t. VII, p. 221, 226, 227, et la *Corresp. littér.*, de Grimm, t. X, page 504.

pas davantage. Aimez-moi, et accoutumez-vous, comme je fais, à n'aimer que les absents. Bonsoir.

231. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 97.) — Naples, la veille de Noël 1774.

Votre lettre, du 23 juillet livrée à M. Erington, est enfin dans mes mains depuis trois jours. Soyez donc tranquille sur un objet qui commençait à vous tracasser l'imagination. Parlons d'autre chose. Si la chaise de paille a le plaisir de voir descendre à Paris, le thermomètre autant qu'à Pétersbourg, il peut donc y rester sans aller chercher les frimas si loin. Nous avons eu toutes les autres horreurs, des saisons, hormis le froid. Lorsque la paix est universelle dans le monde (comme il arrive à présent par une combinaison bien rare), c'est aux éléments à s'entretuer. Il n'y a que Morellet qui guerroye avec moi. Je serais bien curieux de voir son livre[1], si cela se pouvait sans frais de transport. Je gagerais qu'il me prête des opinions que je n'ai jamais eues, pour les combattre ensuite à toutes forces.

Savez-vous que je reçois des compliments de toutes parts d'Italie, d'Allemagne, etc., sur ce qu'on croit que M. Turgot a tiré de mon livre tous les principes de son édit, et de ce qu'il en a adopté le système en entier, d'encourager la circulation intérieure, et de ne s'occuper que de cela? Dites ce que je vous mande, et qui est très vrai, à Morellet, et voyez-le expirer de chagrin.

1. *La réfutation des* DIALOGUES SUR LE COMMERCE DES BLÉS, dont la vente avait été défendue, en 1770. Voir la lettre 246. — La même année, Morellet obtint encore de publier son opuscule *De la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration*, 1775, in-8°, qu'il avait composé en 1764, à propos de l'édit. du 28 mars, par lequel Laverdy avait fait défense d'écrire sur ce sujet. V. *Corresp. littér.* de Grimm. t. XI, p. 3.

Je suis au désespoir d'oublier toujours ce que je mande, et de n'avoir pas le temps de tirer une copie de mes lettres. Par exemple, je n'ai rien entendu à un reproche[1] de polissonnerie que vous me fîtes, l'avant-dernière lettre ; et je n'entends rien à un compliment que vous me faites sur ce que j'ai écrit à Magallon ; je ne m'en souviens point du tout.

J'attendrai le baron Bullo[2], et je lui rendrai les soins qui dépendront de moi. Mais de mon côté, je suis si occupé qu'il m'est impossible de soigner personne. Il faut que je finisse. Adieu.

232. — A M. DE VOLTAIRE.

Naples, 3 janvier 1775.

Enfin, cher et vénérable patriarche, vous êtes heureux, et, malgré vos fréquents accès de mort, vous jouissez de la vie à la tête des bons colons que vous avez logés, nourris, délivrés de leurs dettes[3] ! J'en rend grâce aux dieux qui vous firent un cœur, un cœur ! Oui, tout en vous est extraordinaire ! Payer les dettes d'autrui, lorsque tant d'autres ne payent point ce qu'ils doivent ! Je vous déclare que votre exemple ne sera point imité ; la plupart de nos seigneurs seraient réduits à la besace.

1. Il fallait que ce reproche fût bien mérité, car l'éd. D, qui n'a pas ordinairement de ces scrupules, a cru devoir mettre ici en note : « Dans la lettre écrite à Magallon, le 24 octobre, il y avait des polissonneries que nous avons cru indispensable de supprimer. »

2. Peut-être Jacob-Frédéric-Joachim Bulow (1732-1798), né à Grossen-Simen, ou encore Henri-Wilhem, baron de Bulow (1743-1810), historien et juris-consulte allemand. Il est difficile de rien préciser entre tous les Bulow originaires du Mecklembourg.

3. Il fait allusion aux sommes d'argent que Voltaire paya à un curé des environs de Ferney pour ses vassaux, que ce prêtre charitable poursuivait à toute outrance. (A. N.)

Et moi aussi, je suis un tant soit peu heureux, même à Naples, où je ne vois que mes chats, dont j'étudie les amours, et c'est dans ces moments de bonheur que je me suis fait historien ; oui, mon cher patriarche, historien, et c'est en cette qualité que je vous consulte aujourd'hui, comme notre maître à tous en fait d'histoire, comme biographe universel, l'historiographe de toutes les nations. Voici le fait.

Vous savez que je suis conseiller-secrétaire du tribunal de commerce. Pour remplir avec honneur ces deux places, dont une exige au moins qu'on sache lire et écrire, j'ai fait connaissance avec les plus fameux jurisconsultes du pays latin. Vous allez croire peut-être que ce sont nos modernes Cicérons, qui comme leur maître, joignent à la connaissance des lois la philosophie de l'anti-Catilina? point du tout. *De minimis non curat prætor*. Il s'agit de personnages bien plus importants que tous nos Cujas et tous nos Bartoles, je veux parler des oracles des Pandectes, du Code, des Institutes, en un mot, du grand *Titius*, de sa femme *Sempronia*, de ses chers et féaux enfants *Cassius*, *Mævius*, et autres casuistes, dont les noms se trouvent à chaque page dans le répertoire législatif de la jurisprudence romaine. Lisez les Pandectes, les Institutes, le Code, s'il est vrai, comme je le présume, que vous n'ayez pas encore accompli la pénitence que dût vous imposer votre curé, lorsque...[1] ; mais laissons ce dernier article. Lisez, vous dis-je, ces volumes si amusants : vous verrez que *Titius fit son testament*, *qu'il se maria*, *qu'il naquit posthume*, qu'enfin il se trouva dans

1. On sait que Voltaire étant malade, se confessa et communia, à la grande édification de ses vassaux et des capucins du pays de Gex. Des Genevois malins dirent, à cette occasion, que ce grand comédien jouait mieux son rôle à l'église que sur son théâtre. (A. N.)

mille cas extraordinaires connus uniquement des gens du barreau.

Tout cela m'a tellement échauffé la verve, que j'ai conçu le sublime projet de transmettre à la postérité lesdits conseils, sentences et hauts faits de ces grands personnages. Je commence par *Titius*[1], l'Adam de nos jurisconsultes ; j'en veux faire un honnête homme, et c'est un homme de loi ! Vous sentez combien cela doit être difficile ; c'est ici que je vous demanderai votre secret, vous qui avez su si adroitement faire d'honnêtes gens de vos grands-prêtres.

Mon histoire sera des plus intéressantes ; ce sera bien plus curieux que votre petit *Essai sur les mœurs des nations*. Je prends Titius au moment de sa naissance. Quand le temps est venu, je le fais marcher à quatre pattes ; ensuite il se relève, croît et grandit comme le cèdre du Liban. Je trouve qu'à neuf ans il fut envoyé de Rome dans une école de la Grèce, pour y apprendre le latin. Cette école, que vous devez sûrement connaître, était renommée par les principes qu'on y professait, et les sciences qu'on y enseignait. On y apprenait surtout un art extrêmement utile, dont la tradition s'est heureusement perpétuée dans nos écoles, celui de prouver que le blanc est noir, que le rouge est bleu, que le château des Tuileries est la chaumière d'un vigneron de Surènes, qu'une femme est un homme, etc., etc., etc. De là sont venus, comme vous le savez, les gens de loi, les procureurs, les recors, et tous ces savants docteurs qui règlent à leur gré la fortune des familles. Or, ce Titius fit les progrès les

1. Ces noms ne sont pas des noms de jurisconsultes, mais ceux de plaideurs fictifs, servant à donner plus de clarté à ce que dans l'école on appelle des *especes*. Cette confusion étonne de la part de Galiani qui possédait fort bien son *Digeste*, et il ne serait pas inutile de produire le manuscrit de cette lettre.

plus rapides dans l'étude de cette science, devenue la plus lucrative, et par conséquent, si ce n'est la plus honorable, du moins la plus honorée. Avec une si grosse fortune, que ne dut point faire cette illustre personnage? Voilà précisément ce qu'il faut décrire le plus au long. On aime les causes célèbres, les plaidoyers éloquents, les satires oratoires de Linguet, l'organe et les grâces de Gerbier[1]; mais on préfère à tout cela les aventures de Don Quichotte, les fourberies de Scapin. Que le bon *Fardeau* veuille, en plein barreau, faire accroire à son auditoire et à ses juges qu'il a vu, vu de ses propres yeux, un *œuf* aussi gros qu'un *bœuf*, on voit bien clairement que le bonhomme, qui d'ailleurs, comme poète, est plein d'esprit, a tout sacrifié à la rime; on rit de cette absence, et l'on finit par l'oublier; mais les aventures de *Titius*? ce sera bien autre chose. Vous aurez le premier exemplaire. Parlons de vous.

J'ai vu dernièrement, à Naples un de vos élèves, le chevalier de P***, avec sa dulcinée; il a demeuré, m'a-t-il dit, quinze jours à Ferney, et aurait bien voulu y passer le reste de sa vie. Il m'a conté des choses tout à fait drôles du père Adam, de la gouvernante Barbara, du seigneur du logis, de son tourloutoutou, de ses accès de colère, lorsqu'il perd la partie aux échecs, de la perruque du bon jésuite couverte de dés, de sa fuite et de sa cachette, semblable à celle de son vieux patron lorsqu'il eut péché, etc.[2].

Fortunate senex, ergo tua gesta manebunt.

1. Le célèbre avocat (1725-1788), alors en grande querelle avec Linguet. V. les *Mem. secrets*, t. VII, p. 277.

2. Quand Voltaire était sur le point de perdre une partie d'échecs avec le père Adam, il chantait tout bas *tourloutoutou*, finissait par prendre les échecs, et par les jeter à la perruque du jésuite. Ce dernier, pour éviter les

Ce qui restera aussi éternellement, ce sont les sentiments de respect, d'attachement, d'estime, de vénération, d'admiration, de fidélité (chose si rare!) avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

233. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 88.) — Naples, 7 janvier 1775.

Parbleu! ma belle dame, quand vous vous en mêlez, vous êtes sublime aussi dans votre genre, qui est la connaissance de l'allure des hommes! Rien n'est si vrai. Après avoir reçu votre eringtonienne, la paresse m'a pris : je n'ai point relu vos lettres et je me les suis tenues pour entendues, quoique je n'y eusse rien compris. A vous dire vrai, ce que vous me mandez sur le compte du Révérend Père, à qui vous faites jouer un rôle dans votre cotterie, me paraît si peu assorti à son âge, que je suis tenté de croire qu'il y a quelque erreur dans la dénomination. A cela près tout le reste est comme je l'avais prévu et même prédit à vous-même.

Ce que vous me demandez à propos de votre santé est si réjouissant, si consolant pour moi, que vous ne sauriez l'imaginer. Vous voyez que tout Paris, mon cher Paris, se trouve réduit à vous toute seule à présent. Si je vous perdais, je perdrais Paris en entier. Mais après tout ce que vous avez souffert, et dans un âge si critique, se bien porter, m'assure encore quarante années de correspondance, et j'en ai assez pour moi et presque assez pour vous.

Pour ce qui est de composer des Dialogues, ne m'en parlez point à présent. Il faut que je sorte auparavant de

h[illegible] de la victoire aussitôt qu'il entendait le *tour'outoutou*, faisait tout do[illegible] et allait se cacher. *Ad ime.* [illegible] A. N.

mes nièces et de leurs dots. La chicane est longue à Paris, éternelle à Naples. Cependant comme je suis d'une activité à morfondre l'éternité elle-même, j'espère qu'au mois de mai je pourrai respirer un peu. A présent je ne suis occupé que d'inventaires, vente de livres, tableaux, estampes, louages de maisons, baux de petites terres, et grands procès. Plaignez-moi.

Embrassez mon cher baron Kock[1], que je croyais mort à Montpellier; n'embrassez pas l'autre baron Gleichen, car vous vous y prendriez fort gauchement : je ferai cela beaucoup mieux moi-même, l'année qui vient. En attendant, dites-lui sincèrement que je ne lui ai point écrit de crainte que ma lettre ne s'égarât à la poste, comme il m'est arrivé avec celles au baron de Breteuil, à M. de Bombelles et à bien d'autres. Cela me jette toujours dans une telle rage, que je perds le courage d'écrire à qui que ce soit. Au reste dites au baron que son vin de Lipari lui aurait été envoyé, si son banquier de Venise avait remis ici l'argent à don Miquel : ce que ledit banquier n'a point fait, pourquoi ledit don Miquel n'a point acheté ledit vin pour l'envoyer audit baron : et n'ayant point acheté ledit vin, il aurait demandé audit abbé de Galiani ladite somme que ledit abbé n'a pas pu lui prêter, et pour cause. A ces fins, je suis d'avis que ledit baron boive de l'eau de Spa en attendant, et achète son vin de Lipari à Naples, quand il y viendra.

1. Jean-Baptiste, baron de Kock (ou plutôt de Koch) (V. t. I, p. 191), qui était revenu en France pour sa santé, en 1773. « Vous m'avez vu désirer le retour d'un général Kock, écrivait, le 8 octobre 1773, madame du Deffand ; eh bien ! il est revenu, et il m'est insupportable. » (*Lettres*, édit. Sainte-Aulaire, t. III, p. 16.) Il y était encore en 1777, et y mourut en 1780. Il s'était distingué dans la guerre de Sept ans, et avait été nommé Lieutenant général par Marie-Thérèse, en 1773. V. Arneth et Geffroy, *Corresp. de Marie-Thérèse*, t. III, p, 40.

Décrassez moi bien ce russe ou rustre[1]. Remettez-le à la roue pour que tout le rouillé s'en aille, et qu'il soit, comme il était ci-devant, le plus maniéré de tous les lamentins.

Mille choses à mon excellent chevalier[2]. Ce pauvre prince[3] laisse-t-il quelque espoir?

Aimez-moi et portez-vous bien. Caraccioli voudrait trop guérir de ses jambes ; mais à son âge, il faut songer à vivre, et pas à guérir. Adieu.

234. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 100.) — Naples, 14 janvier 1775.

Notre aventure est bien bonne ; notre bonheur est sans égal. Votre n° 99, qui m'aurait effrayé, s'est égaré ; le n° 100, qui me rassure sur l'état de votre santé, est arrivé sain et sauf ; et j'apprends que je ne dois pas trembler avant que d'avoir eu peur. Mais vous, auriez-vous peur si je vous disais que j'ai un bouton très douloureux dans le bord des narines, qui m'a causé trois fièvres, et qui me fait souffrir horriblement ce soir.

Le baron de Bullo est arrivé, et m'a remis votre livre[4] :

1. Grimm.
2. Le chevalier de Chastellux.
3. Pignatelli.
4. Les *Conversations d'Émilie*, par madame d'Épinay, publiées pour la première fois en 1774, sous le voile de l'anonyme, et en un vol. in-12. Ce n'est qu'en 1783 que l'Académie française donna à cet ouvrage le prix d'utilité, fondé par M. de Montyon, alors chancelier de M. le comte d'Artois. (A. N.) — Cette première édition parut à Leipsick, chez Siegfried Lebrecht Crusius. Il en parut presque aussitôt une contrefaçon en France, Paris, Pissot, 1775, in-12. La *Corresp. litt.* de Grimm (t. X, p. 441), en rendit compte ainsi, au mois de juin : « Une femme de beaucoup d'esprit, et d'une raison très supérieure encore à son esprit, vient de composer un livre à l'usage de sa fille (*ou plutôt de sa petite fille*), dans lequel nous avons cru trouver l'exécution du catéchisme moral dont Jean-Jacques a tracé le projet dans son *Emile*. Persuadée comme lui que jusqu'à dix ans les en-

vous en voudriez savoir mon sentiment, je le vois d'ici; mais j'ai eu la fièvre; les feuillets n'étaient pas coupés, et ils sont d'un papier très acariâtre. J'ai donc lu par bouts et morceaux. Tout ce que je vous en dirai ce soir, c'est qu'il m'a paru très original et très nouveau, à cause du genre. Il y a une infinité de dialogues didactiques; mais tous prennent l'écolier quelques tons plus haut. Vous le prenez au bégaiement, pour ainsi dire, ce qui n'avait été encore fait par personne; mais au fond en touchant par le *ré*, *sol*, *ut*, vous prenez la base fondamentale de tout le savoir humain. Je vous dirai aussi que vous avez été furieusement aidée par Emilie qui a composé en entier son rôle, sans quoi vous ne vous en seriez jamais tirée.

Je souffre au nez comme un malheureux ; ainsi je vous quitte. Je ne souhaite qu'une douzaine de chemises de coton par la voie de M. de Clermont. Nous nous sommes entendus sur la qualité et sur le prix. Je souffre. Bonsoir.

235. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 1.) — Naples, 28 janvier 1775.

Savez-vous bien, ma belle dame, que vous avez pensé me faire étouffer à force de rire. Si j'en étais mort, votre

fants sont absolument incapables de saisir une longue suite d'idées et de raisonnements, elle s'est bien gardée de donner à ses instructions un ordre systématique. La seule méthode qu'elle a cru devoir suivre, c'est d'amener toujours l'enfant à trouver lui-même, ou par sentiment ou par raisonnement, la réponse à ses questions, c'est de lui parler toujours vrai, et de ne jamais déployer des définitions sèches, qui ne laissent que des idées fausses dans la tête. » — La Harpe disait à la même date : « Il y règne partout un excellent esprit. On voit que l'auteur, supérieure à sa manière, en se rabaissant à la portée d'un enfant, n'est pas indigne de l'attention d'un homme mûr. Il y a des mots fins et naïfs, et des choses attendrissantes. » *Corresp. litt.*, t. I, p. 121.

livre en aurais été la cause. Cette dixième conversation est chose incroyable (car le mot chef-d'œuvre est trop avili). Emilie s'est surpassée elle-même en disant ce conte des *Et puis*[1]. Mon Dieu, quel conte! Ah çà! je rêve depuis quelques jours à décider à quoi votre livre est bon, et je crois l'avoir trouvé. Je m'en servirai comme d'une pierre de touche. Voici un échantillon de la table de ce nouveau baromètre.

Ceux qui diront que ce livre est bon, utile; mais qu'on aurait pu le faire mieux, et le rendre plus instructif, ce sont des têtes bornées, de petits esprits rétrécis.

Ceux qui ne le goûteront point du tout, ce sont des plats b... sans âme ni cœur.

Ceux qui le trouveront parfait, ce sont des flatteurs.

Ceux qui le trouveront d'une gaieté et d'une naïveté originales, qui en étoufferont de rire, et qui ne le trouveront utile en rien, parce que rien n'est utile à l'éducation, attendu que l'éducation est en entier un effet du hasard, autant que la conception, ce sont des hommes sublimes : Diderot, Grimm, Gleichen et votre serviteur.

J'en étais là lorsque votre n° 1 m'est arrivé. Il m'apprend que votre état sera incurable. Tant mieux : car la mort est une espèce de guérison. Je ne demande pas que vous guérissiez; je demande que vous viviez.

Caraccioli se porte à merveille; il s'est arrêté parce que l'horreur du grand hiver lui a fait peur[2]. Il partira en carême: en attendant, il verra si dans la promotion il aura le cordon qu'il désire, quoique sans impatience.

1. Une histoire contée par la petite Émilie, et dans laquelle elle s'embrouille et répète sans cesse : *Et puis*. *Conversations d'Émilie*, Paris, 1781, t. I, p. 331.

2. Bien que cet hiver n'ait pas égalé le grand hiver de 1776, il fut très rigoureux. Dès le mois de déc. 1774, on se plaignait à Naples de la rigueur du froid. *Gaz. de France*, 1775, p. 16.

J'apprends le succès de votre livre, comme nouveauté. C'est une autre espèce de succès qui n'entre pas dans mon tableau. Il prouve uniquement que l'ouvrage est original, et, par conséquent, en sortant du ton monotone des platitudes courantes, il plaît par sa nouveauté.

L'opéra *le Conclave* n'a de beautés que pour ceux qui savent Métastasio par cœur[1]. Je gagerais d'en faire un qui tournerait les têtes à tout Paris : car il serait cousu de morceaux de Voltaire, Corneille, etc. Chaque nation, chaque langue a ses plaisanteries qu'on ne saurait dépayser.

Le duc de Luxembourg part demain. M. de Clermont fera mon bonheur ici. Si vous voulez le charger d'un almanach royal, outre la toile, cela me fera plaisir. Enfin je prendrais avec plaisir des jarretières de femme, sans odeurs, mais élégantes : car on ne se connaît point ici en jarretières, et j'en voudrais répandre la mode. Le

1. Satire odieuse qui avait couru sous le manteau, pendant le conclave pour l'élection du successeur de Clément XIV. Un voyageur qui visita Rome en 1775, a écrit, dans un livre fort curieux, mais, peu connu : « Pendant ce conclave, un abbé a composé un drame, qui se vend en manuscrit, dans lequel tous les cardinaux sont peints au naturel, avec la conduite qu'ils tenaient dans cette retraite... Les uns sont tournés en ridicule comme des sots et des imbéciles; d'autres y font la figure de débauchés, uniquement occupés de leurs galanteries : d'autres sont représentés comme des scélérats, qui foulent aux pieds tous les devoirs de la religion et de l'humanité : un cardinal de cette trempe y finit même par tuer un de ses confrères. L'auteur, pour mieux se déguiser, a employé un nouveau stratagème. Il a tiré toutes les phrases des différents drames de Métastase, qu'il a fondues avec beaucoup d'art dans le sien, sans y mettre une seule phrase de sa façon. On tient pour constant ici que certains cardinaux lui ont communiqué tous les secrets du conclave... Cependant malgré les précautions qu'il a prises, il a été découvert, et il est maintenant en prison. *Lettres en différents pays de l'Europe*, Genève, 1778, in-8, t. I, p. 267. — Cette pièce est attribuée à l'abbé Sertori, et fut traduite, selon Barbier, par un certain Salvemini, qui prit le nom de G. de Castillon, sous ce titre : *Le Conclave de 1774. Drame pour être mis en musique, et pour être représenté sur le théâtre des dames pendant le carnaval de 1775. Dédié aux dames. A Rome, chez Crispin* (Berlin). In-8 de 155 p. Nouv. édit. augmentée, 1759.

retroussement étant devenu à la mode, il est temps de perfectionner les jarretières. J'en voudrais avec des agraffes d'argent à plusieurs trous, pour les serrer plus ou moins ; car nos cuisses sont diablement épaisses. Bonsoir ; aimez-moi.

P. S. M. de Bombelles qui était ici, n'a pas reçu ma lettre avec celle au général de Brissac. De grâce faites lui en parvenir la copie ; n'y manquez pas.

236. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 2.) — Naples, 18 février 1775.

Votre lettre du 23 janvier, ma belle dame, a eu la force de me remettre en gaieté, par la bonne humeur dont elle est assaisonnée. J'en avais bien besoin dans l'état où je suis, au milieu des affaires chagrinantes qui m'accablent de tous les côtés. Voici ce qui vient de m'arriver. On m'annonce qu'à la poste de France il y a pour moi et à mon adresse un petit paquet estimé 24 ducats napolitains, ce qui fait cent livres de France juste. On me somme de le retirer et d'en payer la taxe, sous peine d'être privé de toutes autres lettres. Imaginez mes furies : je n'attendais rien de France ; je n'avais rien demandé à personne. Je rêve à ce que cela peut être ; et comme on m'assure que c'est un livre in-8°, je ne puis soupçonner que ce soit autre chose que le livre de Panurge, qu'il a la cruauté de m'envoyer de la façon la plus sanglante, ou l'almanach royal de l'année dont M. le baron de Breteuil a voulu me faire présent. Pour m'en éclaircir, je demande à voir le paquet sans le retirer : on me le refuse net. Ainsi je reste dans l'obscurité, et toujours condamné aux cent livres. Je

prends le parti de requérir qu'on le renvoie à Rome au directeur de la poste de France, en lui faisant entendre (car c'est lui qui l'a taxé) l'injustice qu'il y avait de taxer comme écriture ce qui est imprimé, et qui doit être taxé comme marchandise. Vous verrez dans le papier ci-joint la réponse du directeur de Rome, qui me dit de m'adresser à M. de Monregard[1] que je connaissais beaucoup; mais je ne m'adresse qu'à vous. Je vous prie de savoir si c'est l'abbé Morellet qui m'a envoyé ce paquet; et comme il est impossible qu'il ait commis une vengeance lâche, et qu'il faut qu'il y ait eu quelque méprise, en ce que le paquet qui aurait dû être contresigné *Turgot*, ne l'a pas été; il ne lui coûtera qu'un mot avec M. Turgot, mon ancien et véritable ami, pour remédier à ce désastre affreux. Si ce n'est pas lui, alors adressez-vous à M. de Monregard, ou même à M. Turgot, pour m'obtenir, ce qui est juste et qu'on ne saurait refuser à personne, qu'il soit taxé comme marchandise. Je le paierai trois ou quatre fois plus qu'il ne vaut, et mille fois plus que je ne m'en soucie: mais du moins je ne le paierai pas cent livres. Revenons à nos moutons. Gleichen n'est pas mort: tant mieux. Mais c'est moi qui suis mort au monde, à la gaieté, aux amis. L'argent qu'il avait remis ici pour l'achat de certain muscat, n'a été payé que cette semaine, parce que le banquier d'ici, etc..., don Miquel lui doit écrire ce soir.

On vient de refaire un pape[2] Rezzonico. Autrefois le

1. Pierre Thiroux de Monregard, second fils de Jean-Louis, seigneur d'Arconville, fermier général, et de Claude Buffot de Millery, trésorier-général de la maison du roi en 1737, et depuis 1742 l'un des directeurs des postes. Gresset lui adressa en 1776, une de ses plus jolies épitres.

2. Jean-Ange Braschi (1717-1799), qui venait d'être élu pape, le 15 janvier 1775, et prit le nom de Pie VI. Galiani l'appelle un pape Rezzonico, parce qu'il devait son élection à la faction du cardinal Charles Rezzonico,

pape était le calife de l'Europe, et tous les sultans des différentes provinces s'intéressaient à son élection. Aujourd'hui qu'il n'est que le souverain de Rome : ce sont les grandes familles de Rome qui le font absolument. Albani, Corsini, Borghèse, Colonna, s'arrangent et choisissent pour leur plus grande commodité un laquais dans leurs maisons pour en jouer le rôle. On sait ce que fit Caligula de son cheval.

Bonsoir. Il ne faut pas que je vous ruine en gros paquets au moment même que je m'en plains. Bonsoir

237. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 3.) — Naples, 25 février 1775.

Quoique je n'aie pas, ma belle dame, cette semaine de lettres de vous, j'ai assez de quoi remplir une demi-feuille ; ainsi je commence :

Votre baron de Bullo est parti cette semaine pour aller voir le pétrissement qu'on fait à Rome d'un pape nouvellement fait. Il a été, si je ne me trompe, assez content de moi, lui ayant rendu les petits services qu'un

parent de Clément XIII. Le même voyageur, que nous avons cité plus haut, a écrit « Je suis arrivé à Rome, le 20 février, et j'ai trouvé tout le monde encore tout étonné de la récente élection : ce cardinal Braschi, qui vient d'être fait pape, n'est presque point connu, et sans les almanachs on ne saurait pas qu'il est d'une famille de Césène, qui porte le titre de comte. Lorsque son élection fut annoncée, il n'y eut presque personne qui voulut crier *viva*, suivant la coutume... Ce fut le parti Rezzonico qui fit tomber le choix sur lui. Ce parti est composé de cardinaux affectionnés aux Jésuites et entêtés des droits de la cour de Rome sur les princes et sur l'Eglise. Le cardinal Torregiani et les Rezzonico avaient dominé sous le pontificat de Clément XIII de la famille Rezzonico de Venise, auquel ils avaient fait tenir une conduite si contraire aux prétentions des princes..... Dans le conclave les Rezzonico ont certainement joué un grand rôle ; et à la fin, ils s'en sont rendus maîtres tout à fait : ils ont emporté les suffrages de [illegible] » *Voyages en différents pays d'Europe*, Genève, 1778, t. I, p. 264.

homme qui ne sort point de chez lui, et qui ne voit personne, tel que moi, pouvait lui rendre. Il a été assez assidu pour un étranger, à venir me voir. D'ailleurs c'est un bon diable, un grand drôle bien bâti, qui aurait assez plu à nos grandes dames, s'il s'était donné la grande patience de leur plaire. Enfin il ne m'a point ennuyé, chose que vous craigniez. Castrucci est aussi parti cette semaine. Comme il retournera dans quelques mois à Paris, je l'ai chargé d'un petit paquet, pour son ancien maître M. Grimm, qui, dans le fond, est destiné à toute la société de mes amis. Vous saurez que je fis, il y a vingt ans juste, une dissertation sur les matières du Vésuve, que je dédiai au pape Lambertini[1], sans l'imprimer. Il y a deux ans qu'on l'a furtivement imprimée à Florence avec beaucoup de fautes à mon insu : c'est cette brochure précisément que j'envoie à M. de Grimm. J'aurais, dans cette année écoulée, fait réimprimer à Naples plus correctement cette édition : mais les suites de la mort de mon frère m'en ont empêché. J'espère qu'un temps viendra que personne, en mourant ne m'embarrassera plus, et alors je ferai cette seconde édition. Ce Castrucci m'a paru aussi digne de servir M. Grimm, que Grimm de lui commander. Ainsi je le lui recommande. Il m'a promis de m'amener Grimm un beau matin ici : et moi qui suis précisément dans l'état de ce bourreau jeté en bas de l'échelle par le pendu qui se justifiait en disant : « Tudieu, comme il y allait ! », je ne fais que crier : Qu'on me les amène ici, je les étranglerai tous ! car depuis qu'on m'a jeté en bas de Paris et que j'ai les jambes cassées, je ne saurais faire autrement.

1. Benoît XIV, mort en 1759.

Je vous prie de dire à Gleichen que moi et don Miquel nous sommes après à lui acheter ce muscat de Lipari, qui n'est point du tout aisé à se laisser trouver. Nous en goûtons à droite, à gauche; et rien de bon jusqu'à présent. Je lui promet, de ne lui pas faire jeter son argent : ainsi patience. Nous avons un carnaval bien bruyant [1]. Moi, je m'ennuie, n'ayant point de maîtresses; et comme j'ai aussi un cœur de chair et d'os, cela m'est sensible. Bonsoir, aimable dame.

238. — A MADAME LA VICOMTESSE DE BELSUNCE.

(Rép. à trois lettres des 6, 13 et 19 février 1775.)

Naples, 18 mars 1775.

Madame, vous voulez donc absolument que je vous réponde? Mais si maman ne se porte pas bien, que voulez-vous que je vous dise? Puis-je former une seule pensée, si vous m'effrayez avec votre écriture? Ne savez-vous pas qu'en fait de maladies, l'éloignement grossit les objets, que les règles de la perspective sont en défaut en cela? Je vois bien que vous avez cherché à égayer le ton de vos lettres; je vois que maman y a mis des apostilles de sa main; mais tout cela ne me tranquillise point. Elle m'avait promis de n'être plus malade, il y a trois mois; elle m'a manqué de parole, et j'en suis furieux.

Cependant, il faut vous remercier des soins que vous

1. L'heureux accouchement de la reine (4 janvier 1775), avait été fêté par trois jours de gala à Naples, par une grande fête à Caserte, où résidait la cour, le 12. Parmi les étrangers on comptait le duc de Wurtemberg, arrivé le 28, sous le titre de comte d'Urrach, les comtes de Charlus, d'Outremont, de Cibeins; les abbés de Clermont-Tonnerre, de Caux, de Vezins, de Pleumartin, qui furent présentés, le 14 janvier, par M. Bérenger. Le 4 mai il y eut grand bal à la cour. *Gazette de France,* p. 45, 56, 73, 101, 121.

vous êtes donnés pour me distraire de l'objet principal de vos lettres, en me cherchant querelle sur les dialogues d'Emilie. Vous voulez qu'il y ait quelque chose dans l'éducation qui ne soit pas ce que nous appelons l'effet du hasard ; j'en conviens en partie, et je dis que la naissance est un hasard ; mais l'éducation ne l'est pas tout à fait. Il y a une influence décidée sur nous qui est l'effet de l'éducation. Cela est vrai. Mais savez-vous qui est le précepteur qui nous élève ? le siècle, et la nation au milieu de laquelle on vient au monde. Ainsi un homme qui viendra au monde à Constantinople aujourd'hui, s'élèvera Turc ; à Rome, chrétien, apostolique-romain ; à Paris, bel esprit, économisto-anglomano-rural ; à Londres, goddem-coloniste, etc. Tout ce qui nous environne nous élève ; et le précepteur est un infiniment petit, méprisé par les bons calculateurs.

Vous avez donc raison, qu'il faut multiplier les hasards heureux. Vous avez raison aussi de dire qu'on élève bien plus une fille qu'un garçon, parce qu'une fille est bien moins environnée ; mais aussi elle a une crise naturelle à quinze ans, qui est une espèce de régénération ; et lorsque la gorge pousse, l'éducation est effacée en entier.

Vous voyez que j'aimerais bien à disputer avec vous, si vous me faisiez l'honneur de m'écrire, lorsque maman se porte bien. Enfin, je veux des lettres gratuites de vous ; j'en abhorre en forme de remplacement.

Pourquoi craignez-vous de vous approcher de moi pour m'embrasser ? Je ne vous mordrai pas ; j'ai perdu toutes mes dents, et si vous êtes jeune, je ne le suis plus.

Daignez remettre cette incluse à la personne à qui elle va, que vous reconnaîtrez aux qualifications. Faites bien porter maman, et puis écrivez-moi à outrance.

239. — AU BARON DE GRIMM.

Naples, 20 mars 1775.

Au fiacre de tous les princes allemands, ancien lamen-[illegible], maître des cérémonies de la philosophie, salut.

Porte-voix de tant de princes qui vous arrivent, quand est-ce donc que vous finirez de les[1] remiser?

Je m'étais bien douté que l'impératrice de Russie me connaissait; car comme elle envoie des présents à une infinité de gens de lettres qu'elle ne connaît pas, voyant que je n'en recevais aucun, j'ai dit aussitôt: C'est qu'elle me connaît.

Je ne connaissais pas le roi de Prusse pour médecin[2]. Sur ce pied, vous aurez le Grand-Turc pour apothicaire, et il pourra vous fournir à vous, aussi bien qu'à mon cher Gleichen, d'excellents remèdes contre les vers[3] qui s'engendrent par la peur. Il a fait de nouvelles recherches là-dessus.

A propos de l'impératrice de Russie: se moquer des économistes[4] dans notre siècle, c'est être au-dessus de son siècle, et c'est ce qu'il y a de plus difficile. Le penchant de tous les esprits médiocres est de briller par le

1. Les deux princes de Saxe-Weimar, Charles-Auguste, né le 28 mai 1758, et Frederic-Ferdinand, né le 8 septembre 1758, fils du duc Ernest-Auguste, et d'Anne-Amélie de Brunswick-Lunebourg, qui voyageaient en France sous le titre de comtes d'Alstedt, et furent présentés à la cour le 7 mars, par le comte de Mercy. *Gazette de France*, p. 97.

2. C'est sur l'avis du roi de Prusse que Grimm avait été prendre les eaux de Carlsbad. *Zbornik, etc.*, t. XXIII, p. 50.

3. Gleichen était travaillé de cette maladie.

4. Catherine II écrivait à Grimm, le 4 août 1776: « J'ai été enchantée d'apprendre que l'admirable La Riviere était le commis pensant de M. Turgot, et l'abbé Baudeau le commis écrivant. Oh! les bonnes têtes que Louis XVI possédait là! En honneur il ne pouvait rien faire de mieux que de les renvoyer. *Zbornik*, t. XXIII, p. 51.

ton et le jargon du siècle. Il faut avoir un grand fond de caractère dans l'âme pour mépriser une gloire et un applaudissement infaillibles aussitôt qu'on prend le ton à la mode, et qu'on est Beccaria[1], Genovesi[2], Badaud, Roubaud, etc.

Venez me trouver, vous ne vous en repentirez pas. Il y a encore d'assez beaux restes de ce charmant abbé ; mais venez vite, sans quoi je ne vous répond de rien.

Nous vous renverrons Carraccioli, quoique l'état de sa santé ne me paraisse pas sûr. Il a l'extérieur de la santé ; mais je crois que son foie le mine sourdement pour en faire un hydropique[3].

J'ai tâché, en vous écrivant, de ne point songer à madame d'Épinay ; si j'y réfléchis un instant, je ne sais former d'autre idée dans l'esprit, que de vous demander de me la guérir. Si elle ne se porte pas bien, je n'ai ni le cœur ni l'esprit capable d'écrire un mot à quiconque en France. Adieu, homme charmant, digne d'aller en Russie, et de ne plus y retourner. Adieu.

1. Césare Bonesana, marquis de Beccaria (1737-1794), né à Milan, auteur du celèbre traité des *Delitti e Pene*, publié en 1764, et traduit par Morellet en 1766.

2. L'abbé Antonio Genovesi (1712-1769), né près de Salerne, célèbre philosophe et économiste italien, qui, le premier, enseigna l'économie politique, dans des leçons publiques sur le commerce, reproduites dans son livre *Lezioni di commercio, o di economia civile*, 1757.

3. L'année suivante, madame du Deffand (18 août 1776) écrivait de Caraccioli : « Je crois que ce pauvre ambassadeur ne vivra pas longtemps : il est jaune comme un coing, il a les jambes enflées, il a une toux continuelle, et crache à faire horreur. Je prétend qu'il tousse comme une caverne. C'est un étrange homme ; il n'en faudrait pas deux semblables pour la société, un seul y est tout au plus supportable. *Corresp. de la marquise du Deffand*, édit. Lescure, t. II, p. 569.

240. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au nº 4.) — Naples, 7 avril 1775.

Voilà ce qui s'appelle une belle lettre tout à fait Une lettre écrite de votre main en entier, où vous chantez victoire contre les pets, qui ne sont pas en l'air, où vous renaissez après la climatérique ; où vous voulez changer de titre et de sexe, et, au lieu de belle dame, être Pierrot ; où vous savourez le plaisir d'exister, d'écrire à votre abbé. Tout ceci est ravissant.

Pour moi, quoique l'année de la mort de mon frère soit révolue, que j'aie marié deux de mes trois nièces, et, qui plus est, remarié en secret ma belle-sœur, je ne suis pas au bout de mes ennuis. Les intérêts de mon frère ne sont pas à beaucoup près débrouillés, et il me reste une nièce à écorcher. En attendant je vis comme je peux ; et puisque vous êtes guérie, voilà un grand point de mon bonheur assuré. Vous ne voulez plus être *belle dame*, et mon épithète de *charmant abbé* s'en ira au diable aussi, car je ne suis plus charmant ; je suis maussade, je suis Pierrot, et je ne vous céderai pas ce titre pour rien au monde.

J'ai été ravi de recevoir une lettre du prince Pignatelli dans son état naturel. Caraccioli part dans la huitaine. Il prend le chemin de Vienne[1] pour son plaisir : et il fait fort bien d'allonger son voyage, car plus il voyagera, mieux il se portera.

Je suis étonné que Naples vous ait donné la mode des coiffures[2] ; car il y a quatre ans ou trois au moins que

1. Il renonça à ce projet.

2. C'était la grande fureur des hautes coiffures. Mercy écrivait, le 20 fév. 1775, à Marie Thérèse : « La parure en plumes est portée à une sorte

nos dames se coiffent sur vingt-deux pouces de hauteur et quinze de largeur, sauf panaches, brimborions, saucissons et autre attirail. Le visage, au milieu de toute cette atmosphère, a l'air d'un nombril ; encore ce nombril est joli chez vous ; il est affreux chez nous. Je vous renouvelle mes instances de vous occuper d'un certain paquet qui m'est venu de France, estimé cent francs juste, et pour lequel il faut parler à M. de Monregard. Je vous en ai écrit ; mais, soit que ma lettre se soit égarée, soit que votre maladie vous ait empêchée de vous en occuper, vous ne m'avez rien répondu là-dessus. Il s'agit de faire comprendre l'injustice de me forcer à recevoir un livre, qui est peut-être celui de l'abbé Morellet, à cet énorme prix de port. Je veux l'avoir gratis : car sûrement par quelque équivoque, il n'a pas été contresigné. Si cela est impossible, on ne peut me refuser de le taxer comme marchandise. Bonsoir ; il est bien tard.

241. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 5.) — Naples, 15 avril 1775.

Puisqu'il y a une convalescence, souffrons qu'elle soit longue. Vous m'avez promis de ne plus retomber malade, ainsi il est juste que vous vous éloigniez à regret et lentement de quelque chose qui vous a été plus attaché que vous n'auriez voulu. Quelque pathétique que soit le tableau de votre impotence, vous ne me persuaderez jamais que vous n'avez pas des moyens de parler à M. de Monregard. L'abbé Morellet lui-même, dans sa

d'excès ; la reine ne fait en cela que suivre une mode qui est devenue générale. » Arneth et Geoffroy, *Corresp.*, t. II, p. 298. V. encore la *Corresp. secrète* de Metra, t. I, p. 158.

toute-puissance auprès du contrôleur général [1], serait excellent. Pour moi, je suis tout prêt à abandonner au rebut le paquet : car, comme on sait que c'est un imprimé, c'est une chose très aisée que d'avoir une brochure qui coûte moins de cent livres : mais je ne saurais consentir à rester toute ma vie dans l'incertitude et la curiosité de savoir ce que contenait ce paquet et par qui il m'était envoyé. Je ne demande autre chose sinon qu'on l'ouvre à Rome, qu'on me mande ce que c'est, et puis qu'on le brûle. Allons, faites-moi ce plaisir, et épargnez-moi le travail d'écrire à M. de Monregard : il est si grand [2] ! Tourner de belles phrases, composer une épître en français, Dieu ! quel ouvrage ! Le cœur me manque, si j'y songe.

Caraccioli est parti lundi. Il ne va plus en Allemagne, il arrivera à la fin de mai à Paris : car il doit se trouver au sacre du roi et voir la Sainte-Ampoule. Il vous dira tant de choses de moi, que je n'ai plus d'envie presque de vous mander autre chose si ce n'est que je me porte bien. Il m'a bien promis de vous voir très souvent. Nous sommes restés plus amis que jamais. Ainsi aimez-moi. Assurez l'abbé Morellet que rien de ce qu'il aura dit dans son livre, ne pourra me fâcher. Lorsque j'aime, je suis bien indulgent.

1. M. Morellet était devenu en effet un personnage fort important sous le nouveau ministre : « L'arrivée de M. Turgot au ministère, a-t-il dit, me fournit encore des objets et des causes de distraction. Je suivais les opérations du ministre ; je m'intéressais à sa gloire ; je lui écrivais souvent sur les points dont il était occupé ; j'étais auprès de lui l'interprète de beaucoup de personnes qui s'adressaient à moi pour lui faire passer ou des demandes ou des projets ; mon cabinet, auparavant solitaire, était fréquenté le matin par un grand nombre de clients et de visiteurs » *Mém. de Morellet*, t. I, p. 231.

2. Éd. T. : si *gras*.

242. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 6.) — Naples, 29 avril 1775.

Avant que de répondre à votre lettre pleine d'amertume pour le départ du chevalier[1] je dois vous dire que je suis parvenu à savoir le contenu de ce fameux paquet, et l'homme qui s'est avisé de me l'envoyer. C'est précisément le livre de Morellet qui est dedans : mais ce n'est pas lui qui me l'envoie. Le criminel est un abbé Leblond[2], sous-bibliothécaire du collège Mazarin, aussi illustre imbécile qu'antiquaire obscur. Personne ne l'avait prié de cela ; il a cru faire un trait d'amitié insigne, et m'obliger infiniment par cette expédition. Tout se voit dans ce bas monde. Notez que je ne connais pas cet abbé, sinon parce que M. Pellerin, ayant perdu la vue, l'a chargé de m'écrire quelquefois au sujet de médailles. Je lui monte une garde, comme je sais en monter quelquefois. Je le charge de réparer le mal qu'il a fait, car le paquet n'est pas encore retiré de la poste ni jeté au rebut ; et cette affaire n'est pas encore finie : je ne vous l'ai mandée que pour vous tranquilliser.

Venons à présent à vos plaintes sur les amitiés liées avec des étrangers. Vous avez tort de vous en plaindre. Tout est étranger dans ce monde, car tous s'en vont par la mort. Les étrangers ont cela de commode, qu'ils partagent en deux le regret. On en sent la moitié, lorsqu'ils s'en vont, et quoique absents, ils ne sont pas entièrement perdus. On a des lettres, des nouvelles, et le cas de les

1. Magallon.

2. Gaspard-Michel Leblond (1738-1809), numismate, de l'Académie des Inscriptions en 1772, un des rénovateurs de l'archéologie, et l'un des premiers qui ait fondé l'histoire des religions sur la mythologie comparée. Voir Maury, l'*Anc. Acad. des Insc.*

revoir n'est jamais impossible. S'ils viennent à mourir, la douleur tombe sur ce reste d'existence perdu ; et qui est bien moindre que le total. Vous n'aimerez pas sûrement plus de tomber à plomb, que de glisser sur les malheurs. Les malheurs sont la sauce de cette vilaine viande qu'on appelle la vie : on en est environné. Ne vaut-il pas mieux détremper cette sauce par les absences, les éloignements, l'habitude aux détachements? Voilà des raisons bien fortes pour que vous continuiez à aimer les étrangers.

Ce soir le temps me manque absolument. Je travaille comme un forçat à donner de l'arrangement à toutes mes affaires et à celles de ma famille ; et si je réussis à m'en débarrasser, ne doutez pas que je fasse encore un voyage à Paris. Je ne rêve qu'à cela à présent ; et je commence à y voir des possibilités, si je vis, et si d'autres meurent. Adieu.

243. — A LA VICOMTESSE DE BELSUNCE.

Naples, 6 mai 1775.

Madame, *quoy* est un ancien mot, ma belle dame, qui vient peut-être du latin *quietus* et de l'italien *quetto*, très énergique pour expliquer ce qui se fait à petit bruit, en cachette. Mademoiselle *Quoyet* était donc ce qu'elle devait être, et ses trois jacobins l'étaient aussi. C'est son père qui est bien indigne de ce nom. Cependant je pardonne à ce père ce qu'il a fait ; s'il n'est pas un homme d'esprit, il est du moins un homme en règle ; la règle veut qu'une fille déréglée aille à Sainte-Pélagie ; il y envoie sa fille, c'est la règle. Croyez-moi, madame, l'esprit tracassé fatigue et n'avance guère. La règle tranquillise. Lorsqu'on s'y tient, on a bien moins de peine. Ainsi laissez à Sainte-Pélagie mademoiselle *Couet*, ou *Quoy* ou *Quoyet*, ou

qu'on hait, puisque l'orthographe de ce mot est très disputée parmi les savants. Pour vous, vous n'irez pas à Sainte-Pélagie, ni pour des jacobins ni pour un capucin, ni pour personne. Les jacobins ne puent guère, comme vous vous imaginez, sans le savoir, puisque vous n'en avez jamais flairé. Ils sentent le jacobin comme de raison : c'est votre faute, si cette odeur ne vous est pas agréable. Laissons donc *quoys* les capucins et les jacobins, et parlons de ce qui nous intéresse.

La beauté de maman, le rétablissement de sa santé, les adorations qu'elle mérite de préférence à sa fille, voilà de grandes nouvelles intéressantes, précieuses pour moi, et arrivées très à propos pour m'égayer. J'en avais grand besoin. Le séjour de Naples, ennuyeux par essence, est devenu encore pire depuis qu'on y meurt subitement. Ceci passe la raillerie ; car du moins il était bon d'être prévenu qu'on allait mourir. Mais laissons cela. Vous avez enfin consenti à m'embrasser ; que je suis content ! Venez donc que je vous embrasse ; approchez-vous. Vous vous retirez tout doucement, madame ! ne reculez pas tant. Diable ! vous avez reculé de trois cents mortelles lieues ! Vous avez diablement peur des dents que je n'ai plus.

244. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 7.) — Naples, 6 mai 1775.

Jamais lettre de vous ne m'a fait plus de plaisir. Le rétablissement de votre santé, l'établissement de votre fils, sont des objets solides de gaieté et de bonheur humain. Pour moi, jamais je ne me suis trouvé en plus grand besoin d'être égayé. Nous avons ici une saison terrible[1],

1. Éd. D. : une *raison si juste*.

qui tue tant de monde, qu'on regarderait notre épidémie comme une véritable peste, si elle était contagieuse. J'ai perdu trois ou quatre bons amis[1]; j'ai perdu avant-hier la femme d'un ancien domestique qui me servait ainsi que son mari depuis trente-deux ans. Cette perte est terrible pour un garçon comme moi, qui n'ai aucune femme à la maison. Je ne vous en dirai pas davantage pour vous peindre combien j'ai l'âme noircie d'idées sombres et tristes. Jamais je n'ai eu tant de peur de mourir moi-même. Comme les morts sont subites ou précédées d'une maladie de deux jours tout au plus, et qu'elles consistent en une fièvre maligne avec un abcès à la tête ou à la poitrine, on n'est pas tranquille, malgré la sensation de la meilleure santé. Je me porte bien et je me plains comme mort.

Parlons de vous, cela vaudra mieux. Votre fils séjournant à Fribourg pendant quelque temps, est tout ce que je trouve de mieux dans votre affaire. L'air froid, flegmatique de la Suisse, la société avec des êtres calmes, sensés, pesants même, fera grand bien à la tournure d'esprit de votre fils, et j'espère qu'à Fribourg il deviendra le fils de sa mère, comme à Pau[2] il était bien le fils de son père. Ceci n'est pas ostensible, comme vous voyez.

Je suis ravi des nouvelles du baron de Gleichen. J'en aurais souhaité du prince Pignatelli; est-il encore à Paris? Grimm à Naples! j'en doute fort; et s'il vient, il me causera plus de chagrin que de plaisir. Il ne viendra que pour rester huit ou dix jours. Vaut-il la peine d'at-

1. La *Gazette de France*, p. 111 et 121, mentionne la mort de la duchesse douairiere de Marsico, et celle du prince Stegliano, grand écuyer du roi, au mois de février 1775.

2. Éd. T. : à *Paris*. — Mais il s'agit évidemment de Pau, où il avait été magistrat.

tendre six ans ces huit jours, pendant lesquels nous nous verrons à peine.

A propos, faites mes compliments à M. d'Affry[1]; dites-lui très sérieusement qu'il travaille à toute force pour avoir l'ambassade de Naples. Vous viendrez à cette occasion me trouver, et voilà, par une suite d'événements les moins prévus, que nous nous reverrons dans un an. Le chevalier de Clermont ira autre part; cela m'est égal, si je le dois troquer contre vous et M. d'Affry. Autrement je ne m'en déferai pour rien au monde : car je suis ravi de le posséder ici.

Vous êtes à la veille de voir Caraccioli en recevant cette lettre. Il sera donc mon chancelier et vous dira le reste[2].

Voudriez-vous embrasser madame de Belsunce de ma part? En voilà incluse la procuration, pour cet acte si solennel. Adieu. Voyez-vous comme je me bats les flancs pour être gai. En vérité je ne le puis pas à cette heure.

1. Louis-Auguste, comte d'Affry, d'une illustre famille suisse, né à Versailles, le 28 août 1713, fils de François, lieutenant général, tué à la bataille de Guastalla, en 1734, et de Marie-Madeleine de Diesbach, morte le 27 mars 1752, cadet dans la compagnie du régiment de son père en 1713, brigadier en 1744, maréchal de camp en 1748, lieutenant général en 1758, ambassadeur à la Haye de 1755 à 1762, colonel des gardes suisses. Emprisonné à l'abbaye après la journée du 10 août, où il avait commandé les Suisses, il échappa cependant aux massacres de septembre, et mourut dans le canton de Vaud, en 1793.

2. « Madame de Bassompierre, raconte Chamfort, vivant à la cour du roi Stanislas, était la maîtresse connue de M. de La Galaisière, chancelier du roi de Pologne. Le roi alla un jour chez elle, et prit avec elle des libertés qui ne réussirent pas. « Je me tais, dit Stanislas; mon chancelier vous dira le reste. » *Œuvres*, édit. *Lescure*, 1879, t. II, p. 159.

245. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 8.) — Naples, 27 mai 1775.

Ce n'est que par vous, madame, que j'ai appris les bagarres de Paris[1]; et comme je ne vois plus personne qui reçoive des lettres de France depuis le départ de MM. de Breteuil et Caraccioli, tout ce que vous ne m'en dites pas, me reste inconnu, à mon grand regret. Mon premier mouvement à la lecture de votre lettre, a été de remercier Dieu de n'être pas à Paris ; j'y aurais peut-être été mis en prison comme auteur de la révolte. On aurait eu raison de trouver dans mes Dialogues que je l'avais prédite et annoncée, lorsque j'ai dit que l'homme d'état doit prévoir les cas imprévus. Cette indigne et occulte cabale, qui est sans doute le premier mobile de l'imbécillité populaire, aurait dû être prévue. La moinaille[2] et la prêtraille ont été les moteurs des émeutes de Madrid en 1765[3]. On se servit du prétexte de la cherté, pour venger les impôts que M. de Squillace mettait sur les ecclésiastiques. Ceux qui n'entendent pas souvent la

1. L'émeute du 3 mai 1775, où à Paris les boutiques des boulangers furent pillées, et qui ne fut qu'un incident de la guerre des farines qui avait commencé au mois de mars par les troubles d'Ervy, en Champagne, de Dijon, en avril, et qui se continua jusqu'au commencement de juin, par des violences semblables à Beauvais, Poissy, Pontoise, Saint-Germain, Saint-Denis, Meaux, Fontainebleau, Compiègne, Choisy, Brie-Comte-Robert, et même Versailles. Voir P. Foncin, *Essai sur le ministère de Turgot*, Paris, 1877, p. 194-217, et Jobez, *La France sous Louis XVI*, t. I, p. 199, s.

2. Ed. T. : la *monacaille*.

3. Le 26 mars 1766, à l'occasion d'une défense faite par le ministre Squillace, de porter de grands chapeaux à longues ailes, une émeute s'était produite à Madrid, dans laquelle l'hôtel du Ministre avait été démoli, et les gardes wallonnes repoussées; mais qui, s'étant calmée subitement par l'intervention des jésuites, devint l'origine des défiances de la cour contre eux, et une des causes de leur expulsion en 1767. V. les *Lettres* d'H. Walpole, édit. Baillon, p. 172.

messe, doivent donc s'attendre qu'on vengera le mépris de la messe. Le premier problème à résoudre pour un ministre est de garder sa place ; et plus il se croit honnête homme, plus il doit s'acharner à rester en place, pour faire plus longtemps du bien aux hommes. Si quelque bien qu'il voudrait faire l'expose à la perdre, il doit le sacrifier net à son existence. J'espère que cet événement aura appris à M. Turgot et à M. l'abbé Morellet à connaître les hommes et le monde, qui n'est pas celui des ouvrages des économistes. Il[1] aura vu que les révoltes causées par la cherté, ne sont pas impossibles, comme il croyait. Il calculait tout et n'oubliait que la méchanceté des hommes, et l'envie qui persécute les hommes en charge. On ne sait jamais au juste le nombre de ses ennemis. Feu M. le maréchal d'Estrées ne savait pas que le duc de Cumberland avait pour allié M. de Maillebois[2], et M. Turgot ne sait pas peut-être que le jadis parlement, aujourd'hui grand conseil, trouve le pain fort cher aussi. Si son chagrin et celui de M. l'abbé servaient à leur faire rendre un peu plus de justice à mes Dialogues, ou du moins à mes intentions, qui résultent de la totalité de mes maximes ; j'aurais gagné beaucoup à cette bagarre, puisqu'il n'y a pas d'hommes dont je chérisse plus

1. Éd. T. : ce *ministre*.

2. A la bataille d'Hastembeck (26 juillet 1757), gagnée par le maréchal d'Estrées, mais où celui-ci accusa le comte de Maillebois, son maréchal-des-logis, d'avoir empêché, par son insubordination, l'anéantissement complet de l'armée du duc de Cumberland, qui parvint à s'échapper. Cette accusation donna lieu, en 1758, de la part du comte de Maillebois, à un mémoire qui fut jugé diffamatoire par le tribunal des maréchaux de France, et amena la disgrâce de son auteur, emprisonné quelque temps au château de Doulens. Voir le *Journal de Barbier*, t. VII, p. 49, et les *Fastes de Louis XV*, à Villefranche, 1782, t. II, p. 397. L'allusion de Galiani devait être d'autant plus facilement comprise par madame d'Épinay, qu'elle avait été mise au courant de toute cette affaire d'Hastembeck par Grimm, qui y assista comme secrétaire du maréchal d'Estrées. *Mém. de madame d'Épinay*, t. II, p. 3[illegible].

l'estime et l'amitié. Ils ont de grandes vertus et un grand génie. Ils sont restés peut-être trop longtemps au cabinet, et n'ont pas été comme moi, jetés dès leurs premières années au beau milieu d'une cour, pour y être le jouet de la fortune.

En attendant, je remercie l'abbé Morellet de vouloir bien me soulager du paquet dont il est la première cause. Ma nièce me reste à écorcher : car (ce que vous ne saviez pas) je me suis débarrassé aussi de ma belle-sœur, que j'ai aidée à se remarier. Il est vrai que je me débarrasse : mais c'est toujours par des sacrifices et des pertes ; et me voilà débarrassé comme on se débarrasse des habits et des haillons, en restant tout nu.

Vous avez force noces et festins. Je vous laisse donc, en vous priant de continuer à me donner des nouvelles de Paris. Caraccioli sera arrivé : mais il sera à Reims[1]. A son retour embrassez-le de ma part.

Il y a un siècle que je n'ai de nouvelles du baron d'Holbach.

246. — A LA MÊME.

Naples, 3 juin 1775.

Bien peu de fois, madame, il m'est arrivé d'être aussi fâché que cette semaine, de me trouver sans aucune lettre ni de vous ni de personne. Vraiment je ne suis pas inquiet sur votre santé individuelle : vous m'avez promis de vous bien porter. Mais je soupirais après celles de la santé publique, qui auraient pu intéresser un grand nombre de mes amis. Mille bruits se répandent ici[2], qui

1. Pour le couronnement du roi qui eut lieu le 11 juin.

2. Relatifs, sans doute, à l'hostilité du Parlement, auquel le roi avait dû ordonner le silence dans un lit de justice, aux remontrances de la cour des aides (6 mai), et au retour de Choiseul aux affaires.

me paraissent exagérés : et vous ne dites mot. Qu'en penser donc ?

Il faut pourtant que je vous mande la négociation du paquet, heureusement terminée hier, qu'on me l'a envoyé, *franco di porto*. J'ai entr'ouvert l'ouvrage de Morellet[1].

1. La *Réfutation de l'ouvrage qui a pour titre* DIALOGUES SUR LE COMMERCE DES BLÉS, venait enfin de paraître, grâce au nouveau règne et à l'appui de Turgot, plus partisan de Morellet que de Galiani. Meister, ou plutôt, croyons-nous, madame d'Épinay, en parle ainsi au mois de décembre 1774 : « Quoique imprimée depuis quatre ans, cette réfutation ne paraît que depuis une quinzaine de jours, et fait en vérité si peu de bruit que l'on ne comprend pas aujourd'hui par quel motif l'administration a pu refuser si longtemps à l'auteur le plaisir de la publier. (*Ce motif c'était l'application du régime protectionniste, comme on dirait aujourd'hui, par l'abbé Terray*). Si le titre seul du livre annonce déjà je ne sais quoi de théologique et de doctoral, on peut assurer que ce ton est merveilleusement bien soutenu dans tout le cours de l'ouvrage. Disputes de mots, questions scolastiques, imputations téméraires, conséquences absurdes, fraudes pieuses dans la manière de citer l'auteur que l'on se propose de combattre, tous ces traits de l'éloquence douce et polie que donne l'esprit de système et l'esprit de parti, M. l'abbé Morellet n'a pas cru devoir négliger aucun de ces avantages en réfutant l'opinion d'un de ses meilleurs amis, de l'abbé Galiani. Tant il est vrai que, dans une âme économique ou dans un docteur de Sorbonne, l'amour de la vérité l'emporte toujours sur les égards que pourraient exiger la politesse, la reconnaissance ou l'amitié... Avant d'avoir lu M. l'abbé Morellet, je pensais que le grand résultat des *Dialogues* du charmant petit abbé était que l'on ne pouvait point établir de règle générale sur une question aussi compliquée... Je pensais qu'il s'était attaché à montrer l'application de ses principes dans plusieurs circonstances bien déterminées, et que d'ailleurs il s'était permis de faire beaucoup de digressions agréables, persuadé qu'on peut instruire ses lecteurs sans les assommer de raison et d'ennuis ; et que beaucoup d'esprit, de naturel et d'originalité, même dans une mauvaise plaisanterie, mérite encore plus d'indulgence qu'un mauvais raisonnement, lors même qu'il serait appuyé par les intentions les plus honnêtes et les sophismes les plus adroits. M. l'abbé Morellet m'a détrompé... Les lecteurs qui ne s'intéressent ni aux opinions de l'abbé Morellet ni à celles de l'abbé Galiani s'accordent tous à trouver que les *Dialogues* sont du moins pleins d'esprit et de finesse, et que la réfutation, quoique assez chaudement écrite, n'est que pesante et ennuyeuse. » *Corresp. littér.*, t. X, p. 514. — Parlant de la prohibition en 1770, puis de l'autorisation dont le livre de l'abbé Morellet avait été l'objet, les *Mémoires secrets* (t. VII, p. 252) disent : « Le ministre favorisait alors l'ouvrage de l'abbé Galiani, composé par ses ordres, à ce que prétendent les adversaires de l'Italien ; et pour la composition duquel il avait reçu cent louis. Les principes du gouvernement ayant changé, l'ouvrage de M. l'abbé Morellet sort de la Bastille, il est aujourd'hui en vente. »

A l'instant j'ai baillé, et il m'est tombé des mains. Quelque envie que j'aie de le lire, je sens que cela est au-dessus de mes forces. Je sens de même qu'il me serait impossible de le réfuter. Il est si long! et il me paraît que c'est un ouvrage prestigieux, parce que chaque morceau, chaque ligne, chaque syllogisme du livre est bien écrit, est clair, est juste ; et cependant le tout est plat, obscur et faux. Je n'entends pas par quel prestige cela arrive : mais c'est le second cas après les jésuites. Chaque jésuite était aimable, morigéné, utile ; et toute la société, qui n'était pourtant que la masse de tous les individus, était odieuse, corrompue dans la morale, pernicieuse. Que d'autres expliquent cet étrange phénomène : pour moi je m'y perds. A présent je vous prie très instamment de me dire tout au long et tout au juste quel effet a fait le livre de Morellet sur les différents esprits de Paris, sans me parler de vous-même, et de celui de mes intimes amis. Cela m'intéresse infiniment.

Pour ce qui est de la question traitée par moi et par l'abbé Morellet, elle est jugée par tous les gouvernements unanimement. Tous se sont détrompés[1] de l'enthousiasme des économistes ; tous ont renchéri sur les anciennes entraves mises à la liberté des blés. Les Anglais même, depuis dix ans, ont mis des entraves à leur liberté et à leur commerce, en dépit de la forme de leur gouvernement libre et commerçant par essence. La France (foyer du mal) a été incertaine et flottante : mais dix années consécutives de cherté, de famine, de révoltes, auront dû la détromper aussi ; et M. Turgot, qui était persuadé que la liberté seule suffisait, sera très étonné de se voir obligé

1. Éd. T : *Affranchis.*

à donner des récompenses pour l'importation[1], à épuiser le trésor royal, et à flétrir sa gloire. Dieu veuille qu'il soit à temps de la sauver! C'est dommage s'il est renvoyé[2]; mais c'est un peu sa faute. Pourquoi se faire économiste? Que diable allait-il faire dans cette galère? En attendant, remerciez-le bien, lui et Morellet, de m'avoir délivré du paquet. Cent livres de port étaient ce qu'il y avait de plus dur dans cet ouvrage contre l'auteur malheureux des Dialogues. Dieu fasse qu'il n'arrive rien de plus dur à l'auteur de la Réfutation!

Aimez-moi toujours et beaucoup. Je ne parlerai plus de blés de ma vie; je m'occupe à présent de retoucher mon Horace : cela du moins n'occasionnera aucun bruit ni à la halle, ni à l'hôtel de Soissons. Adieu; mille choses à madame de Belsunce.

247. — A LA MÊME.

(Rép. aux nos 9 et 10.) — Naples, 10 juin 1775.

Je reçois à la foi, ma belle dame (je reprends mon ancien formulaire, parce que le cœur me dit que les émeutes les bagarres etc., vous auront rembellie, rengraissée, rajeunie), deux lettres de vous, des 15 et 21 mai, qui ne me disent rien. C'est bien étrange que, dans un pays où il est permis de tout imprimer il ne soit permis de rien écrire. Cependant j'ai reçu des lettres de Spa, qui m'en disent davantage. Si j'avais du loisir, je ferais un traité politique des émeutes, de leurs causes, de leurs effets, et des moyens de les prévenir et de les guérir.

1. Le 8 mai, par arrêt du Conseil, Turgot avait accordé une prime de 15 sous par quintal de froment, et de 18 sous par quintal de farine, aux importations dans les provinces d'Alsace, de Lorraine et des trois Évêchés. *Œuvres de Turgot*, édit. Daire, t. II, p. 190.

2. Il ne le fut qu'un an plus tard, le 2 mai 1776.

D'abord, je voudrais bien établir et bien prêcher que rien ne fait autant d'honneur aux souverains que les émeutes; le czar Pierre en eut une vingtaine[1]. Le roi Charles est le premier qui ait eu la gloire d'en avoir à Madrid, après en avoir balayé l'ordure[2], et avant que d'en balayer les jésuites. Mais c'est tout simple; on ne prend pas de purgations, des émétiques, sans avoir des tranchées d'estomac, de petites convulsions, des défaillances, etc., tous ces petits maux sont les compagnons de la guérison.

Si votre jeune souverain ne sacrifie pas M. Turgot, aux caprices et à la terreur panique de son peuple, il mérite d'acquérir par ce seul trait, le surnom de Grand; mais je crains qu'on ne surprenne sa jeunesse. Voyons.

J'attends l'ouvrage de Necker[3], que je lirai parce qu'il

1. Celles de 1697, qui amena la destruction des Streltsi; des Cosaques du Don, en 1706, sont les plus célèbres.

2. Édit. T : Après l'avoir nettoyé. — Ces mesures sanitaires, qui précédèrent celles sur les grands chapeaux, ne furent pas sans influence sur l'emeute de 1766. V. les *Souvenirs de Gleichen*, p. 11.

3. Son célèbre écrit *Sur la législation et le commerce des grains*, Paris, 1775, in-8, qui parut au mois d'avril, et dans lequel, après avoir établi que la libert[é] ou la prohibition constante sont également contraire au bien public, il se prononçait en faveur d'une législation variant suivant les besoins et les circonstances. D'apres les *Mémoires secrets* (t. VIII, p. 16, 18), l'autorisation n'aurait été donnée au livre que par suite de l'hostilité du lieutenant de police Lenoir aux idées économiques de Turgot. Voir encore la *Corresp. littér.* de Grimm, t. XI, p. 59. Le 12 juin, Diderot écrivait à Necker : « Je suis bien impatient et bien curieux de voir comment l'école se démènera d'objections qui m'ont paru tout à fait insolubles. Je n'aurai pas tout le plaisir que je me promets si l'abbé Morellet n'est pas un de vos antagonistes. » *Œuvres de Diderot*, édit. Assezat, 1877, t. XX, p. 7[illegible]. — Morellet qui réfuta Necker, a dit : « Après tous ses raisonnements, il enseigne, enfin, comme l'abbé Galiani, qu'il faut mettre 40 sols par sac de farine à l'exportation, et c'est à ce petit moyen qu'il attache la sûreté de la subsistance d'un grand peuple, sur laquelle il a travaillé à alarmer le gouvernement. » *Mém.*, t. Ier, p. 239 — Catherine II, qui en parle à Grimm dans une lettre du 5 octobre 1777, l'admirait beaucoup : « C'est un excellent livre... l'auteur, que je lis moi-même, est une tête profonde ; ce n'est pas un livre qui est fait pour tout le monde, et il n'y a qu'une certaine trempe de gens qui le comprendront, je l'ai admis parmi les livres classiques à moi, il est admis à l'honneur du crayon rouge » *Zbornik*, t. XXIII, p. 66.

se laisse lire, et, qui plus est, entendre. Il est même, en économie politique, le Bernoulli qui surpassa Newton, même dans l'élégance, netteté, brièveté des démonstrations; c'est ce que j'admire le plus en lui.

Pour ce qui est de mon ami Morellet, aujourd'hui mon réfutateur, puisque je n'ai pas payé son livre cent francs, je lui pardonne toute sa Réfutation. En vérité, il m'a fait mourir de rire, en voyant que, comme bon théologien, il est persuadé intimement qu'il est obligé, en conscience, de réfuter tous mes mots, mes syllabes, mes virgules[1]. Vive le jansénisme! toutes les vertus des païens sont des vices. Il me réfute lorsque je m'oppose aux économistes, et il me réfute encore plus, lorsque je suis d'accord avec eux; tout lui déplaît dans ma bouche : c'est charmant en vérité. Il doit arriver de là, qu'un homme qui lira son livre ne saura pas quelle conséquence en tirer, ne devinera pas quel est l'avis de l'abbé : il saura seulement qu'il ne partage pas mes avis[2], tant ceux que j'ai, que ceux que je n'ai pas. Que cela est instructif!

La chaise de paille me demande des inscriptions. Dites-lui, qu'il n'en aura pas qu'au préalable il ne m'ait informé du sort qu'ont eu, tant celle pour la statue du czar Pierre, que celle pour le tombeau des ducs de Saxe-Gotha.

Bonsoir; il est très tard. Adieu; aimez-moi.

1. Voir p. 199, note 1.
2. Éd. D. : *Idées*.

248. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 11.) — Naples, 24 juin 1775.

Vous avez été bien aimable de m'avoir donné de vos nouvelles à travers vos mariages[1], vos émeutes et vos hourvaris[2] récréatifs; apparemment tout cela est arrangé; car vous ne m'en dites mot. Tant mieux; et j'en suis vraiment ravi pour M. Turgot; je regarde comme un vrai bonheur pour la France de le conserver en place[3]. Je m'en suis assez expliqué avec notre Caraccioli.

J'aurai tout le temps d'attendre l'ouvrage de Necker sur les blés : rien ne presse; car, comme je ne veux réfuter personne, ni ne dois administrer cette partie; et comme mon système est pris, et que rien ne me détermine à le changer, puisque je suis expertiste autant qu'aucun autre, et que l'impôt des traites sur l'exportation ne saurait la gêner en aucune manière, pas plus que les impôts des aides ne gênent le commerce des vins; je n'ai plus rien à apprendre, et rien à répondre sur la question. Morellet me réfute à outrance; il ne saurait me pardonner rien, pas même d'aimer l'Almanach Royal : patience. Me pardonnera-t-il de l'aimer toujours, et de le voir toujours assis à table à côté de moi, chez le baron? S'il me le pardonne, je suis content.

Sans doute, il me faut des chemises de toile de coton,

1. Outre les mariages particuliers, et peut-être celui du fils de Madame d'Epinay, que Galiani à sans doute en vue, le mariage de madame Clotilde, sœur de Louis XVI, venait d'être arrêté, au mois de mai, avec Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont, héritier présomptif de la couronne et eut lieu le 27 août 1775. Des fêtes furent aussi données à l'archiduc Maximilien qui visita la Cour de Versailles, en janvier 1775, sous le titre de comte de Burgau.

2. Éd. T. : *Boulevaris*.

3. Éd. T. : *Qu'il soit en place*.

au moins douze. L'ambassadeur qui viendra doit être chargé de me les apporter. Aurons-nous M. de Clermont? Si sa femme[1] meurt, on craint qu'il n'en soit tellement affecté, qu'il ne prenne le parti au lieu de Naples, d'aller à la Trappe[2]; et, en vérité, j'en donnerais le choix comme de deux épingles. Pourquoi m'enviez-vous le bonheur de voir la chaise de paille, changée en chaise de poste, et roulant en Italie? Vous vous connaissez peu en fait de *réfrigérer* les âmes[3] du purgatoire; tout leur est bon, jusqu'aux plus chétifs chapelets. Caraccioli vous a-t-il dit combien je m'ennuie ici, et combien j'y suis malheureux?

Sérieusement, si vous croyez qu'il faille donner une seconde édition, songez à y ajouter les morceaux de mes lettres relatifs à la question. Ajoutez-y aussi la parodie de *l'Intérêt de l'état* de M. de la Rivière, si ce morceau[4] vous paraît amusant; et en un mot compilez, compilez, compilez tout ce que vous trouverez de moi à Paris; mais n'attendez rien de plus d'ici; puisque je n'ai pas réussi à persuader des têtes exaltées, je perds courage.

Donnez-moi quelques nouvelles du baron et de la belle baronne.

Aimez-moi; portez-vous bien, et faites-vous une raison sur la perte par éloignement, puisqu'il s'en faut faire aussi sur les pertes par mort. Adieu.

249. — A LA MÊME.

Naples, 22 juillet 1775.

Voilà deux ordinaires que je n'ai point de lettres de vous, et en voilà tout autant au moins que je ne vous

1. Antoinette-Philippe de Moustier.
2. Éd. T. : D'aller à la Trappe, au lieu de venir à Naples.
3. Éd. D. : En fait de *refrigère* des âmes.
4. Éd. D. : S'*il* vous paraît.

écris pas; mais, depuis que Caraccioli est à Paris, je suis moins inquiet sur votre silence, et vous le serez moins sur le mien : je compte lui écrire régulièrement. Il vous estimait infiniment dès Naples[1]; il vous aimera à la folie à Paris. *Ergo* il vous verra souvent, il vous lira quelques-unes de mes lettres[2], comme par exemple celle de ce soir : nous serons donc sans lacunes dans notre correspondance. Tâchez toujours de lui donner de vos nouvelles dans les semaines où vous ne comptez pas m'écrire.

Avez-vous fini vos mariages ? Je vous les souhaite plus heureux que les miens. Pour ce soir, je n'ai plus rien à vous dire ni de sublime ni de plat. J'ai dormi trop cette après-dînée, et j'en ai un grand mal de tête. Je m'en vais au spectacle. Adieu.

250. — A LA MÊME.

(Rép. au n° du 9 juillet.) — Naples, 29 juillet 1775.

Voici une lettre de vous tout à fait charmante : vous y êtes gaie, bien portante, et bien contente de notre ami Sartine[3]. Vous m'annoncez des choses très agréables, et vous me dessinez des tableaux bien risibles. Naigeon[4],

1. Éd. D. : *Étant à* Naples.
2. Éd. D. : Quelques *articles* de mes lettres.
3. Peut-être est-ce là une allusion au titre de ministre d'État que venait de recevoir M. de Sartine, le 5 juillet, et qui lui donnait entrée au Conseil. *Gaz. de France*, p. 247.
4. Jacques-André Naigeon (1738-1810), l'ami et l'éditeur de Diderot, auteur de la *Théologie portative* (1768), et célèbre déjà par son athéisme. « J'avais eu, avec lui, dans la société du baron d'Holbach, dit Morellet, des disputes fréquentes et vives, où je combattais son athéisme dogmatique. Je ne l'avais pas converti. » *Mem.* t. 1er, p. 398. La Harpe l'a peint ainsi : « C'est un homme assez singulier. Il a de l'érudition et il en fait métier ; mais il a, dans ce siècle, le ridicule des savants en *us*. Il est le singe de Diderot dont il répète sans cesse la conversation, comme il copie son ton et ses manières. Il joint d'ailleurs à la gravité d'un savant la coiffure d'un petit maître, et les précautions d'une mauvaise santé, avec l'air de la force. La Harpe, *Corresp. littér.*, t. II, p. 235.

s'arrachant les poils de la tête de plaisir, et criant : C'est effroyable! peut-on ne pas étouffer, à se l'imaginer? Maurepas, Turgot, Sartine, Malesherbes[1]; voilà quatre hommes dont un seul suffit à rétablir un empire[2]. Dieu sait si tous les quatre le feront, comme il est sûr qu'un seul d'entre eux l'aurait fait. Ah! que l'arithmétique politique et physique est différente de la numérique! Il n'est pas vrai qu'en doublant les causes on double les effets : si on met double charge, il ne s'ensuit pas qu'on enverra le double plus loin la balle; mais on fera péter ou crever le canon. Voilà ce que je crains sérieusement à présent que je le vois si chargé. Restons donc à voir cela. Il faudra bien que je me presse d'arriver à Paris, si je veux attraper le moment agréable pour moi de voir quatre grands amis à moi, quatre grands hommes, quatre anciens amis en place. Je crois voir là la conjonction de toutes les planètes. Il s'entréclipseront.

Au lieu de diminuer ma famille, je l'augmente tous les jours. Hier m'est arrivée de Marseille une chatte angora destinée à mon chat angora : faites m'en compliment; car je suis au comble de la joie. On aura une race angora à Naples, et au moins les gens d'esprit auront avec qui passer la soirée, et trouver qu'on leur fait patte de velours. Au reste, nous déclinons vers la barbarie stupide et grossière tous les jours davantage; et on voit bien que c'est Dieu qui fait cela à lui tout seul, et parce que cela l'amuse : il nous ravit[3] tous les jours, par la mort, quelqu'un qui aimait les lettres, et qui aurait pu les pro-

1. Guillaume-Chrétien de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794) qui venait le 21 juillet, d'être appelé de la présidence de la Cour des Aides au ministère de la maison du roi.

2. Éd. D. : Pour *etablir*.

3. Éd. T. : *Enlève*.

téger ; et il fait cela avec un choix et une intelligence, qui ne laisse rien à soupçonner des effets du hasard. Le duc de Bovino[1], grand veneur du roi, était le seul de nos courtisans qui eût lu Horace, et la mort nous l'a enlevé avant hier. D'après ce tableau, ne m'attendez-vous pas d'un moment à l'autre?

Bonjour, ma belle dame ; mille chose à M. d'Affry, à votre famille, à nos amis. Adieu.

251. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 13.)— Naples, 19 août 1775.

Madame, je n'ai pas répondu à une très belle lettre de vous, la semaine passée ; heureusement cette semaine je n'en ai point reçu : ainsi je ne serais point en retard. Vous me disiez qu'à la chaleur près, vous vous portiez à merveille : et moi, je me croirais encore mieux portant, si j'étais en chaleur[2].

Vous m'avez conté l'histoire de l'abbé Baudeau[3], en croyant me l'avoir déjà mandée ; mais, en vérité, vous ne me l'avez écrite qu'une seule fois. Croyez-moi, et souvenez-vous-en lorsqu'il en sera temps, les économistes casseront le cou à M. Turgot : ils ne méritent pas d'avoir un ministre dans leur secte absurde et ridicule.

Je commence à être embarrassé pour ma toile de co-

1. Jean-Marie Guevarra, duc de Bovino, gentilhomme de la chambre du roi, grand justicier et grand veneur du royaume, mort le 24 juiliet 1775, âgé de 67 ans. Voir *Gazette de France*, p. 326.

2. Éd T. : S'il faisait plus chaud ici.

3. Il s'agit probablement ici du propos tenu publiquement au mois de mai 1775 par l'abbé Baudeau, « que les dernières émeutes étaient dues aux intrigues de M. de Sartine, » et à la suite duquel, Turgot, protecteur de cet abbé, avait dû faire une visite à M. de Sartine pour l'assurer « combien il était irrité de l'audace criminelle de cette économiste. » Voir les *Mém. secrets*, t. VIII, p. 45, 48.

ton : cependant je vois que le meilleur parti est toujours d'attendre qu'un ambassadeur de France vienne à Naples, car enfin il en viendra un[1], et de le prier de s'en charger.

J'ai repris ces jours passés la lecture de vos Dialogues[2], et je suis tombé sur ce petit catéchisme du douzième dialogue : c'est un chef-d'œuvre ; il est au-dessus de tous les éloges : très peu de personnes sont en état d'en mesurer l'effet progressif.

Nous n'avons rien ici en fait de littérature. Je m'occupe sérieusement de diriger un opéra comique : s'il réussit, je vous en instruirai plus amplement.

Puisqu'il n'y a pas de liberté de la presse à Paris, laissons-là les blés, les Dialogues et les économistes. Je m'occupe d'Horace ; je suis parvenu à me faire une idée bien distincte de sa vie : il a été malheureux, pauvre, très maltraité par Mécènas[3] qui l'employa beaucoup et lui fit très peu de bien. Les Mécènas anciens étaient tels que les Mécènas modernes. Le monde s'est toujours ressemblé.

Pardonnez-moi si je ne remplis pas le papier. Vous ne sauriez imaginer combien je suis obsédé et excédé d'ennuyeux. Adieu[4].

1. L'ambassade de Naples resta encore longtemps vacante. Ce ne fut que le 25 février 1776 que le marquis de Clermont-d'Amboise prit congé pour s'y rendre.

2. Les *Conversations d'Émilie*, rédigées en forme de Dialogues, et dont le XIIe a pour objet de montrer à Émilie qu'elle se « prépare autant de moyens d'embellir sa vie, autant de ressources contre l'ennui, autant de consolations dans l'adversité, qu'elle acquiert de talents et de connaissances. » Paris, 1781, t. Ier, p. 462.

3. Édit. : *Mecenes*.

4. Cette phrase manque dans l'éd. D.

252. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 14.) — Naples, 9 septembre 1775.

Madame, vous avez bien raison ; mais je n'ai pas tout à fait tort : je vous avais mandé que lorsque Caraccioli serait arrivé, j'écrirais tantôt à lui, tantôt à vous ; ainsi, vous pourriez avoir de mes nouvelles, sans en faire la dépense[1]. La raison principale d'écrire à Caraccioli plutôt qu'à vous, est votre maudite langue, sur laquelle je commence à me rouiller, au point que je me trouve bien plus à l'aise en écrivant en italien à Caraccioli. En même temps cela doit l'obliger à vous aller trouver, et je travaille, d'ici, à nouer votre amitié avec lui. Plaignez-moi si je ne puis pas vous écrire plus au long ce soir : je suis excédé d'affaires ennuyeuses, et je m'en donne d'amusantes avec mon Horace, et une pièce comique que je suis occupé à faire achever sous ma direction. Elle aura pour titre *le Socrate imaginaire ;* il n'y a rien de plus fou. Je vous la ferai tenir lorsqu'elle sera imprimée. Bonsoir.

253. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 15). — Naples, 16 septembre 1775.

Il est vrai que notre correspondance a été, depuis trois ou quatre mois, fort dérangée chronologiquement ; mais je vous aime toujours très méthodiquement. Si je suis absent, ce n'est pas ma faute, ni celle de mon cœur ; mais vous, qui avez besoin de fruits, pourquoi ne vous rendez-vous pas à Naples, pays des fruits ? Je vous pro-

1 Éd. T. : Sans en faire *jamais*.

mets d'excellentes figues et de beaux melons à Noël. Venez, je vous logerai : vous ne verrez que moi si vous voulez, et je ne verrai que vous durant votre séjour. Si le baron[1] ne se laisse voir ni à dîner ni à souper, et que vous ne vouliez pas entamer le coucher, on pourrait au moins le forcer à accorder le lever. Les barons du Saint-Empire sont une sorte de souverains : leur lever pourrait être majestueux.

Comme je n'ai rien à vous mander ce soir, je vous parlerai de ma pièce comique. C'est une imitation de *Don Quichotte*. On suppose un bon bourgeois de province qui s'est mis en tête de rétablir l'ancienne philosophie, l'ancienne musique, la gymnastique, etc. Il se croit Socrate : il a pris son barbier dont il a fait Platon c'est le Sancho Pança : sa femme est acariâtre et le bat toujours : ainsi c'est une Xantippe. Il va dans un jardin consulter son démon : enfin on lui fait boire un somnifère en lui faisant croire que c'est la ciguë : et grâce à l'opium, lorsqu'il se réveille, il se trouve guéri de sa folie. Ce sujet serait digne d'un petit roman bien gai : et c'est à mon avis, le seul qui pourrait être aussi original que Don Quichotte, et du goût de notre siècle. Lorsque la pièce sera imprimée, je l'enverrai à Caraccioli : et, s'il veut se donner la peine de vous en expliquer les phrases et les plaisanteries napolitaines, vous rirez.

Je me réjouis infiniment du succès de vos mariages[2] ;

1. Grimm. — A cette date et avant de partir pour l'Italie, Grimm remplissait ainsi ses fonctions d'ambassadeur. « Le 5 de ce mois le sieur de Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe Gotha, eut une audience particulière du roi dans laquelle il remit sa lettre de créance à S. M.; il fut conduit à cette audience et à celle de la famille royale par le sieur Tolozan, introducteur des ambassadeurs. » *Gaz. de France*, septembre 1775, p. 323.

2. Dont l'un était certainement celui de César-Louis-Marie-François-Ange, vicomte d'Houdetot, né le 12 juillet 1749, neveu de madame d'Épinay, sous-

les miens n'ont pas été aussi heureux[1]; l'aînée de mes nièces est tombée dans les mains de certains dévots, d'ailleurs bonnes gens : ils ne sont d'aucune ressource : mais du moins ils ne me tracassent pas : mais la cadette a développé un caractère infâme, et est tombée dans les mains d'un homme encore plus infâme[2], mais, lorsqu'elles auront reçu leurs dots, je serai tranquille. Aimez-moi ; portez-vous bien. Adieu.

254. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 16.) — Naples, 30 septembre 1775.

Ma belle dame, vous êtes bien bonne de songer à m'écrire, et à faire mes emplettes, au beau milieu de vos noces ; je n'en aurais pas fait autant. Au fond, toutes mes commissions, que je vous prie de m'envoyer par M. de Clermont, se réduisent à la quantité de toile de coton nécessaire pour douze chemises et trois douzaines de paires de poignet ; si vous voulez y ajouter douze mouchoirs rouges de toile de Suisse, à la bonne heure.

Pour des livres, je ne souhaite, comme vous savez, que des voyageurs. Si on a traduit en français les voyages de MM. Solander et Banks[3], en Irlande, à l'île d'Otaïti, etc., voilà tout.

lieutenant des gendarmes de Flandres, avec Louise Perrinet de Faugnes, fille du receveur général des finances de Flandres, et de Sophie d'Amauzy, dont la famille royale signa le contrat le 8 septembre 1775. Cette vicomtesse d'Houdetot mourut le 19 mai 1781. *Gazette de France*, p. 331. Plus tard, en avril 1780, eut lieu le mariage de M. de la Live de la Briche avec N. Prévost, et en décembre celui de N. de La Live avec le vicomte de Vintimille. *Ibid.*, 1780, p. 137, 475.

1. Éd. D. : *Ne l'on pas été autant.*

2. Peut-être celle qui épousa le marquis de Sassinoro, et qui, d'après MM. Perey et Maugras, attaqua le testament de Galiani.

3. Daniel Solander (1736-1781), naturaliste élève de Linné et voyageur suédois, compagnon de Cook dans son voyage autour du monde (1772-1775),

J'attends Grimm, puisque tout le monde me le promet, mais avec des fils de conquérants des Turcs et de *Transdanubiens*[1] Grimm ne me vaudra pas grand chose, et il appartiendra à la classe des quantités transcendantales. Adieu ; je suis horriblement pressé.

255. — A LA VICOMTESSE DE BELSUNCE.

Naples, 14 octobre 1775.

Madame, il y a des mains maudites qu'il faut baiser. La vôtre en est une. Je la baise comme vous me l'ordonnez ; mais puis-je ne pas maudire cette maladie inexorable que rien n'apaise, ni les mariages, ni les ouvrages publiés, ni les soins des médecins, ni ceux des enfants. Si vous ne m'aviez rien mandé, cela aurait été mieux, car j'aurais cru madame votre mère partie pour la Suisse. A présent il me faut attendre impatiemment six jours, six mortels jours ; et vous me demandez de la philosophie ! Belle demande. Tout au plus je puis vous donner, ce soir, les assurances du respect, de la reconnaissance, de l'amitié avec laquelle je suis, etc.

256. — A LA MÊME.

Naples, 11 novembre 1775[2].

Madame, vous êtes la plus aimables des filles, puisque vous soignez votre mère, vous soignez les amis de votre

ainsi que le naturaliste Joseph Banks (1743-1820), qui, en 1760, avait déjà fait un voyage à Terre-Neuve et au Labrador. V. *Gazette de France*, 1771, p. 327.

1. Allusion au fils du maréchal Romanzoff surnommé Transdanubien après la campagne de 1774, dans laquelle il força le passage du Danube. V. la lettre 260.

2. Le 1er novembre étaient arrivés à Naples, l'escadre du vice-amiral

mère absente, vous regrettez ceux qui sont partis, et vous finissez par avoir toutes les incommodités de votre mère : vous êtes enrhumée, vous toussez, vous crachez. Voilà qui est admirable. Comme vous m'ordonnez d'être gai, je tâche de l'être, mais je n'en ai pas trop de sujet. Il est vrai que j'aurai le plaisir de voir le petit prophète, mais ce sera pour un instant et en fuyant. Voilà toute ma perspective de bonheur et de plaisir. Si je retournais le tableau, Dieu, quel spectacle de chagrins !

Premièrement, je tremble pour la toile de coton qui va m'arriver. Vous m'annoncez qu'elle n'est pas égale à l'échantillon ; si elle allait être aussi vilaine que la précédente, je me serais ruiné en toile, sans avoir une chemise.

Secondement, vous aurez lu, dans ma lettre à maman, que je m'étais amusé à faire composer une pièce intitulée *Socrate*. Cette pièce a été donnée ; elle a fait tant et puis tant de bruit, qu'elle a fini par être défendue du très exprès commandement de Sa Majesté. Vous ne sauriez imaginer combien, à cette occasion j'ai eu le plaisir de voir que j'étais aussi cordialement détesté par nos beaux esprits, que je le suis par les économistes. Ainsi, j'ai pris la résolution de ne plus rien publier, rien faire, rien écrire dorénavant.

Troisièmement, j'ai le chagrin de ne pouvoir pas continuer cette lettre : on m'appelle, je dois sortir, et on ne me permet que de vous assurer des sentiments de respect, d'attachement qui me lieront éternellement à vous ; votre très humble et très obéissant, etc., etc.

Mann, et le duc Maximilien de Brunswick, sous le titre de comte de Blankenbourg ; le 4 eut lieu un grand gala pour la fête de saint Charles. *Gaz. de France*, 1775, p. 436.

257. — A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, le 9 décembre 1775.

Madame votre fille qui a eu au moins autant soin de moi que de vous dans votre maladie, vient de m'avertir que je pouvais recommencer à vous écrire, parce qu'il y avait tout à parier que ma lettre vous rencontrerait bien portante : si cela n'arrive pas, prenez-vous-en à elle. Au fait, je suis ravi de recommencer avec vous, car la parenthèse a été un peu longue, et je commençais à en avoir peur ; mais n'y songeons plus.

Le fait est que je ne sais point par où commencer, tous les fils de nos dialogues étant cassés où ralentis par le laps du temps. Commençons par le bon bout, et c'est toujours l'argent. Je vous dois de l'argent et des remerciements ; pour les remerciements, je vous les compte sur-le-champ : recevez-en mille, dix mille, un million. C'est bien beau à vous au milieu de vos souffrances, d'avoir songé à mes chemises. Pour de l'argent, la chose n'ira pas si vite. Je voulais en écrire à Caraccioli ; mais il tire de l'argent de Naples, et n'en remet[1] guère : je pourrais attendre l'arrivée de M. de Clermont : mais il tardera peut-être. Ainsi le plus court et le plus sûr sera de vous les remettre ces 137 livres 8 sous par une lettre de change ; et c'est ce que je compte faire dans la semaine prochaine. Ayez donc ce peu de patience.

Gleichen est à Milan. Ainsi il verra la chaise de paille[2] avant moi. Je l'attends cette chaise, avec la der-

1. Éd. T. : *renvoie*.

2. Grimm était passé à Genève au mois de novembre 1775, et, après avoir visité Voltaire à Ferney (j'ai reçu, une lettre de Grimm, qui vous a vu, écrivait, le 13 décembre, Frédéric II à Voltaire), il était descendu en Italie, où, le 13 décembre, il entendait la Gabriella à Milan. V. la Corresp. de Catherine II, dans le Zbornik, t. XXXIII, p. 43.

nière impatience, pour lui montrer mon travail sur Horace, qui assurément lui fera grand plaisir.

Je vous avais mandé que je m'étais occupé à faire travailler à un opéra comique appelé *Socrate,* et que cela m'avait infiniment diverti. Ensuite vous êtes tombée malade, et je ne vous en ai plus parlé. Il faut donc vous apprendre qu'il a eu le plus sublime de tous les succès[1]. Il a été défendu, du très exprès commandement de sa majesté, après avoir été donné six fois au public, et même une fois à la cour. Cela n'était pas encore arrivé en Italie. En France le seul *Tartuffe* mérita cet honneur. Ainsi mettez *Socrate* au niveau[2] de *Tartuffe* pour le bruit qu'il a fait, pour les cabales, les intrigues, les méchancetés qu'il a enfantées. Telle est ma situation ici, et la frayeur qu'excite mon esprit dans les têtes des imbéciles ; portez-moi envie et ne me plaignez pas, car cette affaire ne m'a fait aucun tort. Vous ne sauriez imaginer toutes les explications qu'on donnait à cette pièce, toutes les allusions qu'on y trouvait. Après l'Apocalypse, rien n'a été si drôlement expliqué. Je veux mourir si je savais rien de ce qu'on trouvait dans ce que j'avais fait. Cependant on n'a pas défendu les imprimés : si je vous en envoyais, vous ne les goûteriez pas. Adieu.

258. — A LA MÊME.

Naples, 23 décembre 1775.

Madame, une lettre de madame votre fille est aussi belle que peut l'être pour moi une lettre qui n'est pas de vous. Mais il y a des choses au monde qu'on ne supplée

1. Éd. T. : Que *cette pièce* a eu.
2. Éd. T. : au *dessus*.

pas par des équivalents, tels qu'une maîtresse, le duel et vos lettres. Il m'en faut donc ; songez à m'en écrire au plus vite. En attendant, je vous joins ici une lettre *sur* et non pas *à* MM. Tourton et Baur[1], qui n'est point bête, telles que toutes celles de la nouvelle année. Elle a pour cent trente-sept livres huit sous d'esprit ; ce n'est pas en avoir beaucoup[2]. L'ordre de compter l'argent au Romanzogogue[3], m'est arrivé trop tard, et ma lettre de change vous fera toucher l'argent plus tôt. Ainsi c'est le mieux.

Madame votre fille m'a donné des nouvelles touchant des séparations dont elle a bien senti la nullité d'intérêt[4]. Elle ne m'a pas appris la plus importante pour moi, savoir si M. l'ambassadeur et mes chemises avec, étaient partis.

Nous avons ici le margrave de Bareith[5] ; il me con-

1. Banquiers, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur.
2. Ed. D. : *n'est-ce* pas en avoir beaucoup ?
3. Grimm.
4. Ed. T. : *le peu* d'intérêt.
5. Christian-Frédéric-Alexandre, margrave de Brandebourg-Anspach et de Bareith, né le 24 février 1736, marié le 22 octobre 1754, à Frédérique-Caroline de Saxe-Cobourg-Saalfeld, née le 26 juin 1735. Il est connu par sa liaison avec mademoiselle Clairon. « Il était bizarre en toutes choses, dit madame d'Oberkirch, et la fréquentation des gens de théâtre lui avait donné de singulières façons... Il avait, du reste, de l'esprit et de la bonté, et le désir le plus vrai d'être aimable pour tous. » (*Mémoires d'Oberkirch*, t. II, p. 203.) La *Gaz. de France*, 1776, p. 37, parle ainsi de son séjour à Naples. « Naples, 19 déc. 1775. Le margrave d'Anspach s'est rendu au château de Caserte, où il a été reçu par le roi, avec la plus grande distinction. S. M. l'a conduit elle-même à l'aqueduc qui porte les eaux dans ses jardins, et qui est le plus bel ouvrage de ce genre. Après l'examen de toutes les variétés de cascades, il y eut une chasse au sanglier. Le Vésuve commença à jeter du feu. Le margrave de Bareith et quantité d'étrangers sont partis pour être témoins et observateurs fidèles de ce qui se passera. » Le 4 janvier il y eut grand gala, course de chevaux barbes, et opéra, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prince héréditaire. Le 25, le margrave, après avoir visité Florence, Livourne, passait à Gênes pour se rendre à Paris, et de là dans ses États, *ibid.*, p. 53, 66, 76. Il voyageait sous le nom de comte de Sayn. Il mourut en 1806.

naissait de réputation sur les rapports de Grimm, Gleichen et peut-être de mademoiselle Clairon; il m'a comblé par conséquent d'amitiés auxquelles j'ai répondu par beaucoup de franchise et de vérité dans mes propos. C'est un aimable prince, fort réservé ici, mais n'ayant aucun des défauts de son rang. Gleichen sera ici en carnaval, et le petit Prophète y sera en même temps[1]. J'aurai des jours heureux, mais bien courts; il faut s'en contenter : la vie est si courte elle-même !

Peut-on avoir de l'esprit dans ses lettres, lorsqu'on a passé toute la journée, comme j'ai fait[2], à entendre des

1. Voici les divers passages des lettres de Catherine II (*Zbornik istoritcheskavo rouskavo obstchestva*, t. XXIII), où il est question du voyage de Grimm en Italie : « 1775, 29 nov. Je ne savais à quoi attribuer votre long silence; j'ai eu l'injustice d'en accuser le boyau fêlé, puis les occupations ministérielles, ensuite un accès de colère, après quoi j'ai donné tête baissée dans le voyage d'Italie... J'ai beaucoup de peine de l'amertume que vous a donnée la maladie de votre amie (*madame d'Épinay*). Puisque vous me demandez comment remédier au dérangement que ces nouveaux arrangements ont porté à vos projets, je n'en vois pas d'autre que de voyager tranquillement par l'Italie et de vous en revenir tout doucement avec les comtes Roumiantsof en Russie, si votre seigneur et maître le permet (*le duc de Gotha*)... Vous pleurez du chant de la Gabriella (p. 38). Votre voyage à Ferney et l'état du patriarche me fait de la peine (p. 43). » Il paraît que Voltaire avait reçu Grimm « fraîchement. » « J'aimais toujours les bêtes, mais ce que vous me dites de vos ânes, qui n'étaient pas assez bêtes pour grimper sur les laves du Vésuve, confirme mon opinion sur les animaux en général (p. 46)... Je sais bien pourquoi vous avez tant pensé à moi pendant votre séjour à Rome : c'est parce que vous avez trouvé si peu d'anciens Romains là-bas; cela vous a retracé le souvenir de l'âme la plus républicaine que vous connaissiez, et par hasard c'est moi (p. 48). Je souscris d'avance au panégyrique du cardinal de Bernis et du beau pape Braschi, preuve que vous vouliez rester sur la terre... La morale de l'abbé de Breteuil est admirable sans doute à employer avec les gens qui n'ont point de mémoire (p. 59). Pourquoi, s'il vous plaît, cette comparaison de Naples à Riga à propos de cette *unsere kaiserin*? Oh ! vous m'expliquerez cela à la première entrevue, et si vous dites du mal du roi de Naples, je dirai, moi, que vous êtes un fieffé flatteur, car le roi de Naples, au dire du prince Orlof — N. B., pour lequel il s'était pris d'affection, au point de lui proposer de jouer au ballon avec lui — n'est pas une bête, mais un *schal*; or, un *schal* en russe, est un homme qui se laisse aller là, là, tout doucement à ce qui lui vient dans la fantaisie, sans regarder à d'autres choses qu'à contenter son vouloir (p. 60).

2. Ed. T. : comme je fais.

platitudes. Plaignez-moi ; je suis abruti. Adieu. Mille remerciements à madame de Belsunce, des soins qu'elle a eus d'entretenir ma correspondance, Allons, c'est trop la fatiguer ; déchargez-la une bonne fois de ce travail.

Puisque la nouvelle année m'obligerait à écrire enfin à quelqu'un de mes amis délaissés, chargez-vous du baron d'Holbach, de la baronne, de messieurs Necker, Suard, Marmontel, Raynal, etc., Caraccioli se chargera du reste. Adieu encore.

259. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 1er.) — Naples, 20 janvier 1776.

Pour le coup, ma belle dame (car, quoique vous soyez très faible et fort maigrie, vous êtes toujours ma belle dame), sans flatterie, votre lettre est la plus belle lettre qu'on ait écrite, depuis qu'on a écrit des lettres : je vous en fais juge. La chaise de paille et moi embrassés[1], voulant jouir de ce bonheur tant désiré, et commençant à le goûter en effet, si une lettre de vous était arrivée avec de fâcheuses nouvelles de votre santé, quel coup de massue ! Quelle horrible situation pour nous deux, de ne nous être revus que pour pleurer ensemble ! En revanche, j'ai reçu votre lettre dictée par vous : je ne faisais que de le quitter[2] : vite j'ai couru chez lui : nous nous sommes embrassés comme des pauvres, et vite et vite nous avons pris des arrangements pour le Vésuve, la Cocagne, les presepios[3] et mille autres niaiseries napolitaines[4]. Ah ! la bénite lettre ! la bienheureuse lettre ! elle nous a ressus-

1. Ed. D. : et moi nous *en sommes embarrassés*.
2. Ed. T. : *la* quitter.
3. *Étable, crèche*. C'est-à-dire probablement les représentations religieuses de la Nativité.
4. Voir p. 217, note 5.

cités ! Si je l'ai revu pourquoi ne vous reverrais-je pas aussi ?

Il m'a apporté les poignets et la toile. Je fais précisément comme celui qui, voulant avoir un équipage, commença par acheter le foin. Adieu, je ne puis pas être plus long, la poste part à minuit ; et voilà onze heures qui sonnent, adieu encore. Toujours de bonnes nouvelles de votre santé, et puis laissez-nous faire.

260. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 2.) — Naples, 17 février 1776.

Madame, votre lettre du 14 au 21 a mis le comble aux plaisirs du séjour de Grimm à Naples, et au mien de l'avoir revu. Nous tremblions à chaque instant d'être troublés dans nos doux transports parisiens, par quelque lettre désagréable de vous ; au contraire, vous nous avez régalés au commencement et à la fin de deux lettres dictées par vous, dont la dernière respire la gaieté et la force. Ce dialogue[1], grand Dieu ! quel dialogue ! Grimm l'a emporté pour en régaler Gleichen et quelque autre à Rome ; mais il me le renverra pour que rien ne manque à ma collection de vos œuvres.

Que puis-je vous dire d'ici ? Grimm a laissé un grand vide dans mon existence[2] et des regrets infinis dans mon âme. Cependant c'est beau de nous être revus. Peut-être je vous reverrai à mon tour. Ainsi donnez-vous la peine de m'attendre et songez-y sérieusement.

1. Peut-être un de ces *Dialogues sur l'Éducation* dont il est parlé dans la lettre 270.

2. Il était parti de Naples pour Saint-Pétersbourg. Nous voyons par la *Corresp.* de Catherine qu'il était en avril à Rome, le 2 mai à Bologne, puis le 24 juillet à Berlin, en août à Kœnigsberg, à Riga, le 1er septembre à Saint-Pétersbourg. (*Zbornik*, t. XXIII, p. 50, 55, 58, 60.)

Les Romanzoff[1] ont singulièrement réussi ici comme partout, et avec justice. Il y a bien de l'étoffe en eux, surtout dans l'aîné qui est déjà mûr; et ils ont un très beau poli de vernis. De tous les étrangers qui se sont trouvés au carnaval ici[2], ils étaient les plus aimables sans comparaison.

Ce soir je n'ai pas le temps de m'arrêter davantage avec vous. Remerciez votre aimable fille des soins qu'elle a eus de m'informer exactement de votre état, et dispensez-la à jamais de ce soin-là. Informez m'en vous-même. Adieu, Grimm, de Rome, vous en dira davantage.

261. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 7.) — Naples, 13 avril 1776.

Je ne répondis pas la semaine passée à votre charmante lettre, parce que c'était samedi saint, jour consacré aux visites de ce que nous appelons *buona Pasqua*, qu'il faut remplir aussi rigoureusement que celles de la nouvelle année à Paris. Cette semaine j'attendais avec la dernière impatience vos nouvelles sur le lit de

1. Les comtes Nicolas (1750-1826), et Michel-Paul Romanzoff, fils du feld maréchal Romanzoff, dont les victoires sur les Turcs avaient amené la paix de Kaïnardji, le 10 juillet 1774, et tous deux célèbres plus tard comme hommes politiques et diplomates. Meister parle ainsi de ce jeune comte de Romanzoff, dans sa notice sur le baron Grimm, écrite en 1808 : « M. de Grimm avait fait le voyage d'Italie avec le comte de Romanzoff, aujourd'hui ministre de l'intérieur, et si je ne me trompe, il ne s'en sépara qu'après l'avoir ramené au sein de sa patrie et de sa famille : mais ce que je sais bien sûrement, parce qu'il me l'a répété plus d'une fois, c'est que, malgré la très grande différence d'âge qu'il y avait alors entre le jeune comte et lui, son âme n'avait jamais éprouvé pour aucun de ses anciens amis un attrait plus vif, un attachement plus profond. Ce fut, comme il le disait lui-même, sa dernière passion. » *Corresp. littér.* de Grimm, t. I[er], p. 11. V. aussi *Mém. de Genlis*, t. III, p. 200.

2. Ed. T. : *ce* carnaval.

justice[1] et sur les suites de la suppression des corps et métiers, que j'imaginais terribles et funestes : mais je me suis trompé peut-être, et l'abbé Morellet aura raison.

Vous ne m'avez point écrit, et me voilà sans rien savoir[2]. Cependant, quelle que puisse être la réussite de la chose, comme je ne vous ai jamais donné mon avis sur ces opérations turgotiennes, le voici simple et naïf. J'applaudis à la substance de l'affaire des corvées[3] ôtées et d'un impôt substitué ; mais j'aurais souhaité qu'on prît des mesures bien plus fortes pour s'assurer que jamais l'argent récolté[4] par la taxe sur les terres ne serait employé à autre chose qu'à faire des chemins. Sans une grande précaution sur cela, à la première guerre, et peut-être même sans guerre, dans la main d'un autre contrôleur général, on prétextera les besoins de l'État, on détournera ce fonds, et vous resterez sans chemins : car on ne pourra plus y forcer les paysans ; et l'on n'aura pas d'argent pour les soutenir.

Pour ce qui est de la suppression des jurandes, je le dis à la barbe de tous les raisonneurs à la mode et de tous les économistes, c'est une bêtise, une faute, une absurdité. On ne connaît pas les hommes : *Nitimur in vetitum*[5]. Plus une chose est difficile, pénible, coûteuse, plus les hommes l'aiment, s'y attachent, en raffolent. Les ordres religieux les plus austères sont ceux qui ont pro-

1. Le lit de justice, tenu le 12 mars 1776, pour l'enregistrement des édits qui supprimaient les corvées et les jurandes.

2. Ed. T. : me voilà *dans l'ignorance de tout*.

3. L'édit du 9 février 1776, qui supprimait la corvée comme injuste, et la remplaçait par un impôt en argent qui portait sur tous les propriétaires de biens-fonds ou de droits réels sujets aux vingtièmes.

4. Ed. D. : *prélevé*.

5. Ovide, *Amores*, III, 4, 17 :

Nitimur in vetitum semper cupimusque negata.

duit le plus[1] de grands hommes. Rendez les règles des pères de Saint-Maur ou des jésuites aisées, commodes, leur ordre est détruit ; ainsi je suis persuadé que M. Turgot a porté le coup fatal aux manufactures de la France. Les habiles artistes sortiront la plupart : d'autres se négligeront : et au lieu d'établir l'émulation, il aura cassé tous les vrais ressorts du cœur de l'homme. Tel est mon avis.

Je n'ai pas eu de nouvelles du voyageur depuis un mois : mais il est si paresseux ! Je suis enchanté des progrès de votre santé. Pour moi je me porterais bien, si je n'étais dans le chagrin d'avoir perdu mon chat. Vous ne sauriez imaginer à quel point je suis fâché d'avoir perdu l'ami le plus raisonnable que j'eusse ici.

Gleichen nous quittera bientôt ; son imagination est bien blessée, et peut-être sa santé est plus mauvaise qu'elle ne le paraît. En tout il se dispose à devenir très malheureux. Grondez Magallon, de ne m'avoir jamais écrit. Adieu.

262. — A LA VICOMTESSE DE BELSUNCE.

Naples, 11 mai 1776.

Pour le coup, c'est bien à vous, madame, qu'il faut que je réponde. Savez-vous que vous devenez charmante avec vos lettres ? Elles n'annoncent plus la maladie de maman : elles en exposent les occupations, les distractions, les idées agréables de changer de maison, et même d'en acheter (ce qui, soit dit entre nous, me cause autant de plaisir que d'étonnement). Continuez donc à présent à m'écrire à sa place, je ne m'en plaindrai pas, et même à peine pourrai-je m'apercevoir du changement.

1. Éd. D. : produit plus de...

Je sens tout le chagrin et l'amertume dans lesquels doit être plongée maman, par la mort de son chien[1]. Jugez, vous, à présent de la mienne, puisqu'on vient de me tuer mon chat. Ah ! quelle perte que celle des chiens et des chats ! Tous les Vrillières du monde ne sont rien en comparaison. En vérité, je suis inconsolable depuis trois semaines. Il avait été mon maître de langue chatoise; et quoique je ne pusse pas la parler, parce que la prononciation en est plus difficile que l'anglais, je l'entendais passablement.

Mais parlons d'autre chose. Je ne suis point du tout content du changement de maison que veut faire maman. Je crois plus utile pour elle le bruit que la solitude. On se fait au plus grand bruit, comme à celui des vagues lorsqu'il est continuel, mais on ne se fait pas à la solitude. Elle nous laisse le temps de sentir nos incommodités, qui en deviennent plus fortes par là.

Le baron de Gleichen a été plus heureux que le général Kock; il a trouvé ici une eau soufrée dont il boit, et qui tue les vers; elle l'a remis dans un état de santé meilleur qu'il n'aurait pu imaginer. Jamais il ne s'est si bien porté; il est vrai qu'il s'ennuie à périr; mais les eaux n'ont jamais guéri l'ennui : quelquefois le vin l'a dissipé.

Pardonnez-moi, madame, la bêtise de cette lettre; je suis accablé constamment d'occupations ennuyeuses. Il faut que je sorte : il est tard; la matière me manque, et l'esprit est à sec. Embrassez maman de ma part. Adieu.

1. Ragot. Voir t. Ier, p. 15.

263. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au nº 9.) — Naples, 18 mai 1776.

Quel blasphème! Vous appelez un chiffon, une lettre écrite toute de votre main; qui me parle de votre santé, mieux que je ne l'osais attendre; qui m'annonce des idées de changement de maison, d'achats, et d'autres choses, toutes agréablement fastidieuses. Et que pouviez-vous m'écrire de plus important? M'auriez-vous parlé de vos édits, de vos réformes? Sur les édits, je vous ai déjà mandé mon avis J'applaudis à tous, excepté aux maîtrises, dont l'abolition est le coup mortel porté aux manufactures de France; et l'effet s'en apercevra dans trente ans et pas auparavant. Pour vos réformes[1], je les approuve[2] toutes, d'autant plus qu'aucune ne retombe sur moi. Tite-Live disait pourtant de son siècle (qui ressemblait si fort au nôtre) : « *Ad hæc tempora ventum est, quibus nec* « *vitia nostra nec remedia pati possumus.* » On est dans un siècle où les remèdes nuisent au moins autant que les vices. Savez-vous ce que c'est? L'époque est venue de la chute totale de l'Europe et de la transmigration en Amérique. Tout tombe en pourriture ici : religion, lois, arts, sciences; et tout va se rebâtir à neuf en Amérique. Ce n'est pas un badinage, ceci, ni une idée tirée des querelles anglaises[3] : je l'avais dit, annoncé, prêché il y a

1. Toute la fin de cet alinéa a été insérée par Grimm dans sa *Corresp. litt.*, t. XI, p. 363.

2. Ed. D. et Grim : *applaudis.*

3. L'agitation américaine, née dès 1763, à l'occasion de l'impôt sur le timbre, voté par le Parlement britannique, mais retiré presque aussitôt, s'était continuée à la suite de l'établissement, en 1767, de la taxe sur le thé, et avait amené, au mois de mai 1773, la célèbre émeute de Boston. Le 19 avril 1775 avait eu lieu, à Lexington, la première rencontre entre les insurgents et les troupes royales, et, le 4 juillet 1776, le Congrès réuni à Philadelphie, proclamait l'indépendance des États-Unis.

plus de vingt ans[1] : et j'ai vu toujours mes prophéties s'accomplir. N'achetez donc pas votre maison à la Chaussée-d'Antin, vous l'acheterez à Philadelphie. Mon malheur c'est qu'il n'y a point d'abbaye en Amérique.

Embrassez pour moi Schomberg et les amis qui ne seront pas absents. Le voyageur sera à Venise[2]. Je n'en ai point de nouvelles. Adieu : voilà du chiffon, si vous en voulez.

264. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 10.) — Naples, 1er juin 1776.

Hier au soir est arrivé votre ambassadeur[3]. La première chose dont il m'a parlé, c'est de votre paquet. Je l'attends avec impatience pour voir si la seconde expédition de la toile aura été moins malheureuse que la première : mais il faut lui donner le temps de déballer son équipage. Dieu veuille donc que ce paquet ne s'égare pas ! Car comme madame la duchesse de Chartres[4] va lui tomber sur le

1. Dans son traité *Della moneta*, 1749.

2. Où il se rencontra, d'après les *Mém. de Genlis*, avec la comtesse de Joinville, qui y séjourna du 23 au 27 mai, et fut reçue chez l'ambassadeur de France, le baron de Zuckmantel. (*Gaz. de France*, p. 228, 235.)

3. Arrivé le 11 mai à Gênes, où il s'était rencontré avec la duchesse de Chartres, le marquis de Clermont d'Amboise, qu'accompagnaient le chevalier de Moustier et le comte d'Hinnisdal, en partait le 16, était présenté le 17 à la cour de Parme, le 28 au pape, et quittait Rome le lendemain pour se rendre à Naples. (*Gaz. de France*, p. 202, 209, 214, 227.)

4. Louise-Marie-Adelaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre, et de Marie-Thérèse-Félicité d'Este, princesse de Modène, née le 13 mars 1753, mariée le 5 avril 1769, à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, morte le 23 juin 1821. Elle voyageait alors en Italie, sous le titre de comtesse de Joinville, accompagnée du comte et de la comtesse de Genlis, et de la marquise de Reuilly. Voici son itinéraire, d'après la *Gazette de France* : à Voltri et à Gênes le 11 mai, à Parme le 17, à Reggio, où elle fut reçue par son grand-père, le duc François III de Modène, à Venise, d'où, après un séjour de quatre jours, elle partit le 27 pour Padoue, Lorette, Rome où elle séjourna du 5 au 12 juin, et fut invitée à des fêtes brillantes chez le cardinal de Bernis et aux palais Palestrine et Doria, à Naples, du 14 au 24,

corps, il y aura pendant quinze jours dans sa maison un boulevari récréatif[1].

Vous aurez appris la mort du bon comte de Fuentès[2]. J'en suis pénétré; et j'avais bien besoin d'une lettre aussi gaie que la vôtre. Ce qui a ajouté à mon plaisir, c'est la feuille de notre incomparable philosophe[3]. Notre voyageur vous dira que, dans son séjour ici, je ne lui ai parlé que du philosophe, lorsque je pensais à m'égayer, et de vous, lorsqu'il fallait s'affliger. Vous étiez alors dans un état bien chagrinant, et je m'attendais bien plus à apprendre que vous eussiez été loger dans la *domus exilis Plutonia*[4] qu'à la Chaussée-d'Antin. Enfin Dieu a eu pitié de moi.

Je répondrai sans faute au philosophe, mais donnez-m'en le temps. Je compte l'amuser avec ma réponse.

Par l'arrivée du beau-frère[5] de l'ambassadeur, qui l'a devancé d'un jour, j'avais appris le changement du ministère[6], et je n'avais appris rien de plus que ce que je

à Rome le 26, à Florence le 2 juillet, à Modène, à Parme, à Turin le 11. Elle était de retour à Versailles le 21 juillet. A la même époque, le duc de Chartres, montant le *Solitaire*, rejoignit dans la Méditerranée l'escadre de Du Chaffaut. (*Gaz. de France*, p. 268.) Il était de retour le 21 août. (*Id.*, p. 309.)

1. « La duchesse fut loger au palais de l'ambassadeur de France, qui avait été à sa rencontre à la première poste. Le 19, cet ambassadeur invita chez lui toute la noblesse napolitaine. Il y eut bal et l'on servit toute sorte de rafraîchissements à plus de 1500 personnes qui s'y trouvèrent. Le lendemain, il y eut encore chez lui un concert suivi d'un souper. » (*Gaz. de France*, p. 271.)

2. Le comte de Fuentes, mourut à Madrid, le 13 mai 1776.

3. Diderot.

4. Horace, *Odarum*, I, 4, 17.

Jam te premet nox, fabulæque manes,
Et domus exilis Plutonia.

5. Le chevalier de Moustier.

6. Le 12 mai 1776, Turgot avait été remercié par le roi, et [illegible] par M. de Clugny, il fut suivi dans sa retraite par Malesherbes, auquel succéda Amelot de Chaillou.

savais lorsqu'on créa contrôleur général, M. Turgot. De grâce, relisez cette lettre que je vous écrivis alors. Je vois que M. de Sartine va devenir le pilote[1] de l'État. *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*[2]. Vous-même, madame, à présent que vous achetez une maison, vous aimerez bien plus cet architecte, qui vous en réparera les trous, vous fera quelques légers changements, que vous n'aimeriez l'illustre Perrault, qui vous la démolirait pour la rebâtir à neuf sur un dessin magnifique. Car, vous voulez vous loger, vous sentez que la vie est courte, et qu'il est toujours vrai, ce trait philosophique d'Horace.

Quid brevi fortes jaculamur ævo
Multa[3]?

Enfin Sartine est le seul qui n'a point fait de grands édits, qui n'a pas demandé de lits de justice ; et, je parie pourtant, que son département est en bien meilleur état qu'il n'était auparavant. Il est donc le seul qui connaisse les hommes, et le vrai bonheur qu'on peut leur procurer. Turgot aura reculé le bien d'un demi-siècle ; il aura ruiné la secte économique : et voilà tout ce qu'il aura fait de bon. Morellet sera bien étonné, étant honnête homme autant que son chef, de se trouver encore plus détesté que les Terray, etc. ; mais il ignore que les fripons malheureux ont un parti, et que les honnêtes gens n'en ont aucun. Ricci[4] avait un parti ; Silhouette[5] n'en avait point. Aimez-moi. Mille choses à madame de Belsunce. Adieu.

1. C'était un faux bruit. Il resta tout simplement ministre de la marine.
2. Saint-Math., v. 4.
3. Horace. *Odarum*, II, 16, 17.
4. Laurent Ricci (1703-1775), général des Jésuites lors de l'expulsion de l'ordre en 1764.
5. Contrôleur général du 4 mars au 21 novembre 1759.

265. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 11.) — Naples, 15 juin 1776.

Je suis sans lettre de vous depuis deux semaines. Je crains que ce ne soit à cause de la politique[1]. Après m'avoir donné seulement[2] la nouvelle du changement de ministère, vous m'avez voulu taire la glose, n'est-ce pas ? Moi, plus honnête homme que vous, je vais vous écrire franchement tout ce que je sais de madame la duchesse de Chartres, qui nous est arrivée hier au soir, et qui a dîné ce matin avec le roi et la reine[3]. Des gens qui sont venus de Rome nous ont rapporté que là elle voulait être rentrée chez elle à neuf heures, pendant que les sociétés[4] à Rome, en été, commencent à onze heures du soir. Lorsqu'on lui montra Saint-Pierre, elle courait, comme un lévrier, sans s'arrêter à rien, disant toujours : *C'est charmant*, entre ses dents, sans rien fixer ; enfin elle fixa le tombeau de la reine Christine ; et, après l'avoir regardé longtemps, elle dit : « Comme elle est mal coiffée ! » et s'en alla. Ce trait est si original et si neuf, que je n'ai pas pu vous le laisser ignorer. Ce matin elle a pensé mettre en émeute les rues. Il a fallu ôter les coussins, à la plus haute voiture de l'ambassadeur, pour que sa coiffure y entrât. Le roi a fait des efforts incroyables pour s'empêcher de rire[5]. Je suis très pressé d'aller ce soir au

1. Ed. D. : que ce ne soit politique.
2. Ed. D. : *sèchement*.
3. Le 14. « Le 15, Leurs Majestés lui donnèrent un dîner auquel furent admis l'ambassadeur de France, la comtesse de Genlis, et la comtesse de Reuilly. Le 16, il y eut à la cour bal en domino. » (*Gaz. de Fr.*, p. 271.)
4. Ed. T. : que les *soirées*.
5. L'impression n'avait pas été la même à Gênes, si nous en croyons ce passage d'une lettre écrite de cette ville, le 20 mai : « La comtesse de

théâtre, pour voir le succès de cette nouveauté. Ah! jusqu'aux maîtres d'hôtel des philosophes causent des séditions dans les États?

Je n'ai aucune nouvelle du voyageur depuis Pâques; donnez-m'en, si vous en avez.

J'ai reçu le paquet de la toile de coton; il y en avait trois coupons[1] : deux sont excellents; mais un troisième coupon ne vaut rien. Assurément, vous y aurez apporté tous les soins. Il faut donc dire que le commerce de la Compagnie des Indes, est si florissant qu'il n'y a pas à Paris de quoi faire douze chemises de toile de coton. Qu'en dit-il l'abbé Morellet? Est-il bien content de sa liberté? Trouve-t-il agréable jusqu'à la liberté de renvoyer les ministres.

A propos, le margrave de Bareith m'a mandé de sa résidence, qu'étant à Paris[2], il avait chargé son banquier de m'expédier douze bouteilles d'encre parfaite: je n'en ai reçu aucune nouvelle[3] de Paris, si ce n'est que M. l'ambassadeur Clermont m'a dit qu'on voulait le charger de cette caisse, et qu'il ne voulût pas s'en charger. J'aurais pourtant très grand besoin de cette encre: voyez d'engager[4] ce banquier à me l'expédier au plus vite. Puisque la rencontre de la toile pour chemises est si difficile, soyez à la vedette[5] s'il s'en présente, et achetez-m'en, à votre aise, et, lorsque vous la rencontrerez, une autre douzaine.

Joinville s'étant mise *in fiocchi*, et ayant arboré les plumes, l'allégresse a été universelle chez les dames, et dès le lendemain les banquiers ont eu pour [illegible],000 livres de commission en plumes à faire venir de France. » *Mém. secrets*, t. IX, p. 127. Voir aussi sur tout ce voyage les *Mém. de Genlis*, t. III, p. 1[illegible]-64.)

1. Ed. D. : *les* deux sont.

2. Il prit congé du roi le 2 avril. (*Gaz. de France*, p. 136.)

3. Ed. T. : aucun *avis*.

4. Ed. T. : [illegible].

5. Ed. T. : [illegible].

Vous avez bien du temps pour cela, et au départ de quelque nonce ou autre, vous me l'expédierez. Mille choses à madame votre fille. Adieu. Aimez-moi en dépit de l'absence. C'est aujourd'hui le jour précis qu'en 1769, je vous quittai. Ah! quel souvenir[1]!

266. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 12.) — Somma, 29 juin 1776.

Vous voyez, ma chère dame, par l'endroit d'où je vous écris, que je suis hors de Naples; et, par conséquent, bien peu à mon aise, surtout pour épistoliser. Mais il faut vous écrire : 1° pour vous dire que la lettre du 22 mai, dont vous faites mention, est précisément celle des vôtres qui s'est égarée; et je doute fort que ce soit dans cette lettre égarée, que vous m'ayez mandé la mort de mademoiselle de Lespinasse; car Grimm me la manda de Venise[2], et dans votre lettre du 3 juin, vous ne m'en disiez mot. Le plus agréable pour moi, serait d'apprendre que Grimm m'avait mandé une fausse nouvelle[3].

1. On a la preuve de sa douleur alors dans ce passage d'une lettre à Tanucci : « Il m'est arrivé le plus grand malheur, apres la mort du roi, qui put m'arriver. Si je l'ai mérité, je me soumets; si je ne l'ai pas mérité, que Dieu pardonne cette injustice à qui me l'a faite !... Je ne puis vous dire autre chose si ce n'est que, le jour ou je reçus l'ordre du roi, je ne pus dîner ni souper. La nuit j'eus la fievre avec de fortes convulsions. Le jour suivant, je me forçai à sortir pour terminer une commission que je crois être du service de la reine. Je paraissais soulagé, mais ni l'appétit, ni les forces, ni le sommeil ne sont revenus, et voici le quatrième jour que je n'ai pas faim. Hier j'eus la fievre avec de nouvelles convulsions pendant la nuit. Ce qui m'effraye le plus est une espece de torpeur dans le côté et à la jambe droite. » (Cité par la *Revue politique et litt.*, 23 avril 1881.)

2. Il se rendait en Russie, par Venise et Vienne : « Je revins à Saint-Pétersbourg, comme je me l'etais promis, après avoir fait le voyage d'Italie, au mois de septembre de 1776. » (*Mém. hist.* dans la *Corresp. littér.*, t. Ier, p. 21.)

3. La nouvelle n'était pas fausse. Mademoiselle de Lespinasse, était morte le 23 mai 1776.

Madame la duchesse de Chartres nous a quittés. Si M. de Genlis[1], qui la dirigeait, eût été un peu moins lésineux, il n'y aurait eu rien à désirer sur le succès qu'elle a eu ici. Mais la dépense qu'elle a faite[2], a été si incroyablement mince, que, si je vous le disais, vous en seriez étonnée. Les dames de sa suite marchaient en habits rapetassés (c'est au pied de la lettre), et leur attirail était quelque chose de gueux qu'on ne saurait entièrement[3] décrire. Voilà une grande preuve d'amitié que je vous donne, en vous mandant de telles nouvelles avec tant de candeur.

Votre lettre est charmante, en ce qu'elle me parle beaucoup de vous et de votre famille, et bien peu des affaires politiques.

Gleichen, après s'être congédié[4] de tout le monde, et avoir pris ses[5] passeports, est resté; et il est fort content d'avoir une fois pu vaincre son irrésolution; aussi à l'instant il s'est mieux porté. Adieu; il faut aussi que je vous quitte brusquement, comme vous m'avez quitté dans votre lettre.

1. Charles-Alexis Brulart, appelé d'abord le comte de Genlis, puis le marquis de Sillery, de la branche des Brulart-Genlis, rameau des Brulart, marquis de la Borde, détachée de la branche aînée des Brulart, marquis de Puisieux, à laquelle appartenait le chancelier Brulart, et éteinte en 1786, en la personne de la duchesse d'Estrées. Né le 11 janvier 1737, second fils de Charles, marquis de Genlis, mort le 15 mai 1753, et de Louise-Charlotte d'Hallencourt, fille du marquis de Dromesnil, décédée le 21 mai 1742, successivement garde de la marine, capitaine de vaisseau, colonel aux grenadiers. Marié, vers 1765, à Etiennette-Felicité du Crest, célèbre sous le nom de comtesse de Genlis. Le marquis de Sillery, périt sur l'échafaud, le 31 octobre 1793.

2. Ed. D. : qu'elle a faite *ici*.

3. Ed. T. : *aisément*. — Madame de Genlis, dans ses *Mémoires*, t. III p. 52, explique cela par un vol qui leur fut fait.

4. Ed. T. : *avoir pris congé* de.

5. Ed. T. : *s'être muni* de.

267. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 13.) — Naples, 6 juillet 1776.

Cette semaine je n'ai point de lettre de vous : je suis assez tranquille sur votre santé, et cependant cette privation me chagrine. Il n'y a pas d'argent que je dépense avec plus de plaisir que ces trente-cinq sous par semaine pour vos lettres, qui ne disent rien la plupart[1]. Mais une lettre qui ne dit rien, est toujours une lettre qui dit qu'il n'y a rien à dire, et le silence dit tout, et rien en même temps : et voilà un propos obscur qui ne vaut rien.

Moi aussi, je ne vous mande jamais rien ; mais qu'importe ? j'écris, et ce soir je suis dans ce cas. Que vous dirai-je ? Que les galères de Malte sont ici[2] : qu'il y a dessus force chevaliers français, jeunes étourdis : que M. Béranger va partir, et que si vous le voyez à Paris, il vous parlera beaucoup de moi ; qu'hier au soir, chez l'ambassadeur de France, on exécuta un *Te Deum* composé par un jeune maître de musique français, qui est ici, et que ce *Te Deum* est peut-être le premier qu'on ait chanté *sans avoir remporté de victoire*. Vous dirai-je que Paësiello nous a donné un opéra bouffon d'une musique tellement supérieure, qu'elle a engagé les souverains[3] à

1. Ed. T. : *pour* la plupart.

2. « Naples, 6 juillet 1776. — Les galères de Malte arrivèrent à Pouzzoles le 3 de ce mois, venant de Civita Vecchia. Elles sont commandées par le bailli Frisari, chevalier napolitain, qui fut présenté le lendemain avec un nombreux cortège de chevaliers à Leurs Majestés siciliennes, par le bailli Carignano, ministre plénipotentiaire de la Religion en cette cour. Le départ de cette escadre est fixé à mardi prochain. Le bailli Guedez, vice-chancelier de l'Ordre, qui était venu, il y a dix-huit mois en cette ville pour rétablir sa santé, doit retourner à Naples avec l'escadre. » (*Gazette de France*, p. 279, 292.)

3. Madame de Genlis, nous donne une des raisons pour lesquelles le roi

aller à son petit théâtre l'entendre; événement nouveau depuis l'établissement de la monarchie chez nous? vous dirai-je qu'hier le roi est allé en procession avec la reine, les seigneurs, les dames de sa cour gagner le pardon du jubilé[1]. Voilà bien des nouvelles, des nouvelles bien intéressantes.

La plus intéressante est pourtant que je commence à respirer sur mes affaires domestiques, et que je me porte bien : du moins il me le paraît ainsi. Bonsoir; mille respects à madame de Belsunce et à mes amis. Vous avez rétabli M. Lenoir[2] : j'en suis charmé. N'oubliez pas les bouteilles d'encre que le margrave de Bareith devait m'envoyer par son banquier de Paris.

268. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 14.) — Naples, 20 juillet 1776.

Vous avez raison, madame; une petite lettre de votre main équivaut[3] à une très bonne nouvelle; aussi je suis content de ce courrier. Cependant vous parlez des chagrins que vous causent les absents. Ah! si je commençais à vous parler de ceux que causent les présents! il me faudrait vous parler de cinq sœurs, trois nièces, un neveu, la femme et les enfants de ce neveu, une tante maternelle

se plaisait tant aux opéras napolitains. « Il ne savait pas alors parfaitement l'italien; il ne parlait que le napolitain; c'est pourquoi tous les opéras comiques, genre de spectacles qu'il aimait particulièrement, étaient, à Naples, en langage napolitain. » (*Mémoires*, t. III, p. 56.)

1. Ce jubilé avait été l'une des premières mesures de Pie VI, réagissant sur la politique de Clément XIV. Il l'avait solennellement ouvert au mois de mars 1775. V. *Voyages en différents pays de l'Europe*, 1785, t. II, p. 1. A Paris, le jubilé s'était ouvert le 11 mars.

2. Jean Charles-Pierre Lenoir (1732-1807). Renvoyé par Turgot, le 13 mai 1775, à la suite de la guerre des farines, il avait été rétabli dans les fonctions de lieutenant de police le 10 juin 1776.

3. La. D. : de vous.

et sa famille, les maris de mes deux nièces, ma belle-sœur, son mari, sa mère, et puis à peu près trente cousins et une centaine de parents plus éloignés. Il est vrai, au pied de la lettre et sans exagération, que tout ce monde est sur mes bras; tous ont recours à moi; aucun n'est en état ni en charge à m'appuyer, à me faire quelque bien, à m'étayer: tous me pèsent; tous, à mon neveu près[1], sont dévots à brûler; et tous, y compris mon neveu, sont ennuyeux à périr. Toujours quelqu'un de cet essaim de parents dîne avec moi ou vient loger chez moi. Ils m'ôtent la solitude sans me donner la compagnie. Je ne me suis étendu sur cela que pour vous consoler et vous prouver que, à la santé près (qui est un grand article), mon état est bien pire que le vôtre; et pour vous faire convenir qu'il n'y a rien de bon dans le meilleur des mondes possibles. Ah! si le bon Dieu eût voulu créer un monde impossible, comme nous y serions heureux!

Je vous remercie de m'avoir mandé un excellent mot de Caraccioli que je n'ai communiqué à personne. Il subit la punition d'avoir voulu ménager et même chérir cette engeance économistique, qui s'est avisée, pour flatter son[2] feu Turgot, de publier dans les gazettes un bon mot de lui qui a fait, en Italie et ici, grand tort à la réputation de discrétion qu'un ambassadeur doit soutenir en parlant des affaires des souverains[3]. Je le plains; mais en même temps je lui dirai: Que diable allait-il faire dans cette galère?

1. L'avocat Azzariti (A. N.).
2. Ed. D. : *leur*.
3. Nous ignorons quel est ce mot de Caraccioli, mais il en avait d'assez imprudents, tel que celui-ci sur la liaison du duc d'Orléans et de madame de Montesson: « M. le duc d'Orléans, ne pouvant faire madame de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait lui-même M. de Montesson. » (Grimm, *Corresp. litt.*, t. X[illegible], p. [illegible].)

L'ambassadeur de France est tout à fait aimable. Il réussit ici mieux qu'aucun autre ; même mieux que Breteuil. *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.*

L'Hôtel-Dieu[1] aux Invalides[2], est la meilleur chose qu'on eût pu imaginer. Il fallait un bel incendie pour opérer ce bien, tant il est vrai que la lumière fait des progrès (à ce que disent les économistes). Quelle lumière que celle d'un incendie !

Vous ai-je mandé le service essentiel que m'a rendu la chaise de paille? Il a fait acheter par l'impératrice de Russie le cabinet de livres et d'estampes de mon frère, au prix de l'estimation que j'en ai demandé[3]. Le service consiste en ce que je me suis vengé par là de mes aimables compatriotes qui le voulaient acheter pour rien. Adieu. On m'interrompt ; et c'est le frère du mari de ma nièce qui arrive après avoir visité les églises du jubilé : ne vous l'avais-je pas dit?

1. A la suite de cet incendie, du 30 déc. 1772, dans lequel dix malades avaient péri dans les flammes, un cri s'était élevé pour changer l'Hôtel-Dieu de place, et Marmontel avait publié une épître en vers sur ce sujet. (Voir ses *Mem.* t. III, p. 137.)

2. Ed. T. : *placé* aux Invalides.

3. A propos de cette bibliothèque, composée en grande partie de livres d'architecture, Catherine II, ecrivait à Grimm, le 18 avril 1776 : « J'ai ordonne d'envoyer à Livourne, à Hannebal, 5,750 livres de France, pour les livres de l'abbé Galiani. Envoyez-les-moi. » (*Zbornik*, t. XXIII, p. 47) — Et le 4 août 1777 : « La lettre de l'abbé Galiani est charmante ; son envoi de livres me fera grand plaisir, car je raffole des livres d'architecture. » (P. 53.) — Le 28 août 1776 : « Je n'ai pas encore la pacotille de l'abbé Galiani, dès que je l'aurai, je vous ferai restituer votre musique. » (P. 58.) Le 2 nov. 1777 : « J'ai lu ces jours passés que l'abbé Galiani, dans ses Dialogues, a dit que c'est un grand assemblage de nombre de contradictions qui forme les grandes caboches, et j'ai dit : Cela est vrai, c'est une grande idée, un développement sublime de choses, et depuis ce temps-là, cet assemblage de contradictions trotte dans ma tête. » (P. 71) — Le 22 decembre : « Quand vous m'écrirez un jour, parlez-moi un peu de M. Quirini, de l'abbé Galiani et de Mengs, ce dernier fait mes tableaux. » (P. 73.)

269. — A LA MÊME.

Naples, 27 juillet 1776.

Je n'ai point de lettre de vous, madame, cette semaine, et je n'aurai rien à vous mander si ce n'est l'état de désespoir où me met la mauvaise encre qu'on trouve ici. En vérité c'est la plus grande des raisons que j'aie de ma paresse à écrire. Ce bon margrave de Bareith m'en voulait expédier de Paris; il en a chargé son agent, et il a eu la bonté de m'en informer. Moi je l'ai remercié, et cependant l'encre n'est pas arrivée. Je rougirais[1] d'écrire au margrave et de lui porter mes plaintes sur cette lésine de son agent, qui, pour rencontrer peut-être l'occasion d'envoyer les bouteilles sans frais jusqu'à Marseille, me fait attendre désormais six mois. De grâce aidez-moi à recouvrer cette encre. Criez, pestez, écrivez, grondez, cherchez, faites en sorte que j'aie de quoi écrire, si l'envie me prend. Vous y gagnerez, vous la première, je vous en assure.

Paësiello, notre grand compositeur, est pris au service de la Russie[2] : il part d'ici après-demain. Il sera d'une grande ressource à Grimm cet hiver : car il raffole de sa musique et avec raison. Moi et Gleichen nous éprouvons beaucoup de peine du départ de cet homme de talent et de génie[3], qui en outre est fort aimable. Vous le verrez à Paris peut-être dans trois ans d'ici. Aimez-moi ; et lorsque j'aurai une meilleure encre, je vous promets de plus longues lettres. Adieu.

1. Ed. T. : je *rougis*.

2. Le 24 août 1777, Catherine II, écrivait à Grimm, à son sujet : « L'opéra de Paësiello n'aura lieu qu'au mois de septembre ; en attendant il se promène ici, et l'on dit qu'il raffole de mon jardin, qui s'embellit de jour en jour. » (*Zbornik*, t. XXIII, p. 63.)

3. Ed. D.: *au* départ... *à* talents et de génie.

270. — MADAME D'ÉPINAY A L'ABBÉ GALIANI[1].

Le 29 juillet 1776.

C'est certainement, mon charmant abbé, une correspondance unique que la nôtre; nous nous écrivons toutes les semaines des lettres de trois ou quatre pages, dans lesquelles on ne trouve autre chose sinon : Je me porte bien, je suis malade, je suis gaie, je suis triste, il fait chaud, il fait froid, un tel est parti, un autre arrive, etc., et nous sommes contents de nous comme des rois : nous nous trouvons de l'esprit comme quatre. Si par hasard un courrier manque, voilà des plaintes, des cris : il semble que tout soit perdu. Savez-vous que je commence à penser que nous sommes bien plus heureux que nous ne le croyons. Puisque vous l'êtes de ma meilleure santé, je vous dirai qu'elle chemine vers la *robusticité*, et pour vous donner du nouveau, j'ajouterai que je me remets, non à travailler, mais à penser; et si ce bon état dure, je ne désespère pas de pouvoir continuer mes *Dialogues sur l'éducation*. Il faut que je vous communique quelques-unes des idées qui, tout en rêvant, m'ont passé par la tête. Je me suis demandé pourquoi les animaux, qui jusqu'à présent sont bien nos très humbles serviteurs, s'avisent de naître avec le degré de perfectibilité qui leur est propre, tandis que l'espèce humaine travaille depuis la naissance jusqu'à la mort pour n'atteindre qu'au degré qui lui est propre; et puis je me suis demandé si l'avantage était pour eux ou pour nous. Avant de vous dire ma réponse, il faut que vous sachiez que j'ai fait mes deux

1. Cette lettre n'est pas dans les *Mémoires* de madame d'Epinay Elle a été insérée par Grimm dans sa *Corresp. litter.*, de juin 1776 (t. XI, p. 277).

questions à un homme d'esprit, à un savant, qui au lieu de résoudre le problème, m'a dit : Lisez un livre de Bordeu qui vient de paraître[1].... Lire ! moi, lire ! ai-je dit ; jamais. Des faits, tant qu'on voudra ; mais en fait de raisonnement, je ne lis que dans ma tête. J'ai deviné tout ce que je sais, et je devinerai tout ce que je ne sais pas. En vérité, l'abbé, il y a des moments où je suis assez folle et assez vaine pour croire que j'ai deviné le monde. Je n'ai pourtant pas tout à fait deviné à moi toute seule la réponse à ma première question. J'ai bien dit : c'est que chaque espèce d'animaux n'est occupée que de ce qui lui est propre ; mais cela ne me satisfait pas. J'en ai parlé au philosophe (à qui vous devez toujours une réponse, par parenthèse) ; il m'a dit : J'y ai rêvé plus d'un jour ; c'est que chaque espèce d'animaux a son organe prédominant qui le subjugue, et que l'homme a tous les siens dans un degré de faculté combinée, dont le centre est la tête et la pensée. Il m'apporta un exemple ; mais je ne peux pas vous le dire, vous le devinerez. Il naquit trois enfants jumeaux, il y a vingt ans, à Amsterdam, je crois ; ils étaient imbéciles, féroces, sauvages ; un seul de leurs organes, dès l'âge de dix ans, était à son point de perfection, et d'une perfection monstrueuse. Et quel organe ? devinez : car c'est précisément ce que je ne dirai pas. Eh bien, ces trois enfants n'étaient absolument propres qu'à

1. *Les recherches sur les maladies chroniques, leurs rapports avec les maladies aiguës, leurs périodes, leur nature, et sur la manière dont on les traite aux eaux minérales de Barège et des autres sources de l'Aquitaine*, par Ant. et Théod. de Bordeu (t. Ier, 1775, in-8°). Th. Bordeu (1722-76), était l'ami de Diderot. La *Corresp. litt.*, t. XI, p. 125 et 143, apprécie ainsi ce livre : « Si l'imagination est la première qualité du médecin, s'il faut qu'il n'envisage les choses que de loin et sous leurs rapports généraux, s'il faut qu'il oublie les détails pour les masses, s'il peut se contenter d'apercevoir et qu'il puisse négliger l'observation exacte et suivie, ce livre sera sûrement un des meilleurs ouvrages de médecine. »

une seule chose; et il n'y eut point de puissance humaine qui put les empêcher de remplir leur vocation. Ils moururent épuisés avant l'âge, etc. Vraiment, lui ai-je dit, cela me fait résoudre un autre problème : c'est de trouver pourquoi les gens de génie sont si bêtes....

Quant à savoir de quel côté est l'avantage, je décide pour les animaux; ils n'ont ni la peur de mourir, ni l'amour des richesses; ils n'en ont pas même le besoin[1].

Eh! mon Dieu! je laisse trotter mon imagination, et je ne vous dis pas que notre excellent gros curé, que vous n'avez sûrement pas oublié, vous demande si vous ne pourriez pas lui procurer une lettre de recommandation pour le prélat Philomarini qui vient comme vice-légat à Avignon où réside notre bon pasteur. C'est simplement dans la vue d'en être distingué; car il est heureux, à son aise, et n'a rien à lui demander; et vous savez qu'il s'appelle l'abbé Martin[2].

J'ai déjà sommé tous les banquiers de Paris d'avoir à me déclarer lequel d'entre eux est celui par excellence du margrave de Bareith. Il n'y en a plus que deux à interroger sur faits et articles : car jusqu'à présent mes recherches ont été vaines; mais de ces deux banquiers, l'un est en campagne, l'autre a perdu sa femme, et est plus triste et plus noir que l'encre que nous réclamons. Il ne serait pas poli d'aller faire cette recherche subitement. Il

1. Ici prend fin la citation de Grimm, qui l'a fait suivre de trois pages de réflexions, qu'il termine en disant : « Il vaut mieux attendre la réponse de Galiani. » Un peu plus haut, il avait dit : « Je pense, comme Galiani, que la plupart des animaux ont un organe prédominant qui les subjugue et qui détermine exclusivement leur instinct; mais je ne crois pas la règle sans exception. »

2. L'abbé Martin (*curé de Deuil*) est sans doute cet honnête directeur de la mère de madame d'Épinay, qui fit à sa fille de si sages réflexions, lorsque la perte du cœur d'un ami lui inspira le projet de renoncer au monde. V. les *Memoires et Correspondance* de madame d'Épinay, t. II, p. 43. (A. N.)

faudra donc laisser passer encore cet ordinaire sans vous donner satisfaction.

Adieu, adieu, mon cher abbé, voilà une des plus longues lettres que j'aie écrites depuis deux ans. Je vous embrasse.

271. — L'ABBÉ GALIANI A MADAME D'ÉPINAY

(Rép. au n° 15.) — Naples, 10 août 1776.

Votre lettre, madame, cette fois est tout à fait dans le style récréatif. Vous vous portez bien au point que[1] vous craignez de vous porter guignon, en vous en vantant trop. Ne vous l'avais-je pas dit? L'ennui engraisse. Depuis que tous vos amis sont morts ou absents; que vous êtes dans une solitude parfaite, vous crevez de santé : jugez donc combien je dois être plus gras que vous. Je me suis amusé des nouvelles d'alarmes de guerre que vous me mandez; nous qui devrions être aussi alarmés que vous, nous ronflons du plus profond sommeil : et soyez bien sûre, mais très sûre qu'il n'y aura pas de guerre entre l'Espagne et le Portugal[2]. Profitez donc du jeu des actions et des effets royaux sur cette certitude. Il est vrai que le roi actuel[3] de Portugal étant très malade, on ne saurait prédire au juste les idées et le système de son successeur : mais toujours il y a à parier qu'il sera aussi pacifique que son frère, et qu'il sera plus embarrassé des affaires intérieures qu'on ne l'imagine.

1. Ed. O. : vous *êtes en si bonne santé* que.

2. Un différend s'était élevé entre ces deux nations au sujet des limites du Brésil, et aboutit à la guerre en novembre 1776. Une brochure avait paru sur ce sujet en juin 1776. (*Mém. secrets*, t. IX, p. 135.)

3. Joseph Ier, né le 6 juin 1714, roi en 1750, et sous le règne duquel eut lieu la célèbre conspiration d'Aveiro et l'expulsion des Jésuites. Il mourut le 24 fév. 1777, et eut pour successeur sa fille, Dona Maria, née le 21 déc. 1734, mariée le 6 juin 1760 à son oncle, Don Pierre de Bragance, dont elle devint veuve le 25 mai 1786, et morte en 1816 à Rio-Janeiro.

Vous ne m'aviez pas mandé la mort du pauvre docteur Roux[1], ni celle de mademoiselle de Lespinasse. Je crains pour la vie de d'Alembert; il faudrait l'engager à un voyage d'Italie. Je vous ai mandé le bienfait de Grimm, de m'avoir fait vendre le cabinet de livres de mon frère. A présent il ne me reste que les tableaux et les instruments de mathématiques. Parmi ces tableaux, il y en a une douzaine de[2] jolis, qui ne sont pas fort grands : pourrais-je espérer de les débiter à Paris, ou faut-il que je me retourne aussi du côté de la Russie? Écrivez-moi quelque chose sur cette question que je vous fais et qui m'intéresse infiniment.

Aimez-moi. On m'appelle. Adieu. J'embrasse Émilie, que je ne connais que par ses Dialogues. Adieu.

272. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 16.) — Naples, 18 août 1776.

On le voit bien que vous faites de grands progrès vers la *robusticité:* mais vous diriez que j'en fais à grands pas vers la rusticité, si je ne répondais pas à votre charmante lettre. Je n'en ai pourtant ni le temps ni l'envie; cependant il faut répondre. Pour l'affaire de mon encre, vous avez pris le chemin le plus long; voici quel aurait été le plus court. Il aurait fallu, par exemple, trouver quelqu'un

1. Auguste Roux, né en 1726, mort le 28 juin 1776. Il était fort lié avec le baron d'Holbach et avec mademoiselle de Lespinasse, qui lui légua sa montre et sa pendule. Voir notre étude : *Mademoiselle de Lespinasse et la marquise du Deffand*, Charpentier, 1877, p. 63. Les *Mém. secrets*, t. IX, p. 150, annoncent ainsi sa mort : « M. Roux, docteur régent de la Faculté, le rédacteur du *Journal de Médecine*, et se livrant plus à la théorie de son art qu'à la pratique, vient de mourir victime de son ardeur infatigable à faire des expériences chimiques; il était occupé à en faire sur l'arsenic, et il s'est empoisonné lui-même. » (Voir les *Œuvres de Diderot*, t. XI, 368.)

2. Ed. D. : de *fort* jolis.

qui fût en correspondance avec mademoiselle Clairon (soit Marmontel ou autre)[1], et lui faire écrire que Galiani se plaint à Naples, qu'après avoir reçu une très gracieuse lettre du margrave, qui lui mandait avoir chargé son banquier à Paris de lui envoyer douze bouteilles d'encre, et qu'après l'en avoir remercié très humblement, il n'avait rien reçu. Mademoiselle Clairon aurait tout arrangé d'abord. Pour moi je n'ose pas importuner le margrave pour une pareille bagatelle avec une seconde lettre; et je crois que vous en feriez autant à ma place. Voilà donc le chemin qu'il faut prendre pour terminer mon[2] affaire.

Je vous ferai très bien l'affaire de notre gros curé; mais il aurait fallu me donner plus de détails sur lui, sur le lieu de sa cure, sur ce qu'il pourrait obtenir, etc. Si je ne fais autre chose que de dire qu'il s'appelle Martin, on le prendra pour l'ennemi de Pangloss dans *Candide*[3].

Sur votre question, des animaux et des hommes, et de leur perfectibilité, je vous écrirai une autre fois : car pour à présent je suis interrompu. Adieu.

273. — A LA MÊME.

(Rép. à une infinité de nos.) — Naples, 21 septembre 1776.

J'ai été malade, ma chère dame ; j'ai été affairé ; j'ai été plongé dans l'ennui, le chagrin, le dégoût : voilà les causes de mon silence depuis trois ou quatre semaines. Vos lettres m'ont réjoui, vivifié même : mais pas au point de pouvoir vous le dire. Je vous répondais le vendredi en

1. Mademoiselle Clairon qui avait été, on ne peut mieux avec Marmontel (*Mémoires*, t. Ier, p. 226), avait à ce point captivé le margrave de Bareith, qu'il l'avait appelée dans ses États et nommée gouvernante de ses enfants.
2. Ed. F. : *cette*.
3. Voir les ch. XIX et XXI.

vous lisant, et quelles réponses! mais je retombais dans la paresse le samedi, qui se passait sans vous répondre. Aujourd'hui j'ai fait défendre ma porte, et j'en avais le droit; car c'est un jour de fête[1], et je me suis acharné à vous couler à fond une réponse. D'abord je vous remercie d'une recette d'encre que vous oubliâtes d'inclure dans la lettre qui m'en parlait, et qui vint dans la suivante. Mais, grand Dieu! si je savais faire de l'encre, si l'on en savait faire ici, je n'en aurais pas demandé à un prince souverain. Ces recettes sont aussi vieilles que l'encre; cependant on en fait de la bonne et de la mauvaise, selon les pays, sans que la recette de la bonne ait jamais été un secret. Or, persuadez-vous bien que la cause la plus forte et la plus vraie que j'aie à présent de ne pas écrire volontiers, est la mauvaise encre. Si vous prenez intérêt à cela, tâchez d'y remédier, et je vous ai dit le comment s'y prendre avec le margrave.

La lettre où vous me mandiez le malheur de la perte de mademoiselle de Lespinasse, s'est égarée, et je m'en étais douté, comme je vous l'ai mandé. Votre dernière[2] me parle du malheur de madame Geoffrin[3]; elle succombe

1. La saint Janvier, le patron des Napolitains, qui tombe le 19 septembre.

2. Toute la fin de cet alinéa et le suivant ont été insérés par Grimm dans la *Corresp. litt.*, t. XI, p. 364. Il ajoute cette réflexion : « Notre charmant abbé Galiani, raisonne à merveille sur les causes qui peuvent avoir jeté madame Geoffrin dans la dévotion; mais il pourrait bien s'être trompé sur la vérité du fait qu'il nous explique si bien; ce qu'il y a de sûr, au moins, c'est que madame Geoffrin aurait pu se permettre tous les excès de zèle qui ont altéré sa santé, sans que sa façon de penser eut changé le moins du monde. »

3. Madame Geoffrin, dont depuis 1774, la santé déclinait sensiblement, venait d'être frappée d'une troisième attaque d'apoplexie au mois d'août 1776. « Cette fois-ci, écrit madame du Deffand, elle est restée paralytique d'un côté; elle a presque perdu la connaissance : on croit pourtant qu'elle ne mourra pas de cette attaque. » (*Corresp. de la marquise du Deffand*, t. II, p. 569.) Les *Mémoires secrets*, t. IX, p. 247, annoncent la fermeture de son salon à la date du 1er novembre. Depuis elle ne fit que languir jusqu'à sa mort, le 6 octobre 1777.

aux lois de la nature et du temps, comme les édifices les plus solides, en se détruisant par parties. J'espère qu'elle languira encore pendant quelque temps[1] ; mais je n'espère plus la revoir à mon retour à Paris. M. de Clermont, hier au soir, m'étonna et me surprit d'abord en me soutenant que ces maladies et ces rechutes de madame Geoffrin, avaient été causées par des excès de dévotion qu'elle avait commis pendant le jubilé[2]. En rentrant chez moi, j'ai rêvé sur cette étrange métamorphose, et j'ai trouvé que c'était la chose du monde la plus naturelle. L'incrédulité est le plus grand effort que l'esprit de l'homme puisse faire contre son propre instinct, et son goût. Il s'agit de se priver à jamais de tous les plaisirs de l'imagination, de tout le goût du merveilleux ; il s'agit de vider tout le sac du savoir ; et l'homme voudrait tout savoir[3] ; de nier ou de douter toujours et de tout, et rester dans l'appauvrissement de toutes les idées, des connaissances, des sciences sublimes, etc. Quel vide affreux ! quel rien ! quel effort ! Il est donc démontré que la très grande partie des hommes, et surtout des femmes dont l'imagination est double, ne saurait être incrédule, et celle qui peut l'être, n'en saurait soutenir l'effort que dans la plus grande force et jeunesse de son âme. Si l'âme vieillit, quelque croyance reparaît. Voilà aussi pourquoi il ne faudrait jamais persécuter les vrais incrédules : et je vous ajouterais qu'en effet ils n'ont jamais été persécutés. On ne persécute que les fanatiques fondateurs de sectes qui pourraient être suivis. Le fanatique est un

1. Ed. D. : j'espère qu'elle *vivra* encore quelque temps *languissante*.
2. Ce jubilé universel avait commencé le lundi 11 mars, et c'était prolongé jusqu'à la fin de la semaine sainte. Il a inspiré une ode au poète Gilbert, et fut suivi, dit Grimm, avec une ferveur extraordinaire. (*Corresp. litt.*, t. XI, p. 245.)
3. Ed. D. : voudrait savoir.

homme qui se met à courir au milieu d'une foule, et d'abord[1] tout le monde suit. L'incrédule fait bien plus. C'est un danseur de corde qui fait les tours les plus incroyables en l'air, voltigeant autour de sa corde. Il remplit de frayeur et d'étonnement tous les spectateurs, et personne n'est tenté de le suivre ou de l'imiter. *Ergo* madame Geoffrin devait finir par un bon jubilé, *Q. E. D*[2]., ce qui était à démontrer.

Je vous souhaite de finir de même : ce n'est pas un mauvais souhait pour[3] votre santé. Vous me direz que c'est vrai ; mais que ce n'est pas non plus un joli compliment pour votre esprit ; j'en conviens. Mais qu'est-ce que vaut l'esprit, vis-à-vis de l'estomac ?

Je vous ai tenu parole. Voilà une longue lettre ; je pourrais l'allonger par les compliments de Gleichen, qui m'en charge toujours.

Pourquoi ne pas m'envoyer vos couplets ? Quelqu'un arrivera qui me les expliquera. Adieu. Lorsque vous le pouvez, envoyez-moi des nouvelles publiques : c'est ma passion à présent que la Gazette...

274. — A LA MÊME.

Naples, 5 octobre 1776.

Madame, deux semaines sans lettres de vous ! cela serait tourmentant ; mais je suis si persuadé que vous ne le faites que pour me punir de mon silence, que je suis tout à fait tranquille sur l'état de votre santé. Mon silence est criminel ; car plus je suis navré de chagrin et d'amertume, plus je devrais vous écrire pour me soulager. Ce-

1. Ed. T. : et *que* d'abord.
2. *Quod erat demonstrandum.*
3. Ed. D. : *de* votre santé.

pendant je ne le fais pas, parce que le temps me manque autant que le cœur. Je vous écris ce soir pour vous donner un embarras auquel je n'ai pu me refuser. Un homme de mes plus chers amis d'ici (c'est beaucoup dire d'un pays où je n'en ai guère) me demande de lui faire venir de Paris deux exemplaires de l'ouvrage de M. d'Egly, *Histoire des Rois des Deux-Siciles de la Maison d'Anjou*[1]. Voudriez-vous vous donner la peine de les faire acheter, reliés, passablement au moins, et de les envoyer à Marseille, soit à quelque négociant, ou à M. de la Rosa, consul d'Espagne, pour me les faire tenir par la voie de mer? Je payerai votre dépense[2] comme vous le jugerez le mieux; et le mieux serait que je la payasse ici, à M. l'ambassadeur.

Aimez-moi; excusez-moi. Je dois mener au spectacle ma nièce non mariée et sa mère: ceci n'est-il pas bien amusant? Une autre est accouchée hier d'une fille: quels vrais plaisirs que la naissance d'une foule de sots et de sottes futurs qu'il me faudra marier aussi.

Ah! quel plaisir au sein de sa famille!

275. — A LA MÊME.

(Rép. à la lettre du 20 sept.) — Naples, 12 octobre 1776.

Il vous va bien, ma chère dame, de me gronder[3] de ce que je ne vous ai point répondu sur la perfectibilité des bêtes, et sur la perfectibilité des arts et métiers dans les mains des économistes. Si vous saviez dans quel anéan-

1. Paris, 1741, 4 vol. in-12. Charles-Philippe Morthenault d'Égly, (1696-1749), d'abord intendant de Poitiers, puis d'Orléans, rédacteur du journal de Verdun, à partir de 1738, entra à l'Académie des Inscriptions en 1741.

2. Éd. D.: vos *déboursés*.

3. Éd. D.: [illegible] vous me grondez.

tissement d'esprit, de goût, d'existence morale je suis tombé, au lieu de me gronder, vous me plaindriez. 1° Les affaires de mes nièces ne sont pas réglées; et, par une ingratitude dont il y a peu d'exemples, le mari d'une de mes nièces plaide contre moi. 2° Le pauvre Militerni, qui servait en France et qui m'aidait à me ressouvenir de Paris, est à l'agonie et sans espoir de rétablissement de son hydropisie. Ce n'est pas tout : j'ai perdu un cheval, et ma chatte angora se meurt. Peut-on vous verbaliser politique et métaphysique dans cet accablement[1] de disgrâces? Au reste, puisque vous le voulez, je vous dirai que sur l'article des bêtes, je vois que l'on commence par tenir[2] pour sûr ce qui est très douteux. Nous croyons que tout ce que les bêtes savent est donné par instinct, et non point passé par tradition. A-t-on des naturalistes bien exacts qui nous disent que les chats, il y a trois mille ans, prenaient les souris, préservaient leurs petits, connaissaient la vertu médicinale de quelques herbes, ou pour mieux dire de l'herbe, comme ils font à présent? Si on n'en sait rien, pourquoi prend-on pour sûr ce qui est en question, et fait-on des raisonnements à perte de vue sur un fait faux ou douteux? Mes recherches sur les mœurs des chattes m'ont donné des soupçons très forts qu'elles sont perfectibles; mais au bout d'une longue traînée de siècles. Je crois que tout ce que les chats savent est l'ouvrage de quarante à cinquante mille ans. Nous n'avons que quelques siècles d'histoire naturelle; ainsi le changement qu'ils auront subi[3] dans ce temps est imperceptible. Les hommes aussi ont mis un temps immense à leur perfectibilité : car les peuples de la Californie et de la Nou-

1. Ed. D. : cet *état* de.
2. Ed. D. : pour *avoir*.
3. D. : qu'ils auront *fait*.

velle-Hollande, qui sont anciens de trois ou quatre mille ans, sont encore de vraies brutes. La perfectibilité a commencé à faire de grands progrès en Asie, à ce qu'on dit, il y a plus de douze mille ans, et Dieu sait combien de temps avant on n'avait fait que de vains efforts. Si une race asiatique n'avait point passé en Europe et en Afrique, et si d'Europe elle n'eût passé en Amérique, d'où elle a fait le tour du globe, l'homme ne serait[1] que le plus espiègle, le plus malin et le plus adroit des singes. Ainsi, la perfectibilité n'est pas un don de l'homme en entier; mais de la seule race blanche et barbue. Par alliance, la race basanée et barbue, la race basanée non barbue, et la race noire ont gagné quelque chose. Tout ce qu'on dit des climats est une bêtise, un *non causa pro causâ*[2], l'erreur la plus commune de la logique. Tout tient aux races. La première, la plus noble des races, vient naturellement au nord de l'Asie. Les Russes y tiennent de plus près, et c'est pour cela qu'ils ont fait plus de progrès en cinquante ans qu'on n'en fera faire aux Portugais en cinq cents. En avez-vous assez pour ce soir? Aimez-moi; plaignez-moi bien fort, et croyez-moi encore plus fort[3] tout à vous.

276. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 20.) — Naples, 19 octobre 1776.

Puisque la galanterie du Margrave se réduit (à ce que vous me mandez) à m'avoir fait acheter dans Paris douze bouteilles d'encre, pour y rester pendant que je suis à

1. Ed. D. : ne soit *encore*.
2. V. Montesquieu, *Esprit des Lois*, XIV, 2-5, et XVII.
3. Ed. D. : plus *lentement*.

Naples, et que ce digne banquier du Margrave, M. Rieder[1] entend que l'ordre de ne pas causer de frais soit relatif au Margrave, et non pas à moi (comme tout le monde l'aurait entendu), je vous prie de voir d'abord s'il m'a acheté de cette encre fameuse qu'on vend à l'enseigne de *la petite vertu*. Si c'est de celle-là, je vous prie de m'en envoyer la caisse à Marseille, adressée au consul d'Espagne, et je vous rembourserai des frais de transport : j'ai le plus grand besoin du monde d'avoir de bonne encre. Votre recette est inexécutable à Naples : ainsi, lorsqu'une chose est nécessaire, il faut passer par-dessus toutes les difficultés. Si la caisse était trop grande et trop dispendieuse avec douze bouteilles, envoyez-m'en la moitié, et j'en aurai encore assez pour le reste de ma vie. Au reste, je ne saurais me persuader que le Margrave ait entendu que je dusse payer les frais de transport jusqu'à Naples. Le présent ne consiste qu'en cela : car ces bouteilles sont à un très bas prix, à ce qu'il me paraît.

Autre commission. Lorsque je partis de Paris, j'emportai avec moi seize volumes du *Recueil général des Voyages* de M. l'abbé Prévost, traduit de l'anglais : il en a paru une suite jusqu'au vingt-deuxième, si je ne me trompe[2]. On me demande, ici, de chaque volume à peu près dix-huit ou vingt francs, non relié. Faites-moi le plaisir de calculer si, les achetant à Paris brochés, ces six volumes, et comptant les frais de transport, je pourrais épargner quelque chose de dix-huit ou vingt francs par volume qu'on me demande ici ; et si cela est, et que le libraire ne fasse pas difficulté de vous les vendre, je vous prie de me les envoyer dans la même caisse où

1. Michel-Christophe Riederer, rue Saint-Sauveur.

2. Il n'en existait que 19 volumes à l'époque où écrivait l'abbé Galiani ; le 20e et dernier volume a paru en 1789. (A. N.)

vous mettrez les deux exemplaires de l'histoire du royaume de Naples par M. d'Egly, dont je vous ai parlé il y a deux semaines. Trève aux commissions.

Je suis fâché de la mort de madame Trudaine[1] : cependant, depuis que j'ai appris qu'on a calculé qu'il meurt les trois pour cent, année commune, des vivants ; il me paraît que chaque personne qui meurt, contribuant de son côté à remplir cette fatale dette des trois pour cent, en décharge les vivants ; et par conséquent chaque mort donne un degré de probabilité de vie de plus à ceux qui restent. D'après ce joli calcul, j'ai trouvé qu'il y avait des personnes à Paris dont la vie m'intéressait plus que celle de madame Trudaine ; et je suis bien aise du degré de probabilité de plus à la vie qu'elles viennent de gagner : ce qui me fâcherait, ce serait la naissance de votre petit-fils ; car chaque personne naissante ôte ce degré de probabilité : mais, comme il est né à Fribourg[2], je le mets dans la rubrique des vies Fribourgeoises, et ne m'en inquiète pas.

Je suis ravi de l'état où vous avez vu le prince Pignatelli : il faut que les chagrins[3] lui aient ôté le souvenir ;

1. Anne-Marie Rosalie Bouvard de Fourqueux, morte à Paris le 26 sept. 1776, un an avant son mari, que les *Mémoires secrets* nous représentent comme fort épris de madame Le Blanc, femme de l'auteur de *Manco-Capac* et des *Druides* (t. VI, p. 106, 130, et t. VII, p. 283). Elle était la seconde femme de Daniel Trudaine, qui avait épousé en mars 1756, une fille du maître des requêtes Antoine Gagne de Périgni, et fut mère des deux Trudaine, amis d'A. Chenier. — Grimm écrivait en nov. 1776 : « Voilà donc plusieurs pertes cruelles que la philosophie vient d'éprouver dans l'espace de peu de mois : la mort de mademoiselle de Lespinasse, celle de madame de Trudaine, la disgrâce de M. Turgot, et l'apoplexie de madame Geoffrin. » *Corresp. litt.* t. XI, p. 367.

2. Un fils de Louis-Joseph d'Epinay. Peut-être est-ce ce fils, né à Fribourg, en 1776, qui, en janvier 1819, défendit, dans une lettre insérée au *Moniteur* du 19 janvier, la mémoire de son père contre une accusation injurieuse.

3. Occasionnés par la mort de son père, en mai 1776, deux années après celle de son frère Mora, et de sa mère.

car il m'avait promis de m'envoyer d'Espagne du tabac et du Malaga, et n'en a rien fait : faites l'en ressouvenir. Gleichen vous rend mille compliments.

277. — A LA MÊME.

Naples, 2 novembre 1776.

Point de lettres de vous, ma belle dame, cet ordinaire ; et, d'une certaine façon, je dis tant mieux, car je suis honteux de ma paresse, et enchanté de trouver des complices.

Je vous annonce avec plaisir qu'un banquier de Lyon m'a écrit qu'il avait déjà expédié, le 16 octobre, à Marseille la boîte avec douze bouteilles d'encre, par ordre du Margrave, qui me parviendra *franco*, du moins du port de terre. C'est à vous, en grande partie, que je dois l'acquisition de cette précieuse liqueur dont vous profiterez bien plus que si c'était du vin ou du rossolis. Les premières gouttes vous en seront dédiées, n'en doutez pas.

Après quarante-deux ans, nous avons eu ici une espèce de changement dans le ministère. Le marquis Tanucci a été déchargé de ses départements, qu'on a donnés au marquis de la Sambucca[1], sicilien ; et il est resté mi-

1. Tanucci, qui avait eu le tort de tenir le roi trop éloigné des affaires, avait été remplacé, en octobre par le marquis de Sambucca, ambassadeur de Naples à Vienne. Les intrigues de Sambucca pour remplacer Tanucci dataient de loin. Le 1er mars 1772, Marie-Thérèse écrivait à Mercy : « C'est Sambucca qui m'a proposé de tâcher d'éloigner Tanucci, pour faire sortir le roi des entraves où il se trouve à cette heure, sans avoir aucune part aux affaires. J'en sais l'inconvénient. Cette gêne excessive pourrait à la fin hébéter le roi... » Et le 18 suivant : « Je suis scandalisée de la mauvaise foi de Sambucca, qui, dans la lettre à Losada (principal ministre de Charles III), m'affiche ses idées d'éloigner Tanucci. Ma fille n'affectionne pas en vérité ce ministre ; mais elle ne se plaint non plus des griefs qu'elle aurait contre lui, même elle croit entrevoir plus de complaisance et d'attention dans ses procédés depuis qu'elle est grosse. Je souhaiterais qu'on laissât un peu plus d'influence dans les affaires au roi, pour l'accoutumer au travail et le

nistre d'état sans département. Il ressemblerait à M. de Maurepas, si le successeur était sa créature ; mais il a été choisi par le roi à son insu ; et cela fait une différence. Un événement pareil dans le pays de la léthargie et du sommeil, tel que le nôtre, en est un : cela ne ferait rien à Paris. Cependant pour nous c'est beaucoup ; et moi qui aime infiniment le fracas, le bruit, les changements, je suis enchanté du spectacle. Cela m'a réveillé un peu de l'abattement où m'avait plongé la maladie declarée incurable de ma chatte angora ; et je vois que ce monde n'est qu'une chaîne perpétuelle de plaisirs et de chagrins.

Embrassez pour moi bien tendrement le prince Pignatelli, et engagez-le à m'écrire : mais surtout à m'envoyer du tabac d'Espagne qu'il m'avait promis, et dont j'ai l plus pressant besoin.

Nous vous enverrons dans quinze jours Piccini avec sa femme, qui est une bonne personne, aimable, douce, chantant parfaitement bien, et qui vous plaira. Pour lui, c'est une espèce de M. Duni[1] : sa conversation ne vaut pas ses pièces ; mais c'est un très honnête homme, et je vous le recommande très fort, en vous priant de le recommander aussi au baron d'Holbach, à d'Albaret[2], à la

détacher des frivolités et mauvaises compagnies. » Le 1er juin : « Je suis de plus en plus indignée de la mauvaise foi de Sambucca, en abusant pour ses propres vues de la confidence que lui-même m'a faite au sujet de Tanucci. » Arneth et Geffroy, *Corresp. de Marie-Thérèse*, t. Ier, p. 283, 290, 308. Cependant Marie-Thérèse finit par approuver le roi et la reine de Naples de leur dessein de renvoyer Tanucci. *Ibid*, t. II, p. 482.

1. Voir sur Duni, le *Neveu de Rameau*, dans les *Œuvres de Diderot*, t. V, p. 458, 461 et 463, et Adolphe Jullien, la *Musique et les Philosophes au dix-huitième siècle*. Paris, 1873. Ami de Diderot, il chercha, en 1762, à le reconcilier avec Goldoni. (*Mém. de Goldoni*, 1787, IIIe partie, chap. v.

2. M. d'Albaret donnait des concerts fort appréciés, à l'occasion de l'un desquels la baronne d'Oberkirch a fait ce portrait de lui : « M. d'Albaret avait beaucoup d'esprit et faisait de jolis vers. C'était un virtuose dans tous les arts. Il était de la société intime de madame de la Massais et de madame

Briche[1], à votre mari, *et omni generi musicorum*. Aimez-moi; demandez à Caraccioli pourquoi il ne m'écrit plus depuis six mois : est-il fâché contre moi? et pourquoi? Adieu.

278.— A LA MÊME.

(Rép. au n° 21.) — Naples, 9 novembre 1776.

Votre n° 29 serait admirable, puisqu'il est long, et que vous m'y annoncez un parfait état de santé. Il n'y a qu'un certain article, sur la santé d'Émilie, qui ne vaut pas le diable. Vous voudriez des nouvelles de ma santé : elle est à souhait à présent et ce n'est pas sans raison. J'aime les grands événements, et nous en avons eu un ces jours derniers[2], dont vous serez instruite. Il ne me fait rien à la

de la Reynière, et ne recevait chez lui que la meilleure compagnie. On citait sa maison à juste titre pour la plus gaie, la plus amusante peut-être de la ville. C'était son unique affaire; il ne songeait qu'à cela. Il était du nombre de ces personnes que l'on peut appeler amuseurs publics. Bon, généreux, toujours la bourse ouverte aux infortunes, surtout à celle des artistes, c'est un véritable Mécènes. Il a le caractère le plus facile, le plus hospitalier; il ne cherche que l'esprit, le talent, et il est prêt à tous les sacrifices pour l'agrément et le plaisir de ses amis. » *Mémoires*, Paris, Charpentier, 1869, t. II, p. 55. V. aussi les *Mém. de Genlis*, t. Ier, 201, 316, 538, 574, et les ***Souvenirs de madame Vigée-Lebrun***, t. II, p. 251.

1. Alexis-Janvier de la Live, dit le comte de la Briche, frère cadet de M. d'Epinay, né le 13 février 1735. Il avait succédé comme introducteur des ambassadeurs à son second frère, M. de Jully, et épousa, vers le 2 avril 1780, Adelaïde-Edmée Prévost, nièce de Lemaistre, le très riche trésorier général de l'ordinaire des guerres. Soit à leur hôtel de la rue de la Ville-l'Évêque, soit à leur château du Marais, près de Bezons, on faisait chez eux d'excellente musique, et les opéras de Piccini y furent bientôt fort appréciés. *Atys*, dit Marmontel, avait eu le même succès qu'avait eu *Rolland*. Les beaux airs de ces deux opéras, chantés au clavecin, faisaient les délices de notre société dans les concerts de la comtesse d'Houdetot, et de sa belle-sœur madame de la Briche. Celle-ci bonne musicienne, et chantant avec goût, quoique avec une faible voix, avait la rare modestie de trouver chez elle des talents qui effaçaient le sien, et elle était la première à les faire briller. (*Mémoires*, t. III, p. 220 et 232.) Leur fille, Alexandrine-Charlotte-Marie-Josephe, née le 2[illegible] mai 1781, épousa au commencement de ce siècle M. Molé, le célèbre ministre.

2. Ed. T. ces jours *passés*.

vérité, ni en bien ni en mal, puisque je n'ai que fort peu à craindre et encore moins à espérer; mais le plus grand bonheur de ma vie étant la vue des grands spectacles, je suis heureux d'abord qu'il y en a, et je me porte à merveille.

L'encre du margrave est, à ce que je crois, déjà dans le port de Naples. Si elle est bonne, comme je l'espère, je ne ferai qu'écrire; et quelles lettres vous aurez!

J'ai aussi des lettres de Pétersbourg, du 1er octobre, qui m'annoncent le bonheur physique et moral du voyageur[1]. Il va posséder Paësiello, et se rassasier d'excellente musique.

Vous avez perdu un contrôleur général[2], dont on ne dira rien dans l'histoire ni en bien ni en mal; le successeur m'intéresse fort peu. En tout je ne vois pas que vous puissiez avoir un grand homme, car le grand homme de notre siècle doit être quelque chose d'indéfinissable. Il faut qu'il n'ait ni les vertus ni les vices dont on parle dans tous les livres de morale. Comme nous sommes parvenus à un siècle qui nous rend insupportables autant les maux que les remèdes, vous voyez de quelle difficulté il est de résoudre ce problème. Je crois,

1. Après avoir quitté Naples et Galiani au mois de février 1776, Grimm avait visité Rome, Bologne, Venise en mai, Berlin en juillet, avait gagné, par Kœnigsberg et Riga, Saint-Pétersbourg, où il était arrivé le 1er septembre 1776. Il y resta jusqu'au mois d'août 1777, et assista pendant ce séjour de près d'une année aux fêtes du mariage du grand duc Paul, avec la princesse Marie de Wurtemberg (13 oct. 1776), et à la visite que fit à Catherine, sous le nom de comte de Gothland, le roi de Suède Gustave III, avec lequel il revint par la Suède, le Danemarck (août) et l'Allemagne. Voir *Corresp. littér.*, t. XI, p. 457, et la *Corresp. de Catherine II*, dans le *Zbornik*, t. XXIII, p. 50, 55, 58, 60, 61, 65.

2. Jean-Étienne Bernard de Clugny, baron de Nuits-sur-Armançon, mort le 18 octobre 1776, âgé de 46 ans, après avoir occupé six mois les fonctions de contrôleur général, dans lesquelles il eût pour successeur Taboureau des Réaux. Il avait épousé Charlotte-Thérèse Tardieu de Maleissye, de la même famille que madame d'Épinay, née Tardieu d'Esclavelles.

après y avoir longtemps rêvé, que le plus plat homme[1] serait le plus grand homme de notre âge, puisqu'il laisserait subsister tous les maux (ce qu'il faut), en se donnant toujours l'air de vouloir les guérir (ce qu'il faut aussi). Turgot, qui sérieusement voulait guérir, a été culbuté; Terray, qui disait franchement qu'il ne voulait rien guérir, a été exécré; un plat homme dirait tout ce que disait Turgot, et ferait tout ce que faisait Terray, et cela irait à merveille. Ah çà! bonsoir. Il est deux heures après minuit; je vais me coucher.

279. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 22.) — Naples, 16 novembre 1776.

Votre lettre du 29 octobre, malgré votre à propos de colique arrivée fort mal à propos, est un baume à mon âme. C'est donc moi, tout de bon, me suis-je écrié, qu'on a fait contrôleur général[2]. A l'instant je me suis souvenu des deux Amphitryons, et des dîners de M. Necker, et je me suis corrigé en disant : le véritable Amphitryon est celui où l'on dîne[3]. Vous avez vu que je me suis retenu d'écrire à Sartine, à Malesherbes, et à d'autres amis dans leur élévation; mais je n'ai pu me retenir d'écrire à

1. Ed. D. : l'homme le plus plat, serait le plus grand de notre âge.

2. Le 22 octobre 1776, Necker, dont Maurepas avait reçu souvent des mémoires contre l'administration de Turgot, venait d'être adjoint, comme directeur du Trésor, à Taboureau des Reaux, nommé la veille contrôleur général, trois jours après la mort de Clugny, et qui n'était qu'une apparence de ministre, le roi n'ayant pas d'abord voulu appeler un protestant à l'emploi de ministre en titre. Après avoir rappelé la maladie de madame Geoffrin, et la mort de madame de Trudaine et de mademoiselle de Lespinasse, la *Corresp. litt.* ajoute : « Il n'y a que l'élévation de M. Necker qui puisse nous consoler de tout ces malheurs. La confiance que S. M. a accordée à cette illustre étranger honore les lettres qui ont contribué à le faire connaître; et le triomphe que le mérite a remporté dans cette occasion sur de vains préjugés doit être regardé comme une preuve des progrès que la raison et les lumières ont faits en France (t. XI, p 367).

3. Molière, *Amphitryon*, a. III, sc. 6.

M. Necker. Je vous envoie la lettre, et je vous prie d'y mettre une enveloppe. Voyez si nous pourrions continuer notre correspondance, sans frais, sous son couvert [1].

Piccini est parti ce matin [2]. Vous l'aurez à Paris à la fin de l'année : je l'ai chargé d'aller vous voir. Je suis fatigué d'écrire. Aimez-moi. Adieu.

280. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 23.) — Naples, 30 novembre 1776.

Votre n° 23 ne parle que d'encre et de livres, ce qui ferait en tout une bien plate lettre, si heureusement il n'y avait aussi que vous vous portez bien. L'encre du margrave est à flot, comme vous saurez [3], depuis le 20 octobre ; mais elle ne m'est pas encore arrivée, et jusqu'à ce qu'elle arrive, je n'ai pas de plaisir à écrire. Pour les livres partis le 2 du mois de novembre, je vous remercie, et prie Dieu qu'il les fasse arriver au plus tôt ; car celui qui me les a demandés a été frappé d'apoplexie, et il serait bon qu'ils arrivassent avant sa mort. Mon Recueil de voyages est in-4°, comme vous auriez pu vous en apercevoir par ma lettre, où je vous disais qu'il ne m'en manquait [4] que six pour les vingt-deux, qui font l'édition complète. Assurément, les volumes in-12 seront bien plus nombreux. Je ne vous commande pas de me les expédier, mais de me dire si je pourrais épargner sur le prix qu'on en demande ici. Dites-moi, en même temps, s'il a paru à Paris, quelque nouvelle carte de Pologne, en une ou deux

1. Ed. D. : voyez *s'il serait bon*, pour continuer notre correspondance, sans frais, *d'écrire* sous son *adresse*.

2. Il était accompagné de sa femme, de son fils aîné alors âgé de 18 ans, et d'un jeune anglais son élève.

3. Ed. D. : vous *voyez*.

4. Ed. D. : que je ne manquais.

feuilles, ou, tout au plus, en quatre feuilles : car j'en ferais bien volontiers l'acquisition.

Vous saurez le changement de Grimaldi à Madrid[1], en même temps que celui de Tanucci ici. On m'a assuré que les deux courriers se rencontrèrent à Sarragosse. Celui de Madrid parla le premier, et dit au Napolitain : « Compère, j'ai une bien grande nouvelle dans ma valise. *Le « Napolitain.* — Quelle donc ? *L'Espagnol.* — C'est la « démission de Grimaldi. » Sur cela le Napolitain froidement lui riposte : « Vous me prenez, compère, pour « un courrier boiteux ; j'ai la démission de M. Tanucci « dans la mienne. » Jugez de l'étonnement et de la surprise des deux. Ils finirent par s'embrasser, et remercier Dieu d'être nés courriers ; et ils se quittèrent bien persuadés qu'ils trouveraient sans faute à qui remettre leurs paquets à leur arrivée.

Caraccioli ne m'écrit plus depuis un temps immémorial. Tâchez de découvrir un peu les causes de son silence envers moi. Malgré l'opinion que j'ai de sa paresse, de son dégoût pour sa patrie, et autres raisons, je ne laisse pas d'être inquiet sur ce silence. Bientôt vous verrez Piccini, mais nous avons eu une musique de Guglielmi[2],

1. Geronimo, marquis, puis duc de Grimaldi (1720-1786), successivement ambassadeur d'Espagne a Parme, en Hollande, en France (1761 à 1763), où il prit part aux négociations du pacte de famille, et d'où il fut rappelé pour devenir ministre des affaires étrangères. Très attaché à la politique française, à laquelle Charles III n'était pas favorable en ce moment, et atteint par l'insuccès de l'expédition d'Alger en 1775, il venait d'être remplacé, le 25 février 1777, par le comte de Florida Blanca, auquel il succéda dans l'ambassade de Rome, avec le titre de duc.

2. Pierre Guglielmi (1727-1804), fils d'un maître de chapelle du duc de Modene, et, comme Piccini, Sacchini, Paësiello, élève de Durante. En 1755, il donna à Turin son premier opéra. Appelé à Vienne en 1762, il était resté quinze ans éloigné d'Italie. Son retour a Naples, en 1776, fut marqué par de grandes cabales entre ses partisans et ceux de Paësiello. C'est vers cette époque qu'il donna les opéras *Due Nozze ed un sol marito*, *Ricimero*, et *la Serva innamorata*.

qui ne nous laisse pas de regrets pour Piccini. Adieu. Tâchez[1] de persuader Magallon qu'il vienne avec Grimaldi à Rome. Puisque vous ne le voyez pas, ce cher chevalier, laissez-le-moi voir du moins. Quelle joie j'en aurais !

281. — A LA MÊME.

(Rép. au nº 24.) — Naples, 24 décembre 1776.

Vous ne sauriez[2] imaginer, ma chère et aimable dame, à quel point l'encre du margrave, qu'enfin je possède, m'a rendu heureux. C'est, sans exagération, une résurrection de mon bras qu'elle vient de causer. Il m'était devenu absolument impossible d'écrire. La plume me faisait plus d'horreur à prendre en main qu'une bêche, et je croyais avoir perdu entièrement la force physique d'écrire. Je ne ferais, à présent, autre chose qu'écrire ; et vous jugez bien qu'à l'instant est revenue l'envie d'achever mon ouvrage sur Horace, ma dissertation sur la vie du duc de Valentinois, mes Pensées sur l'origine des montagnes. Il est bien vrai que je n'en ferai rien ; mais, du moins, ce ne sera plus la faute de mon bras ni de mon encre.

Point de lettres de vous cette semaine ; mais je sais, à n'en point douter, que vous vous portez bien ; car mon cœur ne[3] palpite pas. Excusez, en attendant, une demande ennuyeuse que je vais vous faire. Pourriez-vous contenter[4] le désir d'un évêque, ennuyeux janséniste[5], que nous avons,

1. La fin de cette lettre manque dans D.
2. Ed. D. : *vous* imaginer.
3. Ed. D. : ne *me* palpite.
4. Ed. D. : *soulager*.
5. S'il s'agit ici de l'archevêque de Naples, c'était Séraphin Filingeri, qui avait succédé, le 21 janvier 1776, à Antoine Sersale, mort le 24 juin 1775.

qui voudrait compléter son précieux recueil des *Gazettes ecclésiastiques*[1] ? Il a le bonheur d'en posséder la collection jusqu'au 13 juin 1770. Quel trésor ! Il voudrait avoir le reste jusqu'à la fin de l'année courante ; il payera tout au monde pour avoir cela, et posséder un ouvrage immortel de génie et de goût. Aidez-moi à le contenter, je vous en prie, et répondez-moi catégoriquement sur cela. Si vous ne pouvez pas vous en mêler, voyez si Caraccioli pourrait faire cela avec vous.

En attendant, aimez-moi bien fort, et comptez sur de longues lettres de ma part, depuis que l'encre et la plume favorisent mon bras. Adieu encore. Piccini est-il arrivé ?

282. — A LA MÊME.

(Rép. au nº 23, écrite avec la plus mauvaise encre de l'Europe, pour faire triompher *la Petite vertu* du margrave[2].)

Naples, 28 décembre 1776.

Avant que de vous répondre, ma chère et aimable dame, je vous dirai qu'il y a déjà dix jours qu'un bâtiment français arrivé au grand galop de Marseille, m'a rendu une petite caisse dans laquelle il y avait les deux exemplaires de l'*Histoire des rois de Naples*, que je vous avais demandés. J'en ai payé le port, et comme sur la police il y avait 20 francs en outre, j'ai deviné tout seul, par la force de mon génie, que cette somme était celle de la valeur de l'ouvrage, et je l'ai payée aussi, sans quoi on ne m'au-

1. Il s'agit des *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus*, par les abbés Boucher, Berger, de la Roche, Troya, Guidy, Rondet, Larrière, de Saint-Mars, Mouton (1728-1803 in-4°). « Cette feuille, dit Hatin, imprimée et distribuée clandestinement, et qui donna beaucoup de souci à la police, était une sorte de catapulte destinée à battre en brèche la fameuse bulle *Unigenitus* » (*Bibliogr. de la presse*, 1866, p. 57).

2. L'encre du sieur Guyot, donnée par le margrave (A. N.).

rait pas livré la boîte. *Ergo* nous devrions être quittes de la valeur de cet achat, à moins qu'il n'y ait quelque équivoque. Je dois vous dire en outre que vous ne m'aviez rien écrit sur cela, et que votre mémoire est en défaut, lorsqu'elle vous[1] dit m'en avoir écrit le prix de 10 livres. Mais vous avez grand tort d'accuser votre pauvre santé des fautes de votre mémoire; accusez-en, croyez-moi, l'absence de plusieurs de vos plus tendres amis. Vous songez à eux souvent; vous vous proposez à tout instant de leur écrire telle ou telle chose; vous dictez même les lettres dans votre tête : et voilà ce qui vous confond les idées. Examinez-vous d'après ce que je viens de vous faire remarquer, et vous verrez que j'ai raison.

J'ai lu, dans une Gazette d'Italie, qu'on imprime à présent à Paris l'Histoire complète ou les Annales de la Chine[2], traduites d'une grande histoire chinoise qui est à la bibliothèque du roi, en cent volumes chinois, et que cet ouvrage sera de 12 vol. in-4°, enrichis de planches. Dites-m'en quelque chose, si cela est bon; combien coûtera-t-il? Est-il imprimé déjà? etc. Je serais curieux de faire cette emplette.

Madame de Belsunce, votre aimable fille, m'a fait parvenir une lettre par M. le comte de Brassac[3], et dans cette lettre elle me recommandait beaucoup M. de Gallard. Je cherchais donc ce comte de Gallard par terre

1. Ed. T. : lorsqu'elle *me* dit.

2. *Histoire générale de la Chine*, (1777-1782), 12 volume in-4°. Traduite du chinois par le P. de Maillac, (1679-1748) elle fut publiée après sa mort par l'abbé Grosier (1743-1823) et l'orientaliste Leroux Deshauterayes (1724-1795). V. la *Corresp. litt.* de la Harpe, t. I[er], p. 413, et celle de Grimm, t. XI, p. 431.

3. Alexandre-Guillaume de Gallard de Béarn, dit le comte de Brassac, colonel du régiment de Bresse, né le 26 janvier 1741, fils du premier écuyer de madame Victoire. Il avait été autorisé le 23 nov. 1771 à prendre le titre de comte de Brassac, à la mort de René de Gallard, marquis de Brassac, lieutenant général, décédé en octobre 1771. Il était allié aux Belsunce.

et par mer, et c'était M. de Brassac lui-même. Nous nous sommes beaucoup amusés de ce quiproquo. Elle me donne aussi, dans cette lettre, de vieilles nouvelles : mais je la remercie beaucoup de m'avoir fait connaître un homme aussi aimable que M. de Brassac. Il n'aura pas ici le temps d'avoir besoin de moi. Un prince de Suède[1], beaucoup d'Anglais, pas mal de Français, deux Russes, Gleichen, etc., voilà une assez nombreuse compagnie d'étrangers qui lui fera oublier qu'il n'a point[2] vu de Napolitains à Naples. Caraccioli vient de perdre sa sœur ici ; il en sera affligé à ce que j'imagine ; tâchez de le consoler. Aimez-moi. A propos, vous m'avez demandé à quel point m'a affecté le changement de ministère. Le voici. Comme tout le monde savait que Tanucci ne m'aimait guère et m'employait encore moins, je ne puis pas être enveloppé dans la disgrâce de ses créatures. Sambucca est mon ancien et véritable ami, aussi bien que sa famille entière : mais il ne fera rien de moi, et par conséquent rien pour moi ; et cela, par la même raison que Tanucci. Un ministre ne s'attache qu'aux gens qui se dévouent, et moi je ne puis me dévouer ; je ne saurais pas même me donner au diable. Je suis à moi ; je n'aurai ni grande fortune, ni grandes persécutions. Pourvu que j'obtienne une année de congé pour revoir Paris, je serai content.

283. — A LA MÊME.

Naples, 11 janvier 1777.

La semaine passée, je n'eus point, ma chère dame, de

1. Frédéric-Adolphe, duc d'Ostrogothie, frère de Gustave III, né le 18 juillet 1750. Il était arrivé à Naples, le 4 déc. 1776, sous le titre de comte d'Oeland, accompagné des barons de Taube et de Stromfelt, V. *Gaz. de France*, 1777, p. 25, et 1776, p. 452. Il mourut en 1803.

2. Ed. T. : qui *leur* fera oublier qu'*ils* n'*ont* point vu.

lettres de vous, parce qu'apparemment vous ne m'aviez point écrit. Cette semaine je n'en ai pas, et c'est peut-être parce que le courrier n'est point arrivé. Je n'ai donc rien à vous dire, sinon que je ne suis pas mort de froid[1], comme le bruit en avait couru.

Le baron de Gleichen, qui compte sur vos bontés, puisque vous avez tant de souvenirs de lui, est la cause principale pour laquelle un homme comme moi, qui aurait dû mourir de froid, vous écrit cependant ce soir; il met le plus vif intérêt à faire parvenir la ci-jointe au général Kock. Il le croit à Paris, il aurait pu envoyer cette lettre à MM. Caccia banquiers[2], rue Saint-Martin; mais il aime mieux l'adresser à vous, pour être plus sûr qu'elle parviendra au général, mort ou vif.

Aimez-moi donc, et attendez le dégel. Adieu.

284. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 27.) — Naples, 8 février 1777.

J'ai été ravi, ma chère dame, d'apprendre par vous les premières nouvelles du malheureux Piccini[3] et de sa

1. L'hiver de 1776-1777 fut un des plus rigoureux dont le souvenir ait été gardé.

2. Presque vis-à-vis la rue Aux Ours. Alm. royal.

3. Parti de Naples le 16 novembre, Piccini était arrivé le 31 décembre 1776, à Paris, où, ne trouvant pas de quoi se loger à l'ambassade de Naples comme cela avait été convenu, il était descendu à l'hôtel de Lancastre, rue Saint-Thomas-du-Louvre, qu'il quitta bientôt pour un appartement rue Saint-Honoré. « Le célèbre Piccini est arrivé à Paris depuis peu, dit-on dans les *Mémoires secrets*, à la date du 8 janvier 1777, t. X, p. 5. C'est un homme d'environ 50 ans. Il est petit, maigre, pâle : il a beaucoup de feu dans les yeux, il paraît consumé de travail, ayant déjà composé plus de 120 opéras. Il ne sait pas parler français. Il a été accueilli par son digne élève, M. Grétry. » — Le 7 janvier avait eu lieu, dans les salons de l'hôtel Soubise, au Concert des amateurs, la première audition en France de ses compositions, et le 10 mars la seconde : toutes deux avec de grands applaudissements. V. encore La Harpe, *Corresp. litter.*, t. Ier, p. 45, et Grimm, t. XI, p. 458.

charmante femme. Caraccioli est toujours Caraccioli : inutile à la société, agréable en société[1]. Je voudrais que Piccini mandât à ses amis ici, et surtout à la princesse de Belmonte[2], les services qu'à mon égard vous lui avez rendus ; cela est plus intéressant pour moi que vous n'imaginez. Il faut savoir que cette vieille princesse qui est une sorte de madame Geoffrin, à la manière napolitaine, était brouillée à mort avec moi, précisément parce qu'elle protégeait Piccini, et qu'elle me croyait partisan outré de Paësiello. Lorsqu'elle vit que je m'intéressais en honnête homme à bien recommander Piccini à Paris, elle y fut très sensible ; et à présent si vous faites en sorte qu'elle

1. Le duc de Levis l'a peint ainsi : « On n'a jamais été plus animé et plus brillant que cet Italien ; il avait de l'esprit comme quatre, faisait des gestes comme huit et du bruit comme vingt. A lui seul il remplissait tout un salon ; mais sa gaieté était si naturelle qu'elle n'incommodait personne ; il avait une manière originale de voir et d'exprimer les choses, et un fonds inépuisable de bonnes plaisanteries, où il n'entrait jamais ni malignité ni aigreur... Ce fut lui qui fit venir le célèbre Piccini, qui l'encouragea, le soutint contre une cabale puissante. » (*Souvenirs*, Didot, 1879, p. 357). V. encore plus haut, t. I[er], p. 86 ; et la *Corresp. de La Harpe*, t. II, p. 182.

2. La princesse Belmonte-Pignatelli, passionnée pour la musique, et dont on raconte cette histoire touchante avec le célèbre chanteur allemand Raff (1714-1797) : « Après la mort de son mari, elle était en proie à une douleur sombre et muette qui faisait craindre pour sa vie ; un mois s'était écoulé sans qu'elle proférât un mot ou versât une larme. Chaque soir on la portait dans ses jardins, les plus beaux de toutes les villas qui environnent Naples ; mais ni les plus beaux sites, ni le charme des soirées de cet heureux climat ne produisaient en elle les émotions d'attendrissement qui, seules, pouvaient lui sauver la vie. Le hasard conduisit Raff dans ces jardins au moment où la princesse y était couchée sur un lit de repos ; on le pria d'essayer l'effet de sa belle voix et de son talent sur les organes de la malade ; il y consentit, s'approcha du bosquet où reposait madame de Belmonte, et chanta la canzonette de Rolli :

Solitario Bosc' ombroso, etc.

La voix touchante de l'artiste, l'expression de son chant, la mélodie simple et douce de la musique, et le sens des paroles produisirent une impression si puissante, que la princesse versa des larmes qui ne s'arrêtèrent point pendant plusieurs jours et qui la sauvèrent de la mort. » (Fetis, *Biographie des musiciens*, t. VII, p. 337). V. encore *Jocko*, par Pougens, éd. D. France, Charavay, 1881, p. 51.

sache que mes recommandations ont été utiles à Piccini, elle va être enthousiasmée et folle de moi, ce qui ferait grand plaisir à mon cœur, un grand triomphe à mon caractère ; et même cela aurait des rapports de cour qu'il serait trop long de vous expliquer. Ainsi occupez-vous-en.

En revanche ne vous donnez plus la peine de faire transcrire des morceaux imprimés ; ils m'arriveront toujours plus tard. Il y avait déjà quinze jours que j'avais lu le préambule[1] de Necker. Son idée anti-économistique de commencer par des idées plates de routine, de création de rentes, d'emprunts, etc., me fait croire plus que tout qu'il restera longtemps en place, et qu'il y fera d'aussi bonne besogne qu'il est possible d'en faire *en fait*[2]. En propos, on en fera toujours de bien plus merveilleuse. Il faut vivre avec ses maux. Le problème est de vivre, et pas de guérir.

M. le comte de Brassac est parti avant-hier avec ses deux compagnons[3] ; il nous a laissé des regrets par ses aimables qualités. Je crois qu'il ne sera pas parti mécon-

1. Le préambule de l'édit du 7 janvier 1777, relatif à un emprunt de 24 millions sous forme de loterie viagère : édit qui inaugura en France la politique financière des emprunts publics sous garantie spéciale, et, au sujet duquel, on contesta alors à l'État le droit de grever l'avenir. Un contemporain faisait, sur cet emprunt souscrit en un jour, les réflexions suivantes : « Cet enlèvement subit de tant de mille billets est une spéculation de certains banquiers et agents de change, laquelle, augmentant le désir du public, met ces messieurs à portée de céder les billets avec de grands bénéfices. Cela n'est ni honnête ni juste. » (*Corresp. secrète*, publiée par M. de Lescure, 1866, t. Ier, p. 7.)

2. Ed. D. : réellement.

3. Pour se rendre à Rome, où, le 25, furent présentés par le cardinal de Bernis, à l'audience du pape, « le comte de Brassac, premier écuyer de Madame Victoire ; le marquis de Gallard, le comte de Mesme, gentilhomme de M. le comte d'Artois ; l'abbé de Prades et le marquis de Vassé. » Le 13 avait eu lieu la réception à l'Académie des Arcades, de Buffon, de mistress Forster, du comte de Brassac, du marquis de Gallard, et du peintre Vien, directeur de l'Académie française à Rome. » *Gaz. de Fr.*, p. 106 et 109.

tent de Naples, puisque dans le furieux jeu qu'il a joué avec le prince de Suède, le roi et des Anglais, il n'a pas été bien malheureux ; mais il jouait trop gros jeu pour un voyageur. Il m'a promis de vous parler de moi.

Le landgrave invisible[1] est ici depuis hier. Il a rendu ses devoirs au Vésuve d'abord. On dit qu'il ne verra pas le roi ; ainsi le roi ne le verra pas, cela est clair. Moi, sans être roi, je ne le verrai pas, cela est sûr.

Il faut que je vous quitte pour aller entendre *Sémiramis*[2] ; car nous avons encore une troupe française qui est fort mauvaise ; et cependant nos Napolitains y vont ; le roi surtout s'y plaît beaucoup, et y donne plus d'attention qu'il n'en a donné encore à aucun spectacle. Qu'en dites-vous ? J'espère que vous m'aurez acheté les *Gazettes ecclésiastiques*. Il faut me les expédier dans une caisse à Marseille pour y être embarquées, et c'est dans cette caisse que vous mettrez la carte de Pologne. Je vous rembourserai par une remise.

285. — MADAME D'ÉPINAY A L'ABBÉ GALIANI[3].

Paris, 20 février 1777.

Ah ! je vous entends d'ici ; mais en vérité, mon cher abbé, ce n'est pas ma faute ; et si je n'ai point écrit, c'est que je n'ai pu écrire. Mal aux entrailles, mal aux dents, des comptes à retirer des mains d'une veuve désolée qui n'avait le temps que de pleurer, et ne trouvait pas cela

1. Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel, né le 14 août 1720, veuf de la princesse Marie d'Angleterre le 13 janvier 1772, qui, de Rome, où il s'était rencontré avec le duc de Glocester, était venu à Naples pour y passer le temps du carnaval. (*Gaz. de Fr.*, p. 89.) Il avait épousé en secondes noces, le 10 janvier 1773, Philippine-Amélie de Brandebourg-Schwedt, et mourut le 11 octobre 1785.

2. Tragédie de Voltaire (29 août 1748).

3. Cette lettre n'est ni dans l'éd. D, ni dans Grimm.

de me rendre mon argent ; des Dialogues à faire, un Catéchisme moral que j'ai entrepris, une pièce de mes amis qui est tombée et qu'il a fallu relever[2] : que sais-je ? Et tout cela du fond de mon fauteuil, car je n'en bouge pas : et puis le temps qui coule sans avertir ; un dimanche n'attend pas l'autre ; on ne sait comment faire. Enfin me voilà : je vais vous conter une histoire[1], et puis nous verrons.

M. le lieutenant de police était prié d'un grand dîner de cérémonie, d'un repas de communauté : c'était le cas d'avoir une perruque neuve[2] : il la commanda. Le jour arriva, et la perruque n'arrivait pas. Un valet de chambre va la chercher. Le perruquier fait mille excuses : mais sa femme était accouchée deux jours avant ; l'enfant était mort la veille ; la femme était encore très mal. Il n'est pas étonnant que dans ces moments de trouble et d'embarras, on ait oublié de porter la perruque à monseigneur. Mais la voilà dans cette boîte. Vous verrez, dit-il, que j'y ai apporté tous mes soins. On ouvre la boîte avec précaution

1. Peut-être s'agit-il de la tragédie de *Zuma*, par P.-F.-A. Le Fèvre (1741-1813), assez froidement accueillie à Fontainebleau, le 10 oct. 1776, elle se releva à Paris, le 22 janvier suivant. La *Corresp. litt.* de Grimm, t. XI, 399, en fait un grand éloge. V. La Harpe, *Corresp. littér.*, t. II, p. 13, 56, et les *Mém. secrets*, t. IX, p. 240, et t. X, p. 18.

2. Cette histoire est contée, avec quelques variantes, par le baron de Gleichen : « M. de Sartine était fort soigneux de sa coiffure ; il avait des perruques merveilleuses pour la quantité de leurs boucles. La veille d'un jour qu'il devait aller de grand matin à Versailles, on avait fort recommandé chez le perruquier d'arranger la perruque le même soir, parce que l'on viendrait la prendre à l'aube du jour. En conséquence, elle fut arrangée et placée dans sa boîte. Pendant la nuit, la femme du perruquier accoucha d'un enfant mort, qu'on mit, faute de cercueil, dans une boîte à perruque, pour l'enterrer tout de suite. Un moment après que le petit convoi d'enterrement fut parti, un domestique de M. de Sartine vint chercher la perruque. Mais on fut bien étonné, en ouvrant la boîte, d'y trouver un enfant mort. On s'était trompé de boîte, et on avait enterré la perruque de M. de Sartine, qui fut obligé de retarder son départ jusqu'à ce que chaque chose eût été revenue à sa place. » (*Souvenirs*, Paris, 1868, p. 213.) Voir encore Desnoiresterres, *les Talons rouges*, et Duckett, *Personnages singuliers*.

pour ne pas gâter la perruque ; on y trouve l'enfant mort de la veille. Ah ! Dieu ! s'écrie le perruquier, les prêtres se sont trompés : ils ont enterré la perruque ! Il a fallu un ordre de l'archevêque, un procès-verbal, un arrêt du conseil et je ne sais quoi encore pour enterrer l'enfant et déterrer la perruque.

Il y a aussi un procès fort plaisant entre la marquise de Saint-Vincent[1] et un tailleur à qui elle a commandé une paire de culottes pour l'abbé un tel (M. l'abbé C.... [2]), et qu'elle refuse aujourd'hui de payer. Mais le détail de cette affaire assez plate, en elle-même, serait trop long[3].

Que vous dirai-je encore pour vous tenir au courant? On avait décidé de faire de l'École militaire un séminaire pour les aumôniers des régiments, et l'on destinait ces aumôneries aux ex-jésuites. Le parlement et un ministre étranger ont fait des remontrances : elles ont été écoutées ; et l'établissement n'aura pas lieu, au grand regret de M. de Saint-Germain[4] qui espérait voir à l'avenir

1. Julie de Vence-Villeneuve, fille d'Alexandre-Gaspard de Villeneuve, marquis de Vence, et de Madeleine-Sophie de Simiane, arrière-petite-fille de madame de Sévigné, mariée à quinze ans, le 31 mai 1746, à Jules-François de Fauris, marquis de Saint-Vincent, né le 21 juillet 1718, conseiller au Parlement d'Aix, en 1727, président en 1746. Elle venait d'avoir, en 1775, un procès scandaleux avec le maréchal de Richelieu, à propos de 240,000 francs de billets faux, que celui-ci l'accusait d'avoir fabriqués, mais qu'elle affirmait lui avoir été donnés par lui-même, sachant qu'ils étaient faux.

2. L'abbé Coulon, secrétaire de la présidente de Saint-Vincent, auquel Nicolas-François Fourson, maître tailleur d'habits, à Paris, rue Galande, avait fourni en 1775 « une bonne paire de culottes de serge minorque, à 14 francs l'aune et bien doublée, un habit avec sa veste de drap à 21 francs, moelleux et de bon teint, et un manteau, le tout bien large, bien complet, bien solidement et si proprement établi qu'il est convenu que de sa vie il n'avait été si bien habillé. » *Mém. pour Fourson*. Voir aussi M. Lafont ; *le Maréchal de Richelieu et la Présidente de Saint-Vincent*, 1863, in-8.

3. Voyez les Mémoire et Consultations pour Nicolas Fourson, maître tailleur d'habits à Paris, demandeur ; contre madame la présidente de Saint-Vincent, défenderesse. *Paris*, 1777, in-4 (A. N.).

4. Claude-Louis, comte de Saint-Germain (1707-1778), ministre de la guerre du 25 octobre 1775 au 23 septembre 1777. Il fut remplacé par le prince de Montbarrey.

toutes les troupes, conduites par de tels aumôniers [1], mener une vie exemplaire.

Comment vont vos dents, l'abbé? Les miennes ne veulent ni tomber ni rester; elles se bornent à me faire des maux enragés. Est-ce qu'on ne peut pas les mettre à la raison? Chaque partie de nous-mêmes a donc une volonté, une puissance? Y entendez-vous quelque chose? ah! dites-le-moi, je vous prie.

Bonjour, mon abbé : soyez-en sûr, je vous aime toujours, toujours; mais le temps de le dire, où le trouve-t-on?

286. — L'ABBÉ GALIANI A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. aux nos 29 et 30.) — Naples, 22 février 1777.

Si le margrave avec ses bouteilles d'encre m'avait aussi envoyé des bouteilles d'eau de Jouvence et de gaieté, je vous écrirais des lettres interminables, et vous les mériteriez, attendu la gaieté des vôtres. Mais hélas! je suis à Naples. Cela veut dire dans le pays de l'ennui, de la pesanteur, de la tristesse. Je ne répondrai donc qu'aux articles tristes et fâcheux de vos deux lettres. Le premier et le plus sensible est celui des 20 livres que je vous dois

1. Après avoir dispersé l'École militaire, fondée par Louis XV, et créé des écoles provinciales pour la remplacer, le comte de Saint-Germain, en janvier 1777, avait formé le projet d'établir, dans ses bâtiments devenus vacants, un séminaire destiné à former des aumôniers de régiments. Le ministre, dont il est ici question, était le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, le même qui, en 1767, avait expulsé les jésuites d'Espagne. « Le Parlement ayant été prévenu par le comte d'Aranda, dit-on, que le but secret du ministre était de rassembler dans ce séminaire un certain nombre d'ex-jésuites épars çà et là, pour leur rendre une espèce d'existence, a adressé des représentations directes au roi à ce sujet, et lorsque M. de Saint-Germain a apporté ensuite au roi les papiers relatifs à cet arrangement, S. M. les a gardés et renfermés. On a conclu qu'elle n'a pas plus approuvé que le Parlement l'intention du ministre. (Lescure, *Corresp. secrète*, t. Ier, p. 16 et 22.)

sur ce maudit M. d'Egly. J'avais absous de toute dette mon ami qui m'en avait donné la commission, croyant que les 20 livres que j'avais trouvées sur la police étaient le prix de l'acquisition. Je cours donc risque de les payer, moi, et voilà ce qui arrive dans les commissions. Mais enfin ce qui m'intéresse le plus à présent, c'est de vous solder. Tirez donc sur moi une lettre de change ou un ordre de payer à qui vous voudrez, soit à l'ambassadeur ou à d'autres ; et vous verrez que je paierai.

Vous ne m'avez plus parlé de Piccini[1] ; cela me fâche : car les premières nouvelles que vous m'en donnâtes n'étaient pas tout à fait agréables. Laissons Caraccioli dans sa tristesse : il est Napolitain aussi. La chaise de paille m'écrit de charmantes épîtres de Pétersbourg[2], et en reçoit de moi qui ne sont pas de paille.

Gleichen va nous quitter sous huit jours, et compte être à Paris en octobre.

Je ne sais que vous mander de plus qui vaille la peine d'être écrit. Il ne m'arrive à moi aucune aventure agréable de volcans[3]. Je suis amoureux : voilà ce que je puis vous apprendre de plus gai : mais je suis malheureux : voilà ce que je puis vous apprendre de plus triste. Adieu ; aimez-moi, je le mérite, même dans la tristesse et l'insipidité. Adieu.

1. Il travaillait alors à l'opéra de *Roland*, dont Marmontel avait remanié pour lui les paroles de Quinault. Dans la société, où commencent déjà à s'élever les grandes querelles des Gluckistes et des Piccinistes, il était patroné par Caraccioli, par le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, et par un russe mélomane, le prince Belowelsky, et défendu par Marmontel, d'Alembert, l'abbé Morellet, fort épris de musique, La Harpe, et la plupart des gens de lettres, Saint-Lambert et madame d'Houdetot, le chevalier de Chastellux. Il avait contre lui l'abbé Arnaud, Suard ; le prince de Beauvau, et le prince de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, se posaient en conciliateurs. Voir G. Desnoiresterres, *Gluck et Piccini*, p. 192, 199.

2. Où il était depuis le 1er septembre 1776.

3. Ed. D. : *du* volcan.

287. — A LA MÊME.

(Rép. aux nos 32 et 33) — Naples, 5 mars 1777 [1].

Madame, je viens de recevoir vos deux nos 32 et 33 à la fois. Je vois donc que ce n'est pas vous qui avez le tort : ce sont les neiges, les pluies, les diables et leurs suppôts. Je voudrais répondre à tout ce que vous me mandez ; mais en vérité je ne le puis pas. J'ai une petite fièvre insensible presque, qui m'incommode depuis douze jours. Le plus grand de ses symptômes est un ennui mortel qui m'abat. Je ne fais que dormir ou enrager. Pardonnez-moi donc et plaignez-moi. Je souhaite de plus grands détails sur Piccini. Qu'est-ce qu'il compose? du sérieux ou du bouffon? de qui est la pièce? quand la donnera-t-on? sur quel théâtre? exécutée par qui? Tout ce que vous me mandez de Paësiello [2], je le savais en droiture par la chaise de paille qui me fait l'honneur de m'écrire aussi, et ne m'oublie pas au milieu de ses grandeurs. Il aura de la peine à pouvoir retourner à Paris ; mais je suis sûr et très sûr qu'il en a grande envie.

Je vous ferai tenir le plus tôt possible les 90 livres 8 sous que je vous dois. Je l'aurais fait ce soir même, si j'eusse pu sortir de ma chambre. Pardonnez-moi si je ne suis pas plus long; en vérité je n'en ai pas la force. Adieu; embrassez pour moi la danseuse vicomtesse [3], et croyez-moi toujours votre, etc.

1. L'éd. D. la date du 22 mars.

2. Il avait quitté Naples le 25 juillet 1776. Le 22 décembre 1777, Catherine écrivait à Grimm : « Savez-vous bien que l'opéra de Paësiello était une chose charmante ? J'ai été tout oreille pour cet opéra, malgré l'insensibilité naturelle de mon tympan, je mets Paësiello à côté de Galuppi. » En 1779, il y fit jouer *I Filosophi imaginari*. *Zbornik*, p. 74, 127.

3. Madame de Belsunce.

288. — A MONSEIGNEUR SANSEVERINO [1], ARCHEVÊQUE DE PALERME [2].

Naples, 12 avril 1777.

Ce ne sont pas les gentillesses qui réjouissent. . . l'intime conviction qu'on a d'être aimé, surtout si le cœur est parfaitement d'accord avec son voisin l'estomac, comme tous deux le sont chez moi dans ce moment, depuis que mon cœur a promis à son voisin des pistaches de Palerme. Mon estomac a été si content de cette promesse, qu'il en a fait part tout de suite à ma bouche. Il rit, est goulu ! Ma pauvre bouche n'a point partagé sa joie : « Monseigneur, a-t-elle dit, ne s'est point souvenu que je n'ai plus de dents ; il n'a point fait attention que les pistaches de Sicile sont si dures, que je ne pourrai jamais venir à bout de les casser. » Il vous prie donc, monseigneur, de lui envoyer tout ce que vous aurez de plus tendre en pistaches. Quant à l'estomac, il ne cesse de crier : Des pistaches ! des pistaches ! il ne rêve que pistaches, sans songer à cette terrible vérité : *Fuimus Troes* [3].

289. — A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, 22 mars 1777 [4].

Voilà en vérité la première de vos lettres depuis huit ans qui, sans m'affliger, m'a déplu. Elle est en vérité gaie, folâtre, ce qui prouve un assez bon fonds de santé à la fin d'un hiver fort rude, et cela m'empêche de m'af-

1. François Sanseverino, évêque d'Alife en 1770, archevêque de Palerme le 15 avril 1776, jusqu'à sa mort, le 31 mars 1793.
2. Cette lettre est traduite de l'Italien pour la première fois (A. N.).
3. Virgile, *Aeneis*, II, 325.
4. L'éd. D. la date du 5 mars.

fliger ; mais elle me prouve aussi que vous commencez à me négliger, et que vous ne m'écrivez que par manière d'acquit ; et cela me déplaît fort. Vous savez que je m'intéresse à Piccini ; il est à Paris ; vous ne m'en dites rien. Vous ne me dites rien non plus de M. Necker, rien de Caraccioli, rien de Breteuil [1], de madame de Geoffrin, du baron d'Holbach, etc., rien de tout ce qui pourrait m'intéresser, rien de Pétersbourg (j'allais l'oublier), et vous employez le temps à m'écrire une longue histoire fabuleuse qu'on faisait de mon temps sur la perruque de M. de Sartine, et qui n'appartient, en première époque, qu'à la feue perruque noire de feu M. d'Argenson. Ceci n'est-il pas cruel ? Vous me parlez aussi des ex-jésuites ; qu'est-ce que cela me fait ? Mais de mes amis, de nos affaires, vous ne m'en dites rien.

Je vous conterai, moi, que ce monsieur, à qui vous donnâtes une lettre pour moi, étant un homme d'esprit, trouva bon de placer votre lettre dans son portefeuille ; ensuite il eut l'esprit de se laisser voler son portefeuille à Rome ; enfin il eut l'esprit de s'épouvanter de se [2] présenter chez moi sans votre lettre. *Ergo* il serait parti sans me voir ; mais il arriva une aventure de bal qui me le fit déterrer. Votre recommandé s'était introduit chez madame André, femme du consul de Suède, jeune provençale assez jolie. Son mari est de ma taille (*nota bene*). Ils étaient au bal masqué public que nous avons eu ce carnaval passé. Pour être à leur aise, ils s'étaient retirés dans un coin obscur d'une espèce de portique. Madame était démasquée ; moi, j'étais masqué jusqu'aux dents, et

1. Le baron de Breteuil était, en effet, alors en congé, et fut présenté au roi le 13 mars 1777. *Gaz. de Fr.*, p. 98.

2. Ed. D. : de *n'oser* se.

je voulais m'approcher lentement d'elle, puisque je la connais beaucoup. J'entends qu'ils se disaient : « C'est lui, c'est lui, » et l'inconnu, pour moi, me paraissait alarmé. Je m'avance, et, par signes, je commence à tourmenter madame, qui ne me reconnut pas, quoiqu'elle s'aperçut bien à l'odeur que je n'étais pas son mari. Enfin, las de la tourmenter, je me retourne du côté de son homme[1], et je lui dis avec ma voix naturelle : « Oui, monsieur, c'est moi précisément, celui que vous croyez. » Au son de ma voix, madame me reconnait, et jette un cri de joie en disant : Ah ! c'est M. de Galiani. Sur cela votre monsieur se démasque, et se trouve forcé de me dire : Oui, vraiment, monsieur, c'est vous que je désirais connaître avant de partir. J'avais une lettre, etc. ; je l'ai perdue, etc. ; je suis un sot, etc. ; je pars demain, etc. ; je conterai à madame d'Épinay cette histoire, etc. Nous avons causé un quart d'heure, et tout a été dit après qu'il m'a rendu compte de votre santé. Si vous voulez des nouvelles de la mienne, demandez-en au chevalier de Moustier[2] ? qui part cette nuit pour aller enlever une femme à Paris et nous l'amener. Si j'avais plus de papier, je serais plus long. Adieu.

1. Éd. D. : à son homme.

2. E[illegible]-François [illegible], né le 15 mars 1751, appelé d'abord le chevalier, puis le comte et enfin le marquis de Moustier, fils du marquis de Moustier, et beau-frère du marquis de Clermont d'Amboise, [illegible] en 1771, mestre de camp en 17[illegible], [illegible] en 1788. Après avoir occupé le poste diplomatique de Trèves, il représenta la France aux États-Unis en 1789. Nous voyons, en effet, [illegible] le 2[illegible] août 1777, la famille royale signer au contrat de mariage du comte de Moustier, capitaine au régiment Dauphin-Dragons, etc. [illegible] p. 141.) Le titre de chevalier que lui donne Galiani [illegible] *[illegible]* de 1777, annonce qu'il appartenait auparavant à l'ordre de Malte.

290. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 34.) — Naples, 26 avril 1777.

Je suis très honteux, madame, de n'avoir pu vous faire plutôt rembourser les 90 livres que je vous dois : mais sachez que l'ambassadeur a été si incommodé pendant quinze jours par une fièvre acharnée à le poursuivre, qu'il a refusé la porte à tout le monde sans exception. Enfin hier au soir, je l'ai forcée, et je lui ai parlé. Il m'a promis qu'il écrirait à son homme d'affaires de vous faire tenir[1] cette somme, que je lui rembourserai. Il ne me nomma pas son homme ; et comme il était souffrant, je n'osai pas l'importuner. Cependant je ne crois pas qu'il l'oublie, lui en ayant laissé un mot d'écrit.

Piccini a écrit à sa protectrice la princesse de Belmonte toutes les bontés que vous avez eues pour lui à ma recommandation[2], et j'en ai reçu des remerciements à foison. Je vous en suis vraiment obligé.

Votre Catéchisme pique autant ma curiosité que celle de l'impératrice. Le sujet est admirable, neuf, j'ose dire original. Mais permettez-moi : je crois cette entreprise extrêmement pernicieuse. Il est constant que les catéchismes ont altéré infiniment les dogmes de toutes les religions qui se sont avisées d'en avoir. Si une fois on en a en morale, ils estropieront la morale, n'en doutez pas. La morale s'est conservée parmi les hommes, parce qu'on en avait peu parlé, et jamais didactiquement ; toujours éloquemment ou poétiquement. D'abord que les jésuites s'avisèrent de la réduire en système, ils la défigurèrent[3]

1. Ed. D. : *remettre.*
2. Ed. D. : *à mon égard.*
3. Ed. D. : *l'estropièrent.*

horriblement. En effet la vertu est un enthousiasme. Si on en fait une géométrie calculée, on trouvera le bien $= x$, le mal $= y$, et l'équation sera $\begin{smallmatrix}+x\\-x\end{smallmatrix} = 0 \begin{smallmatrix}+y\\-y\end{smallmatrix} = 0$. Voilà mes craintes : dissipez-les.

Parlez-moi toujours de Piccini, lorsque vous voudrez me donner des nouvelles.

A propos, on m'écrit de Marseille qu'on y avait déjà embarqué la caisse de livres que vous y aviez adressée. Portez-vous bien. Aimez-moi. Adieu.

291. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 35.) — Naples, 10 mai 1777.

Vous avez donc cru bonnement que je me fâcherais de m'entendre appeler monstre, ingrat, tout ce qu'on peut être, etc. Vous vous trompez. Toutes les passions me sont égales ; la seule indifférence me tue. Je me réjouis des rages, des colères, des transports : tout cela est amour. Fâchez-vous et aimez-moi ; voilà la loi et les prophètes.

Parmi les nouvelles agréables, vous me donnez celle que M. Necker vous enverra bientôt à l'hôpital[1] : c'est

1. Par suite, sans doute, de la mesure prise par Necker, pour supprimer les croupes sur les fermiers généraux, et demander davantage à ceux-ci, la fortune de madame d'Epinay se trouvait considérablement réduite. Grimm s'exprime ainsi à ce sujet dans son *Mémoire historique* (1797) : « Madame d'Epinay avait conservé un petit intérêt dans les fermes du roi. Il lui avait été originairement accordé pour la dédommager d'une place qu'on avait assez arbitrairement ôté à son mari (*en* 1762). M. Necker, par un arrangement général supprima tous ces intérêts et n'accorda aucun dédommagement à ceux qui en jouissaient, excepté toutefois aux personnes assez puissantes à la cour pour lui forcer la main. Madame d'Epinay n'etait pas de ce nombre. Il sentit toutefois l'excessive dureté d'un tel procédé à l'égard d'une femme dans un etat de santé si déplorable, qu'il réduisait à l'indigence. Au lieu de 12 à 15,000 livres de rente qu'il lui avait enlevées, il lui fit donc accorder par le roi une pension de 4,000 livres, et comme la suppression

en vérité bien réjouissant. Vous saurez que les Vénitiens, par une véritable banqueroute de leurs hôpitaux, en ont presque fait autant au bon baron de Gleichen. Pour moi, ce n'est que mes nièces qui auront cet honneur-là de m'envoyer à l'hôpital. Ce qui n'est pas encore décidé, c'est de savoir si elles m'enverront à l'hôpital des fous, ou à celui des mendiants, ou à tous les deux. A ce propos, je vous dirai que je suis accablé d'affaires au *non plus ultra* dans ce moment, puisque je suis à régler les articles du contrat de mariage de ma troisième et dernière nièce. Elle a été bien coriace à écorcher, parce qu'elle est laide et bossue. Cependant je la marie enfin, et m'en débarrasse; convenez que je suis un terrible épouseur. Voulez-vous que je déniche un mariage pour madame Geoffrin, ou pour madame de la Ferté-Imbault[1]? vous n'avez qu'à parler, j'en assortirai un très convenable, et j'aurai la force de le stipuler. Je suis devenu formidable et illustre sur cet article-là : et cela me donne un relief et une considération ici que vous ne sauriez imaginer. Mes pauvres Napolitains ignorent absolument que j'ai publié des ouvrages; et s'ils le savaient, cela ne leur ferait rien du tout. Mais ils savent que j'ai marié

avait précédé cette grâce de plusieurs mois et qu'il en était résulté une grande détresse, il se détermina à venir à son secours en lui faisant délivrer provisoirement du Trésor royal une somme de 8,000 livres, mais sur laquelle il oublia ou négligea de prendre les ordres du roi. Six mois après il perdit sa place, et son successeur (*Joly de Fleury*), ne trouvant pas le bon de cette petite somme autorisé par le bon du roi, les fit redemander à cette femme malheureuse. » (*Corresp. litt.*, éd. Tourneux t. Ier, p. 34.) Voir encore la lettre de Catherine II à Grimm, du 25 janvier 1782, *Zbornik*, t. XXIII, p. 227.

1. Marie-Thérèse Geoffrin, née le 22 avril 1715, mariée, le 15 février 1731, à Philippe-Charles d'Étampes, marquis de la Ferté-Imbault, colonel du régiment de Chartres, fils du comte d'Étampes et de Jeanne-Marie du Plessis-Chatillon, veuve le 27 mars 1737, morte en 1791. Elle n'avait eu de son mariage qu'une fille unique, Marie-Charlotte, née le 25 septembre 173., morte le 20 juin 1749. V. les *Souvenirs de Gleichen*, p. 101.

deux nièces et que je vais dépêcher la troisième, après avoir remarié la veuve de mon frère : et ces quatre mariages leur paraissent la chose du monde la plus incroyable et la plus merveilleuse. Si cela dure, on me claquera au moment que je paraîtrai dans les loges de spectacles.

Autre à propos. Réjouissez-vous avec moi de ce que le roi (cela veut dire le ministre) vient d'ajouter à mes charges celle de ministre dans le Bureau des domaines ; nous appelons cela la Chambre des allodiaux. C'est une magistrature de plus qui me donne plus d'autorité, un peu plus d'occupation et point de profit, mais cela m'achemine à en avoir et voilà pourquoi cela me fait plaisir. Je suis devenu avide, sans être plus avare ; au contraire je dépense plus que jamais.

Voilà mes nouvelles. Adieu. Parlez-moi toujours de Piccini et jamais des perruques de M. le lieutenant de police.

292. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 36.) — Naples, 24 mai 1777.

Sans doute, ma chère dame, il faut vous répondre. Vous m'écrivez de jolies lettres, amoureuses même, charmantes tout à fait, telles que celles du 22 avril[1], que je viens de recevoir. Mais le moyen de vous écrire ? Savez-vous que dans le moment je viens de régler le contrat de mariage de ma troisième et dernière nièce? Savez-vous qu'on le signera demain et qu'on célébrera les fiançailles? Savez-vous qu'il m'a fallu emprunter de l'argent pour cela, signer d'autres contrats ? etc. Savez-vous en outre que j'ai travaillé avec le ministre Sambucca, ce matin, sur les

1. L'ed. T. ne parle pas *du* 22 *avril.*

affaires du roi, c'est-à-dire de ma nouvelle commission ; que je suis excédé d'affaires, d'ennuis, de diableries?

Mais ce que vous ne savez pas, c'est que j'ai été faire une petite course à Salerne, et que dans la voiture, ne sachant que faire de mieux, j'ai fait un livre. Il est fait et parfait, puisque j'en ai fait les titres des chapitres[1], vous n'avez qu'à les remplir, ce qui est très aisé, puisqu'ils se remplissent d'eux-mêmes[2] L'idée de faire cet ouvrage m'est venue d'après une lecture de Grotius[3], (Ah quel déraisonneur!) qu'il a fallu que je fisse. Voilà donc mon livre que je ne communique qu'à vous, sauf à le montrer à la seule chaise de paille, qui pourra le communiquer à la seule Impératrice.

De l'Instinct et des Habitudes de l'homme, ou Principes du droit de Nature et des Gens.

Hinc omne principium, huc refer exitum[4].

Londres, 1777.

AVANT-PROPOS.

De l'instinct de la faim.
De l'instinct de l'amour.

1. Ed. T. : *la table*.

2. Grimm écrivait à Catherine II, le 22 mars 1791, à propos d'un livre de voyages annoncé : « On m'assure que tout le texte de ce voyage est encore à faire, mais que l'inscription des différents chapitres en fait une production étonnante. C'était la manière de travailler de feu l'abbé Galiani. Les titres de l'ouvrage et celui des chapitres donnaient plus à penser que tout le remplissage qu'il dédaignait d'y faire. » *Lettres de Grimm à Catherine II*, publiées par M. Grot, Saint-Pétersbourg, 1880, p. 534.

3. Le titre de la facétie de Galiani ferait croire qu'il a eu moins en vue le célèbre traité de Grotius (1583-1645), *De Jure belli et pacis*, Paris 1625, que l'ouvrage de Barbeyrac (1674-1744), son traducteur, *Traité du droit de la nature et des gens*, Londres, 1740.

4. Horace. *Od.* III, 6 vers 6.

De l'instinct de la jalousie, un des principes des guerres.

De l'instinct de la vengeance, autre principe des guerres.

De l'instinct de l'exercice, de l'adresse et de la force, troisième principe des guerres et des jeux guerriers.

De l'instinct de la pudeur, principe de la décence et de la politesse.

De l'instinct de crédulité, principe de la fausse médecine et de la fausse religion.

De l'instinct de frayeur, autre principe de la fausse religion.

De l'instinct de l'amour paternel.

De l'instinct de l'amour filial. Rechercher s'il existe naturellement dans l'homme.

De l'instinct au changement et à la liberté, principe des expatriations et de la population de la terre.

Livre II.

Du droit des gens.

De l'habitude du local, principe du droit de propriété.

De l'habitude pour la même femme, principe des devoirs conjugaux.

De l'habitude à la subordination, principe de l'autorité paternelle et de toutes les formes de gouvernement.

De l'habitude à la confiance, principe des devoirs sociaux et des traités.

De l'habitude à la méfiance, principe de l'infraction des traités et des guerres.

De l'habitude au dol et à la fraude, principe des mœurs des nations barbares.

De l'habitude à l'esclavage.

LIVRE III.

Des lois civiles primitives et générales.

J'oubliais que vous pouviez montrer aussi cela au philosophe. Veut-il se charger de remplir le blanc de mes chapitres ? Vous m'avez affligé par les nouvelles du baron d'Holbach. Un goutteux qui s'avise d'être néphrétique fait trembler : faites-le voyager dans les pays chauds. Adieu.

293. — A. M. LE BATTEUX [1].

Naples, 26 mai 1777.

D'Olivet fut longtemps le maître de Voltaire, le grand juge de ses idées, de ses expressions, sans qu'il put cependant parvenir à lui enseigner l'orthographe [2]. Veuillez bien exercer envers moi le même acte de charité, et faire particulièrement main basse sur tous mes *italianismes*. Tant que je vécus à Paris, dans la société des beaux esprits, des grammairiens par excellence, des jansénistes en littérature, je parlai, j'écrivis peut-être le français assez correctement ; mais aujourd'hui que je ne vis qu'au milieu des chats, des gens de loi ou de portefaix, je ne connais presque plus que le chatois, que le jargon des halles ou des tribunaux. J'ai cependant entrepris, vous le savez,

1. L'abbé Charles Batteux (1713-1780), professeur de rhétorique au collège de Navarre, successeur de Terrasson (1750) dans la chaire de philosophie grecque et latine au collège de France, de l'Académie des inscriptions 1754, et de l'Académie française en 1761.

2. Aucun écrivain ne mit plus de négligence dans son orthographe que Voltaire. Voyez ses lettres originales déposées à la Bibliothèque du roi, et particulièrement la réponse qu'il fit au roi de Prusse, quand ce monarque l'invita à assister au baptême de six jumeaux dont il venait d'accoucher, *Lett. inéd. de Mme du Châtelet*, p. 205. (A. N., éd. D.)

un grand ouvrage que je voudrais finir et mettre au net, des *Commentaires sur Horace*. Plus j'avance, plus je m'aperçois que cette entreprise est au-dessus de mes forces. Cependant, j'ai tant fait qu'il faut en finir, et je m'en tirerai avec honneur, si vous m'aidez de vos lumières et de vos conseils. Qui mieux que vous connaît son Horace [1], ce poète qu'on a tant obscurci, sous prétexte d'en éclaircir le texte? Gardez-vous surtout de me renvoyer aux scoliastes, aux commentateurs ; je ne connais point de savants plus bêtes. Ces misérables dissèquent les anciens sans aucune connaissance anatomique ; ils expliquent ce qu'ils appellent l'*obscurum per obscurius*, mettant la plus épaisse fumée à la place d'un léger nuage. Quelle vilaine engeance! A l'exception des économistes, je ne connais rien de pire, ni le vermisseau [2] né comme vous savez, ni Patouillet, ni la Beaumelle [3], qui fait, défait et refait les ouvrages des autres, ni ce dur fabricant de vers [4], qui se croit plus grand poète que l'auteur de *Mérope* parce qu'il n'a pas besoin, dit-il, d'aller chercher comme lui ses pièces dans une cafetière.

Mais, à propos de l'auteur de *Mérope*, quelle idée eut ce prophète, plus que prophète, de se mettre dans la confrérie de ces harpies! Commenter Corneille [5]! Il voulait servir la petite nièce de ce grand homme ; fort bien ; mais, pour vêtir une petite nièce, faut-il dépouiller un grand oncle?

Pardonnez-moi, monsieur, cette digression ; je divague ;

1. Il avait donné une *Traduction d'Horace*, Paris, 1750, 2 vol. in-12.

2. Freron, mort le 10 mars 1776 et dont Voltaire a dit : Vermisseau né du c . . . Desfontaines.

3. Le P. Louis Patouillet (1699-1779) jésuite, et Laurent Angliviel de la Beaumelle (1726-1773), deux autres victimes de Voltaire.

4. Crebillon.

5. *Théâtre de P. Corneille, avec Commentaires*, 1764, 12 vol. in-8°. V. Grimm, *Corresp. litt.*, t. V, p. 498.

vous voyez bien que je suis à Naples. Au fait, on a cru jusqu'ici qu'Horace avait entendu par le *terrarum dominos*[1] de sa première ode, le peuple romain : *terrarum dominos gentemque togatam*, pour moi, qui ne jurai jamais *in verba magistri*, je ne vais pas chercher les vainqueurs aux jeux olympiques, parmi les rois sans couronne ; mais je crois les avoir trouvés dans ces braves athlètes de l'Asie mineure, qui descendaient de leur trône pour aller se couvrir de poussière. J'ai déclaré hautement mon opinion, et j'ai reçu là-dessus le démenti le plus formel d'un jeune antiquaire qui prétend descendre en droite ligne du vieux Œdipe, pour avoir su, comme lui, résoudre une énigme, sans pourtant voir plus clair que ce prince! Qui de nous deux a raison? Etes-vous pour Rome, ou pour les Grecs?

Autre difficulté. En parlant de Cléopâtre, Horace dit : *Ibis liburnis*[2], etc. Mon cher maître qu'entendez-vous par le mot *liburnis*? des vaisseaux, je le sais. Et moi je crois qu'il signifie peuple, le peuple qui contribua le plus à la défaite de Marc-Antoine et de la reine d'Égypte. Qu'en pensez-vous? Mais que n'avez-vous ajouté à votre traduction une analyse des odes?

Il a plu aux scoliastes de donner le nom d'*Art poétique* à l'épître d'Horace aux Pisons[3]; mais ce n'est qu'une

1. *Odarum*, I, 1, 6, *Ad Maecenatem* :
Sunt quos . . . .
. . . . metaque fervidis
Evitata rotis, palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos.

2. *Epodon*, I, 1, 1, *Ad Maecenatem* :
Ibis Liburnis inter alta navium
Amice, propugnacula.

3. *Epistolarum*, II, 3 : *Ad Pisones*. Quintilien, qui n'était pas un scoliaste, l'a citée sous ce titre : « Horatius in prima parte libri de arte poetica (VIII, 3, 60). Voir sur l'Epître aux Pisons : Eichstadt, *Quo tempore et ad quos scripta sit*, Jennae, 1811, et Teuffel, *Hist. de la litter. rom.*, Vieweg, 1881, t. II, p. 64.

partie de cet art que le poète a traitée ; il ne parle, dans son poème, ni de l'ode ni de la satire. Eh ! qui pouvait mieux que lui donner des préceptes pour ces deux genres d'écrire, lui qui en avait donné de si beaux exemples ! Il s'était particulièrement attaché à donner aux Pisons des leçons sur l'épopée et la partie dramatique ; c'est qu'apparemment ils cultivaient ces deux branches de littérature, et qu'ils avaient demandé là-dessus des conseils à leur ami, comme M. de Sartine et le doge de Gênes m'ont demandé mon avis sur le commerce des grains.

Les difficultés que je vous propose ne sont rien pour vous, qui connaissez si bien tous les secrets d'Horace ; mais c'est beaucoup pour moi, qui ne vois partout qu'obscurité, qu'incertitude, si ce n'est dans la sincère, l'imperturbable, l'éternelle amitié que j'ai pour vous.

294. — A MADAME D'ÉPINAY.

(Rép. au n° 37.) — Naples, 31 mai 1777.

Ne me grondez plus de grâce, ma chère dame, sur mon silence : je vous en ai donné de si bonnes raisons que vous devez être tranquille ; et, quand même je n'eusse pas eu de bonnes raisons, je vous ai envoyé, la semaine passée, une table de chapitres d'un ouvrage tel que, si vous le faites, il vous immortalisera. Mais (je ne suis qu'une bête) ; vous ne courez pas après la gloire, l'immortalité, et vous venez de me l'apprendre. Faites-le donc pour votre amusement ; car, si vous attendez que je l'écrive, puisqu'il est tout fait dans ma tête, vous attendrez longtemps. Le cosmopolite[1] m'a écrit pour m'apprendre son court voyage en Allemagne[2], et puis son retour en Russie.

1. Grimm.
2. Peut-être y était-il rappelé, indépendamment de ses intérêts auprès

Si les cours n'étaient pas des mers orageuses, vous auriez grande raison de le pleurer pour perdu à jamais ; mais il est philosophe, et point ambitieux : aussitôt qu'il verra l'orage, il virera au port, et vous le reverrez. En attendant, il m'a sérieusement invité à aller à Pétersbourg, et me donne le rendez-vous chez vous à Paris pour nous mettre ensemble en voiture. Rien n'est si plaisant que de voir ces arrangements de voyage, faits entre une hirondelle et une tortue. Que voulez-vous? cela amuse au moins l'imagination : il faudra cependant que je lui réponde sérieusement à Francfort ; mais, si ma lettre ne l'y attrape pas, daignez lui dire qu'un commerce épistolaire, mieux lié qu'il n'a été, pourrait autant amuser l'impératrice, que ma conversation devant elle ; et je lui assure que je lui donnerai ce commerce pour le quart au moins de ce que lui coûterait mon voyage et mon séjour en Russie. Vous voyez que je fais bon poids et bonne mesure, et que je ménage les finances de l'impératrice[1].

Laissons partir l'empereur[2]. Je ne sais pas quel démon de notre siècle inspire aux souverains de se montrer chez les autres nations. Si on les trouve meilleurs que le propre souverain, ils laissent le plus indigne de tous les regrets ;

des princes de Saxe-Gotha, par la santé de son frère aîné, qui mourut en octobre 1777. V. *Zbornik*, t XXIII, p. 69.

1. En attendant, Catherine II, essayait de se faire procurer par lui le grand ouvrage sur Herculanum. Elle écrivait à Grimm, le 5 octobre 1777 : « Si par l'abbé Galiani ou tel autre, vous pouviez me faire avoir le mont Vésuve, Pompéi et Herculanum en estampes, et tout ce que la cour de Naples a fait publier de cela, ce serait une grande félicité pour moi. » *Zbornik*, t. XXIII, p 67.)

2. Dès le 30 septembre 1773 l'empereur Joseph avait conçu le projet d'un voyage en France. Mais au mois d'avril 1774 ce voyage, qui ne plaisait pas à Marie-Thérèse, avait été différé au carême de 1775. En octobre 1776, il semblait définitivement fixé au mois de février 1777, lorsque les affaires de la succession de Bavière le firent ajourner au mois d'avril. Arrivé à Paris le 18 avril, sous le nom de comte de Falkenstein, il venait d'en partir le 30 mai.

si on les trouve égaux ou même inférieurs, ils laissent le cœur humain dans l'abattement et dans la désolation[1]. Il y a des choses qui ne sont belles qu'à être souhaitées : l'amour a de ces beautés-là, et je trouve[2] que la vertu des souverains est comme le plaisir d'une virginité; il vaut mieux se le figurer que d'en jouir. Adieu.

295. — A LA MÊME.

Naples, 14 juin 1777.

Avant tout, ma chère dame, sachez que ma provision d'encre à la Petite Vertu, touche à sa fin. J'en fus très prodigue, parce que tout le monde, enchanté des bouteilles de cuir, inconnues jusqu'alors à Naples, m'en demandait. Je n'ai plus besoin de bouteilles : mais si vous pouviez faire parvenir à Marseille une bonne provision de cette encre en une bouteille de terre cuite, ou, que sais-je, moi ? en quelque autre récipient point coûteux, vous me rendriez un très grand service. Voyez. *Volenti nil difficile.*

Vous êtes donc déménagée ? Savez-vous que c'est aujourd'hui l'anniversaire du jour de mon départ de Paris ? Puis-je être gai avec un tel souvenir ? Mille grâces des nouvelles de Piccini : il faut toujours attendre que la toile soit baissée pour savoir ce qui en sera de son succès avec le public[3].

Je suis aussi fort aise du retard du Russe[4] : il se trou-

1. Ed. D. : ils laissent *un* abattement et *une* désolation dans le cœur humain.

2. Ed. T. : qu'il vaut mieux se figurer la vertu des souverains que d'être à même de la contempler.

3. Il doit s'agir de l'opéra de *Roland* dont la première représentation eut lieu le 27 janvier 1778.

4. Grimm, qui prolongea son séjour à Saint-Pétersbourg, jusqu'au mois

vera à l'arrivée de ma bibliothèque[1] à Péterbourg, et cela me fait plaisir : je voudrais ensuite qu'il s'acheminât avec le comte Razomowsky[2] à Naples, et que d'ici il allât vous chercher à Paris, en carême. Cet homme parcourt l'Europe comme si elle n'était qu'une carte géographique : il est heureux de ne pas se fatiguer dans les chaises de poste et les mauvaises auberges.

Vous ai-je dit que j'ai reçu la *Gazette ecclésiastique* et la carte de Pologne, où je n'ai trouvé qu'une très vieille et très mauvaise carte de Pologne, avec du jaune, du vert et du bleu, mis au hasard ? Ce n'est pas ce que je cherchais; mais, si vous vous engagez à faire parvenir cette lettre ci-jointe à son adresse, et si vous m'en envoyez la réponse, j'en saurai davantage. Je suis bête à manger du foin ce soir : c'est que je suis excédé des informations des avocats des affaires de mes nièces, de celles du roi, des procès, des diables, et qu'en attendant mon excellent ouvrage sur le Droit de nature et des gens f..... languit beaucoup. Adieu ;

d'août 1777. V. *Corresp. de Catherine II*, dans *le Zbornik* t. XXIII. p. 61.

1. Catherine II écrivait à Grimm, le 29 octobre 1777, « La bibliothèque de l'abbé Galiani m'amuse, vous savez comme j'aime les plans. » (*Zbornik*, p. 65.) Et le 17 novembre : « La bibliothèque de l'abbé m'amuse souvent ; une heure avant mon dîner je vais lui rendre visite, et là, comme les petits enfants, j'examine les feuilles gravées, afin d'en porter le miel dans ma ruche, quand aux reliures, je n'y regarde jamais, cela m'est fort indifférent. J'enverrai à l'abbé Galiani une médaille qui lui servira de portrait. Il y a des choses charmantes dans la lettre du petit abbé, surtout ce qu'il dit des rois et des souverains trop élevés : j'aime encore les pays en friche, croyez-moi, ce sont les meilleurs. *Ibid*. p. 70.

2. Le comte André Razomowsky, secrétaire d'État, sous Catherine II, envoyé extraordinaire de Russie à Naples. Voir les *Mémoires* de la princesse Dachkoff, Paris 1859, t. II, p. 100. Il entretint une correspondance avec Voltaire, qui, d'après le *Messager d'Orel*, de novembre 1880, se trouve conservée dans une bibliothèque du village de Moldovane (district de Karatchesky,) ainsi que celle avec Teploff à qui appartenait ce village. Le comte de Razomowski, venait d'être nommé ambassadeur de Russie à Naples, en même temps que le duc de Saint-Nicolas Gaeta était accrédité ambassadeur de Naples à Saint-Pétersbourg, en remplacement du prince de Caramanica. *Gaz. de France*, 27 juill. 1777, p. 363.

aimez-moi autant que les Parisiens aiment l'empereur, à ce que vous me mandez. Adieu encore.

De grâce donnez-vous quelque peine pour découvrir ce M. Zannoni à qui j'adresse ma lettre : s'il est vivant, vous en aurez des nouvelles par d'autres géographes, et surtout par M. Messier[1], astronome aux comètes, et autres. Il était aussi ami de Diderot ; mais Diderot ne sait rien de ce qui se passe dans la nature, malgré qu'il en ait interprété les secrets. Adieu.

296. — A LA MÊME.

(Rép. au nº 38.) — Naples, 21 juin 1777.

La semaine passée, je n'avais pas sous les yeux votre lettre lorsque je vous écrivis : je venais de l'envoyer au ministre de Vienne[2] pour lui faire lire l'éloge impartial de l'empereur, que vous y faites, et qui lui a fait grand plaisir à lire. Il me renvoie à cette heure votre lettre : et, comme je n'en ai point de vous cette semaine, j'épuiserai la réponse. Je m'aperçois que vous songez à faire réimprimer mes Dialogues. Savez-vous bien que ceci est une nouvelle très importante pour moi, une affaire très grave, et qu'il ne fallait pas glisser dessus comme vous faites ? D'abord il y a trois ou quatre fautes d'impression si graves, qu'il faut absolument les corriger. Je ne puis pas vous mander à quelles pages elles sont, puisque je n'ai pas même un seul pauvre petit exemplaire des Dialogues chez moi ; et ayant envoyé[3] chez trois ou quatre de mes amis pour en trouver, ils n'en ont pas : il faut donc me

1. Charles Messier, (1730-1817), astronome, et membre de l'Academie des sciences en 1770.

2. Le comte de Wilseck.

3. Ed. D. : *en vain j'ai* envoyé.

donner le temps de déterrer un exemplaire à Naples, où mon livre est presque inconnu, et la semaine prochaine je vous manderai ces corrections. Deuxièmement, ne croyez-vous pas qu'il pourrait être agréable au public, et surtout au libraire, d'ajouter dans cette nouvelle édition trois ou quatre lettres dogmatiques sur la question, avec les lettres qu'on m'écrivit, telles, par exemple, que ma lettre à Suard, ma lettre à Morellet, à Sartine et à d'autres ? Je les conserve, si vous n'en avez pas de copies ; et je puis vous fournir aussi les lettres de ces messieurs, auxquelles les miennes servent de réponse. Je pourrais vous adresser enfin une consultation que j'envoyai à Gênes, au doge Pallavicino, sur la meilleure manière d'administrer les blés[1], convenable à la république de Gênes. Il me l'avait demandée : cet appendice ne serait-il pas piquant ? Le libraire ne le payerait-il pas cinq ou six cents francs ? C'est là le substantiel. S'il le payait, je trouverais par là le moyen de me rembourser de la malheureuse banqueroute de Merlin : ceci m'intéresse infiniment. Répondez-moi donc catégoriquement sur cela, et tâchez de me rendre utile cette deuxième édition ; j'en ai vraiment besoin. Je pourrais vous faire parvenir les copies de toutes ces lettres et de mes réponses sans frais. Il est vrai qu'il faudrait un peu en retoucher le style ; mais ceci est votre affaire. Mon arrangement est ancien sur cela : je mets les choses ; vous y mettrez les paroles. Adieu. Êtes-vous délassée de votre déménagement ?

1. Ed. D. : la meilleure manière d'administration des.

297. — A LA MÊME.

(Rép. au n° 39.) — Naples, 5 juillet 1777.

Vous êtes bien aimable, ma chère dame, de songer à m'écrire au milieu de vos déménagements, de vos souffrances, de vos affaires et surtout de vos bénéfices. Je vais déménager aussi, et rentrer dans ma maison à moi ; car je possède une vaste maison, ne vous en déplaise : cela m'occupe. Le mariage de ma nièce me tracasse ; ma nouvelle charge m'obsède, et surtout la paresse me gagne. Si je mangeais moins, je dormirais moins, et j'aurais plus de temps à m'occuper ; j'ai tant de plaisir à manger et si peu à écrire, qu'en vérité je crains fort que les chapitres de mon ouvrage ne soient pas remplis de sitôt ; cependant, il faudra voir dans la nouvelle maison le loisir que j'aurai. Si vous avez occasion de voir Piccini, encouragez-le à trouver le moyen de faire parvenir ici les disputes et les brochures entre les gluckistes et les piccinistes : elles nous intéresseront beaucoup[1].

Je ne sais vraiment de quel côté tourner pour vous

1. Cette guerre avait commencé bien longtemps avant la représentation de *Roland* (27 janvier 1778), presque dès l'arrivée de Piccini, et avait été alimentée par les représentations de l'*Armide* de Gluck (23 septembre 1777), et de l'*Olympiade* de Sacchini (2 octobre). Le 9 octobre, madame Riccoboni écrivait à Garrick : « On s'arrache les yeux ici pour ou contre Gluck. Suard écrit sous le nom d'un *Anonyme de Vaugirard*. il met La Harpe en pièces. La Harpe le lui rend. Les parents, les amis se disputent et se brouillent au sujet de la musique. Marmontel prêche, l'abbé Arnaud lance des épigrammes ; on ne songe plus à l'Amérique. » V. G. Desnoiresterres, *Gluck et Piccini*, p. 197, la *Corresp. litt.* de Grimm, t. XI, p. 456, 537, t. XII, p. 58, celle de La Harpe, t. II, p. 45, 74, 84, 167. Cette polémique avait lieu surtout entre le *Journal de politique et de littérature*, où écrivait La Harpe, le *Journal de Paris*, où Suard faisait paraître ses lettres de l'*Anonyme de Vaugirard*, et le *Courrier de l'Europe*, favorable à Piccini. Quant aux brochures, elles ont été réunies en partie dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique*. Naples, 1781.

donner des nouvelles d'ici qui vous intéressent[1]. Vous dirai-je que notre roi a pris beaucoup de goût au spectacle français[2], en sorte qu'on peut bien dire qu'il est le seul qui y soit assidu ? Vous dirai-je que c'est moi qu'on a chargé d'examiner les pièces qu'on pourrait donner ? Je n'en ai défendu que trois en tout, c'est-à-dire, *Olympie*[3], *le Galérien*[4], et *le Tartufe*. Toute la ville crie contre moi, de ce que j'ai été un censeur trop sévère et veut absolument qu'on donne ces trois pièces ; auriez-vous cru à tant de progrès chez nous ! N'allez pas croire pourtant que ce soit un progrès de lumières ; c'est un progrès de stupidité. On ne trouve rien de mauvais dans ces trois pièces, parce qu'on n'y entend goutte. Cela n'est-il pas fort plaisant ? Embrassez pour moi l'aimable Schomberg. Mes amis de Paris se partagent furieusement. J'ai perdu les économistes : je perdrai les gluckistes[5], et si je retournais à Paris je n'aurai plus ni les économistes, ni les gluckistes, ni les jansénistes, ni les molinistes, et il ne me resterait peut-être que les ébénistes. Adieu. A huitaine, car je suis pressé.

1. Ed. D. : soient agréables.

2. Nous voyons, par la *Gazette de France*, que la cour était revenue le 28 mai de Portici à Naples, où elle assista le 30 aux fêtes pour la saint Ferdinand, et le 31 à une représentation de l'opéra de *Ricimer*, de Guglielmi. Le 1er juillet, Sambucca donna la direction des fouilles de Pompei à don Francesco la Vega, p. 242, 314. Malheureusement il n'est pas question de cette troupe française.

3. Tragédie de Voltaire (17 mars 1764), traduite en italien par Brugnoli : « Si les spectateurs y voient un archevêque dans la personne de l'hiérophante, s'ils trouvent une abbesse dans la veuve d'Alexandre, et dans sa fille une jeune personne fraîchement sortie du couvent... c'est qu'en effet cette tragédie porte le caractère de nos mœurs, et rien n'y rappelle aux mœurs et aux usages de l'ancienne Grèce. » Grimm, *Corresp. litter.*, t. V, p. 479.

4. C'est-à-dire l'*Honnête criminel*, de Falbaire.

5. Ses amis, Suard et l'abbé Arnaud, étaient Gluckistes enragés.

298. — A LA VICOMTESSE DE BELSUNCE.

Naples, 19 juillet 1777.

Madame, que vous êtes aimable et judicieuse d'avoir commencé votre lettre par m'annoncer l'état de la santé de maman! Savez-vous bien que ce trait est fort érudit, et que les anciens romains en usaient ainsi? Si vous n'aviez pas fait cela, assurément je serais tombé mort à la renverse. J'avais le cœur chargé de chagrin et d'amertume; la frayeur que votre lettre m'aurait inspirée, ajoutant à la charge un nouveau poids, j'aurais succombé. Le plus grand des malheurs qui pouvait m'arriver, le plus sensible à mon cœur, venait de m'être annoncé, lorsque j'ouvrais votre lettre. Ma chatte angora est tombée d'une terrasse dans la cour, et restée morte sur le carreau. Ce coup est un coup de foudre pour moi. Sans plaisanterie et sans exagération, tous les objets ici, après cette perte, sont devenus indifférents pour moi; rien ne m'attache plus à ma chère patrie, où rien de bon n'est resté depuis que ma chatte marseillaise (car on me l'avait envoyée de Marseille) est trépassée. Malgré mon deuil et mon accablement, j'ai bien goûté ce joli couplet, qui commence : *Chez son libraire, etc.;* je ne le crois pas neuf, mais il est fort bien appliqué, et il est incomparable en lui-même.

Piccini est bien à plaindre, puisque ses amis lui font encore plus de mal que ses ennemis; mais pourvu qu'il soit payé! Enfin il n'est pas allé jusqu'à Paris chercher la gloire; il en avait assez; il y est allé chercher l'argent, dont il avait amassé fort peu dans sa vie. N'exigez pas de moi une longue lettre; peut-on en écrire, lorsqu'on a perdu sa chatte?

299. — A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, 13 septembre 1777.

Me voici couvert de honte et de repentir. Oui, je l'avoue, je ne vous ai point écrit : j'ai été mort, enseveli, malgré que vous, au milieu de vos souffrances et de vos déménagements, vous avez toujours songé à moi, et vous m'avez écrit ou fait écrire par votre fille, et par le prince Pignatelli, s'il avait voulu s'en acquitter. Que vous dirai-je pour mon excuse? Voici le plus vrai. Votre aimable fille m'a grondé de ce que dans mes lettres, je ne parlais que de mes quadrupèdes : mais ce serait bien pis si je vous parlais des bipèdes de ce pays-ci. De quoi dois-je donc vous parler? Voilà pourquoi je me tais. Mes occupations, mes embarras domestiques, mon déménagement, m'ont ôté le temps et l'envie de rêver à des idées philosophiques ou savantes : je suis à sec. Ce plaisant ouvrage sur l'origine du Droit tiré des bêtes, (toujours j'étudie les bêtes, tant je suis rassasié des hommes), en est resté à la table des matières. Pourtant, si une bonne fois ma troisième nièce est mariée, et le partage des biens de mon frère achevé, je me flatte de ressusciter. Vous aurez en octobre Grimm et Gleichen, et vous guérirez de tout, hormis d'être impotente.

Je me tourmente pour trouver de quoi vous écrire : vous dirai-je que le duc d'Ayen[1] est parti d'ici il y a

1. Jean-François de Noailles, comte de Noailles, puis duc d'Ayen, né le 26 octobre 1739, de Louis Ier, duc d'Ayen, fils du maréchal de Noailles, et de Catherine-Charlotte-Françoise de Cossé-Brissac, mestre de camp du régiment de Noailles, capitaine des gardes du corps en 1759, brigadier en 1762, lieutenant général en 1784. Émigré après le 10 août, pair en 1814, il mourut le 20 octobre 1824. Il avait epousé, le 4 février 1755, Anne-Louise-Henriette Daguesseau, laquelle périt sur l'échafaud le même jour que sa belle-mère, la duchesse douairiere d'Ayen, le 4 thermidor an II. —

trois jours; que M. et madame de Tessé[1] sont restés ? Qu'est-ce que cela vous fera, puisque cela ne nous a rien

Il était arrivé à Gênes, le 12 mai, sur la frégate *l'Athalante*, commandée par le baron de Durfort, avec le comte et la comtesse de Tessé, le comte de Mun, et le baron de Tott qui se rendait dans les échelles du Levant. (*Gaz. de Fr.*, p. 208.)

1. René-Mans de Froulay, comte de Tessé, arrière-petit-fils du maréchal de Tessé, né le 9 octobre 1736, marié le 26 juin 1755, à Adrienne-Catherine de Noailles, née le 24 décembre 1741, fille du troisième maréchal de Noailles et de Françoise de Cosse-Brissac, et sœur du duc d'Ayen, grand d'Espagne, mestre de camp de Royal-Cravates, brigadier en 1762, maréchal de camp en 1770, lieutenant général en 1784, premier écuyer de la reine depuis 1742, cordon bleu le 26 mai 1776. Il demeurait rue de Varennes. Ce voyage du comte et de la comtesse de Tessé avait pour cause leur mécontentement et leur bouderie depuis que Marie-Antoinette, au mois d'août 1776, avait accordé au comte de Polignac, colonel du régiment du roi, et mari de la célèbre favorite, la survivance de la charge de premier écuyer, exercée par le comte de Tessé. Le comte de Mercy, écrivait à cet égard, le 18 avril 1777, à Marie-Thérese : « Depuis cette époque, le service de la reine a souffert de toutes manières dans le département de ses écuries, soit par une augmentation considérable de dépense, soit par la mésintelligence qui n'a cessé de régner entre les deux chefs et leurs subordonnés. Le comte de Tessé avait cependant toujours conservé l'autorité majeure et presque exclusive dans l'administration de la charge ; mais, excité par l'humeur de sa femme, il vient de prendre le parti de s'absenter pour quinze mois, et d'employer ce temps à voyager en Italie. La reine, en daignant consentir à ce projet, observa, avec toute raison, que, pendant une si longue absence du chef, il fallait que son survivancier entrât dans ses droits et dans toute l'autorité attribuée à l'exercice de cette place, ce qui devint pour le comte de Tessé un nouveau sujet de mortification, et pour toute la famille de Noailles un motif de plaintes et de propos qui a produit du scandale dans le public. L'aigreur en vint au point que le comte de Tessé et le comte de Polignac s'écrivirent des lettres piquantes et peu s'en est fallu que la chose ne se terminât par une querelle d'honneur. » (*Corresp. inédite*, édit. d'Arneth et Geffroy, t. III, p. 45.) Ailleurs, Mercy peint ainsi le comte de Tessé : « Quoique très borné, il est honnête homme, tranquille, zélé et de la plus grande exactitude à bien remplir ce qu'exige le service de sa charge. Ayant épousé une Noailles, il tient à cette puissante famille, qui sera d'autant plus affectée du dépit qu'elle va éprouver qu'elle n'y a jamais été sujette. » (*Idem*, t. II, p. [illegible]) Et cependant Marie-Antoinette avait contribué à faire accorder le Cordon bleu au comte de Tessé, et, pour expliquer la survivance donnée au comte de Polignac, elle disait : « J'ai voulu encore prévenir les demandes des Noailles, qui sont une tribu déjà trop puissante ici. » (*Idem*, t. II, p. 425 et 486.) Voir aussi les *Mém. de Genlis*, t. I[er], p. 178, 279. Madame Suard appelle la comtesse de Tessé « une femme charmante et pleine d'esprit. » *Mém.*, p. 93. — A la date du [illegible] octobre, la *Gaz. de France*, p. 457, annonce l'arrivée des Tessé de Naples à Rome « ces jours passés. » Le 24 [illegible] 1778, ils quittèrent Venise [illegible]

fait ? Ils n'ont voulu se lier ici avec personne : ils nous ont négligés, nous en avons fait de même ; et on ignorerait qu'ils y sont, s'ils n'avaient des chevaux à courte queue, qui les rendent très remarquables. Vous dirai-je que ce prince imbécile que nous avons ici[1], a depuis trois ou quatre jours une maladie ? Que nos savants médecins n'ont pu décider, si c'était la petite vérole ou une fièvre maligne avec des éruptions à la peau ? Pour moi je dis que c'est la gale. En attendant, le roi, la reine se sont enfuis à Caserte en déroute ce matin. Rien n'a ressemblé à une ville prise d'assaut, comme Naples ce matin.

Pourriez-vous me dire les bonnes raisons pourquoi M. Necker à mis les postes en régie[2] ? Je suis pour les fermes, en tout ce que font les souverains.

Vous ne m'avez pas mandé s'il était possible d'avoir encore un grand pot d'encre de Paris ; j'en aurais pourtant bien besoin, car du présent du margrave, il ne m'est

1. Il s'agit de don Philippe-Antoine-Janvier-Pascal-François-de-Paul de Bourbon, duc de Calabre, fils aîné de Charles III, né le 13 juin 1747, dont l'intelligence s'était affaiblie à la suite de violentes attaques d'épilepsie, et écarté du trône pour cette raison en 1759. Naples, 20 septembre 1777 : « Le prince don Philippe, frère de S. M., mourut hier matin, le neuvième jour de sa petite vérole. L. M. frappés des funestes effets de cette maladie, se sont déterminés à faire inoculer le prince royal et les deux princesses, Marie-Thérèse et Louise-Marie-Amélie. On a, en conséquence, fait venir de Florence le docteur Gatti à Caserte. » (*Gazette de France*, p. 42[illegible]. [illegible] 1759, p. 532-34.)

2. Par l'arrêt du conseil du 17 août 1777, orné d'un très long préambule, [illegible] par Necker [illegible]. Un contemporain qui pensait comme Galiani écrivait le 1er septembre 1777 : « Les financiers crient de ce que contre la foi des traités, le roi se permet de résilier un bail contracté dans les formes légales, le bail des postes. Il aime les régies, forme que ses prédécesseurs ont toujours rejetée avec raison, parce que le service est fait négligemment par des gens à gages, et parce que le chapitre des faux frais, des accidents et des non-valeurs absorbe presque toujours la recette spéculée. Il est certain que M. de Clugny avait placé ses créatures, en renouvelant le bail des postes. » Lescure, *Correspondance secrète*, Plon, 1866, t. Ier, p. 89. Voir encore *L'Espion anglais*, Londres, [illegible], t. IX, p. [illegible], et t. [illegible], p. [illegible].

resté que les excellentes bouteilles en cuir : l'encre, je l'ai toute donnée.

Grimm eut la cruauté de ne pas m'écrire avant son départ de Russie ; engagez-le à solder son compte avec moi, de Paris ; on lui aura renvoyé[1] une lettre que je lui avais adressée à Pétersbourg.

Faites de ma part mille excuses à madame de Belsunce sur ce que je n'ai point répondu à deux de ses lettres. Je suis un monstre ; voilà mes excuses. Je suis Azor, elle est Zémire[2] ; mais je l'aime.

A propos, les comédiens français ont joué supérieurement ici la *Chasse d'Henri IV*. Le roi l'a tellement goûtée qu'il l'a redemandée jusqu'à trois fois. Ah ! si nous avions un Sully, nous aurions un Henri.

300. — A LA VICOMTESSE DE BELSUNCE

Naples, le 27 septembre 1777.

Madame, vous ne voulez pas que je parle de quadrupèdes, vous aimez les bipèdes ; eh bien ! je vous dirai que Gatti doit arriver ici, peut-être demain, pour inoculer la famille royale. Une mort causée par la petite vérole vaut plus que les dissertations de la Condamine. Voilà toutes nos nouvelles politiques. Je ne puis pas vous envoyer des vers et des couplets sur nos ministres ; nous les maudissons en prose.

Le comte de Wilseck est parti. Son départ a été un mystère ; il est parti boudant, et boudé de tout le monde politique ! mais les amis de sa personne l'aiment toujours, et le regretteront à jamais. Je suis du nombre ; et comme

1. Éd. D. : *repoussé*.
2. Personnages de *Zémire et Azor* (1771), opéra de Grétry et de Marmontel.

je n'entre pas dans les coulisses de la politique, de mon parterre vulgaire je n'ai point entendu son départ, je n'ai fait que le sentir.

On vient de tirer les numéros de la loterie ; je suis dans l'abattement et la désolation, car (cela soit dit entre nous, et gardez-moi le secret) je n'ai plus le sou. Un changement de maison, des embellissements, des tentures, de nouveaux meubles m'ont ruiné, abîmé, réduit à l'indigence. Madame votre mère en a-t-elle fait de même ? Notre proverbe dit : *Fabricare è in dolce impoverire*, et j'en fais l'expérience.

Vous ne m'avez plus parlé de Piccini, et, au lieu de cela, vous me parlez de M. Necker. Mais si Necker fait le bonheur de l'État, Piccini fait le bonheur de la vie ; ce qui vaut bien plus.

L'homme du Nord étouffera de chaud cet hiver. Il reviendra chevalier de Vasa[1], peut-être de Sainte-Anne, comblé de boîtes, couvert de diamants et endetté de réponses à tous ses amis ; embrassez-le de ma part, et faites-le ressouvenir de cette dette.

Comme je n'ai plus de chatte, cet article manquant, je ne sais plus comment prolonger ma lettre. Aimez-moi, réclamez-moi l'amour de madame votre mère, et croyez-moi au vrai, etc.

301. — A LA MÊME.

Naples, 4 octobre 1777.

Madame, je suis bien affligé des nouvelles de la santé de madame votre mère, mais je n'en suis pas désolé. La

1. Grimm était arrivé à Stockholm le 29 juillet, avec le roi de Suède, qui l'avait invité à visiter ses États.

mère de ma belle-sœur crache du sang depuis trois ou quatre ans : elle a soixante et seize ans ; elle vit toujours, et même depuis quelques mois cela va mieux. La mère d'un mari d'une de mes nièces a craché de temps à autre du sang depuis une vingtaine d'années ; je viens de la voir : elle approche des soixante et dix ans ; elle me dit qu'elle se portait fort bien. La mère d'un autre mari d'une autre de mes nièces est au lit pour avoir, non pas craché, mais vomi du sang, et ensuite craché plusieurs fois depuis huit jours. De ce pas il faut que j'aille la voir ; elle m'a dit qu'elle avait souffert de cette incommodité depuis dix ans : elle ne me paraît pas bien épouvantée du symptôme. Je conclus donc que les femmes sont de vrais boudins, et que de quelque côté que le sang leur sorte, il n'en saurait jamais sortir assez. Ce n'est donc pas le sang, ce sont les douleurs aiguës, continuelles, inexpugnables de madame votre mère qui me font souffrir et trembler. Je voudrais apprendre qu'elles sont calmées, et puis je me moquerais du reste.

Votre correspondance, à laquelle vous me menacez d'être réduit, n'est pas si mauvaise que vous pensez. Il est vrai qu'à votre âge votre conversation vaut mieux que votre correspondance : mais vous direz que c'est ma faute, si je ne jouis pas de la seconde. Que ne venez-vous à Paris, me direz-vous? Patience, j'y viendrai, mais laissez-moi auparavant meubler ma maison.

Ah çà! parlons d'affaires. J'avais prié madame votre mère de deux affaires très importantes pour moi : elle ne s'en est pas acquittée, et peut-être pas ressouvenue dans l'état de santé où elle est. Voyez donc si vous y pouvez quelque chose. La première était de tirer au clair si M. Rizzi Zannoni était vivant ou mort, et dans quel endroit du monde on croyait qu'il était. Ce monsieur est

le premier géographe de l'Europe. Il est connu de Diderot, Danville[1], Messier, Buache[2], etc. On lui avait donné la garde du dépôt de la marine[3]; ainsi M. le comte de Narbonne-Pelet doit le connaître[4]; il a fait la carte superbe du royaume de Naples sous ma dictée; il a fait, ou du moins commencé la carte de Pologne; il a fait des dettes; il a fait banqueroute; il a fait peut-être encore pis. Qu'est-il donc devenu, après avoir tant fait?

Seconde affaire : il s'agissait d'expédition d'une grosse bouteille tenant à peu près douze pintes d'encre de Paris, de la Petite-Vertu, envoyée jusqu'à Marseille; je me charge de la faire venir de Marseille ici. Cela est-il possible?

Gatti arriva, il y a huit jours. Il a inoculé les princes et deux princesses mercredi passé[5]; tout le monde tremble du succès, excepté lui. On fait des prières publiques. La reine même, qui a voulu l'inoculation, s'en repent. A force de voir trembler, je commence à trembler aussi. A huitaine, nous serons hors de doute.

1. Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1697-1782), le célèbre géographe, de l'Académie des inscriptions en 1754.

2. Philippe Buache (1700-1773), premier géographe du roi, de l'Académie des sciences en 1736.

3. Ricc. Zannoni avait remplacé M. Bellin, mort le 1er mai 1772, comme premier ingénieur hydrographe au dépôt des cartes et plans de la marine, qui était alors sous la direction du comte de Narbonne-Pelet et établi à Versailles, à l'Hôtel de la Guerre. Il y fut remplacé le 1er avril 1775, par M. Bonne. A la fin de novembre 1772, le comte de Narbonne-Pelet, donna sa démission de chef du dépôt et fut remplacé par le chevalier d'Oisy. (Renseignements puisés aux archives du Dépôt des cartes et plans de la marine). — La *Gaz. de France* lui donne en effet le titre de Directeur du Dépôt des cartes et plans, 1772, p. 134.

4. Probablement François-Bernard, comte de Narbonne-Pelet, capitaine de vaisseau, qui, le 1er avril 1766, avait épousé sa cousine Marie-Éléonore, fille et héritière de Raymond, vicomte de Narbonne-Pelet, et d'Antoinette Rosset de Fleury. — La note 1, p. 1[illegible], devrait être rectifiée en ce sens.

5. Cette inoculation du prince royal et des deux princesses eut lieu le 2 octobre au château de Caserte. *Gaz. de Fr.* p. 450.

Ce monstre du Nord, Dieu sait s'il m'écrira! il devrait au moins m'apprendre quelque chose relativement aux livres de mon frère. Vous ne m'avez plus rien mandé sur Piccini. Gleichen arrivera en même temps que Grimm. M. Necker réussira à faire de grandes réformes; mais je doute fort qu'il réussisse à faire de grandes économies. Adieu.

302. — A LA MÊME.

Naples, 1er novembre 1777.

Madame, avant que j'oublie, faites-moi la grâce de faire savoir au baron de Gleichen que je viens de lui écrire ce soir même, et qu'il fasse chercher ma lettre à la poste.

Revenons à présent à nos moutons. Ne vous l'avais-je pas dit, que le symptôme du crachement de sang n'était pas si fatal que vous imaginez? Je crains bien plus cette maudite faiblesse; mais espérons toujours; la vie n'est qu'un espoir. Le remède des éponges glacées de Tronchin me fait penser que la crucifixion de Notre-Seigneur aura été regardée par les médecins juifs comme un rhumatisme universel, puisqu'on lui appliquait aussi des éponges mouillées au nez et à la joue.

Mon diable, ma troisième nièce, n'est pas encore parachevée dans le mariage. Il y a contrat, promesses, dot, présents; mais la *consomption* ne s'est pas encore bien établie; cela m'ennuie jusqu'à l'abattement.

C'est vrai, j'ai gaspillé mon encre; mais j'ignorais que la chaleur du climat de Naples produisît une consommation d'encre, par le desséchement qu'il s'en fait, six fois plus forte au moins que celle de Paris. Vous m'accusez d'être un enfant prodigue; vous avez tort: je

ne suis (comme dit l'abbé Morellet) qu'un mauvais calculateur économique.

Qu'est-ce que c'est qu'une *Olympiade*[1] de Sacchini que vous avez entendue? En quelle langue? exécutée par qui? expliquez-moi ce phénomène?

Piccini, que fait-il? Vous ne m'en parlez plus?

Jamais je n'ai eu tant d'envie de vous écrire; mais de quoi remplir ma lettre? J'avais deux des vôtres à répondre: je les ai épuisées, à cela près que je ne vous ai rien dit de l'*Armide* de Gluck[2]. Eh bien! elle est tombée; j'en étais sûr d'avance, et je crains le même sort pour *Roland* On peut dire de l'Opéra français comme de la république romaine au temps de Tite-Live: *Nec vitia nostra nec remedia pati possumus*[3].

Pour le coup, il m'est impossible de m'allonger davantage. Adieu.

1. L'*Olympiade*, opéra de Metastase, mis en musique par Sacchini (1735-1786), représenté, le 2 octobre 1777, au théâtre italien. « Les défauts du poème et les disparates de l'exécution n'ont pas empêché que les beautés musicales dont cet ouvrage est rempli n'aient été senties vivement par la meilleure partie des spectateurs. » *Corresp. littér.* de Grimm, t. XII, p. 26. Voir encore La Harpe, t. II, p. 175, et les *Mém. secrets*, t. X, p. 238. La pièce fut interrompue à la quatrième représentation, en raison du privilège revendiqué par l'Opéra, elle était interprétée par Michu et mesdames Trial et Colombe.

2. Opéra de Gluck, sur les paroles de Quinault, représenté pour la première fois le mardi, 23 septembre, en présence de la reine. « Ce grand événement était attendu depuis longtemps avec impatience par les deux partis: on le croyait décisif, et il n'a rien décidé. Les gluckistes et les piccinistes conservent toujours les mêmes haines, les mêmes prétentions, la même fureur. Presque tout l'opéra fut écouté avec une grande indifférence. Il n'y eut que la fin du premier acte et quelques airs du quatrième qu'on applaudit assez vivement. » *Corresp. litt. de Grimm*, t. XI, p. 537. V. encore la *Corr* de La Harpe, t. II p. 169, les *Mém. secrets*, t. X, p. 215, 228, 235, et le *Journal de Paris*, du 24 septembre 1777.

3. Titus Livius, *Præfatio*. Edit. Lemaire. t. Ier, p. 6.

303. — A LA MÊME.

Naples, 22 novembre 1777.

Madame, deux semaines sans lettres de vous commençaient à m'inquiéter. Cette semaine, j'en ai reçu trois à la fois, du 17, du 28 octobre et du 3 novembre, et je vais y répondre. Commençons par la plus importante. Vous comprenez que c'est de la santé de maman que je veux vous parler? Pourquoi vous inquiétez-vous si fort qu'elle fasse toujours usage de l'opium? Qu'en craignez-vous? Ignorez-vous (non, vous ne l'ignorez pas) que l'Orient tout entier, c'est-à-dire la moitié au moins du genre humain, vit avec l'opium, ou, pour mieux dire, dans l'opium, jusqu'à la décrépitude? L'Occident se sert du vin, au lieu de l'opium, et en tire le même parti. Ne connaissez-vous pas de vieilles ivrognesses? Et bien! maman sera une vieille ivrognesse d'opium. J'ai connu la comtesse Borromée, qui, par une santé frêle, à l'âge de cinquante ans, eut besoin pour ses nerfs de l'opium et du musc. On ne saurait imaginer le dégât qu'elle en a fait dans sa vie ; elle vient de mourir à l'âge de cent deux ans. Mettez-vous bien en tête que la vie n'étant qu'un amas de maux, de souffrances et de chagrins,

Dieu fit de s'enivrer la vertu des mortels.

L'opium, le vin, le tabac, les trois drogues les plus enivrantes, sont le contre-poison de la vie des Asiatiques, des Européens, des Américains. Le népenthès des anciens Grecs n'a été autre chose que l'opium. L'ambroisie et le nectar n'ont été autre chose que l'hydromel, boisson tirée du miel et capable d'enivrer. Le vin n'était pas encore connu des Grecs du temps de leur plus ancienne mytho-

logie. Les conquêtes du roi égyptien, figuré sous le nom de Bacchus, transplantèrent les vignes, plantes originaires de l'Arménie, dans l'Asie-Mineure. Voilà une terrible et bien neuve dissertation à propos de l'opium de maman. Laissez-lui-en prendre à foison : et puisque Fréron et son *Année littéraire* sont morts[1], que les économistes se taisent, vous voyez qu'elle ne saurait trouver d'autre somnifère. J'espère enfin que, si elle ne s'impatiente pas de guérir, elle vivra, et finira par guérir tous ses maux, excepté la vieillesse.

Gatti a été dans le ravissement des articles qui le regardent. Nous lui avons très bien payé l'inoculation des princes. Il a eu une pension de 2500 livres, et pour plus de 15000 livres de présents en boîtes et bagues. Ce qui pis est pour lui, c'est que les princes et princesses se sont amourachés de lui. Il me charge de vous dire mille choses, et tenez-les pour dites.

J'avais appelé *Mentor du Nord*, celui que vous appelez *mouton du Nord*. La différence n'est pas bien grande : c'est la même qu'entre précéder et suivre. Les princes allemands et russes qui étaient avec lui, étaient bien ses moutons ; mais la toison n'en a pas été bien riche. Enfin ce mentor-mouton est arrivé ; il m'écrira, je l'espère ; mais il ne me dira pas la centième partie de ce qu'il devrait me dire.

Les vers de Marmontel sont délicieux ; c'est bien dommage qu'ils aient été faits pour sa propre femme[2]. Il faut

1. Bien que Fréron fut mort, le 10 mars 1776, du coup que lui avait porté l'annonce que le ministre venait de lui retirer le privilège de son journal, sous prétexte qu'il ne payait pas les pensions dont on l'avait grevé, l'*Année littéraire* continua de paraître, après son décès, jusqu'en 1790, rédigée par son fils, les abbés Grossier et Royou, Geoffroy, Brottier, etc.

2. Marie-Adélaïde Leyrin de Montigny, originaire de Lyon, nièce de

espérer qu'il en reviendra. L'inconstance est une loi physique de toutes les espèces d'animaux. Sans elle point de fertilité, point de variété, point de perfectibilité. L'immense variété des nations qui ont peuplé ou se sont alliées en Europe, a fait la perfection de notre race. Les Chinois ne se sont abrutis que par la non-mixtion ; et depuis l'arrivée des Tartares, ils ont gagné beaucoup. Voici une autre dissertation bien étrange. Je vois que ce soir je suis en train de disserter ; c'est peut-être ma nouvelle maison qui amène cela ; car c'est la première lettre que je vous en écris.

Mes dissertations et ma gaieté vont finir à présent que je relis votre dernière lettre du 3, que je n'avais lue qu'en courant, et que je m'en trouve frappé comme d'un coup de massue. Vous m'annoncez l'expédition de l'encre et vous m'annoncez en même temps l'achat et l'expédition des bouteilles à six francs pièce. Grands dieux ! J'avais pourtant bien dit, bien écrit, bien déclaré que je voulais avoir l'encre et point de bouteilles ; que le margrave m'avait pourvu de bouteilles en si grande quantité, que j'en avais distribué à tous mes amis. Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé cette encre dans des bouteilles de verre, comme si c'était du vin ? Mais le mal est fait, il est irréparable. Dieu sait quel mémoire va me tomber sur le cou ! Dieu sait comment je ferai pour le

l'abbé Morellet, qui, à 18 ans, le 21 octobre 1777, avait épousé Marmontel alors âgé de 54 ans. « Elle était, dit Morellet, d'une très jolie figure, fort bien faite, d'un bon caractère, d'un esprit piquant, d'une âme vive et sensible. » *Mém.*, t. Ier, p. 245. Écoutons Marmontel lui-même : « Un air de candeur et de modestie l'embellissait encore; ce qui m'éblouissait en elle, cette fleur de jeunesse, cet éclat de beauté, tant de charmes que la nature avait à peine achevé de former, était ce qui devait éloigner de moi l'espérance. » *Mém.*, t. III, p. 173. V. aussi la *Corresp. secrète* de Métra, t. V, p. 220. Les vers dont il est ici question figurent dans les *Œuvres complètes de Marmontel*, Paris, 1819, t. X, p. 634.

payer! Ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai plus la force de rien dire.

Curæ leves loquuntur, ingentes stupent[1].

304. — A M. D'ALEMBERT.

Naples, 28 novembre 1777.

Monsieur, les économistes me poursuivent partout; ce sont donc de nouvelles furies qui me pendent, pour me servir des expressions du Tasse, *indivisibilmente a tergo ;* ceux de Naples, pour venger ceux de Paris, viennent de me jouer un tour diabolique ; ils m'ont fait donner une place. Une place ! devinez ; je vous le donne en mille, et puis en mille encore. Jamais problème ne fut pour vous si difficile à résoudre. On m'a fait censeur; Galiani censeur! J'ai droit de vie et de mort sur tous vos auteurs dramatiques. Vous avez appris, sans doute, par les papiers publics, que nous avons une troupe de comédiens français à Naples. Les nouveaux missionnaires de votre patriarche voulaient jouer indistinctement toutes sortes de pièces, et, comme de raison, particulièrement celles dont la représentation pouvait leur assurer un bénéfice plus considérable. On a cru devoir arrêter leur zèle, et c'est moi qu'on a chargé de cette tâche si importante au salut de la république. *Caveant consules*, a-t-on dit, etc.

J'ai bien trompé ces messieurs ; à peine suis-je nommé, que

Ma colère revient, et je me reconnois :

et qu'en parodiant votre poète tragique par excellence, sans avoir plus d'égards que lui à la rime, j'ajoute :

Immolons, en censeur, trois pièces à la fois.

1. Senèque, *Hippol.*, 607.

Je défends aussitôt *Olympie*, le *Galérien*[1], et, le croiriez-vous, le *Tartufe*? — Le *Tartufe!* — Oui, monsieur l'anti-cagot, le *Tartufe*. Pourquoi un conseiller d'aujourd'hui ne ferait-il pas ce qu'un président[2] d'autrefois fit avec tant de succès?

Vous me demanderez peut-être d'où venait de ma part ce transport de colère? *Tantæ ne animis cœlestibus iræ*[3]? De ce qu'on avait laissé jouer plusieurs fois mon *Socrate imaginaire*[4], parce qu'on l'attribuait à un autre, et qu'aussitôt qu'on apprit que j'en avais fait le plan, on en défendit la représentation.

Convenez, mon cher philosophe, que c'est une belle chose que la censure : admirons la finesse de son art, l'excellence de son goût ; voyez-vous comme elle s'attache de préférence à tous les chefs-d'œuvre du génie : c'est du Voltaire qu'il lui faut, c'est du Raynal, c'est du Jean-Jacques : en vérité ce siècle sera remarquable par ses prouesses. D'un côté la raison, de l'autre un bûcher, et tout cela pour le mieux. Si j'étais moins versé dans les antiquités, et surtout dans l'histoire des événements mémorables qui précédèrent le déluge, j'attribuerais cette belle institution à des économistes de Rome ou de la Grèce ; mais, si je ne me trompe, l'origine de la censure a quelque chose de plus qu'humain ; elle date du moment que notre premier père ayant commis un acte répréhensible, en mangeant d'un fruit prohibé, encourut la première censure, dont les plus anciennes annales du monde fassent mention. Par exemple, je croirais assez volontiers

1. C'est apparemment l'*Honnête criminel*. (A. N.)

2. Le premier président Guillaume de Lamoignon (1617-1677). Voir les *Œuvres de Molière*, éd. Despois et Mesnard, t. IV, p. 318.

3. Virgile, *Æneis*, I, 11.

4. Voyez, au sujet de cette pièce, les détails que Galiani donne [illegible] septembre 177[illegible].

que nos sublimes panégyristes de la liberté illimitée, font remonter leur système à peu près à la même époque, c'est-à-dire lorsque le fils aîné de ce premier père usa des droits de cette liberté pour se débarrasser de son cadet, dont l'innocence, et la considération dont il jouissait auprès de l'Éternel, lui portaient ombrage. Mais laissons là ces vieilleries.

A propos de censure, il court ici un bruit assez singulier : vous avez voulu, dit-on, vous et consorts, vous aller établir à Clèves, pour fuir la place de Grève, qui menaçait vos écrits et vos personnes ; à cet effet, vous en avez demandé la permission au roi de Prusse, qui, ajoute-t-on, vous à permis de venir habiter ses États ; mais à condition de ne rien écrire sur la philosophie ni sur la religion. Y a-t-il dans tout cela quelque chose de vrai ? Le grand Frédéric ne serait-il philosophe que pour lui seul ? Quant à vous je ne crois pas un mot de cette prétendue expatriation ; celui qui a préféré sa tanière du Louvre[1] aux palais et aux largesses de la Sémiramis du Nord, ne s'exposera point, à coup sûr, au danger d'aller mêler sa cendre à celle de Jean Huss. Veuillez bien, cependant, me donner, à cet égard, quelques éclaircissements. Le voyage de Diderot a paru si propre à justifier ce conte ! Que font tous nos amis ? nos Roubaud, nos Panurge, nos dames ? Aimez-moi comme je vous aime. Bonsoir.

P. S. On parle de l'établissement d'une Académie des sciences à Naples[2] ; vous en serez, mon maître.

1. D'Alembert avait au Louvre un logement qu'il occupait depuis la mort de mademoiselle de Lespinasse, avec laquelle il habitait rue Saint-Dominique, en face Panthemont.

2. Le 1 [illegible] octobre 1777, en effet, le ministre Sambucca rendit une ordonnance qui établissait une Academie des sciences, des belles-lettres et des arts, dans les bâtiments du Gesu Vecchio, qui auparavant appartenoient aux Jésuites. V. *Gaz. de Fr.*, p. 344.

305. — A M. MARMONTEL.

Naples, 30 novembre 1777[1].

Monsieur, je ne reçois pas une lettre de notre bon Nicolo[2], qu'elle ne me fende l'âme. On dit que Paris est le paradis des femmes : j'y consens ; mais on dit aussi qu'il est l'enfer des chevaux, et j'y consens encore, pourvu qu'on me donne la permission d'y ajouter les musiciens ; mon pauvre compatriote n'y tiendra pas : le marquis de Caraccioli a osé dire que les vôtres avaient les oreilles doublées de maroquin ; mais il n'en est pas de même de leur cœur, et il faut que vous preniez l'honorable peine de les intéresser en faveur d'un homme qui a fait quatre cents lieues pour aller les amuser.

Je n'ignore pas combien de petites passions honteuses vous aurez à ménager ; et peut être sais-je déjà mieux que vous combien de déboires ont troublé la joie qu'éprouvait notre illustre ami de se voir dans la capitale de la France. Je ne veux pas cependant être injuste envers vos artistes français ; tous sont allés rendre hommage à l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, qu'ils connaissent, au moins, de nom. Un seul musicien a affecté de ne point se présenter chez lui, et le fait a dû d'autant plus frapper, que cet homme se vantait, mais à tort, il est vrai, d'être l'élève de notre grand Piccini. Dépêchez-vous de me rappeler qu'il n'est point Français ; et s'il m'arrivait encore, comme jadis, de l'appeler le *bon Liégeois*[3], rayez

1. Cette lettre datée de 1778, dans l'éd. D., est évidemment de 1777, nous la rétablissons à sa vraie date.

2. Piccini.

3. Grétry, né à Liège (1741-1813). On lit aussi dans la *Correspondance de Grimm* (t. XI, p. 459) qu'il fut le seul qui ne rendit point de visite à Piccini, qu'il avait connu à Naples en 1762.

vite l'épithète, ce sera un *lapsus calami*. Mais, me direz-vous, qu'avait fait Piccini à ce Liégeois ? Je vais vous l'apprendre, moi ; il a fait la *Bonne fille*[1], qui a charmé l'Europe, et les Parisiens eux-mêmes.

Mais le bon Nicolo va avoir bien d'autres assauts à soutenir. Savez-vous, *padrone mio riverito*, que je ne puis penser sans frémir à ce terrible chevalier Gluck, dont, malgré moi, je substitue toujours le nom à celui de Ferraù, quand je lis l'Arioste. Vos brochures musicales ou antimusicales m'affirment que ce Teuton est armé de la massue d'Hercule. Qu'il assomme donc, s'il lui plaît, votre vieille musique française ; mais, au nom du ciel, qu'il laisse vivre et prospérer notre illustre ami. Ne croyez pas au reste, que ce Gluck soit aussi méchant que les diables qu'il fait chanter dans son *Orphée* et dans son *Alceste*[2]. Piccini m'a mandé lui-même que se trouvant à table chez le directeur Berton[3], à côté de son rival, le brave Allemand, tout en lui versant rasade, lui avait dit, *mezza voce* : « Les Français sont de bonne gens : « mais il me font rire : ils veulent qu'on leur fasse du « chant, et ils ne savent pas chanter. »

Du moins, ils savent écrire ; et c'est à l'illustre auteur de *Bélisaire* et des *Incas* qu'il appartient de pulvériser tous les petits pamphlets d'une grande coterie[4]. Demandez donc à l'abbé Morellet, par exemple, ce qu'il vient faire

1. *La Cecchina ossia la Buona figliola*, composée en 1760, représentée à Paris, sur la traduction de Cailhava, en janvier 1777.

2. Représentés le 2 août 1774, et le 23 avril 1776.

3. Pierre Montan Berton (1727-1780), compositeur, directeur de l'Opéra, de 1767 à 1780, qui avait réuni Gluck et Piccini dans un dîner où ces deux rivaux s'embrassèrent. Voir Ginguené, *Notice sur la vie et les ouvrages de Nicolas Piccini*, Paris, an IX, p. 45, Desnoiresterres, *Gluck et Piccini*, p. 222, et la *Corresp.* de Grimm., t. XII, p. 389, 400

4. Marmontel qui, en 1777, avait pris parti pour la musique italienne dans son *Essai sur les Révolutions de la musique en France*, écrivait alors son poème satirique *Polymnie*, qui ne parut qu'après sa mort, en 1820.

là ? Suffit-il d'avoir entre les jambes une culotte de velours émanée de la munificence de madame Geoffrin, pour disserter à la fois sur le commerce des blés et sur l'emploi de doubles croches[1] ? Mieux vaut encore toutefois déraisonner musique, en sablant le champagne du baron d'Holbach, et même s'y donner une indigestion, que de déclamer contre l'Église, quand on reçoit 30,000 fr. par an pour prier pour elle. Voilà, *carissimo signore*, ce qu'il faut insinuer poliment à ce *Mords-les*, trop fidèle au nom que lui a imposé le patriarche.

Quant à l'anonyme de Vaugirard[2], à qui j'ai trouvé beaucoup plus d'esprit et de goût, jusqu'à ce qu'il se soit avisé de vouloir vous couper la figure, tâchez de lui faire comprendre qu'un visage balafré ne saurait jamais jeter un grand jour sur une discussion musicale.

Tantæne animis musicalibus *iræ*[3]?

Moi, je prêche d'exemple : et tant est sincère mon amour pour la paix, que je ne voudrais pas même pour mon aide de camp de votre fougueux confrère Jean-François de La Harpe. Doués tous deux par la nature d'une taille de quatre pieds et demi[4], nous serions pourtant fait pour combattre au même rang : mais Jean-François se bat à la façon des héros d'Homère. Ses coups,

1. Morellet, dans ses *Mémoires*, t. Ier, p. 256, affirme qu'il resta neutre entre Marmontel, auquel il venait de donner sa nièce en mariage, et les gluckistes.

2. Suard, qui prit violemment parti pour Gluck et la musique allemande, dans ses *Lettres de l'anonyme de Vaugirard*, insérées dans le *Journal de Paris*.

3. Virgile a dit, *Æneis*, I, 11 :

Tantæne animis cœlestibus iræ.

4. Ici l'abbé dit vrai pour lui ; mais La Harpe avait quelques pouces de plus. A.N. — Il s'était très vivement déclaré dans le *Journal de politique et de littérature*, contre les gluckistes.

qui ne blessent pas toujours, sont précédés d'une grêle d'injures. Les gluckistes les lui rendent, et il devait s'y attendre; mais mon pauvre compatriote attrape, par-ci, par-là, de rudes estafilades dans la bagarre, et c'est ce dont je saigne par sympathie.

N'y aurait-il pas moyen de faire avancer les hérauts d'armes entre les deux camps, et, le silence obtenu, d'exposer paisiblement les motifs de cette horrible guerre? Ne vous hâtez pas de me dire que je suis trop présomptueux ; mais il me semble que j'obtiendrais quelque attention d'un parti comme de l'autre, si, d'un air serein et et d'un ton radouci, je leur adressais une petite allocution, à peu près dans ce genre :

« Messieurs, il y a bientôt quatre ans que M. le chevalier Gluck jouit en paix de l'honneur suprême de régner sur le théâtre de votre Académie royale de musique[1]. A Dieu ne plaise que je vienne ici ourdir une conspiration pour le détrôner! Mais ne me sera-t-il point permis de vous demander s'il y aurait moyen pour un autre Orphée de vous faire entendre ses accords, sans s'exposer à être déchiré par les bacchantes? M. l'abbé Arnaud a solennellement déclaré, je le sais, que le sublime auteur d'*Alceste* et d'*Iphigénie* avait ressuscité la douleur antique, à quoi on a osé lui répondre que la douleur antique ne valait peut-être pas le plaisir moderne. Eh bien! moi, messieurs, je vous amène un homme qui fait naître ce plaisir à volonté. C'est *l'illustrissimo signore Nicolo Piccini.* »

Mais déjà, voici M. le bailli du Rollet[2] qui, tout fier

1. Il était arrivé à Paris, à la fin de l'année 1773.

2. Le bailli du Rollet ou plutôt du Roullet, que Gluck avait connu à Rome [illegible], avait retrouvé, en 1772, à Vienne, [illegible] d'*Iphigénie en* [illegible] à Paris, le 19 mai 1774.

d'avoir traduit Racine en madrigaux à rimes croisées, me crie d'une voix dédaigneuse : « Que voulez-vous, « langoureux Italien? Est-ce pour flatter l'oreille qu'on « fait de la musique? C'est pour peindre les passions « dans toute leur énergie, pour exalter l'âme, pour for- « mer des citoyens, des héros ! »

Et les Parisiens de me rire au nez ! et de recommencer, avec une ardeur nouvelle, à s'entre-déchirer, non, comme les anciens preux, pour savoir à qui possède la plus belle amie, mais pour décider jusqu'à nouvel ordre si la phrase écrite doit gouverner la période musicale, ou si la période musicale doit régenter la phrase écrite.

Mais pendant que je vous inonde ici de ce flux de paroles, je lis dans vingt lettres de Paris que votre jeune et belle reine ne manque pas une représentation d'*Armide*[1], et que ses augustes mains ne dédaignent pas d'exprimer le plaisir qu'elle éprouve. Ah ! *carissimo padrone*, toute la France va devenir gluckiste ! Et moi qui vous parle, aurais-je le courage d'avouer que je ne suis pas content, lorsque Marie-Antoinette applaudit[2].

306. — A MADAME D'EPINAY.

Ce 7 février 1778.

Modicæ fidei, quare dubitasti[3]? Ne vous l'avais-je pas dit, qu'on vit avec l'opium, qu'on se rétablit avec

1. Cet opéra de Gluck avait été représenté pour la première fois, le mardi 23 septembre 1777. Voir la *Corresp. littér.* de Grimm, t. XI, p. 537, et les *Mém. secrets*, t. X, p. 227, 228.

2. Cette lettre a évidemment été écrite en 1777 ; et la date de 1776 qu'elle porte, est une preuve de la distraction de l'abbé Galiani ; car Piccini est arrivé à Paris en 1776, et c'est en 1777 que Gluck donna son *Armide*, dont notre malheureuse reine suivait en effet toutes les représentations (A.N.).

3. Saint Mathieu XIV, 31.

l'opium, et qu'on vieillit jusqu'à la décrépitude avec l'opium. Vous serez une maréchale de Mirepoix[1]; vous tremblerez : qu'importe. Vous jouerez au cavagnole jusqu'à trois heures du matin : n'est-ce pas être bien heureuse et bien employer sa vie ?

Vous ne m'avez jamais fait dire à qui je dois payer ici le prix de cette malheureuse encre, dont je ne puis me ressouvenir sans frissonner. Cherchez les Piccini, Caraccioli, Perez, comte de Fuentès[2], marquis de Clermont, ou que sais-je, moi, qui veuillent vous rembourser la dépense faite, et m'ordonner de payer ici à leur correspondant; car, pour une lettre de change, l'embarras serait plus grand que la chose ne vaut.

Nous avons vu remettre ici et tomber à plat un superbe opéra-comique de Piccini. Les acteurs n'étaient pas les mêmes que lorsqu'il le donna il y a sept ans.

Le comte de Voronzoff[3], qui m'apporte une lettre du plénipotentiaire coureur, est un bien aimable sujet. Nous nous sommes pris de belle amitié; et, ce matin, je dîne avec lui chez le prince Auguste de Saxe-Gotha. Nous boirons à votre santé, et à celle du grand coureur, chaise de paille et de poste. Mais il est indigne à lui de n'avoir pas encore écrit de Paris, ni achevé l'histoire de nos affaires à Pétersbourg.

1. Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau, fille de Marc de Beauvau, prince de Craon, et d'Anne-Marguerite de Ligniville, née le 28 avril 1707, mariée en premières noces à Jacques-Henri de Lorraine, prince de Lixen, dont elle devint veuve en 1734, et remariée, le 2 janvier 1739, à Charles-Pierre-Gaston-François de Levis, marquis, puis duc de Mirepoix, maréchal de France, mort en 1757. Elle mourut à Bruxelles en 1791. Elle était sœur du maréchal de Beauvau, de la princesse de Chimay, et des marquises de Boufflers et de Bassompierre.

2. Il était mort depuis le 13 mai 1776.

3. Le comte Alexandre Voronzoff (1741-1805), neveu du favori de l'impératrice Elisabeth, et frère de la princesse Daschkoff, chancelier de l'Empire sous Alexandre Ier.

Le roi voulant représenter ici en mascarade la sortie[1] publique du Grand-Turc, M. l'ambassadeur de France, qui a souhaité être du nombre des acteurs, avait été désigné pour y représenter l'aga des eunuques blancs : mais comme il a trouvé cette place trop coûteuse pour lui, eu égard à l'état de ses revenus, il l'a changée et l'a fait accorder au prince de Migliano, qui l'a acceptée sans frayeur, attendu que c'est l'homme de Naples, qui a le nez le mieux conditionné. Cette cabale, pour cette place, nous a autant divertis que la mascarade elle-même nous divertira, quand elle aura lieu. Nous croyions avoir un carnaval bien gai ; mais nous avons des spectacles indignes, des bals ennuyeux et déplacés des vrais lieux ; et nous prenons un deuil de deux mois. Force Anglais et Anglaises, qui viennent s'abriter à Naples[2] des tempêtes américaines, nous ont persuadé qu'ils venaient chercher le meilleur des carnavaux ou carnavals possibles. En attendant, les Washington et les Hankock[3], leur seront fatals ou fataux.

On me dit que M. Necker songe à quitter le ministère[4] ; les Français sont donc ingouvernables.

J'aurais dû répondre à cinq ou six lettres de votre aimable fille ; mais, si elle était procureur général des domaines du roi de Naples, elle excuserait tous ceux qui ne répondent jamais. Aimez-moi, et croyez-moi, soit que j'écrive ou non, toujours le meilleur de vos amis.

1. Éd. D : *une* mascarade *de* la sortie.

2. « Naples, 2 avril 1778. Presque tous les Anglais qui se trouvaient dans cette ville en sont partis. » *Gaz. de France*, p. 179.

3. John Hancock (1737-1793), né à Quincy (Massachusett), membre de la Chambre des représentants, pour Boston, un des signataires de la déclaration d'Indépendance des États-Unis.

4. Necker avait été très attaqué dans le conseil des finances tenu le mardi 23 décembre 1777, devant le roi, qui l'avait défendu. Parmi les adversaires du contrôleur général, était Sartine, qui « le minait sourdement et adroitement. » Voir Lescure, *Corresp. secrète*, t. I[er], p. 127. 132.

307. — A LA MÊME.

Naples, 11 avril 1778.

Les chagrins cuisants, ma chère dame, que me causent mes embarras domestiques, sont la véritable cause de mon silence. Ma santé en est affectée au point que j'ai pris la résolution subite d'aller faire un voyage dans la Pouille. Je pars demain, et je resterai un mois ou quarante jours. Ne vous attendez pas à des lettres de moi, durant cet intervalle ; j'ai besoin d'une forte dose d'opium aussi. Vos deux lettres, du 1er et du 22 mars, m'ont fait un plaisir infini, et ont diminué mon regret de n'être pas à Paris, pour y voir le phénomène de Voltaire[1]. Vous me le peignez avec des couleurs si vives, que je le vois, que je l'entends ; et je ris de bon cœur.

Il m'était impossible de vous faire payer par le moyen de M. de Clermont ; il me fait l'honneur d'être brouillé à mort avec moi, parce que, dans un petit procès, je n'ai pas donné un avis favorable à son recommandé : voilà pourquoi il ne me salue plus. Gatti a donc bien voulu se charger de vous faire payer cette somme ; mais, comme je ne me souviens plus du montant, vous la retirerez de son banquier Brussoni[2], et je rembourserai Gatti. Ce Gatti a gagné ici le cœur des souverains. Ils ont exigé de lui qu'il se fixât à Naples : et il y a consenti ; mais sans charges, sans titres, sans appointements ; telles ont été ses conditions. En attendant, pour l'inoculation du roi.

1. Voltaire parti de Ferney le 4 février 1778, était arrivé à Paris le 10, où il s'était logé chez le marquis de Villette, rue de Beaune, au coin du quai des Théatins. Le 30, il se rendit à l'Académie, et ensuite au théâtre Français, pour la sixième représentation de sa tragédie d'*Irène*. V. Grimm, *Corresp. litt.*, t. X, p. 53, 69. La Harpe, t. II, p. 203.

2. [illegible] et Cie, rue Thévenot, près le cul-de-sac de l'Étoile. *Almanach royal.*

il a obtenu une pension de 4,200 livres, et à peu près 10,000 francs en présents et en comptant. Il me charge de vous dire mille choses de sa part. Le prince Pignatelli de Palerme m'en écrit autant; vous apercevez-vous que cette lettre est bête à manger du foin? Eh bien! mon âme et ma tête ne sont pas en état de produire rien de mieux dans mon état actuel. Si vous êtes sensible aux amours des bêtes, sachez que vous êtes la même dans mon cœur abruti.

La chaise de paille, que fait-il? Aimez-moi et plaignez-moi. Adieu.

308. — MADAME D'ÉPINAY A L'ABBÉ GALIANI[1].

3 mai 1778.

J'espère que ma lettre vous trouvera de retour à Naples, mon charmant abbé. J'ai reçu votre lettre de change, et je fais courir après le banquier; aussitôt que j'aurai touché les 60 francs, je vous le manderai.

Je trouve M. de Clermont sublime de vous refuser le salut parce que vous avez opiné contre son protégé: je connaissais bien tout son esprit, mais je ne le croyais pas si profond politique. Cela ne se trouve peut-être pas dans votre excellent traité d'Amico-Politico, dont vous nous fîtes un jour un si charmant précis; mais vous avez tort. *Ergo*, M. de Clermont est plus profond que vous, cela me paraît clair.

Ce qui me le paraît encore davantage, c'est qu'il n'est pas donné a l'espèce humaine d'être heureuse; puisque vous, vous-même, l'abbé, vous avez des chagrins domestiques qui dérangent votre santé, qui vous font courir les

1. Cette lettre figure dans les *Mém.* de madame d'Épinay.

champs, qui troublent votre repos, votre gaieté. Et qu'est-ce donc qui peut vous tourmenter à ce point ? La mortalité est-elle parmi vos chats? L'amour ou l'envie parmi vos servantes et vos valets? Et qu'importe la cause grave ou frivole? c'est l'effet sur votre âme qu'il faut calculer. Celui qui n'est malheureux que parce qu'il n'est environné que de désirs trop promptement satisfaits, n'en souffre pas moins. Tirez-moi de peine, et dites-moi que tout va à peu près bien; c'est en vérité tout ce qu'il faut pour rendre contents les gens roisonnables.

Que vous m'avez fait de plaisir en me donnant de si bonnes nouvelles de notre cher Gatti! Je l'aime toujours et je m'intéresse vivement à son bonheur. J'ai des petits enfants qui le rendraient bien heureux. Ma petite Émilie, qui est une charmante enfant, lui tournerait la tête. Dites-lui encore que s'il vient dans ce pays-ci, et que je lui fasse le récit détaillé de tout ce qui m'est arrivé depuis cinq ans, il croira plus que jamais aux miracles de la nature : car Tronchin ne m'a rien fait que de petites choses pour l'aider, lorsqu'elle avait bien clairement annoncé son intention.

Voltaire a acheté une maison assez près de moi[1]. Il l'habitera au mois de septembre. Sa nièce est assez sérieusement malade. Cette circonstance lui a fait renoncer au projet d'aller passer deux mois à Ferney. Il parle d'un voyage de cent vingt lieues comme d'une course à Chaillot. Il partage toujours avec Franklin les applaudissements et les acclamations du public. Dès qu'ils paraissent soit aux spectacles, aux promenades, aux académies, les cris, les battements de mains ne finissent plus. Les princes paraissent, point de nouvelles. Voltaire éternue,

1. Rue de Richelieu, en face l'hôtel de Choiseul.

Franklin dit : Dieu vous bénisse, et le train recommence. Voici un vers latin qu'on a fait[1] pour mettre au bas du portrait de ce dernier :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

En voulez-vous la traduction en vers, que d'Alembert a faite l'autre jour en s'éveillant?

Tu vois le sage courageux
Dont l'heureux et mâle génie,
A ravi le tonnerre aux cieux
Et le sceptre à la tyrannie.

Puisque je donne dans la poésie, voici d'autres vers sur la petite politesse qu'a faite l'empereur à l'électeur de Bavière[2], en lui envoyant la toison.

Prenez, pauvre électeur, et prenez avec joie,
La toison que fort à propos
L'empereur enfin vous envoie,
Quand il vous a mangé la laine sur le dos.

En voici d'autres sur le même sujet :

En tous temps, en tous lieux, la toison des brebis
Jusqu'ici du tondeur avait fait les profits;
Mais aujourd'hui, par un trait tout nouveau,
Au tondu le tondeur en a fait le cadeau.

J'arrête ici ma veine poétique ; sans quoi vous pourriez

1. Ce *on* était Turgot, imitant d'ailleurs un vers de l'*Anti-Lucrèce* (II, 96), ou plus vraisemblablement encore l'*Astronomicon* de Manilius (I, 104). V. la *Corresp. litt.* de Grimm, t. XII, p. 85, et E. Fournier, l'*Esprit des autres*, Dentu, 1881, p. 40.

2. Charles-Théodore, né le 11 décembre 1724, d'abord électeur palatin, et qui, le 30 décembre 1777, avait succédé à l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, mort sans enfants. L'empereur Joseph II, qui avait convoité une partie de la succession de Bavière et conclu à ce sujet, avec lui, une convention en vertu de laquelle il occupa la basse Bavière, fut bientôt forcé d'y renoncer après une courte guerre avec Frédéric II, et de signer la paix de Teschen (13 mai 1779). L'électeur Charles-Théodore mourut le 16 février 1799.

prendre ma lettre pour un extrait du *Mercure de France*. Parlons de l'opium. Je commence à m'en passer d'un jour l'un, pour ne pas m'user sur ce charmant remède. Le général Koch arrive; il ne m'interrompt pas, mais il me dit de vous embrasser pour lui. Gleichen part mercredi : nous parlerons encore une fois de vous, et je vous dirai cela ou autre chose à la première occasion.

309. — L'ABBÉ GALIANI A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, 13 juin 1778.

Madame, il faut vous écrire pour ne pas vous laisser ignorer mon état. Mais que vous dirai-je? Mes regrets deviennent plus cuisants tous les jours. Aussitôt que je suis seul, je retombe dans les rêveries et les tristesses. Ce n'est plus la mort qui fait mon chagrin : je me suis fait une raison sur cela. Je comprends que c'est une chose toute naturelle ; que moi et nous tous en devons faire autant ; mais c'est le genre de mort, c'est la manière brusque et imprévue avec laquelle j'ai été quitté, qui me désole. En un mot, si je pouvais la faire revivre pour deux heures, lui parler, savoir la cause de son désespoir, ses pensées, ses dernières volontés, et qu'elle se rendormît ensuite, je crois que je serais content et consolé, tout comme d'un départ. Pour la première fois j'ai c[illegible] [illegible] l'utilité, la sagesse, la raison universelle des [illegible] ments. Ils sont la vraie consolation des survivants à [illegible] personne qui nous est chère. Mais j'ai été si brusquement quitté, qu'en vérité je ne sais pas si elle s'est jetée ou si on l'a perfidement jetée[1]; et ce dernier trouble et cette

1. Il s'agit ici plaisamment de la chatte « tombée d'une terrasse, » [illegible]

incertitude est la plus affreuse de toutes. Mais je vous noircis l'âme. Je vous dirai donc que, pour me distraire, je n'ai trouvé d'autre moyen que celui de m'occuper très profondément d'Horace, et que j'ai enfin commencé à écrire la vie et le sujet des pièces de cet auteur ; ce qui est, comme vous savez, l'ouvrage que Grimm souhaitait[1] si fort. Assurément j'en achèverai l'ébauche ; mais il est bien difficile que je le mette en état de paraître. Si je meurs, je léguerai cet écrit à Grimm, qui le fera achever et publier. Pour le coup, dans peu de jours, toutes mes découvertes et mes idées seront sauvées de l'oubli cela suffit pour une ébauche. Le public est si difficile qu'il faut polir les ouvrages pour qu'ils puissent lui plaire, et je ne sais pas si dans l'état où je suis, j'aurai la force de me donner la peine de plaire à M. le public.

Voulez-vous m'aider dans mon travail sur Horace ? Voici ce dont j'ai besoin. Je voudrais que vous fissiez ou fissiez faire une recherche exacte de tous les endroits des ouvrages de Voltaire dans lesquels il a critiqué Horace, et que vous me les marquiez sur une feuille. Ce diable de vieillard a le nez si fin, le goût si délicat, qu'il l'a critiqué toujours avec raison ; mais il se trouve que sa critique tombe toujours sur le dégât que les éditeurs et les interprètes ont fait à mon pauvre auteur, et jamais sur Horace lui-même. Par exemple, Voltaire critique une ode comme faible, sans objet, sans suite ; et il a raison. Mais il se trouve que cette ode ne sera que la moitié d'une pièce de vers, qu'il faut coudre avec une autre moitié : et alors la critique disparaît. Comme je n'ai pas la collection complète des ouvrages de Voltaire, et que je ne sais pas si à Naples (pays très savant) il y a personne

1. Éd. D. : *désirait.*

qui la possède, j'ai recours à vous. Adieu. Aimez-moi. Plaignez-moi.

310. — A LA MÊME.

Naples, 25 juillet 1778.

Les marques de la plus tendre amitié, madame, que vous continuez à me donner en m'écrivant, et de votre main, au milieu de vos souffrances, peuvent seules réveiller ma léthargie, et, pour ainsi dire, me tirer du tombeau. Au reste je suis mort, comme vous savez. Mes événements sont incroyables. Vous en savez une partie, et assurément vous avez cru qu'il ne pouvait plus m'arriver rien qui secouât davantage mon âme. Eh bien ! vous vous êtes trompée : il m'est arrivé d'autres choses bien plus uniques, étranges, pas horribles, mais extraordinaires, au point qu'enfin j'ai succombé. J'ai laissé là mon Horace. Je n'écris plus, je ne pense plus, je ne vis plus, je végète.

La chaise de paille autrefois, aujourd'hui chaise de poste, m'a écrit une longue lettre. Il veut que je lui réponde. Pourquoi dois-je lui répondre ? Je n'ai pas reçu le portrait de l'impératrice. Il se plaint très fort qu'on n'ait pas voulu enterrer un homme immortel ; mais parbleu on n'enterre que les morts. *Sinite mortuos sepelire mortuos suos*[1]. Jésus-Christ n'est enterré nulle part. Pourquoi faut-il que l'antechrist le soit[2] ? Il se plaint de

1. *Saint Mathieu*, VIII, 22.

2. Voltaire qui venait de mourir à Paris, le 30 mai 1778, et dont les restes, sur le refus du curé de Saint-Sulpice, appuyé par le ministre Amelot et le lieutenant de police Lenoir, de procéder à une inhumation en terre sainte, avaient été transportés à l'abbaye de Scellières, dont Mignot, le neveu de Voltaire, était abbé. Voir Desnoiresterres, *Voltaire, son retour et sa mort*, 1876, p. 390.

la maladresse des prêtres[1]. Je ne conviens pas de cela. Je trouve pourtant que ce serait peut-être adroit d'enterrer Jean-Jacques à Saint-Denis[2].

Ah ! que j'avais bon nez de m'être constamment refusé à placer ma tête dans la collection de feue madame Geoffrin. Dieu sait comment madame de la Ferté-Imbault m'aurait étiqueté[3]. Je gage qu'elle y aurait mis ; *Galiani célèbre par sa perruque toujours de travers.* Votre amitié aurait ajouté à cette épigraphe : *et sa tête jamais de travers ;* mais les économistes auraient effacé cette addition.

Vous aurez, à l'heure qu'il est[4], décidé la plus grande révolution du globe : savoir si c'est l'Amérique qui régnera sur l'Europe, ou l'Europe qui continuera à régner sur l'Amérique. Je gagerais en faveur de l'Amérique, par la raison toute matérielle que le génie tourne à rebours du mouvement diurne, et va du levant au couchant depuis cinq mille ans sans aberration.

Gatti me dit que son banquier Brussoni ne lui mande pas vous avoir payé les 60 livres, prix de l'encre. De

1. On retrouve ces plaintes assez emphatiquement exprimées, dans la *Corresp. litt.*, t. XII, p. 109 : « On refuse à celui qui méritait un temple et des autels ce repos de la tombe, ces simples honneurs qu'on ne refuse pas même au dernier des humains. Le fanatisme, dont le génie étonné tremblait devant celui d'un grand homme, le voit à peine expiré qu'il se flatte déjà de reprendre son empire, et le premier effort de sa rage impuissante est un excès de démence et de lâcheté ! »

2. J.-J. Rousseau était mort le 2 juillet 1778, à Ermenonville.

3. Voir sur la manière dont la marquise de la Ferté-Imbault en usa avec les encyclopédistes dans les derniers jours de la vie de sa mère, la *Corresp. litt.* de Grimm, t. XI, p. 366, 407. « Ma fille, disait en riant madame Geoffrin, est comme Godefroy de Bouillon ; elle a voulu defendre mon tombeau contre les infidèles. »

4. Allusion à la déclaration de guerre que la France venait de faire à l'Angleterre, le 10 juillet 1778, après avoir signé le 6 février un traité d'alliance avec les États-Unis d'Amérique, et vu le 17 juin, l'amiral Keppel capturer *la Licorne* devant l'île d'Ouessant.

grâce, finissez cette affaire. Faites-vous payer, et faites-moi payer à Gatti.

Adieu ; comptez que c'est le plus grand effort que j'aie pu faire que de vous écrire ces quatre mots de griffonnage.

311. — A LA MÊME.

Naples, 1er août 1775.

Votre lettre, madame, du 13 du mois passé, m'a fait pâlir de frayeur. Malgré la précaution que vous comptez prendre, d'envoyer un gros paquet au cardinal de Bernis, je tremble, et ce n'est pas sans fondement, d'être obligé d'en payer le port en entier, et d'être ruiné par cet événement fâcheux et tout à fait inattendu. Enfin voyons et ne prévoyons pas. Je commence à sentir que les malheurs des hommes viennent de leur prévoyance, malgré qu'on en dise le contraire. La prévoyance est la cause des guerres actuelles de l'Europe. Parce qu'on prévoit que la maison d'Autriche s'agrandira ; que les Américains, dans quelques siècles d'ici, que les Anglais, les Français, les Espagnols, dans cent ans, feront ou ne feront pas certaines choses, on commence pas s'égorger à l'instant. Si l'on voulait se donner la peine de ne rien prévoir, tout le monde serait tranquille, et je ne crois pas qu'on serait plus malheureux parce qu'on ne ferait pas la guerre.

En attendant, voici la perspective de mon pays : la guerre au couchant, la peste au levant, la famine dans l'intérieur. Le prophète Nathan a de quoi choisir à son aise[1]. Nous avons eu une très mauvaise récolte. On a

1. Envoyé par Dieu pour annoncer à David les peines dont il sera frappé pour ses péchés et sa désobéissance envers le Seigneur. *Rois*, II, 12, 13 et 14.

fait des règlements à l'antique (car nous sommes arriérés de plusieurs siècles), et à l'instant la cherté a paru. Vous imaginez bien que je ne suis ni consulté ni employé ici, ni estimé pour entendre rien sur la matière. La raison est que tout le monde ignore ici parfaitement que j'ai composé un livre sur cette question. On sait que j'ai écrit un ouvrage en français : mais les uns croient que c'est un joli roman de fées, les autres que c'est de la poésie. Ne croyez pas que je badine ou que j'exagère comme le chevalier Lorenzi[1]. Autre chose qui vous paraîtra plus étonnante, car mon pays même en a été étonné. On a fondé une académie de sciences et de belles-lettres, et je n'en suis pas. Vous souvenez-vous de cet homme de lettres inconnu à Diderot, qui lui disait tranquillement : « Monsieur, je travaille pour les colonies[1]. » J'en dis de même : je suis à Naples et je travaille pour Pétersbourg.

Gatti vous salue. Le comte de Wilseck est arrivé, et d'abord m'a parlé de vous et de Grimm. Il souhaite des nouvelles de ce terrible voyageur.

Aimez-moi ; priez Dieu que je ne paie pas le paquet. Si je paie. . . . . en vérité. . . . . en vérité. . . . . je vous expédierai l'Encyclopédie par la poste. Adieu.

312. — A LA MÊME.

Naples, 29 août 1778.

La semaine passée, madame, je vous ai envoyé par le baron Tunder-ten-tronckh Grimm, mes remerciements

1. Grimm le peint plutôt comme un distrait, n'ayant pas toujours beaucoup de suite en ses propos, ce qui pouvait le faire taxer d'exagération. « Le plaisant de ses traits, dit-il, consiste en ce qu'il supprime ordinairement toutes les intermédiaires entre deux propositions, qu'il répond souvent à sa tête au lieu de répondre à ce qu'on lui a dit. » *Corresp. litt.*, t. VIII, p. 69. J.-J. Rousseau en fait un flatteur sous les dehors d'un bonhomme. *Confessions*, éd. [illegible]eret, t. III, p. 97, 117.

sur les papiers que vous m'avez adressés. Mon cœur a été touché en voyant l'empressement du vôtre à saisir une occasion de me soulager dans le travail sur Horace. Je ne vous demandais que la recherche des endroits des ouvrages de Voltaire, dans lesquels il critique les pièces d'Horace. Vous avez fait transcrire tous les endroits où le nom même d'Horace se rencontre, soit en louange, soit en blâme. Cependant il me paraît que la recherche n'a pas été exacte relativement aux ouvrages de Voltaire, publiés depuis longtemps. Je me souviens que dans Candide le sénateur Pococurante[1] parle d'Horace. Quoiqu'il en soit, ne vous donnez plus de peine[2] : ne m'envoyez que vos lettres à l'ordinaire; point de paquets, et laissez-moi faire. Si je vis, Horace paraîtra. Il faut dire si je vis, puisque nous sommes dans des frayeurs mortelles relativement à la peste qui s'approche très vilainement de nous[3]. En temps de peste, un gentilhomme n'est pas sûr de sa vie.

1. Ch. XXV : « Oserais-je vous demander, dit Candide, si vous n'avez pas un grand plaisir à lire Horace? Il y a des maximes, dit Pococurante, dont un homme du monde peut faire son profit, et qui, étant resserrées dans des vers énergiques, se gravent plus aisément dans la mémoire : mais je me soucie fort peu de son voyage à Brindes, et de sa description d'un mauvais dîner, et de la querelle de crocheteurs entre je ne sais quel Pupilus dont les paroles, dit-il, étaient pleines de pus, et un autre dont les paroles étaient du vinaigre. Je n'ai lu qu'avec un extrême dégoût ses vers grossiers contre des vieilles et contre des sorciers; et je ne vois pas quel mérite il peut y avoir à dire à son ami Mécenas que s'il est mis par lui au rang des poëtes lyriques, il frappera les astres de son front sublime. Les sots admirent tout dans un ouvrage estimé. Je ne lis que pour moi; je n'aime que ce qui est à mon usage. »

2. É. I. D. : *la peine de continuer vos recherches.*

3. Les craintes, en effet, étaient alors assez vives à Naples, d'où l'on écrivait le 8 septembre : « Pour veiller avec plus de circonspection à tout débarquement secret d'hommes et d'effets venant du Levant, on a équipé 12 felouques et 4 galiotes afin de croiser sans relâche le long des côtes; et outre les baraques construites de distance en distance sur le rivage à l'effet de placer des corps de garde d'infanterie, on a commandé quelques régiments de cavalerie pour y faire jour et nuit des patrouilles. » *Gaz. de France*, p. 391. Sur la famine, *ibid.*, p. 432.

Le prince Pignatelli d'Egmont[1] est arrivé il y a trois jours de Salerne, et, à son grand regret, il se trouve obligé à faire une courte quarantaine dans le port : il est au désespoir.

Le comte de Wilseck veut que je vous parle toujours de lui. Je vous en parle donc, et je lui parle de vous. Que ne puis-je lui dire que vous vous portez à ravir? Donnez-moi l'ordre de lui dire cela. Je n'ose pas faire cela de mon propre mouvement; il faut m'y autoriser.

Le temps, la tête, le cœur me manquent pour remplir ce reste de papier.

Gatti entend toujours que vous me fassiez savoir si je dois lui payer les 60 livres. Il est ici, il travaille à ne rien faire absolument; et il trouve que cette occupation est bien forte et surtout bien politique, et il a raison.

Adieu; aimez-moi, et portez-vous bien.

313. — A LA VICOMTESSE DE BELSUNCE.

Naples, 12 septembre 1778.

Madame, vous êtes bien digne d'être la fille d'une mère incomparable. Accablée de chagrins, de fatigues, de lassitude, vous songez à m'écrire pour me tirer de l'incertitude relativement à l'état de la santé de votre

1. Probablement Casimir Pignatelli, comte d'Egmont, lieutenant gén[illegible] en France, mari de la charmante comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, et beau-père du prince de Pignatelli. Voir t. Ier, p. 7. — Né [illegible] en 1727, il était fils de Procope-Charles Pignatelli, duc de Bisaccia et de Henriette-Julie de Durfort, fille du duc de Duras. Appelé d'abord le marquis [illegible], il prit le titre de comte d'Egmont (entré dans sa famille par le mariage de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, avec Marie-Claire-Angélique, dernière héritière, en 1707, des comtes d'Egmont, princes de Gavre), à la mort, en 17[illegible], de son oncle Guy Félix Pignatelli, comte d'Egmont, marié à l'héritière de Villars, qui continua à porter le titre de comtesse douairière d'Egmont, jusqu'à sa mort, en 1771.

mère. Vous êtes charmante, adorable, divine. Mais maman souffre toujours, et souffre beaucoup. Voilà qui est horrible, détestable, abominable ; mais ce n'est pas votre faute. Vous viendrez me voir à Naples. J'en suis ravi. Nous attendons d'un moment à l'autre, ici, et avec la dernière impatience, la peste. On compte, comme chose sûre, cet hiver, sur la famine ; attendez donc que tout cela soit passé, et ensuite venez ; et si vous me retrouvez, comptez me trouver tel que vous me connaissez.

Le prince Pignatelli est de retour de Sicile, et comme il est heureux ! A l'instant le Vésuve vient de faire une éruption assez gentille et point malfaisante ni dangereuse, pour l'amuser[1].

Voilà nos nouvelles. Pour les miennes, je vous assure qu'il ne peut y avoir que la peste qui puisse me rendre la gaieté et la belle humeur ; car je suis dans un accablement, un vide de sentiments mortels. Je voulais travailler sur Horace, j'avais commencé, et puis j'ai laissé là mon ouvrage, partie par accablement, partie par effet de l'excès de chaleur que nous avons endurée cette année.

Gatti me demande toujours de vos nouvelles. Nous allons reperdre, et pour toujours, le comte de Wilseck, qui a pris ses audiences de congé avant-hier.

Mille chose de ma part au baron de Tunder-tentronckh, et je suis pour la vie votre très humble et obéissant serviteur, etc.

1. « On écrit de Naples que le Vésuve qui menaçait depuis quelque temps d'une éruption s'est ouvert, en effet, le 12, et que les torrents de lave qu'il a vomis avaient d'abord leur direction du côté d'Ottriano, de Portici et de la Tour du Grec, mais que ce torrent s'est bientôt épuisé, et que la cessation du bruit qui sortait du volcan, annonce un calme entier et prochain. » *Gaz. de France*, p. 380.

314. — A LA MÊME.

Naples, 10 octobre 1778.

Madame, le prince Pignatelli d'Egmont est parti d'ici avant-hier; je l'ai rendu dépositaire de mes sentiments pour vous et votre incomparable mère. Comme il ne compte pas rester beaucoup de temps en chemin, j'espère que bientôt il pourra s'acquitter de ma commission, et vous peindre le terriblement ennuyeux état de mon existence déplacée.

Votre charmante lettre, que j'ai reçue il y a quinze jours, et qui n'a été suivie d'aucune autre depuis, était consolante par deux promesses; l'une que maman se porterait bien avec le temps; l'autre, que vous viendrez me voir avec le temps. Quand est-ce que ces temps arriveront?

Jamais vous ne m'avez mandé si les soixante livres vous avaient été payées par le banquier de M. Gatti, et si je dois l'en rembourser ici. On ne finit rien avec les malades; cela est très vrai.

La chaise de paille autrefois, aujourd'hui chaise de poste, passera-t-il l'hiver à Paris ou à Saint-Pétersbourg, ou en Laponie? Pourquoi ne m'écrit-il plus? Il sait bien le besoin qu'il a de mes réponses. Dites-lui, je vous prie, que je travaille à force sur Horace, et que si je mourais aujourd'hui, on trouverait assez de quoi attraper mes principales idées et découvertes sur cet auteur.

Gatti me charge de vous présenter toujours ses respects. Il s'ennuie ici presque autant que moi, lui à ne rien faire, moi à faire des riens; mais mes riens sont des riens dégoûtants, et son rien est délicieux. Ainsi il a presque tort de s'ennuyer.

Vous voyez comme je me tourmente pour remplir ma lettre, sans pouvoir en venir à bout. Mon esprit appauvri ne me fournit plus d'idées. Celles du sentiment de reconnaissance de votre amitié pour moi vous sont si connues, que vous bâilleriez en lisant cette lettre, si je voulais m'y appesantir. Aimez-moi donc, donnez-moi de bonnes nouvelles de maman, et adieu.

315. — A LA MÊME.

Naples, 31 octobre 1778.

Madame. *Je te supprime*, disait Soliman, dans la pièce des *Trois Sultanes*[1], à son écuyer tranchant, et je vous en dis autant à vous, en qualité de gazetière vous ne valez rien. Grimm, l'adorable Grimm m'avait écrit, quinze jours auparavant, que maman se portait mieux, sans qu'on y eût rien fait, et cette nouvelle m'avait consolé. Vous changez ma joie en tristesse. Laissez donc écrire les nouvelles de sa santé au baron, pendule oscillatoire de Paris à Saint-Pétersbourg. Pour vous, continuez-moi les nouvelles politiques et littéraires. Vous êtes charmante dans votre style; souvent on n'y entend rien, tant mieux. C'est le vrai style pour écrire les riens amusants. En attendant, je vous remercie de m'avoir enfin assuré que les soixante francs vous étaient remboursés; s'il est bien vrai que maman me l'avait mandé, il faut dire que quelques-unes de ses lettres se sont égarées

Le prince Pignatelli est en chemin depuis quinze jours. Ainsi, je ne puis lui rien dire de votre part; vous le lui

1. Opéra comique en 3 actes, en vers de Favart, musique de Noverre (9 avril 1761), tirée du conte de Marmontel, *Soliman Second*. Il venait d'être repris en janvier 1777. V. la *Corresp.* de Grimm, t. IV, p. 368, et t. XI, p. 413.

direz de vive voix, puisqu'avant Noël il compte être à Paris. Le comte de Wilseck est fixé à Milan, et perdu à jamais pour Naples.

Gatti est fixé à Naples ; mais c'est comme s'il n'y était pas. Il végète et ne s'occupe qu'à étouffer les germes du raisonnement qui voudraient éclore en lui.

Horace me prend, comme la goutte, par des accès qui s'évanouissent ensuite. A présent je n'y songe pas. Ah ! que mon état est cruel ! J'ai un vide dans l'âme, dans la tête, dans le présent, dans l'avenir ; mais ne parlons pas de cela. Il y a un siècle que vous ne m'avez rien mandé de Piccini[1] et de sa musique. Voudriez-vous bien m'en dire quelque chose ? Aimez-moi, soignez maman, et dites à vos grands enfants de se presser de me venir voir à Naples, sans quoi ils ne me retrouveront pas. Adieu.

P. S. Nous sommes à la veille de supprimer les Chartreux ; tout le monde les regrette, et avec raison ; ils faisaient de si grandes omelettes !

316. — A LA MÊME.

Naples, 7 novembre 1778.

Ah ! que vous avez bon nez, ma douce vicomtesse ! vous avez senti d'abord que j'allais vous supprimer, et même vous rembourser la charge de gazetière de maman, si vous aviez continué sur le même ton. J'admets votre

1. Après le grand succès de *Roland* (27 janvier 1778, voir Grimm, t. XII, p. 58, 85, et les *Mém. secrets*, t. XI, p. 92), Piccini, pendant que la troupe italienne jouait à l'Opéra ses anciens opéras *le Finte Gemelle* (11 juin) et *la Sposa colerosa* (22 octobre), travaillait au nouvel opéra d'*Atys*, qu'il abandonnait presque aussitôt pour travailler sur le livret d'une *Iphigénie en Tauride*, que, malgré les promesses qui lui furent faites, celle de Gluck devança (18 mai 1779). *Atys* fut jouée le 20 février 1780, et son *Iphigénie* le 23 janvier 1781.

retractation, pourvu que vous persistiez à donner un temps froid, beaucoup de sommeil, force opium, de l'embonpoint et de la musique italienne à maman. C'est assurément Caribaldi[1] et *la Frascatana* qui l'ont guérie. Or, sachez que, dans le même temps qu'on donnait *la Frascatana*[2] à votre opéra, on l'a donnée ici : et moi qui ne savais rien de ce qui se passait à Paris, je brûlais du désir qu'on y jouât le premier final et surtout le morceau *Momento più funesto* ; et je disais en moi-même : Si les Parisiens entendent ce prodige des effets de la musique, ils en deviendront fous ; je disais vrai, Paësiello est

1. Joachim Caribaldi, né à Rome, en 1743, chanteur italien, qui avait paru, avec Focchetti, et mesdames Chiavacci et Rosina Baglioni, dans *le Finte Gemelle*, opéra bouffe de Piccini, donné le 11 juin, au grand Opéra, pour les débuts de la troupe italienne. « Ce fut, dit Grimm, un grand jour pour nous que le jeudi 11. La nouvelle administration (sous Devismes, de l'Opéra, fit le premier essai de l'opéra bouffon sur le théâtre de l'Académie royale de musique... Le bon goût de la musique, la voix enchanteresse de Caribaldi, l'aisance et le naturel de son chant, les grâces et la légèreté de la signora Baglioni, les beaux yeux de la signora Chiavacci, l'emportèrent enfin sur tous les efforts de la cabale gluckiste. » (*Corresp. litt.*, t. XII, p. 117.) V. encore La Harpe, *Corresp. litt.*, t. II, p. 249, et les *Mém. secrets*, t. XII, p. 13, 24. Le 10 juillet fut joué l'opéra de Paësiello, les *Deux comtesses*. « Il a eu beaucoup plus de succès que les *Fausses Jumelles*... Le signor Caribaldi a été applaudi avec enthousiasme dans le rôle du Chevalier de la Palme ; et, en effet, son jeu et la perfection de son chant méritaient les témoignages flatteurs que le public lui a prodigués. Cette manière de chanter à la fois facile et brillante n'était point connue. » La Harpe, *ibid*, p. 262. V. *Mém. secrets*, p. 43.

2. Après l'opéra d'Anfossi (1736-1797), *Il Curioso indiscreto*, joué le 13 août, avait été donné, le 7 septembre, la *Frascatana*, de Paësiello, avec les chanteurs nouveaux, Gherardi et Pinetti. « De tous les opéras-bouffons que nous avons eus jusqu'ici, nul n'a fait, à beaucoup près, autant de plaisir. Cet ouvrage paraît avoir été composé tout de verve d'un bout à l'autre ; la musique y est sans cesse en action et en effet ; le chant en est délicieux, les *finali* sont divins. » (La Harpe, *Corresp. litt.*, t. II, p. 305.) — « Le signor Gherardi, faisant le personnage du tuteur a une superbe basse-taille, qu'il déploie avec une aisance singulière. Le rôle du berger amoureux et chéri est rempli par le signor Pinetti, dont l'âme toute de feu se peint sur sa figure et dans ses mouvements. Sa haute contre nette est d'un beau timbre ; elle a, en outre, la douceur et l'onction de la passion tendre et simple » (*Mém. secrets*, p. 121. V. Grimm, *ibid.*, p. 173.) — Le 22 octobre fut joué la *Sposa colerosa*, de Piccini. V. *Mém. secrets*, p. 165.

infiniment plus fort que Piccini dans le *contrapunto;* ainsi il est plus sûr de réussir, aidant sa nature avec l'art. Au reste, il y a des morceaux produits par la nature toute pure par les mains de Piccini, que ni Paësiello, ni aucun autre être mortel n'égaleront jamais. Le duo de la *Buona figlioula*, et le duo de la pièce d'*Alessandro*, et un certain quintetto dans une pièce napolitaine, appelée *I Viaggiatori*[1], sont trois morceaux de Piccini qu'on n'égalera jamais; mais ces morceaux sont rares, comme vous dites; Piccini n'est pas sûr de réussir toujours; Paësiello est si fort en musique, qu'il peut tirer parti de tout.

Vous attribuez la perte de la gaieté à la corruption des mœurs; j'aimerais mieux l'attribuer à l'augmentation prodigieuse de nos connaissances; à force de nous éclairer, nous avons trouvé plus de vide que de plein, et, au fond, nous savons qu'une infinité de choses regardées comme vraies par nos pères, sont fausses, et nous en savons très peu de vraies qu'ils ignoraient. Ce vide resté dans notre âme et dans notre imagination, est à mon avis, la véritable cause de notre tristesse.

> Le raisonner tristement s'accrédite;
> Ah! croyez moi, l'erreur a son mérite.

Ce sont les plus beaux vers, et la pensée la plus sublime enfantés par l'immortel Voltaire.

De grâce, remerciez le grand baron de sa lettre; dites-lui qu'il a tort à son ordinaire. Il me fait des reproches injustes. Le prince Pignatelli emporte avec lui une copie exacte de la musique de *Socrate;* et si on veut la donner à Paris, on le pourra très aisément. Adieu.

1. *I Viaggiatori felici*. Naples, 1776. — *Alessandro nell' Indie*, ome, 1758, et Naples, 1775.

317. — A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, 28 novembre 1778.

Nº 1, après Pâques, jour de la Résurrection.

Ma belle dame, je vous rends les titres qui sont dus à votre embonpoint actuel.

Voilà enfin une lettre satisfaisante : vous n'y avez oublié qu'une seule chose ; c'est de me remercier, comme le sénat de Rome fit à ce général qui perdit la bataille de Cannes, *quod de republicâ non desperaverit*[1]. Vous savez que j'ai été le seul à m'opiniâtrer sur l'opium et sur la force de votre sexe autant que sur celle de votre âme. Gatti vous rend ses compliments. Il croit que vous étiez ensorcelée, et qu'enfin le diable est sorti à force d'exorcisations[2]. Qu'il s'en aille donc chez soi, et nous laisse en paix. Vous possédez encore une fois le baron de Gleichen. Dites-lui qu'à Naples le whist a pris vogue, et qu'il trouvera à le jouer partout ; dites-lui aussi que le nommé Simon, qui était à son service, a eu le malheur d'être condamné aux galères pour trois ans, sans avoir commis aucun crime, et sans avoir fait rien d'extraordinaire. Ce pauvre diable ne fait autre chose que de dire que si le baron eût été ici, cela ne lui serait pas arrivé, et il dit vrai.

Je vous prie de dire à la chaise de paille et de poste que notre ministre destiné pour la Russie[3] est enfin parti avant-hier : ainsi nous sommes à la veille de voir arriver le ministre russe.

Continuez-moi les bonnes nouvelles de votre santé. Ne

1. Tite-Live, XX, 47.
2. Éd. T. : *exorcismes.*
3. Le duc Saint-Nicolas Gaëta.

vous flattez point d'en avoir de moi de pareilles sur l'état de ma santé spirituelle. Ma santé corporelle est passable.

Adieu : mes compliments à la douce vicomtesse. Elle a eu soin de m'écrire bien exactement, mais pas bien fidèlement, l'état de votre santé.

Gatti et moi nous désirons des détails sur l'état actuel du baron et de la baronne d'Holbach et de leur famille.

318. — A MADAME D'ÉPINAY.

Naples, 23 janvier 1779[1].

Madame, Gatti et moi nous vous remercions des détails que vous nous avez donnés sur la famille d'Holbach, pour laquelle nous conservons toute la reconnaissance et l'attachement possible. Je me fais une fête de revoir le jeune d'Holbach[2] : et assurément cette vue m'attendrira jusqu'aux larmes. Pourvu que vous vous portiez bien, qu'importe que votre machine soit incompréhensible. L'homme est fait pour jouir des effets sans pouvoir deviner les causes.

Je dîne ce matin avec madame de Chabot. J'y plaiderai la cause de Grimm, si on lui donne tort ; mais apparemment il aura raison. N'est-il pas un libre baron[3]? Il lui est donc libre de faire ce qu'il veut. On me mande de Florence que Grimm revient à Naples ce printemps. Serait-il bien vrai ?

1. Éd. D. n'indique pas le mois.

2. Charles-Marius Thiry d'Holbach, baron de Heese. En 1789, à la mort de son père, il était capitaine au régiment de Schomberg-Dragons.

3. Traduction du titre de *Freiherr*, donné à Grimm, bien que ce titre appartint surtout aux anciens barons de race féodale. Catherine II plaisante souvent sur ce titre de baron, de *Freiherr*. *Corresp.* Voir *Zbornik*, t. XXIII, p. 7.

Madame de Chabot[1] a rencontré l'hiver le plus riant, le plus beau, le plus serein qu'on ait eu depuis longtemps à Naples. Elle en est tellement extasiée que je crains qu'elle n'en devienne folle. Le ciel, l'air, les vues lui tiennent lieu de spectacles, de bals, de sociétés, et quoique le carnaval doive être très triste[2], elle en passera une partie ici croyant jouir de tout.

Mon Horace avancerait, si j'avais des bibliothèques ici; mais le défaut de livres, les peines qu'il faut se donner pour s'en procurer, entrecoupent, retardent, et me dégoûtent de mon ouvrage.

Nous venons de perdre notre madame Geoffrin, la princesse de Belmonte, la douairière, la grande amie de Metastasio. Quelle différence entre l'état de l'esprit humain à Paris et à Naples! Vous avez publié jusques à quatre éloges de madame Geoffrin[3]; vous en avez parlé

1 Élisabeth Louise de la Rochefoucauld, fille du duc d'Anville, mort en 1746, et de cette duchesse d'Anville, l'amie de Turgot et des économistes, née le 17 juin 1740, mariée le 29 avril 1757, à Louis-Antoine-Auguste de Rohan-Chabot, né le 20 avril 1733, appelé d'abord comte, puis duc de Chabot, morte le 12 décembre 1786. — La *Gaz. de France* mentionne « le retour à Rome, le 8 février, du duc, de la duchesse de Rohan-Chabot, et de leur fils, le comte de Chabot, du voyage qu'ils avaient fait à Naples. » Ils en repartirent le 27 mai, pour se rendre à Venise, p. 93, 241.

2. Le carnaval finit cette année le 17 février. La reine de Naples était accouchée le 17 janvier d'une princesse, Marie-Christine. La *Gaz. de France* porte, à la date du 28 janvier : « L'usage très ancien de donner tous les ans, au Carnaval, trois Cocagnes au peuple, ayant presque toujours été l'occasion de beaucoup de désordres, le gouvernement a remplacé ces divertissements grossiers et tumultueux, par une fête de bienfaisance, devenues heureusement plus communes en Europe. L'argent qu'on avait coutume de dépenser à la première Cocagne vient d'être employé, le dimanche 24 de ce mois, à 25 jeunes filles : et pour que le peuple, qui d'ailleurs est l'objet direct de cet utile établissement, y trouve aussi un amusement dont il serait dangereux de le priver, les 25 épouses ont paru en public avec leurs époux, sur des chars richement ornés, et précédés d'une cavalcade, et divers instruments de musique » p. 94.

3. Par Thomas, par Morellet et par d'Alembert, réunis en 1802, Paris, Nicolle. « Pour exprimer, écrit Grimm ou plutôt Meister, d'un seul mot le différent caractère de ces trois écrivains, on a dit que le premier avait

en rimes et en prose, vous en avez fait retentir l'univers. Nous n'avons pas dit un *pater* et un *ave* à[1] madame de Belmonte. Elle est rentrée dans l'oubli. C'est dans ce pays qu'il faut que je vive ; et vous me demandez des lettres spirituelles, et Grimm des ouvrages par-dessus le marché !

Je vous prie de mes tendres sentiments à la douce vicomtesse. Je vous prie d'embrasser Gleichen de ma part, et de lui dire que le malheur de Simon ne l'empêche pas de venir à Naples : que nous ne sommes devenus ni plus rigoureux, ni plus injustes, ni plus persécuteurs ; qu'en tout nous traitons, comme de coutume, assez mal les misérables, et respectons les riches. Adieu.

319. — A LA MÊME.

Naples, 27 février 1779[2].

Voilà bien du temps écoulé, ma chère dame, sans aucune nouvelle de vous ; cela commence à m'inquiéter, malgré les assurances positives que j'ai eues de votre parfaite guérison. Mais il a fait une saison si extraordinaire ; tout le monde est mort de froid le mois passé ; tout le monde meurt de chaud dans ce mois. La sécheresse a tout brûlé[3]. Les aurores boréales, les comètes, jusqu'aux solstices et aux équinoxes, tout a paru dans le ciel et sur la terre. Êtes-vous donc morte, ou guérie, ou malade

m[illegible]chi, que le second avait *raconté*, et que le troisième avait *pleuré*. » *Corresp., litt.* t. XII, p. 8.

1. Éd. D. : *pour*.

2. Éd. D. : 27 juillet 1779.

3. « Ce pays est menacé d'une disette de grains de toute espèce par la sécheresse la plus soutenue qu'on ait éprouvée depuis longtemps. Les blés paraissent déjà séchés aux deux tiers, et l'on croit l'avoine entièrement perdue, ainsi que les autres productions propres à l'aliment du bétail. Le prix du blé est monté à un écu romain le rubby. » Civita-Vecchia, 25 avril 1779. *Gaz. de France*, p. 191, 186, 225, 282, et l'année 1778, p. 482.

encore? Enfin parlez donc, et mandez-moi positivement la cause de votre silence.

Pour moi, je manque toujours de matière

Nous venons de promulguer une sage loi par laquelle le crime de viol, de séduction (*stuprum*), est aboli à jamais[1]. Quatorze cents personnes dans le royaume de Naples sont sorties de prison par l'effet de cette loi salutaire. Voyez quelle rage de *stuprer* nous avions, ou, pour mieux dire, quelle rage de forcer les hommes au mariage en laissant prostituer les filles[2]. Je suis vraiment content de cette loi, qui rétablira les mœurs avec le temps, et ramène la tranquillité publique dès le moment.

Je vous l'avais prédit. Je ne verrai qu'une seule fois ou deux le jeune d'Holbach, qui a paru et disparu sur notre horizon comme un météore. A peine eus-je un moment pour causer avec lui et lui demander des nouvelles de votre famille et de la sienne. Gatti en a un peu plus joui, ayant plus de loisir que moi. Le chevalier Mozzi[3], à qui il avait été recommandé par Gleichen, lui

1. Cette loi n'avait pas toute la portée que lui prête Galiani. — Naples, 16 mars 1779 : « Une loi du 10 avril 1774, exigeait le consentement paternel, pour le mariage des enfants ; afin d'éluder cette loi, on avait recours à un expédient d'un excès inconcevable : les tribunaux retentissaient chaque jour de plaintes de viols, vrais ou simulés. Sa Majesté, de l'avis de sa chambre royale de Sainte-Claire et du conseil d'État, a statué que désormais aucune femme ne pourrait être reçue à porter plainte de viol, quand même ce crime aurait été précédé de fiançailles... à moins qu'il ne soit notoire que le viol a tous les caractères propres à ce forfait... n'étant ni honnête ni juste que les femmes puissent profiter de leur complicité, pour forcer de jeunes imprudents à contracter un lien dont l'indissolubilité fait souvent leur malheur. » (*Gaz. de Fr.*, p. 159.)

2. Ed. D. : en laissant prostituer les filles *avec les parents et autres, qui, par état, devraient les garantir de la séduction.* — Ed. Perey-Maugras : quelle rage *avaient les parents et prêtres consulteurs* de forcer les hommes au mariage en laissant prostituer les filles.

3. Le chevalier Giulio Mozzi, qui s'occupait beaucoup de sciences physiques et astronomiques. (V. *Gaz. de Fr.*, 1774, p. 342, et 1780, p. 223.)

a rendu les petits services qu'il a pu. En tout il m'a paru assez aimable, plus raisonnable que je ne croyais ; mais pas encore mûr. Il s'est bien comporté ici, et mieux que les Français ne le font d'ordinaire. Enfin il m'a laissé des regrets et point de chagrins dans l'âme.

La chaise poste et paille, que fait-elle? Et le cher baron de Gleichen qui trouvera à Naples, en revenant, une superbe Tuilerie, qui sera par sa position la plus belle de l'Europe, que dit-il? Reviendra-t-il nous voir? Nous attendons cette année la peste. Si elle ne vient pas, je l'attends, et je ne serai pas fâché du troc de lui contre la peste.

Je présente mes respects à la douce vicomtesse. Aimez-moi, et croyez-moi toujours votre très humble et obéissant serviteur.

Il était fort lié avec lady Orford. Le 30 novembre 1769, H. Walpole écrivait de lui et de lady Orford : « I have heard the true history of a certain countess's uncertain wanderings. It seems, there is a Cavalier Mozzi, who, you must know, attends her peregrinations, as Cytheris did Antony's ; but who not hoving it so mach in his power to contribute to her pleasures, pleads very bad health, though even beyond the truth. I schould not have thought her likely to be governed by an *epuisé* — but so it is. He has enriched himself to her cost, and fearing that her son might cross his interest, dragged her back twice from Calais. » (*Letters*, t. V, p. 205.) En septembre 1769, ils avaient visité, à Paris, madame Geoffrin : « Madame Geoffrin was not at all flattered with this wise woman from the East coming to worship her, but gave me a ridiculous account of the *empressement* and homage of the countess, who kissed her all over with a pilgrim's fervour. She described, too, a poor emaciated, low spirited Knight of saint Stephen, who is said to be a savant, but who, madame Geoffrin tinks, wasted in the occult sciences. » (*Ibid*, p. 193.) Walpale, qui les vit en Angleterre, en août 1770, écrit d'eux : « I have just seen my lady Orford and Cavalier Mozzi... I find her grown much older, bent, her cheeks fallen in, and half her teeth fallen out ; but much improved in her manner and dress. The latter is that of other old women, her face not plastered and heated, her impetuosity and eager eyes reduced in within proper channels, and none of her screams and exclamations left. It is not fair to judge at first sight and hearing, but the Cavalier seems no genius, and still less adapted to his profession *en titre d'office.* » (*Ibid*, p. 253.)

320. — A LA MÊME.

Naples, 2 mars 1779[1].

Voilà, ma chère dame, la plus belle lettre que vous avez écrite depuis quatre ans. Elle est pleine de santé, de gaieté, de force. Vive l'opium, et vive la vieillesse, dirai-je aussi! car, quoique vous n'y soyez pas encore arrivée, vous allez y entrer; et une fois que vous y serez, vous vous *enjambonnerez*, *impresciuttirete*, et resterez salée jusqu'à quatre-vingt-dix ans. J'avais besoin de votre lettre. Je passe de chagrin en chagin, d'amertume en amertume. Je m'étais donné une furieuse entorse au genou, qui m'a obligé de rester chez moi, une quinzaine de jours, à m'ennuyer. L'envie m'a pris, pour me désennuyer, de faire un petit vocabulaire étymologique des mots du jargon napolitain[2]. Il s'imprimera sous le nom de quelqu'un, et ne laissera pas que d'être intéressant et bouffon. Si l'on soupçonne[3] qu'il est de moi, on l'attaquera, on le défendra, j'en suis bien sûr; ainsi gardez-moi le secret.

Je suppose que la chaise de paille aura reçu ma lettre avec l'inscription latine qu'il m'avait demandée; je suis bien impatient de l'apprendre.

Faites-vous dire par le baron de Gleichen, ce que c'est que milady Orford[4], et combien je dois aimer

1. Ed. T. : 20 mars.
2. C'est son ouvrage intitulé : *Del Dialetto Napoletano*, 1779.
3. Ed. D. : *s'il transpire.*
4. Margaret Rolle, fille et héritière de Samuel Rolle d'Hayton, mariée, le 27 mars 1724, à Robert Walpole, deuxième comte d'Orford, fils aîné du célèbre ministre Robert Walpole, et de Catherine Shorter. Devenue veuve, le 1er avril 1751, de ce mari, dont les mœurs ne rachetaient pas l'insignifiance intellectuelle, elle se remaria le 25 mai suivant, à Sewallis Shirley, quatrième fils du comte Ferrers, qui avait auparavant inspiré une passion à

après vous cette respectable femme. Eh bien! elle est malade, et ce n'est pas sans danger, voilà une autre cause de mes tristesses[1]; mais le fond vient de l'ennui, du manque de société convenable et raisonnable, et du tableau effrayant de l'avenir.

Est-il vrai que Rousseau ait laissé les mémoires de sa vie en manuscrit[2]? Existe-t-il, ce manuscrit? L'imprimera-t-on?

lady Vane, et qu'elle perdit le 31 octobre 1765. Elle mourut à Pise, en janvier 1781, âgée, dit la *Gazette de France*, de 86 ans, laissant tout ce dont elle pouvait disposer au chevalier Mozzi, son dernier amant. Elle fut enterrée au cimetière de Livourne. La mort de son fils unique, Georges Walpole, en 1791, dans un accès de folie, fit passer le titre de comte d'Orford à son oncle Horace Walpole, le correspondant de madame du Deffand, et après lui, en 1797, aux descendants du frère du célèbre ministre. (Voir *Letters of H. Walpole*, London, 1861, t. II, p. 56, 246, 253, 255, et VIII, p. 1.) Après s'être fixé à Florence vers 1748, elle était venue habiter Naples, où elle était en ce moment. Lady Montagu, qui la rencontra en Italie, écrivait d'elle en juin 1751 : « I believe that lady Orford is a joyful widow, but am persuaded she has as much reason to weep for her husband as ever any woman has had, from Andromacha to this day. I never saw any second mariage that did not appear to me very ridiculous : hers is accompanied with circumstances that render the folly complete... I am not surprised at lady Orford's folly, having known her at Florence : she made great court to me. She has parts in a very engaging manner. Her compagny would have amused me very much, but I durst not indulge myself in it, her character being in universal horror. I do not mean from her gallantries, which nobody troubles their heads with, but she had a collection of freethinkers that met weekly at her house to the scandal of all good Christians... Her money was doubtless convenient to M. Shirley, and I dare swear she piques herself on not being able to refuse him any thing. It has been her way with all her lovers : he is the most creditable of any she ever had : his birth and sense will induce him to behave to her with decency, and it is what she has not been much used to... The most submissive wife to the most tyrannic husband that ever was born, is not such a slave as I saw her at Florence. » (*Works of lady W. Montagu*, London, 1825, p. 344, s.)

1. Ed. D. : de mes *chagrins*.

2. Ce sont les *Confessions et les Rêveries d'un promeneur solitaire*, que J.-J. Rousseau laissait en manuscrits à sa mort, et qui parurent en 1782, du vivant même de madame d'Épinay, de madame d'Houdetot, de la maréchale de Luxembourg et de Grimm, bien que lui-même en eut reculé la publication jusqu'en 1800. V. la *Corresp. littér.* de Grimm, t. XIII, p. 160, où y est relevée une erreur prétendue de Rousseau au sujet de Grimm, la *Corresp.* de La Harpe, t. III, p. 372, et les *OEuvres de Diderot*, t. III, p. 91.

Gatti est à Caserte : rassurez-vous; il n'est menacé d'aucune fortune ici, non plus que moi. Vous connaissez bien peu notre pays, pour avoir ces sortes de frayeur.

Piccini, que fait-il[1]? Aimez-moi, et tâchez d'améliorer votre santé. Le cas de passer[2] nos vieillesses ensemble n'est pas des plus impossibles; mais il le deviendrait, si nous n'entreprenons pas de vieillir. Adieu. Je vous prie d'embrasser l'aimable Zuckmantel[3], si vous pouvez atteindre la circonférence de son ventre. Il mérite pourtant qu'on fasse un effort des bras pour cela; car il est aimable au possible. Adieu.

1. Au milieu de la querelle toujours plus ardente de ses partisans et des gluckistes, Piccini travaillait à l'opéra d'*Atys*, qui fut représenté le 22 février 1780, et à celui d'*Iphigénie en Tauride*, que Devismes, le directeur de l'Opéra, lui avait demandé en même temps qu'à Gluck, et qui fut joué le 23 janvier 1781. Celui de son rival l'avait été le 18 mai 1779.

2. Ed. D. : de *perfectionner*.

3. Antoine-François-Pacifique, baron de Zuckmantel, d'une très ancienne famille d'Alsace, colonel commandant du régiment de Nassau, brigadier en 1759, maréchal de camp en 1762, successivement ambassadeur en Saxe, à Venise en 1770, où il remplaça le marquis de Paulmy, nommé à Lisbonne en déc. 1778, mort à Paris le 19 juillet 1779, âgé de 64 ans. Il avait épousé Anne-Françoise-Charlotte de Cléron d'Haussonville, née vers 1737, morte le 17 novembre 1788, dont il avait eu un fils unique, capitaine au régiment de Schonberg, décédé avant sa mère. Il avait été l'un des agents de Louis XV pour sa Correspondance secrète. Voir Arneth et Geffroy, *Marie-Antoinette*, t. Ier, p. 103. « Il espérait jouer à Lisbonne un rôle plus intéressant que ses prédécesseurs, donc l'Angleterre n'y donnera plus le ton comme ci-devant. » (Lescure, *Corresp. secrète*, t. Ier, p. 252.) Voir aussi les *Mém. d'Oberkich*, t. Ier, p. 171. Catherine qui avait beaucoup d'estime pour lui, écrivait à Grimm : « Cette année est fatale au mérite, et le baron de Zuckmantel, est mort aussi; tous nos part sans désertent. » Et encore : « Cela ne m'a point empêchée de donner au baron de Zuckmantel, pour lequel j'avais conçu beaucoup d'estime, les regrets qui sont dus à tout homme dont la façon de penser est de cette roche-là. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 158 et 159. Elle acheta sa galerie de tableaux, moyennant 30,000 livres, *ibid*, p. 180, 194, 202. Il fut remplacé à Lisbonne par M. O' Dunne.

321. — A LA MÊME.

Naples, 17 avril 1779.

Oui, ma chère dame, vous avez bien pénétré les recoins de mon cœur, puisque vous vous êtes aperçue du ton de tristesse qui s'y trouve, et qui obscurcit mes lettres. Depuis ce désastre qui vous est connu, le temps a dissipé les douleurs ; mais il m'est resté une espèce d'apathie et d'ennui. L'état actuel des lettres, des esprits, des événements de ma patrie[1], l'a augmentée. Je deviens tous les jours plus déplacé dans ce pays. Je déplais aux gens en charge, et aux gens de lettres. La mort m'a enlevé des amis ; les révolutions de la cour me substituent des ennemis *cachés*, des envieux, des *espèces* méchantes et ennuyeuses.

Je ne sais pas si je vous ai mandé que je m'étais donné une entorse au genou, qui m'obligea à garder la maison quinze jours. Ne sachant que faire pour me désennuyer, et ne pouvant pas continuer mon travail sur Horace, faute de livres et de secours, j'ai entrepris un ouvrage dont Diderot me donna l'idée. J'y ai travaillé un mois : il n'est pas loin de paraître imprimé. Je suis obligé de garder le plus grand secret, sans quoi on le défendrait, comme il arriva de la pièce de *Socrate*. C'est à vous seule que je m'ouvre. J'ai entrepris un Dictionnaire du dialecte napolitain, avec des recherches étymologiques et historiques, sur les mots particuliers à notre jargon. Le livre sera curieux, et utile à mon pays ; au reste, plaisant au dernier degré pour ceux qui entendent notre dialecte. Il m'a

1. Par suite du pacte de famille, l'Espagne venait d'être obligée de signer avec la France, le 12 avril 1779, une convention contre l'Angleterre. La déclaration de guerre eut lieu le 26 juin. L'effet dut s'en faire ressentir à Naples.

coûté peu de peine, mais beaucoup de temps : et voilà une raison pour laquelle je ne vous ai point écrit depuis quelques semaines ; et si vous me voyez rester dans le silence pendant quelques autres semaines, vous en savez la raison, que je vous prie pourtant de cacher jusqu'à ce que l'ouvrage paraisse.

Je suis fâché de votre chagrin sur le veuvage de madame de la Live ; pour lui [1], je crois qu'il a bien fait de mourir.

Continuez vos ouvrages. C'est une preuve d'attachement à la vie que de composer des livres.

Je dois une réponse au baron du Saint-Empire ; mais il m'a tant fait attendre les siennes quelquefois, qu'il n'y a pas grand mal qu'il m'attende à son tour.

Ces maudits Américains vous ont engagés dans une guerre ruineuse.

Tantæ molis erat *Americanam* condere gentem !

Adieu.

1. Ange-Laurent de la Live, baron du Châtelet, marquis de Removille, né le 1er octobre 1725, fils de Louis-Denis, seigneur de Bellegarde, fermier général, et de Marie-Josèphe Prouveur, morte en 1740, avocat du roi au Châtelet en 1754, introducteur des ambassadeurs de 1756 à 1764, membre honoraire de l'Académie de peinture. Connu sous le nom de M. de Jully, il est célèbre par son précieux cabinet de tableaux, dont il publia le catalogue en 1764. Il était frere de MM. d'Épinay et de la Briche, de madame Lineau de Lucé et de madame d'Houdetot, et mourut le 18 mars 1779, âgé de 53 ans. Il avait épousé, en secondes noces, le 1er août 1762, Marie Louise-Josephe de Nettine Valquiers, fille d'un banquier de la cour de Vienne à Bruxelles. Il avait été atteint de folie à la fin de sa vie. En 1767, Diderot écrivait à Falconnet : « L'amateur, M. de L..., est devenu fou furieux ; vous n'auriez jamais cru que ce fut de cette maladie qu'il fut menacé. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'on dit que c'est d'avoir trop aimé sa femme. » (*Œuvres*, t. XVIII, p. 247.) Diderot, aurait voulu que Catherine II achetât sa galerie de tableaux. *Ibid*, 308.

2. Parodie de ce vers de l'*Eneide*, I, 33 :

Tantæ molis erat Romanam condere gentem.

322. — A LA MÊME.

Naples, 19 juin 1779.

Madame, lorsque je vous ai mandé que, m'étant mis à imprimer un ouvrage, je serais moins exact à vous écrire, je ne m'attendais pas que, de votre côté aussi, les lettres cesseraient tout à coup. Est-ce que vous imprimez aussi? Vous auriez du moins dû m'en avertir, pour me tirer d'inquiétude. La chaise de paille imprime donc aussi? Et votre aimable fille? Tout le monde imprime donc! Enfin, mandez-moi la raison de votre silence absolu; je ne le comprends pas en vérité.

Mon ouvrage va très lentement dans les mains d'un imprimeur boiteux. Vous n'avez pas d'idée de ce que c'est qu'un imprimeur napolitain. La typographie a sûrement fait plus de progrès chez les Hottentots. Dieu, quelle peine! quel travail! Au bout d'un mois j'en suis à la seconde feuille tirée. L'ouvrage sera au moins de vingt feuilles; ainsi jugez que cela va durer tout le reste de ma vie.

Je ne sais plus que vous mander, si vous ne soutenez pas le dialogue de votre côté. Aimez-moi; portez-vous bien, et ne m'oubliez pas entièrement, comme votre silence paraît l'annoncer. Adieu.

323. — A LA MÊME.

Naples, 31 juillet 1779.

Vous ne sauriez, madame, vous imaginer le contraste des sensations qu'a causées dans mon âme votre dernière lettre du 3. Lorsque mon domestique me l'apporta de la poste, je descendais un escalier, et je n'avais pas le temps de l'ouvrir. En voyant l'enveloppe toute écrite de votre

main, la joie paraissait sur mon visage ; et, ce qui est bien plus drôle, sans l'avoir lue, j'arrangeais dans ma tête la réponse, et je vous félicitais, je me félicitais, je plaisantais. Enfin le temps de la lire arriva. Qu'avais-je affaire de la lire! Quelle sottise ai-je faite? Ne pouvais-je pas m'en tenir à ce que disait l'adresse de l'enveloppe?

Cet opium vomi m'assomme[1]; essayez donc le musc : voilà mon dernier mot. Médicamentez-vous à rebours de toutes les autres médecines, puisque vous êtes une femme si différente de toutes les autres. Rien n'est plus juste que vous vous dispensiez d'entrer dans les détails des nouvelles politiques avec moi. Cependant, comme nous sommes dans une année qui sera la plus mémorable pour les siècles à venir, s'il arrivait quelque grand événement tel qu'une bataille, un débarquement, etc., annoncez-le-moi en trois mots, pour que je puisse, sur votre indication, chercher à le savoir en détail.

Grimm ne m'écrit plus; dites-lui, qu'enfin, le comte de Borck[2], Polonais, part de Florence pour aller à Paris, et me demande encore une fois, avec instance, de le lui recommander. Je le recommande donc, et j'espère qu'ils seront bien contents de s'être connus.

1. Peut-être est-ce à cet état de santé de madame d'Épinay que fait allusion Catherine II, dans ce passage d'une lettre à Grimm, du 7 décembre 1779 : « Je suis très fâchée de toutes les souffrances que vous endurez depuis si longtemps près de ce lit de douleur où vous êtes cloué. Tronchin avec toute sa science est bien court... Rien de pire au monde que de voir souffrir les gens auxquels on s'intéresse. . Je souhaite bien sincèrement que vos souffrances cessent, et que le calme et le bonheur se rétablissent en votre tête. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 165, 174.

2. Peut-être de la même famille qu'un baron de Borck, ministre de Prusse à Dresde, en 1775 (*Gazette de France*, p. 49), et que cette Eléonore de Borck, demoiselle d'honneur de la reine douairière de Prusse, et de grande famille Poméranienne, que Maupertuis épousa en 1745. Ce pourrait être cependant Michel-Jean, comte de Borck, né dans la province de Witepsk, officier dans l'armée polonaise, qui visita la France et l'Italie en 1776, et plus tard encore la Sicile, et s'occupa beaucoup de sciences. Mort en 1810.

Mon ouvrage napolitain n'est qu'à la cinquième feuille tirée. Dieu sait s'il vous amusera; je le fais, parce qu'il ne me coûte aucun travail; je ne souffre que des impatiences que me donnent ces maudits imprimeurs.

Gatti vous dit mille choses. Aimez-moi, et croyez-moi, pour la vie, votre très humble, etc.

324. — A LA MÊME.

Naples, 18 septembre 1779.

Madame, eh bien! qu'est-ce que cela veut dire? Je ne reçois plus de nouvelles de vous, ni de personne de mes amis de Paris. Gatti n'en reçoit pas non plus. Il est bien vrai que je vous avais annoncé une occupation qui m'aurait empêché de répondre régulièrement. Grâce à Dieu, ma petite brochure est imprimée et paraîtra après-demain. J'en attendrai le succès pour me décider si je dois publier la seconde partie, contenant le Dictionnaire de mon dialecte[1]; ainsi pendant deux ou trois mois, je serai désœuvré. Reprenons donc notre correspondance, si votre santé vous le permet: votre aimable fille ne peut-elle plus vous aider en cela?

J'enverrai, ou pour mieux dire, je ferai envoyer sous l'enveloppe de M. de Sartine, un exemplaire de ma brochure, à la chaise de paille; daignez donc l'en prévenir Il me paraît impossible qu'il puisse la goûter. Cependant c'est à voir: en tout je suis d'avis qu'un ouvrage, qui contient des faits, et des faits peu connus, et prêts à tomber dans l'oubli, est toujours un ouvrage utile; et voilà ce qui me console dans mon travail.

Je vous avais suppliée de m'indiquer, en fait de nou-

1. *Vocabolario delle parole del* Dialetto Napoletano.

velles, les grands événements publics. Nous sommes arrivés à une époque dont on ne trouvera pas la pareille dans l'histoire des temps passés. La seconde guerre Punique, même, n'est qu'une vraie pétarade vis-à-vis de l'année 1779 [1]. Ainsi il faudrait être stupide pour n'être pas curieux. Il est vrai que je ne puis pas encore vous reprocher de n'avoir pas satisfait à ma prière, car rien de grand n'est encore arrivé; mais nous l'attendons à tout instant: et ce n'est plus de l'empire de l'Italie et de la Méditerranée qu'on va décider; c'est de l'empire du globe entier. J'espère donc que vous daignerez m'indiquer, en peu de mots, ce que je dois ensuite chercher à mieux savoir.

Aimez-moi, même si vous m'écrivez peu. Mille choses à la chaise de paille. Adieu.

325. — A LA MÊME.

Naples, 18 mars 1780 [2].

Madame, vous ne sauriez imaginer le plaisir que m'a causé une lettre de vous qui me parle de toute autre chose que de votre santé. Il est vrai que le sujet de votre lettre

1. Après les revers de l'année précédente, où la France avait perdu Pondichéry et Mahé, Sainte-Lucie et Miquelon, compensés, il est vrai, par la conquête de la Dominique, l'année 1779, qui s'était ouverte par l'alliance de l'Espagne et de la France, avait été marquée par la reprise du Sénégal, par la jonction des flottes françaises et espagnoles sous d'Orvilliers et don Luis de Cordova, la prise de Saint-Vincent et de la Grenade (juin et juillet), le commencement du siège de Gibraltar. Enfin le 21 mars avait été signée une convention qui arrêtait dès son début une nouvelle guerre entre la Russie et la Turquie, et le 10 mai le traité de Teschen qui réglait l'affaire de la succession de Bavière.

2. A cette date, la cour de Naples venait d'être visitée par l'archiduc Ferdinand, frère de la reine Caroline, gouverneur de la Lombardie, et sa femme, la princesse Marie-Béatrix d'Est. Arrivés à Rome le 10 janvier, ils en étaient repartis le 19 pour Naples, d'où ils étaient de retour à Rome le 5 mars. Ils voyageaient sous le nom de comte et de comtesse de Nellembourg. *Gaz. de France*, p. 55, 62, 135, 171, 190, 202, 223.

ne m'intéresse guère, et m'embarrasse un peu ; mais enfin puisque vous regrettez si fort une défunte[1] ; c'est une preuve que vous sentez en vous-même que vous n'allez pas la suivre. Ainsi soit-il. Je tâcherai de vous servir de mon mieux ; mais donnez-moi un peu de temps, une quinzaine de jours. Faites-moi l'amitié de dire à la chaise de paille, que j'ai reçu de Rome la carte de Sicile[2] où mon inscription se trouve gravée. M. le conseiller Reiffenstein[3] s'est donné tous les soins pour me l'envoyer montée, coloriée, embellie au possible : malgré cela, elle est très faiblement gravée.

Que vous dirai-je de moi ? Je ne fais rien ou presque rien. Je fais réimprimer mon ouvrage sur la Monnaie[4] ; j'ai promis, dans la préface d'y ajouter des notes : mais peut-être n'en ferai-je rien. Gatti végète ici tout comme moi. Quel climat paresseux ! On ne fait qu'imprimer des

1. Sans doute madame de Pernon, dont il est question dans la lettre 324.

2. La nouvelle édition de la carte gravée par Zannoni. Catherine II, à laquelle Galiani l'avait adressée, en parle à propos de la conversation qu'elle eût à son sujet avec Joseph II pendant le voyage que ce prince fit à Mohilew et à Saint-Pétersbourg (2-20 juin), dans une lettre à Grimm du 27 mai : « Le comte de Falkenstein sait que vous étiez avec les comtes Roumiantsof à Vienne. Il ne connait pas l'abbé Galiani, auquel enfin il faudra bien que la médaille parvienne. Les cartes de Sicile sont chez moi à Pétersbourg. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 181.

3. Le baron de Reiffenstein, né dans la Lithuanie, ami de Winckelmann, qui s'était établi à Rome, puis à Florence, où il présidait aux acquisitions de Catherine II en Italie. Il mourut conseiller impérial, le 13 octobre 1793. Voir la corresp. de Catherine II, dans le *Zbornik*, t. XXIII, p. 97.

4. *Della Moneta. Libri cinque di F. Galiani. Edizione seconda.* In Napoli, MDCCLXXX, nella stamperia Simoniana, con licenza de Superiori. 1 vol. in-8° de 416 p. Elle est précédée d'un *avviso dell' editore di questa seconda edizione*, d'une dédicace *Al serenissimo e clementissimo Re Carlo*, signée *Giuseppe Raimondi stampore*, 9 décembre 1750, et d'une préface. L'ouvrage est divisé en cinq livres : 1° *De' Metalli*, 2° *Della natura della moneta*, 3° *Del Valore della moneta*, 4° *Del corso della moneta*, 5° *Del frutto della moneta*. Le chap. 4 du Livre III est consacré à l'étude du système de Law, et aux événements de l'année 1718. Les pages 373-416 sont remplies par les notes. Le titre est orné d'une médaille romaine de Constantin, *R. Morghen fecit*, avec ces mots : MAX. MOD. INEDITUS, APUD AUCTOREM. Bibliothèque Nat. R.

satires sanglantes contre moi. Heureusement le public est de mon côté, et les auteurs de ces satires sont dans le dernier mépris. Toute cette colère est venue d'une certaine Académie des sciences, qu'on croit avoir établie ici, dont j'ai dédaigné d'être membre, aussi bien que quelques autres hommes qui l'ont également dédaignée... Cette Académie a débuté par vouloir faire une thériaque excellente et supérieure à celle de Venise, et par vouloir obliger par force les apothicaires de l'acheter. Vous jugerez par là du ton de cette Académie, qui est établie bien plus pour un objet de finance que pour le progrès du savoir humain. Je sais que l'année passée, lorsqu'on voulut fonder cette Académie ici, on écrivit à d'Alembert [1] et à d'autres en France, pour leur annoncer qu'on les avait créés membres honoraires. Faites-moi l'amitié de me mander si d'Alembert et les autres acceptèrent cet honneur et qu'est-ce qu'ils ont répondu? On a gardé ici le plus profond silence sur leurs réponses; ainsi tâchez de me faire savoir ce qui en est.

Embrassez pour moi Diderot et les autres amis. Remerciez de ma part Caraccioli du bien qu'il a dit de ma petite brochure sur le dialecte napolitain. Tâchez de me donner quelque nouvelle intéressante. Je ne vous en demande plus de politiques. La guerre me paraît finie[2]. On traî-

1. La *Gazette de France* ne parle de ces élections qu'en 1781. « Naples, 23 juillet. L'Académie royale des sciences, belles-lettres et beaux-arts de cette ville, fondée par Ferdinand IV, et ouverte en juillet 1780, avait élu de son propre gré, avant son inauguration, au nombre des futurs associés, le sieur Valmont de Bomare, démonstrateur d histoire naturelle. Cette élection faite dès le 29 mars 1779, a été ratifiée et inscrite le 5 du présent mois, dans la séance que cette Académie a tenue. » p. 324. — « Naples, 6 août. L'Académie de cette ville, pour illustrer sa liste et s'associer des hommes celebres, a envoyé des lettres d'agrégation aux sieurs d'Alembert, de Lalande, Thomas et de Villoison, » p. 341.

2. Cette espérance ne se réalisa qu'en 1783, par la paix de Paris, signée le 3 septembre.

nera encore une campagne; cependant les Américains s'arrangeront le mieux qu'ils pourront, et lorsqu'ils se seront arrangés, la médiation russe arrangera l'Europe[1].

Je souhaiterais savoir si le vieux M. Pellerin, l'antiquaire, est encore vivant[2]. Si vous pouvez faire parvenir des nouvelles de moi à mademoiselle Clairon, et m'en donner d'elle, vous me ferez plaisir. Le temps efface les petits sillons; mais les profondes gravures[3] restent. Je sais à présent parfaitement quelles sont les personnes qui m'ont le plus intéressé à Paris; dans les premières années, je ne les distinguais pas. Adieu.

326. — A LA MÊME.

Naples, 3 juin 1780.

Madame, votre dernière lettre est du 21 février : cela fait trois mois juste que vous ne m'avez donné aucune nouvelle de votre santé, Grimm non plus. Personne ne m'écrit plus de Paris. A la fin le temps a opéré et gagné la bataille. Mais pourquoi désespérez-vous de me revoir? Vous allez revoir Magallon : car je ne doute pas que dans son voyage à Parme, il ne se détourne pour aller à Paris. Je vais revoir Caraccioli, et j'en suis comblé de joie. Je ne le crois pas aussi joyeux que moi. Grand Dieu! qu'est-

1. Catherine II venait de placer la Russie à la tête des puissances neutres de l'Europe, par sa déclaration de neutralité armée du mois de mars 1780. Galiani avait sans doute entrevu, dans cet événement, la fin d'une guerre qu'il blâmait, comme on le voit dans ce passage d'une lettre de Catherine II à Grimm, du 7 septembre 1780 : « L'abbé Galiani a raison : il faut la paix; il la faut non seulement à M. Necker, mais à tout le monde; cette guerre est la plus sotte guerre qu'on ait jamais vue. C'est une guerre qui se fait pour des sottises et par des sottises. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 191.

2. Il mourut à Paris le 30 août 1782. L'abbé Barthelemy lui a consacré une Notice dans ses *Œuvres*.

3. Éd. T. : *impressions*.

ce qu'il y a donc dans ce Paris enchanteur, qu'on soit au désespoir de le quitter pour la vice-royauté de Sicile ? Je vous avais priée de me mander si d'Alembert avait accepté d'être membre d'une certaine académie qu'on vient de fonder ici, ou ce qu'il avait répondu. Grimm aurait dû me mander la réussite d'une certaine médaille[1]. Moi, de mon côté, j'aurais dû vous envoyer une inscription pour madame de Pernon[2]. Vous croyez que je l'ai oubliée : point du tout. Depuis trois mois votre lettre est sur ma table, et j'ai rêvé souvent à vous satisfaire. Il m'a été impossible. Vous n'avez pas d'idée de l'état de ma pauvre tête et de mon pauvre cœur. Des ouvrages à réimprimer, à augmenter, des procès, des remontrances éternelles à faire, des plaideurs à écouter, des persécutions à la cour, la canaille des gens de lettres révoltée contre trois ou quatre vrais savants, à la tête desquels on me met ; une infinité de chagrins domestiques, ma maîtresse malade pendant deux mois[3], un cheval mort, un voyage fait pour voir une sœur abbesse de la Visitation de Saint-Georges : voilà une esquisse de mon incroyable situation. Me voyant hors d'état de vous satisfaire, j'avais chargé l'abbé Ignarra[4], l'élève de Mazzocchi[5], le grand faiseur d'inscriptions chez nous, de la faire à ma place.

1. Voir p. 348, note 2, p. 357, note 1, et p. 361, note 1.

2. Charlotte-Eulalie-Olympe Savalette, née le 25 décembre 1747, fille de Charles-Pierre, conseiller d'état, seigneur de Magnanville, et de Marie-Eulalie Joly de Choin, mariée vers 1764, à Marc-Antoine-Charles Dupleix, écuyer, seigneur de Pernon ou Pernan, brigadier en 1770, maréchal de camp en 1780, et qui vivait encore en 1789. Elle mourut le 27 décembre 1779.

3. L'éd. T. supprime cette phrase.

4. Éd. D. : *Squarra*.

5. Alessio-Simmaco Mazzoccolo, dit Mazzocchi (1684-1771), célèbre archéologue napolitain, membre de l'Académie des Inscriptions en 1757, et dont le principal ouvrage est relatif aux inscriptions d'Herculanum : *In regii herculanensis musei tabulas heracleenses*, 1754-1755, in folio.

Il y a plus de deux mois qu'il s'en est acquitté. Elle est sur ma table ; elle ne me satisfait guère : elle n'est ni tendre ni touchante ; elle n'est que latine. J'aurais voulu la retoucher : même impossibilité. Enfin je vous l'envoie[1] telle quelle en son original, et ce n'est que pour vous prouver que je ne vous avais point oubliée.

Vous pouvez me répondre : je me flatte d'avoir dorénavant un peu plus de loisir. La réimpression de l'ouvrage de la *Monnaie* est à sa fin, et celle du *Dialecte napolitain* ira plus lentement.

Embrassez de ma part votre chère fille, mes amis, les d'Holbach surtout ; et pour ce soir, adieu.

327. — A LA MÊME.

Naples, 22 juillet 1780.

Si vous considérez, ma chère dame, combien l'amour est craintif de sa nature[2], et que la peur nous fait tou-

1. L'Éd. D. donne ainsi cette inscription :

Carolinæ Æmiliæ Olympiæ Savaletæ,
Virgini plane incomparabili,
Formæ elegantia, omnium opinionæ
Præter quam sua, pulcherrimæ,
Sed animi dotibus longe pulchriori ;
Consilii maturitate, facillimo ingenio, humanitate,
Pietate, religione,
Singulari in patrem reverentia,
Tantoque erga virum obsequio,
Ut cum co-mutuis observantiæ officiis,
Ancipiti semper certamine contenderit.
Huic in mædio ætatis flore interceptæ
N. N. pater vix tantæ jacturæ superstes,
M Ant. Carolus Dupleis conjux sibi relictus,
Hoc est ad perpetuam solitudinem
Atque ægretudinem servatus,
Posuerunt.
Vixit annos XXXI dies II
Decessit VII kal. Jannuar. Anni M. DCCLXXIX.

2. Ovide a dit, *Heroïdes*, I, 12 :

Res est solliciti plena timoris amor.

jours songer à ce qu'il y a de plus triste, vous concevrez aisément que votre lettre désolante du 3 m'a rempli de consolation. Vous n'avez pas la force de dicter : mais vous dictez avec force. Eh bien ! espérons donc sur cette force d'esprit. Il est bien vrai que l'âme est quelque chose de différent du corps : mais c'est comme la crème diffère du lait, la mousse du chocolat, l'eau-de-vie du vin : l'essence du corps devient esprit : et puisque votre corps donne encore un si puissant esprit, j'en conclus qu'il n'est pas gâté tout à fait.

Peste soit des Américains, des guerres, des flottes et des arrangements de finances qui m'ont enlevé un aussi bon et aimable secrétaire !

Je plains M. Necker sans le maudire. Obligé d'être un joueur de gobelets, il faut qu'il fasse croire qu'il n'a pas mis des impôts[1]. Mais point d'argent sans impôts. Tout ce qui nous pèse est un impôt : et tout poids qui tombe sur une centième partie des sujets, au bout d'un an, est un impôt général. Au bout de ce temps l'illusion disparaît, le jeu des gobelets est découvert ; et un homme qui paraissait un ange ou un alchimiste, etc., redevient homme sans pierre philosophale, sans admirateurs ; et, ce qui pis est, sans rencontrer souvent des hommes justes et raisonnables, qui ne lui fassent pas un crime de n'avoir pas fait l'impossible. L'honneur de M. Necker exige une paix au plus tôt. Ceux qui ont cru qu'on pouvait avaler l'Angleterre, auront du moins avoué que l'os était trop dur. Heureux les Français, si cette expérience peut leur prou-

1. Le 13 février 1780, Necker avait publié une déclaration annonçant que la taille, la capitation et les accessoires de la taille ne seraient pas augmentés. Ce qui ne l'empêcha pas de proroger pour dix ans le premier vingtième, les huit sous pour livre de tous les droits, et la portion des octrois perçue au profit du trésor.

ver qu'il suffit que leur roi soit le Jupiter de l'Europe; que cela n'empêche pas qu'un autre en soit le Neptune, un troisième le Pluton, un quatrième le Mars, une cinquième la Cybèle; et qu'il y ait dans l'Olympe une foule de petits dieux et de demi-déesses. Rétablissons le polythéisme pour le bien de la paix.

Vous avez raison; le temps n'a rien opéré sur vous: et si j'avais dit ce blasphème exécrable, je mériterais le fouet; mais c'est à Grimm, d'Holbach et tant d'autres que ma tête rêvait, lorsque j'ai fait cette triste réflexion. Vous prétendez justifier la chaise de paille, en me disant qu'il a beaucoup d'affaires. Mais moi, je suis aussi une affaire pour lui. Pourquoi ne se fait-il pas une affaire aussi de m'écrire? Est-ce que toutes les affaires qu'il a valent mieux que de m'écrire quelquefois? Avouez-le, il est impardonnable. Si vous ne revoyez pas Magallon aussitôt, puisqu'il est en mouvement sur la surface de l'Europe, ni vous ni moi nous ne devons pas désespérer de le revoir.

Caraccioli[1] vous quittera dans quelques mois. Il a reçu

1. Un contemporain écrivait le 13 septembre 1780, sur le rappel de Caraccioli. « Le marquis de Caraccioli, a été nommé malgré lui à la vice-royauté de Sicile. On prétend que c'est le duc d'Aranda qui lui a joué ce mauvais tour. M. de Caraccioli devait partir le mois prochain pour aller occuper sa nouvelle dignité, mais il a allégué différents prétextes pour différer son départ jusqu'au printemps prochain. Il en est d'autant plus charmé qu'il aurait été désagréable pour lui de faire un aussi long voyage avec une blessure qu'il vient de recevoir de Vénus. Cette Vénus est une jeune et jolie personne de Corfou qui est depuis quelque temps dans notre capitale et que nos amateurs et paillards honteux courtisent assidûment. Son Excellence napolitaine tient un des premiers rangs parmi ces messieurs et n'a pu résister aux charmes de la belle grecque. La clef de son coffre-fort lui a bientôt ouvert la porte de son cœur, et l'ambassadeur a goûté pendant quelque temps les douceurs de l'amour dans les bras de sa Dulcinée; mais comme rien n'est durable dans ce bas monde, il s'est aperçu un beau matin que la perfide l'avait mis dans la nécessité d'avoir recours à la salubre Faculté qui épuise sa science pour effacer les traces de funestes ouissances. » *Corresp. secrète*, éd. Lescure, t. Ier, p. 312.

la seule marque de distinction qui lui manquait, la clef de chambellan d'exercice.

Je crois vous avoir mandé que j'ai fait réimprimer mon ancien ouvrage italien *Sulla moneta;* j'y ai ajouté des notes, et dans une de ces notes, j'ai répondu avec le langage de l'amitié à l'abbé Morellet[1]. Si je savais quelque moyen de vous en faire parvenir un exemplaire, je ne manquerais pas de vous expédier l'ouvrage; en attendant, je vous envoie la demi-page où il est question de l'abbé Morellet. Aimez-moi; ordonnez à Grimm de m'écrire. Adieu.

328. — A LA MÊME.

Naples, 9 septembre 1780.

Je dois une réponse, madame, à votre chère lettre du 6 août. Elle commença[2] par me réjouir d'un été meilleur que les précédents. Si cela continue, cela ira le mieux du monde. Ensuite je vous remercie d'avoir songé à moi à l'occasion de ce livre sur la Valeur des monnaies[3] que vous voulez me faire parvenir, et je trouve aussi que la voie de Caraccioli sera la meilleure. Ces notes que je viens d'ajouter à mon ouvrage sur la monnaie contien-

1. Voici cette note qui est la XXVe : « Sara facile ai Lettori ravvisare in questa breve sentenza, non dico il germe, ma anzi l'ultima analisi, e la conclusione di quanto fu da me e lungo disteso, e disputato venti anni dopo in que' *Dialogues sur le commerce des blés*, che ebbero tante lodi, e tante confutazione, e forse del pari ambedué poco meritate. Abbaglio dunque l'illustre mio amico l'Abate Morellet, allorche in una delle confutazioni da lui scritta, credè scorgere contradizizione tra questo mio libro della moneta, e quello, e convincermi cosi, applicando al commercio d'esportazione quanto io generalmente, e sempre ho detto in favore della libertà. Mai non è stata mia opinione che si dovesse assolutamente vietare, o frastornare il commercio d'esportazione de' grani, « etc. » p. 404.

2. Éd. D. et T. : elle commencera.

3. Le livre de Paucton. Voir p. 369.

nent aussi certains détails sur la valeur des denrées dans les vieux temps chez nous, qui sont assez curieux[1]. Je perds la tête à penser par quelle voie je vous ferai, de mon côté, parvenir mon ouvrage.

Diderot a raison. Les blés en Hollande ne sont pas à un prix fixe, non plus qu'aucune chose au monde; mais ils varient moins que dans les pays agricoles : voilà tout ce que je voulais dire ; et ils varieraient encore moins, si les marchands n'étaient pas des sangsues par essence; voilà ce qu'il veut dire. Au reste cette question est indifférente, comme tout au monde. Rien ne se fera d'après l'avis des sages dans ce monde; mais un sage fera un bon livre qui plaira, qu'on lira avidement : on l'applaudira; il en retirera quelque avantage, soit du côté des finances, soit du côté de la considération ; et voilà qui est bien tant qu'il vivra ; puis il mourra, et tout lui deviendra égal. Et celui qui a fait le monde rira de tout son cœur de voir les hommes occupés à arranger le monde pour leurs besoins, pendant que c'est lui, et lui tout seul, sans émule, qui se l'arrange à son caprice, et pour son bon plaisir.

Mille grâces de l'incroyable nouvelle, que vous m'avez donnée touchant la non-académicité de d'Alembert. Pourriez-vous découvrir s'il en est arrivé de même à M. de la Lande, que nous vantons aussi comme notre académicien ?

Faites-moi l'amitié de dire à la chaise de paille qu'aussitôt que je reçus sa lettre, je commençai à travailler sur le *Carmen sæculare*[2], et à coucher sur le papier mes

1. La note XII ; p. 385.

2. Le compositeur Philidor (1727-1795) avait mis en musique le *Carmen sæculare* d'Horace, et il en avait fait déjà exécuter quelques morceaux Londres en 1779, et à Paris, le 17 janvier 1780, à la salle des Tuileries

idées ; mais j'ai laissé là mon travail ; les bras me sont tombés. Cette médaille n'arrive pas[1] : lui et moi nous jouons un triste rôle dans cette aventure. Elle me serait inconcevable, si je ne connaissais mon guignon en fait de présents. Ce qui m'arriva avec le duc de Choiseul, me suffit pour m'en convaincre.

lorsque son œuvre lui fut achetée, moyennant 5000 livres, par Catherine II qui voulait la faire exécuter en 1782, à l'anniversaire de l'avènement au trône de Pierre le Grand. Elle avait chargé Galiani d'adapter des paroles à la musique du compositeur, et de tracer le programme de cette grande fête. Elle écrivait à ce sujet à Grimm, le 14 mai 1780 : « Achetez à Philidor sa partition : j'aime la musique à la folie, vous le savez : faites faire le programme de cette fête par l'abbé Galiani, et quand cela sera fait, nous trouverons où placer cela. » Et le 7 septembre : « Le *Carmen sæculare* de Philidor est arrivé, partition en deux volumes, je les ai enfermés dans une armoire ; c'est le plus court, et en attendant, vous et l'abbé Galiani m'indiquerez comment en agir. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 177, 187 et 194. De son côté Grimm écrivait, le 10 août, à Catherine : « J'attends de l'abbé Galiani, le programme pour ce spectacle que je réserve toujours pour l'année séculaire de 1782. Philidor aussi surpris que confus d'une grâce si peu attendue, est resté chez moi comme un fondeur de cloches. » (*Lettres de Grimm à Catherine II*, publiées par J. Grot, Saint-Pétersbourg, 1880, p. 29.) Nous devons la communication de ce volume que ne possède pas encore la Bibl. nat. à l'obligeance de M. Tourneux, l'excellent éditeur de Grimm, que nous aimons à en remercier publiquement. — Voir encore Grimm, *Corresp. litt.*, t. XII, p. 371. Le 21 avril 1781, Grimm écrivait à Catherine : « Il faudra pourtant qu'il plaise à V. M. de tirer cette partition de Philidor de sa prison. Le petit charmant abbé, tout en disant qu'il lui est impossible de faire un programme, m'a envoyé l'esquisse ou le projet d'une fête magnifique. Je garde cette esquisse parce qu'elle est en italien. J'ai ordonné à la fille de Diderot (*madame de Vandeuil*) d'en faire la traduction que je mets sous les yeux de mon auguste Souveraine » *Ibid.*, p. 141. Catherine II lui répondait : « J'ai reçu vos *carmen sæculorum* ; » et le 21 mai 1781 : « Je vous prie de m'envoyer le livre de la *Moneta* de l'abbé Galiani traduit en français, dès qu'il y aura une traduction passable. Je vais lui expédier deux médailles d'or pour son programme. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 199, 206, 208. V. aussi Grimm, *Corresp. litt.*, t. XII, p. 371.

1. Une de ces médailles dont Catherine faisait présent aux hommes de lettres, comme à Buffon, etc., et dont elle parle à Grimm, dès le 30 novembre 1778 : « J'ai ordonné la médaille en bronze pour l'abbé Galiani ; il a beau dire, mademoiselle Cardel (*son institutrice*), l'aurait appelé tête de travers, tout comme elle m'appelait esprit gauche. Quel dommage que la tête de cet homme-là reste sans utilité à Naples, qu'on y ignore jusqu'à ses ouvrages et qu'on fasse des édits à l'antique sans se servir de lui et de ses idées sages. Sti-là aussi n'est pas à sa place. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 113.

Gatti vous fait mille compliments ; il ne fait rien, et remplit par là le vœu de la nature, qui créa l'homme pour le *néant*.

Pourquoi désespérez-vous de revoir Magallon ? Il est vrai que je compte le voir avant vous, et peut-être ce printemps prochain, mais aussi il y a bien plus de temps que je ne l'ai vu. Vos méditations sur les regrets des morts et des absences sont vraies, et tristes comme tout ce qui est vrai. *Ergo*, faisons des romans, et ne vivons que de romans et dans les romans. La seule chose vraie, qui n'est pas triste pour moi, c'est que je sais que vous m'aimez, que je vous aime aussi, et que je serai toujours à vous.

329. — A LA MÊME.

Naples, 23 septembre 1780.

Madame, il est déjà à Paris, et peut-être vous l'avez déjà vu, un de mes plus grands amis, M. le marquis Celesia[1], Génois. Je vous prie en même temps, avec le plus grand secret, de bien examiner mademoiselle sa fille, et de me mander ce que vous en pensez, soit pour la figure, soit pour l'esprit, le cœur, les talents. Ce que vous m'en direz, sera d'un grand poids pour moi, et a rapport à une affaire intéressante ; mais il faut que personne ne se doute de rien.

Ce monstre (vous entendez déjà que c'est de M. de Grimm que je vous parle) que fait-il ? Pourquoi n'électrise-t-il pas mon esprit en m'écrivant ? Et vous, com-

1. Peut-être le même dont parle Marmontel (V. plus haut t. I[er], p. 166) et que ce Pierre-Paul Celesia, élu sénateur en juillet 1780. *Gazette de France*, p. 287.

ment vous portez-vous ? Ce mieux ou ce moins mal se soutient-il ?

Je ne sais point de quoi vous remplir cette lettre. Depuis qu'on parle[1] de la législation des blés, il semble que le bon Dieu, pour morfondre les politiques, a envoyé la disette sur la terre. Nous sommes cette année dans de véritables embarras : et, par surcroît de malheur, l'Espagne nous pompe encore des blés[2]. Ah ! que l'économistification est une belle chose en théorie !

Donnez-nous la paix ; car du moins nous mangerons des harengs, de la morue et du blé d'Amérique.

Aimez-moi toujours : je vous aime à l'adoration ; et, si je ne remplis pas cette lettre de sentiments, c'est que mon style n'est pas tout à fait tourné à cela. Adieu. Celesia vous dira le reste.

330. — A LA MÊME.

Naples, 30 décembre 1780[3].

Madame, j'aurais dû vous répondre la semaine passée ; mais ce samedi était la veille de Noël, très grand jour de

1. Éd. T. : depuis que *j'ai parlé*.

2. Indépendamment du tort que la guerre entre la France et l'Angleterre faisait au commerce, et de la disette, suite d'une excessive sécheresse (*Gaz. de France*, 1779, p. 186, 190, 225, 282), la ville de Naples avait été terrifiée par des éruptions du Vésuve et de l'Etna aux mois d'avril et de mai. Catherine écrivait à Grimm le 15 septembre 1777 : « Que dites-vous de la perte de la princesse Ottojano, périe dans le dernier esclandre du mont Vésuve. M. de Saint-Nicolas (*le duc de San Nicolo, ministre plénipotentiaire de Naples*), en est fort occupé. Si vous ou l'abbé Galiani en savez quelque chose, ayez la bonté de m'en faire part. On dit que [illegible] leur prédit pire que cela si la lave n'a libre cours... » « Que dit l'abbé Galiani de la conduite du petit cousin Vésuve ? Où était-il pendant ce temps ? Connaît-il le duca di San Nicolo ? » *Zbornik*, p. 1[illegible]0, 1[illegible]3. V. aussi *Gaz. de France*, 1780, p. 214, 224, 240, 291, et 1779, p. 3[illegible]3, 4[illegible]2.

3. Entre cette lettre et la précédente, s'était passé en France, un événement sérieux, et Galiani ne dut pas certainement garder le silence dans sa

compliments; et, en outre, c'était le jour des funérailles de l'impératrice[1] Le temps de vous écrire me manque absolument. Savez-vous à quoi je compare cette mort de Marie-Thérèse? A un encrier qu'on a renversé sur la carte géographique de l'Europe. J'espère que la chaise de paille est rétablie de sa maudite fièvre. Dites-lui que l'abbé de Bayanne[2], se trouvant ici, et partant pour Rome après-demain, il a bien voulu se charger de la pacotille de mon livre, pour la remettre au cardinal de Bernis. J'ai écrit à ce cardinal, ce soir même, pour le prier de l'adresser à M. de Vergennes; ainsi j'espère que, huit jours après l'arrivée de celle-ci, Grimm recevra mon livre. Dites-lui, en outre, que je tiens deux exemplaires de cet ouvrage, reliés déjà, et destinés l'un pour le duc de Saxe-Gotha, et l'autre pour le prince Auguste, son frère[3]; mais, faute de savoir comment m'y prendre pour les leur faire parvenir, ils restent sur ma table, et je n'ai pas même su décider comment les en avertir. Ont-ils quelque agent à Rome ou en d'autres lieux plus chrétiens que la Gothie, où il me soit plus aisé de les expédier ? Je voudrais en envoyer un aussi à l'aimable margrave de Bareith; comment m'y prendre; faites-moi aider par lui.

Bonne nouvelle, en vérité, que la médaille soit en

correspondance avec madame d'Epinay : la chute de Sartine, remplacé, le 15 octobre, à la Marine par le maréchal de Castries. Le 8 avril avait eu lieu aussi le mariage du vicomte d'Affry avec mademoiselle de Gauville. *Gaz de France*, p. 380, 391.

1. L'Impératrice Marie-Thérèse, mère de la reine Caroline des Deux-Seciles, morte le 29 novembre 1780, et dont les funérailles furent célébrées à Naples avec une pompe particulière.

2. L'abbé de Bayanne, auditeur de Rote, qui fut pourvu, le 16 octobre 1780, de l'abbaye de Hautvilliers, ordre de Saint Benoît, diocèse de Reims. (*Gaz. de France*, p. 371).

3. Il en adressa aussi un exemplaire à Catherine II, qui, le 10 mars 1783, écrivait à Grimm : « Je demanderai à Ribou la traduction du livre de l'abbé Galiani ». *Zbornik*, t. XXIII, p. 273.

bronze[1]. Vous ne devinerez pas, assurément, la cause de ma frayeur de la recevoir en or ; je vais vous la dire : j'aurais dû écrire une lettre à l'impératrice de Russie ; or, j'aurais donné, moi, le pesant d'une médaille d'or, pour sortir de cet embarras. Il était indécent à moi de lui écrire en italien, langue qu'elle n'entend pas. Vous savez bien que je ne sais pas tourner de belles phrases en français ; en un mot, je serais un homme perdu, si j'étais obligé à cette cruelle opération[2]. Envoyez-moi donc la médaille quand et par qui bon vous semblera ; je n'en suis pas pressé : mais obligez la chaise de paille, à se charger de mes remerciements ; et, s'il croyait inévitable à moi d'écrire et de remercier, je l'autorise à dire que je suis mort ; et l'impératrice le croira ; car comment saura-t-elle que je suis vivant?

On fait mourir de même ici, notre aimable Caraccioli, avant qu'il nous arrive, mais ce n'est pas du chagrin d'avoir quitté Paris. On le condamne comme hydropique confirmé ; et ce n'est pas de notre faute si on le croit, puisqu'il s'est plu à l'écrire lui-même. Dites-moi comment vont les jambes ; car le cœur n'a jamais tué personne. Mille choses de ma part à l'aimable Celesia, et à sa famille entière. J'ai fait, et je ferai tout mon possible pour me rapprocher d'eux ; mais ces événements sont toujours des coups du sort et du hasard, et plus on combine pour les faire réussir, moins ils réussissent.

1. Il n'est ici question que d'une médaille en bronze, envoyée par Catherine II à Galiani ; tandis que, dans la vie de ce dernier, Diodati prétend que ce même Galiani avait reçu de cette impératrice deux médailles en or. (A. N., éd. D.).

2. Il s'y résigna cependant, si nous en jugeons par ce passage d'une lettre de Catherine II à Grimm, du 3 juin 1782 : « Je trouve la lettre que l'abbé Galiani m'a écrite tres mauvaise, parce qu'elle sent trop la lettre écrite pour la Sacrée Majesté. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 241.

Gatti se rencontra à lire votre lettre, au moment où elle m'arriva. Il vous dit mille choses tendres; il avoue qu'il ne saurait vous prescrire rien pour raffermir vos dents; et pour les faire tomber, il ne connaît rien de mieux que les grands soufflets, que les jansénistes appelaient des *secours;* mot abusif qu'on devrait réserver à ceux que les grands princes donnent à leurs petits alliés et qu'on a donnés aux Polonais. Je suis bien en peine du tourment que vous donnent vos dents; mais si elles tombent, soyez-en bien contente : il n'y a pas de plus grande commodité que de n'en pas avoir; et je l'éprouve. En voilà assez pour ce soir. Aimez-moi toujours; et pressez ce paresseux de Grimm de me répondre. Adieu. Je vous souhaite une meilleure année.

331. — A LA MÊME.

Naples, 3 février 1781.

Si mon bonheur, madame, ne m'eût secouru, vos maux et l'ingratitude de ce monstre à chaise de paille m'auraient conduit cet hiver au désespoir. Trois grands mois se sont passés sans que ni vous ni lui m'ayez écrit un pauvre petit mot. La chaise aurait pourtant dû me répondre à un projet assez intéressant pour moi, que je lui avais communiqué; mais le ciel, qui protège l'amitié et la vertu, a fait trouver cet hiver à Paris un des plus vertueux hommes, et l'un de mes meilleurs amis, M. Celesia. Il s'est pris de belle passion pour vous, comme je vois par ses lettres. Sa famille entière vous adore; vous, en revanche, vous êtes devenue amoureuse folle de sa fille aînée, comme j'ai vu par votre lettre. C'est par lui que j'ai eu des nouvelles de vous, et pas tout à fait mauvaises. Il me dit que l'hiver vous est favorable. Eh bien! que

Paris reste toujours dans le plus rigide hiver! Sans lui j'aurais cru mort M. Grimm ; car vous le laissâtes malade[1] dans votre dernière lettre, et puis vous ne me parlâtes plus de rien. Mais mon bonheur va finir ; je n'ose plus répondre ce soir à Celesia, craignant qu'il ne soit déjà parti pour Gênes, vous laissant sa famille en gage ; s'il ne l'est pas encore, dites-lui ma crainte. Grimm a dû recevoir mon livre par la voie du cardinal de Bernis. S'il ne veut pas m'écrire, je le laisse, je le donne à tous les souverains (j'ai pensé dire à tous les diables) du Nord. Un ouvrage sérieux, dont je m'occupe maintenant, avance lentement. Je serais bien pressé de vous montrer ce que j'en ai fait jusqu'à présent. Ah ! si je pouvais le travailler à Paris, et en communiquer des morceaux au coin de votre cheminée, ou à des dîners du baron d'Holbach ! mais cela ne se peut pas

Pressez Caraccioli de partir[2]. Puisqu'il doit franchir le pas une fois, faites-le résoudre à s'y déterminer au plus vite. *Guai e maccheroni si mangiano caldi* est le proverbe napolitain. Les Siciliens se trouvent offensés et humiliés de voir un homme marcher à reculons pour aller être leur souverain.

Je ne sais que vous dire de plus ce soir. Continuez à aimer les Celesia, et remerciez-moi de vous les avoir fait connaître. Adieu. Portez-vous bien en prolongeant les droits de l'hiver.

1. Catherine II écrivait à Grimm, le 19 mars 1781 : « J'ai été bien fâchée d'apprendre votre maladie ; aussi quelle idée vous prenait d'imaginer que parce que je ne vous écrivais pas, il fallait aller à la suite de Marie-Thérèse. Puisque vous avez de la difficulté à lire et à écrire, il faudrait que je ne vous écrive que des lettres très courtes... Votre maladie m'a fait beaucoup de peine. » *Zbornik*, t. XXIII, p. 197.

2. Ce fut le 17 avril seulement que Caraccioli prit congé du roi. *Gaz. de France*, p. 140.

332. — A LA MÊME.

Naples, 10 mars 1781.

Vous m'avez demandé, madame, dans votre lettre, du 12 du mois passé, des renseignements relatifs à la famille de Valori. Voici ma réponse sur cet article. Le manuscrit du père Borelli existe effectivement à la bibliothèque du roi à Capo di Monte[1]; mais il est emballé à présent depuis plusieurs mois, parce que l'on compte transporter, de Capo di Monte à Naples, cette bibliothèque, et la placer convenablement dans un salon magnifique, que l'on construit à présent. Le salon, les armoires, la peinture, l'arrangement des livres, consumeront quelques années, après lesquelles on aura tout le loisir d'examiner[2] le manuscrit. En attendant, je chercherai s'il existe d'autre copie de ce manuscrit, ce qui ne serait pas impossible; et si, dans l'état d'abrutissement général de ma nation, cela peut me réussir, je vous en informerai. Au reste le goût et l'étude des généalogies est tombé dans le dernier mépris ici, depuis que la prérogative de la noblesse est comptée pour rien : nous sommes à présent au niveau de Constantinople.

Je change de discours. Assurément il faut que M. Grimm n'ait pas reçu quelqu'une de mes lettres; il n'aurait pas poussé la dureté, et je dirai presque l'impolitesse jusqu'au point de me refuser toute espèce de réponse, surtout s'agissant de choses de son service. Je lui avais envoyé une feuille relative à ce qu'il voulait de moi, pour le service de l'Impératrice, dans l'exécution du

1. Palais situé au nord de Naples, et bâti, en 1738, par Charles III, sur les dessins d'Ametrani et de Caresales.

2. Éd. D. : *observer*.

fameux *Carmen sæculare*[1]. J'ignore s'il l'a reçue, puisque ni lui ni vous ne m'en mandez rien depuis deux mois. J'ai envoyé mon livre sur la *Monnaie* par la voie du cardinal de Bernis, et point de nouvelles non plus; enfin je lui avais écrit différentes choses, assez importantes, auxquelles il ne répond pas. Si c'est un courrier russe qui tient les cordons de ce malheureux sac, dans lequel on l'a fourré, dites à cet infâme courrier qu'il est un coquin, un faquin, un turquin[2], un requin, etc., d'empêcher de la sorte, le plus aimable des monstres de vivre avec ses amis. Mille choses à madame votre fille, et aux aimables Celesia. Adieu; portez-vous bien.

333. — A LA MÊME.

Naples, 14 avril 1781.

Madame, enfin, je suis parvenu à voir et examiner le manuscrit de la bibliothèque de notre roi, où l'on devait rencontrer des notions relatives à la famille Valori. Je n'ai pu ni dû me fier à personne. Je l'ai étudié moi-même. Voici ce que c'est: son titre est le suivant : *Apparatus historicus ad antiquos chronologos illustrandos, operâ P. Caroli Borelli, clerici Reg. Min.*, quatre grands volumes in-folio. L'ouvrage n'a rien de commun avec ce titre ridicule. C'est un index assez détaillé, et très exact de tout ce qui se trouve dans les registres de la chancellerie de nos rois de la race des Suèves[3], d'Anjou et d'Aragon. Il y a la table de tous les noms des per-

1. Voir p. 356.
2. Ed. T. : *Tarquin.*
3. C'est-à-dire des empereurs de la maison de Souabe des Hohenstauffen, Henri VI, qui acquit la Sicile par son mariage avec Constance, Frédéric II, Conrad IV, et le malheureux Conradin, en qui elle s'éteignit en 1268.

sonnes indiquées dans les registres, et il n'y a pas un seul Valori. Il y a ensuite la table des noms des personnes nommées dans les registres de la chambre des comptes; et voici ce que j'y vois : Francesco Valori, ambasciator di Firenze, anno 1487. Cette notice n'est point précieuse, puisque tous les historiens nomment cet ambassadeur de la république de Florence envoyé à notre roi Ferdinand Ier. Ce qu'on peut déduire de plus sûr, de la recherche que j'ai faite dans cet ouvrage du père Borelli, et dans d'autres manuscrits de la même bibliothèque, que j'ai voulu feuilleter scrupuleusement, c'est que la famille Valori, de Florence, n'a jamais envoyé aucun de son nom, ni s'établir à Naples, ni même servir les rois de Naples, puisque tous les noms de leurs courtisans sont dans ce registre. Dites donc à M. le jeune marquis de Valori, qu'il ne s'écarte pas de la Toscane dans les recherches qu'il va faire sur les anciens titres de sa famille.

J'ai reçu une lettre de Grimm, après un temps infini d'attente. Pour le châtier, je ne lui répondrai pas ce soir. Horace serait scandalisé, si j'écrivais; *Hodie sanctissima sabbata, vin' tu curtis Judæis oppedere*[1]? Il me mande que le 27 mars vous étiez malade d'une fièvre fluxionale. Nous sommes au 14 d'avril : vous vous portez donc bien.

Mille choses à mes Celesia. Aimez-moi plus que Grimm, car ce monstre inexorable ne m'aime plus, et il n'aime plus rien. Aussi on le punit comme Damiens, en le tirant à quatre chevaux. Voilà comme on doit punir les cruels Adieu.

1. Horace. *Satirarum*, I, 9, 69 :

Hodie tricesima, vin' tu
Curtis Judæis oppedere?

334. — A LA MÊME.

Naples, 9 juin 1781.

Votre lettre ravissante me parvint au moment où j'allais monter en voiture à Rome. Elle servit admirablement pour réjouir ma course au travers des marais Pontins[1]. Je la relus quatre ou cinq fois, et toujours avec extase. Arrivé ici samedi passé, je n'eus pas le loisir d'y répondre le même jour ; je le fais à présent.

Caraccioli arriva avant-hier, jeudi. Il se porte très bien de tout le corps, à l'exception d'une certaine jambe gauche qui est d'une architecture fort gauche, et très différente de la jambe droite. Avec tout ce défaut en architecture, l'édifice pourrait durer encore quelques années, autant qu'il en faut pour faire du bien à la Sicile. Il parle toujours de Paris ; mais il vivra loin de Paris ; et si l'on continue à faire des sottises en France contre ses meilleurs amis, il lui arrivera, tout comme il m'est arrivé, qu'il ne regrettera pas la France : il regrettera ses amis de Paris. Rien n'est déballé de son équipage ; ainsi je ne possède pas encore votre ouvrage[2]. Je brûle d'im-

1. Le pape faisait exécuter de grands travaux dans les marais Pontins, où lui-même fit un voyage en avril 1781. (*Gaz. de France*, p. 188.)

2. La nouvelle édition des *Conversations d'Emilie*, Paris, Humblot, 1781, parue sept ans après la première (1774). Elle contient, dans l'Avertissement, quelques détails intéressants sur la santé de madame d'Épinay, et sur sa petite-fille : « Une mère à qui une santé déplorable n'a laissé d'autre consolation que celle qu'elle trouve dans l'éducation d'une fille chère, s'était aperçue que cet enfant, dès l'âge le plus tendre, prenait un intérêt particulier à la conversation, et qu'il serait aisé de s'en servir avec avantage, pour lui former l'esprit... Le fruit que l'enfant en a tiré et l'indulgence du public ont été seuls capables de soutenir le courage de la mère au milieu des souffrances les plus cruelles, et de la faire persister dans le dessein de donner à ces essais le degré de perfection dont elle les voyait susceptibles ; elle est en droit de dire que la tendresse maternelle est au-dessus des terreurs de la mort, puisque l'agonie même, à diverses reprises, n'a pu lui faire abandonner son projet... Il est vrai qu'il n'existe pas un seul enfant au

patience de le lire; et je vous fais mille remerciements aussi de l'ouvrage sur la Valeur des monnaies. J'ai reçu deux lettres de Grimm, l'une à Rome, ensemble avec la vôtre; l'autre, cette semaine. La nouvelle qu'il m'a donnée de la démission de M. Necker[1], me met de si mauvaise humeur, que je ne veux pas lui répondre. Est-il possible qu'on ne trouve ni siècle éclairé, ni nation docile, ni souverain courageux, ni temps, ni moment où le grand homme puisse rester en place! Qu'est-ce donc que

monde qui ressemble à Emilie, d'esprit et de tête, comme il n'existe aucun qui lui ressemble de figure. » La *Corresp. litt.* de Grimm, t. XII, p. 503, avril 1781, apprécie ainsi cette nouvelle édition : « L'objet que madame d'Epinay, à qui nous devons cet excellent ouvrage, paraît n'avoir jamais perdu de vue, c'est le soin de n'employer que des idées simples et justes à réveiller le sentiment qu'elle désirait d'inspirer à sa pupille. Nous ne connaissons aucun auteur moderne qui ait porté plus loin l'art inventé par Socrate, l'art sublime d'accoucher les esprits... On ne peut s'empêcher d'admirer une femme qui, au milieu des plus longues et des plus cruelles souffrances, conserve non seulement l'activité d'esprit nécessaire pour s'occuper de soins importants et si difficiles, mais encore une sûreté d'âme assez grande pour en faire l'amusement de son esprit, le charme et la consolation de toutes ses peines. » V. encore la *Corresp.* de La Harpe, t. IV, p. 63, 247. — Catherine II écrivait, le 2 février 1780, à Grimm : « Envoyez-moi, un ou deux ou plusieurs exemplaires des *Conversations d'Emilie*, de cette nouvelle édition, car c'est un excellent livre, et la pratique de ce livre m'a mise fort dans les bonnes grâces de mon petit ami, M. Alexandre. » Et le 19 mars 1781 : « Remerciez bien l'auteur, j'emploie sa méthode avec l'aîné de mes petits-fils, et cela me réussit très bien. » (*Zbornik*, t. XXIII, p. 174, 190, 201, 206).

1. Le 19 mai 1781, à la suite des attaques que lui avait occasionnées son fameux *Compte rendu* de janvier. La *Corresp. littér.* de Grimm, t. XII, p. 509, s'exprime ainsi sur cet événement : « Ce n'est que le dimanche matin, le 20, que l'on fut instruit à Paris de la démission donnée la veille par M. Necker. On y avait été préparé depuis longtemps, par les bruits de la ville et de la cour, par l'impunité des libelles les plus injurieux, et par l'espèce de protection accordée à ceux qui avaient eu le front de les avouer, par toutes les démarches ouvertes et cachées d'un parti puissant et redoutable; cependant l'on eût dit, à voir l'étonnement universel, que jamais nouvelle n'avait été plus imprévue. La consternation était peinte sur tous les visages... Les promenades, les cafés, tous les lieux publics étaient remplis de monde. » — Catherine II écrivait à Grimm, le 9 juillet 1781 : « Enfin M. Necker n'est plus en place; c'était un beau rêve que la France a fait, et une grande victoire pour ses ennemis. Le caractère de cet homme rare est à admirer dans ses deux ouvrages, car le Mémoire vaut bien le Compte rendu. » (*Zbornik*, t. XXIII, p. 215).

cela? Faut-il qu'il y ait une loi éternelle, depuis la pomme de notre cher père Adam, qui ait livré les hommes aux méchants et aux imbéciles, et exclu à jamais les héros? Si cette loi existe, il faut courber le dos et plier la tête; si elle n'existe pas, je maudirai les parlements, les intendants, les intrigants, les cabalants et les rien-entendants d'avoir fait ce massacre.

A propos, Caraccioli ne sait rien de la brochure qui a paru sous son nom, contre M. Necker[1]. Il serait très curieux de la voir. Grimm lui fera grand plaisir de la lui expédier.

Je me réjouis très fort de votre vertu résurrective. Si elle vous dure, vous finirez par accomplir ma prophétie, qui est, comme vous savez, qu'à la longue vous vous enjambonnerez, et resterez sèche et bien portante jusqu'à la décrépitude.

Voilà du monde qui m'arrive et m'interrompt. A nous revoir; à samedi. Adieu.

335. — A LA MÊME.

Naples, 16 juin 1781.

Madame, ce n'est que ce matin à midi que Caraccioli m'a envoyé les deux ouvrages dont vous m'avez fait présent. Je vous remercie de ce précieux don. Je n'ai fait que les feuilleter. L'ouvrage des *Mesures*, etc., m'a paru fort savant, fort exact et d'un travail épouvantable. Qui est ce M. Paucton, qui en est l'auteur[2]? Il me paraît

1. En voici le titre : Lettre de M. le marquis de Caraccioli à M. d'Alembert, 1781, in-4°, réimprimée dans la *Collection complète de tous les ouvrages pour et contre M. Necker. Utrecht* et *Lausanne*, 1781, 3e partie, in-8°. Cette pièce satirique est de feu M. le comte de Grimoard : elle a été publiée avec quelques additions, par M. Daudet de Jossan. (A N.)

2. Alexis-Jean-Pierre Paucton, alors bourgeois de Paris, depuis employé au bureau du cadastre, mort le 15 juin 1798, âgé de 66 ans. Son grand

qu'il est nommé dans un Dialogue d'Émilie. Pourquoi une si belle reliure? Est-ce que l'auteur vous en avait fait présent?

Les Dialogues sont charmants tout à fait. Ce rôle d'Émilie est si vrai! Jamais on n'a dit de plus grandes vérités avec plus d'enfantillage. C'est un grand ouvrage en un mot, et qui pèse autant[1] par ce qu'on y dit que par ce qu'on n'y dit pas.

Vous savez les grandes querelles qu'il y eut en France contre les jansénistes, à propos d'*un silence respectueux*[2]. Ne pourrait-on pas persécuter de même les incrédules sur leur *silence respectueux*? Ce serait au moins une chose à proposer pour le bien de l'église.

Ce pauvre abbé Raynal a enfin succombé au plaisir de se casser le cou comme auteur célèbre[3]. Quelle terrible démangeaison! Je prie Dieu tous les instants de m'en préserver.

Je vous prie de dire à Grimm que j'ai été à Rome, mais je n'ai jamais rencontré le conseiller Reiffenstein. J'avais apporté deux exemplaires de mon ouvrage pour les expédier aux princes de Saxe-Gotha, et je les ai donnés à d'autres. Voilà une conduite digne de Diderot.

ouvrage a pour titre : *Métrologie*, ou *Traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes. Paris*, 1780, in-4°. (A. N.) Voir la *Corresp. litt.* de Grimm, t. XII, p. 448.

1. Ed. D. : *aussi remarquable* par.

2. Pour éviter de rompre ouvertement avec l'Eglise et ses décisions sur les propositions de Jansenius, les jansénistes avaient inventé ce qu'ils appelaient le *silence respectueux* sur les faits condamnés par l'Eglise. La bulle *Vineam Domini Sabaoth* (15 juillet 1705), décida que ce silence ne suffisait pas. V. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 174.

3. Par arrêt du 21 mai, le Parlement, sur le réquisitoire de l'avocat général Séguier, avait condamné l'*Histoire philosophique des Deux Indes*, dont Raynal venait de donner une nouvelle édition, 10 vol. in-8, en y mettant pour la première fois son nom. Quant à Raynal, averti par Séguier lui-même, il se réfugia à Spa. V. *Corresp. litt.* de Grimm, t. XII, p. 518, et XIII, p. 6.

cela? Faut-il qu'il y ait une loi éternelle, depuis la pomme de notre cher père Adam, qui ait livré les hommes aux méchants et aux imbéciles, et exclu à jamais les héros? Si cette loi existe, il faut courber le dos et plier la tête; si elle n'existe pas, je maudirai les parlements, les intendants, les intrigants, les cabalants et les rien-entendants d'avoir fait ce massacre.

A propos, Caraccioli ne sait rien de la brochure qui a paru sous son nom, contre M. Necker[1]. Il serait très curieux de la voir. Grimm lui fera grand plaisir de la lui expédier.

Je me réjouis très fort de votre vertu résurrective. Si elle vous dure, vous finirez par accomplir ma prophétie, qui est, comme vous savez, qu'à la longue vous vous enjambonnerez, et resterez sèche et bien portante jusqu'à la décrépitude.

Voilà du monde qui m'arrive et m'interrompt. A nous revoir; à samedi. Adieu.

335. — A LA MÊME.

Naples, 16 juin 1781.

Madame, ce n'est que ce matin à midi que Caraccioli m'a envoyé les deux ouvrages dont vous m'avez fait présent. Je vous remercie de ce précieux don. Je n'ai fait que les feuilleter. L'ouvrage des *Mesures*, etc., m'a paru fort savant, fort exact et d'un travail épouvantable. Qui est ce M. Paucton, qui en est l'auteur[2]? Il me paraît

1. En voici le titre : Lettre de M. le marquis de Caraccioli à M. d'Alembert, 1781, in-4°, réimprimée dans la *Collection complète de tous les ouvrages pour et contre M. Necker. Utrecht* et *Lausanne*, 1781, 3e partie, in-8°. Cette pièce satirique est de feu M. le comte de Grimoard : elle a été publiée avec quelques additions, par M. Daudet de Jossan. (A. N.)

2. Alexis-Jean-Pierre Paucton, alors bourgeois de Paris, depuis employé au bureau du cadastre, mort le 15 juin 1798, âgé de 66 ans. Son grand

en entier d'imagination? Il faut savoir tous les détails sur ce morceau unique. Et ce conte de fées[1]? Si j'en avais fait un pareil à Naples, on m'aurait fourré[2] depuis longtemps au château de Saint-Elme[3]. Ne vous a-t-on rien dit sur le compte[4] de ce conte?

Votre lettre du 27 août ne vaut pas la précédente, où vous me mandiez que votre santé était bonne. Cependant, dans celle-ci vous parlez de crise : ce mot signifiant *décision*, j'en conclus que votre procès avec la maladie, cette année, est jugé à votre avantage, et que vous avez gain de cause.

Vous me parlez des Celesia obscurément : mais ils ne m'ont rien mandé, ni à Caraccioli non plus. Est-ce qu'il a marié son aînée? J'en suis fâché pour elle et pour moi.

Caraccioli se porte à merveille : mais il a tant d'aversion pour son Palerme, que je crains qu'il ne se fasse une affaire sur ce retard excessif. Son vaisseau est prêt depuis plusieurs jours[5]. Le ministre de la marine crie contre la dépense inutile de l'armement, et je ne sais comment cela se terminera. Ne dites mot de ce que je vous mande ici.

Mon ouvrage de droit public[6] avance lentement. Je sens que je suis vieilli, et que je ne suis plus en âge

1. *L'Ile heureuse ou les Vœux en l'air*, conte de fées, lu par Emilie dans le 14e entretien. *Les Conversations*, t. II, p. 54-138.

2. Ed. D. : *enfermé*.

3. Château fort, qui domine Naples et son golfe, accru successivement par Lautrec, en 1518, par Charles-Quint, Philippe V, et réparé en 1730.

4. Ed. D. : *au sujet*.

5. Naples, 12 novembre 1781. Suivant une lettre de Palerme, le marquis Caraccioli, nommé par S. M. vice-roi de Sicile, y est arrivé le 14 octobre, sur un vaisseau de ligne napolitain, de 60 canons. (*Gazette de France*, p. 480).

6. Il parle apparemment de son *Traité des devoirs des princes neutres envers les puissances belligérantes*, imprimé en 1782. (A. N. éd. D.)

d'être auteur sans aide, ni secours d'autrui ; et ici, où en trouver?

Embrassez de ma part la chaise de paille, qui sera de retour, à ce que j'imagine, de ses eaux de Spa[1]. Faites, mon Dieu, la paix ; car sans cela je resterai sans chocolat. et j'en mourrai. Adieu. Mille choses au baron d'Holbach et à mes vieux amis[2].

Je suis très occupé à présent de faire faire une superbe carte géographique du royaume de Naples. Vous savez combien j'ai été fou de ce désir. M. Zannoni est avec moi ; et nous avons déjà un bon commencement. La *Terra di Lavore* est en bon état. Adieu encore. Mes respects à madame de Belsunce, dont je crois avoir reconnu la main dans votre dernière lettre.

337. — A MADAME DU BOCCAGE[3].

Naples, 20 février 1783.

Ma belle dame, rien de plus aimable que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; elle m'a fait d'autant

1. Au mois d'août, Grimm était allé prendre les eaux de Spa, et s'y était rencontré avec le prince Henri de Prusse, le comte de Falkenstein, etc. Catherine II lui écrivait à ce sujet, le 12 septembre 1781 : « Je vous vois à table à la Comédie, assis et jasant avec eux, et les badauds de Spa vous contemplant. » Le 16 : « Je me rejouis infiniment du bonheur que vous avez eu cet été de voir toutes les principautés possibles et jusqu'à Charles-Théodore, électeur palatin et duc de Bavière, dont le plat favori est une assiette de mouches. » (*Zbornik*, t. XXIII, p. 219 et 223.) V. aussi Grimm, *Corresp. litt.*, t. XIII, p. 5.

2. Le baron d'Holbach venait, le 27 mai 1781, de marier sa fille avec le marquis de Nolivos, capitaine au régiment de la Seurre-Dragons. (*Gazette de France*, p. 197.) A la même date, un deuil avait eu lieu dans la famille de madame d'Épinay, par suite de la mort de Louise Perrinet, femme du vicomte d'Houdetot, mestre de camp de cavalerie, décédée le 19 mai, à 22 ans.

3. Marie-Anne Le Page (1710-1802), épouse de Fiquet du Boccage, dont elle devint veuve en août 1767. Elle est auteur d'une tragédie, *les Amazones*, et des *Lettres* sur ses voyages en Italie, en Angleterre. Elle avait

plus de plaisir, que je me croyais oublié de tout Paris. Madame d'Épinay ne m'écrit plus ; elle est malade, et c'est au milieu de ses souffrances qu'elle travaille, qu'elle reçoit une palme académique[1] ! Je ne suis point étonné du prix, mais de l'ouvrage, que je connaissais, et qui, à mon avis, eût remporté le prix dans toutes les académies du monde ; c'est une véritable production du cœur ; et voilà, sans doute, ce qui lui aura fait donner la préférence sur la pièce de madame de Genlis ; elle n'avait, dites-vous, que ce seul concurrent ; mais c'était bien assez. Ne parlons ni de la plume ni du cœur de l'auteur d'*Adèle et Théodore ;* c'est là peut-être son moindre mérite ; mais son crédit, mais des amis si puissants parmi les quarante ! Qu'aura dit le perroquet[2] La Harpe[3] ce qu'il y

visité Voltaire à Ferney, en 1758. V. nos *Lettres de madame de Graffigny*, Charpentier, 1879, p. 272.

1. Le prix d'utilité de 1200 livres qui venait d'être fondé par M. de Montyon, et que l'Académie française décerna aux *Conversations d'Émilie*, dans sa séance du 16 janvier 1783. Les concurrents de madame d'Épinay étaient, madame de Genlis, pour *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'Éducation* (1782, 3 vol. in-8°), Berquin, de La Croix, pour ses *Réflexions sur l'origine de la civilisation*, Moreau, pour ses *Commentaires sur l'Histoire de France*, Daubanton, pour ses *Instructions aux Bergers* (1782) et Parmentier pour son ouvrage sur la pomme de terre. V. Grimm *Corresp. littér.* t. XIII, p. 261, où se trouve la lettre de remerciement de madame d'Épinay et la réponse de d'Alembert. « Le suffrage de l'Académie, dit madame d'Épinay, serait un grand motif d'encouragement pour travailler à le mériter (*ce prix*), si une santé continuellement vacillante n'opposait trop souvent à ce projet des obstacles invincibles. » Elle mourut, trois mois après, le 17 avril. V. les *Mém. secrets*, t. XXII, p. 37.

2. Galiani en voulait singulièrement à La Harpe ; il ne lui accordait que l'épithète de perroquet : c'est que La Harpe était un de ses ennemis. On sait qu'il ne fréquentait pas la maison d'Holbach, et que sa philosophie ne tenait qu'au fil de ses intérêts, et surtout à sa reconnaissance envers son protecteur de Ferney (A. N.).

3. La Harpe qui avait d'abord fait un grand éloge des *Conversations*, en 1774 (t. Ier, p. 123), s'était refroidi à leur égard. Il écrivait en 1783 : « Notre prix d'*utilité* vient d'être adjugé pour la première fois au livre intitulé *Conversation d'Émilie*. L'auteur est madame d'Épinay, qui, contre mon avis, et, je crois, celui du public, l'a emporté sur madame de Genlis. Il est vrai qu'elle (*madame de Genlis*) s'est mise à guerroyer fort gratuitement, et qui pis est fort maladroitement, contre les philosophes ;

a de plus admirable en tout cela, c'est que deux femmes seulement se soient disputé le plus noble de tous les prix. J'en connais une troisième dont la muse eût, à coup sûr, partagé les juges, si elle eût daigné concourir ; mais elle se contente d'une couronne[1].

Vous me demandez des nouvelles de Rome ; que vous dirais-je qui ne vous soit connu? Mon dernier séjour dans cette capitale fut de courte durée, et toujours je ne vis le lendemain que ce que j'avais remarqué la veille ; des hommes métamorphosés en femmes, des nuées de pauvres gras comme des chanoines, des religieux sans religion, un désert à midi, un palais à minuit, telle est l'idée que j'ai conservée de cette ancienne maîtresse du monde ; c'est donc beaucoup moins dans mes récits qu'il faut chercher Rome, que dans certaines lettres sur l'Italie, d'une dame pour qui, dit-on, un grand cardinal se fit homme[2].

J'accepte, avec une vive reconnaissance, l'offre que vous me faites d'être, au défaut de madame d'Épinay, ma correspondante de Paris ; en cela votre amitié vous eût imposé, il y a quelques années, une tâche pénible ; maintenant je ne sais plus ni lire, ni écrire, ni penser ; je vis comme étranger au monde. C'est à vous, madame,

mais qu'importe ? Qu'on lui réponde, si elle en vaut la peine, et qu'on la couronne si elle le mérite. Je suis peut-être celui qu'elle a le plus maltraité et je sais pourquoi. Tant pis pour elle ; mais ses torts ne font rien à ses ouvrages, et son *Théâtre d'Éducation* devait avoir la palme. » Il est vrai que plus tard il dira de madame de Genlis : « Elle a voulu avoir le prix et a même fait pour cela des visites et des démarches qui ne sont point d'usage. Dès ce temps-là elle menaçait l'Académie d'une satire, si elle n'avait pas le prix que madame d'Épinay remporta. » *Corresp. littér.*, t. IV, p. 63 et 247.

1. Allusion à la couronne que madame du Boccage reçut à Ferney des mains de Voltaire (A. N.).

2. Allusion au bon mot que dit le pape Benoît XIV, en voyant le cardinal Passionei se promener avec madame du Boccage (A. N.).

c'est à vous de me rendre la vie, en continuant de me donner de vos nouvelles; si ma résurrection ne fait pas autant de bruit que celle de Lazare, *si non scribantur hæc in generatione alterâ*[1], ce prodige n'en fera pas moins époque dans les annales de l'amitié, et son souvenir n'en restera pas moins dans le cœur de celui qui est très respectueusement, etc.

P. S. Veuillez bien me donner des nouvelles de madame d'Epinay, de la vicomtesse, de Marmontel, et autres anciens amis.

338. — A LA MÊME.

Naples, 10 juin 1783.

Madame d'Épinay n'est plus! j'ai donc aussi cessé d'être! Vous m'aviez proposé, dans votre dernière, de continuer avec vous la correspondance que j'eus l'honneur d'entretenir si longtemps avec elle; je sens tout le prix du sacrifice que vous daignez vous imposer; mais comment pourrais-je y répondre? Mon cœur n'est plus parmi les vivants; il est tout dans un tombeau. Pardonnez-moi, madame, si je vous écris avec tant de franchise, si je vous montre tant d'ingratitude.

Madame la vicomtesse, qui me donna si souvent des nouvelles de sa pauvre mère, n'a pu se résoudre à m'apprendre une si grande perte; c'est vous qu'elle a priée de remplir cette triste mission : elle ne pouvait mieux choisir; qui mieux que vous soulagerait ma douleur, si elle était susceptible de soulagement? Mais il n'y en a plus pour moi; j'ai vécu, j'ai donné de sages conseils,

1. *Psalm.*, VIII, 5.

j'ai servi l'État de mon maître, j'ai tenu lieu de père à une famille nombreuse, j'ai écrit pour le bonheur de mes semblables; et dans cet âge, où l'amitié devient plus nécessaire; j'ai perdu tous mes amis! j'ai tout perdu! on ne survit point à ses amis.

Encore une fois, madame, daignez me pardonner, et croire que si je n'ai plus la force de vous écrire, je n'en conserve pas moins le souvenir de vos bontés, et le désir de vous prouver, tant que je serai condamné à traîner encore une misérable existence, avec quels sentiments j'ai l'honneur d'être, etc.[1].

1. Madame de Beauharnais, auteur d'un éloge de madame du Boccage, trouva ces deux dernières lettres dans les papiers de cette dame, et permit à M. de P.... d'en prendre une copie, qu'il a daigné nous remettre. M. de P.... vit souvent l'abbé Galiani chez madame du Boccage; il compare sa vivacité à celle de M. l'abbé de Pradt. A côté de ces deux lettres se trouvait l'intéressante dissertation de Galiani sur les chœurs et la musique des anciens, dont madame de Beauharnais avait apparemment demandé une copie à l'auteur. (A. N., éd. D.)

APPENDICE

I

DIALOGUE
SUR LES FEMMES[1]

LE MARQUIS.

Comment définissez-vous les femmes?

LE CHEVALIER.

Un animal naturellement faible et malade.

LE MARQUIS.

Je conviens qu'elles sont souvent l'un et l'autre; mais je suis persuadé que c'est un effet de l'éducation, du système des mœurs, et point du tout de la nature.

LE CHEVALIER.

Marquis, il y a dans le monde plus de nature et moins de violation de ses lois que vous ne pensez: on est ce qu'on doit être. Il en est des hommes comme des bêtes; la nature fait les plis: l'éducation et l'habitude y font les calculs. Regardez les mains du laboureur, vous y verrez le tableau de la nature.

1. Voir t. Ier, p. 337, note 1.

LE MARQUIS.

Vilain tableau! Vous voulez donc que ce soit la nature qui ait fait les femmes faibles? Et les sauvagesses?

LE CHEVALIER.

Elles le sont aussi.

LE MARQUIS.

Pas toutes à ce qu'il me paraît.

LE CHEVALIER.

Je conviens qu'une sauvagesse, avec son bâton, rosserait quatre de nos gendarmes; mais prenez garde que le sauvage, avec sa massue, en assommerait douze : ainsi, la proportion est toujours la même. Il est toujours vrai que la femme est naturellement faible. On remarque la même inégalité dans plusieurs classes d'animaux. Comparez les coqs avec les poules, les taureaux avec les vaches. La femme est d'un cinquième plus petite que l'homme, et presque d'un tiers moins forte.

LE MARQUIS.

Que concluez-vous donc de cette définition?

LE CHEVALIER.

Que ces deux caractères de faiblesse et de maladie nous donneront le ton général, la couleur essentielle du caractère du sexe. Détaillez et expliquez cette théorie, et vous développerez tout. D'abord leur faiblesse empêchera les femmes de s'adonner à tous les métiers qui exigent un certain degré de force et beaucoup de santé, comme les forges, la maçonnerie, la manœuvre des vaisseaux, la guerre...

LE MARQUIS.

Vous croyez que les femmes ne pourraient pas faire la guerre? Moi, je pense qu'elles se battraient bien.

LE CHEVALIER.

Je le pense aussi; mais elles ne coucheraient point au bivouac. Elles ont le courage d'affronter le péril; elles n'ont point la force de soutenir les fatigues.

LE MARQUIS.

Cela pourrait être. C'est un métier fatigant que celui d'assommeur d'hommes; quand je le faisais, il m'a toujours paru qu'il en coûtait trop de peines de tuer son ennemi. Cependant, si vous accordez le courage aux

femmes, vous serez obligé de convenir qu'elles ont de la force.

LE CHEVALIER.

Point du tout : un mourant peut avoir bien du courage sans avoir aucune force. Savez-vous ce que c'est que le courage?

LE MARQUIS.

Voyons.

LE CHEVALIER.

L'effet d'une grandissime peur.

LE MARQUIS.

Si ce n'est pas là un paradoxe, je veux mourir.

LE CHEVALIER.

Paradoxe tant qu'il vous plaira : il n'en est pas moins vrai. On se laisse courageusement couper une jambe, parce qu'on a très grande peur de mourir en la gardant. Un malade avale sans répugnance une médecine qu'un homme en santé ne prendrait jamais : on se jette dans les flammes pour sauver son coffre-fort, parce qu'on a très grande peur de perdre son argent; si l'on y était indifférent, on ne se risquerait pas.

LE MARQUIS.

Mais si ces effets répondent à leur cause, le courage ne sera donc, tout comme la peur, qu'une maladie de l'imagination?

LE CHEVALIER.

Rien n'est plus vrai : aussi les gens sages n'ont jamais de courage; ils sont prudents et modérés, ce qui veut dire poltrons : du plus au moins, il n'y a que les fous qui aient du courage. Me permettez-vous d'ajouter que les Français sont la nation la plus courageuse qui existe?

LE MARQUIS.

Après les Marates des Indes, s'il vous plaît; vous ne pouvez placer un éloge de ma nation plus mal à propos : mais on vous connaît; on sait ce que vous valez.

LE CHEVALIER.

Grand merci! Ainsi je soutiens que la femme est faible dans l'organisation des muscles; de là sa vie retirée, son attachement au mâle de son espèce, qui fait son

soutien; ses occupations, ses métiers, son habillement léger, etc.

LE MARQUIS.

Et pourquoi en faites-vous un être malade?

LE CHEVALIER.

Parce qu'il l'est naturellement. D'abord elle est malade, comme tous les animaux, jusqu'à parfaite croissance; alors viennent ces symptômes si connus à toute la classe des bimanes; elle en est malade six jours par mois, l'un portant l'autre; ce qui fait au moins le cinquième de sa vie. Ensuite viennent les grossesses et les nourritures des enfants, qui, à le bien considérer, sont deux très gênantes maladies; elles n'ont donc que des intervalles de santé à travers une maladie continuelle. Leur caractère se ressent de cet état presque habituel: elles sont caressantes et engageantes, comme presque toutes les malades; cependant brusques et fantasques parfois, comme les malades; promptes à se fâcher, promptes à s'apaiser. Elles ont l'imagination constamment frappée: la peur, l'espérance, la joie, le désespoir, le désir, le dégoût, se succèdent plus rapidement, s'y impriment plus fortement dans leurs têtes, et s'effacent aussi plus vite. Elles aiment une longue retraite; et par intervalle, une joyeuse compagnie, comme les malades. Voyez maintenant comment nous nous conduisons avec elles, et vous trouverez que nous agissons comme avec les malades. Nous les soignons, nous nous attendrissons avec elles; leurs larmes, vraies ou fausses, nous arrachent le cœur; nous y prenons intérêt; nous cherchons à les distraire, à les amuser; ensuite nous les laissons longtemps seules dans leurs appartements; puis nous les recherchons, les caressons, et puis nous...

LE MARQUIS.

Allons, tranchez le mot; ne vous arrêtez pas en si beau chemin.

LE CHEVALIER.

Oui, nous tâchons de les guérir en leur causant peut-être une nouvelle maladie.

LE MARQUIS.

Ajoutez qu'elles ne s'en fâchent pas, et qu'elles pren-

nent cela en patience, comme les malades qu'on saigne, ou à qui on applique des caustiques.

LE CHEVALIER.

Et c'est par la même raison qu'ont les malades de croire que tout ce qu'on leur fait se fait pour leur bien, et qu'ils s'en portent mieux.

LE MARQUIS.

Mais lorsque le temps de tous ces dangers et de tous ces risques est passé ?

LE CHEVALIER.

Alors elles ne sont plus malades, j'en conviens ; mais elles sont nulles, vous en conviendrez aussi.

LE MARQUIS.

Tenez, chevalier, vous avez beau vouloir me persuader que les femmes sont des êtres malades par essence, cela ne s'arrange pas dans ma tête; s'il vous faut vos Napolitaines malades, je le veux bien pour vous faire plaisir; mais pour nos Parisiennes, je n'y saurais consentir. Allez au Wauxhall, aux boulevards, au bal de l'Opéra ; et voyez un peu ces malades qui ont le diable au corps; elles fatiguent dix danseurs à danser les nuits entières, à veiller un carnaval complet, sans gagner un petit rhume ; et vous appelez cela des malades!

LE CHEVALIER.

Mon cher marquis, vous vous emparez de mes raisons pour me faire des objections: c'est précisément tout ce que vous venez de dire qui prouve que nous autres hommes ne saurions ni mieux comprendre, ni mieux définir, à la portée de notre intelligence, le naturel des femmes, qu'en les appelant des *êtres malades*, parce qu'elles nous ressemblent parfaitement quand nous sommes en état de maladie. N'avez-vous pas pris garde que quatre hommes ont de la peine à retenir un malade en convulsion, un frénétique, un enragé? L'homme piqué de la tarentule a plus de force pour danser qu'aucun autre bien portant.

Cette force inégale, excessive, inconstante, est précisément un symptôme de maladie, et un effet de l'irritation prodigieuse de nerfs agacés par une imagination échauffée. La tension des nerfs supplée à la faiblesse

naturelle des fibres et des muscles. Aussi démontez l'imagination, et tout est par terre : chassez les violons, éteignez les bougies, dissipez la joie, et ces éternelles danseuses ne pourront pas faire trente pas à pied pour rentrer chez elles, sans être excédées de fatigue ; il leur faudra des voitures et des chaises, ne fût-ce que pour traverser la rue.

LE MARQUIS.

Vous me battez à votre ordinaire, parce que Dieu le veut ainsi. Malgré cela, je ne me sens pas persuadé de tout ce que vous venez de dire, et je n'en crois pas un mot. Je crois bien que vous avez raison dans l'état actuel des choses ; mais tout cela me paraît un effet de corruption, et point du tout de l'état de nature. Si on laissait faire la nature sans la contrarier sans cesse, les femmes vaudraient autant que nous, à la différence près qu'elles seraient un peu plus délicates et plus gentilles.

LE CHEVALIER.

Marquis, badinage à part, croyez-vous qu'il existe une éducation au monde ?

LE MARQUIS.

Oh ! pour ce paradoxe-là il est trop fort; je vous conseille, en ami, de le mitiger, de l'adoucir un peu; ou bien, si vous voulez, de l'expliquer : bien entendu que ce mot signifiera *rétracter*, comme dans les déclarations du roi, *portant interprétation des édits précédents*.

LE CHEVALIER.

Je respecte vos conseils ; ils sont à suivre, et je m'en suis toujours bien trouvé : je m'expliquerai ; vous verrez si je me rétracte ou non. On a beaucoup parlé d'*éducation*; on en a écrit des volumes; et, comme de coutume, c'est encore une matière à défricher, un livre qui est à faire. Les trois quarts des effets de l'éducation sont la même chose que la nature elle-même ; une nécessité, une loi organique de notre espèce, un effet de notre constitution machinale. Il n'y a qu'une partie de l'éducation qui ne soit pas un instinct; qui ne tienne pas à la nature ni à la constitution, et qui soit particulière à la seule espèce humaine ; mais ce n'est pas d'elle que de-

rive la différence entre l'homme et la femme ; ainsi, j'ai raison.

LE MARQUIS.

Comment! vous dites que l'éducation est un instinct?

LE CHEVALIER.

Oui, sans doute. Toutes les classes des bêtes ont leur éducation: les unes dressent leurs petits à la chasse ; les autres à nager; d'autres à connaître les pièges, leurs ennemis, leurs proies. L'homme et la femme instruisent pareillement leurs enfants par instinct: ils les dressent à marcher, à manger, à parler; ils les battent, et gravent en eux l'idée de la soumission; ils jettent par là, les verges à la main, les fondements du despotisme, la *crainte*; ils les pomponnent, et élèvent l'édifice de la monarchie, *l'honneur et la vanité*; ils les embrassent, les caressent, jouent avec eux, pardonnent leurs espiègleries, leur parlent raison, et font naître en eux des idées républicaines, de la vertu et de l'amour de sa famille, qui se convertit ensuite en *amour de la patrie*.

LE MARQUIS.

Je vois que vous suivez scrupuleusement les divisions et le système de Montesquieu.

LE CHEVALIER.

Toute la morale est un instinct, mon cher ami, et ce n'est pas l'effet de l'éducation qui change, altère ou contrarie la nature; les sots se l'imaginent: tout est, au contraire, l'effet de la nature même, qui nous indique et nous pousse à donner cette éducation, qui n'en est que le développement.

LE MARQUIS.

Mais quelle est donc cette partie de notre éducation qui ne tient point à la nature ni à l'instinct, et qui nous appartient exclusivement?

LE CHEVALIER.

La religion.

LE MARQUIS.

Ah! j'entends: c'est pour cela qu'on la dit surnaturelle, parce qu'elle est hors de la nature.

LE CHEVALIER.

La nature ne nous en a donné aucune trace, aucun

instinct; elle n'est absolument propre à aucune espèce d'animaux; c'est un présent que nous devons tout entier à l'éducation; et tout homme qui n'aurait point été élevé, n'aurait à coup sûr aucune sorte de religion; je m'en rapporte aux hommes sauvages, trouvés dans les forêts de l'Europe. C'est bien la religion toute seule qui distingue l'homme de la bête; elle fait notre trait caractéristique. Au lieu de définir l'homme un animal raisonnable, il fallait l'appeler un animal religieux. Tous les animaux sont raisonnables; l'homme seul est religieux. La morale, la vertu, le sentiment sont un instinct en nous; la croyance d'un être invisible ne nous en vient point.

LE MARQUIS.

Vous me faites souvenir d'un auteur qui, pour prouver que l'éléphant était un être raisonnable, rapportait qu'on le voyait rendre une espèce de culte à la lune, en allant religieusement faire ses ablutions à la rivière les jours de la nouvelle et de la pleine lune.

LE CHEVALIER.

Je ne crois pas que l'éléphant ait un culte; mais si vous voyez un animal d'une figure quelconque, soit rhinocéros, ou tortue ou sapajou, ou orang-outang, avoir l'idée des causes invisibles, pariez que c'est un homme, ou qu'il le deviendra à la troisième génération.

LE MARQUIS.

En quoi faites-vous donc consister l'essence de cette idée de religion.

LE CHEVALIER.

A croire à l'existence d'un ou de plusieurs êtres qui ne soient aperçus par aucun de nos sens, qui soient invisibles, impalpables, et cependant la cause de quelques phénomènes.

LE MARQUIS.

Et les bêtes ne croient-elles pas cela?

LE CHEVALIER.

Non: du moins elles ne nous en donne aucune marque. La bête voit venir l'ouragan; elle a peur, se cache, et attend qu'il soit passé. L'homme voit l'ouragan, imagine qu'il existe un être invisible qui le cause,

a peur de l'être qui le produit plus que de l'ouragan, et croit enfin qu'en apaisant cette être, il a un remède contre les ouragans. Telle est la définition générale de la religion ; définition qui embrasse la vraie et les fausses : mais je m'arrête sur les développements de cette idée ; toutefois j'oserai soutenir contre tout esprit fort, que tout ce qui nous distingue des bêtes, est un effet de la religion. Société politique, gouvernement, luxe, inégalité des conditions, sciences, idées abstraites, philosophie, géométrie, beaux-arts, enfin tout doit son origine à ce caractéristique de notre espèce.

LE MARQUIS.

J'allais vous demander si nous avions perdu ou gagné à cette idée des causes invisibles; s'il y a une religion vraie parmi les fausses ; si la vraie ou les fausses sont également bonnes ou également mauvaises ; d'où a pu venir, de première source, cette idée de religion ; ce qui ne tient point à l'instinct, qui ne s'établit en nous que par une éducation donnée exprès, qui est pour nous ce que le manège est pour le cheval ; car ce manège est pour lui une éducation qui n'a rien de commun avec celle que la jument sa mère lui a donnée. Mais je ne vous demanderai rien ; car, dès que vous définissez l'homme un animal religieux, vous m'avez l'air de vouloir être religieux.

LE CHEVALIER.

Ou bien fort bête. Il a fallu choisir : j'ai mieux aimé être homme ; c'est pure affaire de goût, je le sais bien. Rousseau eût pensé autrement ; il préférait de marcher à quatre pattes, et en attendant il marchait en grands caleçons : c'était son goût. Mais vous avez perdu de vue d'où nous sommes partis. Vous conviendrez que l'éducation proprement dite, c'est-à-dire l'idée de la religion et du culte, nous étant commune à tous, hommes et femmes, elle ne peut influer sur la différence de leur sexe au nôtre : les femmes ont autant de religion que nous.

LE MARQUIS.

Autant ! Je crois qu'elles en ont davantage.

LE CHEVALIER.

Pour moi, je crois qu'elles n'en ont ni plus ni moins : au total, si elles en retiennent une plus grande dose, nous y donnons un plus grand développement : les effets restent égaux.

LE MARQUIS.

Avez-vous vu l'ouvrage de Thomas sur les femmes ?

LE CHEVALIER.

Non.

LE MARQUIS.

Il ne dit rien de ce que vous venez de dire.

LE CHEVALIER.

Et savez-vous pourquoi ?

LE MARQUIS.

Non, en vérité !

LE CHEVALIER.

C'est que je ne dis rien, moi, de ce qu'il dit, lui.

II

DISSERTATION

SUR LES CHŒURS ET LA MUSIQUE DES ANCIENS[1].

On ne sait guère mieux aujourd'hui ce que c'était que les chœurs dans les anciennes tragédies, que si aucune de ces tragédies ne nous était parvenue.

La tragédie grecque était un acte de religion dirigé et réglé par les prêtres. C'était une représentation des points les plus remarquables de la mythologie; elle mettait sous les yeux des exemples aussi merveilleux que frappants de la vengeance céleste contre les grands crimes des hommes. Elle représentait l'aveuglement, les écarts où conduisent les passions, lorsqu'elles ne sont pas domptées. En excitant la terreur et l'attendrissement, le poète voulait surtout inspirer au peuple l'amour des vertus et l'horreur du vice. Ainsi, pour se faire une idée juste de la tragédie grecque, il faut comparer les drames anciens, non à ceux de Corneille et de Racine, mais plutôt à ces spectacles dévots, connus sous le titre de Jeux de la Passion de N.-S. J.-C. L'objet principal de la tragédie grecque était donc la moralité, l'instruction. Or, les poètes et les prêtres grecs avaient parfaitement bien senti qu'il ne suffisait pas de présenter un spectacle où le vice serait puni et la vertu récompensée; il fallait de plus, en faveur de la multitude, répandre, dans le cours même des événements, beaucoup de maximes et de sentences morales; sans quoi cette multitude ouvrant les yeux et les oreilles sans faire souvent une seule réflexion, n'eût point obtenu de ces

1. V. plus haut, p. 377, note 1.

représentations l'avantage qu'on voulait qu'elle en retirât.

J'ai vu dans ma propre patrie un spectacle de la passion de N.-S., donné dans le temps d'une mission. Le théâtre était dressé sur le maître-autel ; à la fin de la représentation de chaque mystère, le missionnaire prenait la parole ; quelquefois même il interrompait l'action, et tâchait par ses discours d'exciter les sentiments propres du sujet représenté. Telle était à peu près la fonction du chœur dans la tragédie ancienne. Il était à la tragédie ce qu'est aujourd'hui l'ariette aux opéras italiens ; c'était la substance de ce qu'on venait d'exposer, accompagnée de la réflexion qu'on voulait que fît l'auditeur ; réflexion que peut-être il eût faite de lui-même, mais qu'il était toujours plus utile et beaucoup plus sûr de lui inspirer.

On voit évidemment par là que les chœurs nuisaient considérablement à la vraisemblance ; mais l'illusion qui, dans les spectacles de plaisir et d'amusement, est en quelque sorte tout, n'est rien, ou pour ainsi dire rien, quand il s'agit d'instruction et d'enseignement. Voyez les fables d'Ésope ; quoi de plus invraisemblable que de voir les bêtes parler? Mais tant mieux pour la morale ; elle en brille, elle en agit davantage.

Il faut conclure de là que, lorsque les pièces de théâtre ont cessé d'avoir l'instruction pour but principal, il a fallu supprimer les chœurs. Les efforts qu'on a faits pour les rétablir sont demeurés inutiles : 1° parce que les chœurs nuisent nécessairement à l'illusion, laquelle fait aujourd'hui notre principal objet ; 2° parce que ceux de nos poètes qui les ont voulu ranimer, n'ont su où il fallait les placer.

Pour donner plus d'effet au chœur, l'objet le plus important de la tragédie grecque, on crut devoir l'enrichir d'une musique plus forte et plus animée. En conséquence, le vers prit une autre forme ; la poésie lyrique fut substituée à la dramatique. Le vers iambe, qui marchait à peu près comme la prose, convenait merveilleusement au récitatif ; mais, par cette même raison, il avait trop peu d'effet ; au lieu que la mesure courte et

vive des vers lyriques, et leur division en strophes et antistrophes, leur donnant plus d'action et plus de chaleur, les rendaient plus aisés à retenir.

Il suit de ces observations que les chœurs des Grecs sont de véritables ariettes d'opéras italiens, ou plutôt que les ariettes de Métastasio sont de véritables chœurs, avec cette seule différence, que, dans les pièces de Métastasio, c'est l'acteur lui-même qui, à la fin de la scène, en fait l'épilogue, décide le sentiment propre de sa situation, et expose la moralité qui en résulte; et que, dans les pièces grecques, tout cela se fait par un personnage pour ainsi dire idéal. Euripide et Métastasio ont écrit tous deux le récitatif en vers rapprochés de la prose, et les chœurs et les ariettes, en vers retentissants et lyriques. Tous deux ont coupé l'ariette en première et en seconde parties, en strophes et antistrophes ; tous deux ont dégarni de sentences et de maximes morales le récitatif, pour les verser tout entières dans les ariettes ou dans les chœurs, et tous deux ont produit le même effet : ils ont, à la vérité, refroidi l'intérêt en affaiblissant l'illusion ; mais ils ont porté plus avant et gravé en traits plus profonds le sentiment moral dans l'esprit du peuple. Il n'y a pas dix hommes en Italie qui sachent par cœur un seul vers du récitatif des opéras de Métastasio; mais il n'y a personne qui n'en sache trois ou quatre cents ariettes. Il en était de même pour les tragédies d'Euripide ; toute l'antiquité l'atteste.

Les tragédies françaises sont d'un genre absolument différent; ce genre tient le milieu entre le dialogue et le chœur. La versification du drame français n'est point assez prose, n'est point assez vers; on ne peut ni la chanter, ni la parler. Les récitatifs italiens, comme autrefois les iambes de la langue grecque, résistent à la musique proprement dite. Quoiqu'ils soient notés, les acteurs, en les récitant, parlent bien plus qu'ils ne chantent. Mais les ariettes, ainsi qu'autrefois les chœurs, ne peuvent être que chantées; et telle est la nature du vers lyrique. J'en appelle aux Français eux-mêmes, qui regardent comme une chose impossible de réciter le vaudeville. En second lieu, dans les tragédies françaises,

les sentences ne sont ni renvoyées à la fin de la scène, ni chantées par le chœur, on les mêle au dialogue, lequel par cette raison même, manque de chaleur et de précision.

Je ne décide point laquelle des deux manières est préférable, ou celle d'Euripide et de Métastasio, ou celle de Corneille et de Racine. Chacune a ses défauts et ses avantages. Il y a plus d'intérêt dans les tragédies françaises; les grecques et les italiennes sont plus instructives. L'illusion est mieux conservée dans les premières: il est vrai que la versification n'y a point le naturel du dialogue; mais comme ce défaut se répand sur le corps entier du drame, il devient beaucoup moins sensible. Les récitatifs grecs et italiens sont la nature même; mais la manière dont ils sont coupés par le chœur et par l'ariette, nuit considérablement à la vraisemblance. L'action est tantôt très animée et tantôt très languissante. Enfin, les drames grecs et italiens appellent la musique au lieu de lui résister; pendant que les tragédies françaises sont abandonnées et réduites à leurs propres forces.

Je ne parle point ici des vieilles tragédies italiennes, non plus que des pièces françaises qu'on donnait, il y a deux cents ans, à l'Hôtel de Bourgogne. Le goût des enfants pour les châteaux de cartes et les petites chapelles, ne décide rien pour les goûts et pour les passions qu'ils auront dans l'âge viril.

Quant au vers suivant de l'art poétique d'Horace;

Actoris partes chorus, officium virile
Defendat [1],

Je crois que le poète ne veut dire autre chose, sinon que le chœur doit prendre parti de l'accusation contre les coupables, et soutenir les devoirs de l'honnête homme et les procédés de la vertu; et c'est ce que le poète détaille dans les vers suivants:

Ille bonis faveatque, et concilietur amice,
Et regat iratos, et amet peccare timentes:

1. *De Arte pœtica*, vers 193.

Ille dapes laudet mensæ brevis, ille salubrem,
Justitiam, legesque, et apertis otia portis:
Ille tegat commissa, Deosque precetur et oret,
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis [1].

On n'a qu'à lire les tragédies grecques pour voir qu'en effet ce sont là toutes les fonctions des chœurs. Toujours ils blâment les vices et les coupables; toujours ils les accusent, et jamais ils ne les défendent; toujours ils exaltent le devoir et la vertu (*officium virile*). J'ai déjà expliqué pourquoi le chœur était chargé de cette fonction; j'ai remarqué qu'en considération de l'importance et de l'utilité des préceptes donnés par le chœur, on lui sacrifiait la vraisemblance dans l'intrigue et dans l'action; ainsi, loin que le chœur dût faire l'office d'acteur, comme le disent les traductions, il ne devait pas même être acteur; il devait moraliser sur les événements, et ne s'en mêler jamais. On rencontre, à la vérité, quelquefois dans les tragédies grecques, des dialogues entre quelques acteurs et le chœur, ce qui ne paraît pas s'accorder avec ce que l'on vient d'avancer; mais la difficulté disparaît si l'on veut faire attention que le personnage qui, dans les manuscrits grecs, est appelé *chœur*, ne dialogue point en vers lyriques, en vers à chanter; mais qu'il parle en vers iambes, qu'il continue enfin le récitatif. Les copistes ont mis sur le compte du *chœur* tous les vers que le poète met dans la bouche d'un soldat, d'une femme, d'un homme du peuple. C'est ainsi que dans le chant de la Passion de N.-S., on a renvoyé à l'article *turba*, non seulement les discours de la populace juive, mais tous les petits bouts de rôle, comme celui de Caïphe, d'Hérode, de Pilate, de sa servante, etc.

Neu quid medios intercinat actus,
Quod non proposito conducat et hæreat apte [2].

Tous les interprètes modernes ont absolument voulu que le chœur chantât dans les entr'actes; mais il n'y a

1. *Arte pœtica*, v 196.
1. *Ibid.*, v. 194.

qu'à lire les tragédies anciennes pour voir que ces morceaux lyriques ne sont ni dans les entr'actes ni même à la fin des actes, mais au beau milieu des actes, *neu quid medios intercinat actus*; l'expression ne saurait être plus claire.

Tibia non, ut nunc, orichalco vincta [1], etc.

Les Romains n'avaient point de déclamation qui ne fût un chant. Tous leurs vers étaient chantés; mais ce chant, très éloigné de la musique moderne italienne, était encore plus simple que la musique de Lulli. C'était une vraie psalmodie, telle qu'elle existe aujourd'hui dans nos églises ; le chant des anciens était soutenu par des espèces de flûtes de différentes longueurs, faites ou de bois ou de laiton. Il en est de même aujourd'hui, avec cette différence cependant, que toutes ces flûtes, sont rassemblées, et en plus grand nombre, dans un seul instrument auquel nous avons donné le nom d'*orgue*, et que sur le théâtre latin les instruments ne jouaient qu'à l'unisson de la voix. Horace nous explique ici les causes de la corruption de la déclamation théâtrale. Lorsque l'enceinte et la population de Rome étaient peu considérables, et qu'on n'y avait encore que de petits théâtres, le peuple assistait au spectacle comme il convient d'assister à un acte de religion, avec modestie, avec décence, avant d'avoir mangé, d'avoir bu ; alors quelques flûtes de bois, percées d'un petit nombre de trous, suffisaient pour soutenir et accompagner les chœurs ; mais quand le peuple romain eut étendu son domaine, et que la ville étant plus peuplée, il fallut agrandir les théâtres, l'irréligion augmenta avec la population ; le peuple, qui jusqu'alors se contentait, surtout dans les jours de fêtes, d'un seul repas qu'il ne faisait que le soir, commença à dîner, à boire, et même à s'enivrer, avant de se rendre au spectacle. Le théâtre étant devenu plus vaste, et le parterre plus tumultueux, il fut absolument nécessaire de donner aux instruments plus de son et plus d'étendue. Les flûtes furent armées d'un tuyau de laiton, et devin-

1. *Arte pœtica*, v. 202.

rent presque aussi bruyantes que la trompette. De plus, les instruments, cachés alors dans un lieu à part, furent placés sur le théâtre et dans l'endroit même où les acteurs jouaient. Ainsi, pour se faire jour au travers des instruments, les acteurs furent obligés de forcer la voix et la déclamation; on cria au lieu de chanter. Tel est le vrai sens des vers que nous venons de citer, et des dix suivants :

Vino diurno
Placari genius festis impune diebus[1], etc.

On a déjà remarqué que, les jours de fête, les Romains assistaient à jeun aux sacrifices ainsi qu'aux spectacles qu'on donnait en l'honneur des dieux; mais bientôt, sous prétexte de se rendre favorables les dieux lares que chacun avait dans sa maison, l'on mangea et l'on but en leur honneur, ce qui finit par être un bel et bon repas. C'est ainsi que le jour de Pâques, en Espagne et en Italie, sous prétexte de manger les œufs et le pain béni, on fait un véritable dîner avant d'aller à la messe.

Accessit numerisque modisque licentia major[2].

On ne voulait point que la musique du théâtre fût trop libre, trop figurée, par les mêmes raisons qui ont engagé nos papes et nos évêques à porter des bulles et des mandements pour bannir de nos églises la musique profane et théâtrale.

Traxitque vagus per pulpita vestem[3].

Ceci ne signifie point, comme l'ont cru quelques traducteurs, que l'on portait des robes traînantes. Il n'y avait point d'habillement d'homme qui fût traînant parmi les Romains. Seulement les habits de théâtre, et surtout ceux des danseurs, avaient quelque chose de flottant, comme des bouts de robe qui, passant par-dessus les

1. *Arte poetica*, v. 209.
2. *Ibid.*, v. 211.
3. *Ibid.*, v. 215.

épaules ou par-dessous les bras, jouaient au gré du mouvement de l'acteur. Les anciens artistes ont tiré un grand parti de ces bouts flottants, dans les peintures et les bas-reliefs. Mais qu'a donc voulu dire Horace? Le voici. Dans les premiers temps les musiciens qui accompagnaient avec leurs instruments la voix des acteurs, étaient séparés, cachés, comme l'est aujourd'hui notre orchestre. Mais lorsqu'on agrandit les théâtres, il fallut placer les joueurs d'instruments sur les planches mêmes, à côté des acteurs; leur donner des habits élégants et riches, car ils étaient devenus portion du spectacle; et pour qu'on ne les prît pas pour des instruments eux-mêmes, les animer, les mettre en mouvement, en les faisant danser ou du moins marcher.

Et tulit eloquium insolitum facundia præceps [1].

La déclamation étant devenue, comme on l'a déjà remarqué, excessivement outrée; on criait au lieu de chanter. Ce défaut se montrait d'une manière encore plus forte dans les finales des récits. Ce que les comédiens appellent aujourd'hui *coup de fouet*, Horace l'appelle FACUNDIA PRÆCEPS, *déclamation dans sa chute*. Un instinct naturel nous porte à appuyer toujours un peu plus sur la mesure finale que sur chaque vers, et sur le vers final de chaque récit. Mais il faut éviter l'excès. Autre chose est de donner à la cadence l'éclat que la nature demande, autre chose est d'imiter les convulsions de la prêtresse de Delphes lorsqu'elle rend des oracles.

Utiliumque sagax rerum, et divina futuri
Sortilegis non discrepuit sententia Delphis [2].

Pour bien entendre ces vers, il faut observer que les chœurs des anciennes tragédies sont remplis de prédictions relatives à l'événement de la pièce. C'était là un moyen commode dont les auteurs se servaient pour mettre le spectateur à portée de saisir la suite de l'intrigue; souvent même ils s'y prenaient d'une manière

1. *Arte poetica*, v. 217.
2. *Ibid.*, v. 218.

très peu fine. Vient-il de se commettre un crime? le chœur prédit la colère des dieux et les malheurs qui vont survenir, et qui, dans l'acte suivant, surviennent en effet infailliblement. On mêle à tout cela des préceptes de vertu et des sentences morales. Or la gravité, la décence avec laquelle il eût fallu prononcer ces préceptes et ces prophéties, fut changée en convulsions effroyables, pareilles à celle de la prêtresse de Delphes, assise sur son trépied.

Carmine qui tragico vitem certavit ob hircum,
Mox etiam agrestes satyros nudavit; et asper
Incolumi gravitate jocum tentavit; eo quod
Illecebris erat, et gratâ novitate morandus
Spectator, functusque sacris, et potus, et exlex[1].

On a senti de tous temps que tant que le parterre serait composé, non de personnes choisies, mais d'un peuple entier, il faudrait, pour arrêter et fixer son attention, mêler la plaisanterie aux sujets même les plus graves. L'histoire nous montre des bouffons auprès de presque tous les trônes du monde; nos pères comptaient la *messe des fous* parmi les cérémonies de notre auguste religion; enfin il y a eu des rôles plaisants dans presque toutes les pièces sacrées dont la représentation a eu lieu pendant si longtemps sur les différents théâtres de l'Europe.

Lorsqu'à force d'exercer la sévère et triste raison, on vint à se persuader que ce qui blessait la vraisemblance devait nuire à nos plaisirs, on retrancha de la tragédie les rôles bouffons; mais pour se faire pardonner ce retranchement, il fallut remettre ces mêmes rôles dans de petites pièces plaisantes, qu'on donna, ou dans les entr'actes, ou à la fin de la tragédie.

La tragédie ancienne étant, comme on l'a déjà remarqué, une cérémonie auguste et sacrée, destinée à retracer aux yeux de la multitude les grands exemples de la vengeance céleste, on ne pouvait, sans la profaner, y mettre de la plaisanterie; mais en même temps il

1. *Arte poetica*, p. 220.

n'était pas possible d'attirer le peuple et de le fixer, surtout depuis que le spectacle n'était plus envisagé comme une affaire de religion, et qu'on croyait avoir rempli ses devoirs de piété parce qu'on avait sacrifié à ses lares, c'est-à-dire parce que, sous ce prétexte, on avait mangé et bu largement, après s'être contenté de jeter, en l'honneur de ces bonnes divinités, quelques grains de sel et de blé, et quelques gouttes de vin sur le feu. Que firent donc les anciens tragiques pour amuser le peuple sans outrager la noblesse et la sainteté de nos tragédies? Ils cherchèrent dans la mythologie même les personnages ridicules dont ils avaient besoin, et ils les trouvèrent dans les satyres, les sylvains, les faunes et tous ces dieux compagnons de Bacchus, qui, par les traits et les mœurs qu'on leur supposait, étaient en effet des êtres bizarres très propres à faire rire.

Il n'est donc question ici de fables atellanes, ni de pièces entièrement satyriques; Horace n'a en vue que les chœurs plaisants, les scènes bouffonnes qu'on mêlait aux scènes sérieuses de la tragédie; mélange qui a plu dans tous les temps et à tous les peuples, à l'exception des Français, qui ne l'ont proscrit toutefois que depuis que Pierre Corneille leur a offert un genre de spectacle qui n'a rien de commun avec la tragédie ancienne.

Horace se propose donc de parler des scènes plaisantes et des chœurs bouffons des satyres, et, en conséquence, il donne les préceptes suivants. Il veut bien que les satyres soient railleurs, mordants, qu'ils tournent les sérieux en ridicule; mais les dieux, mais les héros, mais tous les personnages graves de la pièce, ne doivent pas pour cela, lorsqu'ils dialoguent avec les satyres, prendre le ton de ceux-ci, en se servant tantôt d'un langage bas et ignoble, et tantôt d'un style gigantesque et boursouflé. Le maintien de la tragédie doit être pareil à celui d'une matrone qui, dans un jour de fête, ne se prête aux mouvements de la danse qu'avec une sorte de répugnance et en rougissant. Tel est le sens du premier précepte; celui du précepte suivant est plus difficile à saisir.

Au temps d'Horace, toute la plaisanterie des satyres

était réduite au contraste qui résultait de la manière basse et triviale dont on les faisait parler, et du style noble et élevé qu'on mettait dans la bouche des autres acteurs. Horace condamne ce procédé, parce que les satyres étant pris à la campagne et dans les bois, on ne peut, sans blesser la vraisemblance, leur faire parler le langage du marché et de la halle. Il ne faut pas non plus leur faire dire des choses trop fines et trop délicates: ce ton conviendrait encore moins à leur rusticité. Ils ne doivent point vomir des ordures; si ces libertés plaisent à la canaille, l'honnête homme s'en offense. Enfin, ils ne s'énonceront pas comme un Scapin, un Crispin ; le poète ne doit pas perdre de vue que les satyres, pour être ridicules, n'en sont pas moins des divinités. Il serait absurde sans doute de mettre dans la bouche de Silène, précepteur d'un dieu et dieu lui-même, le propos d'un Pythias ou d'un Davus.

Cependant Horace s'apercevant que ces préceptes anéantissaient presque tous les moyens dont on se servait pour rendre plaisants les chœurs et les scènes des satyres, se voit obligé d'indiquer une méthode qui puisse tenir lieu de celle qu'il vient de proscrire. Il s'y propose la parodie. Ce genre de poésie paraît d'abord très aisé ; mais on n'a qu'à s'y essayer, et l'on sentira combien il en coûte pour employer les pensées, les tournures, les expressions mêmes du texte d'après lequel on travaille, de manière qu'elles présentent un sens absolument différent de celui qu'elles avaient dans l'original. *Sumere de medio*; c'est prendre quelque chose de très connu ; c'est, dans l'intention d'Horace, choisir d'une tragédie le morceau le plus noble, le plus sublime, le plus répandu, et le parodier si bien qu'on fasse dire aux satyres de bonnes plaisanteries, presque avec les mêmes mots qui formaient une scène très grave et très pathétique.

Le vers 250 et les 25 suivants roulent sur la musique du théâtre. La musique dramatique ancienne était, ainsi que le vers, l'ouvrage du seul poète. Toutes les syllabes dont étaient composés les mots des langues grecque et latine, avaient une mesure connue, fixe, inaltérable.

Qu'on ne croie pas cependant que, dans le langage ordinaire, cette mesure fût bien distincte, bien appréciable; il n'y a point de langue où une prononciation puisse avoir lieu dans le discours familier. La mesure rigoureuse et ressentie des syllabes était uniquement affectée à la poésie, et constituait la principale partie de la musique d'alors. De là résultait un grand avantage auquel on n'a pas assez réfléchi, je veux dire la facilité de faire entendre le vers dans une place découverte, immense, où se rendaient quinze à vingt mille personnes. Rassemblez aujourd'hui le peuple dans un théâtre pareil; sur mille de nos vers il ne saisira pas un seul mot. Il n'en était pas de même chez les anciens; comme ils connaissaient parfaitement la valeur des syllabes de leur langue, la seule marche des sons leur indiquait les paroles; et s'ils pouvaient saisir un seul mot du vers, ils devinaient sans peine le reste.

Notre prosodie est si vague, si incertaine, et notre musique se moque si cruellement du peu que nous en avons, qu'on sentira difficilement la vérité de cette remarque. Mais qu'on se demande pourquoi au théâtre lyrique, il arrive souvent que nous n'entendons rien de ce que chante l'acteur, et l'on sera forcé d'avouer que c'est uniquement parce que la plupart de nos syllabes n'ont point de mesure fixe, et que celles dont la valeur est un peu plus déterminée, ne sont pas assez respectées par le musicien. Si dans la simple déclamation d'aujourd'hui, ceux de nos acteurs qui font sentir la cadence, l'harmonie, le nombre du vers, se font entendre beaucoup mieux que ceux qui récitent le vers prosaïquement, il n'est pas douteux que chez un peuple accoutumé dès l'enfance à connaître la mesure poétique et musicale de chaque syllabe de sa langue, le seul accompagnement des instruments ne dût en quelque sorte suffire pour faire deviner les paroles.

Voilà une idée toute neuve, digne, si je ne me trompe, d'être examinée et approfondie.

III

BREF DU PAPE A L'ABBÉ GALIANI[1].

Clemens papa XIV, etc. Dilecte fili, tibi salutem et apostolicam benedictionem.

Præclara sac. mem. Benedicti XIV voluntas, quâ Patruum tuum erat complexus, luculenter declarat optimi et sapientissimi pontificis in excellentes viros studium et ejusdem patrui tui eximiam virtutis doctrinæque commendationem. Iisdem nos causis inducimur, ut æquè propensi ergà te, dilecte fili, simus, teque non minore, quàm quæ predecessoris nostri in illum ac te ipsum fuerit, benevolentia prosequamur, cùm satis sint nobis perspectæ singulares ingenii tui laudes, quas plurimis monumentis comprobatas esse scimus. Propterea litteras tuas pietatis in nos atque observantiæ indiciis refertas et geographicam Regni Napolitani tabulam operâ tuâ egregiè delineatam, atque impressam, eamque tuo nomine ad nos deferentem dilectum filium Abatem Zarillium ob eruditionem atque antiquitatis scientiam valdè nobis acceptum, libentissimè excepimus, eidemque palam fecimus quantoperè hoc præstanti tuo officio ac munere delectati simus..... Hunc nostrum animum his etiam litteris tibi testatum esse volumus, inque te vehementer hortamur, ut uberiore in dies ingenii tui fructu augere optimarum artium studia, ac communem utilitatem promovere pergas, nobisque diligendi tui ampliores semper causas tribuas. Demùm suppeditari nobis opportunitates cupimus, quibus reipsâ tibi paternam hanc nostram in te caritatem confirmemus, cujus indicem interim apostolicam tibi benedictionem peramanter impertimur. — Datum Romæ apud sanctam Mariam Majorem sub annulo piscatoris, die 23 nov. 1773, Pontificatus nostri anno quinto.

BENEDICTUS STAY.

1. Voir t. II, p. 64.

TRADUCTION.

Clément XIV, etc. Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.

L'éclatante affection qu'avait Benoît XIV, d'heureuse mémoire, pour votre oncle [1], prouve très bien l'attachement de ce bon et sage pontife pour les hommes de mérite, et en même temps la réputation de vertu et de science dont jouissait cet oncle. Les mêmes motifs nous déterminent, cher fils, à vous montrer les mêmes dispositions et à vous donner des preuves de bienveillance qui égalent cel'es dont notre prédécesseur combla votre oncle et vous-même, puisque nous connaissons suffisamment la beauté de votre génie, dont il existe plusieurs monuments. C'est pourquoi nous avons reçu de votre part, avec bien de la satisfaction, par les mains de notre cher fils, l'abbé Zarillo, que nous estimons grandement à cause de son érudition et de sa connaissance de l'antiquité, la lettre qui renferme les marques de votre respectueux attachement pour nous, accompagnée de la belle carte géographique du royaume de Naples, gravée et imprimée par vos soins. Nous avons témoigné à ce cher fils combien votre important hommage nous était agréable; et nous avons voulu par cette lettre vous offrir à vous-même ce témoignage de notre gratitude. En même temps nous vous exhortons avec ardeur à continuer à enrichir de jour en jour du fruit de vos talents le domaine des arts, à contribuer par là à l'utilité publique et à nous fournir toujours de nouveaux motifs de vous aimer. Enfin nous désirons qu'il se présente des occasions de vous prouver par des effets notre tendresse paternelle, dont en attendant nous vous donnons pour gage la bénédic-

1. Dom Célestin Galiani, religieux célestin, nommé successivement archevêque de Tarente, premier chapelain du roi des Deux-Siciles, archevêque de Thessalonique, et préfet des études royales de Naples. Il fut employé pour concilier les différends entre l'empereur Charles VI et Benoît XIII, et entre le roi de Naples et Clément XII. (A. N. éd. T.)

tion apostolique. Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 23 mai 1773, la cinquième année de notre pontificat.

Contresigné BENOÎT STAY.

IV

LISTE DES OUVRAGES DE L'ABBÉ GALIANI[1].

IMPRIMÉS.

1° *Recueil de pièces à l'occasion de la mort de* Dominique-Jannacone, BOURREAU de Naples, publié par G. A. S***, avocat napolitain, 1749, in-4°;

2° *Traité sur la monnaie*[2]. Nap., 1750, in 4°, et 1780, augmenté de quelques notes par l'auteur;

3° *Catalogue des matières appartenant au Vésuve, déposées au Musée avec de courtes observations*. Lond., 1772, in-12;

4° *Discours à la louange de Benoît XIV*;

5° *Dialogue sur le commerce des blés*. Lond., 1750;

6° *Spaventosa discuzione dello spaventoso spavento, che ci spaventò tutti coll' eruzione del Vesurio, la sera del i otto di Agosto del corrente anno*, etc. Nap., 1779, in-4°;

7° *Du Dialecte napolitain*[3]. Nap., 1779, in-8°;

1. Cette liste est donnée par l'édit. D.

2. On y trouve, parmi les remarques, une notice sur le traité d'Antonio Serra, sur les causes de la richesse des nations. V. l'éd. F, t. I, p. LXV. D'après Salfi, son ami Pasquale Carcani, y aurait collaboré. *Id.*, p. XLIV.

3. *Del diatello napoletano*. D'après Salfi, l'auteur y prouve : 1° que ce dialecte était le plus ancien, le plus expressif, le plus exclusive entre tous les dialectes modernes d'Italie ; 2° qu'au treizième siècle il était plus en vogue que le dialecte florentin, puisqu'il avait des chroniques telles que les *Diurnali*, de Matteo Spinello, et que celui-ci n'en avait point du tout ; 3° qu'il s'approche, plus que tout autre, de la langue mère avec laquelle il a des rapports intimes et plus étendus, tant pour le fond que pour la forme ; 4° enfin que même dans la suite, quand la langue italienne fut mieux fixée et devint dominante, des écrivains distingués, tels que Boccace, le Tasse, Sannazar, Capasso, Métastase, se firent toujours un plaisir de composer dans le dialecte napolitain. Ed. T, t. Ier, p. LXXIV.

8° *Des devoirs des princes neutres envers les puissances belligérantes*, etc. Nap., 1782, in-4°;
9° *Plusieurs Mémoires sur les antiquités, insérés dans le 1er vol. des peintures d'Herculanum ;*
10° *De la parfaite conservation du grain.* Nap., 1754, in-4°;
11° *La part qu'eut Galiani à la comédie intitulée : Le Socrate imaginaire.*

MANUSCRITS INÉDITS.

1° *Deux lettres académiques*, l'une sur la question de savoir s'il convient à une âme bien née d'être éprise d'une passion amoureuse, et l'autre sur l'amour platonique ;
2° *Dissertation sur l'état de la monnaie du temps de la guerre de Troie* ;
3° *Commentaire sur Horace;*
4° *Vie d'Horace tirée de ses poésies;*
5° *De l'instinct, des habitudes de l'homme, ou du principe du droit de la nature et des gens*, ouvrage tiré d'Horace;
6° *Vocabulaire du dialecte napolitain, avec des recherches étymologiques;*
7° *Histoire du différend qui eût lieu à Marseille, au sujet des grains;*
8° *Mémoires sur les grains de Gênes*, etc.;
9° *Des hommes d'une taille extraordinaire et des géants;*
10° *Traduction en italien de l'ouvrage de* Locke, *sur l'intérêt et sur la monnaie;*
11° *Discours prononcé au commencement de* 1759, *au sujet du tirage au sort des Sigisbées;*
12° *Considération sur l'histoire de Carthage, de sa fondation, jusqu'à la première guerre Punique;*
13° *De l'Histoire la plus ancienne de la navigation sur la Méditerranée;*
14° *Dissertation sur la prophétie contenue au 10e verset du chap. 49 de la Genèse, connue sous le nom d'oracle de Jacob;*
15° *Deux discours* à la louange de la conception de la Vierge, protectrice de l'Académie des Emules;

16° *Mémoire sur la manière convenable d'ériger la statue de Charles III, roi d'Espagne;*

17° *Histoire de ce qui se passa en France, au sujet des édits sur le commerce des grains, promulgués en 1763 et 1764;*

18° *Plan d'une académie théâtrale en faveur des élèves du Conservatoire;*

19° *De l'art de gouverner;*

20° *Pensieri miei sulle cause della spopolazione della Maremme sanesi, e sui remedj;*

21° *Dissertazione sul castro Lucullano;*

22° *Traduction de l'Anti-Lucrèce en vers italiens;*

23° *Plusieurs pièces de vers* sur différents sujets;

24° *Représentations et consultations sur divers objets politiques*, qui, réunies, formeraient plusieurs volumes;

25° *Plusieurs volumes* contenant quelques-unes de ses lettres, ses bons mots, des anecdotes et événements curieux qu'il avait coutume de rapporter dans ses conversations.

FIN DE L'APPENDICE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME PREMIER

Page 9, note 2, ligne 7 : mort, *lisez*, morte.

Page 24, note 3, *ajoutez:* Le trésorier de Bretagne, dont la banqueroute est placée par Galiani à côté de celle de Billard, le trésorier des Postes, était Le Roux, caissier des États de Bretagne. V. Molinier, *Inventaire de la collection Joly de Fleury*. Paris, H. Picard, 1881, p. 8.

Page 47, ligne 1 : Pusillus grex electorum, *ajoutez* en note : *Luc*, XII, 32.

Page 64, *ajoutez* en note : Peut-être ce M. de Carné, auteur de l'*Histoire de la comtesse de Monglas, ou consolation pour les religieuses qui le sont malgré elles*. Paris, 1756, 2 vol. in-12, et de l'*Univers perdu et reconquis par l'amour*, Amsterdam, 1758, in-8.

Page 100, note 2, ligne 5, *ajoutez:* Dont elle devint veuve le 8 juille 1780. *Gazette de France*, p. 276.

Page 108, note 2 : *rectifiez*, par la note 2, page 202.

Page 151, note 1 : Journal (1733-1741), *lisez*, Journal (1733-1794).

Page 183, note 3, *rectifiez* : C'est le journal d'*Annonce, affiches et avis divers*, (1752-1784), désigné sous le nom d'*Affiche de province*, et qui devint en 1785 le *Journal général de France* (1785-1792).

Page 199, note 2 : *ajoutez* : Nous le voyons arriver à Turin, le 15 mars 1779, comme ambassadeur d'Espagne. *Gazette de France*, p. 126.

Page 224, note 2 : l'abbé Morellet, *lisez*, l'abbé Terray.

Page 241, note 2 : pour sauver, *corrigez* : pour servir. — Ajoutez à cette note, et à la page 355 : Nous trouvons dans un répertoire dramatique de Pijon, les *Muses françaises*, Paris, 1764, l'indication d'*Arlequin barbier paralytique*, en 1 acte (1740) ; d'*Arlequin prévôt et juge*, en 3 actes (1717) ; d'*Arlequin voleur*, en 3 actes (1716), et d'*Arlequin baron Suisse*, en 1 acte (174), comme canevas de pièces jouées à la Comédie italienne.

Page 288, note, 2, *ajoutez* : Il était en 1789 ministre à Ratisbonne.

Page 312, note 3 : *ajoutez :* et les *Œuvres de Chamfort*, t. II, p. 39.

Page 328, note 2 : *corrigez* : Charles-Eugène. . ., duc régnant en 1737.

Page 331, note 2 . *corrigez* : auteur du *Débauché converti*.

Page 383, note 2, *ajoutez* : Dans l'église des Servites de Sainte-Marie del Porto. Les sculptures du tombeau sont de Santa Croce et d'Ange Poggi-Bonzi, et les peintures de Nicolas de Rossi.

Page 389. — La lettre 154 contient ce dernier alinéa de plus dans l'édit. P. M. :

La lettre à la mère des rois et des bâtards des rois était déjà sur la gazette. Elle prouve à quel point était inepte à se placer à la tête d'un parti son auteur, qui pétri de tendresse, de belles phrases et de mamans, a très

mal fait d'aller dans l'île de l'amirauté, où il n'avait que faire. Il fallait aller dans la ruelle de son lit pour se coucher ou dans sa garde-robe pour p..... sa peur. Quel siècle ! quel héros de papier mâché ! Et vous aimez l'héroïsme ! Bonsoir. Je suis en colère contre les héros présents et à venir. J'aime les trépassés, car ils juraient comme des renégats et ne disaient pas maman, mais f..... Ainsi soit-il. T.

Page 396, lettre 159 : 12 décembre 1771 : *lisez* : 1772.

Page 398, note : *rétablissez* ainsi le deuxième vers :

Un qui vivant, ne fut valet ni maître.

TOME SECOND

Page 130, note 2 : *ajoutez :* Il fut remplacé, en septembre 1775, par le chevalier de Saint-Didier, capitaine d'artillerie. *Gazette de France*, p. 328.

Page 133, note 3, *corrigez* : au ministère de la maison du roi, *qui vaqua seulement le* 17 *juillet* 1775.

Page 163, note 2 : *ajoutez :* Le comte de Fuentès se rattachait aux ducs de Monteleone par son père don Antonio Pignatelli, troisième fils de Nicolas Pignatelli et de dona Juana Pignatelli, VIIe duchesse de Monteleone, et dont le frère aîné, don Diego, hérita du duché de Monteleone.

Page 165, *remplacer* la note 1 par la note 4, page 299.

Page 227, note 2 : *ajoutez* : Jérôme Pignatelli d'Aragon, Moncayo, comte de Fuentès, marquis de Goscojuela, chevalier de la Toison d'or et de Saint-Jacques, président du conseil des ordres militaires, ambassadeur à Londres, puis en France, était fils de Don Antonio Pignatelli, et de la fille unique du comte de Fuentès. Il se rattachait à la branche des Pignatelli, princes de Noja et de Cherchiera, par son grand-père Nicolas Pignatelli, vice-roi de Sardaigne et de Sicile, qui avait épousé dona Juana Pignatelli d'Aragon Pimentel, Carillo de Mendoza et Cortez, VIIe duchesse de Monteleone, VIIIe duchesse de Terranova, fille unique d'Andrea Fabrizio Pignatelli d'Aragon, et de dona Theresa Pimentel et Benavides, et petite-fille d'Hector Pignatelli, V^e duc de Monteleone, prince de Noja, vice-roi de Catalogne, qui avait épousé une descendante de Fernand Cortez, dona Juana d'Aragon Carillo y Mendoza et Cortez, fille unique de don Diego d'Aragon, duc de Terranova, et de dona Steffana, marquise de la Vallée, nièce et héritière de don Pedro Cortez, marquis de la Vallée, le dernier descendant mâle du conquérant du Mexique.

Page 294, note 1 : *ajoutez :* La comtesse de Tessé était tante du général La Fayette et mourut en 1814.

Page 357, note : elle avait chargé Galiani d'adapter des paroles à la musique du compositeur et de tracer le programme. ., *lisez :* elle avait chargé Galiani de tracer le programme.

INDEX[1]

1. Les chiffres accompagnés d'une * renvoient aux noms qui sont l'objet d'une note.

FIN DE L'INDEX.

